LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H7
33-2
E37
A1
no. 1-5

LIBRARY OF PARLIAMENT
JUN 0 9 2011
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Wednesday, April 27, 1988
Tuesday, May 10, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

---

RESPECTING:

Order of Reference

APPEARING:

The Honourable Don Mazankowski, Deputy Prime Minister and Minister responsible for Privatization and Regulatory Affairs

---

WITNESS:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-third Parliament,
1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mercredi 27 avril 1988
Le mardi 10 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et [illegible] d'Eldorado Nucléaire Limitée et modifiant des spécifications connexes [illegible]

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

COMPARAÎT:

L'honorable Don Mazankowski, Vice-premier ministre et ministre responsable de la Privatisation et des Affaires réglementaires

---

TÉMOIN:

(Voir au verso)

Deuxième session de la trente-troisième législature,
1986-87-88

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Wednesday, April 27, 1988
Tuesday, May 10, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mercredi 27 avril 1988
Le mardi 10 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

---

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

APPEARING:

The Honourable Don Mazankowski, Deputy Prime Minister and Minister responsible for Privatization and Regulatory Affairs

WITNESS:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Don Mazankowski, Vice-premier ministre et responsable de la Privatisation et des Affaires réglementaires

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87-88

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987-1988

27944—1

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-121

Chairman: Marcel R. Tremblay

Members

Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow
Don Ravis
Barbara Sparrow
Gordon Taylor

(Quorum 4)

Christine Fisher
Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(4)

On Tuesday, May 19, 1988:

Gordon Taylor replaced Gabriel Fontaine;

Barbara Sparrow replaced Suzanne Duplessis.

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-121

Président: Marcel R. Tremblay

Membres

Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow
Don Ravis
Barbara Sparrow
Gordon Taylor

(Quorum 4)

Le greffier du Comité
Christine Fisher

Conformément à l'article 94(4) du Règlement

Le mardi 10 mai 1988:

Gordon Taylor remplace Gabriel Fontaine;

Barbara Sparrow remplace Suzanne Duplessis.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Tuesday, April 19, 1988:

Pursuant to Standing Order 76(2), the question being put on the motion of Mrs. McDougall (St. Paul's), seconded by Mr. Mayer,—That Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, be now read a second time and referred to a Legislative Committee;

it was agreed to on the following division:—

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to a Legislative Committee.

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Thursday, April 21, 1988:

Mr. Fennell, from the Striking Committee, presented the Fifty-ninth Report of the Committee, which is as follows:

Your Committee recommends that the Legislative Committee of this House to study the following Bill be composed of the Members listed below:

—Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof;

Members

Duplessis	MacLellan
Fontaine	Orlikow
Hawkes	Ravis—(7)
Kempling	

Pursuant to Standing Order 93(1), the Report was deemed adopted.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du mardi 19 avril 1988:

Conformément à l'article 76(2) du Règlement, la motion de Mme McDougall (St. Paul's), appuyée par M. Mayer,—Que le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un Comité législatif.

mise aux voix, est agréée par le vote suivant:—

En conséquence, ce projet de loi est lu une deuxième fois et déféré à un Comité législatif.

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du jeudi 21 avril 1988:

M. Fennell, du Comité de sélection, présente le cinquante-neuvième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Votre Comité recommande que le Comité législatif de la Chambre devant étudier le projet de loi énuméré ci-dessous se compose des députés dont les noms suivent:

—Projet de loi C-121, Loi modifiant la Loi sur les juges et d'autres lois relativement à des questions judiciaires.

Membres

Duplessis	MacLellan
Fontaine	Orlikow
Hawkes	Ravis—(7)
Kempling	

Conformément à l'article 93(1) du Règlement, ce rapport est réputé avoir été adopté.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 10, 1988
(2)

[*Text*]

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 4:06 o'clock p.m. this day, in room 307 W.B., the Chairman, Marcel R. Tremblay, presiding.

Members of the Committee present: Jim Hawkes, Bill Kempling, Russell MacLellan, David Orlikow, Don Ravis, Barbara Sparrow and Gordon Taylor.

Appearing: The Honourable Don Mazankowski, Deputy Prime Minister and Minister responsible for Privatization and Regulatory Affairs.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Paul Hough and James Robertson, Research Officers.

Witnesses: *From Privatization and Regulatory Affairs*: Janet R. Smith, Deputy Minister.

The committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof.

It was agreed,—That Clause 1 be allowed to stand.

The Chairman called Clause 2.

It was agreed,—That the following individuals and organizations be invited to appear before the Committee according to the availability of the prospective witnesses:

Group 1

Eldorado Nuclear Limited:

Crown Management Board of Saskatchewan;

Dr. J.D. McTaggart-Cowan, Co-ordinator, Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal;

Dr. Terrence Downey, Chairman, Department of Political Science, University of Waterloo.

Group 2

Canadian Development Investment Corporation (CDIC);

Burns Fry Limited;

Douglas McArthur, Associate Professor of Economics, University of Regina:

Dr. Bruce Doern, School of Public Administration, Carleton University.

Group 3

Energy and Chemical Workers Union;

United Steelworkers of America, national and Saskatchewan representatives;

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 10 MAI 1988
(2)

[*Traduction*]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 16 h 06, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel-R. Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Jim Hawkes, Bill Kempling, Russell MacLellan, David Orlikow, Don Ravis, Barbara Sparrow et Gordon Taylor.

Comparaît: L'honorable Don Mazankowski, vice-premier ministre et ministre chargé de la Privatisation et des Affaires réglementaires.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Paul Hough et James Robertson, attachés de recherche.

Témoin: *De la Privatisation et des Affaires réglementaires*: Janet R. Smith, sous-ministre.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

Il est convenu,—Que l'article 1 soit réservé.

Le président met en délibération l'article 2.

Il est convenu,—Que les particuliers et les organismes dont les noms suivent soient invités à comparaître devant le Comité, suivant la disponibilité des témoins éventuels:

Groupe 1

Eldorado Nucléaire Limitée:

Crown Management Board of Saskatchewan;

J.D. McTaggart-Cowan, coordinateur, *Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal*;

Terrence Downey, président, département de sciences politiques, Université de Waterloo.

Groupe 2

Canadian Development Investment Corporation (CDIC);

Burns Fry Limited;

Douglas McArthur, chargé de cours d'économie, Université de Regina;

Bruce Doern, École d'administration publique, université Carleton.

Groupe 3

Energy and Chemical Workers Union;

Les représentants, pour le pays et la Saskatchewan, des Métallurgistes unis d'Amérique;

Towns of Newcastle, Port Hope and Blind River, Ontario:

John Veldhuis, Chairman, Advisory Committee on Waste Disposal.

At 4:30 o'clock p.m., the Minister made a statement and, with the witness, answered questions.

At 5:32 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher

Clerk of the Committee

Municipalités de Newcastle, de Port Hope et de Blind River, en Ontario:

John Veldhuis, président, Comité consultatif de l'évacuation des déchets.

À 16 h 30, le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et le témoin répondent aux questions.

À 17 h 32, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Christine Fisher

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Wednesday, April 27, 1988

• 1540

The Chairman: [*Technical difficulties*]. . . Bill C-121, an Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence therof.

I understand we have a quorum. I have a letter, just received from the Speaker, dated Thursday, April 21, 1988, confirming my appointment as chairman. I will not read it but will distribute it. Now the clerk will make the proper order of reference.

The Clerk of the Committee: [*Inaudible—Editor*] pursuant to Standing Order 76.(2), a question you have put on the motion of Mrs. McDougall, seconded by Mr. Mayer, that Bill C-121, an Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, be now read a second time and referred to a legislative committe, was agreed to on the following division [*Inaudible—Editor*].

The Chairman: [*Inaudible—Editor*]. The next item is printing when a quorum is not present. The Chair will entertain a motion authorizing the chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that not fewer than three members of the committee are present.

Mr. Fontaine: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: Printing of issues. The Chair will entertain a motion to print at least 750 copies of the *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Mr. Fontaine: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: Now, Mr. Hawkes has some comments to make.

Mr. Hawkes (Parliamentary Secretary to Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs)): As Parliamentary Secretary to the minister responsible for privatization, Mr. Mazankowski, I would suggest we begin with the minister. I have taken steps to inquire into his schedule, and from the point of view of his convenience a good time for would be a week Thursday at 4.30 p.m. That is slightly different since most committees start at 3.30, but he has some unique responsibilities, and could give us a better guarantee he would be on time then and have time available to answer members' questions.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mercredi 27 avril 1988

Le président: [*Difficultés techniques*]. . . le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

Je crois que nous avons le quorum. J'ai une lettre que je viens de recevoir du président de la Chambre, datée du jeudi 21 avril 1988, confirmant ma nomination comme président. Je ne vais pas la lire, mais la distribuer. Le greffier va maintenant présenter l'ordre de renvoi.

Le greffier du Comité: [*Inaudible—Éditeur*] conformément à l'article 76.(2) du Règlement, une question que vous avez posée sur la motion de Mme McDougall, appuyée par M. Mayer, pour que le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et qu'il soit renvoyé à un comité législatif, a été accepté dans la proportion suivante [*Inaudible—Éditeur*].

Le président: [*Inaudible—Éditeur*]. Il s'agit ensuite de l'impression à défaut de quorum. Le président accepterait une motion autorisant le président à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression à défaut de quorum, pourvu qu'au moins trois membres du Comité soient présents.

M. Fontaine: Je présente cette motion.

La motion est adoptée.

Le président: Impression des fascicules. Le président voudrait entendre une motion voulant que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

M. Fontaine: Je présente cette motion.

La motion est adoptée.

Le président: Maintenant, M. Hawkes voudrait faire quelques commentaires.

M. Hawkes (secrétaire parlementaire auprès du ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires)): En tant que secrétaire parlementaire du ministre responsable de la privatisation, M. Mazankowski, je proposerais que l'on commence par le ministre. J'ai essayé de m'informer de son calendrier, et il lui serait possible de venir jeudi en huit, à 16h30. C'est un peu différent, étant donné que la plupart des comités commencent à 15h30, mais il a des responsabilités bien particulières, et pourrait nous garantir d'être à l'heure à ce moment-là et d'avoir du temps pour répondre aux questions des membres du Comité.

[*Texte*]

• 1545

If there is no objection, it would be my suggestion that we start with him, and that be the first substantive meeting.

An hon. member: Mr. Chairman, I have no objection if we started with the minister, but I think there are a number of other witnesses whom we should invite to appear before the committee. We are dealing with uranium. I think there are a number of environmental and citizens' groups that are very interested, especially in the Port Hope area, in the whole question of the environment and the wastes, etc.

I know the unions that represent the workers both in Ontario and in Saskatchewan, and the company owned by the Saskatchewan government would want to make representations, and are very concerned about future prospects for work, and environmental and other questions.

I think we need to have ask some expert witness on the financial aspects of this privatization. They would be quite concerned about what they see as a major write-off of debts by the two governments before we privatize the companies.

Then I think we need to have some witnesses on the whole question of the uranium industry. Some years ago when the Conservatives were the Official Opposition, there was a good deal of discussion about the cartel that was established, many aspects of which we still do not know anything about. We need to look at what the prospects are for the uranium mining and refining industry, and the whole question of the patterns of trade and so on.

I cannot submit a list of witnesses today, but I will when I can.

The Chairman: When do you think it would be possible to table—

An hon. member: I could include this before the next meeting.

An hon. member: Mr. Chairman, can I just come in on that? From a government perspective, looking at the same kinds of issues, I would like to suggest some witnesses who might take care of part of this. If there is general agreement on at least some of these, we might put the clerk in a better position to go ahead and arrange some subsequent meetings.

The two bodies involved in recommendations to the government on the financial side were CDIC themselves and Burns Fry Limited. They are the ones who have dug into the financial aspects. It might be a suitable second meeting to have Burns Fry and CDIC. It is my understanding they are the two bodies who would have a contribution to make on the financial side, whether this is

[*Traduction*]

Si vous n'avez pas d'objection, je vous proposerais de commencer par lui, et ce sera là la première séance importante.

Une voix: Monsieur le président, je n'ai pas d'objection à ce que nous commencions par le ministre, mais il y a plusieurs autres témoins que nous devrions inviter à comparaître devant le Comité. Il s'agit d'uranium. Je pense qu'il y a plusieurs groupes de citoyens et d'environnementalistes qui sont très intéressés, particulièrement dans la région de Port Hope, par la question de l'environnement et des déchets, etc.

Je sais que les syndicats représentant les travailleurs en Ontario et en Saskatchewan, ainsi que la société appartenant au gouvernement de la Saskatchewan, voudraient pouvoir se faire entendre et sont très inquiets au sujet de leurs emplois futurs et des questions d'environnement.

Nous devons également interroger des experts sur les aspects financiers de cette privatisation. Ils sont sans doute assez préoccupés par ce qu'ils considèrent comme une radiation de dettes majeure de la part des deux gouvernements avant la privatisation des sociétés.

Ensuite, nous devons entendre des témoins capables de nous exposer la situation d'ensemble dans le secteur de l'uranium. Il y a quelques années, quand les Conservateurs étaient l'opposition officielle, il y a eu de nombreuses discussions sur le cartel qui a été établi, et il y a encore beaucoup de choses dont nous ignorons tout. Nous devons essayer de voir quelles sont les perspectives des industries d'extraction et de transformation de l'uranium et de connaître les modalités des transactions commerciales, etc.

Je ne peux pas vous donner aujourd'hui une liste de témoins, mais je le ferai quand je le pourrai.

Le président: Quand pensez-vous qu'il sera possible de déposer. . .

Une voix: Je pourrais inclure ceci avant la prochaine réunion.

Une voix: Monsieur le président, pourrais-je dire un mot sur ce point? Du point de vue du gouvernement, je voudrais proposer certains témoins qui pourraient répondre à certains de nos besoins, toujours sur ces mêmes sujets. Si nous parvenons à nous entendre au moins sur une partie de ces questions, le greffier serait mieux en mesure de prendre les dispositions nécessaires pour organiser les réunions à venir.

Les deux organismes qui ont présenté des recommandations au gouvernement sur les questions financières étaient la CDIC même et Burns Fry Limited. Ce sont eux qui ont étudié les aspects financiers. Pour la deuxième réunion, il serait peut-être bon de faire venir des représentants de Burns Fry et de la CDIC. Si j'ai bien compris, ce sont les deux organismes qui auront quelque

[*Text*]

a good deal for the taxpayers of the country, whether the split is proper and those kinds of things.

If that is agreeable, if you want to look into the industry itself, the players in the industry are the Eldorado, as it sits there, the Crown Management Board of Saskatchewan and perhaps to some extent the new corporation. I understand the chairman has been designated for the new whatever it turns out to be. That might be a useful third meeting. The order is not important. There would be the Canadian experience, both historically, currently and in the future. If we had those at one session, that is where we could deal with the industry.

• 1550

Let me just go two steps further, David. It is my understanding—and if I am wrong you can correct me—that the steelworkers represent all of the unionized employees in either situation. It is the single union, the steelworkers. You might want to check on that. Do you have different information, or is that—

Mr. Orlikow: In Saskatchewan, the energy and chemical workers also have these.

An hon. member: The energy and chemical workers. Could we maybe slate a meeting for employee representatives and, if there are two unions, bring them here and deal with those concerns? There are citizens affected. I guess it is much more difficult to see that situation in Saskatchewan because it is a mining situation in a remote area where people are flown in and out. There is no town involved. But certainly the town of Port Hope... Maybe we could have a session on affected citizenry, where we brought whatever representatives we could surface from the community of Port Hope.

Mr. Orlikow: There are also some organizations like Energy Probe and Greenpeace, which take a position on this.

An hon. member: From a government perspective, David, we are looking at a specific piece of legislation to privatize that affects the taxpayers, some communities, and some workers. I think you will find a great deal of resistance to broadening this particular piece of legislation to all of the possible concerns that Greenpeace and other members can speak to. It would have to be a pretty persuasive argument as to how broad we should make a legislative committee. We do have standing committees with the power to investigate and examine. They can reach those decisions. Our job is to look at this piece of legislation to see if it needs amending, yes or no; if so, where; and to return it to the House. Unless a witness can make a contribution to that, then my impuse would be to be resistant.

[*Translation*]

chose à nous dire sur l'aspect financier de la question et qui pourront nous expliquer si c'est une bonne affaire pour les contribuables, si le partage est juste, etc.

Si ceci vous convient, si vous voulez examiner l'industrie proprement dite, les principaux joueurs sont l'Eldorado, le Crown Management Board de la Saskatchewan, et peut-être dans une certaine mesure la nouvelle société. Je crois que le président a déjà été désigné pour la nouvelle société, quelle que soit la forme qu'elle prendra. Ce pourrait être une troisième réunion intéressante. L'ordre n'a pas d'importance. On nous présenterait l'expérience canadienne passée, présente et future. Si nous pouvions tous les recevoir au cours d'une même séance, nous en serions quittes pour cet aspect de la question.

Permettez-moi d'aller un peu plus loin, David. Je crois—et vous me corrigerez si je me trompe—que les métallurgistes sont les seuls employés syndiqués d'un côté ou de l'autre. Le seul syndicat est celui des métallurgistes. Il faudrait peut-être vérifier. Est-ce que je me trompe, ou est-ce que...

M. Orlikow: En Saskatchewan, les employés des secteurs énergétique et chimique sont aussi syndiqués.

Une voix: Les employés des secteurs énergétique et chimique. Ne pourrions-nous pas organiser une séance pour les représentants des employés et, s'il y a deux syndicats, les y inviter pour discuter de leurs préoccupations? Il y a des citoyens qui seront concernés. Je pense qu'il est beaucoup plus difficile d'entrevoir cette situation en Saskatchewan, étant donné qu'il s'agit d'une exploitation minière dans une région éloignée et qu'il faudrait y transporter les gens par avion. Aucune ville n'est directement touchée. Mais la ville de Port Hope est certainement... Nous pourrions peut-être prévoir une séance pour la population concernée, à laquelle comparaîtraient des représentants de la collectivité de Port Hope.

M. Orlikow: Il faudrait aussi inviter des organismes comme Enquête énergétique et Greenpeace à présenter leur position respective.

Une voix: David, le gouvernement nous a chargés d'examiner un projet de loi de privatisation qui touchera les contribuables, certaines collectivités, de même que certains travailleurs. Si vous cherchez à élargir l'objectif de ce projet de loi pour y inclure toutes les préoccupations de Greenpeace et d'autres groupes, vous allez vous heurter à une forte opposition. Vous allez devoir invoquer des arguments très convaincants pour nous persuader d'élargir le mandat de ce comité législatif. Les comités permanents existent dans le but d'entreprendre des enquêtes et des examens de ce genre. C'est à eux de prendre ces décisions. Notre mandat à nous est d'étudier le présent projet de loi pour voir s'il est nécessaire d'y apporter des modifications et, le cas échéant, où. Ensuite, nous devons le renvoyer à la

[*Texte*]

Mr. Orlikow: Since the disaster at Chernobyl, I know there have been increasing questions about the whole industry and the safety. We are talking about an industry that, after it uses the uranium, processes it. You have an afterlife of the radioactive material of 10,000 years. That is longer than the written history of the world. That is what we are talking about. I, for one, am not as knowledgeable as some of our members. I am not as concerned as some of our members. There is increasing concern in this country and every country about the safety and about what the long-term effects are.

After all, this is a move in the industry. I think we ought to hear from—I am not saying from everybody who wants to appear—not only the people at Port Hope but also those from some of the environmental organizations. I do not know what they will say. I guess we ought to give them an opportunity to appear before the committee.

Mr. Kempling: Surely, Mr. Chairman, we have to be guided by the terms of reference of a legislative committee. We are here to look at Bill C-121 to see whether it has any defects; whether it should be amended; and how it should be returned to the House of Commons, whether as is or amended in some way. Surely, we are not here to do an inquiry on the nuclear industry per se and the generation of electricity by nuclear sources or to get into the disaster at Chernobyl or Three Mile Island or something else.

• 1555

It is an inquiry that might be undertaken by a standing committee or a special committee of the House of Commons but a legislative committee is bound, as I understand the rules, by the terms of reference that it is given to look at a specific piece of legislation. It is not an ongoing committee; when we report, that is the end of the committee.

I would suggest, Mr. Chairman, that we call the witnesses as suggested by the parliamentary secretary: Mr. Mazankowski; the Canadian Development Investment Corporation; Burns Fry; Eldorado Nuclear; Crown Management Board of Saskatchewan; and the chairman of the new corporation.

We should also include the steelworkers and the energy and chemical workers from that area of Saskatchewan and perhaps somebody from Port Hope, and let us see where we go from there.

I just do not believe we can get Energy Probe and Greenpeace and all these organizations into this sort of discussion because there is not that much in the bill pertaining to them; it is merely the selling of a Crown corporation and putting it into a new corporate form. It is

[*Traduction*]

Chambre. À moins qu'un témoin ne puisse contribuer à notre tâche, je ne vois pas la nécessité de l'entendre.

M. Orlikow: La catastrophe de Tchernobyl a soulevé de plus en plus de questions au sujet du secteur lui-même et de sa sécurité. C'est un secteur industriel qui transforme l'uranium après l'avoir utilisé. La matière radioactive le demeure pendant 10,000 ans, ce qui est plus long que l'histoire écrite de la race humaine. C'est de cela qu'il s'agit. Personnellement, je ne connais pas aussi bien la question que certains d'entre vous. Je ne suis pas aussi inquiet que certains de vous. De plus en plus au Canada, et partout dans le monde, on s'inquiète de la sécurité et des conséquences à long terme.

Après tout, c'est un changement qui se produit dans le secteur. Je pense que nous nous devons d'entendre—non pas tous ceux qui nous le demandent—mais au moins les gens de Port Hope, et aussi certains organismes de protection de l'environnement. Je ne sais pas ce qu'ils auront à nous dire. Mais je pense que nous devons leur donner la possibilité de comparaître devant le Comité.

M. Kempling: Monsieur le président, il me semble que nous devons respecter le mandat qui a été confié à notre comité législatif. Nous sommes ici pour examiner le projet de loi C-121 afin d'y déceler toute lacune. Nous devons décider s'il y a lieu d'y apporter des modifications et dans quelle forme le renvoyer à la Chambre des communes. Nous ne sommes certainement pas ici pour mener une enquête sur l'industrie nucléaire et sur la production d'électricité à l'aide de sources nucléaires, ou encore pour discuter de la catastrophe de Tchernobyl ou de Three Mile Island, ou d'autres choses.

Un comité permanent ou un comité spécial de la Chambre des communes pourrait entreprendre pareille enquête, mais si je comprends bien les règles, un comité législatif est lié par le mandat qui lui est confié d'examiner un projet de loi particulier. Il ne s'agit pas d'un comité permanent; une fois notre rapport déposé, notre Comité n'existera plus.

Monsieur le président, je propose que nous convoquions les témoins recommandés par le secrétaire parlementaire: M. Mazankowski, la Corporation de développement des investissements du Canada; Burns Fry; Eldorado Nucléaire; le Crown Management Board de la Saskatchewan; et le président de la nouvelle société.

Il faudrait aussi inclure les métallurgistes et les travailleurs des secteurs énergétique et chimique de cette région de la Saskatchewan, et peut-être des représentants de Port Hope. Après quoi, nous verrons.

Je ne crois vraiment pas qu'il convienne d'inclure Enquête énergétique et Greenpeace et tous les organismes de ce genre dans notre discussion, car il n'y a pas grand-chose dans le projet de loi qui les concerne. Il s'agit simplement de réorganiser et de vendre une société de la

[*Text*]

not an inquiry into the generation of electricity by nuclear means or anything of that nature.

Le président: Madame Duplessis, vous avez la parole.

Mme Duplessis: Merci, monsieur le président. Je serai très brève, étant donné que mon collègue a énuméré une bonne liste de témoins. Mais j'aimerais quand même voir comparaître un représentant de la ville de Newcastle, ainsi que de celle de Blind River. Peut-être pourrait-on faire un compromis et recevoir les gens des villes dans une même réunion, étant donné que M. Kempling a recommandé quelqu'un de la ville de Port Hope. Quant à l'idée de recevoir tous les autres groupes, je crois qu'en fait le but de ce projet de loi n'est pas de redécouvrir toute l'importance à connaître l'énergie nucléaire. En fait, c'est une richesse naturelle et si c'est un cas de privatisation, je ne vois pas pourquoi on s'embarquerait dans de longues audiences qui n'en finissent plus.

Le président: Je pense dans le même sens que mes collègues, M. Kempling et Mme Duplessis. C'est un projet de loi en vue d'une privatisation. Les organismes impliqués sont le ministère, la compagnie qui en fait l'acquisition, et les experts qui ont travaillé sur la préparation du projet. Je pense que le Comité n'est pas là pour donner une plate-forme à tous les groupes qui veulent faire des représentations au sujet de l'industrie nucléaire, etc. Alors, il faudrait s'en tenir à cela donc, au moins dans un premier temps, quitte, s'il devait surgir des questions à la suite des représentations des témoins qui paraîtront devant le Comité, à réviser notre liste de témoins et peut-être la modifier. Mais dans un premier temps, j'appuie fortement les recommandations de M. Hawkes.

Mr. MacLellan: Would you read that list of witnesses again, please? I am sorry, I apologize for being late, Mr. Chairman. It is one of those days.

Mr. Hawkes: Start with the minister, have a session on the financial aspects, and the CDIC and Burns Fry would be the—

Mr. MacLellan: Will the minister be here to lead off?

Mr. Hawkes: Yes, next Thursday is a convenient time for him, Russell, and that would be—

Mr. MacLellan: At 4.30 p.m.?

The Chairman: No, a week tomorrow.

Mr. Hawkes: We could have a session on financial aspects and the keys there would be CDIC and Burns Fry, the ones who have been charged with the advice.

Another session on the industry would have Eldorado, the Saskatchewan group and the person designated as the president of the new group when it is merged, a man named Gatenby, so we can look at the merger itself from the point of view of that.

[*Translation*]

Couronne. Il ne s'agit pas d'une enquête sur la production d'électricité par des moyens nucléaires, ou rien de ce genre.

The Chairman: Madam Duplessis, you have the floor.

Mrs. Duplessis: Thank you, Mr. Chairman. I will be very brief, since my colleague has already produced a good list of witnesses. However, I would like us to invite a representative of Newcastle, as well as of Blind River. Maybe we could compromise and hear all the town representatives at the same time, since Mr. Kempling suggested inviting someone from Port Hope. As for hearing all the other groups, I feel that the idea behind this bill is not to study the importance of nuclear energy, which in fact is a natural resource. Since this is a case of privatization, I do not see why we should begin a long series of hearings of which we will never see the end.

The Chairman: I feel the same way as Mr. Kempling and Madam Duplessis. This is a privatization bill. The organizations concerned are the department, the corporation which will buy Eldorado, and the experts who have contributed to setting up the project. This committee has not been created to serve as a forum for any and all groups who wish to speak about the nuclear industry, etcetera. Therefore, I feel we should follow our mandate, at least on the short-term, and if any questions arise after hearing some witnesses, we may then consider revising our list of witnesses as need be. But for the short-term, I strongly support Mr. Hawkes' recommendations.

M. MacLellan: Pourriez-vous me relire cette liste, s'il vous plaît? Je suis désolé d'être arrivé en retard, monsieur le président. C'est une journée difficile.

M. Hawkes: Tout d'abord une séance avec le ministre, suivie d'une séance sur les aspects financiers de la transaction, ensuite la CDIC et la Burns Fry. . .

M. MacLellan: Est-ce que le ministre sera le premier?

M. Hawkes: Oui, Russell, jeudi prochain lui conviendra, et ce sera. . .

M. MacLellan: À 16h30?

Le président: Non, demain en huit.

M. Hawkes: Nous pourrions consacrer une séance à la discussion des aspects financiers de la transaction, et la CDIC et Burns Fry, qui se sont occupés de l'affaire, seraient les témoins.

À une autre séance, nous pourrions entendre les représentants d'Eldorado, le groupe de la Saskatchewan, ainsi que le président désigné du nouveau groupe qui sera constitué, M. Gatenby, afin de discuter de la fusion sous cet aspect-là.

[*Texte*]

Then we would have a session concerning what I would call the people affected—the union groups and probably some people from the towns.

Maybe they do or maybe they do not want to come. You affect workers and also affect potentially three communities: Port Hope, Newcastle, Port Credit, I guess, or Blind River; that is it. Let us take a look at the people impact of this proposal through that mechanism. I came in thinking the United Steelworkers of America was the only union involved, but David says there is a chemical group also. Whatever that is and whatever we could surface out of those communities would be the people aspect side of it. Fontaine said we could see where we are at that point". That might be sufficient. We may need to bring somebody back because something else triggered it and we are not quite sure, but that would get us off and running and would give the clerk a chance to—

• 1600

Mr. MacLellan: Speaking of experts, Mr. Chairman, you will have somebody from Energy, Mines and Resources and somebody from the Department of Justice to answer questions. I think those are the two departments—other than those directly involved—from which somebody should be at all these hearings and meetings of witnesses.

Mr. Hawkes: You mean that they should be available to us from a technical point of view.

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Hawkes: I will look into that. I think it is probably possible, maybe through an intermediary. There may be some sessions where that is more important than others. Maybe we could do a telephone link—

Mr. MacLellan: For what is involved, I do not think it would be too unreasonable to ask that, Mr. Chairman. It is the business of—

Mr. Hawkes: It is very technical.

Mr. MacLellan: Yes, it is a technical bill. There are questions. For instance, on Energy, Mines and Resources, there is a great deal concerning the nuclear industry. It is low-level waste, but there are still questions that can come up. Why postpone to another day to get an answer when we can have somebody here who could perhaps answer the questions satisfactorily and thereby not require another witness?

From the point of view of a concern that might come up during the hearings, it would be nice to have somebody from the Department of Justice who could perhaps guarantee the government that a small change in legislation would not affect the thrust of what the government wants in the legislation. It is important to

[*Traduction*]

Ensuite, il pourrait y avoir une séance pour les groupes touchés—les syndicats, et peut-être aussi certains résidents des villes concernées.

Ils accepteront ou déclineront notre invitation. Mais ce projet de loi touche des travailleurs et pourrait aussi toucher trois collectivités: Port Hope, Newcastle, Port Credit, je crois, ou Blind River; voilà. Il nous faut profiter de ce mécanisme pour examiner l'impact sur les gens. Avant de commencer, je croyais qu'il n'y avait que le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, mais David me dit qu'il y a aussi un groupe du secteur chimique. Les gens que nous entendrons ainsi nous brosseront le tableau de la situation pour la population de ces localités. M. Fontaine a prédit qu'à ce moment-là, nous verrons où nous en sommes. Peut-être que ce sera suffisant. Nous aurons peut-être à rappeler des témoins pour éclaircir une question particulière, mais au moins ce sera un début, et cela donnera au greffier la chance de. . .

M. MacLellan: A propos d'experts, monsieur le président, il faudrait que des représentants d'Énergie, Mines et Ressources et du ministère de la Justice soient présents pour répondre à nos questions. À part les organismes directement concernés, ce sont, je crois, les deux ministères dont des représentants devront être présents durant toute la durée des audiences et des discussions avec les témoins.

M. Hawkes: Vous voulez dire que les représentants nous fourniront une aide technique.

M. MacLellan: Oui.

M. Hawkes: Je vais en discuter. Cela sera sans doute possible, peut-être par un intermédiaire. Leur présence sera sans doute plus utile à certaines séances qu'à d'autres. Peut-être qu'une liaison téléphonique serait. . .

M. MacLellan: Compte tenu de l'importance de la question, je ne crois pas qu'il soit exagéré d'en faire la demande, monsieur le président. C'est l'affaire de. . .

M. Hawkes: C'est très technique.

M. MacLellan: En effet, c'est un projet de loi technique. Certaines questions seront soulevées. Par exemple, il y aura beaucoup de questions sur l'industrie nucléaire auxquelles pourront répondre les représentants d'Énergie, Mines et Ressources. Il s'agit de déchets radioactifs de faible activité, mais des questions peuvent quand même survenir. Pourquoi les remettre à plus tard, alors que nous pouvons avoir un spécialiste sur place pour y répondre et nous éviter ainsi d'avoir à convoquer un autre témoin?

Quant à la possibilité que de nouvelles questions se posent au cours des audiences, ce serait pratique d'avoir un représentant du ministère de la Justice qui pourrait nous assurer que nous ne risquons pas de faire dévier l'objectif du gouvernement par un simple petit changement au projet de loi. Il est important que les

[*Text*]

someone who is going to draft to actually be here to hear the ideas of the people who express them.

Mr. Hawkes: The Justice people would be the drafter type who perhaps have the corporation understanding.

Mr. MacLellan: Exactly.

Mr. Hawkes: On the Energy, Mines and Resources side, it is the disposal issue more than—

Mr. MacLellan: Nuclear, uranium.

Mr. Hawkes: Margaret reminded me that members might want a briefing book and a briefing prior to that first session with the minister, maybe next Tuesday or Wednesday. Any members who would like a thorough briefing could get in touch with Margaret Mitchell in the deputy prime minister's office to arrange it.

Mr. MacLellan: I had a very good briefing today before the shuffle. I received a briefing book that is very, very good. I have no complaints in that regard.

Mr. Hawkes: Anybody who does want can just tell Margaret. If it is one or two people, we can set up a time on Tuesday or Wednesday at their convenience so everybody has the best background possible before we come into the session.

Mr. Orlikow: I do not want to belabour the issue, but I would come back to what I believe is the absolute necessity of getting, not everybody, but at least several organizations who are involved in the whole question of environment.

I would remind members that in a recent issue of *The Globe and Mail* there was a very long article about Steve Roman in which some very serious charges were made about the way that uranium mine was operated. There was, to a large extent, a complete ignoring of safety regulations and so on. The result was that a large number of the workers in that operation contracted cancer and so on. I think it would not be surprising if the workers who are now working would want to have assurances about the whole question of safety and whether safety would be adversely affected by privatization. I am not suggesting an unlimited number of witnesses just to string this out, but I think we need to get some advice from people who are not so closely associated with the industry as the list of witnesses the parliamentary secretary has suggested.

• 1605

The Chairman: We will be in a position to table a draft list on Tuesday by 5 p.m. We have to consider Bill C-121 and will try to remain with that specific issue.

Mr. Hawkes: I suggest that David contact groups of that kind that he thinks might come. Get them to give us a

[*Translation*]

rédacteurs législatifs soient présents pour entendre les idées exprimées par les divers intervenants.

M. Hawkes: Les représentants du ministère de la Justice seraient donc des rédacteurs législatifs qui comprennent le fonctionnement de la société.

M. MacLellan: Précisément.

M. Hawkes: Quant à Énergie, Mines et Ressources, c'est plutôt la question de l'élimination des déchets qui prime. . .

M. MacLellan: Les déchets nucléaires, l'uranium.

M. Hawkes: Margaret m'a fait penser que vous voudriez peut-être un document d'information, de même qu'une séance d'information, avant la première rencontre avec le ministre, peut-être mardi ou mercredi prochain. S'il y en a parmi vous qui voudraient une séance d'information exhaustive, vous n'avez qu'à communiquer avec Margaret Mitchell, au bureau du vice-premier ministre.

M. MacLellan: J'ai déjà eu une très bonne séance d'information avant le remaniement. J'ai reçu un excellent document d'information et je suis très satisfait.

M. Hawkes: Tous ceux qui veulent une séance d'information n'ont qu'à en parler à Margaret. S'il n'y a qu'une ou deux personnes, nous pourrions nous organiser mardi ou mercredi, à l'heure qui vous conviendra, afin que tout le monde soit aussi préparé que possible avant le début des délibérations.

M. Orlikow: Je ne voudrais pas trop insister là-dessus, mais je reviens à mon argument de tout à l'heure, à savoir qu'il est indispensable d'entendre, non pas tout le monde, mais au moins plusieurs organismes chargés de questions environnementales.

Je vous rappelle que dans une récente édition du *Globe and Mail*, il y avait un article en profondeur sur Steve Roman dans lequel des allégations très sérieuses étaient faites sur l'exploitation d'une mine d'uranium. Il semble que, dans une grande mesure, on n'ait absolument pas tenu compte des règles de sécurité. C'est pour cela qu'un grand nombre de travailleurs de cette mine ont développé un cancer, etc. Cela ne m'étonnerait pas du tout que les travailleurs qui sont actuellement en poste exigent des garanties au sujet de leur sécurité et essaient de savoir si la sécurité sera mise en péril par la privatisation. Je ne suis pas en train de vous proposer d'entendre un nombre infini de témoins pour étirer les audiences, mais je crois que nous nous devons d'entendre des gens qui ne sont pas liés aussi intimement au secteur que ceux qui sont inclus dans la liste proposée par le secrétaire parlementaire.

Le président: Nous serons en mesure de déposer une ébauche de liste mardi, à 17 heures. Nous devons étudier le projet de loi C-121 et essayer de respecter le mandat.

M. Hawkes: Je proposerais que David communique avec les groupes de ce genre qui seraient intéressés à

[*Texte*]

short statement about why they want to address the committee relevant to the bill and what they see in the bill—

Mr. Kempling: It must be relevant to the bill.

Mr. Hawkes: There will be some obligation on their part to put in a paragraph or two about why they think their testimony would be relevant to this bill. Then we might be in a position to sort out the difference of opinion. We think there is probably nothing in this bill relevant to them to testify, but if they have a different view, let them assert it and tell us why.

The Chairman: We are free to discuss the potential list for 15 minutes before the appearance of the minister next week.

Mr. Hawkes: That would be a good time. Have us come at 4 p.m and him at 4.30 p.m. Can we all agree to give the clerk the mission to arrange the three meetings with those witnesses at some early date after the minister, one on the finance, one on reorganization of the industry and one on the people things, the unions and the towns?

Le président: Est-ce que le Comité serait prêt à siéger le mardi à 11 heures et à 15h 30, le mercredi, à 15h 30, le jeudi à 11 heures et 15h 30? Si oui, on commencerait déjà la semaine suivant le 5, c'est-à-dire le 10 mai.

Tuesday at 11 a.m. and 3.30 p.m., Wednesday at 3.30 p.m. and on Thursday at 11 a.m. and 3.30 p.m.—

Mr. MacLellan: I will be away with the Standing Committee on Energy, Mines and Resources on Tuesday and Wednesday. I will not be back until the night of May 11, Mr. Chairman. If we could start on Thursday with the minister—

The Chairman: We begin our hearing the week of May 10. You will be away on May 10 and 11. We could begin on Thursday, May 12.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, that whole week is going to be difficult for me. I will be here in bits and pieces, but I would appreciate it if the committee could start the week following, the week of the May 17. Thereafter there will not be a problem. It is too late to cancel—

Mr. Hawkes: If we could agree to those five time slots for the following week, you are going to have to meet witness convenience. I am suggesting that they come at the same time because I think you get a richer session. If we could pick three of those five time slots for the following week, it would still leave us two other time slots if we decided at the meeting for the minister that we wanted somebody else. It probably would enable us to complete the hearings. If there are no problems, clause by clause goes by in 20 minutes. If there is a problem, with major amendments, then it takes longer. But if we could

[*Traduction*]

comparaître. Nous pourrions leur demander de nous expliquer brièvement pourquoi ils veulent prendre la parole devant le Comité, ce qu'ils pensent du projet de loi. . .

M. Kempling: Leur intervention doit avoir trait au projet de loi.

M. Hawkes: Nous pourrions exiger un paragraphe ou deux expliquant pourquoi, à leur avis, leur témoignage est important pour le projet de loi. À ce moment-là, nous pourrons mieux comprendre les différentes opinions. À notre avis, il n'y a sans doute rien dans le projet de loi qui puisse justifier leur comparution, mais s'ils pensent autrement, ils n'ont qu'à nous expliquer pourquoi.

Le président: Nous pourrons discuter de la liste pendant une quinzaine de minutes avant la comparution du ministre la semaine prochaine.

M. Hawkes: Ce sera un bon moment pour le faire. Nous pourrions arriver à 16 heures et entendre le ministre à 16h30. Sommes-nous tous d'accord pour charger le greffier d'organiser les trois séances avec les témoins en question peu de temps après la comparution du ministre, soit la première sur l'aspect financier, la seconde sur la réorganisation du secteur et la troisième sur les préoccupations des gens, des syndicats et des villes?

The Chairman: Is the committee ready to sit Tuesday at 11 a.m. and 3.30 p.m., Wednesday at 3.30 p.m., and Thursday at 11 a.m. and 3.30 p.m.? If so, we could begin the week following May 5, in other words, May 10.

Le mardi à 11 heures et à 15h30, le mercredi à 15h30 et le jeudi à 11 heures et à 15h30. . .

M. MacLellan: Je serai en déplacement avec le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources le mardi et le mercredi. Je ne reviens que le 11 mai en soirée. Si nous pouvions commencer le jeudi avec le ministre, monsieur le président. . .

Le président: Les audiences commenceront la semaine du 10 mai. Vous serez absent les 10 et 11 mai, alors nous pourrions commencer le jeudi 12 mai.

M. MacLellan: Monsieur le président, ce sera difficile pour moi toute cette semaine-là. Je ne serai ici que pour de courtes périodes à la fois, mais si le Comité pouvait commencer les audiences la semaine suivante, c'est-à-dire la semaine du 17 mai, je vous en serais reconnaissant. Après cela, il n'y aura plus de problèmes. Il est trop tard pour que j'annule. . .

M. Hawkes: Il faudrait s'entendre pour les cinq séances de la semaine suivante, car il faut s'assurer que les horaires conviennent aux témoins. J'ai proposé qu'ils comparaissent tous en même temps, car je crois que cela donne une discussion beaucoup plus enrichissante. Si nous pouvions fixer trois des cinq séances de la semaine suivante, cela nous en laisserait deux autres si, après la rencontre avec le ministre, nous décidions qu'il faut entendre d'autres témoins. Cela nous permettrait sans doute de terminer les audiences. S'il n'y a aucun problème, l'étude article par article pourra se faire en 20

[*Text*]

work by unanimous agreement to that as the week of hearings and potentially clause by clause, if no problems surface—

• 1610

Mr. MacLellan: The week of May 17.

Mr. Kempling: Yes, the week of May 17 sounds like a good week to me.

Mr. MacLellan: Have all the witnesses heard in that week.

Mr. Hawkes: Have the minister on the fifth. Then we have the one session on finance with two sets of witnesses—the one on the industry organization with potentially three, the one on the people thing—with at least invitations to two unions and three towns and see what that brings. It may just bring us one or two, it may bring us the five, but we would bring them into a session where we would talk about the people issues.

Mr. MacLellan: I am not complaining, Mr. Chairman. My only concern is that with the number of witnesses we will hearing in one particular time slot, the time may not be enough. As long as we have the right to recall the witnesses or to extend the times of the—

Mr. Hawkes: Could we think in terms of 10 a.m. instead of 11 a.m. in the morning ones? Then the 3:30 p.m. ones go to 6 p.m. if we need to. We have the three afternoons at 3:30.

The Chairman: And allow them 45 minutes per witness.

Mr. Hawkes: My own experience with this is if you have brief presentations, they want to bring something we can put in the record. But the most important part is questioning and if you have them at the table at the same time, then you are better able to question. Instead of putting them in series, start all the witnesses for that day at the same time for that session. Is that agreeable?

Mr. MacLellan: Fine, we agree.

The Chairman: Is everybody agreed?

La réunion est ajournée jusqu'à jeudi, à 16 heures.

[*Translation*]

minutes. Si par contre il y a un problème, entraînant d'importants amendements, il faudra plus de temps. Mais si nous sommes tous d'accord pour la semaine des audiences, possiblement suivie de l'étude article par article, s'il n'y a pas de problèmes. . .

M. MacLellan: Vous parlez de la semaine du 17 mai.

M. Kempling: Oui, la semaine du 17 mai me conviendrait.

M. MacLellan: Nous pourrions entendre tous les témoins cette semaine-là.

M. Hawkes: Nous pourrions entendre le ministre le cinq, puis tenir une séance sur les questions financières, avec deux groupes de témoins; une autre sur l'organisation du secteur, possiblement avec trois groupes; une autre sur les questions humaines, en invitant au moins deux syndicats et les représentants d'au moins trois villes, et voir ce que ça donnera. Peut-être qu'il n'y aura qu'un ou deux groupes, ou peut-être qu'il y aura les cinq, mais nous pourrions les regrouper dans une même séance où nous pourrions discuter de cette question.

M. MacLellan: Ce n'est pas que je me plaigne, monsieur le président. Je me disais seulement qu'avec le nombre de témoins que nous prévoyons entendre en une seule fois, nous risquons de ne pas avoir suffisamment de temps. Puisque nous avons le droit de rappeler les témoins ou de prolonger les heures de. . .

M. Hawkes: Nous pourrions peut-être fixer à 10 heures les séances du matin, au lieu de 11 heures, non? Puis les séances de 15h30 pourraient se prolonger jusqu'à 18 heures au besoin. Ainsi, nous aurions les trois après-midi à 15h30.

Le président: Nous pourrions donner 45 minutes par témoin.

M. Hawkes: D'après mon expérience, si vous demandez de brefs exposés, les témoins vont demander à faire inscrire leurs mémoires automatiquement dans le comptes rendu. Le plus important, c'est la période des questions, et s'ils sont tous à la table en même temps, la discussion est plus facile. Au lieu de les entendre en série, nous pourrions faire asseoir tous les témoins de la journée à la table en même temps. Est-ce que cela vous va?

M. MacLellan: Oui, ça va.

Le président: Tout le monde est d'accord?

The meeting is adjourned until Thursday at 4.00 p.m.

Tuesday, May 10, 1988

• 1604

Le président: À l'ordre!

Le mardi 10 mai 1988

The Chairman: Order.

[*Texte*]

Je souhaite une bienvenue toute particulière à tous ceux et celles du ministère qui suivront nos débats durant l'étude du projet de loi C-121. Permettez-moi de lire l'ordre de renvoi:

IL EST ORDONNÉ: Que le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit déféré à un comité législatif.

We will now proceed with the consideration of Bill C-121. Clause 1 is a short title and according to standard practice will be considered last. Do you agree with that?

Some hon. members: Agreed.

Clause 1 allowed to stand.

On clause 2—*Definitions*

Mr. Hawkes: We are standing clause 1, I think, and it closes the door to hearing the witnesses.

• 1605

The Chairman: Right. Here are some suggested lists of witnesses. I think we can deal first with the one received from the government, list number one. If I recall, we already discussed some of these names at our steering committee meeting a week ago. Do you recall we already decided to hear CDIC, Burns Fry, Eldorado Nuclear Limited, and the Crown Management Board of Saskatchewan? Do we all agree with these four names?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: We just received a list from Mr. Russell MacLellan. Do you want to comment, Mr. MacLellan?

Mr. MacLellan: I think the list is fairly self-explanatory, Mr. Chairman. It states on the list under the names why these suggested witnesses would be helpful to the committee.

Mr. Kempling: Could I ask, Mr. Chairman, if Mr. MacLellan could tell us more about the third witness? This just says: "has been involved in Eldorado's activities in Cluff Lake, Saskatchewan".

Mr. MacLellan: She has an action at the present time against Eldorado. She is a private citizen who has stated she would be interested in appearing before the committee.

Dr. McTaggart-Cowan may be available anyway through the department. He would be the fourth suggested name. I just wanted to emphasize that we would like to have him, because I think he is quite important as far as these deliberations are concerned.

The Chairman: Can we group some of them, or do they have to be here. . .

Mr. MacLellan: Oh, no, however the Chair feels it should be done, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

I would like to particularly welcome all those of the department who will follow our deliberations on Bill C-121. Allow me to read the order of reference:

ORDERED: That Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain acts in consequence thereof, be referred to a legislative committee.

Nous passons maintenant à l'étude du projet de loi C-121. L'article 1 est le titre abrégé et, comme d'habitude, sera étudié à la fin. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

L'article 1 est réservé.

Article 2—*Définitions*

M. Hawkes: Nous réservons l'article 1, je crois, et cela ferme la porte à l'audition de témoins.

Le président: Bon. Voilà les listes de certains témoins proposés. Je pense que nous pouvons commencer par celle du gouvernement, la liste numéro 1. Si je me souviens bien, nous avons déjà discuté certains de ces noms lors de notre réunion du Comité directeur la semaine passée. Vous souvenez-vous, nous avons déjà décidé d'inviter la CDIC, Burns Fry, Eldorado Nucléaire Limitée et le Crown Management Board of Saskatchewan? Sommes-nous tous d'accord avec ces quatre noms?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous venons de recevoir une liste de M. Russell MacLellan. Avez-vous des commentaires à apporter, monsieur MacLellan?

M. MacLellan: Je crois que la liste est assez claire, monsieur le président. Il y est indiqué sous chaque nom la raison pour laquelle le témoin suggéré pourrait être utile au Comité.

M. Kempling: Puis-je demander, monsieur le président, si M. MacLellan pourrait nous en dire plus long au sujet du troisième témoin? Il est simplement indiqué: «a été impliqué dans les activités d'Eldorado à Cluff Lake, Saskatchewan».

M. MacLellan: Elle a intenté à Eldorado une poursuite en justice qui se déroule à l'heure actuelle. Il s'agit d'une citoyenne privée qui a déclarée être intéressée à se présenter devant ce Comité.

De toute manière, le ministère pourrait envoyer M. McTaggart-Cowan. C'est le quatrième nom proposé. J'aimerais simplement souligner que nous aimerions l'entendre, car, à mon avis, ce qu'il aurait à dire est assez important en ce qui concerne ces délibérations.

Le président: Pouvons-nous regrouper certains d'entre eux, ou bien faut-il. . .

M. MacLellan: Oh, non. Nous pouvons faire les choses de la façon qui vous convient, monsieur le président.

[*Text*]

Mr. Hawkes: There is a sense that these people, with the exception of the third one, are knowledgeable about the nuclear industry. The last time we had a bit of a discussion about this being a legislative committee rather than a standing committee. Do you have any sense of their knowledge about this bill, which is essentially to combine the two companies and privatize them? Do you have any sense of the kind of testimony?

Mr. MacLellan: Certainly witnesses one, two and four would be very knowledgeable, but Mrs. Shiell may not be knowledgeable about the actual contents of the bill itself.

Mr. Ravis: Mr. Chairman, I would like to ask about the third suggested witness, Mrs. Shiell. I do not know the lady, but I believe Mr. MacLellan said she had a pending case against them. I am just wondering if it is wise for us to become involved in the middle of this action. I do not even know what it is about. Maybe you could shed a bit of light as to what type of case it is.

Mr. MacLellan: As I say, I did not ask, for that very reason. I suggest her name because of her knowledge of the activities of Eldorado Nuclear. Like yourself, I do not want to get into the litigation or the contents of the litigation. It is just with respect to what we would be considering under this bill.

Mr. Ravis: Mr. Chairman, I could see us really wandering quite a distance away from the intent of this bill. I mean there are a lot of people out there who have axes to grind with the uranium industry itself, or maybe she is someone who was employed by that particular agency, and I would suggest that unless it is very relevant to this bill I would really put a question mark beside that witness.

• 1610

Mr. Kempling: Right on.

Mr. MacLellan: The reason I suggested it, Mr. Chairman, is to have a private citizen who would be able to give us—that vote is going to be deferred, I hope—a perspective from the private citizen's point of view.

Mr. Kempling: I guess the point that we are geting hung up on is Mr. Ravis' point on whether witness number three is knowledgeable on the bill and whether. . . It is not that they do not want to hear her, it is just whether it is appropriate because of the nature of the bill. That is fine. When I spotted "has been involved" without its being specified, it just caused me to wonder. I have no objection to one, two and four, myself, quite frankly.

The Chairman: Does everybody agree with one, two and four?

[*Translation*]

M. Hawkes: Il semblerait que ces gens, à l'exception du troisième nom, ont des connaissances dans le domaine de l'industrie nucléaire. La dernière fois, nous avons eu une discussion, en quelque sorte, à l'effet que ce Comité serait un comité législatif plutôt qu'un comité permanent. Savez-vous s'ils ont des connaissances au sujet du projet de loi qui, essentiellement, visait la fusion et la privatisation de ces deux compagnies? Avez-vous une idée du genre de témoignages qu'ils présenteraient?

M. MacLellan: Assurément, les témoins un, deux et quatre seraient des personnes très éclairées, mais Mme Shiell pourrait ne pas connaître le contenu même du projet de loi.

M. Ravis: Monsieur le président, j'aimerais dire quelque chose au sujet du troisième témoin proposé, Mme Shiell. Je ne connais pas cette dame, mais d'après M. MacLellan, elle aurait une cause en justice en cours. Je me demande simplement s'il est sage pour nous de nous mettre au milieu de cette cause. Je ne sais même pas de quoi il s'agit. Vous pourriez peut-être nous éclairer un peu sur le genre de cas dont il s'agit.

M. MacLellan: Comme je l'ai dit, je ne l'ai pas demandé pour cette raison même. J'ai proposé son nom à cause de ce qu'elle sait au sujet des activités de Eldorado Nucléaire. Comme vous-même, je n'ai pas voulu m'impliquer dans la situation juridique, ni dans le contenu même de la question. Je ne me suis penché que sur l'aspect que nous prendrions en considération aux termes du projet de loi.

M. Ravis: Monsieur le président, je crains que nous nous éloignions de l'intention du projet de loi. Je veux dire qu'il y a beaucoup de gens qui ont une dent contre l'industrie de l'uranium elle-même, ou alors, il pourrait s'agir de quelqu'un qui est employé par cet organisme en particulier; à mon avis, à moins que ce qu'elle a à dire ne concerne particulièrement le projet de loi, je mets un point d'interrogation à côté du nom de ce témoin.

M. Kempling: Exactement.

M. MacLellan: Je l'ai proposé, monsieur le président, dans l'optique de nous permettre d'entendre un citoyen privé qui pourra—ce vote sera reporté, j'espère—nous présenter les choses de son point de vue.

M. Kempling: Je suppose que notre réticence rejoint la question de M. Ravis à savoir si le témoin numéro trois a des connaissances au sujet du projet de loi et si. . . Nous ne nous opposons pas à l'entendre, mais il s'agit simplement de savoir si cela est pertinent dans le contexte du projet de loi. Voilà. Lorsque j'ai lu «a été impliqué» sans plus de précision, cela m'a intrigué. Mais franchement, je n'ai aucune objection aux témoins un, deux et quatre.

Le président: Tout le monde est-il d'accord pour entendre les témoins un, deux et quatre?

[*Texte*]

Mr. Hawkes: Last time, we talked about a session on the financial aspects, the Burns Fry Limited and CDIC, and another session on the operational aspect with the new company and the two old. . . and the people part of it—the unions in the towns.

I still do not have a sense of the contribution of one, two and four. Do they fit in that framework at all, Russell, or is there a sort of another flavour? Do they fit together with another flavour? I am trying to get a handle on the kind of testimony they would provide to the committee, that is all. What are the issues?

Mr. MacLellan: Dr. Downey is very knowledgeable. He has written a book. His Ph.D. dissertation is on uranium and Eldorado Nuclear Limited. I think he would be very helpful about the merging of these two companies.

Mr. Hawkes: He would come in on the operations side of it.

Mr. MacLellan: I would say so.

Mr. Hawkes: The company side of it. Okay. What about Dr. Doern?

Mr. MacLellan: I think that he would. . . more or less from the policy side.

Mr. Hawkes: That is a fourth category then. It would not be the people side, it would not be the operations, and it would not be the financial aspect of it.

Mr. MacLellan: Yes. I do not know how many we are going to have if we get each one anyway and still allow them to have something to say, unless our meetings are longer than they have been in the past. We want each of them; I do not mind grouping them, Mr. Chairman, as long as each has a chance to say what he or she wants to say.

Mr. Hawkes: I think last time we talked about Tuesday, Wednesday and Thursday, and all of those 3.30 p.m. meetings could go to 6 p.m. quite easily. We do have the longer thing.

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Hawkes: He has not fit any of the groupings we had last time.

Mr. MacLellan: He is here in Ottawa anyway. It is not a question of bringing somebody in. It is a thought to getting somebody who would have that kind of point of view who is right in Ottawa. It would not be an inconvenience. There would not be any expense to the committee or inconvenience to the witness. Yes, I think it would be helpful if we could hear from him.

Mr. Hawkes: And McTaggart-Cowan? In the bill there is an obligation on the new entity to manage the waste part of it. Can he fit with the operations group?

Mr. MacLellan: Yes, yes, exactly.

Mr. Hawkes: Can we see him there?

[*Traduction*]

M. Hawkes: La dernière fois, nous avons parlé d'une séance sur les aspects financiers, Burns Fry Limitée et la CDIC, et d'une autre séance sur les aspects opérationnels de la nouvelle société et des deux anciennes. . . ainsi que sur les gens qui en font partie—les syndicats.

Je ne suis toujours pas sûr de la contribution des témoins un, deux et quatre. S'inscrivent-ils dans ce cadre général, Russell, ou bien leur contribution touchera-t-elle un autre contexte? Concernent-ils tous un autre contexte? J'essaye de comprendre le genre de témoignages qu'ils nous présenteraient, c'est tout. Quelles sont les questions?

M. MacLellan: M. Downey a de grandes connaissances. Il a écrit un livre. Son mémoire de doctorat est sur l'uranium et Eldorado Nucléaire Limitée. Je suis convaincu qu'il pourrait nous présenter des points très valables au sujet de la fusion de ces deux compagnies.

M. Hawkes: Il parlerait donc du côté des opérations.

M. MacLellan: Je crois bien.

M. Hawkes: Le côté de l'entreprise. Bon. Et M. Doern?

M. MacLellan: Je pense qu'il serait. . . plutôt du côté de la politique.

M. Hawkes: C'est donc une quatrième catégorie. Ce ne serait pas le point de vue des gens, ce ne serait pas les opérations, ni le côté financier.

M. MacLellan: Oui. Je ne sais pas combien nous allons en avoir et si nous allons les entendre tous, à moins que nos réunions ne soient plus longues que par le passé. Nous voulons chacun d'entre eux; je n'ai aucune objection à les regrouper, monsieur le président, dans la mesure où chacun a la possibilité de dire ce qu'il a à dire.

M. Hawkes: La dernière fois, nous avons parlé, je crois bien, de mardi, mercredi et jeudi, et toutes ces réunions de 15h30 pourraient se prolonger jusqu'à 18 heures assez facilement. Nous avons donc la possibilité de prolonger.

M. MacLellan: Oui.

M. Hawkes: Cela n'a pas suffi aux autres groupes que nous avions la fois passée.

M. MacLellan: Il est ici à Ottawa, de toute manière. Il ne s'agira pas de le faire venir de loin. Il s'agit simplement d'avoir à Ottawa même un témoin qui pourrait présenter ce genre de point de vue. Cela ne causera aucun dérangement. Cela ne coûtera rien au Comité et ne dérangera pas le témoin. Oui, je pense qu'il serait utile de l'entendre.

M. Hawkes: Et M. McTaggart-Cowan? Le projet de loi stipule, pour la nouvelle entité, une obligation au niveau de la gestion des déchets. Se situera-t-il dans cette catégorie?

M. MacLellan: Oui, exactement.

M. Hawkes: Pouvons-nous le voir là?

[*Text*]

Mr. MacLellan: What has happened so far? What has been Eldorado Nuclear and Saskatchewan Mining Development Corporation's record so far in dealing with tailings, low-level wastes and things like that? What does he feel the merged company is going to be able to achieve in this regard that the Crown corporation was not able to? What does he see should be in the regulations, for instance, with respect to this question? I think he is the fellow who can do it.

Mr. Hawkes: If we put Mr. Doern in with the financial group and the other two in with the operations, you would get a mix there. It would not just be the corporations, it would be these other outside people talking about them.

• 1615

We do not know enough about Mrs. Shiell to know if she fits or where she fits. Is there a letter to the clerk from Mrs. Shiell asking to appear? Or has it just come from some mysterious place?

Mr. MacLellan: It cames from her, so it is not all that mysterious.

Mr. Hawkes: But directly to you?

Mr. MacLellan: Yes.

The Chairman: Does this mean we agree to remove Mrs. Shiell and put Dr. Doern with the commercial group and merge the two other doctors together for maybe half an hour each?

Mr. Hawkes: The same day we bring the companies in—this seems to be their area of expertise. They could comment on the old and the new and how they fit.

Mr. MacLellan: Just for the record, I feel we hear should hear Ms Shiell, but I am prepared to accept the will of the committee on that if the committee decides otherwise.

The Chairman: Do we agree with that?

Some hon. members: Agreed.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I have submitted a number of names. The steelworkers union represents a large number of the workers in Ontario and in the mine in Saskatchewan. That is why I suggested Mr. Girard, the district director for Ontario—

Mr. Kempling: He is a constituent of mine.

Mr. Orlikow: —and Terry Stevens, who represents the workers in Saskatchewan who belong to the steelworkers union. I suppose they could come together—somebody from Ontario and somebody from Saskatchewan.

Then there is the Energy and Chemical Workers Union which represents some of the workers. I suggested

[*Translation*]

M. MacLellan: Qu'est-il arrivé jusqu'à présent? Quels sont les antécédents d'Eldorado Nucléaire et de la Saskatchewan Mining Development Corporation en ce qui concerne la gestion des résidus, des déchets à faible radioactivité et des autres choses du genre? Que pense-t-il que la compagnie fusionnée pourra faire à cet égard que la société d'État n'a pas pu faire elle-même? Que pense-t-il que le règlement, par exemple, devrait contenir au sujet de cette question? Je pense qu'il est vraiment la personne qui peut répondre à ces questions.

M. Hawkes: Si nous mettons M. Doern dans le groupe financier et les deux autres dans le groupe des opérations, on se retrouve avec un mélange. Ce ne serait pas simplement les sociétés, ce serait ces autres personnes de l'extérieur parlant d'elles.

Nous n'en savons pas assez au sujet de Mme Shiell pour pouvoir déterminer si elle convient ou pas à titre de témoin. A-t-elle envoyé à la greffière une lettre demandant de témoigner ou bien son nom vient-il d'une source mystérieuse?

M. MacLellan: La demande vient d'elle; il n'y a rien de mystérieux.

M. Hawkes: Vous a-t-elle été adressée directement?

M. MacLellan: Oui.

Le président: Cela veut-il dire que nous sommes d'accord pour retirer Mme Shiell, placer M. Doern dans le groupe commercial et grouper les deux autres témoins pour une demi-heure environ chacun?

M. Hawkes: Le jour où nous convoquerons les sociétés, car cela semble être leur domaine de spécialité. Ils pourront parler des anciennes et de la nouvelle entreprise, et de la façon dont elle se présente.

M. MacLellan: Je tiens à préciser que, à mon avis, nous devrions entendre Mme Shiell; par contre, je suis disposé à accepter la volonté du Comité à ce sujet si celui-ci en décide autrement.

Le président: Sommes-nous d'accord?

Des voix: Oui, nous sommes d'accord.

M. Orlikow: Monsieur le président, j'ai présenté un certain nombre de noms. Le Syndicat des métallurgistes représente un grand nombre des travailleurs en Ontario et dans les mines de la Saskatchewan. Voilà pourquoi j'ai proposé M. Girard, le directeur de district pour l'Ontario. . .

M. Kempling: C'est un de mes électeurs.

M. Orlikow: . . . et Terry Stevens, qui représente les travailleurs de la Saskatchewan appartenant au Syndicat des métallurgistes. Je suppose qu'ils pourraient venir ensemble—quelqu'un de l'Ontario et quelqu'un de la Saskatchewan.

Ensuite, il y a le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie, qui représente certains des travailleurs.

[*Texte*]

Mr. Gauthier. Then I suggested John Veldhuis of the Port Granby Monitoring Committee. They are very concerned. This group has been very concerned about the whole problem of radiation.

Greenpeace is very interested and would like to make a submission. I suggested John Willis. Then Professor McArthur, who is a Professor of Economics at the University of Regina—he was a cabinet minister in the Saskatchewan government when we were in government. He is very knowledgeable on this and I think he could give us some very good analysis on the financial end of the Saskatchewan operation.

Mr. Ravis: Mr. Chairman, I would like to ask members of the committee and yourself, of course, if we are going to call witnesses before us who have problems with radiation. In other words, are we going to go back to that burning question in many people's minds as to whether we should even be in this business at all? I would just refer to Mr. Orlikow's comments a few moments ago about Mr. Doug McArthur.

Without sounding too partisan here, it was an NDP government in Saskatchewan that got us into the uranium business. It is now an NDP government in Saskatchewan—at least, some of them—that would love to get us out of the uranium business.

I am wondering if we are going to veer away from the intention of this bill in terms of the privatization aspect. I see the privatization critic here, Pat Atkinson from Saskatchewan. It seems to me that she could probably lend some credible discussion, if that is her particular role in that legislature.

But when you get into the discussion here about problems of radiation, it is questioning the whole business of why we should even have the mine. It seems to me it is a little late to ask this question when there have been, literally, hundreds of millions of dollars which have already been invested, particularly public money. I would like to see what the feeling is around the table on that.

• 1620

Mr. Orlikow: I am not suggesting for a moment that we have dozens of witnesses, that we prolong this discussion, but anybody who read the long article in *The Globe and Mail* about Steve Roman, apparently a chapter from a book, saw some very serious charges made, alleging that Mr. Roman ignored the most elementary rules about safety and so on. I do not see anything wrong with people who want to make some comments about that, who would like to see that while we are privatizing we make sure clauses are written into the bill so the operation, whether it be the mining or the refining, be as safe as possible. We do not suggest a large number of witnesses to keep this committee meeting indefinitely.

[*Traduction*]

J'ai proposé M. Gauthier, puis j'ai proposé John Veldhuis du Comité de surveillance de Port Granby. Ils sont très inquiets. Ce groupe s'inquiète beaucoup de toute la question des rayonnements.

Greenpeace est très intéressé et voudrait faire une présentation. J'ai proposé John Willis. Ensuite, le professeur McArthur, qui est professeur d'économie à l'Université de Regina; il était ministre au Cabinet du gouvernement de la Saskatchewan lorsque nous étions au pouvoir. Il connaît beaucoup la question et je crois bien qu'il pourra nous présenter une analyse très valable de l'aspect financier de l'exploitation en Saskatchewan.

M. Ravis: Monsieur le président, j'aimerais demander aux membres du Comité et à vous-même, bien sûr, si nous allons convoquer des témoins qui ont eu des problèmes de rayonnement. En d'autres termes, allons-nous revenir sur la question brûlante dans l'esprit de beaucoup de gens, à savoir si nous devrions même toucher à ce domaine? Je me reporte simplement aux remarques de M. Orlikow il y a quelques moments au sujet de M. Doug McArthur.

Sans vouloir faire preuve de partisanerie, j'aimerais souligner que c'est un gouvernement néo-démocrate en Saskatchewan qui nous a fait entrer dans le domaine de l'uranium. Et c'est maintenant un gouvernement néo-démocrate en Saskatchewan—du moins, certains de ses membres—qui souhaite nous en faire sortir.

Je me demande si nous nous éloignerons de l'intention de ce projet de loi en ce qui a trait à la privatisation. Je vois ici le critique de la privatisation, Pat Atkinson de la Saskatchewan. Il me semble qu'elle pourrait mener une discussion fort valable, si tel est son rôle particulier à l'assemblée législative.

Mais lorsque l'on entre ici dans une discussion au sujet des problèmes de rayonnement, cela remet de nouveau sur le tapis la question de savoir si nous devrions même posséder la mine. Il me semble qu'il est un peu tard pour poser cette question alors qu'il y a déjà eu des centaines de millions de dollars, littéralement, qui ont été investis, et en particulier des fonds publics. J'aimerais sonder l'opinion autour de la table à ce sujet.

M. Orlikow: Je ne préconise pas une seconde que nous ayons des douzaines de témoins, que nous prolongions le débat; par contre, quiconque a lu le long article *The Globe and Mail* au sujet de Steve Roman, le chapitre d'un livre, paraît-il, aura pu constater que de très sérieuses accusations sont faites, des allégations et le fait que M. Roman aurait ignoré les règles les plus élémentaires de sécurité, et ainsi de suite. Je ne vois rien de mal à ce que certaines personnes souhaitent parler de cela, demander que, tout en procédant à la privatisation, nous nous assurions d'incorporer dans le projet de loi les dispositions nécessaires pour que l'opération, qu'il s'agisse d'exploitation minière ou de raffinage, soit la plus sûre

[*Text*]

I did not suggest Pat Atkinson because I thought Mr. McArthur had more actual experience, but if it you would rather have Pat Atkinson than Doug McArthur, okay. I would like to see them both, but I want to co-operate with the committee by not insisting on long lists of witnesses.

Mr. Ravis: I agree with Mr. Orlikow that Doug McArthur, who was a minister of the NDP government during the days when they became involved in the industry as a Crown corporation, could certainly shed some light on the reasons they went into it in the first place and certainly make some comment on privatization today.

Mr. Orlikow has just reminded us of the question of safety. I am certainly not going to argue with anyone who wants to raise some issues concerned with safety. But if we are going to get into the whole question of whether we should even be in the uranium mining business at all in Canada, then it seems to me that is going against the intent of the bill and we would waste a lot of time.

Mr. Orlikow: That is certainly not my intention. That question can and probably should be debated elsewhere. But I accept we are dealing here with a proposal to reorganize these companies and privatize them. I have no intention of dragging the discussions out.

Mr. Hawkes: Maybe we could go at it a piece at a time. Is everybody in agreement that we should have the United Steelworkers of America and the Energy and Chemical Workers Union? There is some difference in the names.

Some hon. members: Agreed.

Mr. Hawkes: Could we let the United Steelworkers of America choose the people they prefer to send instead of us trying to decide? The same with the Energy and Chemical Workers Union.

Mr. Kempling: The reality is that Mr. Girard represents the Ontario people, and Mr. Stevens represents some of the Saskatchewan people. The Energy and Chemical Workers are strictly from Saskatchewan. If we have representation from Ontario and Saskatchewan in steel and either Mr. Gauthier or Mr. Baskin, or both at the same time, it would cover the labour side of it quite adequately. Then Doug McArthur, who is a knowledgeable former minister, might be able to give us some—

Mr. Hawkes: I was going to suggest the financial day might be the right time to bring Mr. McArthur. If there

[*Translation*]

possible. Nous ne préconisons pas un nombre très élevé de témoins qui amènera ce Comité à siéger indéfiniment.

Je n'ai pas proposé Pat Atkinson car j'ai pensé que M. McArthur avait davantage d'expérience dans le domaine, mais si vous préférez avoir Pat Atkinson plutôt que Doug McArthur, je suis d'accord. J'aimerais les entendre tous les deux, mais je veux également faire preuve de collaboration en n'insistant pas sur une longue liste de témoins.

M. Ravis: Je suis d'accord avec M. Orlikow que Doug McArthur, qui a été ministre au gouvernement néo-démocrate à l'époque où celui-ci est devenu partie prenante dans l'industrie avec une société d'État, pourrait certainement jeter de la lumière sur les raisons pour lesquelles ce gouvernement s'est engagé dans ce domaine au départ et, assurément, il pourrait présenter certaines idées sur la privatisation d'aujourd'hui.

M. Orlikow vient de nous rappeler la question de la sécurité. Je ne m'opposerai certainement pas à quiconque souhaite soulever des points de sécurité. Par contre, si nous allons aborder la question de savoir si nous devrions même être dans le domaine de l'exploitation minière de l'uranium au Canada, il me semble alors que nous irions à l'encontre de l'intention du projet de loi et perdrions beaucoup de temps.

M. Orlikow: Ce n'est certainement pas mon intention. Cette question pourra être débattue ailleurs, et elle le sera probablement. J'accepte le fait que nous parlons ici d'une proposition pour la réorganisation de ces sociétés et leur privatisation. Je n'ai nullement l'intention d'éterniser le débat.

M. Hawkes: Peut-être que nous pourrions prendre les choses une à la fois. Tout le monde est-il d'accord pour que nous entendions le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique et le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie? Les noms sont quelque peu différents.

Des voix: D'accord.

M. Hawkes: Pourrions-nous laisser le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique choisir les gens qu'ils préfèrent envoyer plutôt que d'essayer nous-mêmes de décider? Il en va de même pour le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie.

M. Kempling: En réalité, M. Girard représente les gens de l'Ontario, et M. Stevens certaines personnes de la Saskatchewan. Par contre, les travailleurs de l'énergie et de la chimie sont strictement de la Saskatchewan. Si nous avons des représentants de l'Ontario et de la Saskatchewan en métallurgie, ainsi que M. Gauthier ou M. Baskin, ou les deux à la fois, cela couvrirait bien le côté main-d'oeuvre. Ensuite, Doug McArthur, ancien ministre et personne bien informée, pourrait nous donner certains. . .

M. Hawkes: J'allais dire que le jour où on abordera la question financière pourrait être le bon moment

[*Texte*]

was to be an argument with Burns Fry Limited, that would be the day for us to have it.

Mr. Kempling: Well, he says any time except May 31 to June 7.

• 1625

Mr. Hawkes: Back to the next grouping, John Veldhuis, Fort Granby Monitoring Committee, is on two lists. List number two had the mayors of Newcastle, Port Hope and Blind River. Naming the mayors was not necessarily that they would come on behalf of those towns, but they would be contacted because they have elected office and would send the best witness they wanted. It seems to me we are on more solid ground if we approach communities through the mayor's office to ask them if they want to come themselves or have a group chairman or even researcher who could make the best presentation to committee. Is that acceptable?

Mr. Orlikow: I do not know. We made the inquiries and, as noted on my list, there are four names there, and we were advised the best person was John Veldhuis.

Mr. Hawkes: I would assume him, and then contact the three mayors for anybody else they want to send.

Mr. Orlikow: If he is agreeable. If you want to call somebody else, it is okay with me.

Mr. Hawkes: So Veldhuis is in, and then go to the three mayors to see if they have anybody they think would represent them well.

I do not know how you feel about MLAs from Saskatchewan, but my experience is that you are getting into dangerous waters when you start inviting provincial elected people out of legislatures. There is bound to be an argument inside the Saskatchewan legilsature. Provincial fights should be fought in the province, not brought to our table, at least at that level. We probably should not bring any of those first three names.

Mr. Kempling: I agree. I would have a great deal of difficulty with those people. I cannot remember any time on any committee where we have brought sitting provincial MLAs to discuss federal legislation. We are probably going to get good information from the labour side, which is what we are interested in, and that will float over into the employee safety aspect as well. With Mr. Veldhuis and the municipal authorities, plus Mr. McArthur, that should be good.

Mr. Hawkes: The two last names, Norm Rubin and John Willis, I had no objection, provided I have in my hand a piece in writing from groups like this about the bill. I need persuading they will come and talk to us about the bill, and the suggestion was all they had to do

[*Traduction*]

d'entendre M. McArthur. S'il faut qu'il y ait un débat avec Burns Fry Limitée, c'est ce jour-là que nous devrions l'avoir.

M. Kempling: Eh bien, il est disposé à venir n'importe quand, sauf entre le 31 mai et le 7 juin.

M. Hawkes: Pour revenir au groupe suivant, John Veldhuis, du Comité de surveillance de Fort Granby, se trouve sur deux listes. La deuxième liste propose les maires de Newcastle, Port Hope et Blind River. Le fait de nommer les maires ne veut pas forcément dire qu'ils viendraient en personne représenter leur ville, mais plutôt qu'on s'adresserait à eux, à titre de représentants élus, et qu'ils enverraient les témoins de leur choix. Il me semble que nous sommes en terrain plus solide si nous nous adressons aux communautés par l'intermédiaire du bureau du maire pour leur demander s'ils veulent venir eux-mêmes ou envoyer un président de groupe, ou même un chercheur, qui pourrait présenter au Comité le meilleur exposé possible. Cela est-il acceptable?

M. Orlikow: Je ne sais pas. Nous nous sommes renseignés et, d'après ma liste, il y a quatre noms, c'est John Veldhuis qui est la personne la plus appropriée, nous a-t-on dit.

M. Hawkes: Disons qu'il y aurait lui, ainsi que trois autres témoins au choix des trois maires contactés.

M. Orlikow: S'il est d'accord. Si vous voulez convoquer quelqu'un d'autre, je suis d'accord.

M. Hawkes: Nous avons donc M. Veldhuis, puis nous nous adresserons aux trois maires pour savoir qui ils pensent les représenterait le mieux.

Je ne sais pas ce que vous pensez des députés provinciaux de la Saskatchewan, mais l'expérience m'a appris qu'inviter des représentants élus provinciaux est assez dangereux. Un débat à l'intérieur de l'assemblée législative de la Saskatchewan est inévitable. Les différends provinciaux devraient être réglés au niveau de la province, et non pas amenés devant nous, tout au moins, pas à ce niveau. Nous ne devrions probablement convoquer aucun des trois premiers noms.

M. Kempling: Je suis d'accord. Je vois mal ces gens. On n'a jamais, de mémoire, convoqué devant un comité des députés provinciaux pour discuter d'une loi fédérale. Nous aurons probablement des renseignements valables du côté de la main-d'oeuvre, ce qui nous intéresse réellement, et cela débordera naturellement aussi sur l'aspect sécurité des employés. Avec M. Veldhuis et les autorités municipales, ainsi que M. McArthur, cela devrait suffire.

M. Hawkes: Pour les deux derniers noms, Norm Rubin et John Willis, je ne vois aucune objection, à condition d'avoir en mains un document écrit par ces groupes au sujet du projet de loi. Je veux être certain que leurs propos porteront sur le projet de loi et tout ce qu'ils ont à

[*Text*]

was contact the clerk in writing with something that would tell us if it is the bill they want to talk about.

If we invite people to come before committee who do not talk about the bill, you have a long list of possibilities and you are picking a couple and offending a whole bunch more. If they have good reason to want to talk about the bill, I think they should defend it, give us something.

Mr. Orlikow: I cannot say I agree with everything Greenpeace has proposed, but they have been very active. They would like to come, and I think their record is such we ought to let them make a presentation.

• 1630

Mr. Hawkes: Is it reasonable to ask them to give us a clear idea of what it is they want to say about the bill?

Mr. Kempling: Yes.

Mr. Orlikow: Is it reasonable to look at it and say we do not want to hear that?

Mr. Hawkes: No. If they want to comment on the bill then we are in different ballpark.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I have no objection to that. In other words, we do not say, yes, we are going to invite them or, no, we are not going to invite them, we leave that until. . .

The Chairman: We will table the documents and see if they are dealing with the bill or not at the appropriate time.

Mr. Hawkes: Okay. Mr. Chairman, if Norm Rubin from Energy Probe and John Willis from Greenpeace wanted to submit a brief, we could look at it. After reading it, if you feel it is worthwhile to bring them before the committee, and that the brief is pertinent to the bill, then we can bring them forward. Otherwise we will still have the advantage of their brief. Perhaps the clerk could write or call them.

The Chairman: We now have the pleasure and the honour to have with us the Hon. Don Mazankowski, Deputy Prime Minister and Minister Responsible for Privatization and Regulatory Affairs. I will ask Mr. Mazankowski to introduce some government officials. I understand you have a brief statement to make which will allow time to ask questions. Go ahead, Mr. Mazankowski.

Hon. Don Mazankowski (Deputy Prime Minister and President of the Queen's Privy Council for Canada): Thank you very much, Mr. Chairman. I have with me Janet Smith, Deputy Minister in charge of Privatization and Regulatory Affairs. We also have Mr. Ken Stein, Serge Dupont, and Claire Scullion here to provide information and background with respect to the legislation, namely Bill C-121.

[*Translation*]

faire, c'est de signaler par écrit à la greffière que c'est du projet de loi qu'ils parleront.

Si nous acceptons d'entendre des gens qui ne vont pas parler du projet de loi, la liste des possibilités est longue et en en choisissant quelques-uns, on risque d'en vexer beaucoup d'autres. S'ils ont de bonnes raisons de parler du projet de loi, j'estime qu'ils devraient défendre leur point.

M. Orlikow: Je ne peux pas dire que je suis d'accord avec tout ce que Greenpeace a proposé, mais c'est un organisme qui a été très actif. Il souhaiterait venir témoigner et, compte tenu de ses réalisations, je crois que nous devrions l'inviter.

M. Hawkes: Est-il raisonnable de leur demander de nous exposer à l'avance et en détail ce qu'ils pensent du projet de loi?

M. Kempling: Oui.

M. Orlikow: Mais est-il raisonnable dans ce cas-là de décider, toujours à l'avance, que leur exposé ne nous intéresse pas?

M. Hawkes: Non. Mais s'ils veulent commenter le projet de loi, c'est une autre paire de manches.

M. Orlikow: Monsieur le président, je n'ai aucune objection à cela. Autrement dit, ce n'est pas aujourd'hui que nous déciderons si nous allons ou non les inviter; nous attendrons. . .

Le président: Nous attendrons de recevoir les documents pour voir s'ils portent directement sur le projet de loi, et c'est alors que nous déciderons.

M. Hawkes: Très bien. Monsieur le président, si Norm Rubin d'Energy Probe et John Willis de Greenpeace voulaient soumettre un mémoire, nous serions disposés à le lire et, si nous le jugions intéressant, parce qu'il touche directement le projet de loi, nous pourrions les inviter à comparaître. S'ils ne comparaissent pas, nous aurions de toute façon leur mémoire. La greffière voudra peut-être communiquer avec eux.

Le président: Nous avons maintenant le plaisir et l'honneur d'accueillir l'honorable Don Mazankowski, vice-premier ministre et ministre chargé de la privatisation et des affaires réglementaires. Monsieur Mazankowski, voulez-vous nous présenter vos collègues. Je sais que vous avez une déclaration, après quoi nous pourrons vous poser des questions. Monsieur Mazankowski, vous avez la parole.

L'honorable Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé de la Reine du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. À ma gauche se trouve Janet Smith, sous-ministre chargée de la privatisation et des affaires réglementaires. Nous accompagnent également Ken Stein, Serge Dupont et Claire Scullion, qui pourront vous donner des renseignements sur le projet de loi C-121.

[*Texte*]

Mr. Chairman, I am pleased to appear before you in my capacity as Minister Responsible for Privatization and Regulatory Affairs. The legislation before you, Bill C-121, concerns the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited. It provides the federal government with the authority to proceed with the Government of Saskatchewan in a plan announced jointly on February 22, 1988, to first merge and then privatize Eldorado Nuclear Limited and the Saskatchewan Mining Development Corporation.

As you are probably aware, this bill follows long, careful, complex discussions, preparations and negotiations. The government took the time necessary to find the best opportunity for Eldorado. Between 1985 and 1986 the Canada Development Investment Corporation and its financial advisers contacted more than 80 potential investors.

CDIC and the Crown Management Board of Saskatchewan started exploring a joint privatization initiative in the spring of 1986. After two years of complex negotiations the result was the February 22 announcement and subsequently this legislation.

The SMDC-Eldorado privatization is just another transaction in an ongoing process that has led to better management of the country's resources. The role of government has been reshaped to meet the reality of the fast-paced change in our society. Privatization has also played an important part in our drive to restore fiscal stability, a practical alternative to higher debt and taxes.

• 1635

The importance of this bill is one reason why I would hope, Mr. Chairman, that your committee will give it thoughtful but speedy referral back to the House. This should be facilitated in part because the Liberal Party has long supported the privatization of Eldorado Nuclear. When the shares of Eldorado were transferred to the CDIC in 1983, the Liberal government of the day signaled they too recognized the obvious.

Ownership of Eldorado Nuclear was no longer necessary to achieve a public policy purpose. The reason was key public policy objectives were being met not through public ownership but through a legislative and regulatory framework, which governs the entire industry. Mr. Chairman, that will continue to be the case when this bill is passed into law. This privatization will have no effect on the applicability or enforcement of the Atomic Energy Control Act, and the regulations that protect the health and safety of workers and the public with respect to radioactive substances.

Likewise, exports of uranium will continue to be monitored and controlled through the licencing and

[*Traduction*]

Monsieur le président, c'est avec plaisir que je prends la parole devant vous en ma qualité de ministre responsable de la privatisation et des affaires réglementaires. Le projet de loi qui est déposé a trait à la réorganisation et à l'aliénation éventuelle d'Eldorado Nucléaire Limitée. Il dote le gouvernement fédéral des pouvoirs nécessaires pour mettre de l'avant un plan qu'il a annoncé le 22 février dernier, conjointement avec le gouvernememt de la Saskatchewan et qui vise à fusionner puis à privatiser Eldorado Nucléaire Limitée et la Saskatchewan Mining Development Corporation.

Comme vous le savez, ce projet de loi est le fruit de longs préparatifs et de négociations soignées et ardues. Nous avons pris le temps qu'il fallait pour trouver ce qu'il y avait de mieux pour Eldorado. Entre 1985 et 1986, la Corporation de développement des investissements du Canada, la CDIC, et ses conseillers financiers ont communiqué avec plus de 80 investisseurs potentiels.

C'est au printemps de 1986 que la CDIC et la Crown Management Board of Saskatchewan ont commencé à explorer la possibilité de privatiser conjointement la société. Les deux années de négociations ardues ont abouti à l'annonce du 22 février et au projet de loi dont vous avez copie.

La privatisation de la SMDC et d'Eldorado Nucléaire Limitée n'est qu'une des opérations d'un processus continu qui débouche sur une meilleure gestion de nos ressources nationales. Le rôle du gouvernement a été repensé pour épouser les changements rapides de l'heure. La privatisation a aussi joué un rôle important dans nos efforts pour restaurer la stabilisation financière. Il s'agit d'une option plus pratique que l'endettement et la perception d'impôts plus élevés.

C'est parce que ce projet de loi est important que j'espère que vous l'adopterez rapidement à la Chambre. Je sais que le Parti libéral est depuis longtemps un tenant de la privatisation d'Eldorado Nucléaire Limitée. Lorsque les actions d'Eldorado sont passées à la CDIC en 1983, nos prédécesseurs ont déclaré admettre, eux aussi, l'évidence.

Il n'était plus nécessaire que le gouvernement soit propriétaire d'Eldorado Nucléaire Limitée pour réaliser les objectifs de la politique gouvernementale, puisque c'était déjà chose faite, non pas grâce à la propriété publique, mais bien grâce au cadre législatif et réglementaire régissant toute l'industrie. Monsieur le président, c'est encore vrai aujourd'hui et cela continuera de l'être. La privatisation n'influera pas sur l'administration de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique et le règlement connexe qui protège la santé et la sécurité des travailleurs et du public contre les matières radioactives.

De la même façon, les exportations d'uranium continueront d'être surveillées et contrôlées grâce aux

[*Text*]

permit systems operated by the Atomic Energy Control Board and the Department of External Affairs in accordance with Canada's nuclear non-proliferation policy. Industrial relations, and occupational health and safety at company sites will continue to be governed by the Canada Labour Code.

So, Mr. Chairman, the regulatory environment remains unchanged. What will change is the future outlook for these two companies. Together, Eldorado and SMDC will create a world-class uranium mining and refining corporation with a much brighter future.

It will lead to more rational development of mines, since Eldorado and SMDC will be able to join forces and focus on low-cost projects, and capital and other resources will be allocated more efficiently, thus assuring enhanced economic and financial returns. Privatization will also result in the rationalization of operational activities, including production, inventory management, and marketing, to achieve maximum efficiency and benefits.

As well, privatization will ensure that the new enterprise competes fairly with other producers, and that its investments are subject to private sector criteria of profitability. Finally, privatization will offer employees and other individual investors an opportunity to participate in the ownership of a world-class resource enterprise while maintaining Canadian majority ownership and control.

In negotiating this agreement, we understood the importance of Eldorado's refining capability in terms of jobs, and the security of energy supply for the province of Ontario. The operation of the facilities and the ongoing business relationship with Ontario Hydro have for a number of years been carried out on a commercial basis. That, of course, will continue.

That must be reassuring to all members, because the best way to protect jobs and security of energy supply for Ontario is surely to ensure that Eldorado's processing facilities are commercially viable, and owned by a viable, competitive enterprise—which is exactly what we have achieved in this transaction.

I would now wish comment briefly on the actual transaction. The assets of Eldorado and SMDC will be transferred to the new company at the fair market value, in return for securities including promissory notes and shares. Share sale will be achieved over a period of up to 7 years, with the intention of 30% being offered within 2 years, 60% in 4 years, and 100% in 7 years.

[*Translation*]

mécanismes d'émission de licences et de permis d'extraction de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et du ministère des Affaires extérieures, conformément à la ligne de conduite adoptée par le Canada en matière de non-prolifération des armes atomiques. Les relations industrielles, tout comme la santé et la sécurité au travail dans les usines de la société, continueront d'être assujetties au Code canadien du travail.

Ainsi, monsieur le président, les règlements seront appliqués comme avant. Ce sont surtout les perspectives d'avenir des deux sociétés qui changeront. Ensemble, Eldorado Nucléaire Limitée et la SMDC produiront une société d'extraction et de raffinage de l'uranium de classe mondiale avec de bien meilleures perspectives d'avenir.

Puisque Eldorado et la SMDC pourront unir leurs forces et concentrer leurs efforts sur des projets à faibles coûts, il en résultera une mise en valeur plus rationnelle des mines. En outre, les ressources d'immobilisations et autres seront réparties de façon plus efficiente, ce qui permettra de mieux garantir un rendement économique et financier supérieur. La privatisation donnera également lieu à la rationalisation des activités d'exploitation, y compris la production, la gestion des stocks et la commercialisation, ce qui permettra de maximiser la rentabilité.

De plus, grâce à la privatisation, la nouvelle entreprise pourra soutenir la concurrence loyale des autres producteurs. Ses investissements seront assujettis aux critères de rentabilité du secteur privé. Enfin, la privatisation offrira aux employés et à d'autres investisseurs privés l'occasion de devenir actionnaires d'une entreprise de ressources de classe mondiale, dont la majorité des capitaux seront contrôlés par des Canadiens.

En négociant cet accord, nous avons vu à quel point la capacité de raffinage d'Eldorado Nucléaire Limitée était importante pour garantir les emplois et l'approvisionnement énergétique en Ontario. Depuis nombre d'années, des relations permanentes ont été établies avec Hydro-Ontario et les usines ont été exploitées à des fins commerciales. Tout cela se maintiendra évidemment.

C'est très rassurant pour tous les membres du Comité, puisque la meilleure façon de protéger les emplois et de garantir l'approvisionnement énergétique en Ontario, c'est sans aucun doute de faire en sorte que les usines de traitement d'Eldorado soient rentables et qu'elles appartiennent à une entreprise viable et concurrentielle. D'ailleurs, c'est tout à fait ce que nous avons réussi à faire grâce à cette opération.

Permettez-moi de faire quelques brefs commentaires au sujet de l'aliénation comme telle. Les éléments d'actif d'Eldorado Nucléaire et de la SMDC seront cédés à la nouvelle société à leur juste valeur marchande, en contrepartie de valeurs mobilières, dont des billets et des actions. La vente des actions va se prolonger sur une période de sept ans, c'est-à-dire que 30 p. 100 d'entre elles seront offertes dans les deux prochaines années, 60 p. 100

[*Texte*]

The proceeds of this transaction that go to Eldorado, including repayment of the promissory notes and shares, will be used to discharge Eldorado's obligations including its debt. The securities of the new company will constitute a valuable asset of Eldorado, and the government is optimistic that the proceeds from these securities will be sufficient to cover all of Eldorado's obligations.

The Board of Directors and financial advisers at CDIC recommended the privatization as the best opportunity for Eldorado. A letter to my predecessor, the Hon. Barbara McDougall, from Mr. Darcy McKeough, Chairman of CDIC, was publicly released on February 22, and I believe is included in your background material. I should also point out that Mr. McKeough will be pleased to appear before this committee to elaborate on the CDIC recommendation.

• 1640

Mr. Chairman, having referenced some of the speeches made in the House, I recognize that one of the issues of great concern to all members is waste management. Responsibility for the management of low-level radioactive waste will be assigned to the new company, consistent with the federal policy assigning primary responsibility to the producer. The new company will operate the waste sites under the regulatory supervision of the Atomic Energy Control Board, and the transaction will not affect the regulatory framework and its standards.

The government, as sole shareholder of Eldorado since 1944, recognizes its financial responsibility with respect to existing waste. It will contribute to the funding of a solution to ongoing waste management on the basis of a cost-sharing agreement with the new company. All costs incurred in connection with future waste will be paid by the new company.

Our government is committed to involving local communities in the development of a waste-management solution. It is for this reason we established a task force on waste disposal, which reported to the Minister of State for Forestry and Mines in December 1987.

The report of the task force is currently under review in the Department of Energy, Mines and Resources. The Eldorado-SMDC merger in no way affects this process. I must say it is encouraging to note that Eldorado has recently announced its plan to close the Port Granby waste management site by June 30, 1988. This decision is subject to the approval of the Atomic Energy Control Board.

Finally, Mr. Chairman, there is the issue of job security. The new company will take over all the

[*Traduction*]

dans les quatre prochaines années, et la totalité devra avoir été vendue d'ici sept ans.

Le produit de cette opération, y compris le remboursement des billets, servira à payer les dettes d'Eldorado. Les valeurs mobilières de la nouvelle société représenteront un avantage précieux pour Eldorado. Le gouvernement croit fermement que le produit de l'aliénation de ces valeurs suffira à payer toutes les dettes d'Eldorado.

Le conseil d'administration et les conseillers financiers de la Corporation de développement des investissements du Canada ont déclaré que la privatisation sera dans le meilleur intérêt d'Eldorado. Une lettre de M. Darcy McKeough, président de la CDIC, adressée à mon prédécesseur, l'honorable Barbara McDougall, a été rendue publique le 22 février dernier et fait partie des documents que je vous ai fournis. M. McKeough se fera certainement un plaisir de comparaître pour vous expliquer cette recommandation de la CDIC.

Monsieur le président, si l'on se reporte à certains des discours qui ont été tenus en Chambre, on ne peut nier l'importance que représente pour tous la question de la gestion des déchets. Il incombera à la nouvelle société de veiller à la gestion des déchets à faible radioactivité, conformément à la politique fédérale qui confie aux producteurs la principale responsabilité en cette matière. La nouvelle société exploitera les sites d'enfouissement des déchets en vertu des règlements établis par la Commission de contrôle de l'énergie atomique. L'aliénation n'influera ni sur le cadre ni sur les normes de réglementation.

En tant que seul actionnaire d'Eldorado depuis 1944, le gouvernement reconnaît sa responsabilité financière en ce qui concerne les déchets déjà existants. Il participera au financement d'une solution au problème que pose la gestion des déchets dans le cadre d'un accord de partage des frais avec la nouvelle société. Cette dernière assumera ultérieurement tous les coûts engagés pour la gestion des déchets qu'elle aura produits elle-même.

Notre gouvernement est déterminé à faire participer les localités intéressées à l'élaboration d'une solution pour la gestion des déchets. C'est pourquoi nous avons créé un groupe de travail chargé de l'élimination des déchets, groupe qui a présenté un rapport au ministre d'État (Forêts et Mines), en décembre 1987.

Le ministère d'Énergie, Mines et Ressources examine actuellement le rapport de ce groupe de travail. La fusion d'Eldorado et de la SMDC n'aura aucun effet sur cet examen. Il est encourageant de constater qu'Eldorado a annoncé, la semaine dernière, qu'elle n'avait plus l'intention d'utiliser le site de gestion des déchets de Port Granby, d'ici le 30 juin 1988. Il ne lui reste plus qu'à soumettre cette décision à l'approbation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Enfin, monsieur le président, parlons de la sécurité d'emploi. La nouvelle société prendra en charge toutes les

[*Text*]

operations of both Eldorado and SMDC, including mining, refining, conversion and research and development. Job security in these operations is not expected to be affected. For both companies, administration and exploration functions may be subject to rationalization, as a result of the merger.

If there is however any duplication of employee functions, selection of staff by the new company will give equal consideration to eligible employees of both Eldorado and SMDC. Employees of Eldorado not offered a position with the new company will receive fair and equitable severance packages. On the other hand, the job security of the vast majority of employees will be improved through both the privatization and the Canada-U.S. Free Trade Agreement.

The Free Trade Agreement provides that Canada will be exempt from any U.S. restrictions on the enrichment of foreign uranium, starting January 1, 1989. This will remove a major threat to the Canadian industry, and significantly enhance the commercial, financial and employment prospects of not only the new corporation but also the entire industry, which employs over 5,000 people across this country.

Mr. Chairman, I trust these few comments will provide an adequate overview of the bill we are dealing with, and the transaction that lies behind it. As government, we believe it is a good deal for Eldorado, and a fair and commercially sound transaction for the government of Canada.

It has been carefully negotiated, and is being recommended by competent and respected business people. We have taken care to ensure that public policy objectives will continue to be met. As I said earlier, Mr. Chairman, we would hope this legislation can be reviewed and analysed thoughtfully and thoroughly, but quickly, so we can continue with the job of building a truly world-class Canadian-owned company.

Mr. Chairman, together with the able assistance of my deputy, Janet Smith, I will be pleased to try to answer any questions or elaborate on any points you or other committee members may wish to bring forth.

Mr. Kempling: Mr. Minister, let me first say to Janet Smith—I assume you are responsible for putting this book together—I have been here 16 years and I have never seen a bill presented in such a way as this. It is absolutely first class. If we had more legislation presented this way, I could almost guarantee it would get through the House an awful lot faster, at least through committees. Good marks for someone who put it together, I am sure under your direction.

• 1645

In your comments, Mr. Minister, you talked of creating a world-class integrated uranium mining processing corporation. Could you expand on that? What do you

[*Translation*]

activités d'Eldorado et de la SMDC, y compris l'extraction, le raffinage, la conversion, la recherche et le développement. On ne s'attend pas à ce que les emplois dans ces domaines-là soient touchés. Toutefois, la fusion pourrait entraîner la rationalisation des activités d'administration et de prospection des deux sociétés.

En cas de chevauchement des tâches accomplies par les employés, la nouvelle société accordera des chances égales aux employés admissibles d'Eldorado et de la SMDC. Les employés d'Eldorado qui ne se voient pas offrir de poste dans la nouvelle société bénéficieront d'indemnités équitables de cessation d'emploi. Par ailleurs, la privatisation et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis contribueront à améliorer sensiblement la sécurité d'emploi de la vaste majorité des employés.

L'Accord de libre-échange prévoit qu'à compter du 1er janvier 1989, le Canada ne sera pas assujetti aux restrictions sur l'enrichissement de l'uranium étranger qu'imposent les États-Unis. Cette disposition permet de rassurer l'industrie canadienne et favorise sensiblement l'avenir commercial et financier ainsi que les perspectives d'emploi de la nouvelle société certes, mais aussi de l'industrie tout entière, industrie qui emploie plus de 5,000 personnes partout au pays.

Monsieur le président, j'espère vous avoir donné un bon aperçu du projet de loi et de la transaction qu'il prévoit opérer. Nous croyons qu'il s'agit d'une bonne affaire pour Eldorado et d'une opération juste et rentable pour le gouvernement du Canada.

La transaction a été négociée avec soin et recommandée par des gens d'affaires compétents et respectés. En outre nous avons tout fait pour nous assurer que les objectifs de la politique gouvernementale continueront d'être respectés. Je répète que j'espère que ce projet de loi pourra être examiné rapidement, pour que nous puissions nous concentrer sur la création d'une société canadienne de classe mondiale.

Monsieur le président, grâce à la compétence de mon adjointe, Janet Smith, je répondrai volontiers à vos questions aussi en détail que possible.

M. Kempling: Monsieur le ministre, j'imagine que c'est Mme Smith qui a été chargée de la compilation de ce livre. Or, en 16 ans, je n'ai jamais vu de projet de loi présenté de façon aussi exhaustive. Vos documents sont de premier ordre. Si on nous présentait aussi bien les autres projets de loi, je peux presque vous assurer que la Chambre, ou du moins ses comités, les adopterait beaucoup plus rapidement. Félicitations à ceux qui, sous votre gouverne, ont compilé ces documents.

Monsieur le ministre, vous avez parlé de créer une société de classe mondiale d'extraction et de transformation de l'uranium. Pouvez-vous nous en parler

[*Texte*]

mean by that? From where we are now, where do we want to go?

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, I think we are one of the largest suppliers of uranium in North America with Eldorado. It has been in the mining and processing business for many, many years. It operates a uranium mill and mine in Rabbit Lake in northern Saskatchewan; it owns one-sixth of the world's largest capacity uranium mine; it operates Canada's only uranium refinery and conversion plants; and it ranks among the four largest uranium companies in the world.

As we all know, however, in the global market it is a competitive business. We want to build upon the expertise and the experience we have had. There needs to be the best utilization of resources that we are capable of putting together. With what was seen here in terms of the amalgamation and the subsequent privatizations, we saw the potential of two excellent corporations that would complement each other in terms of providing a broader range of services and, perhaps, an enhancement in productivity.

With the amalgamation with the Saskatchewan Mining Development Corporation, what is important is the fact that between the two companies, they take over some of the world's richest resources—the combination of the availability of those resources; the expertise for refining and conversion; and the strengthening of the market capabilities of these two. It puts this corporation clearly into the regime of a world-class organization that will position itself in such a way that it can compete with the best in the world.

Marketing is perhaps the key. By the complementary elements of the two organizations in a single marketing force, I think that marketing, productivity, keeping the unit costs down—all of those things—are inherent in this transaction. It is for this reason that I believe it was recommended.

Mr. Kempling: Can you give us any indication of the extent of the gold reserves indicated in the assets? Is it intended to develop those to their fullest or will they be spun off at a future date?

Ms Janet Smith (Deputy Minister, Office of Privatization and Regulatory Affairs): It is a very small part of the total company. It is intended that it will be part of the merger. What the new board of directors and new shareholders decide to do with it is up to them.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I would like to thank the Deputy Prime Minister for taking the time to come here this afternoon. I was pleased to hear, Deputy Prime Minister, that Eldorado announced last week its plan to decommission the Port Granby waste management site by June 30. What is going to transpire from there? Where is it going to go?

[*Traduction*]

un peu plus? Qu'entendez-vous par là? Comment entendez-vous y arriver avec ce qui existe actuellement?

M. Mazankowski: Monsieur le président, Eldorado est l'un des plus grands fournisseurs d'uranium en Amérique du Nord. Cette société fait dans l'extraction et la transformation de l'uranium depuis déjà de nombreuses années. Elle exploite la mine et l'usine de broyage d'uranium à Rabbit Lake, au nord de la Saskatchewan; son usine d'uranium représente le sixième de la capacité mondiale d'extraction; elle exploite les seules usines canadiennes de raffinage et de transformation de l'uranium; enfin, elle fait partie des quatre grandes entreprises d'uranium au monde.

Mais nous savons tous que le marché mondial est extrêmement concurrentiel. Or, nous voulons bâtir à partir de nos connaissances, de nos expériences et de nos compétences. Autrement dit, il faut pouvoir utiliser nos ressources de notre mieux. C'est donc à la lumière des diverses fusions et privatisations qui ont eu lieu au Canada, que nous avons cru déceler ce potentiel chez ces deux excellentes sociétés canadiennes, et que nous avons cru comprendre qu'elles pourraient se compléter l'une l'autre et offrir une gamme beaucoup plus vaste de services, ce qui ultimement accroîtrait leur productivité.

Ce qui est important dans la fusion d'Eldorado avec la SMDC, c'est que ces deux entreprises fusionnées arriveront à exploiter certaines des ressources les plus riches du monde; elles vont pouvoir combiner leur accès à ces ressources, les compétences qu'elles ont acquises dans le raffinage et dans la transformation de la matière et renforcer la place qu'elles pourraient occuper sur le marché mondial. La nouvelle société sera donc nettement de classe mondiale et pourra donc faire face aux plus grands concurrents du globe.

La clef du succès, c'est sans doute la commercialisation. En conjuguant les éléments forts des deux organismes, on en fait une force unique de commercialisation; autrement dit, les facteurs de commercialisation, de productivité et de baisse du coût unitaire font tous partie intégrante de la transaction. Voilà pourquoi nous l'avons recommandée.

M. Kempling: Pouvez-vous nous dire ce que représentent les réserves d'or dans les éléments d'actif? A-t-on l'intention de les exploiter à fond ou de les réserver pour plus tard?

Mme Janet Smith (sous-ministre, Bureau de la privatisation des affaires réglementaires): Les réserves d'or ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble de la société. Elles feront évidemment partie de la fusion. Il reviendra donc au nouveau conseil d'administration et aux nouveaux actionnaires de décider de leur avenir.

M. MacLellan: Monsieur le président, je remercie le vice-premier ministre d'avoir pris le temps de comparaître cet après-midi. J'ai appris avec plaisir qu'Eldorado avait annoncé, la semaine dernière, son projet de ne plus utiliser le site de gestion des déchets de Port Granby, à partir du 30 juin prochain. Qu'allez-vous faire de ces déchets? Où allez-vous les mettre?

[*Text*]

The funding for clean-up is evidently allotted for. The government pays a certain percentage of the first $100 million and then it pays all the rest. How fast is this waste clean-up going to be carried out? Where is the waste going to be stored? When is the government going to be in a position to state and designate a permanent site for low-level waste?

• 1650

Mr. Mazankowski: A couple of things, Mr. Chairman. First of all, this has to be conducted subject to the approval of the Atomic Energy Control Board. I understand that the inactive site would be managed and operated by the new company. I am told waste will be stored safely in drums at the plant until recycling. As I said earlier, there has been a comprehensive task force that has studied this whole matter in some detail.

The issue is currently being considered by the Minister of Energy, Mines and Resources and there have also been some recommendations from the standing committee, which, I believe, have to be responded to by some time in the middle of June or something like that. There has also been a clear indication on the part of the government to work together with the communities involved to try to resolve this issue. It is a very complex and costly issue that has to be resolved, but there is clearly a firm commitment by government to work together with all parties to try to resolve it in a satisfactory fashion.

The removal of the waste to a new site would require the implementation of a publicly acceptable siting process. I am sure that it would be a process that would have to be undertaken with the utmost of consultation and the involvement of the various communities. Mr. Chairman, while I cannot give you a specific answer, I think the intention and the mechanisms are clearly in place to deal with the issue.

I think this whole approach to waste management is based upon two factors. Firstly, the federal government, as owner of Eldorado Nuclear, has to share its portion of the burden of responsibility in terms of cleaning up wastes that were created up until this particular time. Secondly, it is pretty clear in the letter of intent and the terms of the agreement that the new company will be responsible for waste manegement and the handling of it after it becomes operational.

I think those points are fairly clear. In addition, the $25 million that has been provided for in this letter of intent by the federal government is clearly part and parcel of that ongoing commitment.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, the government has stated in the legislation that it would be responsible for further liabilities of Eldorado Nuclear. Is there a similar

[*Translation*]

On a déjà décidé comment financer les coûts de nettoyage. Le gouvernement devra payer un certain pourcentage des 100 premiers millions de dollars que coûtera le nettoyage, et assumer tous les coûts supplémentaires. Combien de temps durera ce nettoyage? Où allez-vous garder les déchets? Quand le gouvernement sera-t-il en mesure de désigner un site d'enfouissement permanent pour les déchets à faible radioactivité?

M. Mazankowski: Je voudrais soulever quelques points, monsieur le président. Tout d'abord, il faut que la Commission de contrôle de l'énergie atomique donne son autorisation. Je crois comprendre que le site d'enfouissement inactif sera géré et exploité par la nouvelle société. On me dit que les déchets seront entreposés de façon sécuritaire dans des réservoirs, à l'usine, jusqu'au moment du recyclage. Je le répète, un groupe de travail polyvalent a étudié en détail toute cette question.

Cette dernière fait également l'objet présentement d'une étude de la part du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et le Comité permanent a aussi déposé des recommandations auxquelles, je crois, on apportera une réponse vers le milieu du mois de juin. Il semble évident de la part du gouvernement qu'on veuille bien travailler avec les collectivités intéressées pour tenter de résoudre la question. Ce sera un exercice très complexe et très coûteux, mais le gouvernement s'est fermement engagé à travailler de concert avec tous les parties pour tenter de trouver une solution satisfaisante.

Le transport des déchets vers un nouveau site d'enfouissement nécessite l'adoption d'un processus d'enfouissement que peut accepter le public. Je suis certain que ce processus doit être entrepris avec la pleine participation des diverses collectivités qui ont été consultées. Monsieur le président, même si je ne puis vous donner une réponse précise, j'estime que l'intention et les mécanismes sont de toute évidence prévus pour traiter cette question.

La façon d'aborder la question des déchets se fonde sur deux facteurs. Premièrement, le gouvernement fédéral, en tant que propriétaire d'Eldorado Nucléaire, doit partager une partie du fardeau de sa responsabilité pour ce qui est de nettoyer les déchets qui ont été produits jusqu'à une certaine date. Deuxièmement, il est assez clair dans la lettre d'intention et dans les modalités de l'entente que la nouvelle société sera responsable de la gestion des déchets et de leur manutention dès qu'elle deviendra opérationnelle.

Ce sont là des dispositions assez claires. De plus, la lettre d'intention mentionne que le gouvernement fédéral prévoit 25 millions de dollars qui feront partie de son engagement permanent.

M. MacLellan: Monsieur le président, le gouvernement déclare dans la loi qu'il sera responsable des dettes futures d'Eldorado Nucléaire. Est-ce qu'il y a une disposition

[*Texte*]

provision in the mirror legislation being presented to the legislature in Saskatchewan whereby the Saskatchewan government will be responsible for unforeseen liabilities or liabilities that may become evident of the Saskatchewan Mining Development Corporation?

Mr. Mazankowski: I am told, Mr. Chairman, that we have not seen their legislation at this particular time. I am not sure whether it is in the agreement or if the letter of intent covers that.

Ms Smith: It would not be the Saskatchewan government in the letter of intent. It is the new company that takes on its own contingencies. If there are contingencies that relate to what either company did before, they would be worked out in the final negotiations. As far as I know, the only really big one that has come up has been the waste management one.

Mr. MacLellan: Just on the basis of the evaluation of the assets, Burns Fry said that the two companies were evaluated from a discounted cashflow basis rather than an asset basis. I just wondered why that was. Would not the fact that the Saskatchewan Mining Development Corporation paid out or had lower royalties affect that? When you look at the assets as being relatively the same in both companies, it seems that the actual percentage accorded Eldorado Nuclear—38%—is rather low.

• 1655

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, my understanding is that one of the important elements which was considered in the evaluation of this is based upon the value of the ore reserves, and my understanding is that in the case of the SMDC it was determined that the valuation of the ore reserves was of considerable magnitude and this was what tilted the scale in favour of the kind of proportion we have. To me, this is the most important element. There may be other considerations that I am not aware of.

Ms Smith: You will no doubt want to talk to Burns Fry about that when they come, as well as the methodology of how you get to the valuation.

Relating to the royalty question as well as doing a discounted cashflow, as I understand it, they also looked at what the new company would look at and that assumes taxation—income tax from the federal government, the royalty payments as a company—so I think those were removed as considerations through the evaluation process.

I should also say that while Burns Fry did it for us, Warberg did it for Saskatchewan independently, using different methods and their own numbers. Obviously, there are negotiations at the end, but you know you have a deal when both those numbers independently arrived at

[*Traduction*]

semblable dans le même genre de loi que dépose le gouvernement de la Saskatchewan à l'Assemblée législative de cette province, ce gouvernement sera-t-il responsable des dettes imprévues ou des dettes qui pourraient survenir à la Saskatchewan Mining Development Corporation?

M. Mazankowski: On me dit, monsieur le président, qu'à ce jour nous n'avons pas encore vu leurs lois. Je ne sais pas si cela fait partie de l'entente ou si la lettre d'intention en tient compte.

Mme Smith: Il ne serait pas question du gouvernement de la Saskatchewan dans la lettre d'intention. C'est la nouvelle société qui est responsable de ses propres imprévus. S'il y a des imprévus qui sont liés à ce qu'a fait une autre société auparavant, on en décidera au moment des négociations finales. Que je sache, la seule éventualité importante qui a été soulevée c'est la gestion des déchets.

M. MacLellan: Au sujet de l'évaluation des éléments d'actif, Burns Fry déclare que les deux sociétés ont été évaluées en se fondant sur des ressources d'autofinancement actualisées plutôt que sur une base d'éléments d'actif. Je me demande pourquoi. Le fait que la Saskatchewan Mining Development Corporation a payé ou avait des redevances moins élevées n'influence-t-il pas la situation? Si on tient compte du fait que les éléments d'actif sont relativement les mêmes pour les deux sociétés, il me semble que le pourcentage réel accordé à Eldorado nucléaire—38 p. 100—est plutôt bas.

M. Mazankowski: Monsieur le président, je crois comprendre qu'un des éléments importants dont on a tenu compte dans l'évaluation de cette situation se fonde sur la valeur des réserves de minérai. Je crois comprendre également que dans le cas de la SMDC, on s'est fondé sur la valeur des réserves de minerai qui étaient beaucoup plus considérables et c'est pourquoi la balance a penché en notre faveur de ce genre de répartition. À mon avis, il s'agit de l'élément le plus important. Il y a peut-être d'autres considérations que je ne connais pas.

Mme Smith: Vous voudrez sans doute en discuter avec les représentants de Burns Fry lorsqu'ils comparaîtront, et leur parler également de la méthodologie utilisée pour faire cette évaluation.

Pour ce qui est des redevances et des ressources d'autofinancement actualisées, si j'ai bien compris, on a examiné ce que la nouvelle société envisagerait et ça suppose bien sûr la fiscalité—les impôts du gouvernement fédéral, les paiements de redevances en tant que société—par conséquent au cours du processus d'évaluation on n'a pas tenu compte de ces considérations.

Je dois ajouter que même si Burns Fry a fait le travail pour nous, Warberg a fait un travail indépendant pour la Saskatchewan, en utilisant d'autres méthodes et ses propres chiffres. Il y a bien sûr des négociations vers la fin, mais on sait qu'on a une entente lorsque les chiffres

[*Text*]

are close enough that there is something to negotiate. So it is sort of two independent sources that. . .

Mr. MacLellan: Just on investment in the new company, is it the intention of this legislation that any group, including pension plans, be able to invest in the new company?

Mr. Mazankowski: Yes, subject to the limitations that are enshrined in the legislation. Yes. As a matter of fact, I think the whole purpose of this is to make it as broad and as accessible as possible and I would think that would be one of the investors the company would clearly be looking at.

We would hope that employees would have an opportunity to invest in the future of their company in a direct way. That would have to be, in our view, one of the more laudable objectives.

Janet tells me clause 16 covers that in rather specific terms.

Mr. MacLellan: Yes. I am just concerned that if something went wrong, the pensions plans are very vulnerable investments.

Mr. Mazankowski: When we talked about pension plans, they have a pretty healthy pensiion plan with a balance of some $53 million, I understand, so it may be a good opportunity.

Mr. Orlikow: I want to come back to the question of the valuation of this company. We are proposing to privatize it but we do not know how much Eldorado Nuclear is worth and if the government has any information on this, we certainly do not have it. It would help very much if the minister would table with the committee the valuation of Eldorado which was done for the government by their financial advisers, Burns Fry.

Can we get that information so we can try to understand the value of Eldorado and get the same kind of evaluation of the value of the Saskatchewan Mining Development Corporation?

• 1700

Mr. Mazankowski: As was pointed out earlier, we would expect the committee to call Burns Fry and Warberg to have them go through the evaluation process.

In terms of what it is worth on the books as far as the government is concerned, the public accounts show it with a value of $308 million, and of course we know there are existing debts as of December 31, 1987, of some $604 million. Clearly we would expect this committee to pass judgment on that, and I suspect they will be frank, forthright and forthcoming in terms of outlining how they arrived at the figures and the percentage that this letter of intent and legislation is based on.

[*Translation*]

calculés de façon indépendante sont presque les mêmes et permettent de négocier. Il s'agit donc en quelque sorte de deux sources distinctes. . .

M. MacLellan: Au sujet des investissements de la nouvelle société, est-ce que cette loi prévoit que n'importe quel groupe, y compris les fonds de pension, pourrait y investir?

M. Mazankowski: Oui, sous réserve des restrictions prévues dans la loi. Oui. De fait, le but véritable de la loi est de rendre les investissements aussi accessibles que possible, et ce sera bien sûr l'un des investisseurs que la société pourra examiner.

Nous espérons que les employés auront l'occasion d'investir directement dans l'avenir de leur société. Ce serait, à notre avis, un des objectifs les plus louables de cette société.

Janet me dit que l'article 16 le mentionne expressément.

M. MacLellan: Oui. Si quelque chose n'allait pas, et c'est justement ce qui m'inquiète, les fonds de pension représentent des investissements très vulnérables.

M. Mazankowski: Lorsque nous avons discuté de fonds de pension, nous avons vu que la société avait un régime de pension en assez bon état avec un solde de quelque 53 millions de dollars, par conséquent ce pourrait être une bonne occasion.

M. Orlikow: Je voudrais revenir sur la question de l'évaluation de cette société. Nous nous proposons de la privatiser, mais nous en savons pas combien vaut Eldorado Nucléaire et si le gouvernement le sait, nous ne savons certainement rien à ce sujet. Ce sera très utile si le ministre pouvait nous communiquer l'évaluation d'Eldorado faite par les conseillers financiers du gouvernement, Burns Fry.

Pouvons-nous obtenir ces renseignements afin de mieux comprendre la valeur d'Eldorado et obtenir aussi le même genre d'évaluation pour la Saskatchewan Mining Development Corporation?

M. Mazankowski: Comme on l'a souligné plus tôt, nous pensons bien que le Comité va demander à Burns Fry et à Warberg de venir parler du processus d'évaluation.

Pour ce qui est de la valeur comptable en ce qui concerne le gouvernement, les comptes publics attribuent à l'entreprise une valeur de 308 millions de dollars et nous savons, évidemment, que l'endettement au 31 décembre 1987 était de quelque 604 millions de dollars. Nous nous attendons, bien sûr, à ce que votre Comité se prononce là-dessus et j'imagine que les évaluateurs vont faire preuve de toute la franchise nécessaire en décrivant la méthode qu'ils ont suivie pour en arriver aux chiffres en question et au pourcentage sur lequel se fondent la lettre d'intention et le projet de loi.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: The problem is that the evaluation done is on a discounted cashflow basis, which is somewhat different from other evaluations, which are based on assets and liability, because cashflow attempts to project earnings into the future, and that is, to say the least, pretty iffy. It would be very helpful if we could get the evaluation made for the government by Burns Fry and by the other company before they appear before us.

Mr. Mazankowski: I guess we all have given expertise in given fields, and I am sure that Burns Fry have expertise in their particular field as does Warberg, but I think in the final analysis all those expert opinions are probably diminished by the fact that the final value will be determined by the value of the shares in the market place.

If it is a good company, and this particular merger is in the best interests of the industry, and if employees are excited about it, and the people in Canada and potential investors are excited about it, that would be the determining factor as to what the shares are worth. My sense is that from a government point of view and a taxpayer's point of view, we should be doing everything in our power to encourage that.

Mr. Orlikow: In the annual report of 1987 for the Saskatchewan company, a 5% share of the Cigar Lake mine was sold for $7.1 million, making the value of the mine at least $350 million. That is just for one mine.

Given this kind of value, why is Eldorado being talked down in terms of the value? Why was it necessary to put in such sweeteners as the assumption of the two companies' debts and the provision for environmental clean up being paid for mostly by the federal government? Even *The Financial Post* said the companies should be sold as is.

We wonder why the government is keeping the value of the two companies sort of a secret, and just saying it will be decided by the value of the shares. We want to avoid the B.C. Resources situation, where shares issued at $6 now sell for 83¢. We are concerned about the value put on this company.

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, as we indicated earlier, these valuations have been placed by experts in their given field. I am not sure, I am not an expert in mining and certainly not an expert in uranium mining, but I suspect that different ore bodies have different values, and I think that to just pull a mine out of the air without quantifying in terms of what its productivity or capability is really tends to be somewhat misleading, with respect.

I think you have to look at it in a scientific and thorough way, based upon the valuation of the output of that potential and the value of that ore body. My sense is

[*Traduction*]

M. Orlikow: L'ennui, c'est que l'évaluation se fonde sur le flux monétaire actualisé alors que les autres évaluations se fondent en général sur l'actif et le passif. Le flux monétaire vise la projection des gains dans l'avenir, ce qui est passablement hypothétique, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce serait très utile que nous puissions obtenir l'évaluation faite pour le gouvernement par Burns Fry et par l'autre compagnie avant que ces deux sociétés viennent témoigner devant nous.

M. Mazankowski: J'imagine que nous avons tous donné des conseils d'experts dans divers domaines et je suis sûr que Burns Fry est un expert dans son domaine particulier, tout comme Warberg, mais je pense qu'en dernière analyse, ces opinions d'experts sont rendues un peu moins sûres par le fait que la valeur définitive sera déterminée par la valeur des actions sur le marché.

S'il s'agit d'une bonne entreprise, si cette fusion particulière est conforme aux meilleurs intérêts de l'industrie, si les employés y trouvent leur avantage, tout comme les Canadiens en général et les investisseurs éventuels, tous ces facteurs détermineront la valeur des actions. A mon avis, au point de vue du gouvernement et au point de vue des contribuables, nous devrions faire notre possible pour favoriser tous ces facteurs.

M. Orlikow: Dans le rapport annuel 1987 de la compagnie de la Saskatchewan, on peut lire qu'une part de 5 p. 100 de la mine de Cigar Lake a été vendue 7,1 millions de dollars, ce qui donne à la mine une valeur d'au moins 350 millions de dollars. Et c'est là une seule mine.

Étant donné une telle valeur, pourquoi veut-on minimiser la valeur d'Eldorado? Pourquoi a-t-il fallu créer des attirances telles que la prise en charge de l'endettement des deux sociétés et le paiement par le gouvernement fédéral de la plus grande partie des frais du nettoyage de l'environnement? Selon *The Financial Post* lui-même, les deux sociétés devraient être vendues en l'état.

Nous nous demandons pourquoi le gouvernement entoure d'un certain secret la valeur des deux entreprises, en se contentant de dire que cette valeur sera décidée par la valeur des actions. Nous voulons éviter la situation de B.C. Resources, où des actions vendues 6$ à l'époque se vendent maintenant 83c. Nous trouvons inquiétante la valeur attribuée à cette société.

M. Mazankowski: Monsieur le président, comme nous l'avons dit plus tôt, ces évaluations ont été faites par des gens qui sont des spécialistes de leur domaine. Je n'en suis pas sûr, puisque je ne suis pas un spécialiste des mines, encore moins des mines d'uranium, mais j'imagine que les différents gisements possèdent des valeurs différentes et que, malgré tout le respect que je vous dois, c'est quelque peu trompeur d'évoquer une mine quelconque sans dire quelle en est la productivité ou la capacité.

A mon avis, il nous faut voir la situation d'une manière scientifique et dans son ensemble, en nous fondant sur l'évaluation de la production éventuelle et de

[*Text*]

that—as Janet Smith just indicated—you had two different, independent groups working independent of one another and they came up with the same—very close to the same—conclusions. Now I think that they are clearly the experts, and in governments you have to rely on experts in the field with the best of intentions, and that is precisely what has happened. That is why we have a committee process and the legislative process. We would expect that throughout that process you will probably be convinced, as our officials have been convinced, that, given the advice and the recommendations of the Canadian Development Investment Corporation, based upon the advice of experts in the field, this represents a good deal.

• 1705

Mr. Orlikow: The bill says in connection with the operation of the Competition Act that it will not override the application of the Competition Act and review the filings under the merger provisions of the Act. We know there was a great deal of controversy in the 1970s about the way in which the uranium cartel worked. Yet here we have in this proposal the promotion of a significant merger in the uranium field without fully, we believe, grasping the competitive issues involved.

The new company will be the biggest player in the field that has been characterized by uncompetitive aspects such as sweetheart contracts, government stock-piling and almost unlimited favourable treatment in taxation matters. Now, it was conservative Members of Parliament in the 1970s who were amongst the loudest calling for an investigation. When the investigation was undertaken by the then director of investigation, Mr. Bertrand, he found that Canadian uranium companies were conspiring to lessen competition in Canada in 1981. These charges were later dropped after an Ontario Supreme Court decision that said Eldorado Nuclear was immune from prosecution. To this day, the public has never had access to that report.

I ask whether you would now release the report so that we will finally be able to examine the evidence of the cartel that was operating at that time in order to see whether this bill will do anything to permit further the cartel to operate or not.

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, Mr. Orlikow has just given a very ringing endorsement of the work of conservative Members of Parliament. This demonstrates how objective they are when they go about their task. Yes, they were very instrumental in bringing this thing to the public forum. I think the member is quite correct in that the evidence filed with the Attorney General at that time for the purposes of conducting the prosecution were not a

[*Translation*]

la nature du gisement. Ce que je constate, comme Janet Smith vient de le dire, c'est que deux groupes différents et indépendants travaillant indépendamment l'un de l'autre en sont venus aux mêmes conclusions, à peu de choses près. Il s'agit manifestement d'experts et, malgré les meilleures intentions du monde, les gouvernements doivent pouvoir s'appuyer sur des experts et c'est précisément ce qui s'est passé. C'est pour cela que nous avons les comités et le processus législatif. Nous croyons que ce processus vous convaincra, comme il a convaincu nos fonctionnaires, qu'il s'agit là d'une bonne affaire si l'on se fonde sur les conseils et les recommandations de la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se fonde elle-même sur les conseils des spécialistes du domaine.

M. Orlikow: Pour ce qui est de l'application de la Loi sur la concurrence, le projet de loi précise que ses propres dispositions ne l'emportent pas sur l'application de la Loi sur la concurrence et qu'il n'y aura pas d'examen des propositions soumises en vertu des dispositions de la loi qui régissent les fusions. Nous savons que de grandes controverses ont eu lieu au cours des années 1970 au sujet du fonctionnement du cartel de l'uranium. Pourtant, le présent projet de loi annonce une fusion importante dans le domaine de l'uranium sans que soient examinées à fond, d'après nous, les questions de concurrence qui se posent.

La nouvelle société constituera l'entreprise la plus importante d'un domaine qui se caractérise par des éléments contraires à la concurrence, par exemple les contrats de compérage, l'accumulation de stocks par le gouvernement et un traitement fiscal favorable qui n'a presque pas de limite. Or, ce sont les députés conservateurs qui, au cours des années 1970, ont insisté le plus pour la tenue d'une enquête. Lorsque l'enquête a été entreprise par le directeur des enquêtes d'alors, M. Bertrand, celui-ci a conclu que les sociétés d'uranium canadiennes conspiraient pour réduire la concurrence au Canada en 1981. Ces accusations ont été abandonnées après une décision de la Cour suprême de l'Ontario selon laquelle Eldorado Nucléaire était à l'abri d'une poursuite. Jusqu'à présent, le public n'a jamais eu accès à ce rapport.

Je vous demande aujourd'hui si vous n'allez pas publier ce rapport, pour que nous puissions enfin examiner la preuve du cartel qui fonctionnait à ce moment pour que nous puissions voir aussi si le présent projet de loi est de nature à empêcher ou non que le cartel continue de fonctionner.

M. Mazankowski: Monsieur le président, M. Orlikow vient d'applaudir très fort le travail des députés conservateurs. Cela démontre l'objectivité que ceux-ci apportent à leur travail. C'est vrai qu'ils ont beaucoup contribué à porter cette affaire au grand jour. Le député a raison: la preuve soumise alors au procureur général en vue d'une poursuite n'était pas du domaine public étant donné qu'Eldorado est une société de la Couronne.

[*Texte*]

matter of public record by virtue of the fact that Eldorado is a Crown corporation.

I am not aware of whether or not that information is available. What I am aware of is that when this government amended the Competition Act in 1986, it corrected the deficiency that was inherent at that time, which explicitly states that agents of the Crown are bound by the act. I think that for a Crown corporation, the deficiency that was in existence at that time has indeed been corrected.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, you did not answer my question as to whether you would agree to—

Mr. Mazankowski: I said I did not know. I did not know whether it was possible.

Mr. Orlikow: Would you look into it? If it is not possible, could we arrange so that some of the people who work in the Bureau of Competition Policy who worked on the report could appear before the committee?

Mr. Mazankowski: The committee is master of its own house. It if wants the people from the Department of Consumer and Corporate Affairs or the Bureau of Competition Policy to appear before this committee, they certainly can. I would be the last person to stand in their way.

Mr. Orlikow: A major concern of environmentalists and others in this deal is the disposal of nuclear waste and, in particular, the problems associated with Eldorado Nuclear's Port Hope refinery and the downsides.

In this bill you are proposing to take a major share, 75%, and to clean up and decommission this waste. . . and the first $100 million spent on this waste disposal. This raises a number of questions. How much is the total clean-up bill at Port Hope esimated to be? We have heard some calculations as high as $600 million.

• 1710

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, we have heard those figures but I am not sure whether they are substantiated.

Ms Smith: It depends on where they decide to put it.

Mr. Mazankowski: That is right. It really depends where the site might be established.

Mr. Orlikow: Clearly, Mr. Minister, if we are privatizing this company and we are saying it is going to be a good deal for the investors, of course it is going to be a much better deal for the investors if the government takes virtually all the responsibility for the cost of the clean-up. We are going to pay for 75% of the first $100 million, that leaves the privatized company just paying

[*Traduction*]

Je ne sais pas si cette information peut être obtenue. Ce que je sais c'est que, lorsque le présent gouvernement a modifié la Loi sur la concurrence en 1986, il a corrigé le défaut que comportait alors la loi, c'est-à-dire la mention explicite que les agents de la Couronne sont liés par la loi. Pour ce qui est des sociétés de la Couronne, cette carence a été effectivement corrigée.

M. Orlikow: Monsieur le ministre, vous n'avez pas répondu à ma question: acceptez-vous. . .

M. Mazankowski: J'ai dit que je ne le sais pas. Je ne sais pas si c'est possible.

M. Orlikow: Allez-vous examiner la question? Si ce n'est pas possible, pourrions-nous faire en sorte que certains membres du Bureau de la politique de concurrence qui ont travaillé à l'élaboration du rapport témoignent devant notre Comité?

M. Mazankowski: Le Comité est maître de sa destinée. S'il veut faire comparaître des fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations ou du Bureau de la politique de concurrence, il est tout à fait libre de le faire. Je serais le dernier à m'y opposer.

M. Orlikow: Une des principales préoccupations des environnementalistes et d'autres personnes, au sujet de cette affaire, touche à la gestion des déchets nucléaires et, en particulier, aux problèmes associés à l'usine de raffinage d'Eldorado Nucléaire à Port Hope et à ses affluents.

Par le projet de loi, vous envisagez d'assumer une part importante, soit 75 p. 100, du coût des opérations de nettoyage et de payer la première tranche de 100 millions de dollars consacrés à cette gestion des déchets. Cela soulève plusieurs questions. A combien évalue-t-on la totalité des frais de nettoyage pour Port Hope? Selon des calculs que l'on nous a communiqués, cela pourrait atteindre 600 millions de dollars.

M. Mazankowski: Monsieur le président, ce sont là des chiffres que j'ai entendus, mais je ne suis pas sûr qu'ils soient bien étayés.

Mme Smith: Cela dépend de l'endroit que l'on choisira.

M. Mazankowski: Exactement. Cela dépend vraiment de la localisation du site d'enfouissement.

M. Orlikow: De toute évidence, monsieur le ministre, si nous privatisons cette société et si nous prétendons que ce sera une bonne affaire pour les investisseurs, l'affaire sera bien meilleure si le gouvernement se charge de la presque totalité des frais de nettoyage. Nous allons payer 75 p. 100 des 100 premiers millions de dollars, ce qui ne laisse que 25 millions de dollars à payer par la compagnie

[*Text*]

$25 million and we are going to pay for all the rest. Surely we should know what the estimate is when we are talking about doing this.

Mr. Mazankowski: Well, it is based upon the fact the waste was created by a corporation solely owned by the Crown and that liability exists. The formula is very clear. The first $2 million will be paid by the new company. The next $98 million will be shared on the basis of the new company, $23 million, and the federal government $75 million, and any costs in excess of $100 million to be paid by Canada. Surely you would not want to strap a new company with covering an obligation created by owners who, if I am to take it from your comments, did not do a good job of controlling waste. It does not reflect very well upon a Crown corporation discharging its obligations. Because it is owned by the Government of Canada, liability exists for sins of the past.

Mr. Orlikow: It seems to me that what we are saying is heads they win, tails we lose.

Mr. Mazankowski: If you were an investor in this company, would you want to invest in it if you might have to face an undocumented or an unlimited liability for the clean-up of radioactive waste committed by a previous owner? You would surely want to allow for it in some way, shape or form, or else you would want to ensure the liabilities were placed upon the shoulders of those who were responsible. That is so axiomatic I find it strange you would even raise it.

Mr. Orlikow: Well, we just think there should be some much more specific estimate of the responsibilities and the cost. Why is this agreement between the company and the federal government not included in Bill C-121 as a statutory guarantee instead of being a part of the letter of intent between Saskatchewan and Canada?

Mr. Mazankowski: I am not sure. I guess it was felt it was not needed. These are the kinds of things that are conditions of an agreement that really will form part and parcel of the transaction. There are certain things deemed appropriate and necessary to be legislated. I think there has been a clear acknowledgement this formula is workable and desirable.

Mr. Orlikow: It seems to us that in clause 5 of the bill you make binding provisions on new companies' articles of incorporation in respect to shareholding limits of 20% and 5% for foreign companies guaranteeing the head office would be in Saskatchewan that could have made a similar statutory guarantee concerning the environmental clean-up.

• 1715

Mr. Mazankowski: Just to respond to that, I think when you are dealing with ownership and constraint of

[*Translation*]

privatisée et nous allons payer tout le reste. De toute évidence, nous devrions posséder une évaluation avant de prendre un tel engagement.

M. Mazankowski: Cela se fonde sur le fait que les déchets ont été créés par une société détenue exclusivement par la Couronne et sur le fait que cette responsabilité existe. La formule est très nette. Les deux premiers millions de dollars seront payés par la nouvelle société. Les 98 millions de dollars suivants seront partagés par la nouvelle société, à raison de 23 millions de dollars, et par le gouvernement fédéral 75 millions de dollars, et tous les coûts dépassant 100 millions de dollars seront payés par le Canada. Vous ne voudriez sûrement pas obliger une nouvelle société à s'acquitter d'une obligation créée par des propriétaires qui, d'après vos propres commentaires, n'ont pas fait du beau travail en matière de gestion des déchets. Les sociétés de la Couronne doivent s'acquitter de leurs obligations. Puisque l'affaire appartient au gouvernement du Canada, c'est lui qui est responsable des péchés du passé.

M. Orlikow: En somme, pile ils gagnent, face, nous perdons.

M. Mazankowski: Si vous deviez investir dans cette entreprise, aimeriez-vous assumer une responsabilité non documentée ou limitée pour le nettoyage des déchets radioactifs produits par l'ancien propriétaire? Vous voudriez sûrement que cela soit réglé de quelque manière ou encore vous voudriez que la responsabilité revienne à qui de droit. C'est tellement évident que je suis étonné de vous entendre soulever cette question.

M. Orlikow: Nous croyons tout simplement qu'il devrait y avoir une évaluation plus précise des responsabilités et des coûts. Pourquoi cet accord entre la société et le gouvernement fédéral ne fait-il pas partie du Projet de loi C-121 à titre de garantie statutaire plutôt que de faire partie d'une lettre d'intention échangée entre la Saskatchewan et le Canada?

M. Mazankowski: Je ne suis pas certain. C'est probablement que cela n'a pas été jugé nécessaire. Il s'agit là en somme, des conditions d'une entente qui font vraiment partie intégrante de la transaction. Il y a des éléments qu'il est nécessaire ou souhaitable d'annexer à la loi. On a reconnu clairement que cette formule est pratique et souhaitable

M. Orlikow: Dans l'article 5 du projet de loi, vous incorporez des dispositions obligatoires sur les articles d'établissement des sociétés nouvelles pour limiter à 20 p. 100 et à 5 p. 100 les actions des sociétés étrangères et garantir ainsi la présence du siège social en Saskatchewan. Une garantie statutaire analogue aurait pu régir le nettoyage de l'environnement.

M. Mazankowski: Pour répondre à cela, à mon avis, lorsqu'il est question de la propriété, des limites de la

[*Texte*]

ownership and articles of incorporation, I think it is really quite different from. . .

If you were to put paragraph 5.(7)(g) into the legislation then you would be in a situation where you would probably have to put all the other conditions in and you would have a piece of legislation that would be unwieldy, with respect. I am not sure if there are any other specific reasons why that would be excluded. Anything further to add to that?

The Chairman: In June, nothing before June.

Mr. Kempling: At least.

Mrs. Sparrow: It is all that nuclear heat.

Mr. Kempling: Either that or BS, one or the other.

Mr. Taylor: It certainly sounds like an excellent arrangement to me, but there are three questions I would like to get some information on.

I notice the company lost $64 million in 1986, and I am wondering if the amalgamation and the privatization has taken a look at the causes of the loss at that time because I notice there is also a $16 million profit in 1987. I wonder if we could have some comments on that.

I will ask all three and it will save a little time. My second question is, is there any public money going into this operation either as a loan or as a grant? And my third question is, are there any potential new markets and any adverse effect on any present Canadian company? Sometimes I have had an experience where government has helped one company and it has destroyed another. If you could give any comments on those, I would appreciate it.

Mr. Mazankowski: In answer to your first question, Mr. Taylor, I think we had a situation of depressed prices and there has been some strengthening and recovery and essentially, I believe that would account for the bulk of the turnaround.

Is there any government assistance or government funding being provided—only to the extent that what you see in regard to the money the Government of Canada has invested in Eldorado and the arrangements within this agreement are for the government to get its money out of Eldorado and through the merger, to establish it as a going concern.

Really, what we are doing here is the government is facilitating a corporation to help itself get out of the burden of debt and to align itself with another going concern that together will result in a state-of-the-art industry that will be a world-class miner, processor and refiner.

Insofar as potential new markets and your concern about the fact that by assisting Eldorado and/or SMDC, are there any new markets, I suppose there are always new markets but I am not sure of any that are staring us in the face.

[*Traduction*]

propriété et des articles de fondation, c'est passablement différent de. . .

S'il fallait incorporer la disposition 5.(7)g) à la loi, il faudrait sans doute aussi ajouter toutes les autres conditions, ce qui, je me permets de le dire, rendrait le texte pas mal encombrant. Je ne sais pas s'il y a ou non d'autres raisons précises de l'écarter. Autre chose sur ce point?

Le président: En juin, rien avant juin.

M. Kempling: Au plus tôt.

Mme Sparrow: C'est toute cette chaleur nucléaire.

M. Kempling: Ou bien c'est de la foutaise.

M. Taylor: Il me semble bien que c'est un excellent arrangement, mais il y a trois questions que j'aimerais voir précisées.

Je constate que la société a perdu 64 millions de dollars en 1986 et je me demande si, en vue de la fusion et de la privatisation, on a examiné les causes de la perte subie à ce moment-là, car je constate aussi un profit de 16 millions de dollars en 1987. J'aimerais entendre des commentaires à ce sujet.

Je vais poser mes trois questions pour épargner du temps. La deuxième est la suivante: y a-t-il des deniers publics qui sont infusés dans cette opération sous la forme d'un prêt ou d'une subvention? Et voici ma troisième question: y a-t-il de nouveaux marchés éventuels et des effets négatifs sur des sociétés canadiennes existantes? Il est déjà arrivé que le gouvernement, en aidant une entreprise, en détruise une autre. J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

M. Mazankowski: En réponse à votre première question, monsieur Taylor, je crois que nous avons eu une situation de prix à la baisse. Il y a eu par la suite un raffermissement et une remontée et c'est ce qui explique, à mon avis, l'essentiel du revirement constaté.

Le gouvernement fournit-il une aide au financement? Seulement dans la mesure où le gouvernement du Canada a investi dans Eldorado et selon l'entente, le gouvernement retire son argent d'Eldorado et, par la fusion, il crée une entreprise prospère.

En réalité, le gouvernement aide ici une société à sortir de son endettement et à lier son sort à celui d'une autre entreprise prospère, ce qui aura pour résultat une industrie ultra-moderne qui jouera dans le monde un rôle de premier plan au titre des opérations minières, de la transformation et du raffinage.

Pour ce qui est des nouveaux marchés éventuels et des répercussions de l'aide fournie à Eldorado ou à la SMDC, tout d'abord j'imagine qu'il y a toujours de nouveaux marchés mais je n'en vois pas qui s'annoncent avec évidence.

[*Text*]

I think what we are doing here is putting in place a corporation that will be able to preserve and maintain its market share and again, by the government facilitating the merger and the privatization, to allow it to be more competitive, more productive and to build upon the expertise that these two companies have in common.

I think it is a marriage which will produce highly desirable benefits to the employees, to the corporation and to the nation. Mr. Chairman, the free trade agreement signed with the United States, and the provision with regard to the uranium section, I think certainly augurs well for the future of the industry.

• 1720

I think all those elements will allow this company to forge ahead, and allow the government of Canada to recover its investment, and hopefully a little bit more.

Mr. Taylor: Do you know of any adverse effect on any present Canadian company?

Mr. Mazankowski: I can not imagine there would be, because you are really not creating a new company. You really have two existing companies in the market place, and perhaps the merger will result in more competitive industry. I do not think there is anything wrong with this.

Mr. Ravis: I would like to welcome the deputy Prime Minister, and the deputy minister. In Saskatchewan, we are very excited about this particular privatization venture, because, first of all, we have the largest uranium-mining industry in the country, if not the world. It has certainly been very good to us in terms of job creation, but the fact we will see this new venture headquartered in Saskatchewan is certainly exciting to us, with potentially some additional employees.

Just picking up on a comment about Cigar Lake, which Mr. Orlikow was mentioning earlier, this is now probably the richest ore body of uranium in the world. It is so rich they are probably going to have to look at some type of robotic mining devices, because it does not allow miners to actually get too close to this deposit.

I also think the University of Saskatchewan is interested in becoming involved in some of the research and development efforts involved with this new development. I just want to say to the deputy Prime Minister that it is a pretty exciting thing for us in Saskatchewan, and particularily in Saskatoon, part of my riding, because it is certainly going to mean more jobs, and I think the opportunity of people to invest in it.

Let me get back to the point about CDIC checking with a number of potential investors. They apparently approached some 80 different potential investors—I would presume companies—in Canada and around the world. I

[*Translation*]

Ce que nous voulons faire, c'est créer une société qui pourra conserver et maintenir sa part du marché et, encore une fois, par l'aide apportée par le gouvernement à la fusion et à la privatisation, de permettre à cette société de se montrer plus concurrentielle et plus productive et de s'appuyer sur les compétences que ces deux sociétés possèdent en commun.

A mon avis, c'est un mariage qui produira des avantages très souhaitables pour les employés, pour la société et pour le pays. Monsieur le président, l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis et la disposition qui intéresse l'uranium, tout cela, à mon sens, augure bien pour l'avenir de l'industrie.

Je pense que tous ces éléments vont permettre à la société d'aller de l'avant, qu'ils vont aussi permettre au gouvernement du Canada de recouvrer son investissement et même un peu plus.

M. Taylor: Etes-vous au courant de quelque effet négatif sur l'une ou l'autre des sociétés canadiennes actuelles?

M. Mazankowski: Je ne peux pas en imaginer car il ne s'agit pas vraiment de créer une nouvelle compagnie en réalité, ce sont deux sociétés qui existent sur le marché et peut-être la fusion aura-t-elle pour résultat une industrie plus concurrentielle. Je ne vois aucun mal à cela.

M. Ravis: J'aimerais souhaiter la bienvenue au vice-premier ministre et au sous-ministre. En Saskatchewan, cette initiative particulière de privatisation suscite beaucoup d'espoir car, tout d'abord, nous possédons la plus grande industrie d'extraction d'uranium du pays, sinon du monde. Elle nous a certes été très avantageuse sur le plan de la création d'emploi, mais le fait que le siège social de cette nouvelle entreprise sera situé en Saskatchewan a quelque chose de très excitant pour nous puisqu'il promet, en somme, de nouveaux employés.

Pour revenir aux commentaires que M. Orlikow a faits un peu plus tôt au sujet de Cigar Lake, c'est probablement là, aujourd'hui, le plus riche gisement de minerai d'uranium qui existe dans le monde. La concentration est tellement grande qu'il va probablement falloir envisager des dispositifs d'extraction robotiques car les mineurs ne peuvent pas s'approcher trop près de ce dépôt.

Je pense aussi que l'Université de la Saskatchewan est désireuse de participer au travail de recherche et de développement que comporte cette initiative. Je veux seulement dire au vice-premier ministre que c'est quelque chose de passablement excitant pour nous en Saskatchewan et particulièrement à Saskatoon, qui fait partie de ma circonscription, car cela va sûrement entraîner la création de nouveaux emplois et la possibilité d'y investir.

J'aimerais revenir sur l'approche faite par la CDIC auprès de divers investisseurs éventuels. Il semble qu'on ait approché quelque 80 investisseurs éventuels différents—je suppose que ce sont des sociétés—au Canada

[*Texte*]

find it interesting there were so few that expressed an interest. Maybe I am being a little biased. I hate to use the expression we are sitting on a gold mine, because there are some gold shares involved here. . . but an extremely rich uranium deposit, as well as a very rich gold deposit as well, in northern Saskatchewan. I am just curious if the minister could shed any light on this. It is a also question we can ask Burns Fry.

Ms Smith: I think at the time uranium prices were low and there was certainly concern about the waste issue by potential investors, having to manage this. It was a lot of money to do it in a a non-share sale. You would have been talking about selling Eldorado for close to a billion dollars. It is a lot of money.

We never looked for investors for the merged company because we wanted to sell shares. We were convinced we could do this. What we were looking for when we approached the 80 was whether they would be interested in Eldorado by itself, which is a much different kettle of fish than the merged company.

Mr. Ravis: Right. I would certainly agree that combining the two has made it a much more attractive package. I am sure that when these shares are offered in the marketplace, there should be quite a reasonable interest.

I am wondering if you could care to comment on this, either the minister, or the deputy, in terms of what kind of share uptake you think there is going to be in the first couple of years, or is this crystal-ball gazing?

Ms Smith: As my Bay Street friends say, market conditions permitting, and if you tell me what the market is, then I will tell you what we can sell.

• 1725

Mr. Ravis: So you have not had an indication from employees or from pension funds or people like that as to their interest at this stage?

Ms Smith: No, not at this stage. You cannot really do anything until you get the bill passed.

Mr. Ravis: Exactly. One other short question. I am just curious as to how long we as taxpayers, or the federal government, have been pumping money into Eldorado. When did Eldorado get itself into a deficit situation in which it had to be topped up by the federal government? How far back does that go?

Ms Smith: I am not sure we have put money in there for a long time. What has happened is that it has borrowed from banks—in effect on the government's behalf—so that it ended up eating up all its equity by borrowing. We let it borrow, and we lost $140 million in equity in the corporation by the losses they incurred.

[*Traduction*]

et dans le monde. Je m'étonne qu'on ait manifesté si peu d'intérêt. J'ai peut-être quelques préjugés à cet égard. Je n'aime pas dire que nous avons sous nos pieds une mine d'or, puisque c'est un fait qu'il y a ici des actions sur l'or. . . aussi un dépôt d'uranium extrêmement riche, et aussi un dépôt d'or très riche, dans le nord de la Saskatchewan. J'aimerais que le ministre nous éclaire un peu à ce sujet. C'est aussi une question que nous pourrons poser à Burns Fry.

Mme Smith: Je pense que, à ce moment-là, le prix de l'uranium était bas et que les investisseurs éventuels étaient inquiets au sujet de la gestion des déchets. Cela aurait représenté beaucoup d'argent dans une vente autre que par actions. Vendre Eldorado, cela aurait comporté près d'un milliard de dollars. C'est beaucoup d'argent.

Nous n'avons jamais recherché d'investisseurs pour la société fusionnée car nous voulions vendre des actions. Nous étions persuadés que nous pouvions le faire. Ce que nous cherchions, lorsque nous avons abordé les 80, c'était de savoir s'ils s'intéressaient à Eldorado même, ce qui est quelque chose de bien différent de la société fusionnée.

M. Ravis: D'accord. Je suis certes d'accord que la fusion des deux compagnies rend l'affaire beaucoup plus intéressante. Je suis sûr que lorsque ces actions seront offertes sur le marché, elles susciteront passablement d'intérêt.

J'aimerais que le ministre ou le sous-ministre commente la question suivante: Combien d'actions, approximativement, seront-elles achetées les deux premières années? Faut-il être devin pour le savoir?

Mme Smith: Comme disent mes amis de Bay Street, si les conditions du marché le permettent et si vous me dites ce que sera le marché, alors je pourrai vous dire ce que nous pourrons vendre.

M. Ravis: Vous n'avez donc pas pu savoir quel est le degré actuel d'intérêt des employés, des fonds de pension ou d'autres personnes ou établissements de ce genre?

Mme Smith: Non, pas pour l'instant. On ne peut vraiment rien faire avant que le projet de loi ait été adopté.

M. Ravis: C'est juste. Une autre brève question. Depuis combien de temps nous, les contribuables, ou le gouvernement fédéral, plaçons-nous de l'argent dans Eldorado? À quel moment Eldorado s'est-il placé dans une situation déficitaire dont le gouvernement fédéral a dû le tirer? À quand cela remonte-t-il?

Mme Smith: Nous y mettons de l'argent depuis assez peu de temps. L'entreprise a emprunté à des banques—en réalité, au nom du gouvernement—de sorte qu'elle a fini par épuiser tout son avoir propre en emprunts. Nous l'avons laissée emprunter et nous avons perdu 140 millions de dollars d'avoir propre dans la société du fait des pertes subies.

[*Text*]

Mrs. Sparrow: Mr. Chairman, I want to welcome the Deputy Prime Minister, as well as Ms Smith. It is very exciting to see a privatization bill come forward and I look forward to a few more in the near future.

Mr. Mazankowski: Any particular ones in mind?

Mrs. Sparrow: Yes, I do have a few in mind.

In regard to waste management, the Standing Committee on Energy was in Europe—in Sweden, Germany and France—and it is the producer's responsibility to look after all the waste management. I think we would see that in all parts of the western world.

I wanted to follow up, Mr. Mazankowski, in your answer to Mr. Taylor about free trade and the future of this new company. Eldorado is one of five companies that certainly upgrades and enriches the uranium. For ourselves, of course, we go UO3 to UO2, but in selling the UF6 to the United States for further enrichment, is all our uranium that goes to the United State converted and upgraded prior to entering the U.S.? I realize that we do exempt some. I was just wondering, under the free trade agreement, if we are waiving that the Canadians no longer have to convert and upgrade and the United States no longer gets the enrichment.

Ms Smith: Theoretically, it is all supposed to be enriched here, but there have been exemptions.

Mrs. Sparrow: It seems to me that it was 1985 when we started to exempt some of the product going into the United States. Was it based on a formula of the conversion and upgrading factor being at least 50% of the market value of the end product?

Ms Smith: Yes.

Mrs. Sparrow: Are we waiving that, Mr. Mazankowski, in the free trade deal? In that it is so competitive to upgrade and enrich uranium in the western world—and Eldorado is only one of five companies that does it—I would hate to see them being put in the particularly awkward situation of not being allowed to do the conversion and the upgrading.

Ms Smith: We are giving up the further processing role in the free trade agreement, but our processing is so much more efficient we think we can live with that. The processing that Eldorado does is far more efficient than any of the processing in the United States.

Mrs. Sparrow: Are we giving that up in the free trade agreement or not?

[*Translation*]

Mme Sparrow: Monsieur le président, je désire souhaiter la bienvenue au vice-premier ministre ainsi qu'à Mme Smith. Je trouve réjouissant la présentation d'un projet de loi sur la privatisation et j'espère qu'il y en aura quelques autres dans un avenir prochain.

M. Mazankowski: Songez-vous à des cas particuliers?

Mme Sparrow: Oui, il y en a quelques-uns auxquels je pense.

Pour ce qui est de la gestion des déchets, le Comité permanent de l'énergie s'est rendu en Europe—en Suède, en Allemagne et en France—et, dans ces pays, il appartient au producteur de s'occuper de la gestion des déchets. Je pense que nous pourrions constater cela dans toutes les parties du monde occidental.

J'aimerais revenir, monsieur Mazankowski, sur votre réponse à la question de M. Taylor au sujet du libre-échange et de l'avenir de la nouvelle société. Eldorado est une des cinq compagnies qui pratiquent l'enrichissement de l'uranium. Pour nous-mêmes, évidemment, nous transformons l'UO3 en UO2, mais, lorsque nous vendons l'UF6 aux États-Unis en vue d'un enrichissement plus poussé, est-ce que tout notre uranium qui se rend aux États-Unis est converti et enrichi avant d'entrer aux États-Unis? Je me rends compte que nous en exemptons une partie. Mais je me demande si, en vertu de l'accord de libre-échange, nous allons renoncer à l'exigence de la conversion et de l'enrichissement au Canada et si les États-Unis vont cesser de recevoir l'uranium enrichi.

Mme Smith: En théorie, tout l'enrichissement est censé se faire ici, mais il y a eu des exemptions.

Mme Sparrow: Il me semble que c'est en 1985 que nous avons commencé à exempter une partie du produit qui se rend aux États-Unis. Est-ce que cela se fondait sur une formule selon laquelle le facteur de conversion et d'enrichissement doit être d'au moins la moitié de la valeur marchande du produit final?

Mme Smith: Oui.

Mme Sparrow: Est-ce que nous renonçons à cela, monsieur Mazankowski, selon l'accord de libre-échange? Puisque le raffinage et l'enrichissement de l'uranium sont si concurrentiels dans le monde occidental—et Eldorado fait partie des cinq entreprises qui sont seules à le faire—je trouverais regrettable que les sociétés soient placées dans la situation fâcheuse de ne pas être autorisées à réaliser la conversion et l'enrichissement.

Mme Smith: Nous abandonnons le traitement plus poussé en vertu de l'accord de libre-échange, mais notre processus de traitement est tellement plus efficace que nous croyons pouvoir nous passer de cet arrangement. Le traitement que pratique Eldorado est beaucoup plus efficace que tout celui qui se fait aux États-Unis.

Mme Sparrow: Est-ce que nous y renonçons ou non selon l'accord de libre-échange?

[*Texte*]

Ms Smith: No. The further processing rule will exist for the rest of the world but not vis-à-vis the United States.

Mrs. Sparrow: Does not most of our uranium pass through there onto another marketplace, be it Japan or Europe?

• 1730

Ms Smith: We will have to see that bill precisely, but my understanding is that the stuff they are using for themselves can go in not processed. The stuff they want to sell to Japan or something cannot.

Mrs. Sparrow: So therefore our export market still looks good.

Mr. Mazankowski: My understanding is that about 80% of our exports of processed uranium go to countries other than the U.S.

Mr. MacLellan: On the question of the voting of the shares, no resident is entitled to hold more than 25%.

Mr. Mazankowski: Right.

Mr. MacLellan: No non-resident is entitled to hold more than 5%.

Mr. Mazankowski: Right.

Mr. MacLellan: At a meeting non-residents are only able to vote 20% in total of the shares voted at a particular annual meeting.

Mr. Mazankowski: Right.

Mr. MacLellan: Now how is that going to be allocated? Are the non-residents going to be limited on pro rata?

Mr. Mazankowski: Yes.

The Chairman: Thank you all for coming. Well done. The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

Mme Smith: Non. La règle du traitement plus poussé existera pour le reste du monde mais non à l'égard des États-Unis.

Mme Sparrow: Est-ce que la plus grande partie de notre uranium ne passe pas par là avant d'arriver sur un autre marché, qu'il s'agisse du Japon ou de l'Europe?

Mme Smith: Nous allons devoir examiner avec attention ce projet de loi, mais je crois savoir que ce qu'ils utilisent pour eux-mêmes peut entrer dans leur pays sans avoir été traité. C'est différent dans le cas de ce qu'ils veulent vendre au Japon ou ailleurs.

Mme Sparrow: Notre marché d'exportation continue donc de se montrer prometteur.

M. Mazankowski: Je crois savoir qu'environ 80 p. 100 de nos exportations d'uranium traité vont dans des pays autres que les États-Unis.

M. MacLellan: Au sujet des actions comportant le droit de vote, aucun résident n'a le droit d'en posséder plus de 25 p. 100.

M. Mazankowski: C'est exact.

M. MacLellan: Aucun non-résident n'a le droit d'en détenir plus de 5 p. 100.

M. Mazankowski: C'est exact.

M. MacLellan: Au cours d'une réunion, les non-résidents ne peuvent voter que 20 p. 100 du total des actions votées à une réunion annuelle particulière.

M. Mazankowski: C'est exact.

M. MacLellan: Comment va se faire la répartition? Les non-résidents vont-ils être limités à une représentation proportionnelle?

M. Mazankowski: Oui.

Le président: Je vous remercie tous d'avoir été présents. Félicitations. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From Privatization and Regulatory Affairs:

Janet R. Smith, Deputy Minister.

TÉMOIN

De la Privatisation et des affaires réglementaires:

Janet R. Smith, sous-ministre.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, May 17, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le mardi 17 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

---

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87-88

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987-1988

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-121

Chairman: Marcel R. Tremblay

Members

Lee Clark
Marc Ferland
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Christine Fisher
Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(4)

On Tuesday, May 17, 1988:

Lee Clark replaced Don Ravis;

Marc Ferland replaced Suzanne Duplessis.

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-121

Président: Marcel R. Tremblay

Membres

Lee Clark
Marc Ferland
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Le greffier du Comité
Christine Fisher

Conformément à l'article 94(4) du Règlement

Le mardi 17 mai 1988:

Lee Clark remplace Don Ravis;

Marc Ferland remplace Suzanne Duplessis.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 17, 1988
(3)

[*Text*]

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 9:40 o'clock a.m. this day, in room 371, West Block, the Chairman, Marcel R. Tremblay, presiding.

Members of the Committee present: Lee Clark, Marc Ferland, Bill Kempling and Russell MacLellan.

Other Member present: Maurice Foster.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Paul Hough, Research Officer.

Witnesses: *From the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal*: Dr. J.D. McTaggart-Cowan, Co-ordinator. *From the Crown Management Board of Saskatchewan*: Mr. William Gibson, President. *From Eldorado Nuclear Limited*: Mr. George Currie, Chairman and Chief Executive Officer; Dr. Allan W. Ashbrook, Vice-President, Resource and Technology, Eldorado Resources Limited; Mr. Thomas J. Gorman, Vice-President, Finance. *Individual presentation*: Dr. Terrence Downey, Chairman, Department of Political Science, University of Waterloo. *From Canada Development Investment Corporation*: Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser. *From the Saskatchewan Mining Development Corporation*: Mr. Roy E. Lloyd, President.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings Wednesday, April 27, 1988, Issue No. 1*).

On Clause 2

Dr. J.D. McTaggart-Cowan, Mr. William Gibson, Mr. George Currie and Dr. Terrence Downey made statements and, with the other witnesses, answered questions.

At 12:26 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this day.

AFTERNOON SITTING
(4)

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 3:32 o'clock p.m. this day, in room 371, West Block, the Chairman, Marcel R. Tremblay, presiding.

Members of the Committee present: Marc Ferland, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan and David Orlikow.

Other Member present: Maurice Foster.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Paul Hough and James Robertson, Research Officers.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 17 MAI 1988
(3)

[*Traduction*]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 9 h 40, dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel-R. Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Lee Clark, Marc Ferland, Bill Kempling et Russell MacLellan.

Autre député présent: Maurice Foster.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Paul Hough, attaché de recherche.

Témoins: *Du Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal*: J.D. McTaggart-Cowan, coordinateur. *De la Crown Management Board of Saskatchewan*: William Gibson, président. *De Eldorado Nucléaire Limitée*: George Currie, président-directeur général; Allan W. Ashbrook, vice-président, Ressources et technologie, Eldorado Ressources Limitée; Thomas J. Gorman, vice-président, Finances. *À titre individuel*: Terrence Downey, président, Département des sciences politiques, Université de Waterloo. *De la Société d'investissements au développement du Canada*: J.E. Fordyce, conseiller juridique. *De la Saskatchewan Mining Development Corporation*: Roy E. Lloyd, président.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois. (*Voir Procès-verbaux du mercredi 27 avril 1988, fascicule nº 1*).

Article 2

J.D. McTaggart-Cowan, William Gibson, George Currie et Terrence Downey font des déclarations, puis eux-mêmes et les autres témoins répondent aux questions.

À 12 h 26, le Comité suspend les travaux jusqu'à 15 h 30 aujourd'hui.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(4)

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 15 h 32, dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel-R. Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Marc Ferland, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan et David Orlikow.

Autre député présent: Maurice Foster.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Paul Hough et James Robertson, attachés de recherche.

Witnesses: *From the Town of Newcastle, Ontario*: Mr. Peter A. Milligan, Legal Counsel; His Worship John Winters, Mayor; Mr. Lawrence E. Kotseff, Chief Administrative Officer. *From Port Granby Monitoring Committee*: Mr. John Veldhuis, Chairman.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings Wednesday, April 27, 1988, Issue No. 1*).

On Clause 2

Mr. Peter Milligan and Mr. John Veldhuis made statements and, with the other witnesses, answered questions.

It was agreed,—That the brief, entitled *Presentation of the Town of Newcastle Re Bill C-121*, presented by Mr. Peter Milligan, and the maps shown by Mr. Lawrence Kotseff, be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121/1"*).

At 6:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher
Clerk of the Committee

Témoins: *De la municipalité de Newcastle (Ontario)*: Peter A. Milligan, conseiller juridique; Son honneur John Winters, maire; Lawrence E. Kotseff, chef de la direction. *Du Comité de vérification de Port Granby*: John Veldhuis, président.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois. (*Voir Procès-verbaux du mercredi 27 avril 1988, fascicule nº 1*).

Article 2

Peter Milligan et John Veldhuis font des déclarations, puis eux-mêmes et les autres témoins répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire intitulé *Presentation of the Town of Newcastle Re Bill C-121*, présenté par Peter Milligan, ainsi que les mappes qu'a montrées Lawrence Kotseff, figurent en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui. (*Voir Appendice «C-121/1»*).

À 18 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Christine Fisher

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, May 17, 1988

• 0940

The Chairman: Good morning. Today we are proceeding with Bill C-121, an act to authorize the organization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain acts in consequence thereof.

Dr. J.D. McTaggart-Cowan (Co-ordinator, Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal): I am currently the director of the Office of Environmental Affairs within Energy, Mines and Resources. However, the role I was asked to come forward with today was one I was recently involved with, which was as the co-ordinator of the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal. This task force was established in 1986. It arose out of the unsuccessful attempt by Eldorado Resources Limited to find a local site for a waste disposal facility in the Port Hope area. Eldorado Resources Limited had used a traditional siting process in an attempt to find a site, as required through the order placed on them by the Atomic Energy Control Board in 1980.

The siting process task force was asked to look for a less confrontational approach to siting of unwanted facilities because of the public discontent that had arisen in the fall of 1986. I would like to just spend a couple of minutes and give you a little bit of a background of the situation that arose and why it arose at that time, and a little bit of a concept of what we came out with and some of the costs, which I believe will be of interest to you.

• 0945

First of all, the wastes have been generated in the Port Hope area from a refinery in that town since about 1932-1933. It was initially a radium refinery, then became a uranium refinery. Until 1948 the wastes were deposited at various municipal landfill sites within the town and in some of the ravines. From 1948 to 1955, wastes were deposited in a controlled site owned and operated by Eldorado Resources Limited in a community called Welcome, adjacent to Port Hope. In 1955 the company opened a second waste disposal site, closed the first one, and have operated there at Port Granby since that time. Just recently, as you are aware, they announced the closing of that particular site at the end of June this year.

During that time, as you can anticipate, the process of waste management has changed rather drastically, not only in the nature of the waste, but also in the volume.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 17 mai 1988

Le président: Mesdames et messieurs, bonjour. Nous reprenons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

M. J.D. McTaggart-Cowan (coordinateur du Groupe de travail chargé d'étudier une nouvelle stratégie pour le choix des sites d'évacuation des déchets à faible radioactivité): Je suis en ce moment directeur du Bureau des affaires environnementales au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Néanmoins, je suis ici aujourd'hui en qualité de coordinateur—responsabilité qui vient de m'être confiée récemment—du Groupe de travail chargé d'étudier une nouvelle stratégie pour le choix des sites d'évacuation des déchets à faible radioactivité. C'est en 1986 que le groupe de travail a été créé, suite à l'échec de la tentative d'Eldorado Resources Limited de créer un site d'entreposage dans la région de Port Hope. Eldorado Resources Limited avait en effet, conformément aux directives de la Commission de contrôle de l'énergie atomique de 1980, suivi la procédure traditionnellement utilisée dans un tel cas.

Il a été demandé au groupe de travail de trouver une méthode plus souple, et cela en raison des protestations de la population à l'automne 1986. Je vais donc très rapidement vous faire un petit historique de la situation, en essayant d'expliquer pourquoi les choses en sont arrivées là, et je vous décrirai rapidement les solutions que nous avons proposées, en vous donnant en même temps les chiffres des devis correspondants. Je pense que cela devrait vous intéresser.

Tout d'abord, il s'agit des déchets de la raffinerie de Port Hope qui a commencé à fonctionner vers 1932-1933. C'était au départ une raffinerie de radium, où l'on s'est mis ensuite à traiter de l'uranium. Jusqu'en 1948, les déchets étaient enfouis dans divers sites municipaux, sur le territoire de la commune et dans certains des ravins. De 1948 à 1955, les déchets ont été évacués à Welcome, près de Port Hope, dans un site contrôlé, qui appartenait à Eldorado Resources Limited et dont elle avait la responsabilité. En 1955, la société a mis en service un deuxième site d'évacuation des déchets, elle a fermé le premier, et c'est ainsi qu'elle gère depuis le site de Port Granby. Tout récemment, comme vous le savez, la société a annoncé, pour la fin juin de cette année, la fermeture de ce dernier site.

Au fil des ans, comme vous pouvez le penser, la question de la gestion des déchets nucléaires a pris une tout autre tournure, non seulement parce qu'il ne s'agit

[*Text*]

And this recent decision indicates of course that Eldorado Resources Limited plans within a couple of years to in essence recover or recycle virtually all of their wastes.

The first waste site licence actually was not granted until 1976, and that was for Port Granby itself. In 1978 Welcome was licenced. In both cases the licences were followed with remedial action requests. The order, as I mentioned earlier, to decommission the Port Granby site was issued by the Atomic Energy Control Board in 1980, and requested that the company come forward by I believe December 1986 with a plan for the decommission of the Port Granby site.

There was concern expressed over the long-term stability of the bluffs for Port Granby. Welcome was added as a potential area for decommissioning by Eldorado Resources Limited. A permanent disposal facility was the goal of the planned operation.

Discontent became fairly well focused in 1984, particularly following the release of a letter from the then Leader of the Oppostion, Mr. Mulroney. That letter indicated that the wastes should be removed from the area and situated in a disposal facility away from major bodies of water and major population areas.

Eldorado, in attempting to comply with the order from the Atomic Energy Control Board, proposed various approaches to the disposal of low-level wastes, including engineered burial and cavern burial in the Port Hope area.

The siting process task force was requested, once it was established, to also look at the technology for waste disposal. During the process we looked at a number of different approaches that could be used, as well as looking at costs associated with those approaches and business opportunities. We also looked at the costs of transportation.

For your information, the ballpark figures we obtained for the costs of various types of technology ranged from about $200 million to about $500 million. I would want to make very clear at this point that these were only ballpark estimates; they were based on certain rather conservative assumptions as to how wastes had to be handled. The same is true of the costs of transportation of wastes from the Port Granby or Welcome area to a more permanent disposal location. In this case, no particular site had been selected or identified, so the costs had to be estimated for different distances. The result was that costs of transportation ranged from some $39 million to $132 million. The costs, as you can see, are very dependent on technology and on distances. As I mentioned a minute ago, they are very much ballpark figures.

[*Translation*]

pas des mêmes déchets, mais également parce que les quantités ne sont plus les mêmes. Cette dernière décision de Eldorado Resources Limited fait partie d'un plan qui doit permettre à la société, d'ici quelques années, de récupérer ou de recycler la quasi-totalité de ses déchets.

La première licence de création d'un site de déchets n'a pas été accordée avant 1976, et il s'agissait en l'occurrence du site de Port Granby. La licence du site de Welcome a été délivrée en 1978. En même temps que l'on octroyait ces licences, on demandait à la société de prendre immédiatement les mesures appropriées. Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a exigé, en 1980, que le site de Port Granby soit déclassé; la société devait présenter, au plus tard au mois de décembre 1986, si je ne me trompe, un plan concernant le déclassement du site de Port Granby.

On avait en effet des doutes quant à la stabilité, à long terme, des formations rocheuses du site de Port Granby. C'est ainsi que l'on a également envisagé, à Eldorado Resources Limited, de fermer le site de Welcome, et cela en vue de se doter d'un site d'enfouissement plus permanent.

En 1984, suite à la publication d'une lettre du chef de l'opposition de l'époque, M. Mulroney, l'opération projetée commença à soulever des vagues de protestation. La lettre demandait, notamment, que les déchets soient évacués de la région, et entreprosés dans un site suffisamment éloigné des principaux lacs et cours d'eau, ainsi que des zones les plus peuplées.

Eldorado, en réponse à l'ordonnance de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, a proposé un certain nombre de solutions au problème de l'évacuation des déchets à faible radioactivité, et notamment l'enfouissement aménagé ainsi que l'enfouissement dans des sites naturels de la région de Port Hope.

On a demandé au groupe de travail, dès sa création, d'étudier les différentes techniques d'évacuation des déchets. C'est ce que nous avons fait, et nous nous sommes également penchés sur la question du coût et des contrats avec les entreprises du secteur privé concerné. Nous avons également étudié la question du coût de transport.

Selon les techniques utilisées, nos calculs nous ont permis de situer le coût de l'opération entre 200 à 500 millions de dollars. Mais j'insiste pour dire qu'il s'agit de calculs très approximatifs, faits à partir d'hypothèses extrêmement prudentes sur la façon de traiter les déchets. Cette mise en garde vaut également pour notre calcul du coût de transport des déchets entre Port Granby, ou Welcome, et un site d'évacuation plus définitif. Comme le site n'a toujours pas été choisi, le coût du travail a dû être estimé pour toute une série de distances fort variables. Les résultats varient donc, pour le coût du transport, entre 39 et 132 millions de dollars. Comme vous pouvez le constater, les coûts varient beaucoup selon la technologie utilisée et les distances. Comme je le disais tout à l'heure, ils sont très approximatifs.

[*Texte*]

• 0950

The results of the task force report came out in December of 1987. They were well received by the Minister of State for Forestry and Mines, the Hon. Gerald S. Merrithew, who had commissioned the task force and requested the report. The report has also received fairly broad support from community groups and has been fairly well received in the public press.

It has also resulted in two communities identifying themselves as potential candidates to be considered for the proposed process. I would like to point out that in fact the two communities, Elliot Lake and Deep River, have come forward with an indication that they would be willing to go through the process. That is not the same thing as saying automatically that they are prepared to house such a site.

The task force indicated that although there is no significant health hazard right now with the wastes in the Port Granby or Port Hope areas, there was a feeling that those wastes should be addressed and that action should be taken on them.

We also considered that the wastes in Ontario and the low-level wastes in the Port Hope area are not the only wastes—in fact, by volume they are very insignificant when compared with the mine tailing wastes in the north—and that all of the wastes need to be addressed and to make sure that proper facilities or proper measures are being taken to control those wastes.

All of the aspects regarding low-level wastes are under the control of the Atomic Energy Control Board. The board has the licensing authority and can require operators to carry out remedial action at any time. Under the auspices of the board, environmental matters are addressed. In addition to that, the environmental assessment and review process, both in its philosophy and process itself, are followed by the board.

Mr. Chairman, that is all I would like to say at this time.

The Chairman: Thank you very much. Now we shall hear from the Crown Management Board of Saskatchewan, Mr. Gibson.

Mr. William Gibson (President, Crown Management Board of Saskatchewan): Thank you. The Crown Management Board is the rough equivalent of the federal government's CDIC. As such, we act as a holding company. One of our companies is SMDC, which is one of the participants. With me today is Mr. Roy Lloyd, the president of SMDC.

I do not have many comments to make. I would like to point out that this bill represents the completion of what has been a negotiation process that has gone on for more than two years between the two governments.

On behalf of Saskatchewan, I think we are satisfied we have reached a fair deal with the federal government to

[*Traduction*]

Le groupe d'étude a publié ses conclusions en décembre 1987. Elles ont été bien reçues par le ministre d'État aux Forêts et aux Mines, l'honorable Gerald S. Merrithew, qui avait mandaté le groupe d'étude et demandé le rapport. Le rapport a aussi été assez bien accueilli par certains groupes communautaires et les médias.

En outre, à la suite du rapport, deux localités se sont portées candidates. Il faut toutefois préciser que les deux localités en question, Elliot Lake et Deep River, ont dit qu'elles consentiraient à se soumettre au processus, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles seraient automatiquement disposées à accueillir un tel site.

Le groupe d'étude a indiqué que, même si les déchets ne semblaient pas présenter particulièrement de danger, à l'heure actuelle, dans les régions de Port Granby ou Port Hope, il y aurait tout de même lieu d'examiner les problèmes qu'ils entraînent et de prendre les mesures qui s'imposent.

Les déchets en Ontario et les déchets à faible teneur en uranium dans la région de Port Hope ne sont pas les seuls qui existent—en réalité, il n'y en a que très peu, si on les compare aux résidus miniers dans le Nord—et il faut tenir compte de tous les déchets qui existent et veiller à ce que les mesures qui s'imposent à leur égard soient prises.

Tout ce qui a trait aux déchets faiblement radioactifs relève de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. C'est elle qui délivre les permis, et elle peut exiger à tout moment que des mesures rectificatives soient prises. La Commission s'occupe donc de tout ce qui a trait à l'environnement. La Commission applique en outre, dans son esprit et dans sa forme même, le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Monsieur le président, ceci conclut mon exposé.

Le président: Merci beaucoup. Nous entendrons maintenant M. Gibson, de la Crown Management Board de la Saskatchewan.

M. William Gibson (président, Crown Management Board de la Saskatchewan): Merci. La Crown Management Board est en gros l'équivalent de la Corporation de développement des investissements du Canada. À ce titre, nous sommes une société de portefeuille. La SMDC fait partie de nos sociétés et est l'une des sociétés intéressées. J'ai avec moi aujourd'hui M. Roy Lloyd, qui est président de la SMDC.

Je n'ai pas tellement d'observations à faire. Je voudrais souligner que ce projet de loi est l'aboutissement de négociations qui ont duré plus de deux ans entre les deux gouvernements.

Au nom de la Saskatchewan, je peux dire que nous sommes heureux que le gouvernement fédéral ait accepté

[*Text*]

merge these two companies. I think there are some advantages both to the federal government and to the Province of Saskatchewan. From our point of view, we are very much looking forward to having a major international company headquartered in the province. The existence of NEWCO in the province will help to enhance the resource infrastructure in the province and will help to optimize the resource development in the province as well.

The new company will be a very large entity. It will have approximately 16% of the uranium production of the western free world. Of the total uranium produced in Canada, 65% does come from Saskatchewan. This company will be a major global company that will compete all over the world. It will be of a comparable size with some of the big companies that are the competition of Eldorado and SMDC at this point in time. The intent of both governments throughout the negotiation process that will result in the formation of NEWCO was that we would eventually end up with a widely held public company, and the intent on both sides is to privatize the company.

• 0955

We have reviewed the federal legislation and are comfortable with it, with the exception of one area where the federal and Saskatchewan governments never saw eye to eye. This area deals with the restrictions on share ownership. The present legislation calls for a restriction on foreign ownership of 5% for individual holdings, a cumulative voting restriction of 20% for foreigners, and a 25% limit for Canadian shareholders. From the Saskatchewan perspective, since the intent is to have a widely held company, and since this company will operate all around the world, there is going to be a significant demand for the shares internationally.

So from our perspective, the value of the new company would be enhanced for both the federal and the Saskatchewan government if we were to allow more foreign ownership in larger pieces. Our ideal for the share restrictions would be a 10% to 15% limitation for foreign shareholders, with the proviso that the majority of control would rest with Canadians. We would like to see that restriction applied to Canadians as well. Our view is that anybody should be able hold 10% to 15% of the company, whether they are Canadian or not, with the proviso that control would always remain in Canada's hands. So as far as the legislation you are considering in this committee goes, we support it with that one exception.

Mr. George Currie (Chairman and Chief Executive Officer, Eldorado Nuclear Limited): Though I am appearing before you as CEO of Eldorado, I am also a consultant to CDIC. I will give you a word on my role in

[*Translation*]

de fusionner ces deux sociétés. Cette fusion profitera autant au gouvernement fédéral qu'à la province de la Saskatchewan. Nous avons bien hâte de voir le siège social de cette grande société internationale s'installer dans notre province. Sa présence en Saskatchewan contribuera à améliorer notre infrastructure en ce qui a trait aux ressources et à en maximiser la mise en valeur.

La nouvelle société sera très importante. Elle produira environ 16 p. 100 de l'uranium produit dans les pays de l'Ouest. Une proportion de 65 p. 100 de tout l'uranium produit au Canada provient de la Saskatchewan. Cette société aura une envergure internationale et fera concurrence dans le monde entier. Elle se comparera désormais aux grosses sociétés auxquelles Eldorado et SMDC livrent actuellement concurrence. Dans le cadre de leurs négociations, les deux gouvernements avaient l'intention de créer une nouvelle société qui deviendrait un jour une société ouverte à grand nombre d'actionnaires, et de privatiser la société.

Nous avons examiné le projet de loi, et nous n'avons rien à redire, si ce n'est sur le point sur lequel le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan ne se sont jamais vraiment entendus. Il s'agit des limites imposées à la propriété des actions. Un particulier étranger ne pourra posséder plus de 5 p. 100 des actions, les étrangers ne pourront posséder en totalité plus de 20 p. 100 des actions votantes, et les actionnaires canadiens sont limités à 25 p. 100. De l'avis de la Saskatchewan, puisque l'on veut que la société appartienne en grande partie au public, et compte tenu que cette société fera affaire partout dans le monde, ces actions vont faire l'objet d'une demande importante à l'échelle internationale.

Si l'on permettait aux étrangers d'acquérir une meilleure part de la nouvelle société, sa valeur s'en trouverait d'autant augmentée, tant pour le gouvernement fédéral que pour celui de la Saskatchewan. Nous souhaiterions que la limite de la propriété étrangère soit relevée à 10 ou 15 p. 100, en prévoyant que le contrôle demeure entre les mains de Canadiens. Nous voudrions aussi que cette limite s'applique aussi aux Canadiens. Nous pensons que quiconque devrait pouvoir détenir de 10 à 15 p. 100 des actions de la société, qu'il soit Canadien ou non, à condition que le contrôle demeure toujours entre les mains de Canadiens. Nous appuyons donc tout à fait le projet de loi, à cette exception près.

M. George Currie (président et chef de la direction, Eldorado Nucléaire Limitée): Malgré que je sois ici aujourd'hui en tant que chef de la direction d'Eldorado, je suis aussi expert-conseil auprès de la CDIC. Je vais vous

[*Texte*]

this, so that you will appreciate my perspective and the limitations on how well I can serve this committee.

I did not become involved in the project until the fall of 1987, when I was retained by CDIC to assist them in negotiating the deal with Saskatchewan. I worked over the past several months with Mr. Gibson, my counterpart in the Crown Management Board, in negotiating the final aspects of the deal. I became involved when the letter of intent was nearing completion. The letter of intent was signed on February 23 of this year. About a month later, I was also appointed chairman and chief executive officer of Eldorado Nuclear Limited. The purpose in that appointment was to permit strengthening of communications between Eldorado, CDIC and their financial advisers, Burns Fry, and the Minister of State for Privatization, who was then Barbara McDougall.

I have therefore been working with the transition team, with Mr. Gatenby, who has been appointed chairman designate of the new company, and with the members of senior management of Eldorado and SMDC. In other words, I do not have knowledge of events prior to October or November of 1987.

I therefore brought with me today Mr. Tom Gorman, vice-president, finance, of Eldorado; Dr. Allan Ashbrook, vice-president, resources and technology, of Eldorado; and Mr. Fordyce, of Osler, Hoskin, and Harcourt, a solicitor to CDIC in connection with the negotiations and merger of the two entities.

• 1000

Mr. Chairman, I thought I might briefly summarize, from Eldorado's and perhaps the privatization's point of view, the advantages of this merger. The first thing I would like to mention is the enhanced opportunity that will be provided to exploit the resources of these two companies on a rational basis, in other words a more rational and cost-effective approach to the development of the mining resources. Clearly if you put together two significant companies such as these two companies they can plan and integrate the exploitation of their resources in a more cost-effective and rational manner. From Eldorado's point of view there are definitely advantages in seeing this new company have access to the ore reserves of the combined companies, in particular the SNDs or reserves held through the Key Lake and Cluff Lake mining ventures.

A second advantage is the opportunity for employee participation. There is a provision in the letter of intent that employees will be given the chance to purchase shares in the new company.

A third advantage is the opportunity to improve the financial position of Eldorado, particularly the debt-equity ratio. As I am sure members of your committee are

[*Traduction*]

décrire un peu mon rôle dans toute cette affaire, afin que vous puissiez comprendre le point de vue que je défends et dans quelle mesure je peux être utile à votre Comité.

Je ne participe au projet que depuis l'automne 1987, depuis que la CDIC a retenu mes services pour l'appuyer dans les négociations qu'elle avait entreprises avec le gouvernement de la Saskatchewan. Au cours des quelques derniers mois, j'ai travaillé de près avec M. Gibson, mon homologue de la Crown Management Board, à la négociation des derniers éléments de l'accord. Je suis donc arrivé au moment où la lettre d'intention était presque achevée. Elle a d'ailleurs été signée le 23 février de cette année. Environ un mois plus tard, j'ai aussi été nommé président et chef de la direction d'Eldorado Nucléaire Limitée. Ma nomination avait pour but d'améliorer les communications entre Eldorado, la CDIC et leurs conseillers financiers, Burns Fry, ainsi que la ministre d'État à la Privatisation de l'époque, Mme Barbara McDougall.

J'ai donc travaillé avec l'équipe de transition, avec M. Gatenby, le président désigné de la nouvelle société, et avec les membres de la haute direction d'Eldorado et de SMDC. Tout ceci pour dire que je ne suis pas tellement au courant de ce qui s'est passé avant octobre ou novembre 1987.

Je me suis donc fait accompagner aujourd'hui de M. Tom Gorman, vice-président aux Finances d'Eldorado, de M. Allan Ashbrook, vice-président aux Ressources et à la Technologie d'Eldorado, et de M. Fordyce, de la société Osler, Hoskin and Harcourt, qui représente la CDIC dans le cadre des négociations portant sur la fusion des deux sociétés.

Monsieur le président, j'ai pensé que je pourrais résumer brièvement les avantages de cette fusion pour Eldorado et peut-être du point de vue de la privatisation. Le premier avantage qui me vient à l'esprit, ce sont les meilleures possibilités qui s'offriront à ces deux sociétés pour exploiter les ressources d'une manière rationnelle, autrement dit, une approche plus rationnelle et plus efficace par rapport au coût, à la mise en valeur des ressources minières. Il ne fait aucun doute qu'en fusionnant ainsi deux sociétés de cette importance, elles pourront planifier et intégrer l'exploitation de leurs ressources d'une manière plus efficace et plus rationnelle. Pour ce qui est d'Eldorado, il y a définitivement des avantages à ce que cette nouvelle société ait accès aux réserves des deux sociétés, et notamment à celles détenues par les entreprises communes de Key Lake et Cluff Lake.

La possibilité de participation des employés est un deuxième avantage. Dans la lettre d'intention, on prévoit que les employés se verront offrir la possibilité d'acheter des actions de la nouvelle société.

L'amélioration de la situation financière d'Eldorado est un troisième avantage, et en particulier l'amélioration de son ratio d'endettement. Comme vous le savez sans doute,

[*Text*]

aware, Eldorado has suffered from extremely high debt service costs. This new company, on the other hand, will have a more rational financial structure. The letter of intent calls for a debt ratio to total capitalization of about 40% and it will be able to raise equity in public markets.

It is clearly a world-class mining and refining company. Mr. Gibson has already told you how importantly it will rank among the major mining and refining companies of the world. It will give it strength in the market. We do not anticipate that we will have the strength to dictate world prices or anything of that sort, but one might look forward to at least a reasonably firm and stable price regime upon the formation of NEWCO.

Another advantage of privatization will be the opportunity for NEWCO to use its shares, which will be publicly held, to do equity-type deals with major customers. We anticipate that major customers of the company, such as foreign buyers, might well be interested in negotiating major long-term contracts to Canada's and NEWCO's benefit. It will be of assistance to us to be able to offer them in return equity participation through share ownership in the new company, something we cannot do with a Crown corporation.

From Eldorado's point of view we anticipate another advantage of much improved profitability. If you look at the history of Eldorado over many years, it has never really made any money. Taking the long-term view over its entire history, it has not been a highly successful company financially. On the other hand NEWCO offers promise of substantial cashflow, perhaps as much as $100 million in the first year of operation. We look forward to significant profitability.

Another advantage is that there will also be the opportunity through NEWCO to gradually retire the debt which will remain in Eldorado and will remain an obligation of the federal government. We anticipate, as the letter of intent specifies, a refinancing of NEWCO's debt and the repayment of the debt which will remain in Eldorado. There will be the opportunity to relieve the federal government and Eldorado of that debt burden.

A further advantage is the opportunity for improved security of employment. A large and prosperous major force such as this new company should be able to provide the employees with securer employment than either of the constituent components.

A significant further advantage will be the incentive to use Ontario's refining and conversion facilities. As your committee is aware, the refinery is in Blind River and the conversion facilities are in Port Hope. These two plants have been in a sense protected in the past in that the Canadian government has required that uranium be processed through these plants. If the free trade arrangements are enacted, that security of processing in Canada will no longer apply. NEWCO will have to

[*Translation*]

la dette d'Eldorado lui a coûté extrêmement cher. La structure financière de la nouvelle société sera plus rationnelle. Dans la lettre d'intention, on parle d'un ratio d'endettement d'environ 40 p. 100, et la société pourra vendre des actions au public.

La nouvelle société sera de toute évidence une société minière et de raffinage de catégorie internationale. M. Gibson vous a déjà parlé du rang important qu'elle occupera parmi les grandes sociétés minières et de raffinage du monde. Elle occupera donc une place importante dans le marché. Nous ne prévoyons pas que nous pourrons dicter les prix mondiaux ou quelque chose du genre, mais on peut espérer que la création de la nouvelle société permette à tout le moins d'établir un régime de prix raisonnablement ferme et stable.

Un autre avantage que procurera la privatisation sera la possibilité pour la nouvelle société d'utiliser ses actions, qui seront détenues par le public, pour conclure des accords à l'aide de ces actions avec ses principaux clients. Nous pensons qu'il pourrait fort bien arriver que d'importants clients de la société, comme des acheteurs étrangers, soient intéressés à négocier des contrats importants à long terme qui seront un avantage pour le Canada et la nouvelle société. Nous pourrons profiter de la possibilité de pouvoir leur offrir une participation dans la nouvelle société, ce que ne permet pas une société d'État.

Pour ce qui est d'Eldorado même, nous prévoyons la possibilité d'une bien meilleure rentabilité. Eldorado n'a jamais vraiment été rentable. Depuis ses débuts, on ne peut sûrement pas dire qu'elle a très bien réussi sur le plan financier. La nouvelle société promet une accumulation considérable de liquidités. Elles atteindront peut-être 100 millions de dollars au cours de la première année d'exploitation. Nous prévoyons un très bon rendement.

La nouvelle société permettra en outre d'éteindre graduellement la dette qui subsistera dans Eldorado et qui demeurera une obligation du gouvernement fédéral. Comme on le précise dans la lettre d'intention, nous prévoyons de refinancer la dette de la nouvelle société et de rembourser celle qui subsistera dans Eldorado. Nous aurons la possibilité de libérer le gouvernement fédéral et Eldorado de cette dette.

Un autre avantage tient à l'amélioration de la sécurité d'emploi. Une société aussi importante et prospère que cette nouvelle société devrait assurer davantage les emplois que ne le pourrait seule chacune des sociétés.

Un autre avantage important encore sera l'encouragement à utiliser les installations de raffinage et de conversion de l'Ontario. Comme vous le savez, la raffinerie est à Blind River et les installations de conversion sont à Port Hope. Ces deux installations ont été en quelque sorte protégées par le passé, du fait que le gouvernement canadien exigeait que l'uranium y soit traité. Si l'accord de libre-échange entre en vigueur, cette sécurité n'existera plus. La nouvelle société devra livrer

[*Texte*]

compete on world markets with other refiners and processors. The advantage, and I think it is a major advantage of this merger, is that there will be a strong incentive on NEWCO and hence on the Saskatchewan component to make use of those facilities. It will be in the commercial interests of the larger company to get the maximum value for those facilities in Ontario. So I think we are enhancing the potential use of those assets in Ontario.

• 1005

Certainly the company will also have a higher corporate profile. It will be, as Mr. Gibson has said to you, a major company, and we feel it will have the muscle and the prestige to attract and retain top-calibre employees and directors for its board of directors, who will provide sound management to it.

Mr. Chairman, that summarizes what I see as the major advantages of this merger from the Eldorado and federal government perspective.

The Chairman: Dr. Downey.

Dr. Terrence Downey (Individual Presentation): Thank you. Over the years my research interest has involved Canadian public policy as it relates to the Canadian uranium industry. I gave the clerk a copy of my brief, but with your permission I will go through most of it. I should be able to do that in 10 or 15 minutes at most.

Thank you, Mr. Chairman, and committee members for the opportunity to comment on this issue. I want to say at the outset that if this bill involved strictly a business proposition and represented simply an attempt to create a stronger resource corporation—and we have heard some of the advantages of that already outlined—I would have few if any serious reservations. What is at issue however is not only merger but a privatization, and that raises other questions in my mind.

Privatization is not necessarily a bad policy. There are people who have some hesitations about it, some of which I share, but I and others recognize that under certain circumstances there may be a case for handing over a particular public enterprise to the private sector. The reverse may also be true. The point is that each case must be addressed carefully on its own merits, and not on the basis of what happens to be popular at the time or on the basis of real or perceived successes in other cases.

I think this principle is clearly relevant to the matter of Eldorado's privatization, because uranium is a natural resource unlike any other. The exploitation of all our natural resources raises environmental, economic, political, social, moral, strategic questions, but in the case

[*Traduction*]

concurrence à d'autres sociétés de raffinage et de traitement sur les marchés mondiaux. L'avantage, et je pense que c'est l'un des plus importants de cette fusion, c'est que la nouvelle société, et par conséquent la Saskatchewan, aura tout intérêt à utiliser ces installations. Il sera en effet dans les intérêts commerciaux de la société élargie de profiter le plus possible de ces installations en Ontario. Je pense donc que nous améliorerons les possibilités d'utilisation de ces actifs en Ontario.

La société acquerra aussi sûrement une bien meilleure visibilité. Comme M. Gibson vous le disait, ce sera une grande société, et nous pensons qu'elle sera suffisamment puissante et prestigieuse pour attirer et conserver des employés et des directeurs de haut calibre pour son conseil d'administration.

Monsieur le président, ceci résume les principaux avantages de cette fusion pour Eldorado et le gouvernement fédéral.

Le président: Monsieur Downey.

M. Terrence Downey (à titre personnel): Merci. Au fil des ans, je me suis particulièrement intéressé, dans le cadre de mes recherches, à la politique publique canadienne ayant trait à l'industrie de l'uranium au Canada. J'ai remis un exemplaire de mon mémoire au greffier, mais si vous me le permettez, je vais vous le lire en bonne partie. Cela devrait prendre de 10 à 15 minutes, au plus.

Monsieur le président et membres du Comité, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez aujourd'hui de vous présenter mes observations sur cette question. Je voudrais tout d'abord dire que, si ce projet de loi n'avait strictement qu'une intention commerciale et ne représentait uniquement qu'une tentative visant à créer une société de ressources plus forte—et nous en avons d'ailleurs déjà entendu décrire certains des avantages—je n'aurais que très peu de réserves à exprimer, le cas échéant. Nous n'avons pas uniquement à faire à une fusion, mais aussi à une privatisation, ce qui soulève d'autres questions dans mon esprit.

La privatisation n'est pas forcément une mauvaise politique. Certaines personnes ont des réserves à propos de la privatisation, réserves que je partage en partie, mais j'admets, comme bien d'autres, que, dans certains cas, il peut être justifié de faire passer une entreprise publique au secteur privé. L'inverse peut aussi être vrai. Ce qui importe, c'est que, pour chaque cas de privatisation, la décision doit être prise en fonction de ses mérites et non pas en se fondant sur ce qui est populaire à l'époque ou sur la réussite plus ou moins réelle obtenue dans d'autres circonstances.

Ce principe s'applique nettement dans le cadre de la privatisation d'Eldorado, parce que l'uranium est une ressource naturelle unique. L'exploitation de toutes nos ressources naturelles soulève des questions à caractère environnemental, économique, politique, social, moral et

[*Text*]

of uranium these take on a particularly profound meaning. The fact that Canada has abundant supplies of this commodity has presented, and I suggest will continue to present, an unprecedented challenge to those who make Canadian public policy.

To imply therefore that the privatization is mainly an economic decision or to say that public ownership is no longer necessary to achieve public policy objectives is to overlook the nature of the resource involved. Further, such arguments fail to recognize why Eldorado was placed under public ownership in the first place. It was not socialist zeal or abstract theories that originally led to full public control of uranium refining and a government presence in uranium mining. Rather, public control represented a solid pragmatic response to the nature of the commodity itself, which was ultimately recognized as one that should be so controlled. That such was the case is clearly illustrated by reference to Canada's wartime experience with this commodity. The history of Eldorado's operations in this period is instructive, I think, because it demonstrates clearly the extent to which uranium is a resource unlike any other, thereby warranting a significant public presence.

Although uranium was first mined in the 1930s, as indicated here earlier, there was little demand for that particular part of the product of the mine until the second world war. In the early years of the war the British government approached the Canadian government and suggested that the government expropriate Eldorado, the only uranium-producing mine in the British Commonwealth. The British view was that this would guarantee them badly needed resources for their atomic energy projects. The government agreed to do this under a very complicated kind of arrangement whereby it bought secretly shares of the company. By early 1943 the government had a controlling interest in the company as a result of this. Nonetheless, the operation of the company was left in the hands of company officials.

• 1010

The British discovered in the following year, in 1943, to their dismay, that Eldorado had contracted to sell to the United States all quantities of uranium that could be produced over the next two years, which turned out to be the length of the war. The British assumed all along that the government took an interest in the affairs of the company, and they were outraged about this turn of events.

What transpired after that was letters that went back and forth between the Eldorado president at the time and C.D. Howe, the minister who was supposed to be in charge. He said to Eldorado, the British think you have sold the output of the uranium mine to the United States; the British feel this excludes them from the market—as it certainly did—in any event, I would be opposed to selling

[*Translation*]

stratégique, mais, dans le cas de l'uranium, ces éléments prennent une signification particulièrement profonde. Le fait que le Canada possède d'importantes réserves d'uranium a toujours présenté un défi sans précédent pour les responsables de la politique canadienne, et je dirais que ce sera toujours le cas.

Par conséquent, prétendre que la privatisation est avant tout une décision à caractère économique ou qu'il n'est plus nécessaire que l'uranium soit de propriété publique pour atteindre les objectifs de la politique publique, c'est négliger le caractère même de la ressource en cause. En outre, une telle argumentation néglige la raison même pour laquelle Eldorado avait été désigné de propriété publique initialement. Ce n'était pas par zèle socialiste ou à cause de théories abstraites que l'on avait, à l'origine, placé le contrôle de l'exploitation et du raffinage de l'uranium sous la responsabilité du gouvernement. Ce geste était une réaction pragmatique au caractère même de la matière, que l'on avait reconnue comme une matière qui devait être ainsi contrôlée. L'expérience qu'a vécue le Canada en temps de guerre avec cette matière démontre d'ailleurs clairement cette réalité. L'histoire de l'exploitation d'Eldorado au cours de cette période est révélatrice, je pense, parce qu'elle démontre clairement à quel point l'uranium est une ressource particulière, ce qui justifie une intervention publique importante.

Même si l'on a commencé à extraire de l'uranium au cours des années 1930, comme on l'a dit plus tôt, la demande est demeurée faible jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Au début de la guerre, le gouvernement britannique proposait au gouvernement canadien d'exproprier Eldorado, la seule mine où l'on extrayait de l'uranium dans tout le Commonwealth. Les Britanniques voulaient ainsi s'assurer de ressources dont ils avaient grandement besoin pour leurs projets liés à l'énergie nucléaire. Le gouvernement a acquiescé à la demande des Britanniques en procédant d'une façon très complexe. Il a entrepris d'acheter secrètement des actions de la société. Au début de 1943, le gouvernement avait acquis le contrôle de la société. Malgré cela, c'était toujours les directeurs de la société qui en géraient l'exploitation.

L'année suivante, en 1943, les Britanniques découvrirent, à leur grand étonnement qu'Eldorado avait accepté de vendre aux États-Unis toute sa production d'uranium au cours des deux années suivantes, ce qui a correspondu aux deux années qu'a duré la guerre par la suite. Les Britanniques avaient cru jusque-là que le gouvernement avait pris le contrôle de la société, et ils rageaient de la tournure qu'avait pris les événements.

Il y a ensuite eu un échange de lettres entre le président d'Eldorado et C.D. Howe, le ministre de l'époque. Il disait à Eldorado que les Britanniques pensaient que la société avait vendu sa production d'uranium aux États-Unis, et qu'ils pensaient que cela les exluait du marché—ce qui était évidemment le cas—et que de toute façon, ils s'opposeraient à ce que nous

[*Texte*]

our full output for a long period in advance of the present-day circumstances. In response, the Eldorado president informed the minister that Eldorado indeed had contracted to sell uranium, but the company did so because it was of the opinion that it was good policy to accept all contracts that came its way; that was the business they were in.

What the communications indicate—and they are to be found in the archives—is that the minister was apparently unaware of the company's activities. As a result, Canada and the United Kingdom's atomic energy project—a joint project by this time established at Montreal—was hampered, and was indeed left in limbo until adequate resources could be obtained from the United States. The British and the Canadian officials at this point were forced to go cap in hand to the Americans to ask for uranium. The material requested was eventually forthcoming, but Canada's research and development in this area certainly suffered as a result.

The problem that illustrates is the lack of supervision. What was involved here was a matter of urgent public policy. Yet left in the hands of officials who were not concerned about those kinds of things—nor should they have been, perhaps—there was a problem.

That is not the only thing that happened during this same period. A confidential report, which makes very interesting reading, was submitted to C.D. Howe on April 1, 1947. It indicated that during the war years the company had been defrauded of large sums of money and quantities of Eldorado products had disappeared. The report, written by Grant Glassco, a member of the firm of Clarkson and Gordon, served to challenge further the wisdom of the government's penchant to ignore Eldorado and to leave responsibilities in the hands of company officials.

The Glassco study, which originated at this time, was touched off by a study in the United States that pointed to some form of what was called an "irregular association" among various individuals who were involved with Eldorado. Based on the information available to him, and subject to the limitations just cited, he attempted to piece together what happened during the war. He identified three individuals who were employees of Eldorado.

What Glassco outlined was a series of what he called "improvident transactions" apparently undertaken by Eldorado on the advice of these three individuals. These included two cases in which the officials deliberately misled Eldorado management by advising the sale of uranium and radium at unreasonably low prices to companies in which these individuals themselves had an interest. The general character of these transactions, the investigator noted, was that they appeared to have been unreasonably prejudicial to the interests of Eldorado and highly profitable to the individuals involved.

[*Traduction*]

vendions toute notre production d'avance, pour une longue période, compte tenu des circonstances. Le président d'Eldorado a répondu au ministre que la Société avait en effet vendu son uranium, et que c'était uniquement par souci de rentabilité.

Les communications entre le ministre et le président d'Eldorado—que l'on peut retrouver dans les archives—révèlent que le ministre ne semblait pas au courant des activités de la société. A la suite de cette bévue, on a du retarder le projet d'énergie nucléaire qu'avait entrepris en commun le Canada et le Royaume-Uni—projet qui était établi à Montréal—jusqu'à ce que l'on puisse obtenir de l'uranium des États-Unis. Des représentants des gouvernements canadien et britannique ont dû aller quémander de l'uranium aux Américains. Ils en ont finalement obtenu, mais il ne fait aucun doute que cela a nui à la recherche et au développement dans ce domaine au Canada.

Cela démontre qu'il y avait un manque de contrôle. Il y avait un urgent besoin d'une intervention publique. Mais l'affaire était entre les mains de gens qui n'avaient pas ce genre de préoccupation—ce qui se justifiait peut-être—ce qui constituait un problème.

Ce n'est pas le seul événement digne de mention à être survenu au cours de cette même période. Le 1er avril 1947, M. C.D. Howe a reçu un rapport confidentiel dont la lecture est fort intéressante. On disait dans ce rapport que, pendant les années qu'avait duré la guerre, d'importantes sommes d'argent avaient été détournées et que d'importantes quantités d'uranium appartement à la société avait disparu. Dans son rapport, M. Grant Glassco, qui travaillait pour le compte de la société Clarkson and Gordon, mettait en doute la sagesse du gouvernement à ne pas s'occuper des activités d'Eldorado et à en laisser la responsabilité à ses directeurs.

Dans son étude, M. Glassco, faisait allusion à une «association irrégulière» entre divers particuliers liés à la société Eldorado. Partant des renseignements sur lesquels il avait pu mettre la main, et dans les limites que l'on vient d'énoncer, il a tenté de reconstituer ce qui s'était passé pendant la guerre. Il identifiait en particulier trois personnes qui étaient employées d'Eldorado.

Ce que fait particulièrement ressortir M. Glassco, c'est une série d'«opérations irréfléchies», comme il les appelle, qu'aurait semble-t-il effectué Eldorado sur les conseils de ces trois personnes. Au nombre de ces opérations, il y avait deux cas où les personnes en question avaient délibérément trompé la direction d'Eldorado en lui conseillant de vendre de l'uranium et du radium à des prix ridicules à des sociétés dans lesquelles elles possédaient des intérêts. Ce qui se dégage surtout de ces opérations, comme le fait remarquer l'enquêteur, c'est qu'elles semblent avoir été extrêmement préjudiciables aux intérêts d'Eldorado et hautement profitables pour les personnes en cause.

[*Text*]

The information uncovered is of interest to us, I think, because it has something to say about the efficacy of the government's attempt to control for security reasons, during war at least, and to promote the development of the resource. First of all, the investigator's report raised some doubts as to the effectiveness of the so-called "rigid security" that surrounded Eldorado's operations. It was discovered that quantities of Eldorado's products could not be accounted for, and because of the sorry state of the records the investigator was unable to conclude that these commodities had always found their way into proper hands. He did emphasize that he did not think any sales had been made to the enemy. There was nothing more sinister, in his view, than the enrichment of the individuals involved.

The investigator also estimated that over a period of approximately two years some $2.6 million in cash and materials had been extracted from the company, a formidable sum in relation to the total investment of Eldorado shareholders, at this point about $5 million. Needless to say, this affected to a very significant degree the welfare of the company, and it weakened it to the point where it was incapable of promoting the development of urgently needed additional quantities of uranium. Eventually, had the hemorrhaging continued, the company would have gone bankrupt.

There is little question that the internal chaos that characterized Eldorado's operations during 1942 and 1943 was the consequence of bad management on the part of the people who were currently managing the company. But in large part the responsibility for the problems that plagued the company during those years must be laid at the feet of the government that was supposedly responsible for the company and its operations.

• 1015

The Howe papers indicate that even after the minister was informed in 1943 by the British that things were amiss, he continued to allow company officials to run the company almost completely free of supervision. Only when the government expropriated totally the remaining Eldorado shares in January 1944 did the minister, at the urging of the American government at the time, take more than a passing interest in what was going on.

The information that was turned up did lead to criminal charges, which were eventually withdrawn, in part because there were matters very much of concern to the United States and they thought it was not appropriate that these should come before the courts at that time. But there was an out-of-court settlement reached in the State of New York, which provided for the payment of about $2 million to Eldorado, partly in cash and partly money's worth and partly in the return of metals. Although this case had involved only two of the officials, the third was also part of the payment.

[*Translation*]

Ces renseignements présentent un certain intérêt, je pense, parce qu'ils en disent long à propos de l'efficacité des efforts de contrôle du gouvernement pour des raisons de sécurité, à tout le moins en temps de guerre, et de la promotion de la mise en valeur de la ressource. Premièrement, le rapport de l'enquêteur permet de douter de l'efficacité de la présumée «sécurité sévère» qui entourait les activités d'Eldorado. L'enquêteur a constaté qu'il manquait des quantités importantes d'uranium appartenant à Eldorado, et en raison de la façon négligée dont la tenue des livres avait été faite, il ne pouvait conclure que cet uranium avait toujours trouvé une destination souhaitable. Il a toutefois insisté sur le fait qu'il ne pensait pas qu'on en avait vendu à l'ennemi. Et rien n'était plus sinistre, à son avis, que l'enrichissement des intéressés.

L'enquêteur estimait en outre que, sur une période d'environ deux ans, quelque 2,6 millions de dollars, en argent et en matériel, avaient été extorqués à la société, une somme extrêmement importante si l'on tien compte de l'investissement total des actionnaires d'Eldorado, qui était à l'époque d'environ 5 millions de dollars. Il va sans dire que cela a grandement affecté la situation de la société, et l'a affaiblie au point où elle ne pouvait plus se permettre de mettre en valeur des sources d'uranium additionnelles dont on avait besoin de toute urgence. Si l'hémorragie avait continué, la société aurait éventuellement dû fermer ses portes.

On peut à peine douter que les problèmes internes qui ont caractérisé les activités d'Eldorado en 1942 et 1943 étaient dus à la mauvaise gestion de ses administrateurs de l'époque. Mais il faut aussi pointer du doigt le gouvernement qui était sensé voir aux activités de la société comme responsable en grande partie des difficultés qu'elle a subies au cours de ces années.

Les documents de C.D. Howe indiquent que, même après que les Britanniques l'aient informé que les choses n'allaient pas, en 1943, il a permis aux administrateurs de la société de continuer à la diriger presque sans surveillance. Ce n'est que lorsque le gouvernement a pris complètement possession du reste des actions d'Eldorado, en janvier 1944, que le ministre, pressé par le gouvernement américain de l'époque, a consenti à vraiment s'intéresser à ce qui se passait.

Les renseignements qui ont été révélés ont débouché sur des poursuites au criminel, qui ont par la suite été retirées en partie parce que ces questions inquiétaient beaucoup les États-Unis, qui pensaient qu'il valait mieux qu'elles ne soient pas soulevées devant les tribunaux à ce moment-là. Un règlement hors cour est survenu, dans l'État de New York, qui prévoyait le remboursement d'environ deux millions de dollars à Eldorado, en espèces et en uranium. Malgré que seulement deux des administrateurs aient participé à l'affaire, le troisième a aussi contribué au remboursement.

[*Texte*]

While the Glassco study suggests the Eldorado fiasco was anything but a justification of the government's laissez-faire supervisory approach, the government was spared the embarrassment of having to explain the problems. This thing did not become public until many years thereafter. The company president was quietly ousted and the government poured more money into the company in the last years of the war. Also, as a result of the out-of-court settlement, the company then began to prosper.

During the closing months of 1947 and from then onward, the now carefully and properly supervised Eldorado was conducting important research. Mining facilities had been improved, and prospecting for radioactive minerals was being carried out with considerable success. Further, having just received the proceeds of the settlement mentioned, the company's financial records were becoming increasingly impressive. During the 1950s Eldorado would become a remarkable example of a prosperous and efficient public enterprise.

It was mentioned here earlier that Eldorado has not been highly profitable. I would suggest that one of the reasons is that during the massive growth of the uranium industry in the 1950s Eldorado administered—and the costs came out of Eldorado, not out of the private sector—the contracts, which amounted to a significant amount of money, and as well conducted significant research and development, which was handed over free of charge to the private sector. Now, if you consult testimony that was given before a committee of the House in 1961, the Eldorado president at the time went through all this to document the contribution Eldorado had made. So if it was not highly profitable, that is perhaps one of the reasons.

My main interest in what I have just said to you here is I think there are some lessons to be learned from this period in Eldorado's history. It tells us one thing: that the imperatives of war and its aftermath dictated stringent control of uranium. In order to address the privatization aspect of this bill, it is necessary to ask whether or not Eldorado's early history is relevant to current deliberations. I am suggesting that it is relevant.

While it is obviously true that the specific conditions that originally warranted public ownership have mercifully passed, it is also true that Eldorado's early and subsequent history amply demonstrates the complex nature of this unique resource. For instance, the consequences of slack wartime security are evident even today in the radiation-contaminated soil in part of the Malvern subdivision in Scarborough, Ontario. This soil was radioactively contaminated by residue from a Scarborough farm, which was part of the wartime racket I have just described, which was meant to conceal the threat of radium from Eldorado in the 1940s. These materials have caused untold grief to residents of McClure Crescent in that area. And of course possible long-term

[*Traduction*]

Bien que dans son étude, M. Glassco ait laissé entendre que le fiasco d'Eldorado reflétait l'attitude de laissez-faire du gouvernement, il n'a pas eu l'embarras de devoir expliquer les difficultés qui étaient survenues. Ce n'est que plusieurs années plus tard que l'affaire a été révélée publiquement. On a renvoyé en douce le président de la société, et le gouvernement a injecté d'autre argent dans la société au cours des dernières années de la guerre. Après le règlement hors cour qu'elle avait obtenu, la société a commencé à prospérer.

À partir des derniers mois de 1947, et dans les années qui ont suivi, la société Eldorado, maintenant bien gérée et bien surveillée, effectuait d'importantes recherches. On avait amélioré les installations d'extraction de minerais, et la recherche de minerais radioactifs était couronnée de succès considérables. Grâce au produit du règlement hors cour que je mentionnais tout à l'heure, la situation financière de la société devenait de plus en plus impressionnante. Au cours des années 1950, Eldorado devenait un exemple remarquable d'une entreprise publique prospère et efficiente.

On a dit qu'Eldorado n'avait pas été tellement rentable. Je dirais que l'une des raisons qui expliquent cela, c'est qu'au cours de la croissance massive de l'industrie de l'uranium dans les années 1950, Eldorado administrait—et c'était elle qui en défrayait les coûts, et non pas le secteur privé—les contrats qui représentaient une somme d'argent importante, et effectuait des travaux de recherche et de développement importants, dont elle remettait les résultats au secteur privé, et ce, gratuitement. Pour en avoir la preuve, vous n'aurez qu'à consulter les témoignages qui ont été livrés à un comité de la Chambre des communes, en 1961, où le président d'Eldorado expliquait la contribution que la société avait faite. Donc, si elle n'a pas été très rentable, c'est peut-être là l'une des raisons.

Le principal intérêt de tout ce que je vous ai raconté à propos de l'histoire d'Eldorado, c'est qu'il y a des leçons à en tirer. Elles nous révèlent une chose: les impératifs de la guerre et de ses conséquences nécessitaient un contrôle sévère de l'uranium. Pour juger du bien-fondé de l'aspect de la privatisation envisagée dans ce projet de loi, il faut se demander si l'histoire d'Eldorado est pertinente aux délibérations actuelles. J'en suis pour ma part convaincu.

Bien qu'il faille évidemment reconnaître que les conditions particulières qui ont justifié à l'origine que la société soit de propriété publique sont maintenant choses du passé, Dieu merci, il faut aussi admettre que l'histoire d'Eldorado démontre tout à fait le caractère complexe de cette ressource unique. Par exemple, les conséquences de la sécurité relâchée qui existait en temps de guerre sont évidentes, même encore aujourd'hui, dans le sol contaminé d'une certaine partie de la subdivision Malvern à Scarborough, en Ontario. Ce sol a été contaminé par des résidus d'une ferme de Scarborough, qui faisait partie de la magouille que je viens de décrire, et par laquelle on voulait camoufler la menace que constituait le radium d'Eldorado au cours des années 1940. Ces matières ont

[*Text*]

health effects means that for some the nightmare may not yet be over.

Accordingly, we know that even in peacetime this is not a commodity to be taken lightly. Oil can be purchased at a corner store; uranium cannot. For similar reasons, it cannot be marketed in the same way as many other resources.

Whatever arguments can be made therefore in support of merging these companies—and I have heard some of them this morning and I am convinced by those arguments, at least I would be convinced up to that point—and however more efficient, productive, and powerful this new uranium corporation might be, we recognize at the same time that some form of intervention is required to direct its activities. But—and this is the essential question—do current conditions warrant public intervention in the form of ownership? Is public ownership of Eldorado necessary to achieve a public policy purpose? Can public policy objectives be met, as has been suggested to this committee, not through public ownership, but through a legislative and regulatory framework that governs the industry?

• 1020

In my view, a public presence in the industry and in the form of ownership is preferable. If we can justify a window on any industry, surely it can be justified in this case. Both the history of the Eldorado and the fact that we inevitably face an uncertain future does not clearly tell us otherwise.

This having been said, I recognize that there is a strong commmitment to privatization, as outlined in the bill. I note with alarm, however, that the Deputy Prime Minister has stated before this committee that the regulatory environment remains unchanged. I therefore urge you in the absence of a public ownership component, if we are going to go ahead with this in the absence of that public ownership component in the industry, to ensure that public policy objectives will be realized by means of an enhanced regulatory framework.

I ask you to consider, for example, whether or not the Atomic Energy Control Board, as currently funded and structured, has the resources to adequately take on the increased regulatory responsibilities necessitated by the supervisory gap created by privatization. Further, I urge you to consider amending this legislation or introducing or amending companion legislation to guarantee that public policy objectives will indeed be met by the appropriate legislative and regulatory framework warranted by this resource and by privatization, as described. Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

causé toutes sortes de difficultés aux résidents de McClure Crescent dans cette région. Évidemment, les effets possibles sur la santé à long terme signifient que, pour certains, le cauchemar n'est peut-être pas encore terminé.

Par conséquent, nous savons que, même en temps de paix, l'uranium n'est pas un produit à prendre à la légère. On peut acheter du pétrole au magasin du coin, mais pas de l'uranium. Pour d'autres raisons analogues, on ne peut donc pas le commercialiser de la même manière que bien d'autres ressources.

Quoi que l'on puisse dire en faveur de la fusion de ces deux sociétés—j'ai entendu certains de ces arguments ce matin, et ils m'ont convaincu, au moins jusqu'à cette limite—et quelle que soit la plus grande efficacité, la plus grande productivité et la plus grande puissance que pourra avoir cette nouvelle société, nous reconnaissons par la même occasion qu'une certaine forme d'intervention est requise pour en diriger les activités. Mais—et c'est là la question essentielle—les conditions actuelles justifient-elles l'intervention publique dans la structure de la propriété? Le gouvernement doit-il conserver en partie la propriété d'Eldorado pour atteindre les objectifs de la politique publique? Peut-on compter atteindre ces objectifs, comme on l'a proposé au Comité, non pas par la propriété publique, mais par un cadre législatif et réglementaire qui gouverne l'industrie?

Selon moi, une présence publique dans l'industrie et dans la forme de propriété est préférable. Si l'intervention dans une industrie peut se justifier, c'est sûrement dans ce cas-là. Le passé d'Eldorado et le fait que nous faisons inévitablement face à un avenir incertain le confirment d'une manière évidente.

Ceci dit, je reconnais qu'il y a un engagement ferme à l'égard de la privatisation dans ce projet de loi. Je note toutefois, et cela m'inquiète, que le vice-premier ministre a dit devant le présent comité que les règlements demeuraient inchangés. Je vous prie donc instamment, en l'absence de tout élément de propriété publique, puisqu'il semble que ce sera le cas, de veiller à ce que l'atteinte des objectifs de la politique publique soit assurée par un cadre réglementaire amélioré.

Je vous demande de considérer, par exemple, si la Commission de contrôle de l'énergie atomique, dans sa forme et son financement actuels possède les ressources nécessaires pour s'acquitter adéquatement des responsabilités réglementaires accrues qu'entraîne le surplus de surveillance engendré par la privatisation. Je vous incite en outre fortement à envisager de modifier ce projet de loi ou de déposer ou modifier les lois connexes pour faire en sorte que les lois et les règlements, que motivent cette ressource et cette privatisation, permettent d'atteindre les objectifs de la politique publique. Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Downey, for your detailed comments and your historical view on Bill C-121.

Mr. MacLellan: I would like to thank the witnesses for taking the time to come here this morning. The testimony has been very helpful. I think it has shed a great deal of light on what is rather a complex question and a question on which there has not been a great deal of information made public.

Mr. McTaggart-Cowan, I want to congratulate you on the report you did. I think it is tragic that in a country like Canada we have waited so long to take this question of a permanent disposal site of low-level waste seriously. I just hope that we can now do so and can pursue it not with undue haste, because I think this may cause us to make errors and not to provide the comprehensive solution necessary, but certainly with the utmost of haste in the light of the seriousness of the situation.

I was just wondering about the question of low-level waste. Do you feel that the low-level waste for the uranium perhaps would be combined with low-level waste from hospitals or from nuclear reactors and just have the one site?

Dr. McTaggart-Cowan: Thank you very much for your comments. When we considered the whole issue of low-level wastes, we were looking at the whole spectrum of wastes in the province of Ontario. We were focusing on Ontario specifically. Within the province you do have wastes that are produced, as you have indicated, from the power plants, from the research work and from the reactors at Chalk River. You also have wastes produced both from industrial activities using radioactive materials, from the hospitals, as well as from the refineries.

What we were considering when we were looking at the possibility of a low-level radioactive waste facility was a suitable facility for all of those types of wastes, as long as they were in the low-level category. We did make the distinction between the waste fuels, for instance, which are considered high-level wastes, and the low-level wastes. We were looking at the broad spectrum.

Mr. MacLellan: Perhaps we need a site both in Ontario and Saskatchewan. Is that correct? Would you consider the transportation of low-level wastes from Saskatchewan to Ontario feasible?

Dr. McTaggart-Cowan: We did not actually consider that situation, sir. We were focusing only on those wastes. The majority of the low-level wastes, as defined, are really in Ontario, apart from the mine tailings portion.

The mine tailings issue is very different. There are something like 120-odd million cubic metres in Ontario alone of the mine tailings. If you take all of the low-level wastes together, you are still facing something like 85% of

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Downey, je vous remercie de vos observations détaillées et du point de vue historique que vous nous avez donné au sujet du projet de loi C-121.

M. MacLellan: Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer ce matin. Leurs témoignages ont été très utiles. Je pense qu'ils ont précisé bien des choses à propos d'une question plutôt complexe et qui n'a pas fait tellement l'objet d'information auprès du public.

Monsieur McTaggart-Cowan, je vous félicite du rapport que vous nous avez présenté. Il est tragique que, dans un pays comme le Canada, nous ayons attendu si longtemps pour nous occuper sérieusement de la question d'un site permanent en fonction des déchets à faible teneur radioactive. J'espère que nous pourrons maintenant le faire sans trop de hâte, parce qu'il ne faudrait pas commettre d'erreur et risquer d'adopter une solution qui serait incomplète. Mais il ne fait aucun doute qu'il faudrait procéder avec la plus grande rapidité, compte tenu de la gravité de la situation.

À propos des déchets à faible teneur radioactive, pensez-vous qu'on pourrait utiliser le même site pour ceux qui proviennent de l'uranium et ceux qui proviennent des hôpitaux ou des réacteurs nucléaires?

M. McTaggart-Cowan: Je vous remercie de vos commentaires. Quand nous avons examiné la question des déchets à faible teneur radioactive, nous avons considéré tous ceux qui sont produits en Ontario. Nous nous sommes limités à l'Ontario. Comme vous le disiez vous-même, en Ontario, il y a des déchets qui proviennent des centrales électriques, des travaux de recherche et des réacteurs à Chalk River. Il y en a aussi qui proviennent de certaines activités industrielles où l'on utilise des matières radioactives, des hôpitaux et des raffineries.

Ce à quoi nous pensions, en examinant la possibilité d'un dépôt de déchets à faible teneur radioactive, c'était une installation qui conviendrait pour tous les genres de déchets, pourvu qu'ils aient une faible teneur radioactive. Nous avons fait la distinction entre les résidus de carburant, par exemple, qui sont considérés comme des déchets à haute teneur radioactive, et les déchets à faible teneur radioactive. Nous examinions la question dans son ensemble.

M. MacLellan: Nous avons peut-être besoin d'un dépôt pour l'Ontario et la Saskatchewan, n'est-ce pas? Pourrait-on transporter des déchets à faible teneur radioactive de la Saskatchewan en Ontario?

M. McTaggart-Cowan: Nous n'avons pas examiné cette possibilité, monsieur. Notre étude n'a porté que sur les déchets. La plupart des déchets à faible teneur radioactive sont produits en Ontario, à l'exception des résidus miniers.

La question des résidus miniers est une tout autre affaire. En Ontario seulement, il y en a quelque 120 millions de mètres cubes. Environ 85 p. 100 de tous les déchets à faible teneur radioactive se trouvent en Ontario.

[*Text*]

the total within the province of Ontario. We clearly have some mine tailings in Saskatchewan, although the volume is much smaller.

• 1025

Mr. MacLellan: Do you not also feel that the mine tailings have to be dealt with as well, that they have to be collected?

Mr. McTaggart-Cowan: There is no question that the mine tailings need to be dealt with. There have been some research efforts on finding the best ways of handling the wastes and there are experiments carried out by Eldorado and by a number of the other companies that have been involved in the mining activities to find the best way to handle these wastes.

Once you are dealing with the tailings, though, the volume you are dealing with is so great that you are probably dealing with what we call an *in situ* management, a management at the waste tailing site as opposed to the issue we were addressing from the Port Hope perspective, which was actually the potential removal of the wastes from Port Granby and from the town itself and actually taking them some other place.

Mr. MacLellan: Dr. Downey, I thank you for taking the time to give us that information, particularly on the very important questions concerning the history of Eldorado Nuclear.

I feel a certain frustration here from hearing first of all the commentary last week before the Standing Committee on Energy, Mines and Resources from the Atomic Energy Control Board, where they say they are 50% underfunded at the present time, and now to be in the position of having to do this, which I agree needs to be done from the point of view of the regulatory controls. You questioned whether the Atomic Energy Control Board is adequately funded. Do you have any figures as to what would be needed?

Dr. Downey: I do not have those with me. The point I was attempting to illustrate is that what I called a supervisory gap, the kind of presence we find in the industry with ownership, is going to be removed. We will know less about the industry and so on.

What I am suggesting as a matter of principle is therefore, by definition, more supervision is required and by that I mean Atomic Energy Control Board is going to have to expand its activities in order to make sure the kinds of problems that can be created in this regard do not happen.

Mr. MacLellan: Mr. Currie, has Eldorado Nuclear ever taken into consideration the price of uranium as a factor for the cost of dealing with low-level waste and of mine tailings, for instance?

Mr. Currie: Has it ever taken into account the costs of so doing?

[*Translation*]

Nous avons aussi des résidus miniers en Saskatchewan, mais beaucoup moins.

M. MacLellan: Ne pensez-vous pas qu'il faut régler aussi la question de ces résidus, qu'il faut les réunir quelque part?

M. McTaggart-Cowan: Oui, cela ne fait aucun doute. De nombreuses recherches ont été faites pour trouver le meilleur moyen de se débarrasser de ces déchets. Eldorado et plusieurs autres sociétés qui oeuvrent dans le secteur minier en ont d'ailleurs un certain nombre en cours à l'heure actuelle.

Quand on parle des résidus miniers, toutefois, la quantité est si énorme, qu'il ne saurait probablement être question d'adopter une autre solution qu'une gestion des déchets sur place, contrairement à celle que l'on envisage pour Port Hope, soit l'enlèvement éventuel des déchets de Port Granby et du territoire de la municipalité, et leur transport vers une autre destination.

M. MacLellan: Monsieur Downey, je vous remercie d'avoir pris le temps de nous donner ces renseignements, et notamment en ce qui a trait aux questions très importantes que soulève l'histoire d'Eldorado Nucléaire Limitée.

Après avoir entendu tous les commentaires qui ont circulé la semaine dernière devant le Comité permanent de l'Énergie, des Mines et des Ressources, où les représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique disaient qu'il leur manquait 50 p. 100 des ressources dont ils auraient besoin, je ressens une certaine frustration de devoir faire cela aujourd'hui, ce qui devrait être assujetti au contrôle réglementaire. Je suis d'accord avec vous. Vous doutiez que le financement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique soit suffisant. Que devrait-il être, selon vous?

M. Downey: Je n'ai pas de chiffres précis. Ce que je cherchais à démontrer, c'était l'absence de surveillance. Nous saurons moins qu'auparavant ce qui se passe dans l'industrie.

Ce que je dis, c'est qu'en principe, il faudra davantage de surveillance, ce qui signifie que la Commission de contrôle de l'énergie atomique va devoir élargir ses activités pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de problème.

M. MacLellan: Monsieur Currie, Eldorado Nucléaire a-t-elle déjà considéré le prix de l'uranium comme l'un des facteurs du coût de l'élimination des déchets à faible teneur radioactive et des résidus miniers, par exemple?

M. Currie: Si elle a déjà tenu compte des coûts que cela entraîne?

[*Texte*]

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Currie: Yes, I am sure it has, Mr. MacLellan. As I explained to you at the outset, I am the new boy on the block but my clear impression is that Eldorado takes very seriously its waste management responsibilities and I think the track record is quite exceptional. If you look at the remarkable reduction in waste that has occurred from Port Hope over the last decade... Do you have the percentage, Allan? Is it 90%?

Dr. Allan Ashbrook (Vice-President, Resources and Technology, Eldorado Nuclear Ltd.): Right now, as of June 30—

Mr. MacLellan: Would you perhaps come up, sir?

Mr. Currie: Do you mind if Allan joins us, Mr. Chairman?

Dr. Ashbrook: Over about the last decade we have reduced our wastes from something like 7,000 tonnes per year; after June 30, this is going to zero. As Mr. Currie says, I think this is an outstanding achievement. You will probably go a long way before you find another company with such a record.

Mr. Currie: To return to the economic question, which was the essence of your question, my perception is I think it is clearly Eldorado's policy to do their utmost to eliminate waste by recycling it where possible, and where it cannot be absolutely eliminated to find the safest possible method of disposing of it.

• 1030

Eldorado certainly takes very seriously its waste management responsibilities. It is also true that being in business, the cost of looking after its waste is an important factor. I think, however, Dr. Ashbrook's group has expended money in finding long-term solutions that may be costly to find. For example, he is now working on membrane-filter technology, which within three years may achieve a final resolution for the last remaining major source of waste from the refinery. I think those expenditures have been considered as a good, sound, long-term investment. I have never sensed at Eldorado any cutting of corners or trying to pare costs that would, in any way, jeopardize the long-term solution to the problem.

Mr. MacLellan: I do congratulate the company on the progress they have made in eliminating waste to the extent they have. You can appreciate my concern, Mr. Currie, in looking at the financial position of Eldorado Nuclear, that dealing with the cost over a period of time has resulted in a deficit position. You also have to add to that, as far as the country is concerned, the position and the cost of the clean-up of the waste that exists.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Oui.

M. Currie: Oui, j'en suis persuadé, monsieur MacLellan. Comme je vous le disais au début, je suis nouveau dans le décor, mais j'ai la nette impression qu'Eldorado prend ses responsabilités à l'égard de la gestion de ses déchets très au sérieux et je pense d'ailleurs que le passé est éloquent à cet égard. Si vous considérez la réduction remarquable des déchets à Port Hope au cours des 10 dernières années... Avez-vous le pourcentage, Allan? Est-ce 90 p. 100?

M. Allan Ashbrook (vice-président, Ressources et Technologie, Eldorado Nucléaire Ltée): Au 30 juin...

M. MacLellan: Voudriez-vous vous approcher, monsieur?

M. Currie: Avez-vous des objections à ce que Allan se joigne à nous, monsieur le président?

M. Ashbrook: Au cours des 10 dernières années, nous avons réduit nos déchets de quelque 7,000 tonnes par année; après le 30 juin, il n'y en aura plus. Comme le disait M. Currie, c'est une réussite remarquable. Vous aurez beau chercher, vous aurez probablement du mal à trouver une autre société qui en aura fait autant.

M. Currie: Pour revenir à votre question, il me paraît assez clair que la politique d'Eldorado consiste à faire tout ce qu'elle peut pour éliminer ses déchets en les recyclant, et lorsque ce n'est pas possible, à trouver la façon la plus sûre de s'en débarrasser.

Bien sûr, Eldorado prend très au sérieux ses responsabilités en matière de gestion des déchets. Il est vrai aussi que, en affaire, le coût de la gestion des déchets constitue un facteur important. Je crois toutefois que le groupe du Dr Ashbrook a consacré des fonds à la recherche de solutions à long terme qui pourrait bien coûter cher. Par exemple, il travaille actuellement à une technique des membranes filtreuses qui, d'ici trois ans, pourrait bien mener à une solution définitive en ce qui concerne la dernière source importante de déchets en provenance de la raffinerie. Ces dépenses ont été jugées comme constituant un bon investissement solide à long terme. Je n'ai jamais eu l'impression, à Eldorado, que nous cherchions à couper les dépenses à l'excès, d'une manière qui compromettrait la solution à long terme du problème.

M. MacLellan: Je félicite l'entreprise des progrès qu'elle a réalisés dans l'élimination des déchets. Vous pouvez comprendre que je m'inquiète, monsieur Currie, au sujet de la situation financière d'Eldorado Nucléaire, que les problèmes de coût aient duré si longtemps et aient eu pour résultat une situation déficitaire. A cela il faut ajouter, en ce qui concerne le pays, la situation et le coût du nettoyage des déchets qui existent déjà.

[*Text*]

Dr. McTaggart-Cowan mentioned it could cost up to $500 million to establish a site for low-level waste. Does that take into consideration the sites such as the ones in Scarborough, that were, as we call them in Cape Breton, bootleg sites, where radium or uranium was placed unlawfully, really—unlawfully taking it from the company. How many of those sites are there? How many of those sites do we know about? Is that taken into consideration? You mentioned your figure was conservative. Could you, perhaps, give us a figure it could reach?

Dr. McTaggart-Cowan: First of all, the situation with regard to Scarborough, as you are probably aware, has been that there was a decision made, and a court challenge, over the removal of the waste from around the particular Malvern-McClure Crescent area into another area where it could be better managed in the interim for short-term storage.

It was the intention of the task force that there would be a single facility for handling the long-term management of low-level wastes within the province, and that facility would look after wastes such as those from Scarborough, plus some of the wastes that are under the responsibility of the provincial government, produced from incidental activities.

The intention was to have one facility for Ontario apart from the *in situ* management situation, which would probably continue with regard to the very large mine-tailings situation—Elliot Lake, Espanola and Bancroft.

The factor of cost is extremely difficult to refine at this time, the big problem being that we have at least proposed a completely different type of process of finding a site. If you go out and say you are going to find a site, determine the best place for it, and include in that factor the economics of transportation and facility siting and the engineering factors that have to go in to find a good place, then you can put some numbers on it.

Because of the public uncertainty, the lack of control, and the inequity issues we identified in our report, what we have proposed is that in fact it would be far superior to get a community to volunteer. On that basis, then, we do not know where that community will be at this time. We do not know what sort of engineering measures will have to be incorporated into a facility, so it is extremely difficult to refine those numbers. We propose that the sort of refinement would occur once the communities had been identified and you are into the process of negotiation with those communities. I am sorry, but I cannot give you any definite number at this time.

[*Translation*]

M. McTaggart-Cowan a dit qu'il en coûterait jusqu'à 500 millions de dollars pour aménager un site d'enfouissement des déchets à faible concentration. Cela tient-il compte des sites comme ceux de Scarborough qui étaient, selon l'expression que nous utilisons à l'île du Cap-Breton, des sites de contrebande, où du radium ou de l'uranium ont été enfouis illégalement, ont été, en réalité, illégalement pris à la société. Combien y a-t-il de ces sites? Combien y en a-t-il que nous connaissons? Est-il tenu compte de cela? Vous avez dit que votre chiffre était prudent. Pourriez-vous avancer un chiffre qui se rapprocherait de la réalité?

M. McTaggart-Cowan: Tout d'abord, en ce qui concerne Scarborough, comme vous le savez probablement, une décision a été prise, et il y a une contestation devant les tribunaux, au sujet de l'enlèvement des déchets dans la région particulière de Malvern-McClure Crescent, pour que les déchets soient déménagés vers une autre région où ils pourraient être mieux gérés provisoirement, en ce qui concerne un enfouissement à court terme.

Le groupe de travail voulait qu'il existe une seule installation pour la gestion à long terme des déchets peu concentrés dans la province et que cette installation s'occupe des déchets comme ceux de Scarborough, plus certains des déchets qui relèvent de la province et qui proviennent d'activités secondaires.

Nous voulions qu'il existe une seule installation pour l'Ontario, mis à part la gestion sur place, laquelle se maintiendrait vraisemblablement en ce qui concerne les mines qui produisent des résidus considérables—Elliot Lake, Espanola et Bancroft.

Le facteur du coût est très difficile à préciser pour l'instant, le problème venant du fait que nous avons au moins proposé un type de processus tout à fait différent pour la détermination d'un site. Si l'on annonce qu'on va trouver un site, si l'on détermine le meilleur endroit et si l'on inclut dans ce facteur l'économie du transport et de la mise en place de l'installation ainsi que les facteurs techniques associés à la détermination d'un site acceptable, alors il est possible de fournir certains chiffres.

A cause de l'incertitude du grand public, de l'absence de contrôle, et des questions d'égalité que nous avons décrites dans notre rapport, ce que nous avons conclu c'est que, en réalité, il serait bien préférable d'obtenir qu'une collectivité offre elle-même un emplacement. A cet égard, nous ne savons pas, pour l'instant, où pourra se trouver cette collectivité. Nous ne savons pas quelles sont les mesures techniques qu'il faudra incorporer à l'installation, de sorte qu'il est extrêmement difficile de préciser ces chiffres. A notre avis, ces chiffres plus précis pourraient être mis de l'avant lorsque les collectivités auront été identifiées et que le processus de négociation aura été engagé avec elles. Je le regrette, mais je ne peux pas vous fournir de chiffres plus précis pour l'instant.

[*Texte*]

• 1035

Mr. MacLellan: It all sounds very expensive. I would like to speak to Mr. Gibson. In our legislation we have stipulations whereby the federal government will be paying a certain percentage of the costs of dealing with the low-level waste of Eldorado Nuclear. Also they have agreed to be responsible for any unforeseen liabilities of Eldorado Nuclear that have occurred prior to the new company being formed.

In the legislation that presumably will be taking place in Saskatchewan, has the Province of Saskatchewan undertaken to look after the costs of the low-level wastes from SMDC, and have they agreed to assume any costs of liability that may be attributed to SMDC prior to the formation of the new company?

Mr. Gibson: Our legislation has not been finalized yet. There could still be some changes, but at the present time I do not think anything is being contemplated in that area. The way this transaction is being done, you can appreciate that specific assets are being put into the new company. The predecessor companies will still exist after the fact and SMDC is not going to disappear after the merger goes ahead. SMDC is an agent of the Crown in Saskatchewan.

This is not a legal answer, but I think by default, if there is a problem related to SMDC, it will still be there and it will still be the province's responsibility. It is not being put on NEWCO.

Mr. MacLellan: Dr. McTaggart-Cowan, in this new company who is going to be responsible for low-level waste? Who is going to have to bear the responsibility?

Dr. McTaggart-Cowan: My understanding of the letter of intent is that the new company basically takes over the responsibility for the management of the waste sites and for dealing with the disposition of the land afterwards, but there is a cost-shared agreement about how the actual costs of decommissioning and stabilization prior to that will be split between the federal government and the new company. The responsibility will lie with the polluter, in this case with the company that is producing or has produced the waste.

Mr. MacLellan: Is that from the time the actual formation of the company takes place, before any of the private shares are implemented? What if the polluting takes place from the time of the formation of the new company, but before the new shareholders become involved? Is this polluting tracked from a time point of view so that the new shareholders are protected from any polluting done prior to them becoming involved? Are there any kinds of regulations or any kind of idea formulated about how it is going to be done?

Dr. McTaggart-Cowan: I am not sure I can respond to that. Perhaps one of the other gentlemen could.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Tout cela coûte très cher, semble-t-il. J'aimerais m'adresser à M. Gibson. Notre législation stipule que le gouvernement fédéral doit payer un certain pourcentage du coût de la gestion des déchets peu concentrés d'Eldorado Nucléaire. Le gouvernement s'est aussi chargé de tous les engagements imprévus d'Eldorado Nucléaire intervenus avant la création de la nouvelle société.

Selon le texte législatif qui sera vraisemblablement adopté en Saskatchewan, cette province a-t-elle entrepris de se charger des coûts des déchets peu concentrés de la SMDC et a-t-elle accepté d'assumer tous les coûts des engagements pouvant être attribués à la SMDC avant la formation de la nouvelle entreprise?

M. Gibson: Notre législation n'a pas encore pris sa forme définitive. Il pourrait encore y avoir des changements, mais, à l'heure actuelle, je crois que rien n'est envisagé dans ce domaine. Selon la manière dont se déroule cette transaction, vous pouvez comprendre que des éléments d'actif particuliers passent à la nouvelle entreprise. Les entreprises précédentes vont continuer d'exister et la SMDC ne va pas disparaître après la fusion. La SMDC est un agent de la Couronne en Saskatchewan.

Je ne vous donne pas ici une réponse juridique, mais je crois que par défaut, s'il survient un problème lié à la SMDC, celle-ci existera toujours et c'est la province qui en demeurera responsable. Le problème ne sera pas assumé par la nouvelle société.

M. MacLellan: Monsieur McTaggart-Cowan, dans cette nouvelle société, qui est-ce qui sera responsable des déchets peu concentrés? De qui cela relèvera-t-il?

M. McTaggart-Cowan: Je crois savoir, d'après la lettre d'intention, que, essentiellement, la nouvelle société assume la responsabilité de gérer les sites d'enfouissement des déchets et de s'occuper par la suite des mesures à prendre l'égard des terrains, mais il y a une entente sur le partage des coûts entre le gouvernement fédéral et la nouvelle société pour ce qui est du déclassement et de la stabilisation préalable. C'est le pollueur qui sera responsable, dans ce cas la société qui produit ou qui a produit les déchets.

M. MacLellan: Est-ce à partir du moment de la création de l'entreprise, avant l'application de toute action privée? Qu'arrive-t-il si la pollution a lieu à compter du moment de la création de la nouvelle société, mais avant la participation des nouveaux actionnaires? Cette pollution est-elle retracée dans le temps de sorte que les nouveaux actionnaires puissent être protégés contre toute pollution ayant eu lieu avant leur participation? Y a-t-il des règlements ou des idées qui aient été formulés au sujet de la manière dont cela va se faire?

M. McTaggart-Cowan: Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à cette question. Peut-être un de ces messieurs le pourrait-il.

[*Text*]

Mr. Currie: The regulatory regime will remain the same. There is no change in the regulatory authority of the Atomic Energy Control Board. It now governs Eldorado's activities and it will govern NEWCO's activities, whether the government or shareholders own it. I think the regulatory framework will remain unaltered through these three stages. I do not see any discontinuity or change in the types of waste materials being generated, any sudden increase or sudden decline or change of any sort of a substantive nature that is likely to take place during that interval between consummating the merger and the first private issue. We hope the first private issue will take place within a year, capital markets permitting. There is nothing on the horizon that would suggest any abrupt change or alteration in the pattern during that period of six months to a year.

• 1040

Mr. MacLellan: I do agree, Mr. Chairman, with the comments of Dr. Downey that there is going to have to be an increased regulatory supervision. Just from the point of view of what has happened in the past, I think it has not been quite sufficient, because we have now a monumental problem of dealing with these low-level wastes. With all due respect to the position at the present time, I think it is largely long before any of you gentlemen have become involved with Eldorado Nuclear, but it is still there.

Have there been any recommendations to the federal government or the Government of Saskatchewan about allocation of costs or perhaps a format for increased activity, for instance, by the Atomic Energy Control Board?

Mr. Currie: We do not know of any.

Mr. MacLellan: Dr. McTaggart-Cowan, there have been mines that have been decommissioned, is that correct?

Dr. McTaggart-Cowan: Yes, that is correct.

Mr. MacLellan: Now what actually goes into the decommissioning of a mine? What should go into the decommissioning of a mine? Is there any kind of format or program that would require a mine to be decommissioned in a certain way?

Dr. McTaggart-Cowan: I could give you a little bit of a background on that, although the experts in that are really in the Atomic Energy Control Board and I would feel I would be overstepping my own expertise in saying very much. I really feel that is a question that should be put to them.

Mr. MacLellan: All right. Thank you.

On the question of employment, we have had some information, Mr. Gibson and Mr. Currie, that some jobs

[*Translation*]

M. Currie: Le régime de réglementation demeurera le même. Il n'existe aucun changement dans les pouvoirs de réglementation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci régit actuellement les activités d'Eldorado et elle régira les activités de la nouvelle société, que ce soit le gouvernement ou des actionnaires qui en soient propriétaires. A mon avis, le cadre de réglementation demeurera inchangé à travers ces trois étapes. Je ne vois aucune discontinuité, aucun changement dans la nature des déchets créés, aucune augmentation ou baisse soudaines ou changements importants de quelque sorte qui soient susceptibles de se produire au cours de l'intervalle entre la réalisation de la fusion et la première émission d'actions privées. Nous espérons que la première émission privée aura lieu dans un délai d'un an, si les marchés des capitaux le permettent. Rien n'annonce un changement ou une modification brusque de la situation au cours de cette période de six mois à un an.

M. MacLellan: Monsieur le président, je suis d'accord avec M. Downey pour croire que la surveillance réglementaire sera accrue. En ce qui concerne le passé, je crois que cette surveillance n'a pas été suffisante, car nous sommes aujourd'hui aux prises avec un énorme problème en ce qui concerne ces déchets peu concentrés. Il y a sans doute lieu de se réjouir de la situation actuelle, mais je pense qu'il y a longtemps, messieurs, que vous vous êtes occupés d'Eldorado Nucléaire, et la situation demeure.

Des recommandations ont-elles été faites au gouvernement fédéral ou au gouvernement de la Saskatchewan au sujet d'une attribution des coûts ou peut-être d'une modalité d'activités accrues, par exemple, de la part de la Commission de contrôle de l'énergie atomique?

M. Currie: Pas que nous sachions.

M. MacLellan: Monsieur McTaggart-Cowan, certaines mines ont été déclassées n'est-ce pas?

M. McTaggart-Cowan: C'est exact.

M. MacLellan: Que se passe-t-il effectivement lorsqu'une mine est déclassée? Qu'est-ce qui doit alors se passer? Y a-t-il une formalité, un programme exigeant que le déclassement d'une mine se fasse d'une certaine manière?

M. McTaggart-Cowan: Je pourrais vous en parler quelque peu, mais les spécialistes de ce domaine se trouvent en réalité à la Commission de contrôle de l'énergie atomique et j'aurais l'impression de dépasser mes propres compétences si j'en disais trop. Je crois vraiment que c'est à eux qu'il faut poser cette question.

M. MacLellan: D'accord. Merci.

Au sujet de la question de l'emploi, on nous a dit, monsieur Gibson et monsieur Currie, que certains

[*Texte*]

will be lost as a result of the merger. Is that correct? Where will those jobs be lost?

Mr. Gibson: First, the deal is not complete yet, so nothing is finalized. I do not think there will be a significant effect on the total employment when you put the two of them together. I guess the only area where there will be an obvious duplication will be in the administrative head office type staff where SMDC has its organization and Eldorado has its organization. We are going to end up with a much bigger company, so not all head office functions are going to be divided in half. I think there is a significant effort being made to integrate the staffs of both Eldorado and SMDC. There will be some minor displacements, but certainly when you look at the number of people who work for the two companies, they will be relatively few.

Mr. Currie: Perhaps there is one thing I might add, Mr. MacLellan, on the positive side. We anticipate no loss of employment anywhere in the mining operations, the refining, the conversion plant at Port Hope and the research, technology, and engineering centre at Tunney's Pasture in Ottawa. We anticipate no loss of employment there at all. As Mr. Gibson said, the only place we anticipate any will be is in the head office functions, including the Eldorado office in Saskatoon.

The Chairman: I understand Mr. Kempling will have to leave shortly. He has to table some documents in the House at 11 a.m.

Mr. Kempling: I apologize, I have some duties in the House. I am fascinated by all of this. Dr. Downey mentioned regulatory enhancement so that AECB would have adequate control—at least I gather this is what you are getting at, adequate control over the new company. I wonder if you could do a note for us on that so that we could. . . You are suggesting amendments either to this act or the AECB legislation. Could you do us a note on that, giving us some idea of the area you really think we should zero in on? If we go into it now, it would take you some time, I would imagine.

• 1045

Dr. Downey: I would be pleased to do that, and I think I would like—

Mr. Kempling: Maybe you could take a look at that, seriously look at it and. . .

Dr. Downey: I would like to talk to some of my lawyer friends as well, and I will try to phrase it in that way.

Mr. Kempling: Mr. Currie and Mr. Gibson, you have heard what Dr. Downey had to say. Do you have any comments to make on it? Do you think you have

[*Traduction*]

emplois seront perdus à la suite de la fusion. Est-ce exact? Où ces pertes auront-elles lieu?

M. Gibson: Tout d'abord, la transaction n'est pas encore terminée, de sorte que rien n'est encore définitif. Je ne crois pas qu'il y ait d'effets importants sur l'emploi total lorsque les deux entreprises n'en feront plus qu'une. Le seul domaine où il y aura manifestement double emploi, ce sera parmi le personnel de l'administration centrale, où la SMDC possède son organisation et Eldorado possède la sienne. Nous allons aboutir à une société beaucoup plus grande, de sorte que les fonctions du siège social ne seront pas toutes divisées en deux. Je crois que des efforts importants visent actuellement à intégrer le personnel tant d'Eldorado que de SMDC. Il y aura de légers déplacements, mais, si l'on examine le nombre de personnes qui travaillent pour les deux entreprises, ces déplacements seront relativement peu nombreux.

M. Currie: J'aimerais ajouter un élément positif, si vous me le permettez, monsieur MacLellan. Nous ne prévoyons aucune perte d'emplois dans les opérations minières, le raffinage, l'usine de conversion de Port Hope ni le centre de recherche, de technologie et de génie de Tunney's Pasture à Ottawa. Il n'y aura là absolument aucune perte d'emplois. Comme l'a dit M. Gibson, le seul endroit où de telles pertes sont possibles, c'est dans les activités du siège social, y compris le bureau d'Eldorado à Saskatoon.

Le président: Si je comprends bien, M. Kempling doit partir bientôt. Il doit déposer des documents à la Chambre à 11 heures.

M. Kempling: Je suis désolé, mais certaines fonctions m'appellent à la Chambre. Tout ceci me fascine. Comme il l'a mentionné, on a fait état de l'amélioration des règlements qui accorderait un contrôle suffisant à la Commission de contrôle de l'énergie atomique—du moins c'est à cela que vous voulez en venir, si je comprends bien, à un bon contrôle de la nouvelle entreprise. Pourriez-vous nous rédiger une note à cet effet? Vous suggérez des modifications soit de cette loi, soit de celle qui régit la CCEA. Pourriez-vous nous rédiger une note à ce sujet, en précisant quelque peu le secteur sur lequel, d'après vous, nous devrions nous concentrer? Si nous en parlions dès maintenant, il vous faudrait pas mal de temps, j'imagine.

M. Downey: Je le ferai avec plaisir et j'aimerais. . .

M. Kempling: Peut-être pourriez-vous examiner cette question, l'examiner sérieusement puis. . .

M. Downey: J'aimerais en parler à quelques-uns de mes amis avocats et j'essaierai de rédiger cela de cette manière.

M. Kempling: Monsieur Currie et monsieur Gibson, vous avez entendu ce que M. Downey avait à dire. Aimeriez-vous commenter cela? Croyez-vous que vous

[*Text*]

adequate control, there is adequate control, or there will be adequate control with what we have right now? Do you think it should be enhanced in any way? I hope I am not putting you in any conflict, Mr. Currie.

Mr. Currie: I am not familiar with the budget of the AECB, and I obviously cannot speak to whether they are short-staffed or whether there are strains in the AECB or not. But I can speak to the principle. I think there is no need for additional regulatory presence. My clear impression is that AECB keeps a close eye on Eldorado, that they are an effective regulator, that they have monitored our operations carefully, and I see no need for any enhanced capability beyond what they are supposed to be doing.

I do pass on the question of whether they are doing what they are supposed to be doing and whether there are constraints. My impression is that they are, but as I say, I do not have an inside knowledge of it.

Perhaps Dr. Ashbrook would add to that. Have you sensed any lack of effectiveness?

Dr. Ashbrook: No, I have not. I would agree with you, George. We believe that the AECB has adequate resources, adequate budget, which I understand is around $20 million a year, to oversee and monitor our work and others. I should point out that the AECB uses as support or input into legislation-making Environment Canada, Health and Welfare Canada, and the Ministry of the Environment of Ontario and Environment Saskatchewan. All these regulatory agencies, with Labour Canada and other Saskatchewan departments, are involved in the regulation of the uranium industry. So when you add all of those together, I believe we have enough regulation at this time.

Mr. Kempling: Dr. McTaggart-Cowan, in your investigation of the low-level waste deposit, did you take any samples of water adjacent to Port Hope in Lake Ontario? Did you find any significant levels in the water?

Dr. McTaggart-Cowan: Sir, we were focusing our attention on the siting process. Although we did get information on the actual wastes and on the inventory of wastes in all of Ontario, that was not the central focus. So as a task force we did not actually go out and carry out any collection samples of any information whatsoever in that nature. We just got information from the various government agencies and bodies that were responsible.

Mr. Kempling: Do you know whether the Canada Centre for Inland Waters has done any studies in that regard?

[*Translation*]

possédez suffisamment de contrôle, qu'il existe suffisamment de contrôle ou encore que le contrôle sera suffisant étant donné les dispositions que nous avons déjà? Croyez-vous que cela devrait être amélioré de quelque manière? J'espère que je ne vous place pas dans une situation de conflit, monsieur Currie.

M. Currie: Je ne connais pas le budget de la CCEA, et je ne saurais évidemment dire si la Commission est à court de personnel, s'il existe des tensions au sein de la Commission, ou quoi encore. Mais je peux parler des principes. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de resserrer la réglementation. A mon avis, la CCEA surveille étroitement Eldorado, c'est un organisme de réglementation efficace, qui contrôle nos opérations attentivement et je ne vois pas la nécessité d'un plus grand contrôle au-delà de ce que la Commission est censée faire.

J'éviterai de dire si la Commission fait bien ce qu'elle est censée faire et si elle est soumise à des restrictions. Je crois que tel est le cas, mais, je le répète, je n'ai pas de connaissance de ce qui se passe à l'intérieur.

M. Ashbrook aimerait peut-être ajouter quelque chose à cela... Avez-vous eu l'impression qu'il y a là un manque d'efficacité?

M. Ashbrook: Non. Je suis d'accord avec vous, monsieur Downey. Nous croyons que la CCEA possède des ressources suffisantes, un budget suffisant qui, il me semble, se situe aux environs de 20 millions de dollars par année, pour surveiller et contrôler notre travail et celui d'autres groupes. J'aimerais signaler que la CCEA utilise comme soutien ou comme intrant en matière de législation Environnement Canada, Santé et Bien-Être Canada, le ministère de l'Environnement de l'Ontario et Environnement Saskatchewan. Tous ces organismes de réglementation, à quoi s'ajoute Travail Canada et d'autres ministères de la Saskatchewan, participent à la réglementation de l'industrie de l'uranium. Si l'on met tout cela ensemble, je crois que nous sommes suffisamment réglementés à l'heure actuelle.

M. Kempling: Monsieur McTaggart-Cowan, au cours de votre étude des dépôts de déchets peu concentrés, avez-vous pris des échantillons de l'eau voisine de Port Hope, dans le lac Ontario? Y avez-vous trouvé des niveaux importants?

M. McTaggart-Cowan: Monsieur, nous avons étudié surtout le processus du choix des sites. Nous avons obtenu certains renseignements sur les déchets eux-mêmes et sur l'inventaire des déchets de tout l'Ontario, mais ce n'était pas là notre préoccupation centrale. À titre de groupe de travail, nous n'avons donc pas entrepris de recueillir des échantillons fournissant des données de cette nature. Nous avons tout simplement obtenu des renseignements des divers organismes gouvernementaux responsables.

M. Kempling: Savez-vous si le Centre canadien d'étude sur les eaux intérieures a fait des études dans ce domaine?

[*Texte*]

Dr. McTaggart-Cowan: My understanding is that studies have been done, and my understanding is that there were no detectable contaminants.

Mr. Kempling: That is what I wanted to hear. Thank you.

The Chairman: Mr. Ferland.

Mr. Foster: Mr. Chairman, on a point of order, I just wonder what is going on. Do we not go back and forth across the table here?

The Chairman: I gave 24 minutes to Mr. MacLellan.

Mr. Foster: Oh, I see, so he is using up the balance.

The Chairman: Go ahead, Mr. Ferland.

• 1050

M. Ferland: Ce qui m'étonne ce matin, c'est de ne pas voir nos amis néo-démocrates, eux qui s'opposent toujours aux privatisations. Cela m'étonne qu'ils brillent par leur absence ce matin.

Tout à l'heure, on a parlé de sécurité. On craignait que la surveillance de l'élimination des déchets ne soit pas suffisante. Est-ce que la nouvelle Loi 74 sur la qualité de l'environnement et la responsabilité qui sera dévolue aux propriétaires des entreprises polluantes suffit, selon vous, pour rassurer l'ensemble des Canadiens en ce qui concerne la responsabilité des prochains propriétaires d'Eldorado Nucléaire Limitée?

Mr. Currie: Does anybody have any knowledge of the legislation? Dr. Ashbrook.

Dr. Ashbrook: As in many things, regulation is something which develops. In the new environmental act we are seeing that development. I think it is probably timely and recognizes the situation we are currently in.

M. Ferland: Dans le même ordre d'idées, compte tenu du type de produits qu'Eldorado devra éliminer, croyez-vous que cela pourrait créer des problèmes au niveau de l'acquisition d'actions de la compagnie? Cette question s'adresse à M. Currie. Est-ce que cette nouvelle Loi 74 pourrait avoir des résultats négatifs quant à l'acquisition d'actions au sein de la compagnie?

Mr. Currie: Unquestionably, the presence of a disposal or a waste problem has the potential to affect a public issue of shares of Eldorado. It is for this reason that the letter of intent contains warranties and safeguards that there will be a cap on the costs that Eldorado will have to bear. That cap is set at $25 million. A partial reason for that cap is simply the problem you have defined; that if it was simply an open-ended liability there would be problems in successfully issuing shares to the public.

M. Ferland: Étant donné que le partage des fonds et des actions entre les deux gouvernements serait effectué en fonction de leur part de propriété respective, la méthode utilisée pour le faire a-t-elle été purement actuarielle? En fait, de quelle façon l'évaluation a-t-elle été réalisée?

[*Traduction*]

M. McTaggart-Cowan: Je crois savoir que des études ont effectivement été faites et je crois savoir aussi que l'on n'a trouvé aucun contaminant détectable.

M. Kempling: C'est ce que je voulais entendre. Merci.

Le président: Monsieur Ferland.

M. Foster: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je me demande ce qui se passe. la parole n'est-elle pas accordée à tout le monde?

Le président: J'ai accordé 24 minutes à M. MacLellan.

M. Foster: Oh, je vois. Il utilise donc le reste du temps.

Le président: Allez-y, monsieur Ferland.

Mr. Ferland: I am very surprised that our friends from the New Democratic Party are not here this morning as they are opposed to privatization. Their absence is bewildering.

Safety was mentioned a while ago. There is a fear that the disposal of wastes would not be properly monitored. Will the new Environmental Protection Act, Bill C-74, and the responsibility shouldered by owners of polluting companies reassure Canadians as far as the responsibility of the new owners of Eldorado Nuclear Limited is concerned?

M. Currie: Quelqu'un connaît-il la loi? Monsieur Ashbrook.

M. Ashbrook: Comme pour beaucoup d'autre chose, les règlements sont pris petit à petit. C'est ce que prévoit la nouvelle Loi sur la protection de l'environnement. Je crois qu'elle vient à point nommé et reconnaît la situation dans laquelle nous sommes.

Mr. Ferland: In the same vein, given the types of products Eldorado Nuclear will have to dispose of, do you think that it would hinder the purchase of shares of that company? This question is for Mr. Currie. Could this new act have a negative impact on the purchase of shares of this company?

M. Currie: Il est évident que ce problème d'élimination des déchets pourrait influer sur toute émission publique d'actions d'Eldorado. C'est d'ailleurs pour cette raison que le protocole d'entente prévoit le plafonnement des frais qu'Eldorado devra encourir. Ce plafond a été fixé à 25 millions de dollars. Si ce plafonnement a été imposé, c'est précisément pour la raison que vous avez citée; s'il ne l'avait pas été, il aurait été très difficile de vendre des actions au public.

Mr. Ferland: As the funds and shares would be allocated to both governments according to their percentage of ownership, was the method used purely an actuarial one? Indeed, how was this assessment done?

[*Text*]

Mr. Gibson: As I indicated at the start, we have spent two years working on this transaction. Both the federal government and the provincial government had financial advisers working with them and advising them.

The operations of Eldorado and SMDC have both been literally turned up upside down and analysed many different ways. It is the result of some intensive negotiation over that two-year period. The values and the resulting share splits that each side got has been the net effect of that, with significant evaluation work done continuously throughout that process.

M. Ferland: Est-ce que la caisse de retraite d'Eldorado comporte un surplus et, dans l'affirmative, de combien est ce surplus?

• 1055

Mr. Currie: The surplus in their two pension plans is the Eldorado pension plan. It has a surplus of just over $50 million on a break-up basis. That is to say if the plan is terminated the actuarial surplus would be of the order of $50 million. In the Eldor plan, it is closer to $3 million, perhaps a touch over $3 million.

M. Ferland: Et qu'est-ce qu'on va faire du surplus?

Mr. Currie: I have to give you a fairly long answer to that. It defies a short answer. I will try to be brief.

When we signed the letter of intent, it seemed to us that the best solution to the Eldorado and the Eldor pension plans was to continue them unaffected, to let those plans survive the merger and after the merger continue to cover the employees they covered prior to the merger. That conformed to a statement made by Minister McDougall, who said NEWCO would be offering employment to substantially all the employees of Eldorado on terms and conditions not less favourable than those that prevailed when they were employed by Eldorado.

Because this is a very sensitive and very important area, we wanted to ensure that we protected the interests of the employees. We thought the best way to do that would be to simply continue the pension plans unaffected, but we did recognize that NEWCO might at some time in the future want to rationalize the three pension plans—the two from Eldorado and their own pension plan—in order to provide uniform pension benefits. So in the statement, the letter of intent, we said that in the long term changes might be made, but for the foreseeable future there would be no change.

That took place back in February and March. Frankly, we have had some second thoughts about it. The reasons we have had second thoughts about it are twofold. First of all, the pensioners of Eldorado, of whom there are just over 400, have received discretionary indexation of their pensions every two years. That is to say every couple of years, the board of Eldorado or the trustees of the pension plan have indexed the benefits—partial indexation—to protect those pensioners against inflation. There is

[*Translation*]

M. Gibson: Comme je l'ai dit auparavant, nous avons mis deux ans à conclure cette entente. Tant le gouvernement fédéral que le gouvernement provincial avaient retenu les services de conseillers financiers.

Les opérations d'Eldorado et de la SMDC ont été analysées sous tous les angles. Cette transaction est le résultat d'intenses négociations qui ont eu lieu au cours de ces deux ans. Les valeurs et les actions attribuées à chaque camp sont le résultat de ces négociations, sans parler des analyses approfondies qui ont été faites régulièrement pendant cet intervalle.

Mr. Ferland: Does Eldorado's pension fund have a surplus and if so, how much is it?

M. Currie: L'excédent que comptent les deux régimes de retraite de la caisse de retraite d'Eldorado s'élève à un peu plus de 50 millions de dollars. Si ce régime était résilié, l'excédent actuariel se chiffrerait à environ 50 millions de dollars. Quant au régime Eldor, son excédent avoisine les 3 millions de dollars.

Mr. Ferland: And what are you going to do with it?

M. Currie: C'est assez long, mais j'essaierai d'être bref.

Lorque nous avons signé le protocole d'entente, il nous a semblé que la meilleure solution consisterait à ne pas toucher aux régimes de pensions d'Eldorado et d'Eldor et de continuer d'assurer la couverture des employés au service d'Eldorado avant la fusion des deux sociétés. C'est ce qu'avait dit Mme McDougall, la ministre, lorsqu'elle avait fait valoir que la nouvelle société engagerait virtuellement tous les employés d'Eldorado aux mêmes conditions que lorsqu'ils étaient employés d'Eldorado.

Comme cette question est très délicate, nous voulions à tout prix protéger les intérêts des employés. Nous avons estimé que la meilleure manière de procéder serait de ne pas toucher aux régimes de pensions tout en reconnaissant que la nouvelle société pourrait, à l'avenir, vouloir rationaliser les trois régimes de pensions—les deux régimes d'Eldorado et son propre régime de pensions—en vue d'offrir à tous les mêmes prestations de retraite. C'est ainsi que le protocole d'entente ne prévoyait aucun changement à court terme, tout en précisant que certains changements pourraient y être apportés à long terme.

Cela remonte à février et à mars. Mais nous y avons réfléchi depuis lors et nous avons commencé à avoir des doutes pour deux raisons. Primo, les retraités d'Eldorado, qui sont au nombre de 400 ou un peu plus, ont perçu des pensions de retraite indexées tous les deux ans. Ainsi, tous les deux ans, le conseil d'administration d'Eldorado ou les fiduciaires du régime de pensions ont indexé partiellement ces prestations de retraite en vue de protéger les retraités des ravages de l'inflation. Aucune

[*Texte*]

nothing in the pension plan requiring that this be continued. We were concerned that something should be done prior to closing to ensure that those benefits would continue to be enjoyed by pensioners in the future. We therefore decided we should take another look at the surplus and see if there was any way we could use it prior to closing the deal in order to protect the interests of the pensioners.

The second thing that caused us to have another look at it was that we have had some actuaries and lawyers look intensively at the pension plans, and it would appear that the pension surplus in the Eldorado plan is so large at $50 million that it would likely continue to grow if it only covered that select group of employees now covered by that plan. That is likely to be a somewhat smaller group perhaps in the future because some of those employees may choose not to stay with NEWCO, but even if it remains the same size there is not likely to be a significant growth and that surplus has been growing very rapidly.

Therefore in the last few weeks, in fact as recently as the last two weeks, we have taken another look at that large pension surplus to see if there is a better way to handle it. We have not made a decision on it, but what we are actively seeking to do right now is to see whether we can use that surplus to provide enhanced benefits to both the active employees and the pensioners of Eldorado—to top them up, if you like, to the maximum permitted by law under the Department of National Revenue's regulations. Then we would like to use the remaining surplus, which will not be allocated to the employees, in a manner that will benefit those employees in the future when employed by NEWCO. In principle, we would do the same thing for the Eldor pension plan employees, although obviously, the surplus being very much smaller, the problem, if I can call it a problem—it is a nice kind of problem to have, in one sense—is much less. However, we would be consistent; we would do the same thing for the Eldor employees.

• 1100

M. Ferland: Étant donné que les institutions prêteuses ont toujours fait affaire avec une société d'État et qu'elles devront dorénavant faire affaire avec une entreprise privée, est-ce qu'on peut prévoir qu'elles exigeront plus de garanties que maintenant ou s'il n'y aura pas de différence?

Mr. Tom Gorman (Vice-President, Finance, Eldorado Nuclear Limited): I believe because the new company will not have the same status in the financial community as Eldorado Nuclear, which was an agent of Her Majesty and therefore was actually borrowing and financing in the name of Canada. The new company will not have any guarantees by its two shareholders, neither the Government of Saskatchewan nor the Government of Canada, and will therefore have to rely on its own credit and its own cashflows to establish its basic ability to borrow and to attract investors.

[*Traduction*]

clause du régime de pensions ne stipule que cette pratique doit être poursuivie. Avant que cette entente ne soit conclue définitivement, nous voulions nous assurer que les retraités d'Eldorado seraient protégés à l'avenir. C'est ainsi que nous avons décidé de voir si nous ne pourrions pas utiliser l'excédent de la caisse de retraite d'Eldorado en vue de protéger les intérêts des retraités avant que la transaction ne soit paraphée.

Secondo, nous avions demandé à des actuaires et à des avocats d'examiner à la loupe ces régimes de pensions, et ils nous ont dit que cet excédent était tellement important—50 millions de dollars—qu'il continuerait vraisemblablement d'augmenter s'il n'assurait la couverture que du petit groupe d'employés qui y cotisent à l'heure actuelle. Ce groupe risque de diminuer à l'avenir, car certains de ces employés pourraient décider de ne pas travailler pour la nouvelle société, mais, même s'il restait tel quel, l'excédent risquerait de croître très rapidement.

C'est ainsi qu'au cours des deux dernières semaines, nous nous sommes demandé si nous ne devions pas mieux utiliser cet excédent. Nous n'avons pas encore pris de décision mais nous nous demandons actuellement si nous ne pouvons pas utiliser cet excédent pour relever les prestations accordées aux employés actuels et aux pensionnés d'Eldorado, jusqu'au maximum permis par le ministère du Revenu national. Ensuite, nous aimerions utiliser l'argent qui resterait et qui ne serait pas réparti entre les employés de manière à ce que les futurs employés de la nouvelle société puissent en profiter. En principe, nous ferions la même chose pour les pensionnés d'Eldor, même si de toute évidence l'excédent que comporte cette caisse est beaucoup plus petit, ce qui diminue l'ampleur du problème, si je peux appeler cela un problème—c'est un problème agréable, dans un sens. Cependant, nous ferions exactement la même chose pour les employés d'Eldor.

Mr. Ferland: As the lending institutions have always dealt with a Crown corporation and that from now on they will have to deal with a private company, do you think they will require more guarantees than is the case now, or will it make no difference?

M. Tom Gorman (vice-président, Finances, Eldorado Nucléaire Limitée): Cette nouvelle compagnie ne bénéficiera pas du même statut au sein des milieux financiers qu'Eldorado Nucléaire, qui était mandataire de Sa Majesté et qui empruntait par conséquent de l'argent au nom du Canada. Cette nouvelle entreprise ne sera pas garantie par ses deux actionnaires, ni par le gouvernement de la Saskatchewan ni par le gouvernement du Canada, et devra donc compter sur elle-même uniquement pour obtenir du crédit et attirer des investisseurs.

[*Text*]

In the first discussions with some of the financial institutions, certainly NEWCO should be able to establish a very sufficient line of credit and be able to handle the requirement for borrowing that would be necessitated initially where part of the sale would be done for financial paper of NEWCO. Eldorado would not continue to be able to carry a triple A rating as it currently does on its present borrowing, but we estimate, in looking at the combined situation, and with some advice from the community, that it probably will be able to command a single A rating. If this is the case, then it will be paying fractionally more for its money as a private corporation than it would when it could rely on the credit of Canada.

Mr. Foster: I have several questions for Mr. Currie or representatives from Eldorado Resources concerning the arrangements with the communities where the refineries and the upgrading facilities of Eldorado are located. I wonder if you could spell out for us whether all legal agreements with the communities will be honoured by NEWCO. I am thinking, for instance, of the case of Blind River, where they have had an arrangement for grant for recreation purposes rated at 60% of the grant in lieu of taxes, which is now paid over for municipal purposes. Will it be maintained by the new company and the new shareholders? Is it provided for in the legislation or in the negotiated agreements between SMDC and Eldorado?

Mr. Currie: There is no mention of it in the legislation, but I think that Mr. Gorman can talk to you specifically about the recreation grant in Blind River and the golf course, if this is one matter that concerns you.

Mr. Gorman: If I might, it is my understanding that the recreation grant came about as a result of negotiations with the town concerning municipal taxes. In 1981 Eldorado had entered into an agreement with the town providing for grants in lieu of taxes. It was based on a general commercial mill rate. Some years later, actually in March 1985, the municipality or the Town of Blind River came back and a dispute developed over the quantum of the grants. The town was claiming that the agreement should have provided not only for the general commercial mill rate but also for a rate to include school taxes, which it had not done originally. The agreement included only the general commercial mill rate.

• 1105

As a result of those discussions, Eldorado entered into an agreement with the town to pay a grant for a recreational structure. This was to be paid on the basis of 60% of the prior year's assessment for the grant in lieu of taxes. The company also paid a $100,000 fee or grant, which provided any consideration for back participation. When the company goes private and goes on the full tax roles, where it will be paying the full school taxes as well as the municipal taxes, it will not be assessed. I would assume that the grant for recreational purposes would also terminate at that time.

Mr. Foster: That will be a blockbuster in Blind River. On the basis of this agreement between Blind River and

[*Translation*]

D'après les premières discussions que nous avons eues avec certains établissements financiers, la nouvelle société devrait pouvoir obtenir une marge de crédit suffisante et pouvoir emprunter suffisamment d'argent au départ en échange d'effets de commerce de la nouvelle société. Eldorado ne pourrait plus bénéficier de la cote de solvabilité triple A comme c'était le cas jusqu'à présent, mais d'après ce que nous ont dit les experts, elle pourra vraisemblablement bénéficier d'une cote de solvabilité A. Si tel était le cas, les emprunts qui lui seraient consentis porteraient un taux d'intérêt plus élevé que si elle était demeurée propriété de l'État.

M. Foster: J'aimerais poser quelques questions à M. Currie ou aux représentants de Eldorado Resources à propos des accords conclus avec les collectivités où sont situées les raffineries et les installations de mise en valeur d'Eldorado. Je voudrais savoir si toutes les ententes conclues avec ces collectivités seront honorées par la nouvelle société. Je pense en particulier à Blind River, à qui on a accordé une subvention de loisirs évaluée à 60 p. 100 de la subvention accordée en remplacement d'impôt, et qui est versée actuellement à la municipalité. Cet accord serait-il honoré par la nouvelle compagnie et ses nouveaux actionnaires? Cet accord figure-t-il dans la loi ou dans les accords négociés entre la SMDC et Eldorado?

M. Currie: La loi n'en fait pas état, mais je crois que M. Gorman peut vous parler de la subvention de loisirs de Blind River ainsi que du terrain de golf, si cela vous inquiète.

M. Gorman: Je crois savoir que cette subvention de loisirs a été accordée à la suite de négociations entreprises avec la ville à propos des impôts municipaux. En 1981, Eldorado avait conclu une entente avec la ville lui accordant des subventions en remplacement d'impôt. Ces subventions étaient calculées en fonction du taux au mill commercial. Quelques années plus tard, en mars 1985, la ville de Blind River a contesté le montant de ces subventions. La ville prétendait que l'accord aurait dû prévoir non seulement le taux au mill commercial, mais également un taux prenant en charge les impôts scolaires, ce qui n'avait pas été le cas à l'origine. L'accord en question ne comprenait que le taux au mill commercial.

À la suite de ces discussions, Eldorado a consenti à accorder à la ville une subvention en vue de construire un centre de loisirs. Cette somme devait représenter 60 p. 100 de la subvention en remplacement d'impôt de l'année précédente. La compagnie a également versé une subvention de rappel de 100,000$. Lorsque la compagnie sera privatisée et paiera l'intégralité de ses impôts, elle paiera les impôts scolaires, ainsi que les taxes municipales, et ne sera pas évaluée. Je suppose aussi que cette subvention de loisirs deviendra caduque.

M. Foster: Cela va soulever un tollé à Blind River. À la suite de l'accord conclu entre Blind River et Eldorado, la

[*Texte*]

Eldorado, the town has taken on certain legal obligations, including a debenture debt of about $1.2 million. This assumes that the grant will be paid according to the agreement that Eldorado and the town signed on September 30, 1985. It says:

> This agreement shall be binding upon and shall ensure to the benefit of the parties hereto and their respective successors and assigns and shall be governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Ontario.

Are you proposing to abrogate this agreement?

Mr. Gorman: I cannot speak for NEWCO management. I was just repeating my understanding of why it came into being, which was to take care of a situation that was overlooked in the grant in lieu of school taxes. We are currently paying some $226,000 to the community. Upon privatization that would go up to $282,000 just on the new assessments. So the new corporation will be providing the community with some $60,000 more than they are now in taxation. They are now paying about $226,000 and will end up paying $282,000 on the same assessment basis.

Mr. Foster: Are you telling me that when this company goes private the new company will not honour the legal agreements that Eldorado has with municipalities?

Mr. Gorman: No.

Mr. Foster: Then what are you saying?

Mr. Gorman: The new corporation will abide by the responsibilities they have to the community. I also assume that this contract will go into NEWCO and not remain with Eldorado. There is a legal responsibility. Certainly the new corporation will abide by those regulations or laws.

Mr. Foster: We are the parliamentary committee. This is where we get these things straight. What is the situation, Mr. Currie? Are you going to honour the obligation?

Mr. Currie: Nobody here is speaking for NEWCO. I am sure you realize that. NEWCO does not legally exist yet; it is not yet in place. So I do not think anybody here is in a position to speak for NEWCO.

• 1110

Mr. Foster: But we know who the two shareholders are, and they are both sitting right there.

Mr. Currie: The shareholders are here, yes; at least representatives of the shareholders are here. I can tell you—and Mr. Gibson will agree with me, I am sure—that there is nothing in the agreements that requires NEWCO to take on the specific obligation you are addressing. But also, clearly, if there is a legal contract between Eldorado Resources and the Town of Blind River, I cannot imagine Eldorado Resources abrogating a contract. Clearly, that would not be done. But as for the suggestion that this

[*Traduction*]

ville a contracté certaines obligations, y compris une dette d'environ 1,2 million de dollars. Cette subvention devra être versée conformément à l'accord conclu entre Eldorado et la ville le 30 septembre 1985, qui dit ceci:

> Cette entente est exécutoire, protège les parties en cause et leurs successeurs et est régie conformément aux lois de la province de l'Ontario.

Cette entente sera-t-elle résiliée?

M. Gorman: Je ne peux pas parler au nom de la direction de la nouvelle société. Je me suis contenté de répéter ce qui avait été fait, puisque les impôts scolaires n'avaient pas été pris en charge à l'époque. Nous versons actuellement environ 226,000$ à la ville. Lorsque la compagnie sera privatisée, d'après les nouvelles évaluations qui ont été effectuées, cette somme passera à 282,000$. Cette nouvelle entreprise versera à la collectivité environ 60,000$ de plus qu'elle ne le fait actuellement. Eldorado verse actuellement 226,000$ à la ville et en versera 282,000.

M. Foster: Lorsque cette compagnie sera privatisée, elle n'honorera pas les ententes qu'Eldorado a signées avec les municipalités?

M. Gorman: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Foster: Alors, qu'avez-vous dit?

M. Gorman: La nouvelle société respectera les engagements pris envers la collectivité. Je suppose aussi que ce contrat sera versé au dossier de la nouvelle société, et non pas d'Eldorado. Il s'agit d'une responsabilité juridique, et la nouvelle entreprise respectera les règlements et lois en vigueur.

M. Foster: Nous sommes le comité parlementaire, et c'est ici que ces choses-là se règlent. Quelle est la situation, monsieur Currie? Allez-vous honorer ces engagements?

M. Currie: Personne ici ne parle au nom de la nouvelle société. Je suis sûr que vous vous en rendez compte. Elle n'existe pas encore sur le plan juridique. Je ne crois donc pas que quiconque ici puisse parler en son nom.

M. Foster: Mais nous savons qui sont les deux actionnaires, et ils sont présents ici même.

M. Currie: Les actionnaires sont ici, c'est vrai; du moins les représentants des actionnaires sont présents. Je peux vous dire—et M. Gibson sera d'accord, j'en suis sûr—que rien dans ces ententes n'oblige la nouvelle société à s'acquitter de l'obligation particulière dont vous parlez. Mais aussi, bien sûr, s'il existe un contrat légal entre Eldorado Resources et la ville de Blind River, je ne peux pas m'imaginer qu'Eldorado Resources annule un contrat. Manifestement, cela ne se ferait pas. Mais pour ce

[*Text*]

contract will pass through to NEWCO, I do not think either of us can give those assurances.

Mr. Gibson: I would assume the objective is whether or not the obligation will be honoured, and I have not seen the contract so I am not speaking from any past knowledge. But in this transaction, I would be very surprised if any contractual arrangements had been made in the past by either SMDC or Eldorado. I am virtually certain they will all carry forward, that the obligations will be fulfilled by somebody.

Mr. Foster: Are you saying the same, Mr. Currie?

Mr. Currie: No, I am not saying the same. As I was unaware until it was raised five minutes ago that there was a legally binding contract between Eldorado Resources and the Town of Blind River, what I would prefer to say to you, Mr. Foster, is that I will get the answer to your question and have it before these hearings end. But I cannot answer it right now because I do not have the knowledge of that contract.

Mr. Foster: Okay, I would very much like that. From the inquiries we made to CDIC yesterday, I thought CDIC was saying that NEWCO would be legally obligated. But I would like to have that pinned down and clarified before this committee.

Mr. Currie: Sure, I understand. Mr. Fordyce, our solicitor, is here. Could I ask him if he can shed any light on this?

Mr. Foster: I would really appreciate it if he would come to the table.

Mr. James E. Fordyce (Legal Counsel, Eldorado Nuclear Limited): My name is J.E. Fordyce, and I am counsel to CDIC in connection with the disposition of Eldorado Nuclear. I have not had the opportunity to look at the contract; indeed, I have just become aware of its existence. However, I think the situation is that all contracts of both SMDC and Eldorado are currently under review with a view to determining whether or not NEWCO will assume the obligations under those contracts, and indeed whether or not in certain cases NEWCO can assume the obligations. In some cases that will require consents by the other parties to the contracts.

It goes without saying, however, that a legally binding contract is always binding on the parties to it. As Mr. Currie pointed out, while an assessment will be made as to whether or not that particular contract will be passed through and the obligation assumed by NEWCO, it is quite clear that Eldorado Resources—if I understand correctly, it is the current party to the contract—remains bound in any case and, I am quite sure, would not commit any breach of that contract.

[*Translation*]

qui est de l'opinion que ce contrat passera à la nouvelle société, je pense que ni l'un ni l'autre d'entre nous ne peut l'assurer.

M. Gibson: J'imagine que l'objectif est de savoir si, oui ou non, l'obligation sera honorée, et je n'ai pas vu le contrat, de sorte que je ne me fonde pas sur une connaissance passée. Mais, dans cette transaction, je serais très étonné que des ententes contractuelles aient été conclues dans le passé soit par SMDC, soit par Eldorado. Je suis à peu près sûr que ces obligations seront transférées, que quelqu'un s'en acquittera.

M. Foster: Êtes-vous d'accord, monsieur Currie?

M. Currie: Pas tout à fait. Comme je ne savais pas, avant que cette question soit soulevée, il y a cinq minutes, qu'il existait un contrat qui liait légalement Eldorado Resources et la ville de Blind River, je préférerais vous dire, monsieur Foster, que j'obtiendrai la réponse à votre question et que je recevrai cette réponse avant la fin de vos audiences. Mais je suis incapable d'y répondre dès maintenant, car je ne sais rien de ce contrat.

M. Foster: D'accord, je vous en serais reconnaissant. D'après les demandes de renseignements que nous avons faites auprès de la CDIC hier, je croyais que, de l'avis de la CDIC, la nouvelle société serait liée légalement. Mais j'aimerais bien que cela soit précisé et éclairci devant le Comité.

M. Currie: Bien sûr, je comprends. Nous avons ici M, Fordyce, notre procureur. J'aimerais lui demander de nous éclairer à ce sujet.

M. Foster: Je serais très heureux qu'il s'avance.

M. James E. Fordyce (conseiller juridique, Eldorado Nucléaire Limitée): Je m'appelle J.E. Fordyce, et je suis le conseiller juridique de la CDIC pour ce qui est de l'aliénation d'Eldorado Nucléaire. Je n'ai pas eu la possibilité d'examiner le contrat; je viens d'ailleurs tout juste d'en apprendre l'existence. Toutefois, la situation, d'après moi, est la suivante: c'est que tous les contrats, tant de SMDC que d'Eldorado, sont actuellement en révision; il s'agit de déterminer si la nouvelle société assumera ou non les obligations qui relèvent de ces contrats et, dans certains cas, si même elle peut ou non assumer ces obligations. Dans certains cas, il faudra pour cela le consentement des autres parties au contrat.

Il va sans dire, toutefois, qu'un contrat qui lie légalement est toujours contraignant pour les parties en cause. Comme l'a signalé M. Currie, s'il est vrai qu'une évaluation sera faite quant à savoir si ce contrat particulier sera transféré directement à la nouvelle société et si les obligations qui en découlent seront assumées par elle, il est tout à fait évident qu'Eldorado Resources—car je crois savoir qu'il s'agit de la partie qui est actuellement liée par ce contrat—demeure liée, quoi qu'il advienne, et, j'en suis sûr, ne se rendrait coupable d'aucun bris de ce contrat.

[*Texte*]

Mr. Foster: The contract of September 24, 1985, has a clause in it on page 2 that says:

> This Agreement shall be binding upon and shall endure to the benefit of the parties hereto and their respective successors and assigns, and shall be governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Ontario.

Now, it seems to me that we should be able to get that kind of commitment here this morning. I guess that is what you are saying, that in your opinion Eldorado is bound as one of the two principal shareholders. Is that what you are saying?

• 1115

Mr. Fordyce: Certainly the original party, Eldorado Resources as I understand, is bound by the contract to the extent that the contract is assigned to NEWCO. NEWCO at the moment, you will appreciate, is not bound to assume all obligations of both companies. The letter of intent makes that quite clear. Certain obligations will be assumed, and we are in the course of determining which obligations those are. If NEWCO assumes those obligations, and if that contract is assigned to NEWCO, yes, NEWCO will be obligated to perform it. If it is not, then Eldorado Resources will be obligated to perform the contract.

Mr. Foster: You are a lawyer. Would you believe or normally assume that NEWCO is going to become a successor to Eldorado Resources?

Mr. Fordyce: No, sir, not in the sense of that clause. The successor in the sense of that clause I would interpret as being a successor by amalgamation. For instance, if Eldorado Resources were to amalgamate with SMDC to form NEWCO, I would suggest then that the clause would be operative and bind the successor company, namely the amalgamated company. That is not what is contemplated in this transaction. This transaction is being contemplated as a sale of assets to NEWCO by Eldorado and where applicable its subsidiaries. The letter of intent contemplates, as part of the sale of assets, that certain liabilities will be assumed by NEWCO.

Mr. Foster: In your opinion, if we want to ensure that NEWCO honours these obligations, we should write it into the legislation as an amendment.

Mr. Fordyce: I do not know that it would be entirely necessary. It can simply be made part of the contract. There will be a whole list of contracts which are being assumed by NEWCO, and that could simply be put on the list in the contract. There is no necessity to put it in the legislation.

Mr. Foster: If you are going to honour the contract, there is no necessity. If you are not going to honour it, then in my opinion there is. I happen to represent the town of Blind River, and they do not look at this thing very academically. They look at it as an incredible

[*Traduction*]

M. Foster: Le contrat porte la date du 24 septembre 1985, et on peut y lire, à la page 2, que:

> L'accord lie les parties et est au bénéfice des parties et de leurs successeurs et ayants droit respectifs et doit être régi et interprété conformément aux lois de la province d'Ontario.

Il me semble bien que nous devrions pouvoir obtenir ce genre d'engagement ici ce matin. Si je vous comprends bien, vous êtes d'avis qu'Eldorado est liée, puisque la société constitue un des deux principaux actionnaires. Vous ai-je bien compris?

M. Fordyce: Il est bien certain que la partie originale—et c'est Eldorado Resources, si je comprends bien—est liée par le contrat dans la mesure où celui-ci est affecté à la nouvelle société (NS). Pour l'instant, vous comprenez bien que la NS n'est tenue d'assumer aucune des obligations des deux entreprises. On peut le lire très clairement dans la lettre d'intention. Certaines obligations seront assumées, et nous sommes en train de déterminer lesquelles. Si la NS assume ses nouvelles obligations et si le contrat est affecté à la NS, oui, la NS sera tenue de s'en acquitter. Autrement, c'est Eldorado Resources qui sera tenue de respecter le contrat.

M. Foster: Vous êtes avocat. Croyez-vous ou supposeriez-vous, normalement, que la NS va devenir un successeur d'Eldorado Resources?

M. Fordyce: Non, monsieur, pas au sens de cette disposition. Le successeur, au sens de cette disposition, serait un successeur par amalgamation, du moins c'est mon interprétation. Par exemple, si Eldorado Resources devait s'amalgamer à SMDC pour former la NS, à mon avis, la disposition en question s'appliquerait et lierait l'entreprise successeur, c'est-à-dire la société amalgamée. Ce n'est pas ce qui est envisagé dans la présente transaction. Celle-ci est envisagée comme une vente d'actif à la NS par Eldorado et, s'il y a lieu, par les filiales de celle-ci. Dans la lettre d'intention, il est envisagé, comme élément de la vente de l'actif, que certaines obligations seront assumées par la NS.

M. Foster: Selon vous, si nous voulons nous assurer que la NS respecte ses obligations, nous devrions le préciser dans la loi sous la forme d'un amendement.

M. Fordyce: Je ne suis pas sûr que ce soit absolument nécessaire. Cela peut faire partie du contrat, tout simplement. Il y aura toute une liste de contrats qui seront assumés par la NS, et il suffirait que celui-là soit inscrit sur la liste dans le contrat. Il n'est pas nécessaire de le préciser dans la loi.

M. Foster: Si le contrat doit être respecté, ce n'est pas nécessaire. S'il ne doit pas l'être, alors, d'après moi, c'est nécessaire. Il se trouve que je représente la ville de Blind River et, pour la municipalité, ce n'est pas une question purement théorique. La ville considère que c'est une

[*Text*]

obligation, which would be devastating for them if they had to do without.

Mr. Currie: I think I can give you a definitive answer to an extent. I do not know if this will satisfy you fully, but I can certainly give you this undertaking right now. Assuming that it is a legally binding contract, which I have no doubt it is, that contract will either be honoured by Eldorado Resources or by NEWCO.

Mr. Foster: For how many years?

Mr. Currie: The length of the contract. Perhaps you are not aware, Mr. Foster, there are some 300 such contracts. Each of them has to be looked at to determine which ones will be transferred to NEWCO and which will not. As Mr. Fordyce has said, this is a sale-of-assets transaction. Not all contracts will pass over to NEWCO.

It is a massive job, and we have two firms of lawyers working on it. We are going through them one at a time, and if there is a legally binding contract, there is no question it will be honoured. It is a question of which company will honour it. Will it stay behind in Eldorado Resources and be honoured there, or will it be assumed by NEWCO, along with perhaps 200 other contracts, in which case it will be honoured by NEWCO?

Mr. Foster: Mr. Chairman, I wonder if the representatives from SMDC and Eldorado Resources could table a list of the contracts and which ones will be honoured and which ones will not be honoured.

Mr. Currie: They will all be honoured. It is not a question of whether they will be honoured. It is a question of which ones will remain behind and which ones will be transferred to NEWCO.

Mr. Foster: With regard to the contracts in Blind River then, there is a further agreement between the town and Eldorado Resources in which they have been able to lease property which has been developed into a golf course.

Mr. Currie: Is this the $1 a year?

Mr. Foster: The $1-a-year contract. Will that contract be honoured?

• 1120

Mr. Currie: I think what I said already would apply equally to that.

Mr. Foster: There is a second contract with relation to a recreational area that is planned to be developed for a campground area within the boundaries which is a similar $1-a-year agreement. Will it be honoured in a similar way by either Eldorado or NEWCO?

Mr. Currie: I am not familiar with that one. Could I consult Mr. Gorman on that one? Is that in the same category, Tom?

[*Translation*]

obligation énorme; si elle n'existait pas, les effets en seraient dévastateurs.

M. Currie: Je crois pouvoir vous donner une réponse définitive dans une certaine mesure. Je ne sais pas si cela vous satisfera pleinement, mais je puis prendre cet engagement dès maintenant. S'il s'agit d'un contrat qui est légalement contraignant, ce dont je ne doute pas, ce contrat sera respecté ou bien par Eldorado Resources, ou bien par la NS.

M. Foster: Pendant combien d'années?

M. Currie: Pendant la durée du contrat. Vous ne le savez peut-être pas, monsieur Foster, mais il existe environ 300 contrats de ce genre. Chacun doit être considéré à part pour que l'on puisse déterminer lesquels seront transférés à la NS et lesquels ne le seront pas. Comme l'a dit M. Fordyce, c'est une transaction portant sur la vente de certains éléments d'actif. Les contrats ne seront pas tous transférés à la NS.

C'est un travail énorme, et nous avons deux études d'avocats qui y travaillent. Nous les examinons l'un après l'autre et, s'il s'agit d'un contrat légalement contraignant, il n'y a aucun doute, il sera respecté. Ce qu'il s'agit de déterminer, c'est laquelle des entreprises le respectera. Le contrat sera-t-il gardé par Eldorado Resources et honoré par cette entreprise, ou bien sera-t-il assumé par la NS en même temps qu'environ deux cents autres contrats, sans doute, auquel cas il sera respecté par la NS.

M. Foster: Monsieur le président, les représentants de SMDC et d'Eldorado Resources pourraient-ils déposer une liste des contrats et préciser lesquels seront respectés et lesquels ne le seront pas?

M. Currie: Ils seront tous respectés. Il ne s'agit pas de savoir s'ils seront respectés ou non. Il s'agit de savoir lesquels demeureront là où ils sont et lesquels seront transférés à la NS.

M. Foster: En ce qui concerne les contrats de Blind River, il y a une autre entente entre la ville et Eldorado Resources, selon lesquels la propriété a pu être louée et aménagée en terrain de golf.

M. Currie: S'agit-il du contrat de 1$ par année?

M. Foster: C'est le contrat de 1$ par année. Ce contrat sera-t-il respecté?

M. Currie: Ce que j'ai déjà dit s'appliquerait également ici, à mon avis.

M. Foster: Il existe un deuxième contrat au sujet d'une zone récréative qu'on envisage d'aménager en zone de camping à l'intérieur du terrain selon une entente semblable d'un dollar par année. Serait-il respecté de la même manière par Eldorado ou par la NS?

M. Currie: C'en est un que je ne connais pas. J'aimerais consulter M. Gorman à ce sujet. Est-ce dans la même catégorie, Tom?

[*Texte*]

Mr. Gorman: Yes, it is. We only received the query on this question late yesterday afternoon; but by the investigation of it this morning, the way the lease reads is that it will continue until the plant shutdown and upon plant shutdown the town has the first option on those lands. So those would continue to be met with the current lease.

Mr. Foster: The other area that is of concern to the town is that there is a fairly serious problem of erosion along the bank of the Mississauga River which will require some remedial action. Will that remedial action be carried out either by Eldorado Resources or by NEWCO?

Mr. Currie: I learned yesterday about that erosion problem on the river. I do not know anything about it. Do you know more, Tom?

Mr. Gorman: Again, in discussions this morning investigating the question, there are two problems with that. The erosion problem is along the land and the wells that are adjacent to Eldorado's refinery property, as well as the erosion affecting the land along the golf course property. The plan was that there would be an overall program to attack the erosion problem, a program shared between the municipality and Eldorado. Engineering has gone forward on that basis.

Under the lease agreement of the land, it is the responsibility of the municipality to maintain the golf property. It is my understanding that the golf committee has turned down the proposal to participate in the work of trying to prevent and establish that land.

Our people were going back to talk to the municipality, who actually had the lease and who actually have the responsibility—it is not the golf club management committee. If the golf club and the township do not want to participate in the work then we will have to re-engineer the work, because we are very concerned about the property, particularly around the wells, the property alongside our refinery, which that work will go on.

I think your question also touched on whether that work would be done before the merger took place or the sale took place. If the sale takes place on June 30 then, because of this particular setback, that work will not be done by June 30. However, we certainly are going to proceed to try to work out an agreement with the municipality so the original plan could go through.

Mr. Foster: So there will be some kind of commitment before the assets are transferred to NEWCO with regard to the rehabilitation of that erosion area?

Mr. Gorman: It will for our property. We hope that the municipality will also participate so we can do all the work at one time, which would be the most efficient way of doing it.

[*Traduction*]

M. Gorman: Oui. C'est seulement hier, en fin d'après-midi, que nous avons reçu la demande de renseignements relative à cette question; mais d'après l'examen que nous en avons fait ce matin, le contrat précise que l'entente sera maintenue jusqu'à la fermeture de l'usine et que, au moment de cette fermeture, c'est la ville qui détiendra la première option à l'égard de ces terrains. Ces obligations continueraient donc d'être respectées selon le contrat de location actuel.

M. Foster: L'autre problème qui préoccupe la ville, c'est qu'il existe un problème d'érosion passablement sérieux le long des rives de la rivière Mississauga et qu'il va falloir y remédier. Les mesures nécessaires seront-elles prises par Eldorado Resources ou bien par la NS?

M. Currie: C'est hier que j'ai entendu parler de ce problème d'érosion le long de la rivière. Je n'en sais absolument rien. En savez-vous d'avantage, Tom?

M. Gorman: D'après les entretiens que nous avons eus ce matin pour l'étude de cette question, il existe ici deux problèmes. Le problème d'érosion se pose le long du terrain et des puits qui touchent au terrain de la raffinerie d'Eldorado. Il y a aussi l'érosion qui affecte le terrain de golf. Selon le plan établi, il devait y avoir un programme d'ensemble de lutte contre le problème d'érosion, un programme partagé par la municipalité et par Eldorado. C'est sur cette base que les travaux de génie ont été faits.

En vertu de l'entente de location du terrain, il appartient à la municipalité d'entretenir le terrain de golf. Je crois savoir que le comité du club de golf a rejeté la proposition de participer au travail visant à neutraliser le problème et à consolider ce terrain.

Nos gens doivent retourner rencontrer les représentants de la municipalité, car c'est celle-ci qui détient le contrat de location et qui possède effectivement des responsabilités—cela ne relève pas du comité de gestion du club de golf. Si le club de golf et la municipalité ne veulent pas participer à ces travaux, nous devrons adopter une nouvelle approche technique des travaux, car nous sommes très inquiets au sujet de la propriété, notamment près des puits, de la propriété qui longe notre raffinerie et où ces travaux auront lieu.

Je pense que, dans votre question, vous vouliez aussi savoir si ces travaux auraient lieu avant la fusion, avant la vente. Si la vente a lieu le 30 juin, à cause de ce recul particulier, les travaux ne seront pas terminés pour le 30 juin. Toutefois, nous allons essayer de conclure une entente avec la municipalité pour que le plan original puisse être suivi.

M. Foster: Il y aura donc un engagement quelconque avant que les éléments d'actif soient transférés à la NS en ce qui concerne la stabilisation de cette zone d'érosion?

M. Gorman: Ce sera le cas de nos terrains. Nous espérons que la municipalité y participera aussi, pour que nous puissions faire tous ces travaux une seule fois, ce qui serait la façon de procéder la plus efficace.

[*Text*]

Mr. Foster: Do you have any estimates of the costs?

Mr. Gorman: I do not at this time. I have no idea.

Mr. Foster: With regard to the integrity of the proposed new company, is it envisaged that the refining and upgrading facilities would always be maintained in the company, or is there the possibility that if the uranium resources are the money-making side of the exercise and the refining and upgrading are not as profitable, those assets could be sold?

• 1125

Mr. Gibson: There is no intention to sell the refining assets. This new company will be what I refer to as a real company. It will operate on a business basis, and as long as the operations are profitable and maintain an adequate return to meet the objectives of the corporation I suspect they will stay with the company. There is no guarantee that they will stay with the company forever. I guess there is no guarantee that even if they are not profitable they would be sold, because there may not be a buyer at that. . . There is no intention to sell them at this point in time.

Mr. Foster: With regard to the overall operation of the mining, refining, and research components of the new company, is it the intention to maintain all three aspects at the present level or a stronger level?

Mr. Gibson: There will be a board of directors of NEWCO that will be the ultimate deciders of what businesses NEWCO is in.

In the last two or three questions, you are sort of touching on the areas of community responsibility. I think mining is going to be and will probably continue to be one of the most significant components of NEWCO's operations. The refining will also be significant. The research is very much for NEWCO's benefit at this point in time because of the challenges that face the uranium business. While it is not a profit generator, it certainly does contribute to the successful operations in the other areas.

Again, nobody can tell what is going to happen in the future, but those are the three main components of the two companies being put together. There have been no discussions to date on shutting down one of those areas.

Mr. Foster: Is it the plan of the shareholders of the new corporation to maintain what I think is really an admirable relationship, at least in the case of Blind River, with the community?

Mr. Gibson: The governments are not going to be running the new company, it will be the board of directors. I think most companies that do get involved in participating in the communities where they work find it beneficial to them. There are costs involved, but there are benefits for both sides. As long as the money that would be expended by NEWCO in that area for good

[*Translation*]

M. Foster: Avez-vous une idée des coûts?

M. Gorman: Pas pour l'instant. Je n'en sais rien.

M. Foster: En ce qui concerne l'intégrité de la nouvelle entreprise envisagée, prévoit-on que les services de raffinage et d'enrichissement seront toujours maintenus dans la société, ou bien est-il possible que, si les ressources en uranium constituent l'élément rentable de l'affaire et que le raffinage et l'enrichissement ne sont pas aussi rentables, ces éléments d'actif puissent être vendus?

M. Gibson: On n'a pas l'intention de vendre l'actif lié au raffinage. Cette nouvelle société sera ce que j'appelle une vraie société. Elle fonctionnera selon les principes des affaires et, du moment que les opérations seront rentables et qu'elles fourniront un bon rendement pour satisfaire aux objectifs de la société, j'imagine qu'elles demeureront liées à l'entreprise. Rien n'est garanti qu'elles demeureront toujours ainsi liées. D'ailleurs, il n'y a pas de garantie que, même si elles étaient peu rentables, elles soient vendues, car on pourrait bien ne pas trouver d'acheteurs. . . On n'a pas l'intention de les vendre pour l'instant.

M. Foster: En ce qui concerne le fonctionnement d'ensemble des opérations minières, de raffinage et de recherche de la nouvelle société, a-t-on l'intention de maintenir tous ces trois aspects à leur niveau actuel ou de les porter à un niveau plus élevé?

M. Gibson: Il y aura à la NS un conseil d'administration qui va prendre les décisions finales sur la nature des activités de la NS.

Dans vos deux ou trois dernières questions, vous traitez, d'une certaine manière, des responsabilités communautaires. À mon avis, les opérations minières sont et vont probablement demeurer un des éléments les plus importants des opérations de la NS. Le raffinage aura aussi son importance. La recherche est tout à fait à l'avantage de la NS pour l'instant à cause des défis qui se posent à l'industrie de l'uranium. La recherche ne crée pas un profit, mais elle contribue certainement au succès des autres opérations.

Encore une fois, personne ne peut prédire l'avenir, mais ce sont là les trois principaux éléments des deux sociétés qui vont être fusionnées. Il n'a pas été question, jusqu'à présent, de fermer l'un ou l'autre de ces secteurs.

M. Foster: Les actionnaires de la nouvelle société ont-ils l'intention de maintenir ce qui, d'après moi, est une relation tout à fait admirable, du moins dans le cas de Blind River, avec la communauté?

M. Gibson: Ce ne sont pas les gouvernements qui vont diriger la nouvelle société, c'est un conseil d'administration. D'après moi, la plupart des sociétés qui entreprennent une participation communautaire là où elles existent y trouvent leur avantage. Il y a des coûts, mais on y trouve des avantages des deux côtés. Aussi longtemps que les sommes consacrées par la NS à ce

[*Texte*]

community realtions does have some sort of payback in the form of good relationships I would expect that the board of directors would carry on. If it does not have some reciprocal benefits, then I suspect they probably might choose not to. It is a two-way street.

Mr. Foster: I just wanted to wind up on that phase of the questioning. I transmitted a letter to Eldorado Resources concerning these four or five aspects of community responsibility. I wonder if I can get some kind of statement from the company that they will respond to those aspects before the hearings are complete.

Mr. Currie: Certainly.

Mr. Foster: Thank you.

Mr. Currie: Before the hearings terminate.

M. Ferland: Dans l'éditorial du *Financial Post* du 4 février 1988, on lisait ceci:

La fusion comporte peu d'avantages au plan économique, mais accentue encore davantage la concentration déjà très poussée de cette industrie.

Êtes-vous d'accord sur ce qu'on dit dans cet éditorial du *Financial Post*?

• 1130

Mr. Currie: We will see if we can find the article.

M. Ferland: On disait en gros que cette fusion-là comportait peu d'avantages et que cela n'aurait pour effet que de concentrer encore plus les activités de ce type d'entreprise. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette affirmation?

Mr. Gibson: There will be more concentration. NEWCO will have 16% of the free world's production of uranium. That is the sum of the two component parts.

M. Ferland: Je vais vous lire en anglais le paragraphe 2(4) du projet de loi C-121:

Nothing in, or done under the authority of, this Act affects the operation of the *Competition Act* in respect of the acquisition of any interest in the new corporation.

Mr. Currie: Is that subclause 2(4)?

M. Ferland: Oui, le paragraphe 2(4). Cela demeure assujetti à l'application de la Loi sur la concurrence. Avant de conclure cette transaction, attendrez-vous d'avoir une décision du Bureau des politiques de la concurrence? Croyez-vous que l'organisme formulera des craintes, compte tenu du paragraphe 2(4)?

M. Fordyce: Vous avez raison: ce paragraphe est là pour assurer que cette transaction sera soumise à la Loi sur la concurrence. Conformément à cette loi, nous avons donné préavis au ministère de la Consommation et des Corporations au mois de mars. Nous avons reçu la semaine dernière un avis du ministère indiquant qu'il ne s'oppose pas à cette transaction. Cependant,

[*Traduction*]

domaine pour le maintien de bonnes relations communautaires fournissent un rendement, en quelque sorte, sous la forme de ces bonnes relations, j'imagine que le conseil d'administration maintiendra l'élan. S'il n'y a pas d'avantages réciproques, j'imagine qu'ils prendraient la décision contraire. Cela fonctionne dans les deux sens.

M. Foster: Je vais mettre fin à ma série de questions. J'ai envoyé une lettre à Eldorado Resources au sujet de ces quatre ou cinq aspects des responsabilités communautaires. J'aimerais recevoir de la société une déclaration voulant qu'elle répondra à ces questions avant la fin des audiences.

M. Currie: Bien sûr.

M. Foster: Merci.

M. Currie: Avant la fin des audiences.

Mr. Ferland: An editorial in the *Financial Post* on February 4, 1988, said:

The merger accomplishes little economically, except greater concentration in an industry already noted for that.

Do you agree with that editorial in the *Financial Post*?

M. Currie: Nous allons chercher l'article.

Mr. Ferland: The main point was that this merger presented few advantages and that it would result in even greater concentration in the industry. Do you agree with this statement?

M. Gibson: Il y aura effectivement une plus grande concentration. La nouvelle société représentera 16 p. 100 de la production d'uranium du monde libre. Il s'agit du total de la production des deux sociétés.

Mr. Ferland: I will read clause 2(4) of Bill C-121:

La présente loi ni les mesures prises sous son régime n'ont pour effet de porter atteinte à l'application de la Loi sur la concurrence à l'égard de l'acquisition d'intérêts dans la nouvelle société.

M. Currie: S'agit-il du paragraphe 2(4)?

Mr. Ferland: Yes, subclause 2(4). So the Competition Act still applies. Will you be waiting for a decision from the Bureau of Competition Policy before concluding this deal? Do you think that there will be any reserves, in view of subclause 2(4)?

Mr. Fordyce: You are right, this subclause is intended to ensure that the transaction will come under the Competition Act. In keeping with the act, we gave advance notice to the Department of Consumer and Corporate Affairs in March. Last week, we received notice from the department informing us that there was no objection to the transaction. However, under the act, the

[*Text*]

conformément à la loi, il se réserve pendant trois ans le droit de la réexaminer et de l'attaquer s'il le juge à propos. En ce moment, tout semble acceptable pour le ministère.

M. Ferland: Selon vous, le gouvernement s'est-il déjà trouvé en conflit d'intérêts puisqu'il était à la fois le propriétaire d'une entreprise de production d'uranium et l'autorité contrôlant l'utilisation de l'uranium?

M. Fordyce: Évidemment, il peut y avoir un conflit d'intérêts perçu, mais je ne saurais dire s'il y a un véritable conflit d'intérêts. Il faudrait examiner la manière dont le gouvernement régit l'industrie de l'uranium et la manière dont il gère ou fait gérer les opérations d'Eldorado.

Je n'ai pas entendu porter d'accusations contre le gouvernement à cet effet, mais il demeure qu'il peut y avoir une apparence de conflit.

M. Ferland: En fait, il y a un très large potentiel de conflit d'intérêts, selon les règles d'éthique reconnues au Canada.

M. Fordyce: C'est bien vrai, monsieur.

M. Ferland: Lorsqu'il y a eu des périodes de stagnation du prix de l'uranium, Eldorado a, semble-t-il, stocké des quantités d'uranium. Est-ce qu'on continuera à fonctionner de cette façon à l'avenir? Est-ce que la nouvelle compagnie devant être créée fonctionnera un peu comme toutes les autres compagnies? Est-ce qu'elle suivra le marché, ralentira. . .?

• 1135

Mr. Ray Lloyd (President, Saskatchewan Mining Development Corporation): Being a commercial enterprise, the new company will regulate its production to its maximum advantage from an earnings-and-profit perspective. That will be a decision the new company will have to take. So I would not say anything further.

On your question on concentration within the industry, the new company would become the largest of the major producers, but indeed not that terribly much larger than other producers in the industry. For example, at the current time we have COGEMA, which comprises about 14% of the market, as compared with 16% for the new company, and RTZ, which with the various subsidiaries comprises about 12% of the marketplace. So in that sense this new company is not that terribly large relative to other producers in the industry.

M. Ferland: En 1987, le gouvernement a annoncé que des intérêts étrangers pourraient se porter acquéreurs de jusqu'à 49 p. 100 des mines d'uranium au Canada. L'ancienne limite était de 33 p. 100. Est-ce que cette politique sera appliquée au sein d'Eldorado SMDC? De quelle façon appliquerez-vous les règles de répartition des intérêts entre étrangers et Canadiens?

Mr. Lloyd: I would assume the current regulations would remain in effect and accordingly the current limitations on foreign ownership would remain as they

[*Translation*]

department reserves the right for three years to review the deal and make known any objection it considers justified. For the time being, everything appears to be acceptable to the department.

Mr. Ferland: In your opinion, was the government in a conflict-of-interest situation as both the owner of the uranium-producing concern and the authority controlling the use of the uranium?

Mr. Fordyce: Of course, there may be a perceived conflict of interest, but I cannot say whether there was indeed an actual conflict. We would have to examine the way in which the government regulates the uranium industry and its management of Eldorado's operations.

I have not heard any such accusations against the government, but there may be the appearance of a conflict.

Mr. Ferland: In fact, there is a very significant potential for conflict of interest under established Canadian rules of ethics.

Mr. Fordyce: That is quite true, sir.

Mr. Ferland: During periods when uranium prices remained stagnant, it would appear Eldorado stockpiled uranium. Will such a practice be continued in the future? Will the new company's operations be the same as other companies, that is, follow the market, slow down. . .?

M. Ray Lloyd (président, Saskatchewan Mining Development Corporation): En tant qu'entreprise commerciale, la nouvelle société devra ajuster sa production selon ses meilleurs intérêts, en fonction des recettes et de la rentabilité. C'est une décision que la nouvelle société devra prendre. Je n'en dis pas plus.

Quant à la concentration dans l'industrie, la nouvelle entreprise deviendra effectivement le plus grand producteur, mais sa part du marché ne sera pas énorme par rapport aux autres producteurs. Par exemple, à l'heure actuelle, COGEMA représente environ 14 p. 100 du marché, par comparaison à 16 p. 100 pour la nouvelle société, et RTZ, qui, avec ses diverses filiales, représente environ 12 p. 100 du marché. Ainsi, la nouvelle société ne sera pas disproportionnée par rapport aux autres producteurs.

Mr. Ferland: In 1987, the government announced that foreign interests could acquire up to 49% of Canadian uranium mines. The previous limit was 33%. Will this policy be applied by Eldorado SMDC? How do you intend to apply the rules on foreign and Canadian ownership?

M. Lloyd: Je suppose que les règlements actuels vont rester en vigueur et que les limites actuelles de la participation étrangère vont rester comme telles, à moins

[*Texte*]

are at the current time, unless in the government's wisdom it chooses to change the levels of ownership or control that are allowed. As mentioned previously, it is our opinion that increased foreign ownership would probably be beneficial to the new corporation from the perspective of selling in the world marketplace, since we do sell about 90% of our product internationally and in certain circumstances it is possible to tie the sales of equity to the sales of product. We in SMDC have done that previously and would hope we are capable of doing it again.

Furthermore, as Mr. Gibson indicated, with the provision of larger provincial ownership we feel it would be beneficial for both founding shareholders, in the sense of increasing the value of their shareholdings, and secondly in the sense of expanding the capital market the new company could access.

The final point on that question is it would appear to be in the spirit of the free trade agreement as well to have at least 33% foreign ownership, or even 50%, as was provided for in previous government policy statements.

M. Ferland: Il y une chose très intéressante dans la lettre d'intention. Il s'agit de la possibilité de faire participer les employés à leur propre entreprise. Pouvez-vous m'expliquer de quelle façon ce plan de participation des employés fonctionnera dans la nouvelle société?

Mr. Currie: We have not worked out the details of that. It really has not progressed beyond the stage of what is said in the letter of intent; just an intention, a commitment that employees will be given an opportunity to participate. I could speculate that might be done in a variety of ways, but presumably it would be through a share-purchase plan, which they would be encouraged to take up. But the details have not been worked out, and it really will be up to NEWCO's board of directors and management. It is not something that we shareholders would seek to do in advance, but it has been emphasized that it must be addressed soon after the formation of NEWCO, and I am sure it will be.

• 1140

M. Ferland: Est-ce qu'il y a eu des contacts préalables ou des débuts de discussion avec les employés afin de savoir s'ils étaient intéressés à participer à un tel programme?

Mr. Currie: I do not think on our side, in Eldorado, there have been any discussions to determine whether the employees would be interested in participating. Have we had any feedback on that, Tom, from any employees, or has that been discussed?

Mr. Gorman: No, we have not initiated any. There has always been a keen interest in participation. We always looked for a vehicle in Eldorado to be able to do that, but specifically on NEWCO there has not been any discussion.

[*Traduction*]

que le gouvernement ne décide, dans sa sagesse, d'y apporter des modifications. Comme nous l'avons déjà dit, nous estimons qu'une participation étrangère accrue aiderait probablement la nouvelle société à vendre sur le marché mondial, puisque environ 90 p. 100 de notre production est exportée et, dans certaines circonstances, il est possible de lier les ventes d'actions aux ventes de produits. C'est quelque chose que nous avons déjà fait à la SMDC, et nous espérons pouvoir continuer cette pratique.

De plus, comme l'a fait remarquer M. Gibson, étant donné la plus grande participation provinciale, nous estimons que les deux actionnaires fondateurs pourraient en retirer un avantage, dans la mesure où la valeur de leur capital-actions s'accroîtrait, tout comme l'accès au marché des capitaux pour la nouvelle société.

En dernier lieu, cela semble respecter l'esprit d'un accord sur le libre-échange de permettre au moins une participation étrangère de 33 p. 100, ou même de 50 p. 100, comme le laissent entendre les déclarations de politique.

Mr. Ferland: There is a very interesting point in the letter of intent. It concerns the opportunity for employees to participate in their own company. Can you explain to me how exactly this employee participation plan will work in the new company?

M. Currie: Nous n'en avons pas élaboré les modalités. Jusqu'ici, cela ne va pas plus loin que la déclaration dans la lettre d'intention. Il s'agit simplement d'une intention, de l'engagement de donner aux employés la possibilité de participer. Je pourrais conjecturer sur les façons d'atteindre cet objectif; je suppose que ce serait par un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. Toutefois, on n'a pas encore fixé les détails; il faudra s'en remettre au conseil d'administration et aux services de gestion de la nouvelle société. Ce n'est d'ailleurs pas quelque chose que les actionnaires aimeraient faire d'avance, mais il a bien été précisé qu'il faudra s'en occuper peu de temps après la création de la nouvelle société, et je suis sûr qu'il en sera ainsi.

Mr. Ferland: Have there already been contacts or discussions with the employees, so as to know if they were interested in taking part in such a program?

M. Currie: Je ne crois pas qu'au sein de la société Eldorado, on ait discuté de l'intérêt manifesté par les employés à cet égard. Tom, certains employés vous en ont-ils parlé, ou en a-t-on discuté?

M. Gorman: Non, nous n'avons pas tenu d'échanges là-dessus. Cependant, on a déjà manifesté un intérêt très vif à l'égard de la participation à un tel programme. En outre, au sein de l'Eldorado Nucléaire, nous avons toujours été à la recherche de mécanismes qui la

[*Text*]

Mr. Currie: Bill, has there been any on your side?

Mr. Lloyd: No, none directly, but I guess at various times we have paid bonus certificates in the form of uranium or gold, which our company produces, which would be convertible into shares at such time as our company did go public. I can say that the majority of those are outstanding and have not been cashed in with the company, so I take from that there is more than some interest in participation in the corporation.

M. Ferland: Est-ce que la nouvelle entreprise a l'intention de travailler très fort afin que cette implication des employés devienne une réalité? Est-ce la volonté de la nouvelle compagnie de vraiment impliquer ses employés? Est-ce qu'on peut conclure ceci de vos propos?

Mr. Gibson: Sure. I think so. I think this employee participation is very much similar to being a good corporate citizen. I think it would be very advantageous for the new company to have committed and loyal employees and giving them an opportunity to own part of the company is just going to be a great opportunity for them. I think there would be many returns for NEWCO in providing that opportunity for them.

M. Ferland: Et même de les intéresser au conseil d'administration?

Mr. Gibson: Sure, to the extent that any shareholder would.

Le président: Merci, monsieur Ferland, particulièrement pour votre dernière question. Monsieur MacLellan.

Mr. MacLellan: Yes, sir. Just before I continue, I would like to make a comment to the gentleman from Saskatchewan that on second reading we supported the bill, but I can tell you quite unequivocally that we would be diametrically, to put it mildly, opposed to any further foreign ownership other than the ownership stated in the bill at the present time. I respect your particular opinions, but just as far as our party is concerned, we feel the bounds have been reached. I do feel, however, and I have not been satisfied, Mr. Chairman—and perhaps I never will—that the proper evaluations have been placed on the respective companies in this merger. I do feel that Eldorado Nuclear has been undervalued vis-à-vis the Saskatchewan Mining Development Corporation.

I realize there is a nice arrangement of co-operation between the Prime Minister and the Premier of Saskatchewan, but I think if there is to be a subsidy to the Province of Saskatchewan it should be called that. I do not disagree with federal assistance to any of the

[*Translation*]

rendraient possible, mais pour ce qui est d'une participation à un programme précis de la nouvelle société, non, on n'en a pas discuté.

M. Currie: Bill, est-ce qu'on en a parlé de votre côté?

M. Lloyd: Non, pas directement, mais nous avons quelquefois accordé des certificats-primes donnant droit à de l'uranium ou de l'or produits par notre entreprise, qui, ultérieurement, se transformeraient en actions au moment où la société deviendrait à participation. La majorité de ces titres demeurent en circulation et n'ont donc pas été retirés de l'entreprise, ce qui, à mon avis, indique bien qu'on s'intéresse vraiment à cette forme de participation à l'entreprise.

Mr. Ferland: Does the new company have the intention of working very hard to make this employee participation a reality? Is it really determined to involve its employees? Can we draw that conclusion from what you have just said?

M. Gibson: Certainement, c'est tout au moins mon avis. Je crois que cette participation de la part des employés est l'un des moyens pour l'entreprise de bien s'acquitter de ses devoirs civiques. En outre, il est aussi avantageux pour la nouvelle société de compter des employés loyaux et engagés dans leur travail, et la possibilité qui leur est offerte de participer aux bénéfices de l'entreprise est un avantage non négligeable pour eux. Bref, l'avantage accordé aux employés sous la forme de cette participation représente aussi quelque chose de très positif pour la nouvelle société.

Mr. Ferland: Would it go up to getting them interested in sitting on the board of directors?

M. Gibson: Certainement, comme tout autre actionnaire.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland, particularly for your last question. Mr. MacLellan.

M. MacLellan: Oui, monsieur le président. Avant de poursuivre, toutefois, j'aimerais faire une précision à l'intention du monsieur de la Saskatchewan; lors de la deuxième lecture, nous avons appuyé le projet de loi, mais je puis vous assurer sans l'ombre d'un doute que nous nous opposerions vigoureusement, et c'est le moins que je puisse dire, à toute autre participation d'intérêts étrangers, à part ce qui est déjà précisé dans le projet de loi. Vous avez droit à vos idées, mais notre parti est d'avis que nous avons déjà atteint les limites acceptables. Je suis aussi d'avis que les évaluations des entreprises participant à cette fusion n'ont pas été très justes. Je suis persuadé que l'Eldorado Nucléaire a été sous-évaluée par rapport à la Saskatchewan Mining Development Corporation.

Même s'il y a eu une belle petite entente de collaboration entre le premier ministre fédéral et celui de la Saskatchewan, si l'on accorde une subvention à cette province, il faudrait l'appeler par son nom. Je ne m'oppose pas à l'aide que le fédéral accorde aux

[*Texte*]

provinces, but I do feel we should be perhaps a little more up-front as to what is actually transpiring here.

I would like to ask Dr. Downey about his concern, Mr. Chairman, about the regulatory consequences of privatization.

• 1145

Dr. Downey: I think some of the comments I have heard here this morning have increased my concern rather than reduced it. What we are looking at here is eventually a corporation that will be entirely in the private sector. If it is even marginally beneficial for that corporation to do something—and there was a question asked earlier about towns in northern Ontario—even if it harms the community or potentially harms the community, it will do so.

If this thing is to go fully to the private sector, I do not see how anyone can sit at this table or any other table and give a commitment as to what this corporation will eventually do. It cannot be done.

I was just listening carefully to the answers to the questions, and what we are hearing is yes, it looks as though it is going to be this way, it looks as though it might be this way; but eventually the answer has to be that we cannot speak because we do not know who the shareholders are going to be and decisions will have to be taken at the end of this seven-year period in the best interests of whoever those shareholders happen to be.

My concern is that this reduces the community kind of concerns that we should see, particularly in this industry, and for that reason, I will say again what I said at the outset: there is a necessity—if it is to be sold to private sector, that is what is going to happen, I guess—but it has to be regulated very, very carefully, and the regulatory regime has to be into place in the long term as well as in the short term.

So as I say, I am even more concerned now when you think through this that ultimately it goes fully into the private sector, and how do we make sure this firm is socially responsible? When it is in its interest to be socially responsible, it will be. What happens where there is a conflict? Inevitably, those kinds of conflicts arise.

Mr. MacLellan: Do you see an enhanced regulatory framework as being able to satisfy those concerns?

Dr. Downey: I think once again I would like to emphasize something I said earlier. This is a unique resource, and therefore the kind of regulatory regime that might be acceptable for other resources is not acceptable in this case because of the implications of the activities involving mining and refining a substance. Therefore, yes. I would state again that there has to be regulation. And given the potential for problems here, I suggest enhanced regulation. As I mentioned to the other member, I will

[*Traduction*]

provinces, mais j'estime qu'on devrait faire preuve d'un peu plus de franchise ici, et qu'on devrait dire ce qui se passe vraiment.

Maintenant, monsieur le président, j'aimerais demander à M. Downey ce qu'il pense des conséquences de la privatisation sur la réglementation.

M. Downey: Certains des propos que j'ai entendus ce matin n'ont fait qu'aviver mes préoccupations plutôt que de les apaiser. L'entreprise dont il est question ici sera à la longue entièrement rendue au secteur privé. En conséquence, si des mesures susceptibles de nuire à la collectivité se révélaient avantageuses pour la société, cette dernière les prendrait. On a d'ailleurs soulevé plus tôt le cas des villes du nord de l'Ontario.

Si l'on doit entièrement privatiser l'entreprise, je ne vois pas comment quiconque peut nous donner des assurances sur ce que fera l'entreprise en fin de compte. C'est impossible.

J'ai écouté attentivement les réponses données aux questions, et on nous dit qu'il semble que les choses se passeront de telle façon, qu'il se pourrait qu'elles se passent de telle autre façon; en fin de compte, cependant, nous ne pouvons nous prononcer, car nous ignorons qui seront les nouveaux actionnaires, et c'est dans leur intérêt que se prendront les décisions, au terme de cette période de sept ans.

Ce qui m'inquiète, donc, c'est que nous nous éloignons du souci des intérêts communautaires qui devrait nous animer, particulièrement dans cette industrie, et pour cette raison, je répéterai que si l'on cède cette entreprise au secteur privé, comme tout semble l'indiquer, il faudra néanmoins faire en sorte qu'elle soit très étroitement réglementée. En outre, il faudra que cette réglementation soit en vigueur non seulement à court terme, mais aussi à long terme.

Je suis donc davantage préoccupé maintenant par la perspective que cette entreprise soit cédée au secteur privé, car comment nous assurer qu'une fois privatisée, elle sera consciente de ses devoirs sociaux? Lorsqu'il sera avantageux pour elle de faire preuve de conscience sociale, elle le fera. Qu'arrivera-t-il toutefois en cas de conflit, car il y en a inévitablement?

M. MacLellan: Estimez-vous qu'une réglementation améliorée apaiserait ces inquiétudes?

M. Downey: J'aimerais insister sur quelque chose que j'ai déjà dit. Dans tout ce dossier, il est question d'une ressource unique; en conséquence, le cadre réglementaire acceptable dans le cas d'autres ressources ne le serait pas ici, étant donné les conséquences possibles des activités d'extraction et d'affinage. Je répéterai donc que oui, il faut maintenir une réglementation. Étant donné aussi les problèmes qui peuvent faire surface, je propose que la réglementation actuelle soit améliorée. Ainsi que je l'ai

[*Text*]

put together a note on that suggesting something specific in this regard.

Mr. MacLellan: Now, you mentioned that at one time during World War II certain amounts of uranium disappeared to the extent that about $2 million worth was really misappropriated. Are there any records kept now of productions that would satisfy your concern in this regard?

Dr. Downey: My purpose in mentioning it is to assume that Eldorado is well managed. I think I have heard enough this morning to suggest that this is the case. My purpose in mentioning it is not to suggest skullduggery. Now, these things happen from time to time; I am not suggesting that at all. My concern in mentioning it was this is what can happen if something is not supervised carefully. If it happens in most industries, it really does not matter; but in this industry it does. This is why I used the example of the Scarborough case, where we are still living with the consequences of lax supervision.

This is not meant to suggest that we are likely to have individuals end up in this firm who will be doing things they should not. It is to suggest that because there are so many factors involved here beyond just the profit-making one, which ultimately will become what is most in the minds of the people running this thing, it has to be supervised carefully.

Mr. MacLellan: You used to do some talking to Dr. McTaggart-Cowan on the costs of the clean-up. Do you have any idea what the cost of the clean-up would be?

Dr. Downey: He is a better one to ask than I am, certainly, and I will defer to him in that, but I think the point he did make is a very interesting one. We are not quite sure what is involved here, and I think that accurately reflects what he was saying. So I am concerned about it, of course.

M. Ferland: J'ai une question supplémentaire pour M. Downey. Vous dites qu'il faudrait des garanties et des règlements spéciaux. Qu'entendez-vous par des garanties supplémentaires à celles que donne la Loi C-74 en ce qui concerne la qualité de l'environnement? Qu'entendez-vous par «contrôles de l'énergie nucléaire»? J'aimerais comprendre ce que vous voulez dire lorsque vous dites qu'il faudrait des règlements et des contrôles. Vous dites bien des choses, et j'aimerais bien avoir une petite définition de ce que vous entendez lorsque vous parlez de garanties et de contrôles.

• 1150

Dr. Downey: I will speak in English. Once again, as I mentioned, I will give you a specific note. My concern in raising this matter this morning has to do with the regulatory regime that is currently in place. I am not suggesting that regulatory regime is necessarily flawed. What I am saying is that in addition to that, we now have a public presence in the industry. When that public

[*Translation*]

précisé à l'intention de l'autre député, je mettrai une recommandation précise sur papier là-dessus.

M. MacLellan: Vous avez affirmé qu'à un moment donné, durant la Deuxième Guerre mondiale, des quantités d'uranium avaient disparu, et que pour environ 2 millions de dollars de ce métal avait été détourné. A l'heure actuelle, cependant, existe-t-il des moyens de contrôle de la production qui vous paraissent satisfaisants?

M. Downey: A en juger d'après ce que j'ai entendu ce matin, j'ai eu raison de supposer que la société Eldorado est bien administrée. Je ne cherche d'ailleurs pas à laisser entendre qu'il y avait des pratiques douteuses au sein de l'entreprise. Cependant, ces choses arrivent de temps à autre; mais loin de ma pensée l'idée qu'il y a du maquignonnage à Eldorado. Ce qui me préoccupe, c'est que de telles choses sont possibles lorsqu'il n'y a pas de bon système de surveillance. Dans la plupart des autres industries, il est égal que de telles choses se produisent, mais pas dans l'industrie nucléaire. C'est pour cela que j'ai cité le cas de Scarborough, où nous vivons toujours avec les conséquences d'une réglementation trop faible.

Je n'entends pas par là que l'entreprise comptera des employés peu scrupuleux, mais il y a tant de facteurs en cause à part les bénéfices qu'il faudra la réglementer étroitement, étant donné la primauté qu'on accordera à la rentabilité.

M. MacLellan: Vous avez parlé à M. McTaggart-Cowan des coûts liés à l'assainissement. Avez-vous une idée de ce qu'ils seraient?

M. Downey: Il est certainement davantage en mesure de parler de cela que moi, et je m'en remettrai donc à lui, mais quoi qu'il en soit, ce qu'il a déjà dit est très intéressant. Nous ne savons pas au juste ce qui est en cause ici, et c'est justement ce qu'il nous disait. Je suis donc certainement assez préoccupé.

Mr. Ferland: I have a supplementary question, Mr. Downey. You say that we would need extra guarantees and special regulations. What do you mean by extra guarantees, besides those mentioned in Bill C-74 concerning environmental quality? What do you mean by nuclear energy supervision? I would like to understand what you mean when you say that we need regulations and supervision. You say many things, and I would like a brief definition of what you mean by guarantees and supervision.

M. Downey: Je vais parler en anglais. Encore une fois, je vous écrirai une note précise là-dessus. Ce qui me préoccupe à l'égard de cette question ce matin a trait à la réglementation. Je ne dis pas qu'elle comporte nécessairement beaucoup de défauts. Ce que je dis, c'est qu'en plus de cette réglementation, l'étatisation actuelle de l'industrie assure une présence des intérêts publics.

[*Texte*]

presence is no longer there, it creates in my view what I have called a "supervisory gap". That is why I raise the specific concern about whether or not this committee has looked into the question of the Atomic Energy Control Board having adequate resources to police this industry as it moves ultimately fully into the private sector.

M. Ferland: En fait, vous semblez dire que le secteur privé n'a pas suffisamment de crédibilité pour assumer des responsabilités semblables. Est-ce bien ce que vous dites? Si je comprends mal, rappelez-moi à l'ordre.

Dr. Downey: That is generally correct. I think the history of the industry illustrates that it should not be left entirely in private-sector hands. It is not a matter of suggesting any sinister kinds of motives on their part. It is to say that when it is entirely in the private sector, the ultimate concern has to be the profitability of the company. My concern is that if that leads to social irresponsibility, even a little bit of social irresponsibility, when we are dealing with this industry it is potentially deadly.

M. Ferland: Oui, mais vos craintes sont fondées sur des choses qui se sont passées en 1942, 1943 et 1944, à une époque où la connaissance de la radioactivité était encore embryonnaire. En 1988, nous avons la radioactivité dans les hôpitaux et, que je sache, il y a des contrôles provinciaux et fédéraux quand même très sévères. Il y a des contrôles qui se font présentement. Les contrôles qui sont déjà en place sont, à mon humble avis, très développés en 1988, mais vous dites qu'ils ne sont pas suffisants et qu'il faut aller encore plus loin. J'ai hâte de voir votre note pour savoir jusqu'où on devrait aller dans nos contrôles.

Dr. Downey: Leaving aside the wartime experience. . . You are right in your suggestion that the histories that have been written on this in this country and elsewhere indicate that people were not quite sure what this commodity was or what the potential was. But I would suggest to you, in regard to your reference to the various kinds of regulatory schemes that are now in place, that in spite of that we still have significant problems in this industry, as indicated by at least some of the testimony we heard here this morning about the clean-ups and so on. The Scarborough thing is something that came out of a wartime problem. The rest of the clean-up problems we have, at least in the province of Ontario, or the bulk of them, are things that have happened long since then; they are much more recent.

So there is another problem here, and that is that we attempt to define what is safe and what is not. One of the concerns I have, and I know this is shared by many people, is that we find that these things change from time to time: what used to be safe no longer is, and so on, and we are not quite sure of the technology involved here.

But to get back to my essential point, I am not suggesting the regulations approach that is currently there is incorrect. What I am suggesting is that this is going to

[*Traduction*]

Cependant, lorsque l'industrie sera cédée au secteur privé cette présence aura disparu et il se créera un vide sur le plan des contrôles. C'est pour cela que j'ai demandé si notre Comité avait envisagé de recommander qu'on accorde suffisamment de crédits à la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour qu'elle surveille cette industrie pendant l'étape de la privatisation.

Mr. Ferland: In fact, you seem to be saying is that the private sector does not have enough credibility to take on such responsibilities. Is that what you are saying? If I misunderstood you, please correct me.

M. Downey: Dans l'ensemble, oui. Je crois que l'histoire nous enseigne que l'industrie nucléaire ne devrait pas être remise entièrement entre les mains du secteur privé. Ce n'est pas parce que les entreprises nucléaires privées nourrissent des desseins sinistres. C'est tout simplement qu'une entreprise privée a pour priorité sa propre rentabilité. Or si cela peut s'accompagner d'irresponsabilité sur le plan social, même de façon très minime, dans une telle industrie les conséquences peuvent être catastrophiques.

Mr. Ferland: Yes, but your fears are founded on things that happened in 1942, 1943 and 1944, at a time when the knowledge of radioactivity was still in its incipient phase. In 1988, we use radioactivity in hospitals, and, to my knowledge, there are very strict provincial and federal controls to supervise that. In my humble opinion, there are presently very strict regulations, but you say that they are not sufficient, and that we should go still further. I am eager to receive your note just to see how far that should be.

M. Downey: Mis à part les événements qui ont eu lieu pendant la guerre. . . Vous avez raison de rappeler que les documents écrits là-dessus, que ce soit dans notre pays ou ailleurs, montrent qu'à l'époque, on ne savait pas trop en quoi consistait ce nouveau produit, ni à quoi s'attendre à son égard. Cela dit, et par rapport à ce que vous avez dit au sujet de la réglementation actuelle, en dépit de cette dernière, nous connaissons encore de graves problèmes dans l'industrie, comme en ont témoigné certains des propos que nous avons entendus ce matin au sujet des assainissements et du reste. La situation de Scarborough a résulté d'un problème qui remontait à l'époque de la guerre. Quant aux autres problèmes d'assainissement, tout au moins en Ontario, la plupart se sont produits bien après; ils sont beaucoup plus récents.

Cela nous mène donc à un autre problème, celui de définir ce qui est sûr et ce qui ne l'est pas. Or l'une de mes préoccupations, que je partage d'ailleurs avec bon nombre de gens est que ces choses évoluent de temps à autre: ce qui naguère était sûr ne l'est plus, et ainsi de suite, et nous ne sommes donc pas tout à fait sûrs de l'inocuité des technologies utilisées.

Pour revenir à la question essentielle cependant, à mon avis, la réglementation actuelle n'est pas mauvaise. J'estime simplement que le processus que nous allons

[*Text*]

create a further problem, which to my mind calls for the requirement for more regulation, yes.

• 1155

M. Ferland: On pourrait discuter longuement de cette question. J'ai hâte d'avoir votre note, parce que vous ne m'avez pas encore convaincu de ce que vous avancez. Je vais attendre de vous lire pour tirer une conclusion.

Mr. Foster: Mr. McTaggart-Cowan, can you tell us at what stage your recommendations are now with the government? You have proposed a fairly involved arrangement for public consultation. The government may or may not adopt it. Have they adopted it? Are other alternatives being considered? When is the decision likely to be made by the government about the low-level nuclear waste clean-up?

Dr. McTaggart-Cowan: Mr. Foster, I am not in a position to give you all the information you are asking for. I can say that we provided the report in December and I am aware that all the affected parts of the government are assessing the report and the ramifications of it. They are also considering the proposal put forward, as you know, by Elliot Lake, which suggests a slight modification to the process, a shortening of it from five years to three years. It is under very serious consideration at this point.

Mr. Foster: Has an paper gone forward from the responsible minister to Cabinet or is it just being considered in the department?

Dr. McTaggart-Cowan: It is being considered at this time among all the agencies involved.

Mr. Foster: You do not know when a decision will be made about it. You suggested in your presentation that Eldorado plans to be able to recycle all their wastes within a few years. What does that mean? Does it mean that the waste from the upgrading facility in Port Hope will be recycled back through the milling process?

Dr. McTaggart-Cowan: I believe the best person to answer that is my colleague, Dr. Ashbrook.

Dr. Ashbrook: Generally it is the situation, Mr. Foster. As I indicated earlier, we will not place any waste in the program aside after June 30. However, we do produce some waste yet. This material will be recycled, preferably through uranium mills, and the uranium content will be recovered.

Mr. Foster: Is that happening now?

Dr. Ashbrook: It is not happening other than the raffinate from Blind River going through uranium mills at this time. The same sort of principle will be developed in terms of other materials.

[*Translation*]

engager créera d'autres problèmes, qui justifieront une réglementation plus serrée, cela oui.

Mr. Ferland: We could discuss this question at length. I eagerly await your note, because you have not convinced me yet. I will wait to read what you have written before reaching a conclusion.

M. Foster: Monsieur McTaggart-Cowan, pouvez-vous nous dire où sont rendues les recommandations que vous avez soumises au gouvernement? Vous avez proposé un processus assez complexe de consultation publique. Il se peut que le gouvernement le retienne ou non. Etes-vous au courant? A-t-on envisagé d'autres possibilités? Quand vous attendez-vous à une décision de la part du gouvernement au sujet de l'assainissement des déchets nucléaires faiblement irradiés?

M. McTaggart-Cowan: Monsieur Foster, je ne suis pas en mesure de répondre à toutes vos questions. Je puis vous dire que nous avons communiqué notre rapport en décembre, et à ma connaissance, tous les services gouvernementaux intéressés l'évaluent ainsi que ses répercussions. Ils se penchent également sur la proposition présentée par Elliot Lake, qui, comme vous ne l'ignorez sans doute pas, propose une légère modification du processus, qui portera non plus sur cinq ans mais sur trois. Cette question fait l'objet d'une étude très poussée à l'heure actuelle.

M. Foster: Le ministre responsable a-t-il envoyé un document quelconque au Cabinet ou se contente-t-on pour le moment d'étudier la question au ministère même?

M. McTaggart-Cowan: Tous les organismes et services gouvernementaux concernés par la question étudient en ce moment notre document.

M. Foster: Vous ignorez quand la décision sera rendue. Par ailleurs, dans votre exposé, vous avez dit que la Société Eldorado prévoit être en mesure de recycler tous ses déchets nucléaires d'ici quelques années. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que les déchets des installations d'affinage de Port Hope seront recyclés grâce au processus de broyage?

M. McTaggart-Cowan: Je crois que mon collègue, M. Ashbrook, est mieux placé pour vous répondre.

M. Ashbrook: C'est d'habitude ainsi qu'on procède, monsieur Foster. Comme je l'ai déjà précisé, dans le cadre du programme, nous ne stockerons plus de déchets après le 30 juin. Toutefois, nous en produisons encore. Ils sont donc recyclés, préférablement dans des usines de broyage de l'uranium, grâce auxquelles on récupérera le contenu d'uranium.

M. Foster: Le fait-on déjà?

M. Ashbrook: Pour le moment, on se contente d'affiner l'uranium de Blind River dans des usines d'uranium. On recourra aussi au même procédé pour traiter d'autres produits.

[*Texte*]

Mr. Foster: What volume of waste will be going through the milling process?

Dr. Ashbrook: Currently we have about about 1,000 tonnes a year. This is about the volume which would be recycled through uranium mills. It is a very small amount compared to what is being put through those mills now. The mill is running at something like 1,000 to 6,000 tonnes per day. This would be 1,000 per year.

Mr. Foster: You are talking about the milling process.

Dr. Ashbrook: Yes.

Mr. Foster: Was the idea of reprocessing waste something nobody thought about? Why did they not begin this 20 years ago? Is it just that waste was not considered an important problem, or have economies changed?

Dr. Ashbrook: I think attitudes and positions have changed, as well as perhaps economies. It is in some respects cheaper to put wastes in the ground somewhere than it is to recycle them.

Mr. Foster: Yes, in the short run.

• 1200

Dr. Ashbrook: In the short term—yes, of course. We started down this road about the mid-1970s. But you must recognize that it takes a long time to get approval from all the people involved, from the people who receive this material for recycle and all the regulatory agencies that are involved. On average, I would say it was a year and a half to two years of work, particularly with regulatory agencies, to get approvals to do the recycling. We saw that with raffinate. We use ammonium nitrate, which is a by-product from our processing at Port Hope, as a fertilizer. Again, it took a year to two years to get that into place. So we see currently, with recycling our current materials back to mills, that this would take a year to two years to get into place.

Mr. Foster: Is this a commercial arrangement between you and the mining companies and authorized by AECB?

Dr. Ashbrook: That is correct. And the Ministry of the Environment of Ontario.

Mr. Foster: I assume there is not enough uranium in the waste from the upgrading operation for the companies to pay you for it. Do you pay for the delivery to the milling operations?

Dr. Ashbrook: Yes, generally. We have an arrangement whereby they will receive so much uranium through this source per year. Anything they receive above that, we get it back. So there is a limit on the amount of uranium they will get.

Mr. Foster: Mr. Currie, could you describe for me the debt of Eldorado Resources? Some reports suggest that it

[*Traduction*]

M. Foster: Quelles quantités de déchets résulteront du processus de broyage?

M. Ashbrook: À l'heure actuelle, il s'en produit environ 1,000 tonnes par année. Cela correspond à peu près aux quantités qui seraient recyclées grâce aux usines de broyage. C'est très peu cependant si on les compare au volume présentement acheminé vers ces usines. L'usine en fonction à l'heure actuelle produit entre 1,000 et 6,000 tonnes de déchets par jour. Or, pour l'avenir, on parle de 1,000 tonnes par année.

M. Foster: Vous parlez du processus de broyage, n'est-ce pas?

M. Ashbrook: Oui.

M. Foster: Est-ce que personne n'avait pensé à cette idée de retraitement des déchets? Pourquoi n'a-t-on pas commencé il y a 20 ans? Est-ce parce que ce problème ne paraissait pas important, ou l'économie a-t-elle évolué?

M. Ashbrook: Ce sont à mon avis les attitudes qui ont évolué, et peut-être aussi l'économie. À certains égards, il est plus avantageux d'enfouir les déchets que de les traiter.

M. Foster: Oui, à court terme.

M. Ashbrook: À court terme—oui, bien sûr. C'est la voie que nous avons prise vers le milieu des années 70. Mais vous reconnaîtrez certainement qu'il faut beaucoup de temps pour obtenir toutes les autorisations requises, que ce soit des gens qui reçoivent cette matière pour la recycler ou de tous les organismes de réglementation concernés. En moyenne, je dirais qu'il faut un an et demi à deux ans de travail, en particulier auprès des organismes de réglementation, pour obtenir l'autorisation de recyclage. Nous l'avons vu dans le cas des raffinats. Nous utilisons du nitrate d'ammonium, qui est un sous-produit de nos activités de transformation à Port Hope, comme engrais. Il a également fallu de un à deux ans pour régler la question. L'autorisation de recycler ce que nous utilisons actuellement demande donc de un à deux ans.

M. Foster: S'agit-il d'une entente commerciale entre vous et les sociétés minières qui a été approuvée par la CCEA?

M. Ashbrook: C'est exact. Et par le ministère de l'Environnement de l'Ontario.

M. Foster: J'imagine que les déchets de l'opération d'enrichissement ne contiennent pas suffisamment d'uranium pour que les sociétés vous le paient. Payez-vous la livraison au broyage?

M. Ashbrook: Oui, en général. Nous avons conclu une entente qui leur assure une certaine quantité annuelle d'uranium provenant de cette source. Tout surplus est récupéré par nous. Il y a donc une limite à la quantité d'uranium qu'elles obtiennent.

M. Foster: Monsieur Currie, pourriez-vous m'expliquer exactement ce qu'est la dette de *Eldorado Resources*?

[*Text*]

is over $700 million. Could you describe the amount of debt and the current-day asset value of the Eldorado company?

Mr. Currie: I think you mean Eldorado Nuclear, not Eldorado Resources, the parent company, which is consolidated. Tom Gorman could really do it better than I. Would that be okay?

Mr. Foster: Yes, that is fine.

Mr. Gorman: The current debt that shows on the financial statements at the end of the year, at the end of 1987, would be in the area of $690 million, which is based on current exchange rates. The historical amount of that debt—in other words, the amount of debt that was converted into Canadian, because part of it is Canadian and part of it is foreign—was $508 million. So we have a total, on a historical basis, of $508 million. But because we do adjust for the current foreign exchange rates which were in effect at the end of the year, because the Canadian dollar had weakened against some of these currencies over the years, the current value of that $508 million is $690 million. But under our approved $600-million borrowing authority, which is on a historical basis, the value is $508 million, plus we have a short-term Canadian-dollar borrowing which is less than $100 million.

Mr. Foster: Roughly $90 million or so, is it?

Mr. Gorman: Currently I think it is about $35 million on top of the $508 million. We probably are about $40 million to $50 million under the established limit we have.

Mr. Foster: The amount of the debt converted to Canadian dollars is $690 million, plus roughly $35 million, is it?

Mr. Gorman: That is right. If you had to pay off your debt at this time, you would require $690 million to pay it off. As you know, most of this debt goes out for a number of years, and what the actual foreign exchange may be at the time, it goes out to 92, most of it. What the foreign exchange will be at the time you actually have to buy the foreign currency is unknown.

Mr. Foster: The $508 million, is it Swiss money, or what kind of. . .?

• 1205

Mr. Gorman: There is a debt of $245 million U.S., 22 billion yen, and about 95 million Swiss francs. Those are foreign currencies.

Mr. Foster: Okay, so we are looking at the current day at something over $700 million. What is the current-day asset value of Eldorado Nuclear?

[*Translation*]

Selon certains rapports, elle serait supérieure à 700 millions de dollars. Pourriez-vous également me dire ce que sont les actifs actuels de cette société?

M. Currie: Vous voulez sans doute dire *Eldorado Nucléaire*, et non *Eldorado Resources*, la société mère, qui est fusionnée. Tom Gorman pourrait en fait mieux vous répondre que moi. Êtes-vous d'accord pour qu'il le fasse?

M. Foster: Oui, très bien.

M. Gorman: La dette actuelle apparaissant dans les états financiers de fin d'année, pour 1987, serait de l'ordre de 690 millions de dollars, compte tenu des taux de change actuels. Historiquement, le montant de cette dette—en d'autres termes, le montant de la dette converti en dollars canadiens, du fait qu'une partie de cette dette est dans notre devise et le reste en devises étrangères—était de 508 millions de dollars. Historiquement, le total est donc de 508 millions de dollars. Cependant, à cause du rajustement des taux de change qui étaient en vigueur à la fin de l'année, la valeur actuelle de cette dette est en fait de 690 millions de dollars, car le dollar canadien a perdu du terrain par rapport à certaines de ces devises au fil des ans. Conformément à notre pouvoir d'emprunt approuvé de 600 millions de dollars, qui est établi selon une base historique, la valeur de la dette demeure 508 millions de dollars; à cela, il convient d'ajouter un emprunt à court terme en dollars canadiens qui est inférieur à 100 millions de dollars.

M. Foster: Il est d'environ 90 millions de dollars, n'est-ce pas?

M. Gorman: Actuellement, je crois que cela représente 35 millions de dollars, en plus des 508 millions de dollars. Nous sommes donc à environ 40 ou 50 millions de dollars au-dessous du plafond qui nous est fixé.

M. Foster: Le montant de la dette converti en dollars canadiens est de 690 millions de dollars, plus, à peu près, 35 millions de dollars, n'est-ce pas?

M. Gorman: C'est exact. Si vous vouliez rembourser votre dette aujourd'hui, vous auriez besoin de 690 millions de dollars. Comme vous le savez, la plus grande partie de cette dette est étalée sur un certain nombre d'années, en fait, jusqu'en 1992, et demeure fonction du taux de change du moment. Ce que ce taux de change sera au moment où vous serez effectivement contraints d'acheter les devises étrangères, nous n'en savons rien.

M. Foster: En ce qui concerne ces 508 millions de dollars, s'agit-il de francs suisses, ou de ce genre de. . .?

M. Gorman: La dette, en devises étrangères, est la suivante: 245 millions de dollars américains, 22 milliards de yen, et environ 95 millions de francs suisses.

M. Foster: Bien; il s'agit donc en fait d'une somme supérieure à 700 millions de dollars. Que représentent aujourd'hui les actifs de Eldorado Nucléaire?

[*Texte*]

Mr. Gorman: I am just looking that up. If you look at the figure of capital employed, or however you want to measure it, our property and equipment would total about $775 million as of December 31, looking at the financial statements in front of me.

Mr. Foster: Is that considered your book value, or is that the current-day value of your assets?

Mr. Gorman: That would be the value of the property and equipment, the value of the assets excluding working capital.

Mr. Foster: It is essentially the book value.

Mr. Gorman: It depends on how you define book value, but it is the value of property and equipment as of December 31, 1987.

Mr. Foster: Now, in the transaction that is being proposed here, those assets are passed to the new company, the so-called book value, or the value that you have outlined—but the debt stays with Eldorado Nuclear, does it?

Mr. Gorman: Yes, sir.

Mr. Foster: And then as NEWCO shares are sold to the public or to companies, does the money that is received go back into the Consolidated Revenue Fund, or does it pay off these debts? What happens to it?

Mr. Gorman: It is my understanding that when the assets are sold to NEWCO, Eldorado Nuclear will receive both shares and notes of NEWCO. NEWCO will borrow funds and they will pay off the notes to Eldorado Nuclear, who is holding the paper.

In time, as best described in the letter of intent and I guess in the legislation, the shares being held by Eldorado Nuclear would be sold to the public. The funds from those sales would come back into Eldorado Nuclear for giving up the shares. So the notes are being converted into cash, and then the equity or the shares are being converted into cash over a period of time flowing back into Eldorado Nuclear.

Mr. Foster: Then those funds are used to pay off the debt of Eldorado Nuclear?

Mr. Gorman: I do not know what the intent of the government is, but I would assume it would be a logical idea that they use the cashflows to match debt payment as closely as they can.

Mr. Fordyce: Perhaps I could help. Subclause 8.(3) of the bill contemplates that Eldorado or a subsidiary of Eldorado receiving proceeds of disposition of any of the NEWCO shares must discharge its obligations and then pay any surplus to the Consolidated Revenue Fund. So that is clearly contemplated by the bill.

[*Traduction*]

M. Gorman: C'est ce que je suis en train de vérifier. Si vous prenez le capital utilisé, ou toute autre formule de mesure, on peut dire que les biens et équipement représentent environ 775 millions de dollars au 31 décembre, selon les états financiers que j'ai devant moi.

M. Foster: S'agit-il là de la valeur comptable, ou de la valeur actuelle de vos actifs?

M. Gorman: C'est la valeur des biens et équipement, celle des actifs, à l'exclusion des fonds de roulement.

M. Foster: C'est donc essentiellement la valeur comptable.

M. Gorman: Cela dépend de la définition que vous lui donnez, mais il s'agit de la valeur des biens et de l'équipement au 31 décembre 1987.

M. Foster: Dans la transaction qui est proposée ici, ces actifs sont repris par la nouvelle société, c'est-à-dire la valeur comptable, ou celle que vous venez de décrire—mais Eldorado Nucléaire continue à assumer la dette?

M. Gorman: Oui, monsieur.

M. Foster: Et lorsque des actions de la nouvelle société (NS) sont vendues au public ou à d'autres sociétés, l'argent ainsi obtenu est-il récupéré par le Fonds du revenu consolidé, ou est-il utilisé pour payer ces dettes? Que se passe-t-il?

M. Gorman: A ma connaissance, lorsque les actifs seront vendus à la NS, Eldorado Nucléaire recevra à la fois des actions et des effets de la NS. Celle-ci empruntera de l'argent et paiera les effets détenus par Eldorado Nucléaire.

Au bout d'un certain temps, comme l'explique très clairement la déclaration d'intention, et également la législation, je crois, les actions détenues par Eldorado Nucléaire seraient vendues au public. Le produit de ces ventes serait récupéré par Eldorado Nucléaire, en compensation des actions cédées. Les effets sont donc convertis en capitaux liquides, et l'avoir ou les actions le sont également, sur une certaine période, et reviennent à Eldorado Nucléaire.

M. Foster: Ces fonds sont donc utilisés pour rembourser la dette de Eldorado Nucléaire?

M. Gorman: Je ne sais pas quelle est l'intention du gouvernement, mais je suppose qu'il serait logique d'utiliser ces liquidités pour couvrir le plus possible le paiement de la dette.

M. Fordyce: Je pourrais peut-être vous aider sur ce point. Le paragraphe 8.(3) du projet de loi prévoit qu'Eldorado, ou une filiale d'Eldorado bénéficiant du produit de la vente des actions de la NS, devra s'acquitter de ses obligations et verser le surplus éventuel au Fonds du revenu consolidé. C'est ce que vise clairement le projet de loi.

[*Text*]

Mr. Foster: Then let us assume that there is $125 million worth of clean-up by the company. NEWCO will pay off the first $25 million.

• 1210

Mr. Gorman: I believe it calls for NEWCO to cover the first $2 million, and then share with the—

Mr. Foster: Plus the next $23 million of $100 million.

Mr. Gorman: Shared between NEWCO and the government.

Mr. Foster: They spent $125 million, of which NEWCO pays $25 million.

Mr. Gorman: That is my understanding.

Mr. Foster: Then does the other $100 million come from the Consolidated Revenue Fund, or does Eldorado Nuclear borrow another $100 million, or what happens? Where does that money come from?

Mr. Gorman: I cannot respond to that. I do not know where they will source the funds to handle their share of that.

Mr. Foster: Who knows?

Mr. Fordyce: Perhaps I could help there. Going back to the bill, first of all, I think it is the hope that the share proceeds will be sufficient to cover these costs as they are incurred. I think it may take some time before those costs would actually be incurred.

However, if the share proceeds are insufficient or if the costs are incurred prior to the receipt of the share of proceeds, I think subclause 9.(1) of the bill contemplates that the minister may provide funds to Eldorado to enable it to pay or discharge any liability. This would include any liability in connection with this waste management cost-sharing provision. Of course, it would have to be done under the authority of an appropriation act.

Mr. Foster: Regarding the debt liability, could you tell us the approximate rate of interest you are paying on most of that $700 million?

Mr. Gorman: I could identify it fairly easily. I have given you the figure on the U.S. debt. The biggest part of it would probably be in the area of 14%, 13%, or somewhere in that area. The yen debt is just under 5%, and the Swiss franc debt is just under 5%. The Canadian debt would be somewhat less than prime.

Mr. Foster: Of course, I guess the foreign exchange made quite a difference in hiking the value of the foreign debt from $508 million to almost $700 million. It seems you have an incredible amount of debt overhanging the company. It seems that on every dollar of your assets,

[*Translation*]

M. Foster: Supposons donc qu'il y ait 125 millions de dollars de nettoyage à faire par la société. La NS paiera les premiers 25 millions de dollars.

M. Gorman: Je crois que la NS est tenue de payer les premiers 2 millions de dollars, puis partager les. . .

M. Foster: Les 23 millions de dollars suivants sur 100 millions de dollars.

M. Gorman: A partager entre la NS et le gouvernement.

M. Foster: Sur les 125 millions de dollars dépensés, la NS paie 25 millions de dollars.

M. Gorman: C'est ainsi que je comprends les choses.

M. Foster: Les 100 autres millions de dollars proviennent-ils du Fonds du revenu consolidé, ou bien c'est Eldorado Nucléaire qui est obligée d'emprunter 100 millions de dollars de plus? D'où vient l'argent?

M. Gorman: Je ne suis pas en mesure de vous répondre. Je ne sais pas d'où proviendront les fonds nécessaires pour cela.

M. Foster: Qui le sait?

M. Fordyce: Peut-être pourrais-je vous apporter des éclaircissements sur ce point. Le projet de loi est fondé sur l'espoir que le produit de la vente des actions sera suffisant pour couvrir les coûts, et je crois qu'il faudra un certain temps avant que ces coûts soient effectivement subis.

Cependant, si le produit de la vente des actions est insuffisant ou si les coûts sont engagés avant la réception, par la société, de sa part de ce produit, je crois que le paragraphe 9.(1) du projet de loi prévoit que le ministre est autorisé à fournir des sommes d'argent à Eldorado pour lui permettre de payer ses dettes ou d'exécuter ses obligations. Cela comprendrait notamment toute obligation relative à la disposition de partage des coûts pour la gestion des déchets. Il faudrait, bien entendu, que cela se fasse en vertu d'une loi portant affectation de crédits.

M. Foster: Pour ce qui est de la dette, pouvez-vous nous donner le taux d'intérêt approximatif que vous payez sur l'essentiel de ces 700 millions de dollars?

M. Gorman: Je pourrais le faire assez facilement. Je vous ai donné le montant de la dette en dollars américains. Pour l'essentiel de celle-ci, le taux serait probablement de l'ordre de 13 ou 14 p. 100. Pour la dette en yen, il est légèrement inférieur à 5 p. 100, et pour la dette en francs suisses aussi. La dette en dollars canadiens serait légèrement inférieure au taux préférentiel.

M. Foster: Le fait que la dette étrangère atteigne presque 700 millions de dollars, au lieu de 508 millions de dollars, tient bien sûr, dans une large mesure, aux taux de change. Une dette énorme semble peser sur la société. Il semble que pour chaque dollar de vos actifs, et même

[*Texte*]

maybe even more than all your assets, you are paying between 5% and 14% interest. Is that right?

Mr. Gorman: Yes, to a great extent. We have noted frequently in our annual reports that the service charge has been one of the most difficult factors in Eldorado's trying to reach an accounting profit. Although we have had fairly good cashflows, because of the depreciation, the service charges and the amortization of the foreign exchange loss, we have had difficulty in showing an accounting profit.

Mr. Foster: In the sale of the company or this agreement, was it generally agreed at the political level that these two companies were going to amalgamate? Was there a real try at selling Eldorado on a cash basis to somebody who had cash to buy it?

• 1215

Mr. Currie: There was a real attempt to try to sell the company. Mr. Foster, I do not mind trying to answer the question, but Burns Fry are appearing before you tomorrow, and you would be better to ask them the question. They are the people who went around the world trying to find buyers for the company, and I think they can tell you much better than anybody at this table what the experience was.

Mr. Foster: I will not get into the details. I wonder if you could just answer one question. Was the same deal on the waste issue offered to the Canadian purchasers, or people who looked at this, as was offered to SMDC?

Mr. Currie: I do not know. I would doubt it. If you mean exactly that deal, I can say definitely not. It was after I came on board—which I think I told you was late 1987—that the specific waste management cost-sharing formula was developed. It did not exist prior to that, so it could not have been offered to the previous Canadian purchasers, although perhaps a somewhat comparable arrangement may have been offered, but that specific arrangement I do not think could have been.

Mr. Foster: Can you explain just how that arrangement is going to work? I am talking about the management of that waste problem. Supposedly that waste problem goes over to this private corporation, or what will become a private corporation within seven years.

Mr. Currie: That is correct, yes.

Mr. Foster: Yet the money for it—above the $2 million—is going to come from the federal government, 25:75. How is that going to be managed? Is NEWCO going to go ahead and clean this up on their basis, or is it going to be stick-handled by the Minister of Energy, Mines and Resources in some way? It seems that the financial problem is being left with the federal government, or most of it. But technically, as far as I read

[*Traduction*]

plus, vous payez entre 5 p. 100 et 14 p. 100 d'intérêts. Est-ce bien cela?

M. Gorman: Oui, dans une large mesure. Nous avons fréquemment indiqué dans nos rapports annuels que le service de la dette a été un des principaux facteurs qui ont empêché Eldorado de réaliser un profit comptable. Bien que notre trésorerie soit assez saine, la dépréciation, le service de la dette et l'amortissement de la perte sur les taux de change nous ont rendu la tâche difficile.

M. Foster: En ce qui concerne la vente de la société ou cette entente, était-on en général d'accord, à l'échelon politique, pour que ces deux sociétés fusionnent? A-t-on vraiment essayé de vendre Eldorado comptant à quelqu'un qui avait l'argent nécessaire pour cela?

M. Currie: On a fait un effort réel pour essayer de vendre la société. Monsieur Foster, cela ne me dérange pas d'essayer de répondre à la question, mais des représentants de Burns Fry doivent comparaître devant vous demain, et il serait préférable de la leur poser. Ce sont eux qui ont cherché des acheteurs dans le monde entier, et je crois qu'ils sont mieux placés que quiconque, à cette table, pour vous dire ce qui s'est passé.

M. Foster: Je n'entrerai pas dans les détails. Pourriez-vous simplement répondre à une question? En ce qui concerne les déchets, a-t-on offert les mêmes conditions aux acheteurs canadiens, ou à ceux que cela intéressait, qu'à la SMDC?

M. Currie: Je n'en sais rien, mais j'en doute. En ce qui concerne cet arrangement particulier, je suis même certain que non. Ce n'est qu'après mon entrée a la société—qui, comme je vous l'ai dit, je crois, a eu lieu à la fin de 1987—que la formule précise de partage des coûts pour la gestion des déchets a été élaborée. Il n'y en avait pas auparavant, et elle n'aurait donc pas pu être proposée aux acheteurs canadiens antérieurs, encore qu'on leur aurait peut-être offert un arrangement assez comparable; mais je ne pense pas qu'on aurait pu leur offrir cette formule particulière.

M. Foster: Pourriez-vous nous expliquer comment cela va fonctionner? Je parle là de la gestion des déchets. Apparemment, c'est cette société privée, ou celle qui en deviendra une dans les sept prochaines années, qui doit s'en charger.

M. Currie: C'est exact.

M. Foster: Pourtant, l'argent nécessaire à cela—en sus des 2 millions de dollars—sera fourni par le gouvernement fédéral, à savoir, 25/75. Comment va-t-on administrer tout cela? La NS va-t-elle aller de l'avant et se charger de la purification, ou toute l'opération va-t-elle être contrôlée, d'une manière ou d'une autre, par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources? On a l'impression que le gouvernement fédéral se retrouve avec

[*Text*]

the thing, NEWCO is going to have the responsibility or the management of that clean-up.

Mr. Currie: You are quite right. NEWCO will have the responsibility for the management of the clean-up. However, NEWCO will be sharing in the costs up to the first $100 million. I admit that is very much the minor portion, but there will be continuing costs incurred by NEWCO until the $100 million threshold is reached. There is an incentive on both parties to see that the funds are spent wisely. I think it would be improper to try to speculate on what NEWCO would do. It will be their problem, and I would imagine they would want to co-operate fully with the federal government. I am sure they would, but I do not think I should speculate any further.

Mr. Foster: It seems like a very cumbersome arrangement. Maybe it will not be in practice.

Mr. Currie: Perhaps I could say one more thing that would help to clarify it. That cost-sharing arrangement was negotiated at arm's length, between the two parties, the federal government and the Saskatchewan government. In order to do the deal, as Mr. Gibson will remember, we had some fairly heavy bargaining sessions back and forth. In order to make Eldorado attractive as a marriage partner for SMDC, we were obliged to provide some cap or limit on the exposure that NEWCO would have to waste management costs. That formula was developed through that process of negotiation, and without it I do not think we would have done the deal. I do not think anybody would have undertaken the full extent of that liability without some form of indemnification or cap on the potential liability.

Mr. Foster: I just have one more question following up on this question of waste. I wonder if Dr. McTaggart-Cowan could clarify what the outside limit is for the cost of that clean-up by NEWCO, in his experience. There must be estimates. Obviously the federal government has a responsibility over the $100 million.

• 1220

Dr. McTaggart-Cowan: Mr. Foster, I can give you what we reported in our final report. Our top end at that point, on the basis of all the assumptions, which relate to transportation volumes, technology, and all those other factors, most of which are unknowns at this point, was around $760 million. I want to hasten to add that this is a conservative figure. It is not until we get further down the line, of actually looking at where the waste might go—the best transportation modes, and in particular the best technology to use for disposing of that waste—that you would actually get into refining that figure. I suspect it will come down, though.

[*Translation*]

l'essentiel du problème financier. Techniquement, pourtant, si je comprends bien, c'est la NS qui sera responsable de la gestion de cette purification des déchets.

M. Currie: Vous avez tout à fait raison. La NS sera responsable de cette gestion. Cependant, elle partagera les coûts jusqu'à concurrence de 100 millions de dollars. Je reconnais que c'est une portion tout à fait mineure, mais la NS continuera à assumer des frais jusqu'à ce que le palier de 100 millions de dollars soit atteint. Les deux parties ont intérêt à ce que les fonds soient dépensés avec sagesse. Je crois qu'il ne nous appartient pas d'essayer d'imaginer ce que la NS fera. C'est son problème, et à mon avis, cette société tiendra à coopérer pleinement avec le gouvernement fédéral. Je suis certain qu'elle le fera, mais je ne veux pas m'abandonner à d'autres spéculations.

M. Foster: Cela me semble un arrangement bien lourd à manier, mais peut-être ne le sera-t-il pas dans la pratique.

M. Currie: Permettez-moi d'ajouter quelque chose qui contribuera peut-être à éclaircir la situation. Cette formule de partage des coûts a été indirectement négociée entre les deux parties, le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan. Pour parvenir à un accord, comme M. Gibson s'en souviendra, nous avons dû nous livrer à d'assez difficiles séances de négociation de part et d'autre. Pour qu'Eldorado devienne un partenaire attrayant pour la SMDC, nous avons été contraints de fixer un plafond aux coûts engagés par la NS en ce qui concerne la gestion des déchets. Cette formule est le fruit de négociations, et sans elles, je ne pense pas que nous serions parvenus à un accord. Personne n'aurait accepté la pleine responsabilité sans une forme quelconque d'indemnité ou de fixation d'un plafond.

M. Foster: Je n'ai plus qu'une question à poser à propos des déchets. M. McTaggart-Cowan pourrrait-il nous dire quel est, selon lui, le montant limite des frais de purification. Il doit bien y avoir des estimations. Manifestement, au-delà de ces 100 millions de dollars, la responsabilité incombe au gouvernement fédéral.

M. McTaggart-Cowan: Monsieur Foster, je peux vous donner les chiffres que nous avons présentés dans notre rapport final. En nous fondant sur toutes les hypothèses relatives aux volumes de transport, à la technologie, et à tous ces autres facteurs, dont la plupart sont d'ailleurs inconnus pour le moment, nous sommes parvenus à un plafond voisin de 760 millions de dollars. Je me hâte d'ajouter qu'il s'agit là d'un chiffre modeste. Ce n'est que plus tard, lorsque nous aurons vraiment étudié la question de savoir quoi faire des déchets—les meilleurs modes de transport, et en particulier, la meilleure technologie utilisée pour s'en débarrasser—est qu'il nous sera possible de fixer ce chiffre avec plus de rigueur. Je pense, cependant, qu'il sera moins élevé.

[*Texte*]

Mr. Foster: Is that $760 million just for cleaning up, or is it dealing with the wastes that are the responsibility of Eldorado Resources?

Dr. McTaggart-Cowan: No. The basis of the assumption was the whole 880,000 cubic metres in the Port Hope area, of which close to 200,000 in fact are looked after by AECL rather than by Eldorado. So it takes account of both.

I believe the Eldorado portion is about 660,000 cubic metres, if one moved all of the Port Granby and Welcome wastes. Also, that figure assumes you are moving it some thousand kilometres by a relatively expensive mode of truck, which is probably not what you would do when you are moving it that far. It assumes a certain number of road miles that have to be built. It assumes quite a number of factors that come into it like that.

Mr. Foster: Thank you.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I would like to make a motion that we call the Atomic Energy Control Board as a witness.

The Chairman: At the beginning of the meeting this afternoon we will discuss that motion.

With the permission of the members of the committee, I would like to address a final question for clarification to Mr. Currie. Would it be possible, Mr. Currie, to clarify why you feel that the formation of the new company will offer a greater initiative for you in the refining facilities mainly in Blind River and Port Hope, especially if the free trade agreement comes into effect and removes the requirement to process Canadian uranium in Canada?

Mr. Currie: Do you want me to respond to that in writing, or do you want me to respond now?

The Chairman: It is up to you. I think it would be good for the record to have a clear answer to the question.

Mr. Currie: I would prefer to respond now, if I have a choice.

The Chairman: Go ahead, if you want to answer now.

Mr. Currie: I said that I thought the formation of NEWCO would help to maximize the use and the return of the Blind River and Port Hope facilities. At the moment it is in Eldorado's commercial interests to process as much material as possible through Blind River and Port Hope, because we own those facilities and we want them to be profitable.

At the moment, it is not necessarily in SMDC's interests to process as much material as possible through Blind River and Port Hope. In fact, they may well prefer to sell yellowcake directly into foreign markets, rather than having it processed at Blind River and Port Hope, because they have no financial interest in those facilities and in maximizing the return on them.

[*Traduction*]

M. Foster: Ces 760 millions de dollars ont-ils uniquement trait à l'enlèvement des déchets, ou des déchets qui sont la responsabilité d'Eldorado Resources?

M. McTaggart-Cowan: Non. Notre hypothèse reposait sur le chiffre des 880,000 mètres cubes de la région de Port Hope, sur lesquels près de 200,000 sont en fait pris en charge par l'EACL, et non par l'Eldorado. Elle tient donc compte des deux.

Si l'on enlevait tous les déchets de Port Granby et de Welcome, la part d'Eldorado atteindrait sans doute environ 660,000 mètres cubes. D'autre part, ce chiffre suppose que vous les transportez par camion à plusieurs milliers de kilomètres, ce qui constitue un mode de transport relativement coûteux, auquel on n'aurait probablement pas recours pour d'aussi grandes distances. Il suppose également la construction d'un certain nombre de kilomètres de route. Il suppose toutes sortes d'autres facteurs.

M. Foster: Merci.

M. MacLellan: Monsieur le président, je propose que nous convoquions la Commission de contrôle de l'énergie atomique comme témoin.

Le président: Nous discuterons de cette motion au début de la séance de cet après-midi.

Avec la permission des membres du Comité, j'aimerais demander un dernier éclaircissement à M. Currie. Pourriez-vous nous dire, monsieur Currie, pourquoi vous pensez que la création de la nouvelle société vous donnera plus de latitude en ce qui concerne le raffinage, notamment à Blind River et à Port Hope, surtout si l'accord de libre-échange entre en vigueur et élimine l'obligation de traiter l'uranium canadien au Canada?

M. Currie: Préférez-vous une réponse par écrit, ou une réponse immédiate?

Le président: Comme vous voulez. Je crois qu'il serait bon que le compte rendu contienne une réponse précise à cette question.

M. Currie: À choisir, je préférerais répondre immédiatement.

Le président: Allez-y, si vous le désirez.

M. Currie: J'ai dit qu'à mon avis, la création de la NS aiderait à optimiser l'utilisation et le rendement des installations de Blind River et de Port Hope. Pour le moment, il est dans l'intérêt commercial bien compris d'Eldorado de traiter des volumes aussi élevés que possible à Blind River et à Port Hope, puisque la société est propriétaire de ces installations et qu'elle tient à les rentabiliser.

Pour le moment, il n'est pas nécessairement dans l'intérêt de la SMDC d'en faire autant en utilisant Blind River et Port Hope. En fait, cette société pourrait fort bien préférer vendre ses pains d'oxyde d'uranium directement sur les marchés étrangers plutôt que de recourir aux installations de transformation de Blind River et de Port Hope; en effet, la SMDC n'a pas

[*Text*]

NEWCO, by putting these two companies together, will provide a much larger mining company. It will be in the interests of that much larger mining company to derive as much profit as possible from the refining facilities and the conversion facilities. So there will be an incentive to make much greater use of those facilities. I think that is important, because if the free trade proposals are enacted as contemplated, the prohibition against export of yellowcake without exemption will be removed. It will then be necessary to ensure the viability of Port Hope and Blind River. It will be desirable to have this larger company with a commercial interest in using those facililties.

• 1225

The Chairman: Thank you, Mr. Currie, for having clarified that topic. I would say we have had a very interesting exchange altogether. Thank you all for coming.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I wonder if Mr. Currie could provide a list of the outstanding contracts as they have them at this stage, and which ones would be honoured by NEWCO and which ones would be honoured by the two companies coming together.

Mr. Currie: I do not think we can, because the analysis of which contracts will be transferred to NEWCO is not yet complete. As I mentioned to you, we have two groups of lawyers working on those contracts now, and we do not yet know for sure which ones will be transferred across and which will not.

What we do have is a list of the contracts. But a large number of them are just sales contracts with customers around the world. I wonder whether you really want a listing of all those sales contracts around the world which we will have to assign from Eldorado to NEWCO. Would you be interested in those?

Mr. Foster: Yes, I think we just want a summary list of the outstanding contracts the two companies have.

Mr. Currie: Is it also SMDC's that you are interested in?

Mr. Foster: I assume they will become the responsibility of NEWCO, or some of them will.

Mr. Currie: Did you want it before these hearings terminate?

Mr. Foster: I think it would be useful if we had them, so the committee would be able to analyse the responsibilities.

Mr. Currie: These are confidential contracts. There may be commercial problems in releasing the list too. It is commercially confidential material.

Mr. Foster: A summary list.

Mr. Currie: Oh, it is just a summary of them.

[*Translation*]

d'intérêts financiers dans ces usines, et leur rentabilité ne la concerne donc pas.

En fusionnant ces deux sociétés, la NS créera une société minière beaucoup plus importante, pour laquelle il sera important de tirer autant de profits que possible des installations de raffinage et de transformation. Il y aura donc là une raison valable de les utiliser beaucoup plus. Cela me paraît important, car si les propositions de l'accord de libre-échange sont appliquées comme prévu, l'interdiction des exportations de pains d'oxyde d'uranium, sans dispense, disparaîtra. Il deviendra alors nécessaire d'assurer la viabilité de Port Hope et de Blind River. Il deviendra souhaitable que cette grande société ait un intérêt commercial à utiliser ces installations.

Le président: Merci, monsieur Currie, d'avoir précisé ce point. La discussion m'a paru extrêmement intéressante. Merci à tous d'être venus.

M. Foster: Monsieur le président, je me demande si M. Currie pourrait nous fournir une liste des contrats en cours, et nous dire ceux qui seraient exécutés par la NS et ceux qui le seraient par les deux sociétés fusionnées.

M. Currie: Je ne pense pas que ce soit possible, car la liste des contrats qui seront transférés à la NS n'est pas encore terminée. Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons deux équipes d'avocats qui travaillent sur ces contrats en ce moment, et nous ne savons pas encore exactement ceux qui seront transférés et ceux qui ne le seront pas.

Ce que nous avons, cependant, c'est une liste des contrats. Mais un grand nombre d'entre eux sont de simples contrats de vente passés avec des clients du monde entier. Tenez-vous vraiment à avoir une liste de tous les contrats que nous devrons transférer d'Eldorado à la NS? Cela vous intéresse-t-il vraiment?

M. Foster: Oui, nous aimerions avoir une liste sommaire des contrats en cours des deux sociétés.

M. Currie: Vous intéressez-vous également à ceux de la SMDC?

M. Foster: Je suppose qu'ils deviendront la responsabilité de la NS, du moins certains d'entre eux.

M. Currie: Voulez-vous avoir cette liste avant la fin des audiences?

M. Foster: Cela nous serait utile, car le Comité pourrait ainsi analyser les responsabilités.

M. Currie: Il s'agit de contrats confidentiels. La divulgation de la liste pourrait créer certains problèmes commerciaux, puisqu'il s'agit de documents confidentiels sur le plan commercial.

M. Foster: Une simple liste sommaire.

M. Currie: Oh, un simple sommaire.

[*Texte*]

Mr. Fordyce: I have not yet seen a complete list of the contracts, and as Mr. Currie has just indicated, he has not either. Whether we could provide that on a timely basis, while these hearings are being carried out... I could inquire and let Mr. Currie know, and through him you, whether it is indeed feasible. As Mr. Currie said, we are going through all of them, and we just do not know what is going to be assigned and what is not.

For instance, I can tell you right now the letter of intent certainly contemplates that the contracts relating to the debt of Eldorado as just described by Mr. Gorman will not be assigned. I think it is fairly well understood that the long-term debt of both companies will not be assigned. I think it is fair to say the contemplation is that the joint-venture contracts, the leases and licences that represent the mining assets of both companies, will be assigned to NEWCO. It cannot operate without them.

The sales contracts will in all probability be assigned. There may be limitations on assignment, as the letter of intent indicates. There may be limitations on the right to assign sales contracts, on the right to assign joint-venture contracts. In some cases back-to-back arrangements may have to be entered into between Eldorado or SMDC and NEWCO so those contracts can continue to be performed by Eldorado and SMDC. Similarly, other arrangements might have to be made with the joint venture contracts.

• 1230

Mr. Foster: Well, this is the House of Commons. We are here to examine this legislation. We are simply asking if a summary of those contracts can be provided to the committee.

Mr. Currie: The answer is that I honestly do not know. We will try, and I will let you know, but whether it is physically possible within the next two days to prepare a list of 600 contracts that will be meaningful to you I am not sure. Well, there are 300 in Eldorado. I cannot speak for SMDC.

Mr. Foster: If we do not get them in the next say three days, you can assure us that we will have them before the report stage debate in the House, I guess?

Mr. Currie: I am not familiar, Mr. Chairman. If they happen to be confidential contracts, are we obligated to provide them? I do not know what the rules are here. Do we have to produce them if they are commercially confidential? How do you handle that problem?

Mr. Foster: We are only talking about a summary.

Mr. Currie: What do you mean by a summary—so many sales contracts to Japanese buyers? Would that suffice?

[*Traduction*]

M. Fordyce: Je n'ai pas encore vu de liste complète des contrats, et comme vient de le dire M. Currie, lui non plus. Quant à savoir si nous pourrons la fournir en temps utile, pendant le déroulement de ces audiences... Je pourrais me renseigner et vous faire savoir, par l'intermédiaire de M. Currie, si c'est effectivement possible. Comme l'a dit M. Currie, nous examinons tous ces contrats et nous ne savons pas encore lesquels seront transférés et lesquels ne le seront pas.

Par exemple, je puis vous dire dès maintenant que, selon la déclaration d'intention, les contrats liés à la dette d'Eldorado ne le seront pas. Je crois qu'il est entendu que la dette à long terme des deux sociétés ne sera pas cessible. Je crois pouvoir vous dire que l'on envisage de céder à la NS les contrats de coentreprise, les baux et les permis représentant les actifs miniers des deux sociétés. La NS ne pourrait pas fonctionner sans.

Il y a tout lieu de penser que les contrats de vente seront cessibles, sous réserve de certaines restrictions, comme l'indique la déclaration d'intention. Ces restrictions pourront s'appliquer au droit de cession des contrats de vente et des contrats de coentreprises. Dans certains cas, des ententes devront être simultanément conclues entre Eldorado ou SMDC et la NS, de manière à ce que l'exécution de ces contrats puisse continuer à être assurée par Eldorado et la SMDC. De même, d'autres dispositions devront peut-être être prises en ce qui concerne les contrats de coentreprise.

M. Foster: N'oublions pas que nous sommes à la Chambre des communes et que nous sommes ici pour examiner ce projet de loi. Nous demandons simplement s'il est possible de fournir un sommaire de ces contrats au Comité.

M. Currie: En toute honnêteté, je n'en sais rien. Nous essaierons, et je vous tiendrai informés, mais quant à savoir s'il est matériellement possible, dans les deux prochains jours, de préparer une liste de 600 contrats qui aura un sens pour vous, je n'en suis pas certain. Je sais qu'il y en a 300 à Eldorado, mais je ne puis pas parler au nom de la SMDC.

M. Foster: Si nous n'obtenons pas cette liste dans les trois prochains jours, pouvez-vous nous assurer que nous l'aurons en main avant le débat sur notre rapport à la Chambre des communes?

M. Currie: Je ne connais pas très bien la question, monsieur le président. S'il s'agit de contrats confidentiels, sommes-nous tenus de les communiquer? Je ne sais pas ce que sont les règlements dans ce domaine. Sommes-nous tenus de les communiquer s'ils sont confidentiels sur le plan commercial? Comment régler ce problème?

M. Foster: Nous ne parlons que d'un résumé.

M. Currie: Qu'entendez-vous par un résumé—tant de contrats de vente passés avec des acheteurs japonais? Cela suffirait-il?

[*Text*]

Mr. Foster: No, we are talking about the contracts that Eldorado Nuclear Limited and Eldorado Resources have with. . . I mean, how many things are there out there like the situation with Blind River? If Mr. Gormley's view had prevailed here this morning then that town would have been close to being into bankruptcy.

We are the elected people here. We are here to represent the people of Canada, and we want to be sure that we are doing our job properly.

Mr. Currie: I appreciate that.

Mr. Foster: If it is commercially confidential, we are not asking for the actual contract to be laid on the table; we are asking for a summary of those contracts that the company has and who could be hurt by this agreement, to ensure that we discharge our responsibility as elected members.

Mr. Currie: If we could agree to exclude the sales contracts for the sale of uranium to foreign buyers then it would drastically simplify the chore. Would that be acceptable?

Mr. Foster: I think that would be acceptable, yes, because I realize that you have a commercially confidential arrangement there.

The Chairman: The meeting is now adjourned.

AFTERNOON SITTING

• 1530

The Chairman: Good afternoon, gentlemen. Please proceed.

His Worship Mayor John Winters (Town of Newcastle, Ontario): Mr. Chairman, I brought with me today the Chief Administrative Officer, Mr. Larry Kotseff; our solicitor, Mr. Peter Milligan; and Mr. Veldhuis, Chairman of the Citizens Committee. He will be making a presentation on behalf of the citizens of the town of Newcastle. Mr. Milligan will be talking on behalf of the town of Newcastle.

I would just like to preface some opening remarks by thanking you for the opportunity of allowing us to make this presentation here today. I would like to take the opportunity also to thank the members, who have taken this issue in hand and given support to the town of Newcastle.

I will speak personally. My position is that we are here to support the intent or spirit of Bill C-121, and I also agree with some of the comments I read in Mr. Don Mazankowski's notes, particularly those comments that deal with fiscal stability, public safety and the commitment to the involvement of local communities.

• 1535

We do have some concerns, and the concerns we will be presenting today are related to physical stability; that is,

[*Translation*]

M. Foster: Non, nous parlons des contrats que Eldorado Nucléaire Limitée et Eldorado Resources ont avec. . . Ce que nous voulons savoir, c'est le nombre de situations analogues à celle de Blind River. Si l'opinion de M. Gormley avait prévalu ici, ce matin, cette ville aurait été au bord de la faillite.

Nous sommes des représentants élus du peuple canadien, et nous voulons être bien sûrs que nous faisons notre travail comme il faut.

M. Currie: Je comprends fort bien.

M. Foster: S'il s'agit de quelque chose de confidentiel sur le plan commercial, nous ne vous demandons pas de présenter le contrat lui-même; nous vous demandons un résumé des contrats de la société qui nous permettrait de savoir qui souffrirait de cet accord, de manière à nous assurer que nous nous acquittons de nos responsabilités en tant que représentants élus.

M. Currie: Si nous pouvions convenir d'exclure les contrats de vente d'uranium à des acheteurs étrangers, notre tâche s'en trouverait considérablement simplifiée. Accepteriez-vous?

M. Foster: Je pense que oui, car je me rends bien compte qu'il s'agit là d'une entente confidentielle sur le plan commercial.

Le président: La séance est levée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Bonjour messieurs. Vous avez la parole.

Son honneur le maire John Winters (ville de Newcastle, Ontario): Monsieur le président, je suis accompagné aujourd'hui de notre directeur général, M. Larry Kotseff; de notre avocat, M. Peter Milligan; et de M. Veldhuis, président du Comité des citoyens. Il vous fera un exposé au nom des habitants de Newcastle. M. Milligan parlera au nom de la ville de Newcastle.

Je voudrais tout d'abord vous remercier de cette occasion qui nous est donnée de comparaître aujourd'hui. Je profite de l'occasion également pour remercier les députés qui se sont intéressés à cette question et qui ont manifesté leur appui à l'égard de la ville de Newcastle.

Je m'exprime en mon nom personnel. Je pense que nous appuyons l'intention et l'esprit du projet de loi C-121, et je fais miennes certaines remarques que j'ai vues dans des discours de M. Don Mazankowski, notamment celles concernant la stabilité fiscale, la sécurité publique et la participation des localités concernées.

Nous avons certaines inquiétudes dont nous allons vous parler aujourd'hui, notamment la stabilité physique; nous

[*Texte*]

the stability of the bluffs and the erosion at the Port Granby nuclear dump site.

We want to address the damages or liability suffered by the town of Newcastle, the ultimate responsibility for the clean-up of the Port Granby site and the future of Eldorado in the town of Newcastle. I think these are very important issues that should be considered and must be addressed in any agreement that might be finalized.

Mr. Peter Milligan (Legal Counsel, Town of Newcastle, Ontario): Mr. Chairman, as we get started, for those of you who are not familiar with the geography we are talking about, namely the Port Granby waste facility, I have asked Mr. Kotseff, the Chief Administrative Officer, to bring along some aerial photographs of the site and to give us a brief description so you can be familiar with the geography, because it becomes rather important in our presentation.

Mr. Larry Kotseff (Chief Administrative Officer, Town of Newcastle, Ontario): Mr. Chairman, thank you for the opportunity to address you today. I just wanted to spend a few minutes giving the committee members a brief overview of some of the geography and some of the characteristics of the municipality within which this waste management facility is located.

As you are well aware, the town of Newcastle is comprised of approximately 230 square miles and is within approximately 45 minutes of the greater metropolitan area. Most recently the town has experienced a considerable amount of urban development growth from the Metropolitan Toronto core out to the east of that urban area. Within the region of Durham, which is the regional municipality to the east of Metropolitan Toronto, this municipality comprises approximately one-fifth of that area.

We have a population of approximately 37,000 people and basically, it is distributed amongst three urban areas: Curtis, Bowmanville and Newcastle Village.

To the extreme right of the diagram are the lands, outlined in red, that are owned by Eldorado Nuclear. The smaller site, shaded in red, right adjacent to Lake Ontario is the location of the waste management facility that is the subject of some of the discussion. The entire area is in the order of about 600 to 650 acres. The existing dump site is approximately 30 acres.

The municipality is approximately 20 miles by 10 miles, 20 miles of Lake Ontario shoreline. What we are experiencing over and above the urban development are a number of senior level government projects along the waterfront, such as the Darlington Nuclear Generating Station located here, and of course the Eldorado lands at the other end of the municipality.

We have a provincial park here. Basically, the MacDonald-Cartier Freeway runs east to west in this location, across the municipality. It is a significant transportation corridor. Immediately to the west of the

[*Traduction*]

entendons par là la stabilité des falaises et l'érosion sur le site de la décharge nucléaire de Port Granby.

Nous voulons parler des dommages ou des préjudices causés à la ville de Newcastle, de la responsabilité pour le nettoyage du site de Port Granby et de l'avenir d'Eldorado à Newcastle. Il me semble que ce sont là des questions très importantes qu'il faudra résoudre avant de signer le contrat.

M. Peter Milligan (conseiller juridique, ville de Newcastle, Ontario): Monsieur le président, pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas l'endroit en question, c'est-à-dire l'installation de gestion des déchets de Port Granby, j'ai demandé à M. Kotseff, directeur général de la ville, de vous montrer des photos aériennes du site et de vous le décrire en quelques mots afin de vous familiariser avec lui car il occupe une place très importante dans notre exposé.

M. Larry Kotseff (directeur général, ville de Newcastle, Ontario): Monsieur le président, nous vous remercions de nous avoir invités. Je voudrais en quelques minutes faire un survol de la zone et vous expliquer certaines caractéristiques de la municipalité où se situe l'installation de gestion des déchets.

Comme vous le savez, la ville de Newcastle s'étend sur environ 230 milles carré et est à 45 minutes à peu près de la région métropolitaine de Toronto. Très récemment, la ville a connu un essor considérable à la suite de l'expansion vers l'est de la banlieue de Toronto. La municipalité couvre à peu près un cinquième de la région de Durham, municipalité régionale juste à l'est de Toronto.

Nous avons environ 37,000 habitants et la population est essentiellement répartie dans trois zones urbaines: Curtis, Bowmanville et le village de Newcastle.

À l'extrême droite du diagramme, entourées de rouge, vous voyez les terres d'Eldorado nucléaire. À l'intérieur de ces terres, en hachuré rouge, juste au bord du lac Ontario, vous voyez le site de l'installation de gestion des déchets dont il sera question aujourd'hui. La superficie totale est d'environ 600 à 650 acres. La décharge actuelle s'étend sur environ 30 acres.

La municipalité s'étend sur environ vingt milles le long du lac Ontario et sur dix milles dans l'autre sens. Outre le développement urbain, il y a au bord du lac un certain nombre de projets entrepris par les gouvernements des paliers supérieurs, comme le Centre nucléaire de Darlington et bien sûr les terres d'Eldorado à l'autre bout.

Il y a ici un parc provincial. L'autoroute MacDonald-Cartier traverse la municipalité d'est en ouest. C'est un corridor important. Juste à l'ouest de la municipalité, il y a la ville d'Oshawa, avec environ 120,000 habitants; elle

[*Text*]

municipality is the city of Oshawa, approximately 120,000 population, and the relativity with respect to Metropolitan Toronto is there.

Now, some of the additional comments that may be relevant relate to the fact that growth in this particular area, more recently in the late 1970s, was stimulated by senior government initiatives in order to encourage housing development in the Greater Metropolitan Toronto area at an affordable price. As a result, the accelerated growth has resulted in a huge influx of population, relatively speaking, to the area.

At present, we are trying aggressively to address the issue of commercial industrial development and the attraction of employment opportunities to this municipality. At the present time there is a large dormitory population. Basically the employment corridor is both sides of the 401 corridor across the extent of the municipality. Basically I will leave the comments on it with respect to location.

• 1540

Mr. Milligan: Mr. Chairman, we have prepared a written presentation which I do not intend to read, but I will take you through it in terms of what I would describe as current events.

During the past year the town of Newcastle has vigorously opposed the continuation of the use of the Port Granby nuclear dump site. Page 1 of our presentation points out that as late as March 25 of this year the council of the town unanimously resolved that the dump be closed and be decommissioned immediately. It was seeking the assistance of the Government of Canada in that regard.

I might add that the full text of the resolution, which is most interesting—and I would draw your attention to it perhaps for reading afterwards and perhaps we will deal with some of it a little bit later—is to be found at appendix A. It recites the history of the activities at the site and the rather unfortunate activities from the town's point of view. It is good to know that at this point in time, the Atomic Energy Control Board has ordered the closure of the dump site. That will take effect in June of this year. At that point in time no further material will be permitted to be placed at the site, either radioactive waste or irradiated garbage from the Port Hope refinery.

I might also add that the Regional Municipality of Durham has unanimously endorsed the position of the Town of Newcastle. This position was taken by the town before the Atomic Energy Control Board, firstly, that the site be closed to further dumping, and, secondly, that the site be decommissioned as rapidly as possible and cleaned up to the satisfaction of the Town of Newcastle.

It has been a lonely vigil, if you will. You will hear from Mr. Veldhuis in a few minutes about his activities, which, in terms of the time line, far outweigh any of ours individually. It has gotten to the point, Mr. Chairman,

[*Translation*]

est située là par rapport à la région métropolitaine de Toronto.

Il faut peut-être signaler aussi que la croissance dans cette région, surtout depuis la fin des années 70, a été stimulée par des initiatives du palier supérieur de gouvernement, en vue d'encourager la construction de logements à un prix abordable dans la région métropolitaine de Toronto. Il en est résulté pour nous une forte augmentation, relativement parlant, de la population.

Nous faisons actuellement tout notre possible pour encourager le développement commercial et industriel et créer des emplois dans la municipalité qui est pour le moment en grande partie une cité-dortoir. Essentiellement, les possibilités d'emploi représentent un corridor des deux côtés de la 401, sur toute l'étendue de la municipalité. Je laisserai de côté tous les commentaires relatifs à l'emplacement.

M. Milligan: Monsieur le président, nous avons préparé un mémoire que je n'ai pas l'intention de lire, mais que je résumerai pour vous en fonction de ce que j'appellerai apparemment les événements actuels.

Au cours de l'année écoulée, la ville de Newcastle s'est vigoureusement opposée à ce que l'on continue à utiliser la décharge de déchets radioactifs de Port Granby. À la page 1 de notre mémoire, nous signalons que pas plus tard que le 25 mars dernier, le conseil municipal a décidé à l'unanimité que cette décharge serait fermée et immédiatement mise hors service. Il voulait obtenir l'aide du gouvernement à cet égard.

J'ajouterai que le texte complet de la décision, qui est fort intéressante. . . et je vous inviterai peut-être à le lire plus tard afin que nous puissions en discuter un peu plus. . . figure à l'annexe A. Il retrace l'historique des activités à cet emplacement, activités assez regrettables du point de vue de la municipalité. Il est bon de savoir que la Commission de contrôle de l'énergie atomique a ordonné la fermeture de la décharge. Elle entrera en vigueur en juin de cette année. À partir de cette date, plus aucun autre déchet radioactif ou rebut irradié de la raffinerie de Port Hope ne pourront plus y être déposés.

J'ajouterai également que la municipalité régionale de Durham a approuvé à l'unanimité la position adoptée par la ville de Newcastle. Elle est intervenue devant la Commission de l'énergie atomique pour réclamer, premièrement, que l'emplacement soit interdit à tout nouveau déchargement de déchets et, deuxièmement qu'il soit mis hors service aussi rapidement que possible et assaini comme elle le souhaite.

La route a été longue et solitaire. Dans quelques minutes, M. Veldhuis vous parlera de ces activités, qui, sur le plan du temps qu'il leur a consacré, dépasse de loin, tout ce que nous avons pu faire individuellement.

[*Texte*]

where at this time the Town of Newcastle and its residents can look to the light at the end of the tunnel, so to speak, with respect to this most unfortunate environmental disaster.

The Atomic Energy Control Board, as I have indicated, has ordered the closure of the dump. They took a rather unprecedented step—and I think it needs to be recorded by this committee—and held a public meeting of their board in the town of Bowmanville. It was the first time to our understanding the Atomic Energy Control Board had ever ventured beyond the confines of the city of Ottawa to hold a meeting of that board to deal with the matter of a licence. The meeting spanned some two days and there were over 150 ratepayers in attendance the first evening, followed by a complete second day of submissions by the municipality, brief submissions by the region and submissions by Eldorado.

As is indicated at page 3 of our presentation, a further licence will be issued to Eldorado commencing July 1, 1988. That will be a licence, as we understand it, Mr. Chairman, to simply cause Eldorado to maintain and care for the existing dump site. It will prohibit the deposition of any further material, as I have indicated.

In the submissions that were made before the Atomic Energy Control Board, the town raised concerns regarding the issue of privatization. That is the matter we are here about today. Excerpts of that presentation to the board are to be found in our submission at appendex C.

• 1545

In reaffirming the long-standing opposition to the dump and to requiring its decommission, the town resolved on March 25, 1988, to communicate with the Hon. Brian Mulroney and the Hon. Barbara McDougall, who was at that time involved in the matter of the privatization, the view that no steps be taken by the Government of Canada to privatize Eldorado until arrangements satisfactory to the town had been made for the immediate decommissioning of the Port Granby site. I think what has to be appreciated is that simply closing the dump does not end the problem. In fact, the problem is there and the problem will remain there until such time as the site is effectively decommissioned and cleaned and the material is removed.

The town is very pleased with the steps taken by the Atomic Energy Control Board. Unfortunately, as is indicated in our submission and as is to be found in the report of the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, which is called "Opting for Co-operation", more than 350,000 cubic metres of radioactive waste is placed in trenchs in the ground on the bluffs overlooking Lake Ontario at the Port Granby site.

[*Traduction*]

Nous sommes arrivés au point, monsieur le président, où la ville de Newcastle et ses habitants aperçoit enfin une lueur d'espoir en ce qui concerne le règlement de cette situation catastrophique pour l'environnement.

Comme je viens de le dire, la Commission de l'énergie atomique, a ordonné la fermeture de la décharge. Elle a pris une décision assez inhabituelle. . . et je crois qu'elle mérite d'être notée par ce Comité. . . en tenant une réunion publique de son conseil d'administration à Bowmanville. C'était la première fois, à notre connaissance, que la Commission de contrôle de l'énergie atomique s'était jamais aventurée au-delà des limites d'Ottawa pour tenir une réunion au sujet d'un permis. Cette réunion a duré deux jours environ et a attiré, le premier soir, plus de 150 contribuables; le lendemain a été consacré à la présentation de mémoires de la municipalité, de brefs mémoires de la région et d'exposés par des représentants d'Eldorado.

Comme vous pouvez le voir à la page 3 de notre mémoire, un nouveau permis sera délivré à Eldorado le 1er juillet 1988. Si nous comprenons bien, ce permis prévoit simplement qu'Eldorado entretiendra l'emplacement actuel de la décharge. Il interdira le dépôt de tous autres déchets.

Dans les mémoires soumis à la Commission de contrôle de l'énergie atomique, la municipalité exprimait ses inquiétudes au sujet de la privatisation. C'est la question dont nous devons vous entretenir aujourd'hui. Des extraits de cet exposé à la Commission figurent à l'annexe C de notre mémoire.

Réaffirmant son opposition ancienne à l'existence de la décharge et exigeant sa mise en service, la municipalité a décidé, le 25 mars 1988, de prendre langue avec l'honorable Brian Mulroney et l'honorable Barbara McDougall, qui s'occupaient à l'époque du dossier de la privatisation afin de leur demander qu'aucune mesure ne soit prise par le gouvernement du Canada pour privatiser Eldorado jusqu'à ce que des mesures acceptables pour la municipalité aient été prises en vue de la fermeture immédiate de la décharge de Port Branby. Je crois très bien comprendre que le fait de fermer celle-ci ne règle pas le problème. En réalité, c'est là que se trouve le problème et c'est là qu'il continuera à exister tant que l'emplacement n'aura pas été assaini et les déchets radio-actifs enlevés.

La ville est très satisfaite des mesures prises par la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Malheureusement, comme nous l'indiquons dans notre mémoire et comme on peut le lire dans le rapport de la «Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, appelé «Opting for Co-operation», plus de 350,000 mètres-cubes de déchets radio-actifs ont été déversés dans des tranchées creusées au sommet des falaises dominant le Lac Ontario à l'emplacement de Port Granby.

[*Text*]

As we have been told, the more recent waste material is less nasty, if you will, than the old material. The anecdotal stories that go back to the late 1940s and early 1950s, and even 1960s, about what Eldorado put there, are mind-boggling. It is difficult to substantiate what may or may not be in the ground. What we do know is that the earlier waste materials from the original refining activities are a serious environmental concern.

As indicated on page 4 of our presentation, and again drawn from the "Opting for Co-Operation" document, the radioactivity of the waste at Port Granby is significant—some 333,000 GBqs. The citizens of the town, through the town council and through their provincial and federally elected representatives, such as yourselves, have constantly brought this to the attention of the powers that be, in an unwavering way. The presence of the Eldorado dump within the community has been consistently opposed. There has been a legacy of inadequate management practices, non-communication, and secrecy of corporate intentions about the use of these lands and the intentions of Eldorado within the town. Frankly, it is a history that cannot be undone. You can read about it. Books have been written about it. It is very unfortunate.

The proposal for privatization, as we indicate on page 4, at this time raises serious concerns. What we would like to do is to address those concerns. We can summarize them in this way. First of all, there is the issue of responsibility, both the ongoing responsibility and the ultimate responsibility for maintenance and care for this site, as well as the decommissioning and clean-up of the site. Secondly, there is the matter of the funding of the decommissioning, addressed in the letter of intent, that will be required for this environmentally sensitive site. Finally, there is the matter of the disposition of the lands held by and owned by Eldorado within the boundaries of the town.

First of all, on the matter of responsibility and accountability, it is the view of the town that the Government of Canada must ultimately bear responsibility for the actions of this Crown corporation in placing the environmentally hazardous waste material and garbage in such an unacceptable location. We mean geographically unacceptable. It is unimaginable in the 1980s that one would give even a moment's consideration to placing radioactive waste of this magnitude, which also happens to contain non-precipitatable arsenic, next to a water source that literally provides drinking water to millions of people. But that is exactly what the situation is.

In 1984 the then Leader of the Opposition, the Hon. Brian Mulroney, wrote to a James Sculthorpe, who is a citizen and resident of Port Hope, regarding the issue of permanent disposal of so-called low-level radioactive waste. We have excerpted a part of that letter on page 5.

[*Translation*]

On nous a dit que les déchets les plus récents étaient moins dangereux que les anciens. Les anecdotes qui remontent à la fin des années 1940 et au début des années 1950, et même aux années 1960, au sujet des déchets qu'Eldorado y a déversés, sont ahurissantes. Il est difficile de prouver ce que contient le sol. Tout ce que nous savons c'est que les déchets anciens des premières raffineries présentent un grave danger pour l'environnement.

Comme nous l'indiquons à la page 4 de notre mémoire, renseignement emprunté encore une fois à «Opting for Co-Operation», la radio-activité des déchets de Port Granby est importante—elle est de l'ordre de 333,000 GBqs. Les habitants de la ville, par l'intermédiaire du conseil municipal et de leurs représentants provinciaux et fédéraux élus, tels que vous-mêmes, ont constamment rappelé la situation aux autorités. Ils se sont continuellement opposés à la présence de la décharge d'Eldorado dans leur collectivité. Il s'est créé une tradition de méthodes de gestion insuffisantes, de manque de communication, et de mystère autour des intentions de la société concernant l'utilisation de ses terrains et des intentions d'Eldorado. Franchement, c'est une chose que l'on ne peut pas escamoter. Des livres ont été écrits à ce sujet; vous pouvez les lire. C'est très regrettable.

Comme nous l'indiquons à la page 4, la proposition de privatisation est très inquiétante. Ce que nous voudrions faire, c'est de vous parler de ces inquiétudes. Nous pouvons les résumer de la manière suivante. Premièrement, il y a la question de responsabilité, à la fois de responsabilité permanente et de responsabilité ultime d'entretien et de surveillance de cet emplacement, ainsi que la mise hors service et l'assainissement de celui-ci. Deuxièmement, il y a la question de l'argent requis pour cela, qui est traité dans la déclaration d'intention, argent dont on aura besoin pour cet emplacement fragile sur le plan de l'environnement. Finalement, il y a la question de l'aliénation des terres détenues par Eldorado dans les limites de la ville.

Commençons par la question de la responsabilité. La ville considère que le gouvernement du Canada est responsable en dernier ressort des actes de cette société de la Couronne qui a placé ses déchets dangereux pour l'environnement à un endroit aussi inacceptable. Nous voulons dire, géographiquement inacceptable. Il est inimaginable, en plein milieu des années 1980, que l'on envisage un seul instant de placer là des déchets radio-actifs aussi importants, qui contiennent d'ailleurs de l'arsenic non précipitable, tout près d'une source qui alimente littéralement en eau potable des millions de personnes. Telle est pourtant la situation.

En 1984, le chef de l'Opposition de l'époque, M. Brian Mulroney, avait écrit à un certain James Sculthorpe, habitant de Port Hope, au sujet de l'élimination permanente des déchets à faible radio-activité. Nous présentons, à la page 5, un extrait de cette lettre que l'on

[*Texte*]

Again, it is to be found in the appendix to the full text of "Opting for Co-operation", and it is also to be found at appendix D of our presentation.

• 1550

What Mr. Mulroney says is that while. . . Let me read the whole excerpt.

> . . . there is ample evidence that neither of the current proposals by Eldorado Nuclear Limited for establishing a permanent radioactive waste disposal dump either near Port Granby or near Wesleyville are acceptable to the people of those communities or to their elected representatives. All such waste should be removed from major population areas and kept well away from any major water resource such as Lake Ontario.
>
> While this would involve greater expense, the federal government, as owner of the Eldorado Nuclear Limited, must accept at least partial responsibility and provide the leadership.

I might add that one of the things they were examining in the proposal by Eldorado at that point in time was the removal of the waste immediately adjacent to the shoreline on the eroding bluffs and placing it back into the land mass, done totally without consultation with the town. All the engineering studies were done—what is referred to as the cavern proposal—and as you will hear in a few minutes, this was also an area where back in 1977 Eldorado, again without consultation with the town, proposed to build a new uranium hexafluoride refinery, which ultimately ended up in Port Hope. That is why the 650-acre land mass is there.

In light of the long history of these kinds of unacceptable management practices and corporate conduct by Eldorado as far as the operation of its refinery and its activities in the surrounding communities are concerned, the Town of Newcastle is of the view that the federal government should accept not partial but full responsibility and accountability to the town and to the affected community and, in the words of the Hon. Brian Mulroney, should provide the leadership to ensure immediate decommissioning and clean-up of the Port Granby dump.

It may be appropriate to have Eldorado responsible to the Atomic Energy Control Board for the day-to-day maintenance and care that will occur under the existing licensing; however, the town is of the view that the Government of Canada has the ultimate responsibility and accountability for the clean-up.

On the matter of the funding of this clean-up, the "Opting for Co-operation" document noted that there is a total of some 880,000 cubic metres of material located in Port Granby, the town of Port Hope, and the town of Welcome. You will see on page 6a an excerpt from "Opting for Co-operation", and what is interesting about it is that you will see that the great amount of material is

[*Traduction*]

trouve, en entier, en annexe du document intitulé «Opting for Co-operation»; on le trouve également à l'annexe D de notre mémoire.

M. Mulroney écrit que bien que. . . Laissez-moi vous lire tout le passage.

> . . . il est abondamment prouvé qu'aucune des deux propositions actuelles d'Eldorado nucléaire, ltée en vue de la création d'une décharge permanente de déchets radioactifs près de Port Granby ou de Wesleyville ne sont acceptables pour les habitants de ces localités ou leurs représentants élus. Tous ces déchets devraient être tenus éloignés des zones très habitées et de source importante d'alimentation en eau tel que le lac Ontario.
>
> Bien que cela entraînerait des dépenses plus élevées, le gouvernement fédéral, en tant que propriétaire d'Eldorado, doit accepter au moins une responsabilité partielle et prendre l'initiative.

J'ajouterai qu'à l'époque, lorsqu'on examinait la proposition d'Eldorado, on envisageait d'enlever les déchets placés tout près de la côte au sommet de falaises travaillées par l'érosion et de les replacer plus loin dans les terres, et que tout cela avait été fait sans consulter la ville. Toutes les études techniques furent faites. . . ce qu'on appelé la proposition de la caverne. . . et comme on vous le dira dans quelques minutes, il s'agissait d'un endroit où en 1977, Eldorado, encore une fois sans consulter la municipalité, avait l'intention de construire une nouvelle raffinerie d'hexafluorure d'uranium, installation qui fut finalement construite à Port Hope. C'est pourquoi ce territoire de 650 hectares se trouve là.

Compte tenu de cette longue tradition de méthodes de gestion et de comportements inacceptables de la part d'Eldorado en ce qui concerne l'exploitation de sa raffinerie et ses activités dans les collectivités avoisinantes, la ville de Newcastle estime que le gouvernement fédéral devrait accepter la pleine responsabilité, devant la ville et la collectivité concernée et devrait, pour reprendre les mots de M. Brian Mulroney, prendre l'initiative de la fermeture et de l'assainissement de la décharge de Port Granby.

Il convient peut-être de rendre Eldorado responsable devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique de l'entretien quotidien en vertu du permis actuel; cependant, la ville estime que c'est le gouvernement du Canada qui est responsable du dégagement et de l'assainissement de l'emplacement.

À propos de la mise en place des fonds nécessaires pour cela, le document «Opting for Co-operation» faisait remarquer qu'au total, il y a environ 880,000 mètres cubes de déchets à Port Granby, à Port Hope, et à Welcome. Vous trouverez à la page 6a de notre mémoire un extrait de «Opting for Co-operation», et, chose intéressante, vous verrez qu'une grande partie de ces

[*Text*]

located at Fort Granby on the bluffs overlooking Lake Ontario. It also, relatively speaking, contains the greatest amount of the inventory of radioactivity. It is a dirty site.

The report "Opting for Co-operation" examined in some considerable detail the issues relating to the establishment of a permanent disposal facility. Part of that review included a detailed cost analysis, both of the construction of the facility and the transportation issues. This report has concluded that it will cost somewhere in the range of $215 million to $484 million, or just less than half a billion dollars, simply to build the facility for the 880,000 cubic metres. The total cost estimated by this report—which we understand is presently proceeding to Cabinet—of dealing with the radioactive waste identified in the province of Ontario at those three locations, including transportation costs, ranges from $289 million to over three-quarters of a billion dollars. You can find that summarized. We have excerpted that page of the report and it is to be found at appendix E.

From the review of the public information material and the letter of intent regarding the privatization scheme, the town is aware that the proposed arrangement would have Eldorado—or NEWCO, as it may be called—assume up to $25 million of the cost of the decommissioning and clean-up. That deals with not only the Port Granby site, which immediately affects the town of Newcastle, but also all sites, and also includes potential legal liabilities for law suits that might arise.

• 1555

The remainder of the cost, which on the basis of the task force's own work could be as much as $265 million to $735 million, we understand from the letter of intent will become the responsibility of the federal Government of Canada. The ultimate responsibility of the Government of Canada was recently confirmed in certain inquiries the town made of Dr. Janet Smith, the Deputy Minister of Privatization and Regulatory Affairs.

In light of those rather enormous costs, which will have to be borne in respect to the decommissioning and clean-up of the dump sites operated by Eldorado since 1942 and since its creation as a Crown corporation in 1944, the town is of the view that the federal government must clearly and unequivocally reiterate its financial obligation for these costs, which are the direct result of the operations of Eldorado.

As well, the town has been consistently on record as to the ongoing concerns with respect to maintenance and care, and particularly the stabilization of the site on the bluffs. I would again refer you to that rather lengthy resolution to be found at appendix A. The town has recorded its opposition to the siting task force's report, "Opting for Co-operation", simply because it implies a

[*Translation*]

déchets se trouve à Fort Granby sur les falaises dominant le lac Ontario. Relativement parlant, c'est aussi à cet emplacement que la radioactivité est la plus forte. C'est un emplacement «sale».

Le rapport «Opting for Co-operation» procédait à un examen très détaillé des questions relatives à la création d'une décharge permanente, notamment d'une analyse de coûts fouillées, tant en ce qui concerne la conscruction de l'installation que des questions de transport. Ce rapport concluait que la simple construction des installations requises pour loger ces 880,000 mètres cubes coûterait de 215 millions à 484 millions de dollars, soit à peine moins d'un demi-milliard de dollars. Le coût total estimé dans ce rapport. . . qui est sur le point d'être soumis au cabinet. . . pour se débarrasser des déchets radioactifs de ces trois emplacements de l'Ontario, y compris les coûts de transport, se situe entre 289 millions de dollars et plus de trois-quarts de milliards de dollars. Vous trouverez un résumé de ces données et un extrait de cette page du rapport à l'annexe E de notre mémoire.

Grâce à l'examen des documents d'information destinés au public et à la déclaration d'intention concernant le système de privatisation, la ville sait que, selon la formule proposée, Eldorado. . . ou si vous préférez, la nouvelle société. . . assumera un maximum de 25 millions de dollars du coût de mise hors service et d'assainissement de l'emplacement. Cela concerne non seulement le site de Port Granby, ce qui a des répercussions immédiates sur la ville de Newcastle, mais aussi l'ensemble des sites, et il peut en résulter éventuellement des responsabilités et des poursuites juridiques.

Si l'on se fonde sur les propres travaux du groupe d'étude, le coût restant à payer, pourrait être assez élevé et se situerait entre 265 et 735 millions de dollars; et il incomberait au gouvernement fédéral, d'après ce que l'on peut voir dans le protocole d'accord. La responsabilité du gouvernement du Canada a été récemment confirmée lorsque la ville a demandé certains renseignements auprès de Janet Smith, sous-ministre à la privatisation et aux affaires réglementaires.

Compte tenu des coûts énormes liés à la fermeture et l'assainissement des décharges exploitées par Eldorado depuis 1942 et depuis sa création en tant que société d'Etat en 1944, la ville part du principe qu'il appartient sans ambiguité au gouvernement fédéral d'assumer ses obligations financières en ce qui a trait aux coûts qui résultent directement des activités d'Eldorado.

Par ailleurs, la ville a toujours fait part de ses préoccupations en matière d'aménagement et d'entretien, notamment pour la stabilisation des falaises du site. Je vous renvoie à nouveau à la résolution assez longue qui figure à l'annexe A. La ville a fait part de son opposition au rapport du groupe d'étude sur l'emplacement du site intitulé «Opting for Co-operation», tout simplement parce

[*Texte*]

continuation of the Port Granby site until the host community for the permanent disposal facility is found.

The review we have taken of the task force report would indicate at least 10 years could be involved in this particular process if it is adopted by the government as policy. The result of such an extensive delay would result in placing the residents of Port Granby and the town of Newcastle in an unjustified and unacceptable burden, and this is a burden they never willingly accepted in the first place.

The long-term unstabilized nature of the site has been documented, and was part of the rationale that led the Atomic Energy Control Board as early as 1980 to require the decommissioning of the site. The site is located, as I think you can see—a picture is worth a thousand words—on an environmentally sensitive parcel. If you were to look at the topography of it, there were once upon a time and there still are to some degree ravines where ground water would travel down to Lake Ontario, and there is natural erosion occurring. The site is extremely sensitive. Mr. Veldhuis, who was a neighbour of this site, can speak to it perhaps more directly. I have only viewed it through the fence.

Prior to the strict regulation of the Atomic Energy Control Board, radoiactive material, including the arsenic, was literally dumped into those ravines, with the natural result that it would be washed down into the lake, which as we have indicated is a primary drinking resource.

Despite the attempts of the Atomic Energy Control Board to ensure adequate regulation of the site, there remains the potential for significant slippage of material into Lake Ontario, with the obvious catastrophic environmental results. This is documented in the reports that Eldorado's own consultants prepared and provided to the Atomic Energy Control Board—that there is that possibility and that certain capital works will need to be undertaken.

The town is of the view that if there is to be an extended period required before the site can be decommissioned, in other words if this becomes the policy of the government—and we are looking at a 10-year timeframe for a permanent location—then these stabilization works need to be done immediately. You do not wait until the horses are out of the barn. You do not wait until there is a catastrophic slippage. You put the works in place and they get paid for.

The town does not want the site to remain there for 10 years, I can assure you. The material should be out of there now from the town's point of view. It is a ludicrous, environmentally dangerous situation, particularly in terms of the older materials that were placed closer to the lake. However if the material is to stay there for a period of time, a level of protection that is satisfactory to the town and to the community must be put in place. Certain

[*Traduction*]

qu'il implique le maintien du site de Port Granby jusqu'à ce que l'on trouve une localité en mesure de fournir un site permanent.

À la lecture du rapport du groupe d'étude, nous nous apercevons que cette démarche prendra au moins dix ans si le gouvernement l'adopte comme politique. Cette longue attente imposerait un fardeau injustifié aux résidents de Port Granby et de la ville de Newcastle, fardeau qu'ils n'ont jamais accepté de leur plein gré au départ.

L'instabilité du site est avérée et c'est en partie ce qui a amené la Commission de contrôle de l'énergie atomique à demander dès 1980 la fermeture du site. Celui-ci est situé, je pense que vous pouvez le constater—une image vaut mille mots—sur un emplacement dont l'écologie est fragile. En examinant la topographie, vous constatez qu'il y avait jadis et qu'il reste encore dans une certaine mesure des ravins permettant à l'eau souterraine de se rendre jusqu'au lac Ontario, sans parler de l'érosion naturelle. Ce site est extrêmement sensible. M. Veldhuis, qui habitait tout près, pourra peut-être vous en parler plus directement. Pour ma part, je ne l'ai vu qu'en restant de l'autre côté de la barrière.

Jusqu'à ce que la Commission de contrôle de l'énergie atomique impose une réglementation stricte, des matières radioactives notamment de l'arsenic, étaient littéralement déversées dans ces ravins, ce qui les amenait naturellement par ruissellement jusqu'au lac qui, nous l'avons indiqué, est une source importante d'eau potable.

En dépit des tentatives faites par la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour bien réglementer l'exploitation du site, il y a toujours le risque que des quantités non négligeables de substances se déversent dans le lac Ontario, avec les conséquences catastrophiques que cela suppose pour l'environnement. Ce risque est étudié dans les propres rapports de consultations d'Eldorado rédigés à l'intention de la Commission de contrôle d'énergie atomique—le risque est évoqué et l'on envisage la possibilité d'entreprendre des travaux pour l'éviter.

La ville considère que si l'on doit prévoir un long délai pour fermer le site, autrement dit si le gouvernement en fait sa politique—et il faut envisager un délai de dix ans pour trouver un emplacement permanent—il est alors indispensable d'entreprendre immédiatement ces travaux de stabilisation. Il vaut mieux prévenir que guérir et ne pas attendre que se produise une catastrophe. Il faut faire les travaux et les financer.

La ville ne souhaite pas que ce site reste encore en l'état pendant dix ans, je peux vous l'assurer. Elle aimerait bien que toutes ces matières soient loin. Il s'agit d'une situation dangereuse et inadmissible sur le plan écologique, surtout lorsqu'on considère les matières déposées il y a longtemps, tout près du lac. Si toutefois leur présence doit encore être supportée pendant un certain temps, il est nécessaire d'assurer une protection

[*Text*]

preliminary cost estimates have indicated there may be many millions of dollars involved.

• 1600

The Town of Newcastle is of the view that Eldorado or NEWCO in the scheme of privatization should be required therefore to segregate the $25 million that will ultimately become its liability.

This money should be put up front by Eldorado or NEWCO at the time the money is raised, either by debt issue or equity issue. I am referring to the $25 million that is referred to in subparagraph (g) of section 7 of the General Provisions of the Letter of Intent. You can find that in appendix F of our presentation.

Mr. Chairman and members of the committee, it is not a question of whether or not the money is going to be needed; $25 million is simply a drop in the bucket when you look at the kind of money that "Opting for Co-operation" indicates will be required. We are talking $250 million to three-quarters of a billion dollars worth of clean-up for the sites created by Eldorado.

It is the view of the Town of Newcastle that this money should be put forward at the time that Eldorado or NEWCO, as it is called, the subsidiary, is capitalized and funded through the issue of debt or the issue of equity.

Having gotten that money up front, the moneys should not remain within the control of Eldorado management. Rather, they ought to be preserved by the federal government of Canada to be expended in respect of stabilization as well as decommissioning and clean-up costs. This money could be expended by the federal government in consultation with the affected communities. I believe that they could be described as a special account in the Consolidated Revenue Fund.

That $25 million could then bear interest and grow during what may turn out to be a very lengthy period in which the materials will remain at Port Granby. This would be $25 million in 1989 dollars rather than 1998 dollars, which will be cheaper dollars. This money could be viewed—to put it in a municipal term—as an interest-bearing reserve against the ultimate cost of clean-up.

The town is of the view that the money should be put up front now, and that it should bear interest and be allowed to grow toward what will ultimately be an expense. In overall financial obligation, Eldorado, or NEWCO, is being left quite off the hook; and their rather paltry contribution to the enormous estimated cost of decommissioning and clean-up is small by comparison with that which will be borne by the citizens of Canada.

The town also addresses the question of disposition of lands, the disposition of assets, the so-called asset purchase

[*Translation*]

suffisante à la ville et à la collectivité. D'après les premières estimations, les coûts s'établiraient à des millions de dollars seraient impliqués.

La ville de Newcastle estime qu'il faudrait en conséquence demander à Eldorado, ou à la nouvelle société dans l'hypothèse de la privatisation, de mettre de côté les 25 millions de dollars qu'il lui faudra en fin de compte payer.

Cet argent devra être versé intégralement par Eldorado ou par la nouvelle société au moment où les fonds auront été recueillis, en procédant soit à un emprunt, soit à une augmentation de capital. Je me réfère aux 25 millions de dollars mentionnés à l'alinéa g) de l'article 7 des clauses générales du protocole d'accord. Vous trouverez ce montant à l'annexe F de notre mémoire.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, il n'est pas question de se demander si l'on va avoir ou non besoin de cet argent; 25 millions de dollars, ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer lorsqu'on examine les sommes dont la nécessité est envisagée dans le document «Opter pour la coopération». On parle de 250 millions de dollars à 750 millions de dollars pour nettoyer les sites ouverts par Eldorado.

La ville de Newcastle considère qu'il faut réunir cette somme au moment où Eldorado ou, si l'on veut, la nouvelle société, sera capitalisée et financée par un recours à un emprunt ou à l'émission d'actions.

Une fois cette somme réunie, il ne faudra pas qu'elle reste sous le contrôle de la direction d'Eldorado. Il faudra que le gouvernement fédéral s'en serve pour effectuer les travaux de stabilisation et pour défrayer le coût de la fermeture et de l'assainissement du site. Cet argent devra être dépensé par le gouvernement fédéral après consultation des collectivités touchées. Je pense que l'on pourrait prévoir un poste distinct dans le Fonds du revenu consolidé.

Ces 25 millions de dollars pourraient porter intérêt et le montant s'arrondir pendant la longue période au cours de laquelle toutes ces matières vont rester à Port Granby. Il s'agirait de 25 millions de dollars de 1989 et non pas de 1998, soit de dollars moins cher. Cet argent pourrait être considéré, pour employer une expression propre aux finances municipales, comme une provision portant intérêt au titre du coût définitif de l'assainissement.

La ville considère que cette somme devrait être recueillie dès maintenant, qu'elle devrait porter intérêt et augmenter jusqu'à ce que l'on défraie finalement les coûts. Du point de vue de leurs reponsabilités financières globales, Eldorado ou la nouvelle société, s'en sortent assez bien et leur contribution reste minime par rapport à ce que devront défrayer l'ensemble des citoyens canadiens compte tenu du coût énorme que doit entraîner selon les prévisions la fermeture et l'assainissement du site.

La ville soulève par ailleurs la question de l'aliénation des terrains, de l'aliénation de l'actif, de ce que l'on a

[*Texte*]

within the letter of intent. There are basically two parcels of land involved. Those two parcels of land are the actual dump site and the much larger holding of Eldorado that was quietly assembled for purposes of bringing forward a refinery and new waste dump proposal in the late 1970s.

That has never gone forward. In fact, as a result of extensive environmental hearings, that particular proposal was refused. Eldorado ultimately built its uranium hexafluoride refinery, which is an export item. All uranium hexafluoride going out of this country to reactors in the United States or Europe was built in Port Hope, because our CANDU Technology does not require it.

The Town of Newcastle, however, having gotten beyond 1977 and what Eldorado tried to do back then, has remained most anxious about Eldorado's intentions in maintaining that land holding. These are presently lands in an agricultural area and, as is indicated on the bottom of page 10, the town would be absolutely opposed to any development by Eldorado or NEWCO, as it may be called, of those lands for its purposes.

• 1605

It is the view of the Town of Newcastle that neither the Port Granby dump itself nor the surplus lands in excess of 600 acres immediately to the north of the dump presently owned by Eldorado should be considered as assets used in carrying on the business of Eldorado or SMDC as going concerns within the meaning of section 3 of the letter of intent. They do not need them. The Atomic Energy Control Board has ordered the closure of the dump and other lands have never been put to a productive purpose.

The town's view is that there is no necessity that the title of these lands be transferred by Eldorado to NEWCO if that is the case. We do not know if it is, but we wish to bring to your attention that it should not be the case that those lands need be conveyed.

It is the view of the Town of Newcastle that the title to these lands should be conveyed to the Government of Canada as part of the privatization scheme. This would have a twofold effect. In terms of the large surplus lands immediately to the north, the Town of Newcastle believes these lands could be disposed of in a way that would be beneficial to the community and its ultimate development.

You have heard from Mr. Kotseff and the mayor that this is a town on the periphery of the greater metropolitan area of Toronto and is under development pressure. There is a need for resources and, as Mr. Kotseff pointed out, there is a need for access ultimately to the lake. These are valuable lands and, in the view of the Town of Newcastle,

[*Traduction*]

qualifié d'achat d'actifs dans le protocole d'accord. Il y a en fait deux parcelles de terrain en cause. Il s'agit d'une part du site de la décharge actuelle et, d'autre part, des terrains bien plus étendus qu'Eldorado a réunis progressivement dans le but d'installer une raffinerie et une nouvelle décharge proposée à la fin des années 70.

Ce projet n'a jamais été réalisé. D'ailleurs, à la suite de nombreuses audiences faites dans le cadre de l'enquête écologique, le projet en question a été refusé. Eldorado a fini par construire sa raffinerie d'hexafluorure d'uranium, qui est tournée vers les marchés d'exportation. La totalité de l'hexafluorure d'uranium qui est exportée pour alimenter les réacteurs des États-Unis ou d'Europe provient de Port Hope, car notre filière CANDU n'en a pas besoin.

Toutefois, la ville de Newcastle, qui n'a pas oublié 1977 et les projets d'Eldorado à l'époque, continue à s'intéresser de près aux intentions d'Eldorado au sujet des terrains qu'elle possède. Ce sont des terrains qui se situent dans une zone agricole et l'on mentionne au bas de la page 10 que la ville s'opposera résolument à toute affectation de ces terrains par Eldorado ou par la nouvelle société, quel que soit le nom qu'elle prendra, pour les besoins de son exploitation.

La ville de Newcastle s'oppose à ce que la décharge de Port Granby elle-même ou les terrains excédentaires qui s'étendent sur plus de 600 acres et jouxtent au nord la décharge dont Eldorado est actuellement propriétaire puissent être considérés comme des éléments d'actif permettant à Eldorado ou à la SMDC de poursuivre leurs activités courantes au sens où l'entend l'article 3 de la déclaration d'intention. Ces entreprises n'en ont pas besoin. La Commission de contrôle de l'énergie atomique a décrété la fermeture de la décharge et les autres terrains n'ont jamais été mis en exploitation.

La ville estime qu'il n'est pas nécessaire que le titre de propriété de ces terrains soit transmis par Eldorado à la nouvelle société dans l'hypothèse d'une privatisation. Nous ne savons pas exactement ce qu'il en est, mais nous voulons vous signaler que dans une telle hypothèse la transmission des terrains n'est pas indispensable.

La ville de Newcastle considère que dans le cas du mécanisme de privatisation, le titre de propriété de ces terrains doit être transmis au gouvernement du Canada. L'effet serait double. Pour ce qui est des grandes étendues de terres situées immédiatement au nord, la ville de Newcastle pense que l'on pourrait se départir des terrains de manière à en faire profiter l'ensemble de la collectivité et à faciliter son développement futur.

M. Kotseff et le maire nous ont indiqué que la ville se trouvait à la périphérie de la grande région métropolitaine de Toronto et qu'elle était soumise aux pressions des promoteurs. On a besoin de ressources et, comme l'a fait remarqué M. Kotseff, on a besoin d'accès au lac. Ces terrains sont précieux et, aux yeux de la

[*Text*]

should be vested in the Government of Canada and be disposed of in consultation with the town.

The town also believes that the decommissioning and ultimate clean-up of the Port Granby dump site—this goes back to the ultimate responsibility point we have made earlier—will best be served by the federal government retaining direct ownership of the actual dump.

It is the view of the Town of Newcastle that neither of these parcels of land form part of the assets of Eldorado in carrying on its business as a going concern at the present time and therefore should not be conveyed to NEWCO as part of the transaction.

Mr. Chairman, I thank you for the time you have provided to us. The Town of Newcastle believes that during this privatization exercise the federal government should restate clearly and unequivocally its ultimate obligation for the clean-up of Port Granby dump site. The town believes that such decommissioning and clean-up should occur at the earliest possible date.

The Town of Newcastle is not in support of the "Opting for Co-operation" document. The timeline proposed is entirely unsatisfactory to it from an obvious environmental point of view. Port Granby cannot wait 10 years. The dump in the town of Welcome, which has been stabilized and sanitized to a reasonable degree, is perhaps a different story. I cannot speak about that specific dump. You can see it as you travel by on Highway 401. However, Port Granby is not in that situation. It is subject to the forces of nature and is therefore subject to the unpredictable forces of nature.

If there is to be any significant period of time during which those materials will remain on the site, the stability issue is first and foremost. We believe the Government of Canada, one way or the other through this privatization scheme, should require Eldorado. . . or should conduct the work itself to ensure the proper stabilization of the site.

Finally, about the matter of financial accountability for the decommissioning and clean-up, the town is of the view that the $25 million or perhaps the whole $400 million that is going to be raised—we are talking about three-quarters of a billion dollars in liability being absorbed by the citizens of Canada—should be impressed with a trust and should be created as a fund, as has been described, to be earmarked for the decommissioning and clean-up or possibly for stabilization works in terms of Port Granby and the other dump sites operated by Eldorado.

• 1610

This money should be paid into that account when the funds are raised by Eldorado, not 10 years down the road,

[*Translation*]

municipalité de Newcastle, il faut qu'ils soient cédés au gouvernement du Canada, qui s'en départira en consultation avec la ville.

La ville estime par ailleurs que la fermeture et l'assainissement définitif de la décharge de Port Granby—et cela nous ramène aux responsabilités ultimes dont nous avons parlé précédemment—auront tout à gagner du fait que le gouvernement fédéral sera directement propriétaire de la décharge.

La ville de Newcastle considère que ces terrains ne font pas partie à l'heure actuelle des éléments d'actif d'Eldorado et qu'en conséquence ils ne doivent pas être transmis à la nouvelle société dans le cadre de la transaction.

Monsieur le président, je vous remercie de nous avoir écoutés. La ville de Newcastle estime que dans le cadre de la privatisation, il appartient au gouvernement fédéral de réaffirmer clairement et sans ambiguïté ses responsabilités de garant ultime de l'assainissement du site de la décharge de Port Granby. La ville considère que la fermeture et l'assainissement du site doivent avoir lieu dans les plus brefs délais.

La ville de Newcastle n'appuie pas le document *Opter pour la coopération*. Les délais prévus lui paraissent totalement inacceptables pour des raisons écologiques évidentes. Port Granby ne peut pas attendre 10 ans. La situation est peut-être différente dans le cas de la décharge de la ville de Welcome, qui a été stabilisée et assainie dans une mesure raisonnable. Je ne peux parler de cette décharge en particulier. Vous pouvez la voir lorsque vous roulez sur la route 401. Toutefois, Port Granby n'est pas dans la même situation. La ville est soumise aux forces de la nature et doit en subir les aléas.

Si les substances en cause restent entreposées sous le site pendant un certain temps, il conviendra de régler en priorité la question de la stabilité. Nous considérons que dans le cadre de la privatisation, il faut que le gouvernement du Canada exige, d'une manière ou d'une autre, qu'Eldorado effectue les travaux. . . ou qu'il procède lui-même aux travaux garantissant une bonne stabilisation du site.

Enfin, sur la question des responsabilités finacières découlant de la fermeture et de l'assainissement du site, la ville estime que les 25$ millions ou, éventuellement, la totalité des 400$ millions qui vont être recueillis—nous parlons au total d'une charge de trois-quarts de milliards de dollars qui sera supportée par les citoyens du Canada—devraient être mis en fiducie et composés à un fonds, selon les modalités que nous avons décrites, prévu expressément pour la fermeture et l'assainissement du site ou, éventuellement, pour les travaux de stabilisation du site de Port Granby et des autres décharges exploitées par Eldorado.

Cet argent devra être versé dans ce compte lorsque les fonds auront été réunis par Eldorado et non dix ans plus

[*Texte*]

if that is the case under "Opting for Co-operation". They will be spending year-2000 dollars, but 1989 dollars that go in there will start to bear interest. That is only fair to the people of Canada.

In our view, you are certainly giving Eldorado a big break and send-off as it goes into the private investment community by absorbing the great preponderance of the potential liabilities. These moneys, as we say, could then be administered and eventually spent in the decomissioning and clean-up of the radioactive wastes at Port Granby, Port Hope and the town of Welcome.

The Town of Newcastle also believes, finally, that it is in the best interests of the town and frankly, the people of Canada, that these lands not be vested in Eldorado or in NEWCO and that the title not be transferred and that they do not form part of the assets used by Eldorado in carrying on its business as a going concern.

We believe that the surplus lands to the north should be disposed of in consultation with the town, which seems to be only appropriate, as the town has had to bear the brunt of the difficulties for an excess of 30 years in dealing with this site. The title should be held by the Government of Canada to ensure the ultimate responsibility for decommissioning and clean-up in accordance with the clear statements of responsibility and leadership in the Rt. Hon. Brian Mulroney's letter of 1984.

We thank you very much for your attention and we would be pleased to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Milligan. I need a motion by members to print as an appendix to today's *Minutes of Proceedings and Evudence*.

Mr. Kempling: So moved.

Motion agreed to.

The Chairman: We will now proceed with Mr. John Veldhuis.

Mr. John Veldhuis (Chairman, Port Granby Monitoring Committee): Thank you, Mr. Chairman. Due to a breakdown in communications at my place of work, I did not know I was coming until late yesterday and therefore I do not have a written brief, but I will send one as soon as I get back home.

I have been a resident of Port Granby for 19 years. I live approximately a quarter of a mile west of the dump, in the fourth house to the west of the dump, and my involvement with the Port Granby dump site started in February 1976.

[*Traduction*]

tard comme cela est préconisé dans «Opter pour la coopération». On dépensera les dollars de l'an 2000, mais les dollars versés en 1989 auront porté entre-temps des intérêts. C'est la seule solution raisonnable pour la population du Canada.

À notre avis, vous faites une grande faveur à Eldorado en lui permettant de s'adresser aux investisseurs privés pour absorber le plus clair de ses responsabilités financières éventuelles. Cet argent, nous vous l'avons dit, pourrait ensuite être administré et consacré finalement à la fermeture du site et à l'enlèvement des déchets radioactifs de Port Granby, de Port Hope et de la ville de Welcome.

La ville de Newcastle estime finalement qu'il est dans son intérêt, et d'ailleurs de la population du Canada tout entière, que ces terrains ne soient pas remis entre les mains d'Eldorado ou de la nouvelle société et que le droit de propriété ne soit pas transféré et ne fasse pas partie des éléments d'actif utilisés par Eldorado dans le cadre de son exploitation.

Nous sommes d'avis qu'il faut aliéner les terres excédentaires situées au nord en consultant la ville, ce qui nous paraît la seule solution appropriée, puisque c'est la ville qui a dû faire face à la majorité des difficultés causées par ce site pendant plus de 30 ans. Il faut que le titre de propriété soit établi par le gouvernement du Canada, qui prendra sur lui, en fin de compte, la responsabilité d'assurer la fermeture et l'assainissement du site en se conformant à la reconnaissance de responsabilité et aux déclarations d'intention claires et sans ambiguïté que l'on retrouve dans la lettre d'intention de M. Brian Mulroney de 1984.

Je vous remercie de votre attention et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Je vous remercie, monsieur Milligan. J'ai besoin que les députés adoptent une résolution pour que ce mémoire figure en annexe au procès-verbal de nos délibérations d'aujourd'hui.

M. Kempling: Je propose que cette résolution soit adoptée.

La résolution est adoptée.

Le président: Je passe maintenant la parole à John Veldhuis.

M. John Veldhuis (président, comité de surveillance, Port Granby): Je vous remercie, monsieur le président. En raison d'une rupture des communications dans mon bureau, je n'ai su qu'hier que j'allais comparaître aujourd'hui et je n'ai donc pas rédigé de mémoire, mais je vous en ferai parvenir un dès mon retour.

Je réside à Port Granby depuis 19 ans. J'habite environ à un quart de mille à l'ouest de la décharge, dans la quatrième maison à l'ouest de la décharge, et je me préoccupe du site de la décharge de Port Granby depuis février 1976.

[*Text*]

I wrote my remarks without consultation with Mr. Milligan, so there is some overlap. However, I will proceed to read my remarks.

May I begin by saying how delighted I am to be invited to address this committee. I think it shows that you are sensitive to the complexity of Bill C-121 and the impact it will have on the citizens of Port Granby, Newcastle, Hope Township and Port Hope.

Since February 1976, we have been involved in trying to find a solution to one of the nuclear industry's most serious problems, that is, the disposal of its radioactive and toxic wastes. It was at that time that Eldorado Nuclear Limited, as it was then known, a Crown corporation, tried to expand its 28-acre dump in Port Granby, right on the edge of Lake Ontario, into a permanent dump site of 650 acres.

In 1976 the AECB released a decision that the Port Granby residue area—we like to call it the nuclear dump—would be closed effected January 31, 1977. Today, it is still open. However, plans are now being prepared to close the dump.

In 1978 an EARP panel of experts stated that the proposed Port Granby location for a refinery is not acceptable and in the absence of the refinery, the site should not be used solely for any new waste management facility.

On August 21, 1984, the Prime Minister wrote a letter to one of our citizens on this very same topic. In it he said the Hon. Allan Lawrence, Progressive Conservative member for Durham—Northumberland, is strongly opposed to any such proposal and has been pressing the federal government to remove all such waste to a permanent isolated location distant from any centres of population, from any significant water systems.

• 1615

As Mr. Lawrence stated recently:

> . . . there is ample evidence that neither of the current proposals by Eldorado Nuclear Limited for establishing a permanent radioactive waste disposal dump either near Port Granby or near Weslayville are acceptable to the people of those communities or to their elected representatives. All such wastes should be removed from major population areas and kept well away from any major water resource such as Lake Ontario.

While this would involve greater expense, the federal government, as owner of the Eldorado Nuclear Limited, must accept partial responsibility and provide the leadership.

[*Translation*]

J'ai rédigé mes observations sans consulter M. Mulligan, et certaines choses font donc double emploi. Je vais toutefois vous lire ce que j'ai écrit.

J'aimerais commencer par vous dire que je suis très heureux d'avoir été invité à comparaître devant ce Comité. Je pense que c'est là le signe que vous êtes sensibles à la complexité du projet de loi C-121 et aux conséquences qu'il aura sur les citoyens de Port Granby, de Newcastle, du comté de Hope et de Port Hope.

Depuis février 1976, nous cherchons une solution à l'un des problèmes industriels les plus graves, en l'occurrence l'enlèvement des déchets radioactifs et toxiques. C'est à cette date que la société d'État qui portait à l'époque le nom d'Eldorado Nucléaire Limitée a cherché à transformer sa décharge de 28 acres située à Port Granby, en bordure même du lac Ontario, en un dépotoir permanent de 650 acres.

En 1976, la CCE a décidé publiquement que la zone des déchets de Port Granby—que nous appelons pour notre part la décharge nucléaire—serait fermée à compter du 31 janvier 1977. Aujourd'hui pourtant, cette décharge est encore en activité. Des projets sont cependant en cours pour la fermer.

En 1978, un groupe d'experts du PEEE a fait savoir que le site proposé à Port Granby pour y installer une raffinerie n'était pas acceptable et qu'en l'absence d'une raffinerie le site ne pourrait pas être utilisé uniquement en vue d'exploiter une nouvelle installation de gestion des déchets.

Le 21 août 1984, le premier ministre a fait parvenir une lettre à l'un de nos administrés sur ce même sujet. On peut y lire que M. Allan Lawrence, député progressiste-conservateur de Durham—Northumberland, est résolument opposé à tout projet de ce type et a fait pression sur le gouvernement fédéral pour que ce site d'entreposage des déchets soit transféré sur un site permanent dans un lieu éloigné de tout centre de population et de tout bassin hydrographique important.

Comme l'a indiqué récemment M. Lawrence:

> . . . il est amplement prouvé qu'aucun des projets actuels d'Eldorado, qui se propose d'établir une décharge permanente de résidus radioactifs, soit près de Port Granby, soit près de Weslayville, n'est acceptable pour les collectivités concernées ou pour leurs représentants élus. Ces décharges doivent être placées à l'écart des grands centres de population et éloignées des grands bassins hydrographiques comme celui du Lac Ontario.

Compte tenu de l'importance des frais que cela suppose, il faut que le gouvernement fédéral, en tant que propriétaire d'Eldorado, accepte partiellement la responsabilité financière de ce projet et se charge de montrer la voie.

[*Texte*]

It was therefore that the establishment of the Siting Process Task Force, which was established in 1987, was seen by the local population as part of the promises made by our Prime Minister.

The task force recommended that in order for a new site to be selected, the community should be able to volunteer itself as a location for a disposal facility and have the right to opt out of the siting process at any time rather than being selected at the project sponsor's direction. The community should be a partner in the problem-solving and decision-making throughout the siting process. The community should receive compensation to offset unmitigatable impacts and to enhance local benefits.

The Hon. Tom McMillan, Minister of the Environment, in a speech on Tuesday, April 26, of this year stated:

> We know we cannot continue to treat the environment and the economy as two solitudes. It is complex because to secure our common economic future, it will be necessary to make fundamental changes in the way we do business.
>
> Albert Einstein once observed that the splitting of the atom changed everything except the world's mode of thinking. He said we drift toward unparalleled catastrophy. Indeed, Mr. Chairman, it seems our capacity to develop technology has always outpaced our ability to understand and cope with its negative consequences.
>
> The principle of sustainable development requires us to anticipate the consequences and to prevent those that would compromise the future, our own, and that of our children, and of our children yet unborn. Such has not been the ethic of the industrial revolution to date and certainly not the ethic of the nuclear industry. Instead, immediate economic goals have been generally pursued without regard to the environmental costs, which invariably carry heavy economic costs as well. Humanity has embraced with a vengeance the pay-later plan, a react-and-cure approach that is as inefficient as it is avoidable.

It is with the above in mind that we plead with the members of this committee to review the proposals of Bill C-121 with extreme care. Who is going to be responsible for the 1.1 million cubic metres of radoiactive waste now located in Port Granby, Welcome, and Port Hope? Where is this waste going to be disposed in the next few years? Why has the government not yet accepted and implemented the recommendation of the Siting Process Task Force? Who will be held financially responsible for the removal of the radioactive waste, which is now depressing property values and leaking into Lake Ontario,

[*Traduction*]

En conséquence, la création en 1987 d'un groupe d'étude sur la recherche d'un site a été considérée par la population locale comme la réalisation partielle des promesses faites par notre premier ministre.

Le groupe d'étude a recommandé que pour qu'un nouveau site puisse être choisi, la localité en cause devrait se porter volontaire pour l'abriter et qu'elle aurait la possibilité de se retirer à tout moment plutôt que d'être sélectionnée par les responsables du projet. La localité en cause devra être associée à part entière à la résolution des problèmes et aux décisions tout au long du processus de sélection du site. Cette localité devra recevoir une indemnisation afin de compenser les inconvénients inévitables et favoriser le développement local.

M. Tom McMillan, ministre de l'Environnement, a déclaré dans un discours prononcé le mardi 26 avril de cette année:

> Nous ne pouvons continuer à considérer l'environnement et l'économie comme deux réalités indépendantes. La question est complexe car pour assurer notre développement économique commun à l'avenir, il nous faudra apporter des modifications fondamentales à la façon dont nous exploitons nos entreprises.
>
> Albert Einstein a fait observer naguère que la fission de l'atome a tout bouleversé sauf les modes de pensée du monde. Il a déclaré que nous nous dirigions lentement vers une véritable catastrophe. En fait, monsieur le président, il semble bien que nous ayons plus de facilité à trouver de nouvelles techniques qu'à en comprendre les répercussions et à faire face à leurs conséquences pernicieuses.
>
> Le développement à tout prix nous empêche de prévoir les conséquences du progrès et nous amène à remettre en cause l'avenir, notre avenir, celui de nos enfants et celui de toute notre descendance qui n'est pas encore née. Il faudrait une éthique que la révolution industrielle n'a pas su adopter jusqu'à présent et qui n'est évidemment pas celle de l'industrie nucléaire. On s'est contenté en général de poursuivre des objectifs économiques immédiats sans tenir compte de leurs coûts pour l'environnement qui, invariablement, se traduisent au bout du compte par des coûts économiques importants. L'humanité s'est lancée avec délice dans une fuite en avant, remettant les solutions à plus tard, selon une politique qui est aussi inefficace qu'elle était évitable.

C'est en ayant cela à l'esprit que nous demandons instamment aux membres de ce Comité d'examiner avec une grande attention les propositions du projet de loi C-121. Qui va être responsable des 1,1 million de mètres-cubes de déchets radioactifs qui se trouvent actuellement dans les décharges de Port Granby, de Welcome et de Port Hope? Où vont être entreposés ces déchets au cours des prochaines années? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore accepté et mis en application la recommandation du groupe d'étude sur la recherche du site? Qui sera tenu financièrement responsable de l'enlèvement des déchets

[*Text*]

the source of drinking water for millions of Canadians and Americans?

We have found it extremely difficult to educate and re-educate the various ministers of the government about the contents and concerns surrounding the vast quantities of nuclear waste that have been dumped in our area since 1928. What will happen if Eldorado is sold or given to the Saskatchewan government? Will we have to go through several years of education again? What guarantees do we have that the promises of the Prime Minister will in fact be carried out? Will he now be able to absolve himself of these promises of 1984?

• 1620

Since the nuclear industry has traditionally been a federal Crown responsibility, licensed by the AECB, and monitored by them and Environment Canada, what effect will the sale of Eldorado to a provincial government have on the ability of the people to obtain redress in case of an accident, spill or unusual occurrence? When a few years ago the Ontario Ministry of the Environment tried to take Eldorado to court for spilling radoiactive waste into the drinking water of the town of Port Hope, they were unsuccessful because Eldorado, being a federal Crown corporation, cannot be sued by a citizen, group of citizens or even a provincial agency. What effect will the citizens, agencies or governments have in controlling an industry that seems to drift or perhaps race to unparalleled catastrophy? Are we perhaps trying to sell and industry that has vastly outpaced our ability to understand or cope with its negative consequences?

Until the present problems—and there are many more than I have alluded to so far—are resolved, it seems to me irresponsible to even talk of selling the industry or try to privatize the monster. There used to be a time many years ago when pregnant, unwed girls had to visit a "friendly aunt" in order to give birth to their children and give them up for adoption. What a traumatic experience. Thank goodness we no longer go through this barbaric, hypocritical and devious ploy to solve a supposed problem. Are we now going back to this era in dealing with a Crown corporation? Is the friendly aunt the Government of Saskatchewan? Are we giving up Eldorado for adoption to the general public after "aunt Saskatchewan" takes in the problem child? How devious. How hypocritical. How barbaric.

[*Translation*]

radioactifs, qui font actuellement baisser le prix des propriétés et qui finissent par se retrouver par ruissellement dans le lac Ontario, source d'eau potable de millions de Canadiens et d'Américains?

C'est avec de très grandes difficultés que nous avons dû éduquer et rééduquer les différents ministres pour leur faire comprendre les enjeux et les préoccupations liées aux grandes quantités de déchets nucléaires jetées dans les décharges de notre région depuis 1928. Que se passera-t-il si Eldorado est vendue ou si elle est donnée au gouvernement de la Saskatchewan? Sera-t-il nécessaire de refaire un nouveau cycle d'éducation de plusieurs années? Quelles garanties avons-nous au sujet du respect des promesses du premier ministre? Pourra-t-il se dégager des promesses faites en 1984?

L'industrie nucléaire relevant traditionnellement de la responsabilité fédérale sous forme de société d'État agréée par l'ACCEA et contrôlée par cette dernière et Environnement Canada, quelles seront les conséquences de la vente d'Eldorado à un gouvernement provincial lorsque les gens chercheront à obtenir une compensation en cas d'accident, de déversement ou d'événement imprévu? Il y a quelques années, lorsque le ministère de l'Environnement de l'Ontario a voulu traduire Eldorado en justice en raison d'un déversement de déchets radioactifs dans les réserves d'eau potable de la ville de Port Hope, il n'y est pas parvenu car Eldorado, en sa qualité de société d'État fédérale, ne peut être poursuivi par un citoyen, un groupe de citoyens ou même un organisme provincial. Quelles seront les possibilités de contrôle pour les citoyens, les organismes ou les gouvernements sur une industrie qui semble se diriger lentement, peut-être même rapidement, vers une catastrophe sans précédent? Est-on éventuellement en train de chercher à vendre une industrie dont nous ne pouvons absolument plus comprendre et absorber les conséquences négatives?

Donc les problèmes actuels—et ils sont bien plus nombreux que ceux que j'ai évoqués jusqu'à présent—ne seront pas résolus, il m'apparaît irresponsable d'envisager même de vendre cette industrie ou d'essayer de privatiser le monstre. Il y a des années, les jeunes filles enceintes sans être mariées devaient prétexter un séjour chez «une tante bienveillante» pour donner naissance à leur enfant et le donner en adoption. C'était une expérience traumatisante. Il faut remercier Dieu que l'on n'ait plus à recourrir à ce genre de stratagème barbare, hypocrite et détourné pour résoudre ce que nous concevons comme une difficulté. En est-on revenu à cette époque au sujet de la société d'État? L'amie de la famille, est-ce le gouvernement de la Saskatchewan? Sommes-nous en train de donner Eldorado en adoption à la population du Canada une fois que «la tante de la Saskatchewan» aura repris l'enfant à problème? Quelle solution détournée, hypocrite, barbare!

[*Texte*]

I challenge this government to do the right and proper thing: deal with the problems of the nuclear industry honestly, directly and openly. The report of yet another task force called "The Eleventh Hour", which deals with high-level nuclear waste, makes several excellent recommendations. We are very supportive of recommendation 15, which states:

> A moratorium on the construction of nuclear power plants in Canada should be imposed until the people of Canada have agreed on an acceptable solution to the disposal of high-level radioactive waste.

Furthermore, the Canadian Energy Strategy should formulate alternatives that will encourage a reduction in energy consumption and a decrease in stress on the environment from waste created by the various energy-producing techniques.

To this we would like add only that a moratorium be placed on the sale or disposal of Eldorado until such time as the radioactive and toxic low-level waste from Eldorado, now scattered throughout the town of Port Hope and dumped into Welcome and Port Granby, have been removed from those communities to a safe, suitable, environmentally sound host community.

I have been involved with the citizens of the area for over 12 years now, and I can tell you that they are concerned that the wastes will remain on the shores of Lake Ontario; that in the spotlight of the sale of a large Crown corporation the question of relocating the existing waste will be forgotten; that Eldorado will be allowed to claim that there is very little cost involved in cleaning up the waste; that therefore we will never get a true picture of the actual real cost of nuclear fuel for export, and that Saskatchewan will get the assets of the company while we are left holding the wastes.

Eldorado has produced a product, UF6, uranimum hexafluoride, which is sold to foreign countries as fuel for their light-water reactors. It has made a profit or is supposed to be making a profit for the benefit of all Canadians. We do not think it is equitable that three small communities on the shores of Lake Ontario, in one of the best agricultural and climatic areas of the country, should have to bear the burden of wastes with a radoiactive lifespan measuring some 10,000 years. We believe it is not ethical to expect us to compromise our future and that of our children, and of our children yet unborn, for the benefit of a company which has such a sordid record of disregard for the environment. Surely it made better environmental and economic sense to deal with the existing problems first before we add yet another complexity to an already complex problem.

[*Traduction*]

J'adjure ce gouvernement de faire ce qui est de son devoir: faire face honnêtement, directement et ouvertement au problème de l'industrie nucléaire. On trouve dans le rapport d'un autre groupe d'étude intitulé «La onzième heure», qui traite des déchets nucléaires fortement radioactifs, un certain nombre de recommandations excellentes. Nous sommes tout à fait en faveur de la recommandation 15, qui est la suivante:

> Il convient d'imposer un moratoire à la construction des centrales nucléaires au Canada tant que la population du Canada ne se sera pas entendue sur une solution acceptable concernant l'enlèvement des déchets fortement radioactifs.

En outre, il conviendrait de formuler dans le cadre de la stratégie canadienne sur l'énergie différentes solutions incitant à réduire la consommation d'énergie et à alléger l'impact sur l'environnement des déchets créés par les différentes techniques de production d'énergie.

Nous ajouterons simplement qu'il convient d'imposer un moratoire à la vente ou à l'aliénation d'Eldorado tant que les déchets radioactifs et faiblement toxiques de cette dernière, qui sont disséminés à l'heure actuelle dans toute la ville de Port Hope et jetés dans les décharges de Welcome et de Port Granby, aient été enlevés de ces localités, permettant à ces dernières de disposer d'un environnement sain et accueillant.

Je participe à la bataille que mène les citoyens dans la région depuis maintenant plus de douze ans et je peux vous dire qu'ils craignent que les déchets restent en bordure du lac Ontario; que sous le projecteur braqué lors de la vente d'une grosse société d'État on oublie la question de l'enlèvement des déchets existants; qu'on laisse Eldorado affirmer que le nettoyage des déchets ne sera pas trop coûteux; qu'on n'ait jamais en conséquence une idée véritable du coût réel de la production de combustible nucléaire destiné à l'exportation; qu'enfin la Saskatchewan se retrouve avec l'actif de la société en nous laissant nous débrouiller avec les déchets.

L'Eldorado produit l'UF6, l'hexafluorure d'uranium, qui est vendu à l'étranger pour servir de combustible aux centrales équipées de réacteurs refroidis par eau. Elle a réalisé des bénéfices ou est sensée réaliser des bénéfices pour le plus grand profit de tous les Canadiens. Il nous paraît anormal que les petites localités en bordure du lac Ontario, situées dans l'une des meilleures zones agricoles et climatiques du pays, aient à supporter le fardeau de déchets dont la durée de vie radioactive couvre quelque 10,000 années. Nous considérons qu'il est contraire à l'éthique de remettre en cause notre avenir, celui de nos enfants et celui de notre descendence, au profit d'une entreprise ayant d'aussi grave antécédents sur le plan du respect de l'environnement. De toute évidence, il est préférable d'un point de vue écologique et économique de régler d'abord les problèmes existants avant de nous lancer dans d'autres complexités pour régler un problème déjà complexe.

[*Text*]

• 1625

I am not an economist, nor an accountant, but I question the financial benefits to the average citizen of the proposed sale and privatization of Eldorado. If, as I believe, the company has a huge debt, reaching into the millions of dollars, and if the cost of cleaning out the existing dump sites may reach several hundred million dollars, according to the cost estimates of the task force, will the citizens of Saskatchewan be prepared to assume these costs just to have the largest uranium mining, milling, and refining industry in the world? Or will they do everything possible to cut the costs and financial obligations of the company, including writing off the cost of removing the waste? What benefits, financial or otherwise, accrue to the people of Canada in the long term by having the company sold and/or privatized?

As you can see, I did not come today with a ready solution to a complex problem, but with a number of questions and cautions. Whatever decisions you reach must be for the benefit of the citizens you represent, for the environment which sustains us and future generations, and, finally, for the economic benefit of Canada. Without a clean environment, we cannot exist. Without healthy citizens, who would be here to represent them? Without a viable economic plan, we will not have the financial base to enjoy a long life in a clean environment.

The Prime Minister has stated that the government must take responsibility for the waste. Unless this government decides to take seriously this promise, there will be no end to the waste problem and we will still be talking about what ought to be done when in fact we should have acted. Let us act now to resolve this problem.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Veldhuis. Monsieur Orlikow.

Mr. Orlikow: I am not going to ask too many questions, because no questions I can ask can give us more information and give us a better picture of the frightful situation this community lives with than they have already done. So let me just ask a few questions which I think you can answer very quickly.

The whole thrust of both the submissions is that the disposal of the radioactive waste up to now has been done in a very unsatisfactory way, with little, if any, consideration for the safety of the communities or of the people, the dangers to tens of millions of people by the fact that much of this will leak into Lake Ontario.

[*Translation*]

Je ne suis pas économiste, ni comptable, mais je me demande quels seront les avantages financiers que tirera l'homme de la rue du projet de vente et de privatisation d'Eldorado. Si, comme je le crois, cette entreprise est fortement endettée, de plusieurs millions de dollars, et si le coût du nettoyage des décharges existantes est susceptible de se monter à plusieurs centaines de millions de dollars, selon les estimations de coûts faites par le groupe d'étude, les citoyens de la Saskatchewan sont-ils prêts à prendre en charge ces coûts juste pour pouvoir dire qu'ils ont la plus grosse entreprise d'extraction, de concassage et de raffinage du radium dans le monde? Ou ne sont-ils pas disposés plutôt à faire tout leur possible pour réduire au maximum les coûts et les obligations financières de l'entreprise, notamment en passant par pertes et profits le coût de l'enlèvement des déchets? Quels avantages, financiers ou autres, la population du Canada pourra-t-elle retirer à longue échéance de la vente ou de la privatisation de la société?

Comme vous pouvez le voir, je ne suis pas venu ici aujourd'hui avec une solution toute faite face à un problème complexe, je suis venu avec un certain nombre de questions et de mises en garde. Les décisions que vous prendrez devront être à l'avantage des citoyens que vous représentez, de l'environnement dont nous dépendons, nous et les générations futures et, en fin de compte, du développement économique du Canada. En l'absence d'un environnement sain, nous ne pouvons pas exister. En l'absence de citoyens en bonne santé, qui sera ici pour les représenter? En l'absence de projet économique viable, nous n'aurons pas les ressources financières nous permettant de vivre longtemps dans un environnement de qualité.

Le Premier ministre a déclaré qu'il incombait au gouvernement de prendre les déchets sous sa responsabilité. Tant que ce gouvernement ne prendra pas sa promesse au sérieux, le problème des déchets restera entier et nous continuerons à nous demander ce qu'il faut faire alors que nous aurions dû passer aux actes. C'est maintenant qu'il faut passer aux actes pour résoudre ce problème.

The Chairman: Thank you, Mr. Veldhuis. Mr. Orlikow.

M. Orlikow: Je n'ai pas beaucoup de questions à vos poser car aucune question ne pourrait nous donner une meilleure idée de la situation terrifiante dans laquelle se trouve cette collectivité que la représentation que vous venez de nous en faire. Je vais donc vous poser juste quelques questions auxquelles vous devriez pouvoir répondre rapidement.

Dans leurs grandes lignes, les deux mémoires insistent sur le fait que l'enlèvement des déchets radioatifs s'est fait jusqu'à présent d'une façon déplorable sans pratiquement tenir compte de la sécurité des collectivités et des gens en cause et des risques posés à des dizaine de millions de gens en raison du fait qu'une grande partie de ces déchets finit par se retrouver dans le lac Ontario.

[*Texte*]

Is that a correct summation of what both of you have said?

Mr. Veldhuis: Certainly I would echo those remarks. In 1975—I believe that is the correct year—the amount of radoiactivity that leaked into Lake Ontario from the Port Granby dump was 50 times that allowed by the Ontario environmental standards and the amount of arsenic going into the lake was somewhere in the neighbourhood of 1,517 pounds. I do not know what that is in metric, but that was the amount that came in that year just from the Port Granby dump.

Previous to that, we had a well-documented history, as Mr. Milligan indicated, of problems with the Welcome dump, where cattle drank the water that ran through there and aborted their calves and their hair fell out. I think everybody is aware of the problems in Port Hope, particularly St. Mary's School. Yes, I agree with you completely.

• 1630

Mr. Orlikow: The monitoring agency established by the federal government has not been successful in controlling this situation up until now. Is that a correct assumption?

Mr. Veldhuis: I would say yes, sir, that is at least 75% true. The AECB did not come into existence until later on into the picture and many of the problems I alluded to and other speakers have alluded to were in fact created before the existence of the AECB. In our view—and we may be somewhat jaundiced in this—we have always seen the AECB in the past as an agency that controlled the people rather than the industry. It controlled them from information and it placed a barrier between it and getting access to the company.

Now, changes have been made. We have a very fine chairman at the moment, Dr. Lévesque and I see—and I am confident we will see—changes in the years to come but in the past it has been a sordid story.

Mr. Milligan: If I might add to that, that again is the town's point of view. We think there has certainly been improvement in the maintenance and ongoing care of the site over the years in which the Atomic Energy Control Board has licensed the existing site. There is no question about that. But I think if you spoke with the staff of the Atomic Energy Control Board you would find that right from the outset they viewed the location of that dump on the bluffs overlooking Lake Ontario as a disaster. You had to make the best of a bad situation, and what they have done over the years is attempt to improve Eldorado's practices on the site.

I was told anecdotally—and I think Mr. Veldhuis would confirm this—that when the Atomic Energy Control Board initially took responsibility for the

[*Traduction*]

Est-ce que je résume bien votre propos à tous deux?

M. Veldhuis: Je suis tout à fait d'accord avec cette analyse. En 1975—je pense que c'est cette année-là—la quantité de radioactivité se retrouvant par ruissellement dans le lac Ontario à partir de la décharge de Port Granby était 50 fois supérieure aux normes autorisées par les services de l'environnement de l'Ontario et la quantité d'arsenic déversée dans le lac se situait autour de 1,517 livres. Je ne sais pas ce que ça donne dans le système métrique, mais c'est la quantité qui a été déversée cette année-là simplement à partir de la décharge de Port Granby.

Avant cela, nous avions un lourd dossier, comme l'a indiqué M. Milligan, au sujet des problèmes posés par la décharge de Welcome, où le bétail, après avoir bu l'eau qui passait sur le site, ne pouvait vêler sans avorter et perdait ses poils. Je pense que tout le monde connaît les problèmes de Port Hope, particulièrement l'école St. Mary's. Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. Orlikow: L'organisme de contrôle établit par le gouvernement fédéral n'a pas réussi à contrôler la situation jusqu'à présent. Est-ce bien là votre avis?

M. Veldhuis: Oui, je dirais que c'est vrai à 75 p. 100. La CCEA n'est entrée en jeu qu'assez tard et nombre de problèmes que j'ai évoqués et auxquels ont fait allusion d'autres intervenants sont apparus en fait avant la création de la CCEA. A notre avis—et il se peut que nous soyons quelque peu aigri sur ce point—la CCEA s'est toujours comportée comme un organisme cherchant à contrôler la population et non l'industrie. Elle a empêché cette population d'accéder à l'information et a fait écran pour l'empêcher d'accéder à l'entreprise.

Aujourd'hui, des changements ont été apportés. Nous avons un très bon président à l'heure actuelle, le Dr Lévesque, et j'entrevois—je suis sûr que nous verrons—des changements dans les années à venir. Mais pour le passé, c'est une triste histoire.

M. Milligan: J'aimerais ajouter que là encore c'est le point de vue de la ville. Il est évident à mon avis qu'il y a eu une amélioration sur le plan de l'entretien du site pendant la période au cours de laquelle la Commission de contrôle de l'énergie atomique a agréé le site existant. La question ne fait pas le moindre doute. Toutefois, je pense que si vous parlez aux membres du personnel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, vous constaterez que dès le départ l'emplacement de cette décharge, sur les falaises surplombant le lac Ontario, a été considéré comme une véritable catastrophe. Il a fallu faire pour le mieux et ce que l'on a cherché à faire au cours des années c'est d'améliorer les méthodes d'exploitation d'Eldorado sur le site.

Il m'a été dit en passant—et je pense que M. Veldhuis pourra vous le confirmer—que lorsque la Commission de contrôle de l'énergie atomique a pris au départ la

[*Text*]

licensing even the fences were not maintained. You could walk onto the site. There were open pits filled with radioactive material. Mr. Veldhuis was telling me today about a tank located somewhere on that site filled with—the stuff that comes out now looks like a slush. Well, there is a liquid tank out there somewhere and no one knows—Mr. Veldhuis does not know what is in it, the Town of Newcastle does not know what is in it. It dates back some considerable period of time. It is a metal tank. When is it going to start to leak? We do not know. This is the kind of thing that concerns the town.

The Atomic Energy Control Board can be directed to cause Eldorado to begin to inquire into those kinds of things. In our last presentation to the Atomic Energy Control Board we asked it to inquire of Eldorado why it could not start taking some of the cleaner material out of the ground now to re-process it back through, which is what it is intending to do now with the calcium fluoride being created as a waste product.

One of the reasons the dump can be permanently closed is that it is Eldorado's intention within a year not to make that waste any longer. Through a simple change in the process Eldorado is going to go from creating a waste product to creating a product that will be in effect a high-grade uranium ore by-product and will be run back through its process. Well, we asked the Atomic Energy Control Board to have Eldorado look at the possibility of taking out some of the cleaner material. We have not gotten that and we are going to continue to press for that. These are the kinds of things that have to concern this committee in the total context of the privatization scheme.

Of course what concerns the town ultimately is the inordinate amount of expense that this whole situation has put on a relatively small community and a number of extremely well intentioned people who over many years have volunteered their time to bring these matters forward.

Mr. Orlikow: So it is fair to say that for a number of years at least this publicly owned corporation did not give sufficient consideration to the very serious adverse effects—

Mr. Milligan: There is no question about that.

Mr. Orlikow: Are you not suspicious of the possibility or the probability that when this company, which has not a very good record as a publicly owned corporation, becomes a private company with the quite understandable objective of showing a profit they will not be as vigilant, as careful and as determined to see that the kind of practices that went on in the past will not occur in the future after it becomes a private company?

[*Translation*]

responsabilité d'accorder un agrément, les barrières elles-mêmes étaient mal tenues. On pouvait se promener sur le site. Il y avait des puits à ciel ouvert remplis de matière radioactive. M. Veldhuis me parlait tout à l'heure d'un réservoir situé quelque part sur le site et rempli d'une substance plus ou moins boueuse. Et bien, il y a donc un réservoir rempli d'un produit à demi-liquide sur ce site et personne ne sait ce que sait—M. Veldhuis l'ignore et la municipalité de Newcastle l'ignore aussi. Cela remonte à un nombre considérable d'années. C'est un réservoir métallique. Quand va-t-il se mettre à fuir? Personne ne le sait. Voilà le genre de choses qui inquiète la ville.

Il faudrait que la Commission de contrôle de l'énergie atomique demande à Eldorado de faire enquête sur ce genre de chose. Lors de notre dernière intervention devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique, nous lui avons demandé de s'informer auprès d'Eldorado pour quelles raisons il n'était pas possible de sortir dès maintenant du sol une partie des matières les moins dangereuses afin de les recycler, ce que l'on tente actuellement de faire avec le fluorure de calcium se présentant sous la forme de déchets.

C'est en partie parce qu'Eldorado a l'intention dans moins d'un an de ne plus produire ce type de déchets que l'on peut envisager de fermer définitivement la décharge. Par une simple modification de ses procédés de fabrication, Eldorado va passer de la création d'un déchet à la création d'un produit qui sera enfin un sous-produit du minerai d'uranium à forte teneur et qui pourra être recyclé dans ses fabrications. Donc, nous avons demandé à la Commission de contrôle de l'énergie atomique d'interroger Eldorado sur la possibilité d'enlever une partie des matières les moins dangereuses. Nous ne l'avons pas obtenu et nous continuerons à le demander. Voilà le genre de chose dont le Comité doit se préoccuper dans le contexte général de la privatisation.

Bien entendu, ce qui préoccupe en fin de compte la ville, c'est l'ampleur des dépenses que toute cette situation a imposées à une collectivité relativement peu nombreuse et à un certain nombre de gens extrêmement bien intentionnés qui, pendant nombre d'années ont donné de leur temps pour faire avancer les choses.

M. Orlikow: On peut donc dire sans se tromper que pendant un certain nombre d'années au moins, cette société de droit public ne s'est pas suffisamment préoccupée des conséquences particulièrement pernicieuses. . .

M. Milligan: Il n'y a absolument aucun doute.

M. Orlikow: Ne craignez-vous pas que cette entreprise, dont les antécédents sont peu glorieux en tant que société d'État, ne fasse pas preuve d'autant de diligence, de soin et de détermination, au moment où elle sera devenue une société privée, avec ce que cela suppose comme recherche du profit, pour faire en sorte que le genre de pratiques que l'on a connues, ne se reproduisent pas à l'avenir une fois la Société privatisée?

[*Texte*]

• 1635

Mr. Milligan: I think there is that possibility. As Mr. Veldhuis pointed out, the present chairman of the Atomic Energy Control Board is extremely aggressive in terms of the conduct of his proceedings. But I agree, sir, there is the possibility that their management will view the making of profit as paramount, and we all know too well of the stories, both here and in the United States, where very unfortunate environmental implications have resulted from the simple pursuit of profit. There is that problem.

Mr. Orlikow: If the future costs of maintaining high standards to protect the environment are high, and since the company wants to make a profit—that is why it is there—it could very well argue with the control board that it simply cannot afford to do the things which the safety and health standards require.

Mr. Milligan: I think any of those is a possibility. Initially, if you go back to the view of the federal government when nuclear energy became a reality, it was for the general good of Canada. It has always been viewed as a public resource and a public situation. What you are doing now is taking the two major elements of that situation in Canada and placing them into the private sector. I suppose those implications are there.

What I can tell you is that the Town of Newcastle will be absolutely vigilant in dealing with what will simply be another private entity. It would have to totally comply with the local laws, the laws of the province of Ontario, and the laws of Canada if it ever attempted to come within its boundaries.

Mayor Winters: One of the problems we have had in dealing with the issue is that whenever we contacted the province, the Ministry of the Environment, or any other agencies, the reply was that this was out of their jurisdiction. It is a federally controlled body, and they cannot really do much about it. I am just wondering whether that would change as a private corporation. It would fall under the jurisdiction of the province, and maybe there could be closer scrutiny.

Mr. Orlikow: Are you concerned about the financial proposals? In other words, this private corporation will just be responsible for the expenditure of $25 million in a clean-up which, according to you, could cost anywhere from $250 million to $750 million.

Mr. Milligan: That is not our estimate, Mr. Orlikow. That is the estimate of the the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal which was created by this government, and which has now reported back and brought those estimates forward. They are not even ours.

Mr. Orlikow: No. I know that, but you are saying—

[*Traduction*]

M. Milligan: Il y a cette possibilité, je pense. Comme M. Veldhuis l'a signalé, le président actuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique fait preuve d'énormément d'agressivité dans la façon de mener ses audiences. Il reste, monsieur, que je conviens de la possibilité que la direction fasse du profit le critère suprême. Or, nous ne connaissons que trop bien, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, quelles sont les conséquences néfastes pour l'environnement de la recherche exclusive du profit. Voilà le problème.

M. Orlikow: Si les coûts du maintien de normes strictes de protection de l'environnement demeurent élevés dans l'avenir, et si la société continue à vouloir enregistrer des bénéfices—qui sont sa raison d'être—on pourrait soutenir que la Commission de contrôle ne peut tout simplement pas se permettre d'adopter les mesures de sécurité et de santé qui s'imposent.

M. Milligan: Ce sont là autant de possibilités à envisager. On se rappellera qu'au départ, le gouvernement fédéral considérait que l'option nucléaire était pour le plus grand bien du Canada. On a toujours pensé que l'énergie nucléaire représentait une ressource publique. Or, ce qu'on est en train de faire actuellement, c'est de retirer deux éléments fondamentaux du domaine public pour les confier au secteur privé. Il importe d'en prendre conscience.

Je peux vous dire, en tout cas, que la ville de Newcastle fera preuve d'une vigilance extrême dans ses rapports avec ce qui ne sera pour elle qu'une autre entité privée. Celle-ci devra se conformer strictement aux arrêtés municipaux, aux lois de l'Ontario et aux lois du Canada si jamais elle désire s'installer dans cette région.

M. Winters: Nous nous sommes pourtant heurtés à une difficulté dans ce dossier, du fait que chaque fois que nous avons essayé de communiquer avec la province, que ce soit par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement ou de tout autre organisme, celle-ci n'a cessé de nous répondre que la question échappait à sa compétence. Il s'agit d'une société réglementée par le gouvernement fédéral et la province ne peut intervenir. Je me demande si la constitution d'une société privée changerait les choses, car cette société serait désormais soumise à la réglementation de la province, qui pourrait peut-être à ce moment-là, exercer un contrôle beaucoup plus serré.

M. Orlikow: N'êtes-vous pas inquiet des modalités financières proposées? Autrement dit, cette société privée gérera un budget de 25 millions de dollars pour des activités d'assainissement qui, à votre avis, pourraient coûter de 250 millions à 750 millions de dollars.

M. Milligan: Ce n'est pas nous qui avons avancé ces chiffres, monsieur Orlikow. Ces estimations sont celles du Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, mis sur pied par le gouvernement actuel, qui a maintenant présenté son rapport et avancé ces chiffres. Ce ne sont donc pas les nôtres.

M. Orlikow: Je le sais bien. Vous dites, toutefois. . .

[*Text*]

Le président: Excusez-moi, monsieur Orlikow. Votre temps est écoulé. Monsieur Kempling.

Mr. Kempling: Mr. Milligan and Mr. Veldhuis, you present us with a problem that you are damned if you do anything to try to sort it out. As a government, we have obviously inherited a mess. We are trying to do something about it, but whatever we do it appears it is not going to be good enough for a standard that you have created.

• 1640

First of all, Mr. Veldhuis, I want to get into this business of water. You made some rather startling statements about the quality of water off the area of the dump site, Port Granby. This morning I asked Dr. McTaggart-Cowan if they had done any studies on the water quality. He said no, they had not, because that was not really their directive. But he confirmed to me that the Canada Centre for Inland Waters had done some studies, and their studies indicated there was no significant change in the quality of water in that area. What is the basis of your information?

Mr. Veldhuis: We are talking of several things here. First of all, the revelations I gave you about the 1,570 pounds of arsenic and the levels of 50 times above the provincial standards were in 1975-76. That is no longer the case. At the moment, the standards have changed. The method has changed. The new standard is 10 becquerels, I believe. The water is sampled and usually meets or falls below those standards.

Our point is that it is probably because of another adage that Eldorado likes to use, that "dilution is the solution to pollution". In other words, if it is diluted enough, it meets those standards. That is what they have done.

Mr. Kempling: We cannot deal with clichés, though. The Canada Centre for Inland Waters is in my constituency. I know the people there personally. A lot of very good scientists are there. I know the methodology they use in sampling the lake. I have looked at the plots they have of Lake Ontario and the currents and so forth, and where they come from. That is why I asked that question this morning.

Mr. Veldhuis: Fifty metres offshore it meets the standards.

Mr. Kempling: What is the source of your information? That is what I would like to know.

Mr. Veldhuis: A number of agencies have sampled the water.

[*Translation*]

The Chairman: Excuse me, Mr. Orlikow. Your time is up. Mr. Kempling.

M. Kempling: Monsieur Milligan et monsieur Veldhuis, vous nous présentez là un problème qui vous confond dès que vous essayez d'y trouver une solution. En tant que gouvernement, nous avons de toute évidence hérité d'un gâchis. Nous essayons de prendre des mesures, mais rien de ce que nous pouvons proposer n'est suffisant en regard des normes que vous avez établies.

Tout d'abord, monsieur Veldhuis, je voudrais revenir à cette question de l'eau. Vous avez fait des déclarations fracassantes sur la qualité de l'eau dans le secteur de la décharge de Port Granby. J'ai demandé ce matin à M. McTaggart-Cowan si l'on avait procédé à des études sur la qualité de l'eau. Il m'a répondu que non, qu'il n'en avait pas reçu la directive. Il m'a toutefois confirmé que le Centre canadien des eaux intérieures avait effectué des analyses, qui montraient que la qualité de l'eau dans cette région n'était pas altérée de façon sensible. D'où tirez-vous vos renseignements?

M. Veldhuis: Il y a plusieurs éléments qui entrent en ligne de compte. Tout d'abord, je vous ai parlé des 1,570 livres d'arsenic découvertes en 1975-1976; cela correspond à un niveau 50 fois plus élevé que la norme provinciale. La situation a changé. À l'heure actuelle, les normes ne sont plus les mêmes. Les méthodes ont également évolué. La nouvelle norme prévoit un niveau de 10 becquerels, si j'ai bonne mémoire. On prélève régulièrement des échantillons et les analyses montrent que les normes sont respectées.

Mais à notre avis, les normes sont respectées uniquement grâce à la pratique, chère à Eldorado, faisant que «la dilution est la solution à la pollution». Si les effluents sont suffisamment dilués, les normes s'en trouvent respectées. C'est la pratique qu'a adoptée Eldorado.

M. Kempling: Il nous faut beaucoup plus que des aphorismes pour travailler sur des bases solides. Le Centre canadien des eaux intérieures se trouve dans ma circonscription. Je connais personnellement des personnes qui y travaillent. On y trouve des scientifiques de haut niveau. Je connais les méthodes qu'ils utilisent pour prélever des échantillons dans le lac. J'ai examiné les levés qu'ils ont dressés du lac Ontario, les schémas des courants, leur origine, etc. C'est pourquoi j'ai posé cette question ce matin.

M. Veldhuis: À 50 mètres du rivage, les normes sont respectées.

M. Kempling: Quelles sont vos sources d'information? Voilà ce que je voudrais savoir.

M. Veldhuis: Plusieurs organismes ont prélevé des échantillons d'eau.

[*Texte*]

Mr. Kempling: Which agencies?

Mr. Veldhuis: Agencies such as the Ontario Ministry of the Environment sample it. Eldorado—

Mr. Kempling: Do you have any copies of their reports?

Mr. Veldhuis: I do not have them with me, but they are available. They are a monthly or quarterly report.

Eldorado does its own sampling. Periodically it is checked by Environment Canada. The International Joint Commission did some sampling a couple of years ago and on our request made a grid to see how much settlement there was in the water on the bottom of the lake. So that information is available. As I said, at the moment it comes very close to or goes below the standard set. But that did not come by magic.

Mr. Milligan: On the issue of water quality, there are a great many unanswered questions at the moment. One of the things that happened, evidently a couple of years ago, is that one of the materials used by Eldorado, the producer, changed, and the arsenic, which was precipitatable at that point, became non-precipitatable. Therefore large holding ponds were ordered constructed by the Atomic Energy Control Board when it assumed the licensing of the site. Those holding ponds and the water treatment facility became ineffective.

That is all documented in the Atomic Energy Control Board's own files. I will be happy to provide copies to you. That has been an ongoing problem with the issue of arsenic, as opposed to radioactivity.

The arsenic continues to be a problem, in the sense that even in the most recent letter we have received from the Atomic Energy Control Board, dated May 6, Chairman Lévesque says:

> With respect to the operation of the water treatment system at Port Granby, the facility has been extensively studied and documented. The company is being required to update the existing summary of this, including changes made and effectiveness of the treatment operations. A copy will be sent to you when it is received, expected by July 15, 1988.

Further, about the issue of the dispersion of arsenic into the lake, as Mr. Veldhuis has pointed out, it depends on where you drop your counter, I suppose. You might not want to be standing in the water up to your knees, because a pipe comes out in which the arsenic flows. A timing control is being required by the Atomic Energy Control Board. They state:

> The timing control in the water treatment plant is to be installed by June 30, 1988. Preliminary data on the

[*Traduction*]

M. Kempling: Quels organismes?

M. Veldhuis: Le ministère de l'Environnement de l'Ontario, par exemple. Eldorado. . .

M. Kempling: Avez-vous en main des exemplaires de leur rapport?

M. Veldhuis: Pas avec moi, mais ces rapports sont disponibles. Ce sont des rapports mensuels ou trimestriels.

La société Eldorado gère son propre programme d'échantillonnage. Les résultats sont périodiquement vérifiés par Environnement Canada. La Commission mixte internationale a prélevé des échantillons il y a quelques années et, à notre demande, a effectué un quadrillage afin de déterminer l'ampleur des dépôts au fond du lac. Les données sont donc disponibles. Comme je le disais tout à l'heure, les niveaux se situent tout juste en deça des normes établies. Mais ce n'est pas par magie qu'il en est ainsi.

M. Milligan: En matière de qualité de l'eau, de nombreuses questions demeurent sans réponse à l'heure actuelle. Par exemple, il y a quelques années, la société Eldorado s'est mise à utiliser des matériaux différents qui ont eu pour effet d'empêcher la précipitation de l'arsenic. Les grands étangs de retenue dont la Commission de contrôle de l'énergie atomique avait ordonné la construction, au moment de l'attribution de la licence, ainsi que les installations d'épuration ont en conséquence perdu leur efficacité.

Tous ces faits sont attestés dans les dossiers de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Je me ferai un plaisir de vous en fournir des copies. L'arsenic, encore plus que la radioactivité, n'a cessé de poser des problèmes.

C'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui, comme en témoigne une lettre très récente, datée du 6 mai, que nous avons reçue du président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, M. Lévesque, dont voici un extrait:

> La station d'épuration des eaux de Port Granby a fait l'objet d'études approfondies et de nombreux documents présentent des données à son sujet. On a demandé à la société de mettre à jour la documentation, notamment pour faire état des changements apportés et de l'efficacité des opérations d'épuration. Nous vous en enverrons un exemplaire dès que nous l'aurons reçu, soit d'ici le 15 juillet 1988, selon les prévisions.

Pour en revenir à la question de la dispersion de l'arsenic dans le lac, comme M. Veldhuis l'a fait observer, tout dépend de l'endroit où les échantillons sont prélevés. Les analystes peuvent hésiter à travailler trop près des tuyaux de décharge de peur d'être contaminés par les fortes concentrations d'arsenic. D'ailleurs, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a exigé le recours à des mécanismes de contrôle des moments de prélèvement. Voici ce que dit la Commission:

> Les mécanismes de contrôle des moments d'échantillonnage pour la station d'épuration des eaux

[*Text*]

effect of this change will therefore only be available some months later, towards the end of 1988, with a full evaluation being possible only after a complete year's operation.

• 1645

If I had been here this morning, I might have asked Dr. McTaggart-Cowan exactly his views in terms of the information he had. It seems not to take into account certain concerns the Atomic Energy Control Board has had and certain changes they are making via the licensing process to the water treatment facility.

Basically the town's concern is that the water treatment facilities located there now to deal with ground water and primarily the arsenic problem are probably inadequate because the type of arsenic has changed. It has gone from being precipitable—and there was demonstrable improvement—to now to being non-precipitable and it is now a problem again. Secondly, there is the issue of when the arsenic flows out into the lake. Thirdly, as I am sure Mr. Veldhuis would point out to you, in the case of large rain storms, the holding ponds at the treatment plant are totally inadequate. They actually get flooded out and all the material just goes down over the edge of the bluffs. It is an ongoing problem.

Mr. Kempling: To go back again to the Canada Centre for Inland Waters, which probably has one of the finest laboratories in the world—certainly the finest in North America—for testing water quality—they have all the facilities there—I do not know why we do not have them monitoring that situation on an ongoing basis. I intend to pursue it with the minister and with some of the people at the centre to see why it cannot be done. If it is as serious as you say it is, it is like *Apocalypse Now*; it is the end of the world, either way you convey it to us.

Mr. Milligan: I did not say it is *Apocalypse Now*, sir. What I said was that I would not want to stand in the water up to my knees. We do not know the difficulties environmentally that are—if you would excuse the pun—downstream in terms of the time and what this all means. We do not know.

I think you are taking calculated risks. It is very simple. The town does not want those risks being taken within its boundaries when it never asked for them in the first place.

Mr. Kempling: I am going to look seriously into that water thing because I just do not... I live right on the edge of Hamilton Bay, which is supposed to be the most

[*Translation*]

seront en place d'ici le 30 juin 1988. Les données préliminaires sur l'incidence de ce changement ne seront donc disponibles que quelques mois plus tard, soit vers la fin de 1988, et l'on ne pourra procéder à une évaluation complète qu'après une année d'activité.

Si j'avais été présent ce matin, j'aurais pu demander à M. McTaggart-Cowan exactement ce qu'il pense de l'information qu'il a reçue. Celle-ci ne semble pas tenir compte de certaines préoccupations de la Commission de contrôle de l'énergie atomique ni de certains changements apportés à la procédure d'attribution d'une licence d'exploitation de la station d'épuration.

Dans le fond, ce qui inquiète la municipalité, c'est que la station d'épuration qui visait au départ à régler le problème des eaux de ruissellement et de l'arsenic est sans doute aujourd'hui insuffisante en raison des nouvelles caractéristiques de l'arsenic. Celui-ci se prêtait auparavant à une réaction de précipitation—ce qui représentait une nette amélioration—mais cette réaction ne se fait plus maintenant et le problème a réapparu. En deuxième lieu, il y a la question du moment où l'arsenic est déversé dans le lac. En troisième lieu, et je suis sûr que M. Veldhuis pourrait le confirmer, les étangs de retenue de la station d'épuration sont actuellement parfaitement inadéquats, notamment lorsque les pluies sont torrentielles. Ces étangs se mettent alors à déborder et les eaux contaminées se déversent par dessus les talus. Ce problème se présente régulièrement.

M. Kempling: Pour en revenir encore une fois au Centre canadien des eaux intérieures, qui possède sans doute l'un des meilleurs laboratoires du monde—de l'Amérique du Nord en tout cas—pour l'analyse de la qualité de l'eau, et qui a des installations sur place, je ne comprends pas pourquoi on ne lui a pas confié le soin de contrôler la situation en permanence. J'ai l'intention de m'adresser au ministre et à certains responsables du Centre pour voir si cette responsabilité ne pourrait pas lui être confiée. Si la situation est aussi grave que vous le dites, on frise la catastrophe. C'est comme dans *Apocalypse Now*, c'est-à-dire que la fin du monde est imminente.

M. Milligan: Je n'ai pas dit qu'on était à la veille de l'apocalypse, monsieur. Mais je ne voudrais pas être obligé de me tremper dans l'eau. Il ne trouve que nous ne connaissons pas exactement quelles sont les conséquences de tout cela pour l'environnement à long terme.

J'estime que l'on prend des risques calculés. C'est aussi simple que cela. La municipalité refuse de faire les frais du risque qui est pris à l'intérieur de son territoire, d'autant plus que ce n'est pas elle qui a demandé ces installations.

M. Kempling: Je pense que je vais m'intéresser sérieusement à cette question de l'eau, parce qu'il se trouve que je demeure tout près de la baie de Hamilton,

[*Texte*]

polluted piece of water in North America. I have had literally hundreds of reports on the water quality of Hamilton Bay across my desk from environmentalists and students at the university, all by-passing an eminent laboratory right in the bay. They found that in many cases the methodology was different and consequently the results were different. We will look into that.

Let me say this at the outset. I sense there is a sort of a cynicism here in your attitude. We have inherited a problem and we are trying to deal with it. I do not see any attitude of the Minister of Privatization or the former Minister of Privatization or the Minister of the Environment or the Minister of Energy Mines and Resources any plot that. . .

I sensed in your comments, particularly in Mr. Veldhuis', that there is some sort of a devious plot going on here to create this new corporation and then the government is going to say it is too bad but a new private. . . has taken this over and we cannot do anything about it. That is not the intent of the government at all. That is not the intent of this legislation.

Mr. Milligan: I cannot speak for Mr. Veldhuis, but I want to assure the chairman and this committee that this is not the view taken by the Town of Newcastle. We have come here to respond constructively to the bill that is before you, which includes the business transaction that is incorporated in the letter of intent. What we have talked about this afternoon is the obligation that is identified in that letter of intent; it is ultimately the obligation of the Government of Canada. This was confirmed to us—

Mr. Kempling: No one is disagreeing with that.

Mr. Milligan: —by the deputy minister. We do not disagree with that. There has been no suggestion made that there is any plot involved. We have simply suggested to you ways in which this could be clarified to make the community feel very comfortable.

Secondly, we have indicated to you that in terms of the $25 million—I suppose in my personal view—this is highly inadequate. The company is going to be a very profitable one. It has created a problem. It should perhaps pay more, far more. That is within your wisdom, sir. If you wish to have Eldorado pay $25 million of a $0.5 billion bill, so be it.

• 1650

However, from the town's point of view, in reviewing the letter of intent and the legislation, we believe that money should be put up at the time Eldorado is capitalized. In other words, when it goes to the market and raises the money, it should raise the money for that purpose, and that money should then be earmarked and

[*Traduction*]

qui est dit-on le plan d'eau le plus pollué d'Amérique du Nord. Je reçois littéralement des centaines de rapports sur la qualité de l'eau de la baie de Hamilton provenant d'écologistes et d'étudiants de l'université, malgré la présence d'un laboratoire de grande réputation qui se trouve directement dans la baie. Mes correspondants jugent que leurs méthodes sont différentes et aboutissent, par conséquent, à des résultats différents. Nous allons examiner cette question de près.

Permettez-moi de déclarer sans ambages que je sens un certain cynisme dans votre attitude. Nous avons hérité d'un problème que nous essayons de résoudre. Or, je ne retrouve pas cette attitude chez le ministre actuel ou chez l'ancien ministre de la Privatisation, chez le ministre de l'Environnement ou chez le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

J'ai cru déceler, dans vos observations, en particulier celles de M. Veldhuis, que vous craignez une sorte de complot visant à créer cette nouvelle société qui permettrait au gouvernement de se laver les mains de toute l'affaire. Mais ce n'est pas du tout l'intention du gouvernement. Ce n'est pas l'objet du projet de loi.

M. Milligan: Je ne peux parler au nom de M. Veldhuis, mais je puis garantir au président et au Comité que cela ne correspond absolument pas au point de vue de la municipalité de Newcastle. Nous sommes venus ici pour présenter des avis constructifs sur le projet de loi, et notamment sur l'opération commerciale visée par la lettre d'intention. Le problème que nous avons voulu soulever cet après-midi est celui de l'obligation dont il est question dans la lettre d'intention et qui, en définitive, appartient au Gouvernement du Canada. Ce fait nous a été confirmé. . .

M. Kempling: Personne ne le conteste.

M. Milligan: . . . par le sous-ministre. Nous ne sommes pas contre. Nous n'avons absolument pas insinué qu'il y avait un complot. Nous cherchions tout simplement à proposer des moyens d'éclaircir la situation pour rassurer notre population.

Par ailleurs, nous avons déclaré que les 25$ millions—c'est en tout cas mon point de vue personnel—sont nettement insuffisants. Cette entreprise sera certainement très rentable. Elle est à l'origine du problème. Elle devrait donc assumer un part beaucoup plus importante des frais qui en découlent. Mais c'est à vous de juger, monsieur. Si vous croyez qu'une part de 25$ millions sur une facture d'un demi-milliard de dollars est raisonnable, libre à vous.

Quoi qu'il en soit, du point de vue de la municipalité, qui a examiné la lettre d'intention et le projet de loi, il conviendrait que les fonds soient déboursés au moment de la capitalisation d'Eldorado. En d'autres termes, lorsque les actions seront vendues sur le marché, on devrait prévoir une réserve à cette fin expresse dont le montant

[*Text*]

be allowed to grow with time, if "Opting for Co-operation" becomes the policy of the government.

Finally we have a 650-acre site, and that is the only area where you might say there is a bit of cynicism in terms of the presentation by the Town of Newcastle, not toward the federal government, because I think you heard the mayor say quite clearly they support the spirit of Bill C-121, and that there may be greater accountability by a private sector company to the various regulatory authorities including the town.

The cynicism was directed to the historical conduct of Eldorado's management, which is well documented. I do not think there is any issue—

Mr. Kempling: I am not disputing that.

Mr. Milligan: —and therefore, in terms of the land holdings, we do not believe those land holdings should follow the dog as the tail. They are not part of the ongoing business of Eldorado. Eldorado is not welcome in this community. They are not welcome in Welcome either, and I am a nearby resident of Welcome. I can tell you the view of the town is that they would much prefer to deal with the Government of Canada vis-à-vis those land holdings than to deal with Eldorado, and that just seems to make perfect sense. I hope I have clarified that.

Mr. Kempling: I think so.

Mr. Milligan: Now, Mr. Veldhuis can speak for his own.

Mayor Winters: Even though we might be here together today, I think we do represent the town, and Mr. Veldhuis is representing the citizens group, our approach, as Mr. Milligan suggested, has been basically to look at the practical issues. We want to deal with and resolve the problem. The only way we will do that is by working together with you.

Mr. Veldhuis: If I sound cynical, it is probably because of my history of 12 years dealing with that company. When I first asked what was going on at Port Granby, if I had received an honest answer at that time, I would not be here at this moment. What I was told was lies, half truths. I was told all that went in to the Port Granby dump was limestone, and asked why was I worried.

Mr. Kempling: This was from Eldorado Nuclear?

Mr. Veldhuis: It was from a middle-management person at Eldorado, right. He no longer works there at this point, but he told me this, and I was not the only one. Other members of the community were told the same thing.

What I tried to point out, sir, in my remarks, was that we are dealing with something that has a long life—10,000

[*Translation*]

augmenterait avec le temps. Il faudrait toutefois que le gouvernement décide en faveur de «L'option de collaboration».

Enfin, il y a la question du terrain de 650 acres, qui est la seule où il serait peut-être justifié de parler d'un certain cynisme de la part de la municipalité de Newcastle. Mais ce cynisme ne vise aucunement le gouvernement fédéral, et vous savez sûrement que le maire s'est déclaré ouvertement en faveur des idées à l'origine du projet de loi C-121, à savoir qu'une société privée serait davantage soumise à la réglementation des autorités compétentes, y compris de la municipalité.

Si l'on peut parler de cynisme, celui-ci est inspiré par le comportement traditionnel de la direction d'Eldorado qui est bien connu. Je ne pense pas que ce fait soit contestable. . .

M. Kempling: Je ne le conteste pas.

M. Milligan: . . . et pour ce qui est des terrains, nous ne pensons pas qu'ils doivent être mis dans le même sac. Ils n'appartiennent pas aux affaires courantes d'Eldorado. En outre, Eldorado n'est pas le bienvenu dans notre municipalité. Il n'est pas le bienvenu non plus à Welcome, et je demeure près de Welcome. Je puis vous affirmer que la municipalité préférerait de loin faire affaire avec le gouvernement du Canada pour décider du sort de ces terrains plutôt que de faire affaire avec Eldorado, et il me semble qu'elle n'a pas tout à fait tort. J'espère m'être exprimé clairement sur cette question.

M. Kempling: Très clairement, effectivement.

M. Milligan: Peut-être que M. Veldhuis pourrait maintenant présenter son point de vue.

M. Winters: Si nous sommes ensemble aujourd'hui pour représenter la municipalité, c'est que nous désirons régler un problème commun. M. Veldhuis représente le groupe de citoyens, et nous avons essayé comme M. Milligan l'a dit, de nous attaquer aux problèmes pratiques. Or, la seule façon de trouver une solution pratique, c'est de travailler ensemble en collaboration avec vous.

M. Veldhuis: Si mes propos sont entachés d'un certain cynisme, c'est sans doute que cela fait déjà 12 ans que j'ai affaire à cette société. Si j'avais reçu une réponse honnête à mes questions au sujet de Port Granby, quand je les ai posées pour la première fois, je n'auraisi pas eu à me présenter ici aujourd'hui. On ne m'a communiqué que des mensonges, que des demi-vérités. On m'a affirmé qu'on versait uniquement de la chaux dans la décharge de Port Granby et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

M. Kempling: Ce sont les porte-parole d'Eldorado nucléaire qui vous ont fait ces affirmations?

M. Veldhuis: Oui, un cadre intermédiaire d'Eldorado. Cette personne ne travaille plus pour la société, mais c'est bien ce qu'il m'a dit ainsi qu'à d'autres personnes de la municipalité.

Ce que j'ai essayé de vous faire comprendre, monsieur, c'est que nous avons affaire à des substances dont la durée

[*Texte*]

years is a sort of. . . Whatever decisions you reach are going to affect not just the Government of Canada or the citizens for the next two or three years, but we are talking about our children and our children's children and future generations. That is why I reflect upon how important it is. I appreciate that I have no answers. I have only more questions to add to an already complex problem, but I do have one admonition and I mentioned that, and that is clean up the existing mess first before we make it even more complex.

Mr. Kempling: I appreciate that. I might just say I do not think there is anyone in our end of it who has worked harder than Allan Lawrence. I know Allan Lawrence personally, and he has worked for the last 16 years on this problem. It has come up in our caucus time and time and time again. He has really done a great job to try to bring some reason to it.

I do not have too much more to ask you. This business of the $25 million, I do not know whether that can be done or not, or whether it is all that important. If the amount of money is there and it is in the system, then it can be looked after. Whether it is prudent to take it out, invest it, and get the income from it is something else again.

Certainly there is a commitment from the Prime Minister and from various other ministers involved that this matter is going to be resolved. That is good enough as far as I concerned, because I know them that well, that they intend to carry through.

Mr. Milligan: I had some discussion with the deputy minister along that line. The sense that was conveyed to me was that the $25 million is more a matter of form or commitment than of substance. Eldorado should put something up. They were responsible to a degree in that sense.

The view of the town is, and the town agrees, is that money should be put up now, because it is not a question of whether it is going to be needed. The $25 million could very well be spent simply stabilizing this site if in effect Port Granby and the town of Newcastle are going to become a host community, if you will, an willing host, for another 10 years.

• 1655

If that is the case and if "Opting for Co-operation" becomes a policy of the Government of Canada, I think it also raises the question of whether the Town of Newcastle should be compensated at this time for the 30 years they have already hosted it and for the additional 10 years they will have to host it. These are issues that are not even raised.

[*Traduction*]

de vie utile est de l'ordre de 10,000 ans. Les décisions que vous prendrez auront une incidence non seulement sur le gouvernement du Canada ou sur les citoyens pendant les quelques années à venir, mais également sur nos enfants, sur les enfants de nos enfants et sur les générations futures. C'est pourquoi j'insiste sur l'importance de ces décisions. Je suis le premier à admettre que je ne connais pas toutes les réponses. Je ne fais que poser de nouvelles questions sur un dossier déjà fort complexe. Il est malgré tout un point sur lequel j'insiste particulièrement, c'est celui de la nécessité de réparer les dégâts avant d'aggraver la situation encore plus.

M. Kempling: Je comprends. Je tiens seulement à ajouter que, de notre côté, personne ne s'est attaqué à ce dossier avec plus d'acharnement qu'Allan Lawrence. Je connais Allan Lawrence personnellement et je sais qu'il travaille à cette question depuis au moins 16 ans. Au sein de notre caucus, le problème est revenu sur le tapis maintes et maintes fois. Il a admirablement réussi à y mettre un peu d'ordre.

C'est à peu près tout ce que j'avais à vous demander. Pour les 25 millions de dollars, je ne sais pas si votre proposition est réalisable ni si elle est vraiment importante. Une fois que l'argent aura été réservé, on pourra s'occuper des détails par la suite. Quant à savoir s'il serait prudent de retirer les fonds, de les investir, d'en utiliser le produit, je ne saurais me prononcer pour l'instant.

On sait, en tout cas, que le premier ministre et divers autres ministres se sont engagés à régler le problème. Cet engagement me suffit, personnellement, car je connais ces personnes et je sais qu'elles tiennent leurs promesses.

M. Milligan: J'ai eu une petite discussion avec le sous-ministre à ce sujet. L'idée que j'en ai retenue est que les 25 millions de dollars représentent davantage un symbole ou un engagement plutôt qu'un montant réel. Eldorado doit apporter une contribution. Après tout, cette société doit assumer sa part de responsabilités.

La municipalité est d'avis que l'argent doit être déboursé dès maintenant, car il ne fait aucun doute qu'il sera nécessaire. Les 25 millions de dollars pourraient servir tout simplement à stabiliser les lieux si, effectivement, Port Granby et la municipalité de Newcastle doivent être, même à leur corps défendant, les villes d'accueil pendant encore dix ans.

Dans ce cas, et si le gouvernement du Canada adopte «l'option de collaboration», on peut également se demander s'il n'y aurait pas lieu de dédommager la municipalité de Newcastle pour avoir accueilli cette entreprise pendant 30 ans et pour la lui imposer encore dix ans. Ce sont là des questions qui n'ont même pas encore été soulevées.

[*Text*]

Mr. Kempling: It would be pretty a tough sell to go back 30 years and deal with compensation.

Mr. Milligan: Well, as I understand it, as this document is being readied to go to Cabinet, these are considerations which I think have to be looked at rather cooly and coldly.

It is with that view in mind, primarily the stabilization question, that we suggest the $25 million be earmarked out of the moneys raised through the issue of debt or equity, and that those moneys be not in the control of Eldorado, that they not have the say-so as to how it is used but that the Government of Canada, which is ultimately going to have to absorb the cost of this exercise, in consultation with the municipality ensure that the community is preserved and saved.

Mayor Winters: On the issue of stabilization, if I may again just to try to analyze this practically. At some point in time, there will be a commitment either to move the materials or do something with the materials. Regardless of what the decision is, some form of stabilization will have to take place and it only makes so much sense that if you are going to stabilize, why not do it now?

Right now, there is money being spent on monitoring the erosion to ensure that the erosion is not far enough or to the critical point. All we are talking is timing. So why not right now make the commitment to at least put some intermediate stabilization to ensure the safety of that material, to make sure it does not get into the lake?

Mr. Kempling: But you are talking about doing something on the lake side—

Mayor Winters: On the bluffs right now, just to—

Mr. Kempling: Well, on the bluffs, either in a breakwater or some facility to stop any further erosion in case there is—

Mayor Winters: Exactly. Because that will have to happen. Even if they were to remove the material—

Mr. Kempling: Yes, I quite agree with you.

Mayor Winters: —they are going to have to put some form of barrier there anyway, so I think that should be part of an immediate step today.

Mr. Kempling: Yes. I agree with you on that.

Mr. Milligan: I might add that in its recent decision, the Atomic Energy Control Board has ordered Eldorado to continue its engineering studies to that end.

It is a question of whether or not Eldorado would go ahead voluntarily with the work or whether they will require being ordered by the Atomic Energy Control Board.

[*Translation*]

M. Kempling: Il serait assez difficile de convaincre qui que ce soit de revenir 30 ans en arrière pour accorder des indemnités.

M. Milligan: Mais comme ce document, si j'ai bien compris, est sur le point d'être soumis au Cabinet, ce serait peut-être l'occasion d'en examiner la possibilité avec calme et objectivité.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette optique générale et dans celle de la stabilisation en particulier, que nous suggérons de constituer la réserve de 25 millions de dollars à partir des fonds produits par la mise en vente des actions. Ainsi, ce ne serait pas Eldorado qui déciderait de leur destination, mais bien le gouvernement du Canada qui, au bout du compte, devra assumer les coûts de l'opération, en consultation avec la municipalité, afin d'assurer la protection et la sauvegarde de la collectivité.

M. Winters: Pour ce qui est de la stabilisation, je vais essayer encore une fois d'analyser la situation d'un point de vue pratique. A un moment donné, il faudra bien en arriver à la décision d'enlever les matières déposées ou de faire quelque chose à leur sujet. Peu importe la décision, il faudra procéder à la stabilisation d'une façon ou d'une autre, de sorte qu'il ne serait pas insensé de prendre le taureau par les cornes et de le faire maintenant.

En ce moment, on investit de l'argent pour contrôler l'érosion et veiller à ce que celle-ci ne franchisse pas le seuil critique. C'est une question de temps. Alors pourquoi ne pas prendre la décision dès maintenant de procéder, tout au moins, à une certaine stabilisation intermédiaire afin d'assurer la sécurité des matières et faire en sorte qu'elles ne contaminent pas le lac?

M. Kempling: Vous envisagez une intervention sur les rives du lac. . .

M. Winters: Sur les berges, afin de. . .

M. Kempling: Par la construction d'une digue ou d'un autre ouvrage pour empêcher l'érosion en cas de. . .

M. Winters: Exactement. Il faudra que cela se fasse tôt ou tard. Même si l'on se résout à enlever les matières. . .

M. Kempling: Oui, je suis d'accord avec vous.

M. Winters: . . . il faudra de toute façon ériger une barrière. C'est pourquoi je considère qu'il y aurait lieu de prendre cette mesure dès maintenant.

M. Kempling: Oui. Je suis d'accord avec vous sur ce point.

M. Milligan: Je pourrais ajouter que, dans une décision récente, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a ordonné à Eldorado de poursuivre ses études techniques à cette fin.

On peut se demander si Eldorado consentira volontairement à effectuer ces travaux ou s'il faudra que la Commission de contrôle de l'énergie atomique le somme de le faire.

[*Texte*]

It is a question of whether you view a potential catastrophe, such as an earthquake—there was a minor earthquake, I read the other day, right here in Ottawa; we are in an earthquake area—whether or not something could happen or there could be a catastrophic shift of that ground, so the question is whether you wait for it to happen and then do something about it or whether you simply put things in place to ensure that even if something as unlikely as that happens, there will not be a significant environmental spill into the lake.

We are talking about something very, very significant because the older material, by everybody's admission, is far dirtier and far more serious than the material being produced of late. The calcium fluoride, on a relative basis, is rather clean.

Mr. Foster: I just have a couple of questions. I would like to welcome Mr. Veldhuis of the Port Granby Monitoring Committee and the others from Newcastle. Mr. Veldhuis, does the monitoring committee monitor the effluence from the waste disposal facility? What is the monitoring committee doing?

Mr. Veldhuis: No, Dr. Foster. We do not have the capacity, the lab or the personnel to do that kind of work. We monitor what goes on and inform those people who need to know what is happening.

We get reports from other monitoring agencies such as the Ontario Ministry of the Environment, Environment Canada, etc., and try to interpret those results.

Mr. Foster: The 600-acre site that was originally identified as the location for the refinery and upgrading facility was turned down in 1978, I believe. That turndown was related to not only the general acceptability of the site with regard to other uses and so on, but also with regard to the waste disposal capacity of the soil. Was it proposed then, in 1984 or 1985, to put in an alternative waste disposal site to the Port Granby?

• 1700

Mr. Veldhuis: Yes, the report you are referring to is this one. It reads on page 38:

> The proposed Port Granby location for the refinery is not acceptable, and in the absence of the refinery, the site should not be used solely for any new waste matter facility. . .

Then it gives about seven reasons, including the fact that it is an agricultural area, that the soil etc. is not suitable. Then Eldorado proposed in 1986, I believe, to relocate, in a variety of different places, including Starkville, which is just to the north of Port Granby, and Tyrone which is the source of drinking water for the town of Bowmanville. It is at that time when we had all the citizens out in mass

[*Traduction*]

Après tout, il convient d'envisager la possibilité d'une catastrophe, comme un tremblement de terre. Je lisais justement l'autre jour qu'il s'est produit un petit tremblement de terre ici à Ottawa. Or, nous demeurons dans une région d'activités sismiques. Il pourrait se produire un tremblement de terre ou une autre catastrophe provoquant le glissement du terrain. On doit donc s'interroger sur l'opportunité de continuer à attendre ou d'intervenir dès maintenant, de manière à éviter qu'un événement imprévu n'entraîne des déversements irréparables dans le lac.

L'enjeu est d'autant plus important que les matières, de l'avis de tout le monde, deviennent de plus en plus polluantes avec le temps et qu'elles sont plus dangereuses que celles qui viennent d'être déposées. Le fluorure de calcium, par comparaison, est beaucoup plus propre.

M. Foster: J'aurais une ou deux questions à poser. Mais d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Veldhuis du comité de contrôle de Port Granby et aux autres représentants de Newcastle. Monsieur Veldhuis, le comité de contrôle suit-il de près l'évolution des effluents rejetés par la station d'élimination des déchets? Que fait votre comité au juste?

M. Veldhuis: Non, monsieur Foster. Nous ne possédons ni les installations, ni les laboratoires ni le personnel nécessaire à cette tâche. Nous exerçons simplement des contrôles et nous informons les intéressés.

Nous recevons des rapports de la part d'autres organismes de contrôle, comme le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Environnement Canada, etc., et nous nous employons à interpréter ces résultats.

M. Foster: Le terrain de 600 acres destiné à l'origine comme lieu d'installation de la raffinerie et des nouvelles installations a finalement été rejeté en 1978, si j'ai bonne mémoire. Ce rejet n'était pas uniquement lié à l'acceptabilité générale du lieu du point de vue, notamment des autres utilisations possibles, mais s'expliquait également par la faible capacité du sol à absorber les résidus. A-t-on proposé par la suite, en 1984 ou en 1985, un autre lieu à Port Granby pour l'élimination des résidus?

M. Veldhuis: Oui, voici le rapport auquel vous faites allusion. On peut lire à la page 38:

> L'emplacement proposé à Port Granby pour la raffinerie n'est pas acceptable et, sans cette raffinerie, l'endroit ne devrait pas servir uniquement pour la construction d'une nouvelle station d'élimination des déchets. . .

Le rapport présente ensuite quelque sept raisons pour justifier cette recommandation, dont le fait qu'il s'agit d'une zone agricole et que le sol ne possède pas les caractéristiques voulues. Eldorado a proposé en 1986, sauf erreur, de construire ses installations à divers autres endroits, dont Starkville, qui se trouve immédiatement au nord de Port Granby, et Tyrone, où se trouvent les

[*Text*]

protest that the federal government decided to set up the Siting Process Task Force which is this one here.

Mr. Foster: So it was not on this exact land that they had previously had gone through your process.

Mr. Veldhuis: No, sir.

Mr. Foster: Mr. Milligan, you suggested that the Newcastle site was fairly stable. Is the Port Granby site an engineered site that is completely controlled, or is it of a lower quality, or less stable than the Welcome site?

Mr. Milligan: I really cannot speak to the Welcome site. Again, you do not really get much beyond the fence. There had been certain stabilization work done there. Bric-a-brac has been put in place; there are ground-water monitoring systems in place around the perimeter, and it has been sodded. It does not suffer the erosional difficulties, obviously, as the bluffs overlooking the lakes. It is not inherently unstable in the same sense as Port Granby.

I might add, as I was listening to your questions to Mr. Veldhuis, that one of the most interesting things that arose subsequent to our attendance before the Atomic Energy Board in January, at which time we opposed the renewal of the licence to operate Port Granby dump, was that the Board ordered Eldorado to come back to show cause why they could not stop as of the end of February. What Eldorado brought forward was a rather interesting document dealing with their interim—or "new improved" I think they called it—storage techniques.

Right now at Port Granby all they do is dig a trench down to the groundwater, dump the material in. Once they fill the trench with the calcium fluoride waste, they put some garbage on the top, pack it over with dirt, and throw some seed on it. That is what they do. That is the engineering that goes on at Port Granby at the present time. That is the engineering that has gone on for more than thirty years. It is an improvement on throwing it down into a ravine, but that is about it.

What was interesting in the February document that was brought forward to the Atomic Energy Control Board for its consideration was that Eldorado was asking to continue to use the trench method until October, at which time they had, in the back of that particular proposal, a series of engineered options. Where were they going to use these engineered options? On the Port Granby site. They were going to either build concrete bunkers, or they were going to build prefabricated metal buildings with elaborate mechanisms to test whether there was any seepage of the material and so forth, but they were all located at Port Granby.

[*Translation*]

sources d'eau potable de la municipalité de Bowmanville. C'est à cette époque que les citoyens sont sortis dans la rue pour protester et que le gouvernement fédéral a décidé de créer le groupe de travail sur le choix des sites, dont je vous ai parlé.

M. Foster: Ainsi, ce n'est donc pas sur ce terrain précis qu'on a voulu jeter son dévolu.

M. Veldhuis: Non, monsieur.

M. Foster: Monsieur Milligan, vous avez laissé entendre que le terrain de Newcastle était assez stable. Le terrain de Port Granby a-t-il fait l'objet de travaux de stabilisation ou s'agit-il d'un terrain de qualité inférieure ou moins stable que celui de Welcome?

M. Milligan: Je ne connais pas vraiment l'état du terrain de Welcome. Il est difficile de savoir réellement ce qui se passe de l'autre côté de la clôture. On a effectué certains travaux de stabilisation. On a mis en place des installations de fortune et des systèmes de contrôle de l'eau de surface tout autour du périmètre, et le terrain a été gazonné. L'érosion n'y est pas aussi considérable que sur les rives abruptes du lac. Ce terrain n'est pas foncièrement instable comme l'est celui de Port Granby.

Il m'est revenu à l'esprit, alors que je vous écoutais interroger M. Veldhuis, un petit incident des plus intéressants. À la suite de notre comparution, en janvier, devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique, où nous nous opposions au renouvellement de la license d'exploitation du dépotoir de Port Granby, la Commission a ordonné à Eldorado de se présenter à une nouvelle audience et de faire la preuve de son impossibilité à mettre un terme, dès la fin février, à son exploitation. Eldorado est donc revenue, présenter un document assez intéressant portant sur les mesures provisoires—ou plutôt «les nouvelles techniques améliorées» d'entreposage.

Or, pour l'instant, cette société se contente de creuser une tranchée à Port Granby jusqu'à la profondeur de la nappe phréatique, pour y déverser les déchets. Après avoir rempli la tranchée de résidus de fluorure de calcium, on y jette quelques déchets par-dessus, on recouvre le tout d'une terre bien tassée et on y sème du gazon. Voilà la technique utilisée actuellement à Port Granby. Ce sont en fait les seuls travaux faits depuis plus de 30 ans. C'est un peu mieux que de tout déverser dans le ravin, bien sûr, mais sans plus.

Ce qui est intéressant dans le document de février présenté à la Commission de contrôle de l'énergie atomique, c'est qu'Eldorado demandait l'autorisation de continuer à utiliser la méthode des tranchées jusqu'en octobre, le temps de mettre en oeuvre, selon cette proposition toute une série de nouvelles techniques possibles. Où s'appliqueraient-elles? Sur le terrain de Port Granby. La société allait construire soit des abris bétonnés soit des bâtiments en panneaux métalliques préfabriqués équipés de mécanismes complexes pour vérifier la présence d'infiltrations possibles de résidus, mais le tout à Port Granby.

[*Texte*]

So the complete answer to your question to Mr. Veldhuis is that as late as February, and in fact right up until the hearing before the Atomic Energy Control Board at the end of April, three or four business days before that hearing commenced, Eldorado surfaced with the revelation that through a simple change in their technique they could now no longer create the waste at all, and it was only then that they were prepared to consider the closure of the site.

• 1705

The position of the town was that they wanted the site closed. They were asking Eldorado to maintain the material in drum storage, for which there was a demonstrated capacity of five to seven years right at the Port Hope refinery. That gives you a bit of background and the final component answer to that question.

Mr. Foster: So the method now is just to build a trench and put the waste from the refinery in that.

Mr. Milligan: They dig a trench about the size of this room down to ground water, and once a week they take a truck out there and they dump the calcium fluoride into the ground. This is a very sophisticated, technologically advanced technique, very high-tech, you are absolutely right. Then the garbage goes on top, they pack the earth on top of that, they spread some seed, and Eldorado says there cannot be anything seriously wrong, because grass grows.

Mr. Foster: In the presentation this morning by the officials from Eldorado, they indicated that as of July 1 they would be recycling all their waste through the milling process.

Mr. Milligan: That is not 100% correct. As of July 1 they received a licence to store the material in drums on site at the Port Hope refinery for a year. During that period of time they have to satisfy the Atomic Energy Control Board staff that the procedure will work. They have to make the necessary capital changes. If they can receive the licences, they will then, at some point in the future, begin to do that. They will recycle it.

Mr. Foster: Mr. Chairman, perhaps we should have the staff of the committee check that, because I was left with the clear impression this morning that the waste was going to be recycled through the milling process at the mining end of the industry. Maybe we are talking about two different kinds of waste here. I am not sure. But that was the clear impression that was left this morning.

I would like to explore with you, Mr. Milligan, the question of "Opting for Co-operation". You suggest this should be expedited and the process put in place much more rapidly than what is proposed by the task force. Do you have any thoughts about that? I think everybody would like to see the problem resolved very rapidly. This task force worked quite hard, and they were trying to

[*Traduction*]

Ainsi, pour répondre de façon exhaustive à la question que vous avez posée à monsieur Veldhuis la société Eldorado a révélé en février, et même plus tard, soit à la fin avril, trois ou quatre jours ouvrables avant le début de l'audience, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, que gâce à une petite modification technique, elle n'était plus en mesure de produire des résidus. Et c'est alors seulement qu'elle s'est dite prête à envisager la fermeture du site.

La municipalité, quant à elle, souhaitait la fermeture des installations. Elle demandait à Eldorado de conserver les résidus dans des fûts, car il avait été établi que la raffinerie de Port Hope pourrait les entreposer ainsi de cinq à sept ans. C'étaient là quelques données susceptibles de compléter la réponse.

M. Foster: Ainsi, la méthode consistait simplement à construire une tranchée et à y déverser les résidus de la raffinerie.

M. Milligan: On construisait une tranchée d'environ la grandeur de cette salle, qui s'enfonçait jusqu'à la nappe phréatique où, une fois par semaine, un camion allait déverser le fluorure de calcium. C'est comme vous dites, effectivement, une méthode extrêmement sophistiquée, issue de la technologie de pointe! Le tout est recouvert de détritus, puis d'une couche de terre végétale ensemencée de gazon. Eldorado peut alors prétendre que le site est forcément sain, puisque l'herbe y pousse!

M. Foster: Dans leur exposé de ce matin, les porte-parole d'Eldorado ont affirmé qu'à compter du premier juillet ils allaient recycler tous les déchets au moyen d'un procédé industriel.

M. Milligan: Cette afirmation n'est pas entièrement juste. La société a obtenu l'autorisation de les entreposer, à compter du premier juillet et pendant un an, dans des fûts qui se trouvent à la raffinerie de Port Hope. Au cours de cette période, elle devra prouver au personnel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique que le procédé est sûr. La société devra modifier ses installations en conséquence. Si elle obtient la licence, elle pourra entreprendre le recyclage à un moment donné dans l'avenir.

M. Foster: Monsieur le président, il conviendrait peut-être de demander au personnel du comité de vérifier les faits, car j'ai nettement su l'impression ce matin que les déchets allaient être recyclés au moyen d'un processus de broyage dans les installations minières. Il est peut-être question de deux sortes de résidus. Je ne sais pas. Mais c'est l'impression très nette que j'ai eue ce matin.

Je voudrais maintenant examiner avec vous, monsieur Milligan, la question que pose «Opter pour la coopération». Vous avez dit qu'il conviendrait d'adopter cette approche dans les meilleurs délais, plus rapidement même que ne le propose le groupe de travail. Quelles sont vos idées à ce sujet? Tout le monde, naturellement, aimerait que le problème se règle très vite. Le groupe de

[*Text*]

come up with a publicly acceptable process for the disposal mechanism and for identifying a site and finding the proper area or community. Do you have any thoughts about how that whole process could be speeded up?

Mr. Milligan: I would suppose one way to speed it up would be to respond in an aggressive manner to the offers that have already been made by certain municipalities to accept the material. We were aware of those offers in January, when we attended before the Atomic Energy Control Board, opposing the renewal of Eldorado's licence. One of our suggestions was, well, if you cannot store this waste at the Port Hope refinery, start sending it up to Elliot Lake, who have already indicated publicly they want it; but you have to cut a deal with them. That was one of the positions we took. The position we took in fact was to have the Atomic Energy Control Board request Eldorado to report back on why they could not do that. That has never really come to fruition.

The difficulty with "Opting for Co-operation" is that from a procedural standpoint it is a wonderful document. It is a public process. It should be applauded. It is a fine public process. Unfortunately the situation in Port Granby does not allow for the largesse of time. You do not have, from the town's point of view, that kind of time to spend in a process. If you have host municipalities that are identifying themselves now, then at least let us clear up and clean up the one dump that is the most problematical, get it out of the way, and then continue with the process.

I suppose the question that can be put to me, sir, is do we not want to build only one of these things, if it could cost us $500 million? There is the suggestion in the report that the facility for the permanent disposal will cost somewhere in the neighbourhood of $250 million to $500 million. That is a lot of money, and I suppose you want to have to do it only once.

• 1710

Mayor Winters: The only thing I would like to add is that it seems that just recently, very recently, only under pressure because we went to the expense of hiring solicitors and experts in this particular area, suddenly Eldorado has come up with all these revelations and new technologies and new processes that they can undertake. Until about two months ago this was totally impossible.

The question I have is: has Eldorado been giving everybody a snow job, and are we here today scratching our heads and debating this whole issue only because Eldorado was not forced to do something in the first place? Maybe there are other processes that could be undertaken to clean up the mess, but I think it is only under pressure that they will react. The only way we have been able to get them to react is under pressure.

[*Translation*]

travail n'a pas ménagé ses efforts et il a essayé de proposer une procédure acceptable pour le public quant au choix des méthodes d'évacuation, du site d'enfouissement et d'un endroit acceptable. Auriez-vous des idées sur la façon d'accélérer le processus?

M. Milligan: Ce serait de répondre de façon décisive aux offres déjà présentées par certaines municipalités qui veulent bien accepter les déchets résidus. Nous étions au courant de la chose en janvier, au moment où nous avons comparu devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour nous opposer au renouvellement de la licence d'Eldorado. Nous avons proposé à ce moment-là que, s'il était impossible d'entreposer les déchets à la raffinerie de Port Hope, il conviendrait alors de les envoyer à Elliot Lake, qui avait déjà dit publiquement qu'elle était prête, sous réserve d'une entente, à les accepter. Plus précisément, nous avons proposé que la Commission de contrôle de l'énergie atomique demande à la société Eldorado d'expliquer pourquoi elle ne pouvait adopter cette solution. La question est restée en plan.

La difficulté que présente «Opter pour la coopération» c'est que c'est un document irréprochable du point de vue de la procédure. C'est une démarche publique qui mérite tous les suffrages. Malheureusement, la situation est telle à Port Granby qu'on ne peut se permettre d'attendre éternellement. Pour la municipalité, ce processus est beaucoup trop lent. Étant donné qu'il y a déjà d'autres municipalités qui sont prêtes à assurer la relève, accordez-nous la faveur de libérer le site, d'assainir le dépotoir qui cause le plus d'inquiétudes et de continuer ensuite le processus.

La question qu'on pourrait me poser, monsieur, est la suivante: ne voulons-nous pas construire seulement une de ces installations, qui pourrait nous coûter 500 millions de dollars? Il est dit quelque part dans le rapport que ces installations permanentes d'évacuation coûterait quelque chose comme 250 à 500 millions de dollars. Il s'agit d'une somme considérable et j'imagine que vous ne voulez consentir à cette dépense qu'une seule fois.

M. Winters: Je voudrais simplement ajouter que tout dernièrement, cédant à des pressions car nous avons pris la peine de retenir les services d'avocats et d'experts dans ce domaine précis, Eldorado a soudain fait toutes ses révélations et parlé des nouvelles techniques et méthodes qu'elle peut appliquer. Tout cela paraissait impossible il y a encore deux mois à peine.

Voici ma question: La société Eldorado s'est-elle moquée de tout le monde et sommes-nous ici aujourd'hui à nous gratter la tête et à discuter de toute cette question uniquement parce qu'on ne l'a pas obligée à faire quelque chose au départ? Elle pourrait peut-être utiliser d'autres méthodes pour nettoyer ce gâchis, mais je pense que la société réagira uniquement si l'on exerce des pressions auprès d'elle. C'est la seule façon dont nous avons réussi à l'obliger à faire quelque chose.

[*Texte*]

Prior to this I went out to the site myself with a geiger counter, and what I saw I could not believe. I could not believe that when I wrote to the province, the Ministry of Environment. . . I keep reading in the papers about how we are criticizing and chastising Americans and everybody else, and I could not believe everybody was condoning it or ignoring it.

I do not think there is anything very magic or difficult about this. First of all, there is a problem; let us put in a stabilization. That has to be done. It is a must. Why was it not done 10 years ago? Maybe if that had been done 10 years ago we might have been to the second and third or fourth step, and we would not have a municipality that is frustrated; we would not have the Veldhuises who are so frustrated.

I think we were all given a big snow job, so now let us do some business. Guys, you have to clean up your act. This is not allowed. You are not allowed to do things like this. We will not allow it to continue, and we can resolve it. I think maybe that is why we are sitting here talking about this issue that probably may not even be a big issue if only someone is determined to get in there and clean up the mess.

Mr. Milligan: One of the things we suggested at the most recent hearings in April before the Atomic Energy Control Board was that Eldorado be requested to explore the possibility of at least taking out of the ground and reprocessing the calcium fluoride wastes, which it now says can be totally internalized in the loop and can be actually valuable to it as something that is analogous to a high-grade uranium ore. Those are the words of Eldorado.

Mr. Foster: You mean through the milling process and the mining?

Mr. Milligan: Yes. They are going to make one small change to their process. I am not an engineer or a chemist; I do not really understand these things. But as I understand it, they are changing calcium fluoride to a calcium diuride, and in the process they end up with something they can use, that is valuable, instead of a waste that they truck out to Port Hope and dump in the ground.

Now, they have been doing that for a number of years since they opened the uranium hexafluoride refinery. We asked why they could not go back and recapture that material and run that back through, and then suddenly there is some material that does not have to go to a permanent disposal facility anywhere. Now, we do not know the magnitude of that.

Mr. Kempling: What was their response to that?

Mr. Milligan: I will read to you from the letter of chairman Lévesque of the Atomic Energy Control Board. He says:

[*Traduction*]

Auparavant, je suis allé sur place moi-même avec un compteur Geiger et je n'ai pas pu en croire mes yeux. J'étais stupéfait lorsque j'ai écrit aux autorités provinciales, au ministre de l'environnement. . . Je continue à lire dans les journaux des articles selon lesquels nous critiquons et blâmons les Américains et tout le monde, et j'avais du mal à croire que l'on approuvait tacitement ou que l'on feignait d'ignorer cette situation.

Il n'y a rien de magique ou de difficile là-dedans. Tout d'abord, il y a un problème: Essayons de stabiliser la situation. C'est indispensable. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait il y a dix ans? Si on l'avait fait, nous en serions peut-être à la deuxième, troisième ou quatrième étape et nous aurions évité de mécontenter une municipalité; nous aurions évité d'iriter des gens comme M. Veldhuis.

Je pense qu'on s'est moqué de nous, alors mettons-nous sans tarder au travail. Disons-leur de mettre de l'ordre dans leur affaire, que ce qu'ils font est interdit et qu'ils ne doivent pas continuer ainsi. Nous ne les laisserons pas continuer et nous pouvons résoudre le problème. C'est peut-être pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui à discuter de cette question qui ne revêtirait pas une telle importance si quelqu'un se décidait à faire quelque chose pour nettoyer ce gâchis.

M. Milligan: Lorsque nous avons comparu dernièrement, en avril, devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique, nous avons proposé de demander à la société Eldorado d'envisager la possibilité de récupérer et de recycler les déchets de fuorure de calcium, lesquels, selon elle, peuvent être entièrement recyclés et lui être en fait utiles au même titre qu'un produit analogue à un minerai d'uranium de qualité supérieure. Ce sont les paroles mêmes des responsables d'Eldorado.

M. Foster: Vous voulez dire grâce au processus de transformation et à l'extraction?

M. Milligan: Oui. La société va modifier légèrement ses méthodes. Je ne suis ni ingénieur ni chimiste et je ne comprends pas bien tout cela. D'après les renseignements, toutefois, elle va transformer le fluorure de calcium en diuride de calcium et grâce à ce procédé, elle finit par un produit qu'elle peut utiliser, qui est utile, au lieu de déchets qu'il faut transporter par camion jusqu'à Port Hope pour les enfouir dans le sol.

Or, c'est ce que fait la société depuis un certain nombre d'années, c'est-à-dire depuis l'ouverture de la raffinerie d'hexafuoride d'uranium. Nous lui avons demandé pourquoi il était impossible de récupérer ce produit et de le recycler, ce qui permettrait de disposer d'un matériau qu'il est inutile de transporter jusqu'à une installation de destruction permanente. Nous ne connaissons pas l'ampleur du problème.

M. Kempling: Quelle a été la réaction des responsables de la société?

M. Milligan: Je vais vous lire un extrait de la lettre du président Lévesque de la Commission du contrôle de l'énergie atomique. Le voici:

[*Text*]

Your suggestion concerning the feasibility of recycling the calcium fluoride already in the ground at Port Granby was an interesting one which the Atomic Energy Control Board staff is following up with the company. We will keep you informed when further information on this is available.

We are just a small municipality and we are having to do some of the brainstorming for this technologically advanced company. As I think some people have indicated, there is some concern that you are about to spin them out into the real world all on their own. There are some concerns.

Mr. Foster: In your view, the management of the waste should be left with the Government of Canada rather than being turned over to NEWCO. Is that what you are saying?

Mr. Milligan: What we are saying is that the day-to-day maintenance, the licensing of the facility, you have Eldorado there, and that is something that can be determined. We have no difficulty with their maintaining the site, their staff continuing to be accountable for providing the Atomic Energy Control Board with the appropriate measurements and so forth and the fact that the machines work. I think it would probably be somewhat difficult to ask the Government of Canada to do that.

• 1715

Mr. Foster: Eldorado Nuclear continues to exist. All they are going to do is turn over the assets and take back pieces of paper from NEWCO. Eldorado says that they are going to recycle all their waste back through the milling process in Elliot Lake. Essentially what we are dealing with is the waste thing; it is not part of the operation of the—

Mr. Milligan: There would be a cost.

Mr. Foster: Do you want to see NEWCO responsible for that, ultimately being mostly paid for by the federal government, or do you want to see Eldorado Nuclear, a parent corporation that is going to continue, discharging the responsibilities of the Government of Canada?

Mr. Milligan: It is discharging its obligations to the Government of Canada in its contracts, as I understand the terms. NEWCO will be the day-to-day operating company. It will be at the Port Hope refinery that such recycling could occur. I would think that the arrangement would be that the recycling would occur to the account of the Government of Canada and that the recycling would occur within NEWCO's facility.

The Chairman: Mr. Veldhuis, do you want to add something?

Mr. Veldhuis: My answers are perhaps slightly different from Mr. Milligan's. The citizens I represent would like to see the government take responsibility to clean up the

[*Translation*]

Le personnel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique examine actuellement avec la Société Eldorado votre intéressante proposition relative à la possibilité de recycler le fluorure de calcium se trouvant déjà dans le sol à Port Granby. Nous vous tiendrons au courant dès que d'autres renseignements seront disponibles.

Nous sommes une petite municipalité et nous sommes parfois obligés de réfléchir nous-mêmes au problème de cette société de technologie de pointe. Comme on l'a déjà signalé, je pense, certains craignent que vous laissiez la société se débrouiller toute seule. C'est quelque peu inquiétant.

M. Foster: À votre avis, la gestion des déchets doit-elle tomber sous la responsabilité du gouvernement du Canada plutôt que de NEWCO? Est-ce bien ce que vous nous dites?

M. Milligan: À notre avis, l'entretien quotidien, le fonctionnement de l'installation peut très bien tomber sous la responsabilité d'Eldorado, cela restera à déterminer. Nous ne voyons aucune objection à ce qu'elle entretienne le site, à ce que ses employés continuent d'être tenus de fournir à la Commission de contrôle de l'énergie atomique les évaluations pertinentes et ainsi de suite et de s'occuper du fonctionnement des machines. À mon avis, il serait quelque peu difficile de confier cette tâche au gouvernement du Canada.

M. Foster: Eldorado Nucléaire continue d'exister. Elle se contente de remettre son actif à NEWCO en échange de certains documents. Eldorado dit qu'elle va recycler tous ses déchets à l'usine de traitement d'Elliot Lake. Le plus gros problème est celui des déchets; cela ne fait pas partie de l'exploitation de. . .

M. Milligan: Cela va entraîner des frais.

M. Foster: Voulez-vous que NEWCO s'en charge, et que, en dernier ressort, ce soit le gouvernement fédéral qui en paye la plus grande partie ou voulez-vous que ce soit Eldorado Nucléaire, société mère qui va poursuivre ses activités, qui assume les responsabilités du gouvernement du Canada?

M. Milligan: Elle assume ses obligations à l'égard du gouvernement du Canada en vertu de ses contrats, si j'en comprends bien les modalités. NEWCO se chargera de l'exploitation quotidienne. Le recyclage se fera à la raffinerie de Port Hope. Je pensais que, en vertu des dispositions convenues, le recyclage se ferait dans les installations de NEWCO, aux frais du gouvernement du Canada.

Le président: Monsieur Veldhuis, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Veldhuis: Mes réponses diffèrent peut-être légèrement de celles de M. Milligan. Les citoyens que je représente souhaitent que le gouvernement se charge de

[*Texte*]

mess that Eldorado has created since its inception and charge that cost to the company some way before any privatization is done. The true debt load of the company is there and people realize this is on the negative side of the balance sheet. Those are the assets on the positive. Now we can transfer, but firstly, as I have said on several occasions, I think it is encumbant upon the government to clean up the mess there now. Eldorado can or will not do it and it leaves it in your hands.

Mr. Foster: I guess you are aware that Eldorado has debts of some $725 million and assets of something less than that. We are talking about government money; we are not talking about a Crown corporation with a fat treasury. It probably does not have any net assets. It probably has a net—

Mr. Milligan: That is correct and it is why the town has taken the point of view that, in terms of the ultimate accountability, the land should be vested in the Government of Canada at this time. The Government of Canada, through the privatization exercise and the letter of intent, has indicated ultimate economic responsibility for the clean-up. Neither that 600-acre parcel nor the Port Granby dump are going to be part of the going concern of Eldorado or NEWCO. The dump itself is a negative.

Where we differ is that the town of Newcastle is viewing this transaction pretty much as a given. We are looking at the ultimate obligation on the private side of Eldorado-NEWCO as being $25 million and the balance is going to be picked up by the people of Canada.

Going back to the question you asked me and my answer, obviously if NEWCO's refinery is going to be able to recycle a certain amount of this material, it should be done on the account of the Government of Canada. I do not think the $25 million would go very far in the whole exercise, but it would be there.

As the town views it in terms of this transition, in terms of these two parcels of land and particularly the Port Granby dump, the ultimate responsibility having been acknowledged by the Government of Canada, there is no reason for that asset to transfer. The asset should be vested in the Government of Canada now. About the large parcel of land which the town has always been concerned about and has always been suspicious about what the next move would be, they wish it to be taken out of Eldorado's or NEWCO's hands at this time.

Mr. Veldhuis: Mr. Foster, in answer to your earlier question about the storage period, on page 2 of the licence, the lower portion in article 2 says that the storage period has been estimated as approximately 3 years before all the drummed material could be recycled. That was a previous question.

[*Traduction*]

nettoyer le gâchis dont Eldorado est responsable depuis sa création et le fasse payer à la société d'une façon ou d'une autre avant que la privatisation n'ait lieu. La société a une véritable dette et les gens comprennent que cela sera inscrit à son passif. Les avoirs, eux, font partie de l'actif. Nous pouvons procéder à la cession, mais en premier lieu, comme je l'ai dit à maintes reprises, il incombe au gouvernement de nettoyer le gâchis actuel. Eldorado ne peut pas ou ne veut pas le faire et elle s'en remet à vous.

M. Foster: Vous savez sans doute que les dettes d'Eldorado Nucléaire atteignent près de 725 millions de dollars et que son avoir est inférieur à ce montant. Nous parlons de deniers publics; il ne s'agit pas d'une société d'État dont les caisses sont pleines. Elle n'a sans doute aucun actif net. Elle a sans doute un. . .

M. Milligan: C'est exact et c'est pourquoi la municipalité a décidé de confier le terrain au gouvernement du Canada pour le moment, puisque c'est lui qui en est responsable en dernier ressort. Le gouvernement du Canada, en procédant à la privatisation et en vertu de sa lettre d'intention, a déclaré qu'il assumerait la responsabilité financière du nettoyage. Eldorado ou NEWCO ne vont pas se préoccuper de ce terrain de 600 âcres ni du dépotoir de Port Granby. Le dépotoir lui-même est un élément négatif.

Là où nous ne sommes plus d'accord, c'est que la municipalité de Newcastle considère cette transaction comme un cadeau. D'après nous, en tant que société privée, Eldorado-NEWCO devra assumer une obligation financière de 25 millions de dollars, le reste étant à payer par les Canadiens.

Pour en revenir à la question que vous m'avez posée et à ma réponse, il est évident que si la raffinerie de NEWCO est à même de recycler une certaine quantité de ce produit, cela se fera aux frais du gouvernement du Canada. Les 25 millions de dollars ne serviront pas à grand chose dans cette entreprise, mais ils seront là.

D'après la façon dont la municipalité entrevoit cette période de transition, en ce qui a trait aux deux terrains et surtout au dépotoir de Port Granby, puisque le gouvernement du Canada a accepté d'en assumer la responsabilité en dernier ressort, il n'y a aucune raison de céder cet avoir. Celui-ci doit être confié dès maintenant au gouvernement du Canada. Quant au grand terrain qui a toujours préoccupé la municipalité qui se demandait ce qu'il allait en advenir, celle-ci souhaite le voir repris maintenant à Eldorado ou à NEWCO.

M. Veldhuis: Monsieur Foster, pour répondre à votre question précédente au sujet de la période d'entreposage, à la page 2 du permis, on peut lire à la fin de l'article 2 que selon les estimations, le matériel emmagasiné dans des fûts doit être entreposé pendant environ trois ans avant d'être recyclé. Je réponds là à une de vos questions précédentes.

[*Text*]

• 1720

Mr. Foster: Are you saying that it may be possible to take the waste at Port Granby and recycle it through the plant at Port Hope and make a merchandisable commodity out of it?

Mr. Milligan: That was why we asked the question. We put the question through the Atomic Energy Control Board to Eldorado's scientists, that if they are going to be able to take the calcium fluoride waste and make it into a recyclable and valuable material, could they not at least take out of the ground the calcium fluoride that they put in the ground in the past, which we understand is a waste product from the uranium hexafluoride mill as opposed to the older mill. It is something that needs to be explored. We considered this carefully, and we made it as a constructive suggestion. If that material could be recycled, even at a relatively high cost, but that cost was less than the kinds of costs that have been observed by "Opting for Co-operation", it would be a net savings to the people of Canada.

Mayor Winters: When I visited the site two years ago, I asked why the only solution is to load it up and move it somewhere else and create the problem somewhere else. Is there no other technology? Are there no other ways? The reply was: this was a decision we made 10 years ago, and that is the decision we are going to live with; at some point in time we had to make a decision. We are not scientists, but the question is: is it recyclable; can you do something with it? I just think that if there was a directive to Eldorado, look at it; see if there are other ways. Maybe that $700 million or three-quarters of a billion dollar price tag would be much smaller. But someone, I think, has to give them a kick in the pants and say, "do it".

Mr. Foster: Is it your opinion that there will be no site found in the southern Ontario area where there would be any possibility of any community or municipality accepting a site of this type? As I understand it, the two communities are Elliot Lake and the Deep River area that have indicated some interest. The main thing is the cost of the transportation. It may be possible to recycle some, or let us hope it would be possible to recycle it all. But if that is not possible, then the alternatives at this time seem to be areas very remote from Port Granby and Port Hope.

Mr. Milligan: I think that would be consistent with the view expressed by the Rt. Hon. Brian Mulroney; that this material should not be in a populated area, and southern Ontario, particularly this area, tends to be populated. I really cannot answer that question. Perhaps a community would come forward. I personally would think it would be incredibly unlikely if you look at the difficulty. If you look at the Toronto newspapers, you will see the difficulty Metro Toronto is presently having in finding a sanitary

[*Translation*]

M. Foster: Voulez-vous dire qu'il est possible de récupérer les déchets à Port Granby et de les recycler dans l'usine de traitement de Port Hope en vue d'en faire un produit commercialisable?

M. Milligan: C'est la raison pour laquelle nous avons posé la question. Par l'entremise de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, nous avons demandé aux scientifiques d'Eldorado si, puisqu'ils seront en mesure de récupérer les déchets de fluorure de calcium pour en faire un produit utile et recyclable, ils ne pouvaient pas au moins extraire du sol le fluorure de calcium qu'ils y ont enfoui par le passé, et qui constitue, sauf erreur, un déchet provenant de l'usine d'hexafluorure d'uranium et non de l'ancienne. C'est une possibilité à envisager. Nous avons examiné attentivement la question et avons fait une proposition constructive à cet égard. Si l'on peut recycler ce matériau, même à un coût relativement élevé, mais toutefois inférieur à celui prévu dans le document «Opter pour la coopération», cela représenterait une économie nette pour les Canadiens.

M. Winters: Quand je suis allé sur place il y a deux ans, j'ai demandé pourquoi la seule solution consistait à charger les déchets sur des camions pour les transporter ailleurs, ce qui ne fait que déplacer le problème. N'existe-t-il aucune autre technologie? N'y a-t-il aucun autre moyen? On m'a répondu que la décision avait été prise il y a 10 ans et qu'elle serait maintenue; les responsables avaient dû prendre une décision à un moment donné. Nous ne sommes pas des scientifiques, mais il faut se demander si le produit est recyclable et si on peut en faire quelque chose. Je pense que l'on pourrait demander à Eldorado d'examiner la question et de déterminer s'il existe d'autres moyens. Ce prix de 700 millions ou de trois quarts de milliard de dollars serait alors bien inférieurs. Il faut toutefois que quelqu'un secoue les responsables en leur demandant instamment de le faire.

M. Foster: À votre avis, est-il impossible de trouver un endroit, dans le sud de l'Ontario, où une collectivité ou une municipalité serait prête à accepter un site semblable? Sauf erreur, les collectivités qui ont manifesté un certain intérêt se trouvent à Elliot Lake et dans la région de Deep River. Le problème est le coût de transport. Il est possible de recycler une partie des déchets, ou du moins il faut espérer que l'on puisse les recycler entièrement. Au cas contraire, toutefois, les seules solutions de rechange pour le moment semblent être des sites très éloignés de Port Granby et de Port Hope.

M. Milligan: Cela serait compatible avec l'opinion exprimée par le Très honorable Brian Mulroney, selon laquelle le matériau ne devrait pas être enfoui dans un secteur fortement peuplé; or, le sud de l'Ontario, et surtout ce secteur, l'est assez. Je ne peux pas répondre à cette question. Une localité se présentera peut-être. Pour ma part, je pense que c'est improbable si l'on tient compte des problèmes qui se posent. Lorsqu'on lit les journaux de Toronto, on peut voir à quelles difficultés la

[*Texte*]

waste dump. Nobody wants their waste. I do not think anybody is going to want radioactive material trucked into their community. In fact, if you take the Scarborough-Malvern situation as an example, where material was spread onto the ground there, there was a furore when it was suggested that it would be moved to Camp Borden. Nobody wants it.

Mr. Kempling: They do not want garbage, prisons, or airports.

Mayor Winters: I will take airports.

M. Ferland: Nous sommes devant une situation assez classique. Une entreprise établie depuis 45 ans dans un secteur donné a été accueillie, à l'époque, à bras ouverts par la population environnante. Au cours des années, on a découvert quel était le type de cette entreprise. Qui plus est, c'était une entreprise de la Couronne.

• 1725

Le cas de M. Veldhuis est assez clair. L'usine était là depuis 30 ans. Il est allé s'établir là il y a une douzaine d'années et, depuis 12 ans, il souhaite la disparition de cette entreprise. De l'autre côté, il y a la municipalité qui, voyant la possibilité d'une privatisation. . . M. le maire va me comprendre. Je suis moi-même un ancien maire. Il y a de beaux terrains, et peut-être pourrait-on les récupérer pour développer la municipalité. Je pense que c'est la situation que les témoins essaient de nous décrire cet après-midi.

M. Milligan disait tout à l'heure que la municipalité avait plus d'idées que la société d'État. Ne vous demandez pas pourquoi le gouvernement veut la privatiser. On espère qu'enfin il y aura des gens qui auront des idées innovatrices pour essayer de régler vos problèmes qui sont quand même très graves.

Au début de son exposé, M. Milligan disait qu'à Port Granby, il y avait un terrible désastre pour l'environnement. Il a décrit un peu les techniques révolutionnaires qu'on utilisait là pour éliminer les déchets. Tout au cours de cet après-midi, les témoins nous ont suggéré d'entreposer ces déchets ailleurs ou de les transformer pour les rendre plus acceptables pour le milieu. Très bien, mais où va-t-on les mettre, ces fameux déchets? Si on les transporte ailleurs, est-ce qu'on ne déplace pas simplement le problème de chez vous à ailleurs? Ce n'est pas tout à fait le genre de déchets que les gens veulent avoir dans leur cour, bien qu'ils soient bien heureux, particulièrement en Ontario, de profiter de l'électricité qui est produite à partir de l'uranium. Je ne sais pas si vous avez des suggestions à nous faire, mais j'apprécierais. . .

Mr. Milligan: I might also, if that is the completion of the question, respond immediately by indicating that another level of government has also seen fit to utilize the lakeshore of the municipality for not only the production of electricity through the use of nuclear energy but also the storage of high-level nuclear wastes, which will be the

[*Traduction*]

région métropolitaine de Toronto se heurte pour trouver un site d'enfouissement des déchets sanitaires. Personne n'en veut. Je ne pense pas qu'une localité souhaite voir acheminer sur son territoire des matériaux radioactifs. En fait, si l'on prend l'exemple de Scarborough-Malvern, où les matériaux sont étendus sur le sol, on a déclenché un tollé lorsqu'on a proposé de les acheminer jusqu'à Camp Borden. Personne ne veut de ces déchets.

M. Kempling: La municipalité ne veut ni des déchets, ni d'une prison, ni d'un aéroport.

M. Winters: Elle acceptera un aéroport.

Mr. Ferland: We are before a classic situation. A company operating for the past 45 years in a particular area was warmly welcomed at the time by the local people. Over the years they discovered what kind of business that company was in. Moreover, it was a Crown Corporation.

Mr. Veldhuis' case is quite clear. The plant had been there for 30 years. He went to live in that area some twelve years ago, and since then, he wants to see that plant removed. On the other hand, there is the municipality which, faced with a possible privatization. . . Mr. Mayor will understand me. I am myself a former Mayor. There are nice parcels of land, and they could be recovered for a development project in the municipality. I believe that is the kind of situation that our witnesses today are trying to describe to us.

Mr. Milligan said earlier that the town was doing more brain-storming than the Crown corporation. Do not ask yourselves why the government wants to privatize the corporation. It is hoped that there will at last be people with innovative ideas to solve your problems that are still very serious.

At the outset of his presentation, Mr. Milligan said that the environment was under a serious threat in Port Granby. He described briefly the very advanced technologies used over there for the disposal of wastes. During the whole afternoon, witnesses have suggested to store those wastes somewhere else, or to recycle them so that they are more acceptable for the environment. That is fine, but where will those wastes be dumped? If they are trucked elsewhere, are we not simply moving the problem from here to there? That is not the kind of waste that people want to have in their backyard, although they are happy, particularly in Ontario, to take advantage of uranium-generated power. I wonder whether you have any suggestions to make, but I would appreciate. . .

M. Milligan: Si vous le permettez, j'anticipe peut-être sur la fin de votre question, mais je voudrais vous dire sans tarder qu'un autre palier de gouvernement a jugé bon également d'utiliser les terrains municipaux longeant le lac non seulement pour produire de l'électricité grâce à l'énergie nucléaire, mais aussi pour entreposer des déchets

[*Text*]

by-product of that particular exercise. So there are other difficulties as well within this community.

To clarify the point on recycling—which was a matter that only became apparent to the town in late April, as I indicated, just prior to our attendance before the Atomic Energy Control Board—it is the proposal of Eldorado not to recycle and make less unacceptable the waste but actually to recycle it into a useful product for further refining. In other words, as I indicated in my comments, they will be closing the loop entirely so there will no longer be a waste at all.

It was with that in mind that we made the suggestion to the Atomic Energy Control Board that if that calcium fluoride could be recycled in that way into a useful by-product then at least the calcium fluoride that is in the ground at present—and we do not know how much of it is calcium fluoride and how much of it is actually older, nastier material—could possibly be removed from the ground and recycled, thereby not putting the problem in anyone else's backyard but eliminating the problem completely, and perhaps at far less cost than indicated by the "Opting for Co-operation" document.

Insofar as the older material is concerned, you must appreciate that a great deal of the older material was the product of the refining of uranium in the 1940s to assist the Manhattan Project with respect to World War II and also subsequently, in the 1950s, for certain experiments carried on by the Canadian government and others. It has not simply been solely, as you have indicated, to create fuel for Ontario reactors.

• 1730

So the town of Newcastle realizes that particularly with respect to that older material, which is in an environmentally unstabilized area, that material or that waste was created in projects that were for the good of Canada, if not for the good of all free people. It goes far beyond simply the question of creating nuclear power or electric power through nuclear energy.

The simple problem is, and I fully appreciate and understand that this government has inherited the problem, that the site itself is so peculiarly unacceptable from an environmental point of view. It is not as if when you drive along Highway 401 and look at the welcome sign that you can see that it is not going to fall into the lake tomorrow. I have seen pictures that have been presented to the Atomic Energy Control Board by Mr. Veldhuis showing the erosion. There has been erosion. It really depends on lake levels to some degree, but it also could depend on certain catastrophic events occurring where there would be a large dispersal of that material

[*Translation*]

nucléaires contenant de nombreuses radiations, qui découleront de cette activité. Cette municipalité se heurte donc à d'autres difficultés.

Pour tirer au clair la question du recyclage—question dont la municipalité est devenue consciente uniquement vers la fin d'avril, je le répète, juste avant notre comparution devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique—la Société Eldorado se propose non pas de recycler les déchets pour les rendre encore moins acceptables pour le public mais en fait de les recycler pour en faire un produit utile en vue d'une nouvelle transformation. Autrement dit, comme je l'ai souligné lors de mon exposé, elle va boucler la boucle, de sorte qu'il n'y aura plus de déchets du tout.

C'est dans cet esprit que nous avons fait une proposition à la Commission de contrôle de l'énergie atomique selon laquelle, si le fluorure de calcium peut être recyclé de cette façon et transformé en un sous-produit utile, on puisse au moins retirer du sol, en vue de le recycler, le fluorure de calcium qui s'y trouve à l'heure actuelle—et nous ne savons pas quelle proportion des déchets consiste en fluorure de calcium et laquelle consiste en matériau plus ancien et plus dangereux. De cette façon, au lieu de déplacer le problème ailleurs, on le supprimerait complètement, et peut-être même à un coût bien moindre que ne le prévoit le document *Opter pour la coopération*.

En ce qui concerne les déchets plus vieux, vous comprendrez qu'une grande partie d'entre eux ont été produits par le raffinage de l'uranium dans les années 1940, dans le cadre du projet Manhattan relatif à la Seconde Guerre mondiale et par la suite, dans les années 1950, dans le cadre de certaines expériences menées par le gouvernement canadien et d'autres. Ces déchets ne proviennent pas uniquement, comme vous l'avez dit, de la production du combustible pour les réacteurs de l'Ontario.

Ainsi, la ville de Newcastle reconnaît que les plus anciens déchets, stockés dans un site non stabilisé pour assurer la protection de l'environnement, sont le résultat de projets réalisés pour le plus grand bien du Canada, sinon de tous les citoyens libres. Cela va bien au-delà de la question du choix de la filière nucléaire pour la production d'électricité.

Le problème—dont ce gouvernement a hérité, je le concède, tient essentiellement au fait que le site lui-même est particulièrement mal choisi du point de vue environnemental. Ce n'est pas comme si ceux qui empruntent la Route 401 et voient le panneau de bienvenue n'étaient pas en mesure de constater que tout risque de tomber dans le lac demain. J'ai vu les images de l'érosion présentées par M. Veldhuis à la Commission de contrôle de l'Energie atomique. Il y a eu érosion. Le risque de dispersion de quantités importantes de ces déchets dans le lac et de contamination d'une source d'eau potable dépend en réalité du niveau de l'eau dans le

[*Texte*]

into the lake and into a source of drinking water. And that lake, being an international body of water, should be of concern to us all.

There is the Great Lakes group which examines water quality and this should be of concern to us all. So it is because the site itself is so environmentally sensitive that there is this sense of urgency in dealing with and resolving to the satisfaction of everyone, and really from a health and safety point of view, the problem that has been created.

I do not think anybody is here today pointing a finger or suggesting that something should be put in anyone else's back yard necessarily. In fact, the "Opting for Co-operation" document would have whatever municipality would accept it, accept it willingly having made a satisfactory arrangement both from a health point of view, safety, as well as economic, for that community. They would in fact be standing up and accepting it voluntarily. It is just that no one in their right mind today would put nuclear waste on the bluffs overlooking Lake Ontario. It is so profoundly wrong. It was simply convenient, however, at the time for the company to truck its material out of Port Hope and you, as a former mayor, should appreciate that there is little or no economic benefit whatsoever in terms of the generation of taxes, jobs, to the town of Newcastle from having that dump. There has certainly been benefit to the town of Port Hope, which is another municipality completely. So you can appreciate that there is even that difficulty and I follow on from your comments in that regard.

Mayor Winters: If I may, I agree with a lot of what you say. Personally, I do not think it makes a lot of sense to move the problem from A to B, because the problem still exists. But what does not make sense is the fact that you ignore the obvious and these people have been ignoring the obvious. And the obvious is, and no one denies it, the pollutants are entering into the lake systems. If you look at Port Hope, the harbour in Port Hope is polluted and has been polluted for years. No one is contesting that these things exist. Yet there has not been the will on the part of Eldorado. In fact, they snub their noses and continue to create the problem, even exaggerate it. And it was only under duress or under pressure that they have reacted and come up with an alternate solution.

I question the economic benefits, and some one should start maybe thinking about this, because it is my understanding that this material, the FX. . . : what is it?

Mr. Milligan: Uranium hexachloride.

Mayor Winters: Yes, we do not even use it in our systems here in our Canada. It is all for export. I do not have all the financial data but my understanding of Eldorado Nuclear is that it has been constantly running a deficit, which makes sense if they have a huge deficit position. They must have been losing money. So, if you take into account the money that has been lost, on top of

[*Traduction*]

lac et pourrait aussi résulter de certains événements catastrophiques. Nous devrions tous nous préoccuper de la protection de ce lac qui constitue une masse d'eau internationale.

Il existe une Commission de surveillance de la qualité de l'eau dans les Grands lacs mais nous devrions tous nous en préoccuper. Ainsi, c'est le fait que le site soit lui-même si vulnérable au plan environnemental qui rend si urgente la recherche d'une solution à ce problème qui soit acceptable pour tous sur le plan de la santé autant que de la sécurité.

Parmi ceux qui sont ici aujourd'hui, personne ne cherche à attribuer le blâme ou à préconiser que les déchets soient placés dans la cour de qui que ce soit. En fait, le document *Opter pour la coopération* prévoit l'adhésion volontaire de toutes municipalités qui auraient pris des arrangements satisfaisants tant du point de vue de la santé et de la sécurité qu'au plan économique. Les municipalités feraient librement ce choix. Après tout, aucune personne saine d'esprit n'irait stocker des déchets nucléaires sur les falaises surplombant le Lac Ontario. C'est tout à fait inacceptable. Or, à l'époque, c'était pratique pour la société de transporter par camions les déchets produits à Port Hope et vous, en votre qualité d'ancien maire, êtes bien placé pour savoir que la présence de ce dépotoir n'apportera à la ville de Newcastle aucun avantage économique, ou si peu, en termes de taxes ou d'emplois. La ville de Port Hope en a certainement tiré des avantages, elle, mais c'est une toute autre municipalité. Vous comprendrez alors qu'il faut aussi tenir compte de cette difficulté et j'avais bien relevé vos observations à cet égard.

M. Winters: Si vous me permettez de le dire, je suis d'accord avec nombre des points que vous faites valoir. J'estime pour ma part qu'il n'est pas très logique de déplacer le problème de A à B puisqu'il continue d'exister. Or, ce qui m'apparaît tout aussi insensé, c'est que vous ne tenez pas compte de l'évidence, comme ces gens l'ont fait. Et ce qui est évident, personne ne le nie, c'est que des polluants entrent dans le réseau lacustre. Le port de Port Hope est pollué et ce depuis des années. Personne ne le conteste. Or, Eldorado n'a manifesté aucune volonté d'agir. De fait, elle fait un pied de nez et continue de produire des déchets et d'exacerber le problème. Ce n'est que sous la contrainte et la pression qu'elle a réagi et proposé une solution de rechange.

Je mets en doute l'existence de retombées économiques et il faudrait peut-être que quelqu'un examine la question puisque je crois comprendre que ce matériau, le FX. . . : comment s'appelle-t-il encore?

M. Milligan: L'hexachlorure d'uranium.

M. Winters: Oui, nous ne l'utilisons même pas au Canada. La production entière est destinée à l'exportation. Je n'ai pas toutes les données financières mais je crois savoir qu'Eldorado nucléaire opère constamment à perte, ce qui est clair étant donné l'ampleur de son déficit. Elle a dû opérer à perte. Ainsi, si vous tenez compte des pertes réalisées, des risques financiers et des risques résultant des

[*Text*]

the financial hazard, liability that they have created—and we do not have any idea of how much it is going to cost to rectify—why in the world would they even continue in operation? Is it for the purpose of creating 50 or 60 jobs, to create this kind of financial burden on the taxpayers of Canada and this type of environmental hazard? It just does not make sense.

• 1735

I think somebody has to get over there and poke around and find out what is going on. As a layman, I do not understand it. Why would we be in the business of losing money? Why we would be in the business of polluting? It does not make sense. I think it is that simple.

Mr. Veldhuis: The present site, Port Granby, is a poor site by everyone's standards. It does not meet present-day standards. It is not even an engineered place. There is approximately one metre of erosion per year. That depends on the water level, wave action, frost, and precipitation. Those are all factors. But on average it is about a metre per year that we lose on the shoreline. It is a steep cliff.

We hope the new storage area will meet stringent environmental safeguards. That plus the recycling of the wastes will be of benefit to us all, not to the detriment of the citizens of my area and their future generations.

M. Ferland: Monsieur le maire, je n'ignore pas vos problèmes, soyez-en assuré. Mon rôle ici, c'est d'être l'avocat du diable et j'adore cela. Cela me permet de mieux comprendre les problèmes et d'amener les membres du Comité ou les députés à prendre les bonnes décisions. Alors, il ne faut pas s'offusquer du genre de questions que je peux poser à l'occasion.

Ce matin, je faisais une observation. Je disais qu'Eldorado étant une société d'État, et Énergie Canada étant l'entité gouvernementale qui devait se contrôler, il y avait sûrement un potentiel de conflit d'intérêts quelque part. Avec la privatisation, on veut à tout le moins éliminer cette partie-là. Cependant, monsieur le maire, il y a une question qui m'inquiète un peu.

Vous dites qu'on doit nettoyer le site et qu'idéalement, on devrait remettre ou vendre tous les terrains excédentaires à la municipalité. Mais pensons aux expériences qu'on a connues pas très loin du lac Ontario. Certains sites ont été utilisés au cours des années passées, entre autres du côté américain, et on se souvient du problème qu'il y a eu quand on a construit des édifices ou des maisons non loin de ces sites-là, quand ce n'était directement pas sur le site. Vous n'avez pas peur que les gens hésitent à aller s'installer aussi près d'un site que vous contestez avec autant de détermination?

Mayor Winters: I will speak for myself right now. I am not really sure I would be interested in buying the lands from the federal government. The intent in our

[*Translation*]

opérations—et nous ne savons même pas ce que coûtera la remise en état, pourquoi envisager alors de poursuivre les opérations? Est-ce dans le but de créer 50 ou 60 emplois, ce genre de fardeau financier pour les contribuables canadiens et ce genre de danger pour l'environnement? C'est tout à fait insensé.

Il faudrait que quelqu'un se rende sur place pour découvrir ce qui se passe. En tant que profane, je n'y comprends rien. Pourquoi vouloir continuer à perdre de l'argent? Pourquoi vouloir continuer à produire des polluants? C'est insensé. Pour moi, c'est aussi simple que cela.

M. Veldhuis: Le site du dépotoire de Port Granby est inadéquat, indépendamment des critères retenus. Il ne répond pas aux normes en vigueur aujourd'hui. Aucuns travaux de génie n'y ont été faits. L'érosion est d'environ un mètre par année, en fonction du niveau de l'eau, de l'action des vagues, du gel et des précipitations. Tous ces facteurs doivent être pris en compte. Toutefois, l'érosion fait reculer d'environ un mètre par année, en moyenne, les rives du lac. La falaise est très abrupte.

Nous espérons que le nouveau site de stockage satisfera à des normes environnementales très strictes. L'adoption de telles normes et le recyclage des déchets contribueront au mieux-être des citoyens de ma région et à celui de leurs descendants.

Mr. Ferland: Mr. Mayor, I am well aware of your problems, you can be sure of that. My role here is to be the devil's advocate and I love it. That allows me to better understand the problems and to help the members of the committee and all members of Parliament to take the correct decisions. I hope you will not be offended by some of the questions that I may ask you.

This morning, I made a comment. I said that Eldorado being a Crown corporation and Atomic Energy being a regulatory agency, there was undoubtedly a potential for conflicts of interest somewhere. With privatization, our intention is at least to minimize that aspect of the problem. However, Mr. Mayor, I am concerned by one question in particular.

You say that the site must be cleaned up and that, ideally, all excess lands should be turned over or sold to the municipality. However, let us remember what happened in the past not very far from Lake Ontario. Certain sites were used in past years, including some on the American side, and you will remember the problems that occurred when buildings or houses were built not far from those sites or even directly on them. Are you not afraid that people will not readily settle so near a site which you so strongly contest?

M. Winters: Je vais vous donner mon opinion personnelle. Je ne suis pas convaincu que je voudrais acheter les terres du gouvernement fédéral. Notre exposé

[*Texte*]

presentation is really just to look at the economics. Economically speaking, the privatization of Eldorado—which I do not necessarily disagree with in principle, in the spirit of it—might be a means towards a solution. There is an economic benefit the taxpayers of Canada might be able to achieve through keeping that land; and if there is value to that land, why not take advantage of it? The taxpayers, if this scenario unfolds, will be footing a huge bill to clean up the mess. It only seems to make sense that you try to recapture some of the losses; and that may be one way.

Again, this is something such that someone will have to go out, make an assessment, an evaluation of that property and what it might be used for. It might possibly be an ideal airport site. I am not sure. But it only make sense that you would want to keep that.

• 1740

M. Ferland: Mais comment le gouvernement pourrait-il garantir que, même si on a nettoyé un terrain ayant contenu des déchets radioactifs aussi dangereux que vous le dites, on peut les utiliser par la suite en toute sûreté? Je sais qu'au Québec, les sites d'enfouissement, ne serait-ce que des déchets domestiques ou même du papier journal, sont considérés à tout jamais comme impropres à la construction ou à un développement domiciliaire quelconque.

On a d'ailleurs découvert, au cours des dernières années, un gaz qui s'appelle le radon. C'est un gaz qui s'accumule à l'intérieur des maisons. C'est la radioactivité normale d'un sol normal. Par exemple, ici dans la bâtisse, on respire des vapeurs de radon. Comment pourrait-on, dans le cadre gouvernemental, dire à la municipalité: Allez-y, le site est nettoyé; vous pouvez maintenant autoriser la construction de nouvelles maisons là-dessus ou développer votre municipalité. C'est d'ailleurs un très beau site, face au lac. Je présume qu'on pourrait y construire d'excellents condominiums. Ce serait très joli, mais vous auriez le devoir. . .

Mr. Milligan: Perhaps the federal fisheries would like it.

M. Ferland: Vous auriez tout de même le devoir de prévenir les gens que ce site était un site d'enfouissement de produits radioactifs. Je doute que l'on pourrait vendre ces terrains-là. Je pense que la meilleure garantie serait que ces terrains-là ne soient jamais utilisés à d'autres fins, qu'ils demeurent des boisés après le nettoyage, et que l'on ne permette jamais la construction d'édifices sur des terrains ayant eu dans leur sol des produits radioactifs.

On parle de la protection de la qualité de l'environnement. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'on doit nettoyer le site et protéger les falaises, mais j'ai de la difficulté à accepter votre proposition de récupérer les terrains. Je comprends moins bien cette partie-là.

Mr. Veldhuis: The Atomic Energy Control Board many years ago decided and stated that the land could

[*Traduction*]

porte uniquement sur les aspects économiques. Au plan économique, la privatisation d'Eldorado, à laquelle je ne m'oppose pas nécessairement, en principe—pourrait nous permettre de trouver une solution au problème. Si les terres ne sont pas vendues, cela pourrait apporter des avantages économiques aux contribuables canadiens. Si ces terres ont une certaine valeur, pourquoi ne pas en profiter? Si la proposition est mise en oeuvre, les contribuables devront assumer les frais énormes de nettoyage de ce beau dégât. Il me semble que, si le gouvernement essaie d'éponger une partie des pertes, ce serait une solution à envisager.

Par ailleurs, la proposition exigera que quelqu'un aille sur place faire une évaluation de la propriété et des utilisations qui pourraient en être faites. Le site pourrait être idéal pour un aéroport. Je n'en sais rien. Il me semble tout à fait sensé de ne pas vendre ces terres.

Mr. Ferland: But how could the government guarantee that sites which have been cleaned up after being used for storing radioactive wastes as dangerous as you say they are could then be put to other uses in all safety? I know that in the province of Québec, all burial sites, even those used for disposing of domestic waste and newspaper, are considered to be forever unsuitable for all types of construction or residential developments.

Indeed, in recent years, a problem with radon has surfaced. It is a gas which accumulates inside houses. It is due to the normal radioactivity of normal soils. For example, in this very building, we breathe in radon vapours. How could a government tell the municipality to go ahead and build new houses on a site that has been cleaned up because it is ideally located, facing the lake, and could be used to build excellent condominiums. That would be well and fine, but it would be your duty. . .

M. Milligan: Le ministère fédéral des pêches en voudrait peut-être.

Mr. Ferland: It would nonetheless be your duty to warn people that the site had previously been used to store radioactive waste. I doubt that buyers could be found for those lands. I believe that the best guarantee would be to say that those lands will never be put to other uses, that they will be reforested after clean-up and that construction will be forever prohibited on lands having been used to store radioactive waste.

We speak of protecting the quality of the environment. I agree with you, that sites must be cleaned up and that the bluffs must be protected, but I have some difficulty with your proposal to reclaim the lands. I do not fully understand that part of your proposal.

M. Veldhuis: La Commission de contrôle de l'énergie atomique a décidé et annoncé il y a plusieurs années que

[*Text*]

never be used for building because even if it is cleaned out down to bedrock, there will be a possibility of this radon gas coming up. About the only way we can use the actual site after it has been completely cleaned out is for occasional use such as for recreation or a forest, as you suggest, or something of that nature. It can never be used for housing. Surrounding the area is a large number of acres, 600 or more acres, that can be used for other purposes. They are now being used for agricultural purposes.

Mr. Milligan: Perhaps we could clarify this from the town's point of view and perhaps it would be of assistance to show you it closely on the map. The site of the dump itself is only about 30 acres. This is the area in which the material is located. The total landholding of Eldorado is some 650 acres. No radioactive material has ever been placed on these lands.

As Mr. Veldhuis just pointed out, they are still being used for agricultural purposes. The Town of Newcastle's position is that those lands should become Crown lands; they should be taken by the federal government and they should not form part of the transaction. They should then be disposed of in consultation with the municipality to ensure that they are going to be properly used. It is not that the town necessarily wants them or wants to purchase them.

However, it is the view of the municipality that this extensive landholding, which was acquired in 1976 in the dark of the night, if you will, very quietly and upon which a refinery was then proposed by Eldorado... The Town of Newcastle has been very suspicious since that time as to what they ultimately might be used for. As a private corporation, they certainly would not be entitled to develop those lands without Crown immunity. There will be no possibility for putting them to an industrial purpose. We can assure you of that at this time in terms of Eldorado or NEWCO or anybody else who is in the nuclear materials business.

It is the view of the town therefore that in terms of the privatization exercise in Bill C-121 that they not form part of the assets that will flow into NEWCO as part of the going concern. They therefore should be held by the Government of Canada and disposed of in consultation with the municipality.

• 1745

The 30-acre parcel, as Mr. Veldhuis has pointed out, is a completely different situation. That parcel of land has had the material placed upon it, and you are absolutely correct that there would be no likelihood of future development of that land and probably at best—if it were thoroughly cleaned, at the enormous costs indicated in this document—it could be used for parkland or for a view of the lake. That is about all.

[*Translation*]

les terres ne pourraient plus jamais servir à la construction parce que, même si elles ont été nettoyées jusqu'à la roche-mère, il y aura toujours possibilité que le radon remonte. Même après un nettoyage complet, le site ne pourrait être utilisé qu'à l'occasion, à des fins récréatives ou pour reboiser, comme vous le proposez. Il ne pourra jamais servir à la construction. Une ceinture de 600 acres ou plus entourant le site pourrait être utilisée à d'autres fins. Les terres de cette ceinture servent maintenant à des fins agricoles.

M. Milligan: Nous pourrions peut-être vous expliquer plus en détail la position de la ville à l'aide d'une carte. Le dépotoire lui-même s'étend sur environ 30 acres seulement. C'est dans ce dépotoire que se trouvent les déchets. Eldorado détient en tout 650 acres. Ces terres n'ont jamais servi à l'entreposage de déchets radioactifs.

Comme l'a dit M. Veldhuis, ces terres sont toujours utilisées à des fins agricoles. La ville de NewCastle soutient que ces terres devraient devenir des terres de la Couronne. Le gouvernement fédéral devrait les acquérir et ne pas les inclure dans la transaction. Ces terres devraient être cédées en consultation avec la municipalité pour garantir qu'elles soient utilisées à des fins acceptables. Ce n'est pas que la ville tienne absolument à les acheter.

Toutefois, la municipalité estime que ces réserves de terre—acquises en 1976 sous le couvert du secret, pour ainsi dire, et sur lesquelles Eldorado a ensuite proposé de construire une raffinerie... La ville de Newcastle se méfie sérieusement depuis cette époque de l'utilisation qui pourrait ultimement être faite de ces terres. En tant que société privée, Eldorado ne serait pas autorisée à mettre en valeur ces terres sans jouir de l'immunité accordée aux sociétés de la Couronne. Elle ne pourrait pas les mettre en valeur à des fins industrielles. Nous pouvons vous assurer que c'est le cas actuellement de toute société, qu'il s'agisse d'ELdorado, de la Nouvelle société ou de toute autre entreprise nucléaire.

Par conséquent, la ville est d'avis que ces terres ne doivent pas faire partie de l'actif qui sera cédé à la Nouvelle société dans le cadre de la privatisation prévue dans le projet de loi C-121. Ces terres devraient être détenues par le gouvernement du Canada et cédées en consultation avec la municipalité.

Comme l'a dit M. Veldhuis, il en va tout autrement de la parcelle de 30 acres. Ce terrain a servi à l'entreposage de déchets et vous avez tout à fait raison de dire qu'il est peu probable que ces terres soient recyclées à l'avenir et qu'elles pourraient, au mieux—si elles étaient complètement nettoyées, moyennant les coûts énormes mentionnés dans le document—être converties en parcs ou en mise en valeur pour profiter de la vue sur le lac. C'est à peu près la seule utiisation possible.

[*Texte*]

M. Ferland: Si j'ai bien compris votre exposé, il s'agit d'une section qui, selon vous, est utilisée pour l'agriculture présentement et qui, «en principe», n'aurait jamais été utilisée à des fins d'enfouissement, même secrètes. Vous dites que cette décision-là avait été prise de noirceur, la nuit. Je n'en doute pas. J'ai toujours dit que le ciel était bleu, et mon grand-père aussi, mais vous étiez à l'époque de l'enfer, que voulez-vous.

En ce qui concerne la possibilité de récupérer les terrains qui apparaissent sur la carte, est-ce qu'il y aurait une espèce de bande de sécurité autour des sites déjà existants, un espace que vous conserveriez et qui ne serait jamais utilisé à des fins de construction, de façon à assurer un tampon vraiment sécuritaire dans l'environnement du site d'enfouissement, même après le nettoyage?

Mr. Milligan: I am sure that the Atomic Energy Control Board, which would continue to license the dump site even during the process of decommissioning and clean-up, would ensure, from an engineering point of view and from an environmental point of view, that such a buffer was created and that an adequate amount of land was set aside to ensure that there was a permanent buffer between the land that could not be used and the much larger adjacent lands that are presently used for agricultural purposes. That would be a likely result of their regulatory activity.

M. Ferland: Supposons que cette nouvelle société qui doit être créée ne puisse pas trouver une autre municipalité où elle pourrait placer ses déchets d'une façon très sécuritaire. Ne serait-ce pas mettre des bâtons dans les roues de son expansion que de lui enlever ces 640 acres de terre? Supposons que demain matin, cette compagnie propose au gouvernement canadien une nouvelle méthode très sécuritaire pour enfouir ses déchets sur son terrain de 640 acres. Si on lui enlève ces 640 acres et qu'elle ne peut pas trouver d'autres sites ailleurs, est-ce qu'on ne met pas la compagnie dans un carcan?

Mr. Milligan: No, I do not believe that would be the case. The company has already satisfied the Atomic Energy Control Board to the extent that the control board has ordered the permanent closure—and do not forget that the Atomic Energy Control Board, since it began to regulate this site, back in 1977, has been on record as requiring its closure.

The most recent submissions to the Atomic Energy Control Board by Eldorado have satisfied that board that there will no longer be a waste and that the material that is now a waste will be a useful product, and they are proceeding with the necessary steps to ensure that the entire cycle is closed. I do not believe that is the situation, and the Atomic Energy Control Board was satisfied enough first, to close the dump as of June 30 and second, to permit Eldorado to store the waste that it will make after June 30 in drums until it can get its new engineered technique in place and then—it is obvious; the handwriting is on the wall—they intend to license that new procedure. So if you want to look at it that way, the

[*Traduction*]

Mr. Ferland: If I understood you correctly, the additional lands are still being used for agricultural purposes and have not, "in theory", ever been used, even secretly, for storage of wastes. You say that the decision was taken in the dark of the night. I do not doubt it. I have always said, just like my grandfather did, that the sky is blue but you were living in hellish times, what can you do.

You have spoken of the possibility of recovering the lands which appear on the map; do you envisage a sort of security belt around existing sites, a space that you would hold and which would never be used for construction, in order to provide a truly safe buffer zone around the burial site, even after clean up?

M. Milligan: Je suis convaincu que la Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui continuerait d'octroyer les licences au dépotoir même pendant la mise hors service et le nettoyage veillerait à la création d'une telle zone tampon qui serait efficace du point de vue technique et environnemental et qu'elle réserverait des terres suffisantes pour qu'il y ait une zone tampon permanente entre les terres interdites d'utilisation et la superficie beaucoup plus grande de terres adjacentes qui servent actuellement à des fins agricoles. Cette décision serait vraisemblablement prise dans le cadre de ses activités de réglementation.

Mr. Ferland: Let us suppose that the new corporation does not manage to find another municipality willing to safely store its wastes. Would we not be creating obstacles to its future expansion if we deprived it of these 640 acres? Suppose that tomorrow morning this new corporation proposed to the Canadian government a new, very safe method of burying wastes on these 640 acres. If these 640 acres are taken away from it and that it is unable to find other sites elsewhere, would it not find itself rather hogtied?

M. Milligan: Non, je ne crois pas que cela serait le cas. La Société a déjà rassuré la Commission de contrôle de l'énergie atomique dans la mesure où celle-ci a ordonné la fermeture permanente—et n'oubliez pas que la Commission de contrôle de l'énergie atomique, depuis qu'elle réglemente ce site, c'est-à-dire depuis 1977, a déjà dit publiquement qu'elle avait demandé sa fermeture.

Eldorado a déjà convaincu la Commission de contrôle de l'énergie atomique qu'elle recyclera ses déchets en produit utile et qu'elle prend les mesures nécessaires pour que dorénavant la production se fasse en cycle fermé. Je ne crois pas que cela soit le cas mais la Commission de contrôle de l'énergie atomique en a été suffisamment convaincue pour ordonner d'abord la fermeture du dépotoir à compter du 30 juin, et pour, ensuite, permettre à Eldorado d'entreposer les déchets qu'elle produira après cette date dans des contenants jusqu'à qu'elle mette en place ses nouvelles tranchées artificielles. Ce qui viendra après, c'est très clair, c'est couru d'avance, elle a l'intention d'accorder une licence aux nouvelles

[*Text*]

chapter has closed on the creation of waste. We simply have to deal with what is now in the ground.

• 1750

Mr. MacLellan: This has been very interesting testimony, gentlemen. I appreciate it. It seems Eldorado is deep in debt. Regardless of who pays for the clean-up, it is going to be the federal government who pays the bills. It is incredible that this has gone on as long as it has. We are going to be asking the Atomic Energy Control Board to appear before the committee. The Atomic Energy Control Board is now saying that they do not have the funds, that they cannot carry on all the functions they would like to carry on, because of the lack of funds.

I do not see this as being a question of lack of funds, because it has been going on for so long. Eldorado has been able to get away with this because no one has pressured them into doing something. Regardless of what happens, this has to be dealt with. There is a concern that if it becomes a private corporation, there is not going to be any responsibility on your part.

We need to nail down some way of assuring that there is going to be a follow-up in dealing with this problem at Port Granby and other places. What do you see in the legislation to deal with that?

Mayor Winters: I cannot guess how much money has been spent on hearings and reports. This is costing the taxpayers a fortune today. For the money that has been spent debating I am sure we could have provided some stabilization. That would have been the first step. That would be a credible step, a positive step. But this is nonsense. It is rhetoric, and we get nothing for it. It is a waste of money.

Somebody has to go over there and give them a kick in the pants and tell them to fix it up and forget the nonsense. This is what is happening right now. People are starting to realize that this really is stupid. We are talking and talking and wasting a lot of time. In meantime we could have another hurricane and all this stuff would be in the lake.

Mr. Milligan: There are a number of things that can be done. We tried to convey to you the attempts that have been made by the Atomic Energy Control Board since the 1970s, when it became responsible for the situation. They inherited the situation. It started in the early 1950s. There have been improvements. Perhaps the Atomic Energy Control Board was not as aggressive as it could have been, but they have now become quite aggressive, and Eldorado is dancing to a different tune. However, there is the possibility of recycling some of the material, which could be a savings to the people of Canada, and which should be

[*Translation*]

installations. Ainsi, si vous voulez voir les choses dans cette perspective, le sujet de la création des déchets est clos. Il nous restera tout simplement à régler le cas des déchets déjà enfouis.

M. MacLellan: Votre témoignage a été très intéressant, messieurs. Je vous en remercie. Il semble que l'Eldorado soit fort endetté. Peu importe qui paie pour l'assainissement, c'est le gouvernement fédéral qui paie les factures. Il est incroyable que cela dure depuis si longtemps. Nous demanderons à Commission de contrôle de l'énergie atomique de comparaître devant le Comité. La Commission de contrôle de l'énergie atomique dit maintenant qu'ils n'ont pas les fonds, qu'ils ne peuvent s'acquitter de toutes les fonctions dont ils aimeraient s'acquitter, et ce en raison du manque de fonds.

Je ne considère pas qu'il s'agit d'un problème de manque de fonds, parce que cela dure depuis si longtemps. Eldorado a réussi à éviter le problème parce que personne ne les a poussés à faire quelque chose. Peu importe ce qui arrivera, il faut régler ce problème. On craint que si Eldorado est privatisé, il n'y aura aucune responsabilité de votre part.

Nous devons trouver un moyen de veiller à ce que l'on fasse un suivi pour régler ce problème à Port Granby et ailleurs. À votre avis, de quelle façon pourrait-on prévoir une telle chose dans le projet de loi?

M. Winters: Je ne peux pas deviner combien d'argent a été consacré aux audiences et aux rapports. Ça coûte une fortune aux contribuables aujourd'hui. Au lieu de dépenser tout cet argent en se perdant dans de longues discussions, je suis certain que nous aurions pu l'utiliser pour stabiliser la situation. Cela aurait été une première étape, une étape crédible, une étape positive. Mais ce qu'on a fait est absurde. Ce ne sont que de belles paroles et cela ne rapporte rien. C'est une perte d'argent.

Il faudrait que quelqu'un aille là-bas les secouer un peu et leur dire de réparer les dégâts et d'oublier ces absurdités. Voilà ce qui se passe actuellement. Les gens commencent à se rendre compte que tout cela est réellement stupide. Nous ne faisons que discuter et perdre un temps précieux. Entre temps, nous pourrions avoir un autre ouragan et tous ces déchets se retrouveraient dans le lac.

M. Milligan: Un certain nombre de choses peuvent être faites. Nous avons essayé de vous signaler des tentatives qui ont été faites par la Commission de contrôle de l'énergie atomique depuis les années 1970, lorsqu'elle a été chargée du dossier. Elle a hérité de ce dossier. Tout cela a commencé au début des années 1950. Il y a eu des améliorations. La Commission de contrôle de l'énergie atomique n'a peut-être pas été énergique comme elle aurait dû l'être, mais elle l'est actuellement beaucoup plus, et Eldorado danse sur un autre ton. Cependant, une partie de ces déchets pourrait être recyclée, ce qui

[*Texte*]

explored aggressively right now. There should be an answer before privatization moves further.

There is the issue of what Eldorado put in the ground back in the 1940s and 1950s. We do not know. I have not seen an inventory of what actually is in the ground and what state it is in. There are a lot of questions that need to be answered. Eldorado has to be made far more accountable, and the vehicle for this is the Atomic Energy Control Board, through a more aggressive stance.

One of the things that the parliamentary committee's report said was that the Atomic Energy Control Board may have the wrong master. Perhaps it should not be answering to the Ministry of Energy, Mines and Resources. Perhaps it should be answering to the Ministry of Environment. It seems to be answering to a ministry that is in the business of promoting the exploration, processing, and refining of uranium. If one of its major concerns is health, safety, welfare, and the environment, why is it not reporting to the Minister of the Environment?

• 1755

Mr. MacLellan: I would like to think that would make a difference.

Mr. Milligan: Perhaps it might. These are the kinds of things that need to be explored.

Mr. Orlikow: This is the first time I have heard any mention of this 650 acres. As you have looked at this bill, is there anything in it which would assure that in the privatization this 650 acres—which might well be very, very valuable if developed for housing—would not automatically be turned over to the new privatized company?

Mr. Milligan: No, there is nothing specifically in the bill, and that is why we draw it to your attention. We think that is something that should be clarified. The one area of the letter of intent that addresses itself to it is that the assets of Eldorado necessary to that activity as a going concern are to be transferred. The 650 acres are not part and parcel of its business as a going concern.

Mr. Orlikow: Who has title to it?

Mr. Milligan: Eldorado presently has title. The question is, where does that end up? Does it stay to the benefit of Eldorado with its debts? Does it go to NEWCO? We would be most concerned if it went to NEWCO. We do not want to have to deal with another problem, and they come along with their development proposals.

Mr. Kempling: There is nothing along that line now.

Mr. Milligan: There is nothing. That is right, and that is why we draw it to your attention. There are needs.

[*Traduction*]

représenterait une économie pour les Canadiens. On devrait donc envisager sérieusement cette possibilité. On devrait obtenir une réponse avant de donner suite au projet de privatisation.

Nous ne savons pas quels déchets Eldorado a enfouis dans les années 1940 et 1950. Je n'ai pas vu la liste de ce qui est enfoui dans le sol ni la condition dans laquelle ces déchets se trouvent. Il y a de nombreuses questions auxquelles il faut répondre. Eldorado doit être davantage tenu responsable, et c'est à la Commission de contrôle de l'énergie atomique de le faire, en prenant une position beaucoup plus énergique.

Dans le rapport du comité parlementaire, on disait entre autre que la Commission de contrôle de l'énergie atomique a peut-être le mauvais maître, qu'elle ne devrait peut-être pas relever du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais plutôt du ministre de l'Environnement. Il semble qu'elle relève d'un ministère qui s'occupe de promouvoir l'exploration, de faire le traitement et le raffinage de l'uranium. Si ses principales préoccupations sont la santé, la sécurité, le bien-être et l'environnement, pourquoi la Commission ne relève-t-elle pas du ministre de l'Environnement?

M. MacLellan: J'aimerais croire que cela ferait une différence.

M. Milligan: Ce serait peut-être le cas. Voilà le genre de possibilité qu'il faut étudier.

M. Orlikow: C'est la première fois que j'entends parler de ces 650 acres. À votre avis, y a-t-il dans le présent projet de loi des dispositions prévoyant que, lors de la privatisation, ces 650 acres—qui pourraient avoir une très grande valeur si on y construisait de nouvelles résidences—ne deviendraient pas automatiquement la propriété de la nouvelle société privatisée?

M. Milligan: Non, il n'y a rien à cet effet dans le projet de loi, et c'est pourquoi nous portons cette question à votre attention. Cette question devrait à notre avis être tirée au clair. Il y a un endroit dans la lettre d'entente où on parle de cette question, lorsque l'on dit que les actifs d'Eldorado nécessaires à cette activité en tant qu'entreprise en marche doivent être transférés. Les 650 acres ne font pas partie de cette société en tant qu'entreprise en marche.

M. Orlikow: Qui a les titres de propriété?

M. Milligan: Actuellement, c'est Eldorado. Il s'agit de savoir à qui ce titre de propriété reviendra. Reviendra-t-il à Eldorado avec ses dettes? Est-ce qu'il reviendra à la nouvelle société? Ça nous inquièterait beaucoup s'il était transféré à la nouvelle société. Nous ne voulons pas nous retrouver devant un autre problème, et ils arrivent avec leurs propositions de développement.

M. Kempling: Il n'y a rien dans ce sens actuellement.

M. Milligan: Il n'y a rien. C'est exact,et c'est pourquoi nous portons ce problème à votre attention. Il y a des

[*Text*]

Perhaps these are lands that could be developed for affordable housing purposes. The Government of Canada is immensely interested in affordable housing, as is the Province of Ontario, as is the town of Newcastle.

Mayor Winters: I am not a lawyer, but on page 3 of the bill it says "Vesting of assets and liabilities in Eldorado". All it talks about there is "all property, rights and interests", and maybe that is the section that might be looked at.

Mr. Milligan: There is nothing specific.

Mr. Veldhuis: In answer to a question that was posed earlier about what could or should be done, I have four points. First, there must be a willingness to listen, and for many years people were not listening to us here in Ottawa. We were considered crackpots, pipe-smoking Communists, and all kinds of crazy things. They were not willing to listen because we have said these very same things before. This committee answers that question. You are listening. At least I perceive you are listening and are concerned about it.

The other thing is clean-up first, and I think what needs to be done here is the implementation of that task force report. Until that happens, there is no clean-up. Nothing else falls into place. Re-cycle the existing waste. The AECB has ordered the company to look into that. The company has to be willing to do the kind of research to carry out that project, and we the people will make sure they keep on track. There must be a willingness to act, and that is you, gentlemen, the government of today. You have to be willing to act, to follow through on the suggestions that were made. Otherwise, I expect another invitation 12 years from now and we will go through the same rigmarole again.

I want to thank you very much for allowing me to say these things, and all the other things I have said this afternoon.

The Chairman: Thank you, Messrs. Winters, Kotseff, Milligan and Veldhuis for your appearance before the legislative committee and for the quality of your answers.

The next meeting will be in room 307 tomorrow at 3.30 p.m. We now adjourn to the call of the Chair.

[*Translation*]

besoins. On pourrait peut-être construire des logements à prix abordable sur ces terrains. Le gouvernement du Canada s'intéresse énormément aux logements abordables, tout comme la province d'Ontario et la ville de Newcastle.

M. Winters: Je ne suis pas avocat, mais à la page 3 du projet de loi on dit «Dévolution à Eldorado». Il n'est question ici que de tous «les biens et les droits». On pourrait peut-être envisager d'ajouter quelque chose à cet article.

M. Milligan: Il n'y a rien de précis.

M. Veldhuis: Pour répondre à la question qui a été posée plus tôt quant à ce qui devrait ou pourrait être fait, j'aimerais faire quatre remarques. D'abord, il doit y avoir une certaine bonne volonté à écouter et, pendant de nombreuses années les gens ne nous écoutaient pas ici à Ottawa. On nous prenait pour des cinglés, des communistes de la pire espèce et toutes sortes de choses du même genre. On n'était pas prêt à nous écouter parce que nous avions déjà dit exactement les mêmes choses. Votre Comité répond à cette question. Au moins j'ai l'impression que vous écoutez et que cela vous intéresse.

Ensuite, je dirais qu'il faut d'abord assainir, et je pense qu'il s'agit ici de mettre en oeuvre les recommandations du rapport du groupe de travail. Jusqu'à ce qu'on le fasse, il n'y a pas d'assainissement. Il faut recycler les déchets actuels. La Commission du contrôle de l'énergie atomique a ordonné à la société de s'en occuper. La société doit être prête à faire le genre de recherches nécessaires pour mettre en oeuvre ce projet, et nous allons veiller à ce qu'elle le fasse. Il doit y avoir une volonté d'agir, de votre part, Messieurs, de la part du gouvernement au pouvoir. Vous devez être prêts à agir, à donner suite aux suggestions qui ont été faites. Autrement, nous recevrons une autre invitation dans 12 ans et nous recommencerons la même comédie.

Je tiens à vous remercier de m'avoir permis de vous dire ces choses, et tout ce que je vous ai dit cet après-midi.

Le président: Je vous remercie, Messieurs Winters, Kotseff, Milligan et Veldhuis d'avoir accepté notre invitation. Je vous remercie également de la qualité de vos réponses.

La prochaine séance se tiendra demain à 15h30 dans la pièce 307. La séance est levée.

APPENDIX "C-121/1"

PRESENTATION OF THE TOWN OF NEWCASTLE

RE: BILL C-121

MAY, 1988

PRESENTATION BY THE TOWN OF NEWCASTLE RESPECTING BILL C-121 THE "ELDORADO NUCLEAR LIMITED RE-ORGANIZATION & DIVESTITURE ACT"

PART I INTRODUCTION

The Corporation of the Town of Newcastle welcomes the opportunity to appear before this Legislative Committee to express its views with respect to Bill C-121.

The Town of Newcastle is the location of the Port Granby Waste Management Facility, the site upon which Eldorado Nuclear Limited ("Eldorado") has dumped low-level nuclear waste and irradiated garbage for in excess of thirty years. The Town has been consistently opposed to the continuation of this unacceptable dumping activity by Eldorado at this location.

In particular, on March 25, 1988 the Council of the Town of Newcastle again considered the more than thirty years of dumping activities by Eldorado at Port Granby. Council of the Town unanimously resolved, inter alia, forthwith that:

> "The AECB and the Government of Canada requires Eldorado to immediately cease and desist from depositing additional waste material at the Port Granby Site, to immediately instal those stabilization works that are necessary to ensure that contaminants on the Site will not slip into Lake Ontario while the Site is being decommissioned, and to decommission the Site forthwith."

The full text of Resolution No.GPA 261-88 is attached. (Appendix "A").

The Council of the Regional Municipality of Durham at its meeting held on April 20, 1988 unanimously endorsed Resolution GPA-261-88. (Appendix "B").

Over the last year, the Town has appeared on several occasions before the Atomic Energy Control Board regarding its concerns relating to the continued operation of the Port Granby Dump Site. The Atomic Energy Control Board is on record as early as 1980 requiring Eldorado to proceed with the preparation of the plan for the decommissioning of the Port Granby Dump.

During proceedings to consider the application of Eldorado for renewal of its operating licence for the Port Granby Dump, the Atomic Energy Control Board, on January 22, 1988 required Eldorado to,

> "submit to the AECB by February 9, an analysis of the feasibility and impact on operations, of a cessation of deposition of waste at Port Granby using the present techniques as of February 29."

On April 27 and 28, 1988 the Atomic Energy Control Board took the unprecedented step of holding public meetings in the Town of Bowmanville to give consideration to the application of Eldorado regarding the Port Granby Dump. Having heard submissions by members of the public, the Town of Newcastle and Eldorado, the Atomic Energy Control Board extended the existing licence for

operation of the Port Granby Dump to June 30, 1988. At that date, the existing licence permitting the placement of radioactive waste and garbage on the site will expire and further dumping will be prohibited. A further licence will be issued to Eldorado requiring Eldorado to care and maintain for the Port Granby Facility effective July 1, 1988. A condition of the new licence will prohibit the deposition of all materials except as required for care and maintenance.

In its submissions to the Atomic Energy Control Board, the Town of Newcastle raised concerns regarding the 'privatization' of Eldorado. Excerpts of the presentation to the Board in this regard are attached. (Appendix "C"). In reaffirming its long-standing opposition to and requirement for decommissioning of the Port Granby Dump, the Town of Newcastle in passing Resolution No. GPA-261-88 on March 25, 1988 also resolved,

> "Council communicate to the Right Honourable Brian Mulroney and the Honourable Barbara McDougall, its view that no steps should be taken by the Government of Canada to privatize Eldorado until arrangements satisfactory to the Town have been made for the immediate decommissioning of the Port Granby Site."

The Town of Newcastle is pleased that the Atomic Energy Control Board has seen fit to decide that no further dumping occur at this site after June 30, 1988. Unfortunately, there will remain the most serious matter of more than 350,000 cubic meters of radioactive waste having been placed by Eldorado in the ground on a site overlooking Lake Ontario. In the recent Report of the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, "Opting for Co-Operation" it was reported that as of

1985, the radioactivity of waste located at the Port Granby Site was 333,000 GBq.

The citizens of the Town, through their Council, and through their Provincially and Federally elected representatives have consistently expressed unwavering opposition to the presence of Eldorado's radioactive waste dump within their community. The legacy of inadequate management practices, non-communication and secrecy of corporate intentions with respect to lands held by Eldorado within the Town cannot be undone.

The proposal for privatization of Eldorado at this time raises serious concerns. This presentation will address these concerns which can be generally summarized as follows:

- the issue of responsibility, both ongoing and ultimate with respect to the maintenance and care, as well as the decommissioning and clean-up of the Port Granby Dump;

- the matter of funding of the decommissioning and clean-up that will be required for this environmentally sensitive Site;

- the matter of the disposition of the lands presently held by Eldorado within the boundaries of the Town.

PART II - THE PORT GRANBY DUMP -RESPONSIBILITY & ACCOUNTABILITY

Although the Town is pleased to receive the recent Decision of the Atomic Energy Control Board which will, in effect, stop further dumping at this Site as of June 30, 1988, there remains the most serious matter of the decommissioning and clean-up of this unacceptable situation.

It is the view of the Town of Newcastle that the Federal Government must ultimately be responsible for the actions of its Crown Corporation in placing this environmentally hazardous material in such an unacceptable location.

In August of 1984, the then Leader of the Opposition, the Honourable Brian Mulroney wrote to Mr. James Sculthorpe, a resident of Port Hope, regarding the issue of permanent disposal of low-level radioactive waste. Mr. Mulroney stated:

> "...there is ample evidence that neither of the current proposals by Eldorado Nuclear Limited for establishing a permanent radioactive waste disposal dump either near Port Granby or near Wesleyville are acceptable to the people of those communities or to their elected representatives. All such waste should be removed from major population areas and kept well away from any major water resource such as Lake Ontario.
>
> While this would involve greater expense, the federal government, as owner of the Eldorado Nuclear Limited must accept at least partial responsibility and provide the leadership." (Appendix "D").

In light of the long history of unacceptable management practices and corporate conduct by Eldorado in respect of the operation of its refinery in Port Hope and its activities in the surrounding communities, the Town of Newcastle is of the view that the Federal Government should accept not "partial" but full responsibility and accountability to the affected community and, in the words of the Honourable Brian Mulroney provide "the leadership" to ensure the immediate decommissioning and clean-up of the Port Granby Dump. Although it may be most appropriate for Eldorado to be responsible for the day-to-day maintenance and care of the existing Port Granby Site prior to decommissioning and clean-up, with Eldorado being responsible to the Atomic Energy Control Board by way of ongoing licencing arrangements, the Town is also of the view, that ultimate responsibility and accountability for decommissioning and clean-up should remain the clear responsibility of the Federal Government of Canada.

PART III - FUNDING OF DECOMMISSIONING & CLEAN UP

The recent Report of the Siting Process Task Force on Low-level Radioactive Waste Disposal entitled, "Opting for Co-operation", discussed in some detail the potential cost of the clean up of an estimated waste volume of 880,000 cubic meters which, as indicated below, in Figure 7 extracted from this Report represents low-level radioactive waste located in Port Granby, Town of Port Hope and the Town of Welcome. As is also indicated, the largest inventory of radioactivity, relatively speaking, is located at the Port Granby Dump.

Figure 7

Port Hope area low-level radioactive wastes

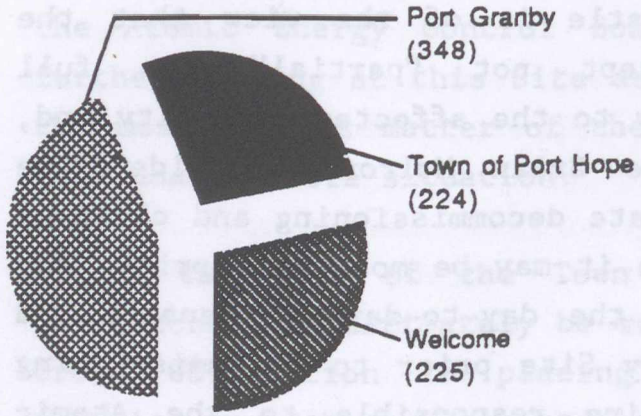

Volumes in thousands of cubic metres

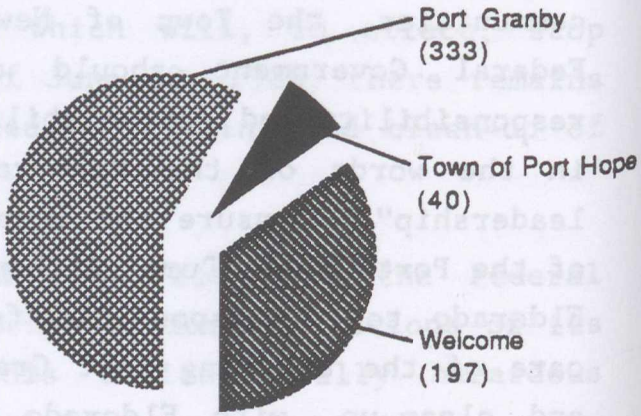

Inventory of radioactivity in thousands of GBq

The Report examined in considerable detail, the issues relating to the establishment of a permanent location for the disposal of low-level radioactive waste. Part of its review included a detailed analysis of the cost considerations relating to both the cost of such facility and the transportation costs related to moving the existing Port Granby, Port Hope and Welcome radioactive wastes to the permanent location.

The Report concluded that the waste management facility costs alone could range from $215,000,000 to $484,000,000. In addition, there would be the cost of transportation and general costs related to the rehabilitation of the former dump sites.

The total cost of such a low-level radioactive waste management project for the Province of Ontario was estimated by the Task Force as having a range of 289 million to 760.5 million dollars. (Appendix "E").

From a review of the public information and Letter of Intent, the Town is aware that the proposed arrangement will have Eldorado or "Newco" assume up to $25,000,000 of the cost of decommissioning and clean-up. The balance of the cost which, on the basis of the Task Force analysis, could be as much as a range of $265,000,000 to $735,500,000 would be the responsibility of the Federal Government of Canada. The ultimate responsibility of the Government of Canada was recently confirmed to the Town during inquiries made of Dr. Janet R. Smith, Deputy Minister of Privatization and Regulatory Affairs.

In light of the enormous costs that will have to be borne with respect to the decommissioning and clean-up of the dump sites operated by Eldorado since its inception in 1942 and its acquisition by the Federal Government of Canada as a crown corporation in 1944, the Town is of the view that the Federal Government must clearly and unequivocably reiterate its financial obligation for these costs which are the direct result of the operations of its own crown corporation, Eldorado.

As well, the Town has been consistently on record as to its ongoing concerns with regard to the maintenance and care, particularly stabilization of the Port Granby Site. The Council of the Town of Newcastle is on record (Resolution No. GPA-261-88) in opposition to the recommendations of the Siting Process Task Force on Low-level Radioactive Waste Disposal since they imply a continuation of the Port Granby Site until a host community is selected. A review of the Task Force Report would indicate that at least ten years or more may be required to select such a host community. The result of such extensive delay would result in the placing on the residents of Port Granby and the Town of Newcastle of an unjustified and unacceptable burden which was unwillingly placed upon them by the Federal Government initially.

The long-term unstabilized nature of this site has been documented and was part of the rationale of the Atomic Energy Control Board in requiring, as early as 1980, the decommissioning of the Port Granby Dump. The site is located on an environmentally sensitive parcel of land immediately overlooking Lake Ontario and is subject to erosive forces. Prior to strict regulation by the Atomic Energy Control Board, the radioactive material was dumped in a manner that allowed it to directly enter

Lake Ontario which is a primary drinking water resource for millions of people. Despite attempts by the Atomic Energy Control Board to ensure adequate regulation of the site, there remains the potential for significant slippage of material into Lake Ontario with the obvious catastrophic environmental results.

The Town is of the view that if an extended period will be required before the site can be decommissioned, stabilization works should be undertaken immediately to ensure that there will be no slippage of the radioactive waste into Lake Ontario. Estimates of the cost of the capital works necessary to provide this level of protection are not available in detail, however, certain preliminary cost estimates have indicated several millions of dollars will be required in this regard.

The Town of Newcastle is of the view that Eldorado, or "Newco" should be required to segregate and maintain in an interest bearing trust fund for decommissioning and clean-up as well as interim stabilization, the $25,000,000 referred to in subparagraph (g) of section 7 General Provisions of the Letter of Intent. (Appendix "F").

This $25,000,000 fund should be raised by Eldorado or "Newco" by way of its initial debt and or equity issue. The monies should not remain within the control of Eldorado management. Rather, the monies ought to be preserved by the Federal Government of Canada to be expended in respect of the stabilization of the Port Granby Site as well as the decommissioning and clean-up, by the Federal Government in consultation with the affected communities.

By causing Eldorado to satisfy its financial obligation with respect to clean-up at the time of privatization, this will allow the $25,000,000 to bear interest and grow during what may be a lengthy intervening period between the date of privatization (1988) and the ultimate date of clean-up of the Eldorado dump sites. These monies could be viewed as an interest bearing reserve against the ultimate cost of clean-up. Rather than Eldorado paying $25,000,000 in 1998 dollars or beyond, the dollars would, in fact, be 1988 dollars which would grow with time and provide an additional contribution, to the ultimate cost of clean-up. It must be observed, in any event, that the financial obligation of Eldorado or "Newco" in relation to the enormous estimated cost of decommissioning and clean-up to be borne by the people of Canada is rather paltry indeed.

PART IV - DISPOSITION OF LANDS

In addition to the Port Granby low-level dump site itself, Eldorado, in or about 1977, obtained approximately 650 acres of land in the Port Granby area on which it proposed to locate a new refinery and waste dump.

As a result of extensive environmental hearings, it was determined that Eldorado not be permitted to build a refinery at Port Granby. Ultimately, the new uranium hexaflouride refinery was constructed at Port Hope.

The Town of Newcastle has remained most anxious about the disposition of the Eldorado lands. The Town would be opposed to any development by Eldorado or "Newco" of these lands for its purposes.

It is the view of the Town of Newcastle that neither the Port Granby Dump, nor the surplus lands immediately to the north of the dump, presently owned by Eldorado should be considered as assets used in the carrying on of the business of Eldorado or SMDC as going concerns within the meaning of section 3 of the Letter of Intent.

There is no necessity that the title to these lands be transferred by Eldorado to "Newco". In fact, it is the view of the Town of Newcastle that title to these lands should be conveyed to the Federal Government of Canada as part of the privatization scheme.

With respect to the lands immediately to the north of the Port Granby Dump, the Town of Newcastle believes that these lands should be disposed of by the Federal Government in consultation with the Town of Newcastle.

The Town also believes that the decommissioning and ultimate clean-up of the Port Granby Dump Site will be best served by the Federal Government retaining direct ownership of the lands.

In any event, it is the view of the Town of Newcastle that neither of these parcels of land form part of the assets of Eldorado in carrying on its business as a going concern and therefore should not be conveyed to "Newco" as part of the transaction.

PART V - CONCLUSION

The Town of Newcastle thanks this Committee for the opportunity to make its presentation.

The Town believes that the Federal Government should re-state clearly and unequivocably its ultimate obligation for the clean-up of the Port Granby Dump Site.

The Town believes that such decommissioning and clean-up should occur at the earliest possible date given the long-term lack of stability of the Port Granby Site.

With respect to the financial accountability for such decommissioning and clean-up, the Town believes that Eldorado or "Newco" should be required to pay into a fund the amount of $25,000,000 for purposes of the decommissioning and clean-up of the various dump sites operated by it and that such monies should be paid at the date of raising of capital by Eldorado or "Newco" by way of debt or equity issue. This fund, in the nature of a reserve, would be administered by the Government of Canada to the benefit of the affected communities and would bear interest from the date of its creation until such time as these monies will be required as a contribution to the enormous potential cost (estimated in 1987 to be in the range of $250,000,000 to $760,500,000) required to decommission and clean up the radioactive wastes in Port Granby, Port Hope and the Town of Welcome.

The Town of Newcastle also believes that it is not in its best interest that the title to the Port Granby Dump Site or the surplus lands held by Eldorado immediately to the north be transferred to "Newco" as they do not form part of the assets used by Eldorado and carrying on its business as a going concern. The surplus lands should be conveyed to the Government of Canada to be disposed of in consultation with the Town of Newcastle and title to the Port Granby Dump Site should be held by the Government of Canada to ensure decommissioning and clean-up of this site.

APPENDIX ``A''

TOWN OF NEWCASTLE

March 25th 1988

General Purpose & Administration Committee

Minutes of a special meeting of the General Purpose and Administration Committee Reconvened at 9:30 a.m., Friday, March 25th 1988, in Court Room #2

Roll CAll - Present Were: Mayor J. Winters
Councillor A. Cowman
Councillor M. Hubbard (From 9:50 a.m.)
Councillor McKnight
Councillor F. Stapleton
Councillor A. Wotten

Absent: Councillor D. Hamre (Due to Illness)

Also Present: Chief Administrative Officer, L. Kotsaff
Town Clerk, D.W. Oakes
Treasurer, J. Blanchard
Director of Planning, T.T. Edwards

S.G.P.A. Eldorado Resources March 25th 1988

Resolution #GPA-261-88

Moved by Councillor Stapleton, seconded by Councillor McKnight

WHEREAS the Atomic Energy Control Board (the "AECB") directed Eldorado Resources Ltd. ("Eldorado") by the end of 1986 to present plans for the decommissioning of the Port Granby Waste Storage Site because of the Board's concern for the long term stability of the bluffs which were and are eroding, a condition which ultimately will result in the deposit into Lake Ontario of radioactive wastes and other contaminants including arsenic;

AND WHEREAS Council has consistently been of the view that Eldorado must be required to immediately cease and desist depositing any further waste at the Port Granby Site and must be required to immediately decommission the Site;

AND WHEREAS to date Eldorado has not complied with the directive of the AECB; Eldorado has applied for a licence to continue depositing waste at the Port Granby Site and Eldorado has not presented to the AECB or to the Town Council its plans, if any, to decommission the Site;

AND WHEREAS the Town has opposed and continues to oppose the extension of Eldorado's licence to permit Eldorado to add waste to the material now deposited at the Port Granby Site;

AND WHEREAS the AECB required Eldorado to submit to it by February 9, 1988, an analysis of the feasibility and impact on its operations of a cessation of the deposit of waste at the Port Granby Site using the present techniques, which analysis was also required to address the matters of temporary storage of the waste on Eldorado's property other than the Port Granby Site as well as temporary storage at the Port Granby Site;

AND WHEREAS Eldorado has filed a report entitled "Interim Storage Alternatives for Port Hope Plant Waste" dated February 9, 1988 with AECB;

AND WHEREAS Eldorado's February 9, 1988 report establishes that temporary storage of waste material at the Port Hope refinery site is feasible;

AND WHEREAS the AECB also directed Eldorado to submit a report detailing its proposed long term waste storage techniques for consideration by the AECB in considering the issuance of an extension or renewal of the operating licence for the Port Granby Site beyond February 29, 1988;

AND WHEREAS Eldorado's February 9, 1988 report purports to respond to this directive by proposing waste management techniques which envisage continued use of the Port Granby Site beyond October 29, 1988 for what appears to be an indefinite period of time in the future;

AND WHEREAS the indefinite storage of existing material at the Port Granby Site would continue to place an unjustified and unacceptable burden on the residents of Port Granby and the Town and would continue to result in the reasonable apprehension of the residents of Port Granby that they will continue to be harmed thereby;

AND WHEREAS Council believes that the AECB has an obligation to establish standards respecting low level radioactive waste and the health and environmental significance of AECB standards as they apply to the Port Granby Site in language that may be understood and criticized by members of the public generally rather than only by experts, and the AECB has failed to do so;

AND WHEREAS the Report of the Siting Process Task Force On Low Level Radioactive Waste Disposal of December 1987, recognizes the unsuitability of the Port Granby Site as a waste disposal site, but proposes a complex process for the identification of a new host site which could take well over a decade to complete;

AND WHEREAS Council continues to be of the view that no action should be taken by the Government of Canada whether by way of acceptance of the recommendations of the Task Force Report or otherwise that would result in a continuation of the Port Granby Site as a depository for waste material;

AND WHEREAS the report of the Standing Committee on Environment and Forestry of the House of Commons, dated January 1988, has reinforced Council's apprehension of the gravity of the hazards presented by the continued maintenance of the Port Granby Site, and has recommended that the AECB should be responsible to Environment Canada rather than to the Department of Energy, Mines and Resources, a recommendation which Council supports;

AND WHEREAS Eldorado has made no attempt to contact or discuss its plans for the immediate decommissioning of the Port Granby Site with Council or Town officials despite the opposition of the Town to the renewal by the AECB of Eldorado's licence to continue the operation of the Port Granby Site in 1988 and the Town's interest in the decommissioning;

AND WHEREAS the Minister Responsible for Privatization, the Honourable Barbara McDougall, has announced her intention to recommend the privatization of Eldorado, but has made no announcement concerning the responsibility of Eldorado, its successor, or the Government of Canada to immediately decommission the Port Granby Site nor has she discussed her plans for privatization of Eldorado with the Town;

AND WHEREAS Council is of the view that no steps should be taken to privatize Eldorado until arrangements satisfactory to the Town have been made for the immediate decommissioning of the site of Port Granby, and this to the satisfaction of the town;

AND WHEREAS waste material currently deposited at the Port Granby Site is contaminating the soil with aresenic contrary to the provisions of the Ontario Environmental Protection Act and this situation is totally unacceptable to Council;

NOW THEREFORE BE IT RESOLVED FORTHWITH THAT:

The AECB and the Government of Canada requires Eldorado to immediately cease and desist from depositing additional waste material at the Port Granby Site, to immediately instal those stabilization works that are necessary to ensure that contaminants on the Site will not slip into Lake Ontario while the Site is being decommissioned, and to decommission the Site forthwith.

Council communicate to the Government of Canada its views as set out above concerning the recommendation of the Standing Committee on Environment and Forestry of the House of Commons that the AECB be made responsible to Environment Canada.

Council requests the AECB to establish forthwith standards respecting low level radioactive waste and the health and environmental significance of the AECB standards as they apply to the Port Granby Site in language that may be understood and criticized by members of the public generally, rather than only by experts.

Council communicate to the Right Honourable Brian Mulroney and the Honourable Barbara McDougall, its view that no steps should be taken by the Government of Canada to privatize Eldorado until arrangements satisfactory to the Town have been made for the immediate decommissioning of the Port Granby Site.

Council record its opposition to the recommendations of the Siting Process Task Force On Low Leval Radioactive Waste Disposal since they imply a continuation of the Port Granby Site until a host community is selected which may take a decade or more, and that the result of the recommended siting process would be to continue an unjustified and unacceptable burden on the residents of Port Granby and of the Town.

The Premier of Ontario and the Minister of Environment of Ontario be notified that the waste material presently deposited at the Port Granby Site has contaminated the environment by the deposit of arsenic contrary to the provisions of the Ontario Environmental Protection Act, and they be requested to enforce the provisions of that Act against Eldorado immediately.

AND FURTHER THAT a copy of the resolution be sent to:

The Right Honourable Brian Mulroney, the Prime Minister of Canada

The Honourable David Peterson, Premier of Ontario

The Right Honourable John Turner
The Honourable Ed Broadbent
The Honourable Marcel Masse, Federal Minister of Energy, Mines and Resources
The Honourable Gerald Merrithew, Minister of State (Forestry and Mines)
The Honourable Thomas Michael McMillan, Federal Minister of the Environment
The Honourable Barbara Jean McDougall, Minister of State (Privatization)
Mr. Bob Brisco, Member of Parliament, Chairman of the Standing Committee of the House of Commons on Environment and Forestry
The Honourable Ian G. Scott, Attorney General, Province of Ontario
The Honourable James Bradley, Minister of the Environment, Province of Ontario
Mr. Rene J.A. Levesque, President, Atomic Energy Control Board
Mr. Allan Lawrence
Mr. Sam Cureatz
Mr. G. Herrema
Mr. Terry D. Hutchison
Mr. John Veldhuis
Mr. K.L. Kohn, Corporate Secretary and Legal Advisor

"CARRIED"

Resolution #GPA-262-88

Adjournment

Moved by Mayor Winters, seconded by Councillor Hubbard

THAT the meeting adjourn at 12:45 p.m.

"CARRIED"

APPENDIX "B"

DURHAM

The Regional Municipality of Durham

Clerks Department

605 Rossland Road East
P.O. Box 623,
Whitby, Ontario
Canada, L1N 6A3
(416) 668-7711

C.W. LUNDY, A.M.C.T.
Regional Clerk

April 21, 1988

I, C.W. Lundy, Regional Clerk of the Regional Municipality of Durham, certify that the attached Page 1 is a true copy of an extract from the minutes of a meeting of the Council of the Regional Municipality of Durham held on April 20, 1988.

C. W. Lundy

C.W. Lundy, A.M.C.T.
Regional Clerk

APPENDIX "C"

PART III - FEDERAL PRIVATIZATION PROPOSAL FOR ELDORADO

In February, 1988 the Federal Government announced arrangements whereby Eldorado Resources Ltd. be merged with the Saskatchewan Mining Development Corp. (SMDC) and privatized. It is not clear what is meant by "privatization" in relation to Eldorado. However, it is possible that one of the results of "privatization" will be to terminate Eldorado's status as a Federal Crown Corporation. Newspaper articles have reported the intention of the Federal Government to absorb more than a half billion dollars of Eldorado's outstanding debt. Nowhere, however, has it been reported nor has the Town of Newcastle been apprised from any other source that it is the intention of the Federal Government to commit the resources necessary to complete the decommissioning, clean-up and restoration of the Port Granby site, or to ensure that the corporation which is to be organized to give effect to the proposed merger will have available to it sufficient resources for that purpose, or indeed who will be responsible for the decommissioning, clean-up and restoration of the Port Granby site.

PART IV - ELDORADO'S PROPOSED MODIFICATIONS TO ELIMINATE NEED FOR WASTE DISPOSAL AT PORT GRANBY SITE - April 19, 1988 RESPONSE BY ATOMIC ENERGY CONTROL BOARD STAFF TO ELDORADO - MEMORANDUM APRIL 20, 1988 (BMD 88-84)

In light of the foregoing, the Town of Newcastle was pleased to receive the announcement by Eldorado of process modifications which, when implemented at the Port Hope Refinery, will eliminate the need for disposal of calcium fluoride waste and other industrial garbage of the Port Granby site. As a result, Eldorado by way of letter (Dr. Ediger to Dr. Lévesque) dated April 19, 1988 proposes to "permanently close the Port Granby Facility on June 30, 1988."

Cessation of any further dumping of waste material or garbage by Eldorado at the Port Granby site at the earliest possible date, as is its decommissioning, is supported by the Town of Newcastle.

Unfortunately, however, Dr. Ediger's letter leaves a number of significant questions unanswered.

In the Report of the Siting Process Task Force on Low Level Radioactive Waste Disposal, "Opting for Co-Operation", it was reported that as of 1985, there was approximately 348,000 cubic meters of radioactive waste in the ground at Port Granby. The radioactivity of this waste was estimated at 333,000 GBq.

Staff of the Board has recommended the issuance of a new licence to Eldorado for the Port Granby Waste Management Facility for the period 1 July, 1988 - 31 March, 1989 "in order to regulate the on-going care and maintenance of the facility."

As well, the Board Staff has recommended that Eldorado provide to the Board by September 1, 1988 conceptual plans and schedules for site stabilization consistent in scope, degree and timeliness with the stabilization measures that would be needed to safely and effectively decommission the facility without delay when the need arises.

The Town fully supports the Board requiring Eldorado to continue its responsibility for the maintenance of the existing site. The Town has already drawn to the Board's attention its concerns relating to the proposed privatization of the licencee and the potential implications this may have for the ultimate accountability for decommissioning and clean-up.

In this context, the Town believes that it would be inappropriate to simply issue a new licence for the period suggested by the Staff of the Board without requiring Eldorado to satisfy the Board, the Town of Newcastle and the public in respect of the following matters:

1. Requiring Eldorado to report within 90 days as to how it intends to remove and/or recycle the waste. In this context the Board should require a full technical disclosure to allow for complete review by Board Staff, as well as experts retained on behalf of the Town. The Board should also require Eldorado to provide a proposed time frame in which removal and/or recycling will occur.

2. Requiring Eldorado to provide to the Town of Newcastle an appropriate financial commitment satisfactory to the Town with respect to cost of decomissioning, clean-up and restoration of the Port Granby site.

3. Requiring Eldorado to submit to the Board within 90 days, plans, drawings and schedules for site stabilization works to be required in respect of the following scenarios:

   - plans dealing with the immediate or short terms risks identified;

- plans dealing with more intermediate risks of collapse of the bluffs occurring;

to allow for complete review by Board Staff, as well as experts retained on behalf of the Town.

4. Requiring Eldorado within 90 days to report as to the adequacy of its water treatment facilities in light of the precipitation difficulties being experienced with respect to arsenic and in particular to report within the same period on the timing control referred to in paragraph 6 of BMD 88-84, to allow for a complete review by Board Staff as well as experts retained by the Town.

APPENDIX "D"

CANADA

LEADER OF THE OPPOSITION - CHEF DE L'OPPOSITION

Ottawa, K1A 0A6
August 21, 1984

Mr. James Sculthorpe,
R.R. No. 3,
Port Hope, Ontario.
L1A 3V7

Dear Mr. Sculthorpe,

Thank you for your letter outlining your concern about the proposed permanent disposal site for low-level radioactive waste in the vicinity of Wesleyville, Ontario.

As you may know, The Honourable Allan Lawrence, Progressive Conservative M.P. for Durham-Northumberland, is strongly opposed to any such proposal and has been pressing the federal government to remove all such waste to a permanent isolated location, distant from any centres of population and from any significant water systems.

As Mr. Lawrence stated recently, there is ample evidence that neither of the current proposals by Eldorado Nuclear Limited for establishing a permanent radioactive waste disposal dump either near Port Granby or near Wesleyville are acceptable to the people of those communities or to their elected representatives. All such waste should be removed from major population areas and kept well away from any major water resource such as Lake Ontario.

While this would involve greater expense, the federal government, as owner of the Eldorado Nuclear Limited, must accept at least partial responsibility and provide the leadership.

For several years federal authorities have been exploring where and how to store permanently Canada's growing accumulation of nuclear and radioactive waste. The waste from Eldorado Nuclear Limited must be considered part of that problem and its solution.

I appreciate being advised of your concern about this matter which, I know, is shared by many Canadians. You can be assured that a Progressive Conservative government will work most actively towards a safe, acceptable and permanent storage arrangement for all hazardous wastes.

With every good wish,

Yours sincerely,

Brian Mulroney

APPENDIX "E"

Table 7

Summary of project costs

(assuming a waste volume of 880,000 m^3)

		($ million)
1	Transportation	7.0 - 76.0
2	Steam cleaning	0.02
3	Waste digging	17.6
4	Rehabilitation	5.0
5	Infrastructure	4.4 - 21.4
6	Property rental	0.1
7	Loading	1.0
8	Transfer station	0.2
9	Facility	216 - 540
	Sub-total	251.3 - 661.3
	Contingency 15%	37.7 - 99.2
	Total	**289.0 - 760.5**

In the case of the example scenario, however, from the start of operations there would be a volume of 880,000 cubic metres to be disposed of immediately. As is shown by the results of the transportation study, based on the logistics involved, "immediate removal" would imply a period of 1 to 5 years, depending on the ultimate site location and

APPENDIX "F"

employment preceding the business combination. Where any risk can be shown to have existed throughout the periods before and after the business combination, such apportionment as evidence may show to be reasonable shall be made. Such indemnities would also include claims in respect of operations which were discontinued as at the date of the business combination, such as Uranium City, Beaverlodge, etc. Except as noted above in paragraphs (a) and (f), no indemnities will be given to Newco by any of the Government of Canada, CDIC or Eldorado or by the Government of Saskatchewan, CMB or SMDC;

(g) provisions whereby, in connection with its acquisition of the businesses carried on by Eldorado, Newco will acquire all existing waste stored in the buildings and on the property at the Port Hope and Blind River refineries and at the Welcome and Port Granby waste management sites and assume all responsibility and liability for ongoing waste management and disposal of waste produced from mining operations and from the Port Hope and Blind River operations and will, in connection therewith, also acquire ownership and use (subject to regulatory approvals) of and

liability for the Welcome and Port Granby waste sites near Port Hope, Ontario including responsibility for long-term stabilization (including shoreline stabilization, if ordered by competent authorities) and/or decommissioning of such waste sites and establishment of new waste sites as may be necessary. All costs and expenses, whether of a capital nature or otherwise, in respect of waste produced from mining and refining operations following closing will be for the account of Newco. All costs and expenses, whether of a capital nature or otherwise, in respect of waste produced from the Port Hope and Blind River operations and existing at closing will also be for the account of Newco after closing except that, to the extent they relate to such existing waste, the following costs will be shared between Newco and the Government of Canada: (i) amounts which are extraordinary operating costs and all capital costs incurred in connection with such existing waste, including all remedial measures in respect of the Welcome and Port Granby waste sites, including shoreline stabilization and/or decommissioning; (ii) amounts required for capital costs incurred in connection with the establishment of new waste sites intended for such existing waste; and

(iii) costs incurred in respect of liability pursuant to legal proceedings brought by any person involving such waste. Newco will contribute the first $2,000,000 of such shared amounts and the next $98,000,000 will be shared, with the Government of Canada contributing 75/98 of such amounts and Newco contributing 23/98. All such amounts required in excess of $100,000,000 will be the responsibility of the Government of Canada. The Government of Canada and Newco will co-operate in determining arrangements for disposal of waste with a view to ensuring, insofar as is practicable, and subject to regulatory approvals, that any arrangements for disposal of existing waste will also be available for new waste; and

(h) terms providing for the furnishing by Newco of management assistance to Eldorado and SMDC upon request and at reasonable cost to fulfil retained obligations of either company.

8. Exclusivity

Without the consent of the other, neither party will, unless definitive agreements have not been executed by June 30, 1988, enter into any discussions with any other party relative to their respective ownership of Eldorado or SMDC.

9. Transitional Period Schedule for Completion of Transactions

Each of the parties hereto agrees to carry out negotiations in good faith and to use its best efforts in accordance with the principles set out herein to achieve completion of the transactions contemplated hereby as soon as practicable. In particular, recognizing the fact that CMB will have 61.5% and CDIC 38.5% of the shares of Newco, the parties agree to cooperate in respect of all transitional matters during the period from the signing of this Letter of Intent to the completion of the transaction, including matters relative to employment, pensions

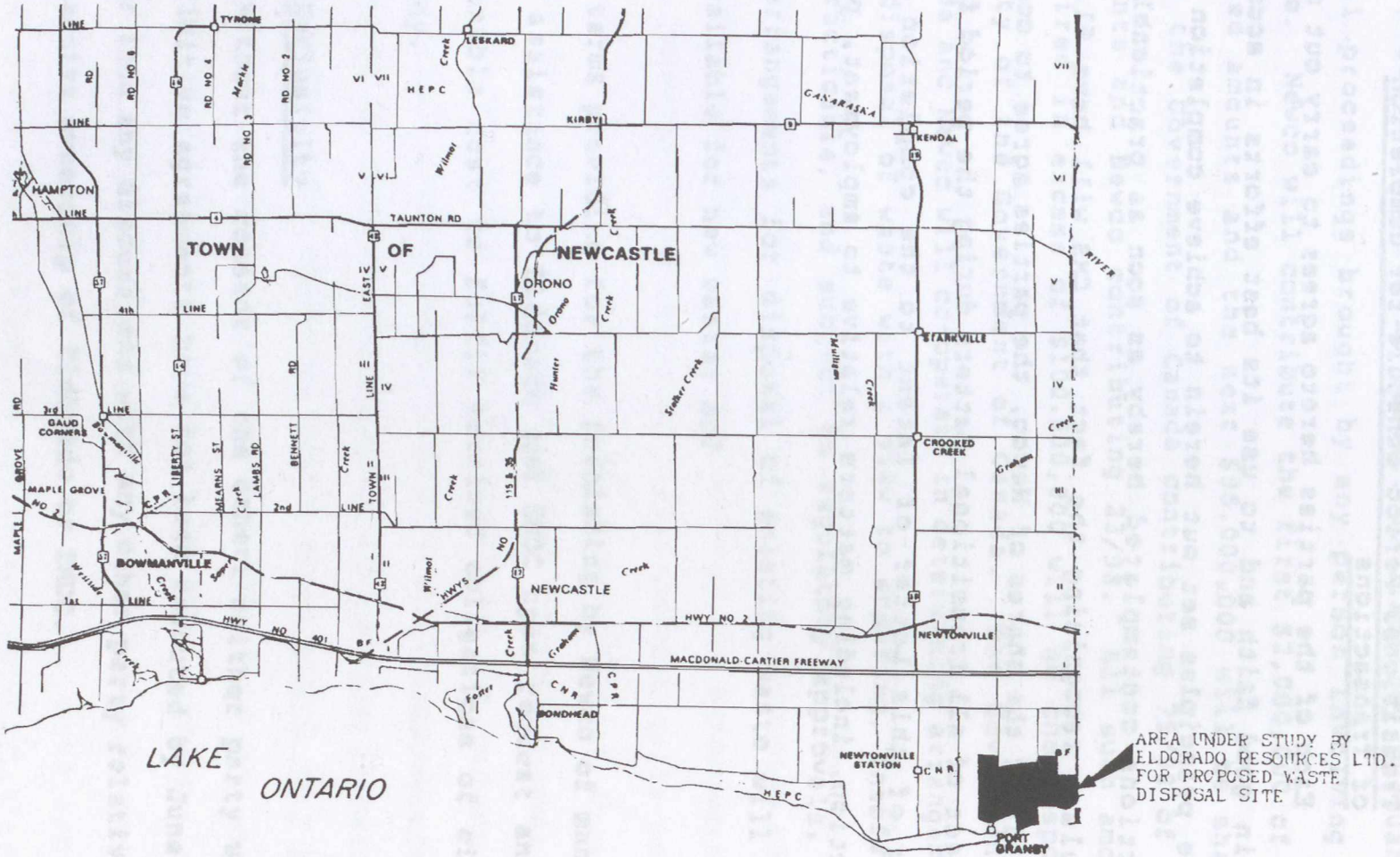
TYRONE
LESKARD
HEPC
KIRBY
GANARASKA
KENDAL
HAMPTON
TAUNTON RD
TOWN OF NEWCASTLE
ORONO
STARKVILLE
CROOKED CREEK
GAUD CORNERS
MAPLE GROVE
BOWMANVILLE
NEWCASTLE
HWY NO 401
HWY NO 2
NEWTONVILLE
MACDONALD-CARTIER FREEWAY
BONDHEAD
NEWTONVILLE STATION
PORT GRANBY
LAKE ONTARIO
AREA UNDER STUDY BY ELDORADO RESOURCES LTD. FOR PROPOSED WASTE DISPOSAL SITE

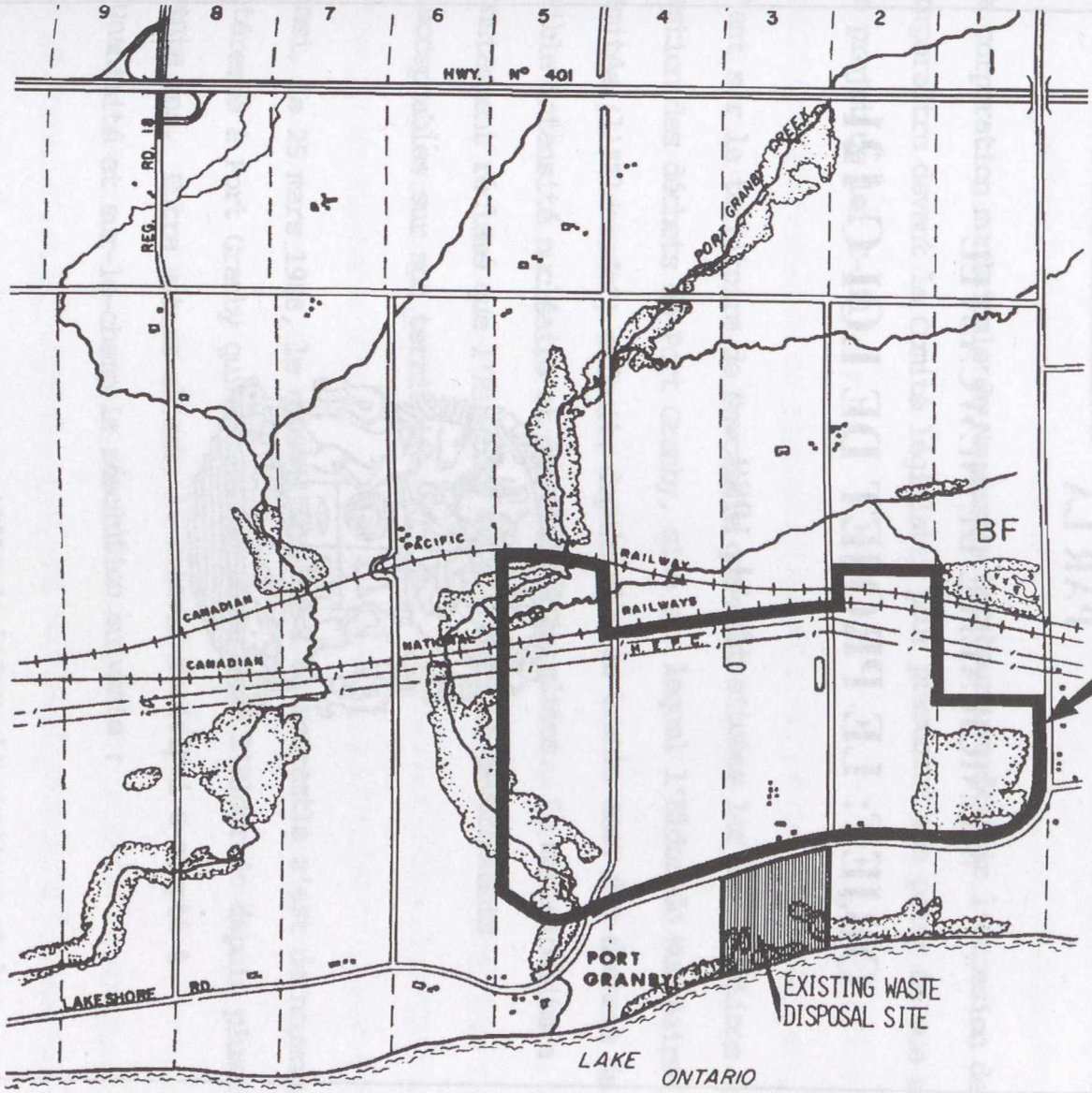
9
8
7
6
5
4
3
2
1
HWY. Nº 401
REG. RD. 18
PORT GRANBY CREEK
PACIFIC
CANADIAN
CANADIAN
NATIONAL
RAILWAY
RAILWAYS
H.P.E.C.
BF
LAKESHORE RD.
PORT GRANBY
LAKE ONTARIO
PREDOMINANTLY CLASS 1
AGRICULTURAL LAND
(CANADA LAND INVENTORY)
AREA UNDER STUDY BY
ELDORADO RESOURCES LTD.
FOR PROPOSED WASTE
DISPOSAL SITE
EXISTING WASTE
DISPOSAL SITE

APPENDICE «C-121/1»

MÉMOIRE PRESÉNTÉ

PAR LA

MUNICIPALITÉ DE NEWCASTEL

OBJET: LE PROJET DE LOI C-121

MAI, 1988

Mémoire présenté par la municipalité de Newcastle
au sujet du projet de loi C-121,
la "Loi sur la réorganisation et l'aliénation de
Eldorado Nucléaire Limitée"

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION

La corporation municipale de Newcastle est heureuse d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité législatif pour présenter son point de vue sur le projet de loi C-121.

C'est sur le territoire de Newcastle que sont situées les installations de gestion des déchets de Port Granby, site sur lequel l'Eldorado Nucléaire Limitée (l'"Eldorado") enfouit, depuis plus de trente ans, des déchets de faible intensité nucléaire et des ordures irradiées. La municipalité a constamment réclamé que l'Eldorado mette fin à ces déversements inacceptables sur son territoire.

Ainsi, le 25 mars 1988, le conseil municipal de Newcastle s'est de nouveau intéressé à Port Granby qui reçoit les déchets de l'Eldorado depuis plus de trente ans. Entre autres choses, le conseil municipal a adopté à l'unanimité et sur-le-champ la résolution suivante :

"Que la Commission de contrôle de l'énergie atomique et le Gouvernement canadien demandent à l'Eldorado de cesser

immédiatement de déverser des déchets sur le site de Port Granby, de renoncer à tout déversement additionnel, de mettre en place immédiatement les installations qui permettront de stabiliser les déchets déjà enfouis, de s'assurer que les contaminants présents sur le site ne glissent pas dans le lac Ontario pendant les travaux de démantèlement du dépotoir et que ce site soit démantelé sur-le-champ."

Le texte complet de la résolution n^{o} GPA-261-88 est joint à ce mémoire. (Annexe "A").

Lors de sa réunion du 20 avril 1988, le Conseil de la municipalité régionale de Durham a appuyé à l'unanimité la résolution n^{o} GPA-261-88. (Annexe "B").

Au cours de la dernière année, la municipalité s'est présentée à plusieurs reprises devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour lui faire part de ses inquiétudes si l'on continuait d'exploiter le dépotoir de Port Granby. Dès 1980, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a demandé, par écrit, à l'Eldorado de commencer à élaborer un plan de démantèlement du dépotoir de Port Granby.

Au cours des débats qui ont entouré la demande présentée par l'Eldorado pour obtenir le renouvellement de son permis d'exploitation du dépotoir de Port Granby, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a sommé l'Eldorado, en date du 22 janvier 1988 :

"d'étudier la possibilité de cesser de déverser des déchets à Port Granby, en utilisant les méthodes actuelles, dès le 29 février et de déposer devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique, avant le 9 février, une étude de la faisabilité d'une telle décision et de ses effets sur les opérations".

Les 27 et 28 avril 1988, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a créé un précédent en tenant des audiences publiques dans la municipalité de Bowmanville pour discuter de la demande de l'Eldorado concernant l'utilisation du dépotoir de Port Granby. Après avoir entendu les présentations émanant du public, celle de la municipalité de Newcastle et celle de l'Eldorado, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a décidé de prolonger le permis actuel d'exploitation du dépotoir de Port Granby jusqu'au 30 juin 1988. À compter de cette date, le permis actuel permettant d'enfouir les déchets et résidus radioactifs sur ce site sera périmé et tout autre déversement, interdit. Un autre permis sera délivré à l'Eldorado pour lui permettre d'entretenir les installations de Port Granby, et ce permis entrera en vigueur le 1er juillet 1988. Ce nouveau permis comportera une interdiction de déverser quelque matière que ce soit sur le site à l'exception des matières servant à l'entretien du dépotoir.

Au cours de sa présentation devant la Commission de contrôle de l'énergie atomique, la municipalité de Newcastle a exprimé ses inquiétudes quant à la la "privatisation" de l'Eldorado. À cet effet, des extraits du document déposé à la Commission sont joints à ce mémoire. (Annexe "C"). En plus de réaffirmer sa traditionnelle opposition à l'exploitation du dépotoir de

Port Granby et d'en réclamer le démantèlement, la municipalité de Newcastle, en adoptant la résolution nº GPA-261-88, le 25 mars 1988, a également entériné la proposition suivante :

> "Que le Conseil s'adresse au très honorable Brian Mulroney et à l'honorable Barbara McDougal pour les enjoindre de ne pas aller de l'avant avec la privatisation de l'Eldorado avant que des dispositions ne soient prises pour le démantèlement immédiat du site d'enfouissement de Port Granby et ce, à la satisfaction de la municipalité."

La municipalité de Newcastle se réjouit que la Commission de contrôle de l'énergie atomique ait été d'accord pour interdire tout autre déversement dans le dépotoir après le 30 juin 1988. Malheureusement, le problème le plus important reste encore à résoudre : que faire des 350 000 mètres cubes de déchets radioactifs que l'Eldorado a déjà enfouis sur un site qui domine le lac Ontario? Dans un rapport récent intitulé Opting for Co-Operation (Choisir la coopération), le groupe de travail sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité a déclaré que, depuis 1985, la radioactivité des déchets enfouis à Port Granby a atteint les 333 000 Bq.

Par la voix de leur conseil municipal et par celles de leurs représentants élus aux parlements provincial et fédéral, les citoyens de la municipalité n'ont eu de cesse de s'opposer fermement à la présence du dépotoir de déchets radioactifs de l'Eldorado sur leur territoire. Mais il est

impossible de réparer les méfaits qu'ont entraînés des pratiques administratives inappropriées, l'absence de communication et les intentions secrètes de l'Eldorado en ce qui concerne les terrains qu'elle possède.

Aujourd'hui, la proposition de privatiser l'Eldorado soulève de sérieuses inquiétudes chez la population. Dans ce mémoire, nous vous entretiendrons de ces inquiétudes que nous pourrions, dans l'ensemble, résumer comme ceci :

- la question de la responsabilité, la responsabilité actuelle et la responsabilité finale, pour l'entretien, le nettoyage et le démantèlement du dépotoir de Port Granby;

- le problème du financement des travaux qui seront nécessaires pour démanteler et nettoyer un site qui constitue une menace pour l'environnement;

- ce qu'il adviendra des terrains que possède actuellement l'Eldorado sur le territoire de la municipalité.

DEUXIÈME PARTIE - LA RESPONSABILITÉ DU DÉPOTOIR DE PORT GRANBY ET LA REDDITION DE COMPTES

Même si la municipalité se réjouit de la récente décision de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui aura pour effet d'interdire tout

déversement de déchets sur ce site à compter du 30 juin 1988, il reste toujours à résoudre le problème le plus important : celui de démanteler et de nettoyer un dépotoir qui constitue une menace inacceptable pour une population.

La municipalité de Newcastle estime que le gouvernement fédéral doit être tenu ultimement responsable des gestes que pose une société de la Couronne qui lui appartient, par exemple le fait d'enfouir des substances dangereuses pour l'environnement à un endroit aussi inacceptable.

En août 1984, l'honorable Brian Mulroney, qui était alors chef de l'opposition, a écrit à M. James Sculthorpe, un résident de Port Hope, au sujet d'un site permanent d'enfouissement des déchets à faible radioactivité. M. Mulroney affirmait :

> ...il est fort évident qu'aucun des deux sites que propose l'Eldorado Nucléaire Limitée pour y aménager un dépotoir permanent afin d'y enfouir les déchets radioactifs ne saurait convenir; que ce soit près de Port Granby ou près de Wesleyville, ce sont là des sites inacceptables pour les populations qui y habitent ou pour les représentants qu'elles ont élus. Tous les déchets de ce genre doivent être retirés des régions densément peuplées et tenus éloignés d'une ressource hydraulique aussi importante que celle du lac Ontario.

> Même s'il faut ainsi consentir à des dépenses plus élevées, le gouvernement fédéral se doit, en tant que propriétaire de l'Eldorado Nucléaire Limitée, d'accepter au moins une responsabilité partielle dans cette affaire et d'assurer un certain leadership." (Annexe "D").

Dans l'exploitation de sa raffinerie à Port Hope et dans ses activités dans les communautés environnantes, il y a déjà longtemps que l'Eldorado affiche des pratiques administratives et une conduite générale inacceptables. Considérant ce passé, la municipalité de Newcastle est d'avis que le gouvernement fédéral devrait se tenir entièrement et non "partiellement" responsable des activités de l'Eldorado vis-à-vis la population touchée et, pour reprendre les mots de l'honorable Brian Mulroney, assumer un certain "leadership" de manière à garantir le démantèlement et le nettoyage immédiat du dépotoir de Port Granby. Il pourrait être plus logique de confier à l'Eldorado la responsabilité de l'entretien quotidien du site d'enfouissement actuel de Port Granby d'ici à ce que l'on procède à son démantèlement et à son nettoyage, et la Commission de contrôle de l'énergie atomique pourrait superviser ces activités en se réclamant de mesures reliées aux permis qui sont actuellement en vigueur. La municipalité est cependant d'avis qu'il faut aussi établir clairement que le gouvernement fédéral du Canada doit demeurer l'ultime responsable du démantèlement et du nettoyage du site d'enfouissement.

TROISIÈME PARTIE - LE FINANCEMENT DU DÉMANTÈLEMENT ET DU NETTOYAGE

Dans un rapport récent intitulé Opting for Co-Operation (Choisir la coopération), le groupe de travail sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité donne un bon aperçu des frais que pourrait entraîner l'élimination des 880 000 mètres cubes de déchets qui, comme l'indique plus bas le tableau 7 extrait de ce rapport, représentent la masse de déchets radioactifs que l'on retrouve à Port Granby, dans la municipalité de Port Hope et dans celle de Welcome. Comme le tableau l'indique également, les quantités les plus importantes de déchets radioactifs se retrouvent, toutes proportions gardées, au dépotoir de Port Granby.

Tableau 7

Déchets à faible radioactivité dans la région de Port Hope

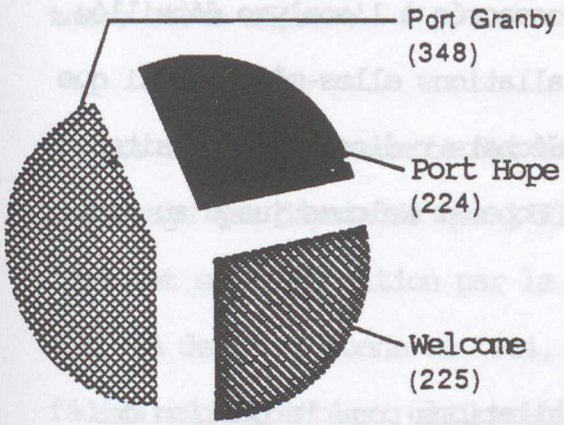

Volumes des déchets en milliers de mètres cubes

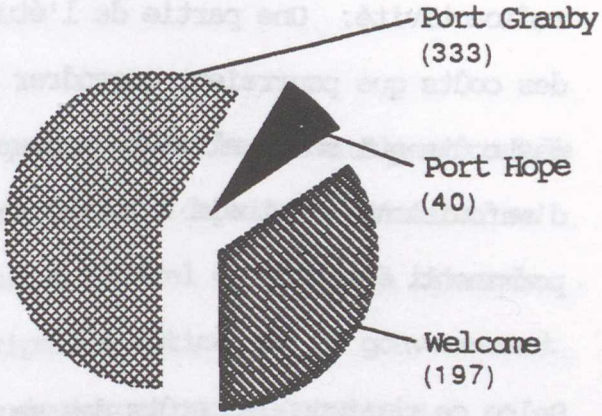

Importance de la radioactivité en milliers de Bq

Le rapport étudie en profondeur les questions relatives à l'établissement d'un site permanent pour l'enfouissement des déchets à faible radioactivité. Une partie de l'étude est consacrée à l'analyse détaillée des coûts que pourraient engendrer les installations elles-mêmes ainsi que des coûts qui sont reliés au transport des déchets radioactifs des sites d'enfouissement actuels à Port Granby, Port Hope et Welcome jusqu'au site permanent.

Selon ce rapport, les coûts des seules installations pour la gestion des déchets pourraient varier entre 215 000 000 $ et 484 000 000 $. À ces montants, il faudrait ajouter les frais de transport et les frais généraux de réaménagement des anciens dépotoirs.

Le groupe de travail a estimé que le coût total d'un tel projet de gestion des déchets à faible radioactivité représenterait pour la province de l'Ontario une dépense qui pourrait varier entre 289 et 760,5 millions de dollars. (Annexe "E").

Ayant pris connaissance des renseignements transmis à la population et de la lettre d'intention, la municipalité n'est pas sans savoir que les arrangements proposés obligeront l'Eldorado ou la "Nouvelle société" à débourser jusqu'à 25 000 000 $ pour couvrir une partie des frais de démantèlement et de nettoyage. Le reste des coûts, qui pourrait varier entre 265 000 000 $ et 735 500 000 $, d'après l'analyse du groupe de travail, deviendrait la responsabilité du gouvernement fédéral du Canada. Au cours d'une enquête dirigée par Mme Janet Smith, sous-ministre de la

Privatisation et des Affaires réglementaires, la municipalité a reçu confirmation de la responsabilité ultime du gouvernement canadien dans toute cette affaire.

Compte tenu de l'énormité des coûts que vont générer le démantèlement et le nettoyage des dépotoirs que l'Eldorado a exploités depuis sa création, en 1942, et son acquisition par le gouvernement fédéral du Canada à titre de société de la Couronne en 1944, la municipalité estime que le gouvernement fédéral doit réitérer clairement et sans équivoque ses engagements financiers quant aux coûts qui résultent directement des activités de l'une de ses sociétés de la Couronne, l'Eldorado.

Il faut également rappeler que la municipalité n'a eu de cesse d'exprimer ses inquiétudes actuelles en ce qui concerne l'entretien et tout particulièrement la stabilisation du dépotoir de Port Granby. Le conseil municipal a enregistré sa dissidence (Résolution n^{o} GPA-261-88) avec les recommandations du groupe de travail sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité dans la mesure où ces recommandations prévoyaient de continuer d'utiliser le dépotoir de Port Granby d'ici à ce que l'on ait choisi un autre site pour recevoir les déchets radioactifs. D'après le rapport du groupe de travail, le choix d'un nouveau site pourrait nécessiter dix années d'études et de recherches ou même davantage. Un délai d'une telle ampleur placerait sur les épaules des résidents de Port Granby et de la municipalité de Newcastle un fardeau injustifié et inacceptable que le gouvernement fédéral leur a d'ailleurs imposé contre leur gré à l'origine.

Des études ont montré qu'à long terme ce site n'était pas sécuritaire, et c'est l'un des arguments qu'a invoqué la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour recommander, dès 1980, le démantèlement du dépotoir de Port Granby. Le dépotoir est situé sur une parcelle de terre qui donne immédiatement sur le lac Ontario et qui est sujette à l'érosion; il s'agit donc d'un site névralgique sur le plan de l'environnement. Avant que la Commission de contrôle de l'énergie atomique n'intervienne en instituant une réglementation sévère, les matières radioactives étaient déchargées de telle sorte qu'elles pouvaient s'introduire directement dans le lac Ontario, l'une des principales sources d'eau potable pour des millions de personnes. En dépit des tentatives de la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour réglementer l'exploitation de ce site, il est encore possible que des déchets radioactifs se déversent en assez grandes quantités dans le lac Ontario, ce qui aurait de toute évidence des résultats catastrophiques sur l'environnement.

S'il s'avère nécessaire d'accorder un délai avant que le site ne soit démantelé, la municipalité est d'avis que des travaux de stabilisation devraient être immédiatement entrepris pour s'assurer qu'aucun déchet radioactif n'atteigne le lac Ontario. Les estimations de coûts des travaux les plus importants qu'il faudrait entreprendre pour protéger la population contre cette éventualité ne sont pas disponibles dans tous leurs détails; cependant, certaines estimations préliminaires laissent sous-entendre qu'il faudrait investir plusieurs millions de dollars à cet effet.

La municipalité de Newcastle croit que l'Eldorado ou la "Nouvelle société" devrait être tenue de mettre de côté les 25 000 000 $ dont il est question à l'alinéa g) de l'article 7, Dispositions générales, de la lettre d'intention; cet argent devrait être placé et gardé dans un fonds en fiducie portant intérêts pour être éventuellement affecté aux travaux de démantèlement et de nettoyage ainsi qu'à la stabilisation temporaire du site d'enfouissement.

Pour réunir ces 25 000 000 $, l'Eldorado ou la "Nouvelle société" devrait avoir recours à une dette initiale et(ou) à des émissions d'actions. Ces argents ne devraient pas rester sous le contrôle des gestionnaires de l'Eldorado. Les fonds devraient plutôt être confiés au gouvernement fédéral du Canada qui verra à les affecter aux travaux de stabilisation du site d'enfouissement de Port Granby ainsi qu'au démantèlement et au nettoyage du dépotoir et ce, en consultation avec les communautés touchées.

Si l'Eldorado est tenue d'assumer ses responsabilités financières en matière de nettoyage à l'époque de la privatisation, ces 25 000 000 $ porteront intérêt et augmenteront durant la longue période qui pourrait s'écouler entre la date de la privatisation (1988) et celle du nettoyage final des sites d'enfouissement de la société. On pourrait considérer ces argents comme des fonds de réserve portant intérêt, qui pourraient servir à éponger le coût final du nettoyage. Plutôt que de payer 25 000 000 $ en dollars de 1998 ou de plus tard encore, l'Eldorado s'acquitterait de ses

obligations en dollars de 1988, qui se multiplieraient avec le temps, constituant ainsi une contribution additionnelle au coût final de nettoyage. Il faut faire remarquer que, de toute façon, la participation financière de l'Eldorado est plutôt maigre, compte tenu des coûts énormes de démantèlement et de nettoyage que devront assumer les citoyens canadiens.

QUATRIÈME PARTIE - CESSION DES TERRAINS

En plus du site d'enfouissement des déchets à faible radioactivité de Port Granby, l'Eldorado a obtenu, en 1977 ou vers 1977, 650 acres de terrain dans la région de Port Granby sur lesquels elle se proposait de construire une nouvelle raffinerie et d'aménager un dépotoir. Par suite du témoignage de nombreux environnementalistes, il fut décidé de ne pas accorder à l'Eldorado l'autorisation de construire une raffinerie à Port Granby. La raffinerie d'hexafluorure d'uranium fut finalement construite à Port Hope.

La municipalité de Newcastle s'est toujours inquiétée de ce qu'il adviendrait des terrains appartenant à l'Eldorado. Si l'Eldorado ou la "Nouvelle société" voulait développer ces terrains à ses propres fins, la municipalité y serait opposée.

La municipalité de Newcastle croit que l'Eldorado ne devrait pas considérer le dépotoir de Port Granby, ni les terrains excédentaires dont elle est

propriétaire et qui sont situés immédiatement au nord de ce dépotoir, comme faisant partie de son actif et que, par conséquent, ces propriétés ne devraient faire l'objet d'aucune transaction de l'Eldorado ou de la Saskatchewan Mining Development Corporation (Société de développement des mines de la Saskatchewan) en tant qu'entreprise en exploitation au sens que lui reconnaît l'article 3 de la lettre d'intention.

Il n'est pas nécessaire que l'Eldorado transfère ces titres de propriétés à la "Nouvelle société". En fait, la municipalité de Newcastle estime que les titres de propriété de ces terrains devraient être transmis au gouvernement fédéral du Canada et qu'ils devraient faire partie du plan de privatisation.

En ce qui concerne les terrains situés immédiatement au nord du dépotoir de Port Granby, la municipalité de Newcastle croit que le gouvernement fédéral devrait consulter les citoyens de Newcastle avant d'en disposer.

La municipalité croit également qu'il serait plus facile d'assurer le démantèlement et le nettoyage final du dépotoir de Port Granby si le gouvernement fédéral restait directement propriétaire de ces terrains.

Dans tous les cas, la municipalité de Newcastle est d'avis qu'aucun de ces terrains ne doit faire partie des actifs de l'Eldorado et être utilisé dans une transaction commerciale de la société en tant qu'entreprise en

exploitation et que, par conséquent, ces terrains ne peuvent être inclus dans la transaction avec la "Nouvelle société" et lui être transmis.

CINQUIÈME PARTIE - CONCLUSION

La municipalité de Newcastle remercie le Comité de lui avoir donné d'occasion d'exprimer son point de vue.

La municipalité estime que le gouvernement fédéral devrait réaffirmer clairement et de manière non équivoque qu'il se tient ultimement responsable du nettoyage des terrains qui ont servi de dépotoir à Port Granby.

Parce qu'il est impossible de garantir la stabilité à long terme du site d'enfouissement de Port Granby, la municipalité croit qu'il faut procéder le plus rapidement possible à son démantèlement et à son nettoyage.

En ce qui concerne la responsabilité financière de ce démantèlement et de ce nettoyage, la municipalité croit que l'Eldorado ou la "Nouvelle société" devrait être tenue de constituer un fonds de réserve de 25 000 000 $ qui sera affecté au démantèlement et au nettoyage des différents sites d'enfouissement; l'Eldorado ou la "Nouvelle société" devrait verser ces montants à l'époque de sa levée de capitaux sous forme de dette initiale ou

d'une émission d'actions. Ces argents constitueraient un fonds de réserve et seraient administrés par le gouvernement du Canada au profit des populations touchées; le fonds de réserve porterait intérêt à compter de sa date de création jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour participer aux coûts énormes qui sont prévus (une estimation de 1987 situe ces coûts entre 250 000 000 $ et 760 500 000 $) pour le démantèlement des sites d'enfouissement de Port Granby, Port Hope et Welcome et le nettoyage des déchets radioactifs qui y ont été déversés.

La municipalité de Newcastle croit également qu'il n'est pas dans son intérêt que l'Eldorado transmette à la "Nouvelle société" les titres de propriété qu'elle possède pour le dépotoir de Port Granby et pour les terrains situés immédiatement au nord de ce site, car ces propriétés ne font pas partie de son actif, et l'Eldorado ne peut les inclure dans une transaction commerciale en tant qu'entreprise en exploitation. Les terrains excédentaires devraient être cédés au gouvernement du Canada qui pourra consulter la municipalité de Newcastle avant d'en disposer; de plus, le gouvernement canadien devrait rester propriétaire du site d'enfouissement de Port Granby de façon à en garantir le démantèlement et le nettoyage.

ANNEXE "A"

Ville de Newcastle

Le 25 mars 1988

Comité des orientations générales et d'administration

Procès-verbal d'une réunion spéciale du Comité des orientations générales et d'administration.

Reprise de la réunion à 9 h 30 le vendredi 25 mars 1988 dans la salle de la Cour nº 2.

Étaient présents : Le maire J. Winters
Le conseiller A. Cowman
Le conseiller M. Hubbard (À partir de 9 h 50)
Le conseiller McKnight
Le conseiller F. Stapleton
Le conseiller A. Wotten

Était absent : Le conseiller D. Hamre (Pour cause de maladie)

Étaient également présents : L. Kotseff, (directeur général)
D. W. Oakes, greffier de la municipalité
J. Blanchard, trésorier
T. T. Edwards, directeur de la planification

S.G.P.A. Le 25 mars 1988

Résolution n° GPA-261-88

Eldorado Ressources Limitée

Proposée par le conseiller Stapleton, appuyée par le conseiller McKnight

CONSIDÉRANT QUE la Commission de contrôle de l'énergie atomique (la "CCEA") a enjoint l'Eldorado Ressources Limitée (l'"Eldorado") de présenter un plan de démantèlement du site d'enfouissement de déchets radioactifs de Port Granby d'ici à la fin de 1986, la Commission s'étant en effet inquiétée de la stabilité à long terme des falaises qui étaient et sont encore rongées par l'érosion, une situation qui risque de se terminer par le déversement dans le lac Ontario de déchets radioactifs et d'autres contaminants, y compris de l'arsenic;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil s'est toujours dit d'avis que l'Eldorado devait cesser immédiatement d'enfouir des déchets au dépotoir de Port Granby, renoncer à utiliser ce site dans l'avenir et procéder à son démantèlement immédiat;

CONSIDÉRANT QUE, jusqu'à ce jour, l'Eldorado a refusé de se soumettre aux directives de la CCEA; l'Eldorado a présenté une demande de permis l'autorisant à continuer de déverser des déchets au dépotoir de Port Granby et a omis de présenter son

plan de démantèlement du site, en supposant que ce plan existe, à la CCEA ou au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est opposée et continue de s'opposer au renouvellement du permis de l'Eldorado autorisant la société à ajouter d'autres déchets à ceux qui sont déjà enfouis à Port Granby;

CONSIDÉRANT QUE la CCEA a enjoint l'Eldorado de lui soumettre avant le 9 février 1988, une étude de faisabilité relative à la décision de cesser de déverser des déchets à Port Granby en utilisant les techniques actuelles et les répercussions d'une telle mesure sur ses opérations, étude qui devrait également porter sur les questions de l'entreposage des déchets sur des sites appartenant à l'Eldorado autres que celui de Port Granby, ainsi que l'entreposage temporaire à Port Granby même;

CONSIDÉRANT QU'en date du 9 février 1988, l'Eldorado a remis à la CCEA un rapport intitulé Interim Storage Alternatives for Port Hope Plant Waste (Sites d'entreposage temporaire pour les déchets de l'usine de Port Hope);

CONSIDÉRANT QUE, dans son rapport du 9 février, l'Eldorado a établi la faisabilité d'un entreposage temporaire de ses déchets sur le site de la raffinerie de Port Hope;

CONSIDÉRANT QUE la CCEA a également exigé que l'Eldorado lui soumette un rapport détaillé sur les techniques d'entreposage à long terme qu'elle compte utiliser, rapport sur lequel la CCEA compte se fonder pour renouveler le permis d'exploitation du site de Port Granby ou pour prolonger ce permis au-delà du 29 février 1988;

CONSIDÉRANT QUE, dans son rapport du 9 février 1988, l'Eldorado prétendait se conformer à ces directives en proposant des méthodes de gestion des déchets qui supposeraient qu'elle continue d'utiliser le site de Port Granby au-delà du 29 octobre 1988 et ce, pour une période indéfinie;

CONSIDÉRANT QUE l'entreposage de ces matières dangereuses sur le site de Port Granby pour une période indéfinie continuerait d'être un fardeau injustifié et inacceptable pour les résidents de Port Granby et pour la municipalité et que cet entreposage continuerait d'inquiéter, à juste titre, les résidents de Port Granby qui n'auraient de cesse de se sentir menacés par cette situation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité estime que la CCEA est tenue d'établir des normes en ce qui concerne les déchets à faible radioactivité et qu'elle a l'obligation de faire connaître ce que les normes s'appliquant au site de Port Granby signifient pour la santé et l'environnement et ce, dans un langage que le

public en général est en mesure de comprendre et de critiquer plutôt que dans un langage réservé aux seuls experts, et que la CCEA a failli à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE, dans son rapport de décembre 1987, le groupe sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité reconnaît que le site de Port Granby ne convient pas comme site d'enfouissement des déchets et propose un processus d'identification d'un nouveau site fort complexe qui pourrait s'étaler sur plus d'une décennie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil continue de penser que le gouvernement du Canada ne devrait entreprendre aucune action qui aurait comme résultat de continuer à utiliser le site de Port Granby pour y entreposer des déchets, que cette action découle des recommandations du groupe de travail ou de toute autre considération;

CONSIDÉRANT QUE, dans son rapport de janvier 1988, le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'environnement et les forêts a renforcé les craintes du conseil quant à la gravité des dangers que représente le fait de maintenir le site de Port Granby en opérations et a recommandé que la CCEA rende compte de ses activités à Environnement Canada plutôt qu'au ministère

de l'Énergie, des Mines et des Ressources, une recommandation à laquelle le conseil souscrit;

CONSIDÉRANT QUE l'Eldorado n'a fait aucune tentative pour rencontrer le conseil ou les administrateurs de la municipalité, ni pour discuter avec eux de ses plans de démantèlement immédiat du site de Port Granby en dépit du fait que la municipalité s'est opposée à ce que la CCEA renouvelle le permis de l'Eldorado pour lui permettre de poursuivre ses activités sur le site de Port Granby, en 1988, et qu'elle s'est plutôt montrée intéressée au démantèlement de ce site;

CONSIDÉRANT QUE la ministre responsable de la Privatisation, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé son intention de recommander la privatisation de l'Eldorado, mais n'a fait aucune déclaration concernant les responsabilités qui incombent à l'Eldorado, à la société qui prendra la relève ou au gouvernement du Canada en ce qui a trait au démantèlement immédiat du site de Port Granby et qu'elle a omis de discuter avec la municipalité de ses plans pour la privatisation de l'Eldorado;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis qu'aucune démarche ne devrait être entreprise en vue de privatiser l'Eldorado d'ici à ce que des arrangements n'aient été pris pour le démantèlement

du site de Port Granby et ce, à la satisfaction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les déchets couramment déversés sur le site de Port Granby contiennent de l'arsenic qui contamine les sols et ce, contrairement aux dispositions de la Loi sur la protection de l'environnement adoptée par le gouvernement de l'Ontario et que le conseil juge cette situation totalement inacceptable;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU SUR-LE-CHAMP :

QUE la CCEA et le gouvernement du Canada demandent à l'Eldorado de cesser immédiatement de déverser des déchets sur le site de Port Granby et de renoncer à tout déversement dans l'avenir, d'entreprendre immédiatement les travaux de stabilisation qui sont nécessaires pour s'assurer que les contaminants présents sur le site ne glissent pas vers le lac Ontario pendant le démantèlement du site et de procéder sur-le-champ au démantèlement du site.

QUE le conseil s'adresse au gouvernement du Canada pour lui faire part de ce qu'il pense, comme il l'a exprimé ci-haut, de la recommandation du Comité permanent de la Chambre des communes sur l'environnement et les forêts qui suggérait de demander à la CCEA de rendre compte de ses activités à Environnement Canada.

QUE le conseil demande à la CCEA d'établir sur-le-champ des normes en ce qui concerne les déchets à faible radioactivité et de faire connaître ce que les normes s'appliquant au site de Port Granby signifient pour la santé et l'environnement et ce, dans un langage que le public en général est en mesure de comprendre et de critiquer plutôt que dans un langage réservé aux seuls experts.

QUE le conseil s'adresse au très honorable Brian Mulroney et à l'honorable Barbara McDougall pour les enjoindre de ne pas aller de l'avant avec la privatisation de l'Eldorado avant que des dispositions n'aient été prises pour le démantèlement du site d'enfouissement de Port Granby et ce, à la satisfaction de la municipalité.

QUE le conseil fasse connaître son désaccord avec les recommandations du groupe de travail sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité dans la mesure où elles supposent que l'on continue d'utiliser le site de Port Granby jusqu'à ce qu'une autre localité ait été choisie pour y établir un site d'élimination, ce qui peut prendre dix ans ou même davantage, et dans la mesure où le processus d'identification d'un nouveau site qui est recommandé aurait comme résultat d'obliger les résidents de Port Granby et de la municipalité à continuer d'assumer un fardeau injustifié et inacceptable.

QUE le premier ministre de l'Ontario et le ministre ontarien de l'Environnement soient informés du fait que les déchets actuellement déversés sur le site de Port Granby contiennent de l'arsenic et que ces déchets ont contaminé l'environnement, contrairement aux dispositions de la loi ontarienne sur la protection de l'environnement, et que l'on demande de sévir immédiatement contre l'Eldorado pour faire respecter la dite loi.

QUE, DE PLUS, une copie de cette résolution soit envoyée aux personnes suivantes :

Le très honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada

L'honorable David Peterson, premier ministre de l'Ontario

Le très honorable John Turner

L'honorable Ed Broadbent

L'honorable Marcel Masse, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources

L'honorable Gerald Merrithew, ministre d'État (Forêts et Mines)

L'honorable Thomas Michael McMillan, ministre fédéral de l'Environnement

L'honorable Barbara Jean McDougall, ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires)

M. Bob Brisco, député et président du Comité permanent de la Chambre des communes sur l'environnement et les forêts

L'honorable Ian G. Scott, procureur général de la province de l'Ontario

L'honorable James Bradley, ministre de l'Environnement de la province de l'Ontario

M. René J. A. Lévesque, président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique

M. Allan Lawrence

M. Sam Cureatz

M. G. Herrema

M. Terry D. Hutchison

M. John Veldhuis

M. K. L. Kohn, secrétaire général et conseiller juridique

"ADOPTÉE"

Résolution nº GPA-262-88

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le maire Winters, appuyé par le conseiller Hubbard de lever l'assemblée. Il est alors 12 h 45.

"ADOPTÉE"

ANNEXE "B"

Le 21 avril 1988

Je, soussigné, C. W. Lundy, greffier régional de la municipalité régionale de Durham, certifie que la page 1 ci-jointe est une copie conforme d'un extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil de la municipalité régionale de Durham, qui s'est tenue le 20 avril 1988.

C. W. Lundy, A.M.C.T.
Greffier régional

ANNEXE "C"

PARTIE III - Proposition du gouvernement fédéral à l'effet de privatiser l'Eldorado

En février 1988, le gouvernement fédéral annonçait que des arrangements avaient été pris pour fusionner l'Eldorado Ressources Limitée et la Saskatchewan Mining Development Corporation (Société de développement des mines de la Saskatchewan) et pour la privatiser. Lorsqu'il s'agit de l'Eldorado, le sens du mot "privatisation" n'est pas clair. Il est cependant possible que la "privatisation" signifie que l'Eldorado ne sera pas considérée comme une société de la Couronne du gouvernement fédéral. Des articles de journaux ont fait état de l'intention du gouvernement fédéral de débourser plus d'un demi-milliard de dollars pour éponger l'encours de la dette de l'Eldorado. Il ne fut cependant jamais question nulle part, et personne n'a jamais informé la municipalité, que le gouvernement fédéral a l'intention de consentir les ressources nécessaires pour procéder au démantèlement complet, au nettoyage et à la restauration du site de Port Granby ou de s'assurer que la société qui doit être formée pour donner suite à la proposition de fusion disposera de ressources suffisantes à cette fin ou de déterminer qui sera responsable du démantèlement, du nettoyage et de la restauration du site de Port Granby.

PARTIE IV - Modifications proposées par l'Eldorado visant à ne plus avoir besoin du site de Port Granby pour l'élimination des déchets - Le 19 avril 1988 Réponse de la Commission de contrôle de l'énergie atomique à l'Eldorado - Mémorandum du 20 avril 1988 (BMD 88-84)

Compte tenu de ce qui précède, la municipalité de Newcastle s'est réjoui d'apprendre que l'Eldorado comptait apporter des modifications aux procédés qu'elle utilise à sa raffinerie de Port Hope et que, dès l'entrée en vigueur de ces modifications, elle n'aurait plus besoin de déverser des déchets de fluorure de calcium et d'autres ordures industrielles sur le site de Port Granby. Par suite de cette décision, l'Eldorado, dans une lettre (de M. Ediger à M. Lévesque) en date du 19 avril 1988, propose de "fermer définitivement les installations de Port Granby le 30 juin 1988".

Que l'Eldorado cesse le plus rapidement possible de déverser des déchets ou ordures sur le site de Port Granby et que le site soit démantelé, c'est là une position qu'endosse la municipalité de Newcastle.

Cependant, il est fort regrettable que la lettre de M. Ediger laisse sans réponse plusieurs questions importantes.

Dans son rapport intitulé Opting for Co-Operation (Choisir la coopération), le groupe de travail sur le processus d'identification d'un nouveau site pour l'élimination des déchets à faible radioactivité nous apprenait qu'en 1985 il y avait approximativement 348 000 mètres cubes de déchets

radioactifs enfouis dans les terrains de Port Granby. La radioactivité de ces déchets était évaluée à 333 000 Bq.

Les membres de la Commission s'étaient prononcés en faveur de la délivrance d'un nouveau permis à l'Eldorado, permis qui s'appliquait aux installations mises en place pour la gestion des déchets à Port Granby pour la période du 1er juillet 1988 au 31 mars 1989. Ce permis était accordé à l'Eldorado "pour lui permettre de régler les opérations d'entretien qu'elle a déjà entreprises dans ses installations".

Les membres de la Commission avaient également recommandé que l'Eldorado fournisse à la CCEA, avant le 1er septembre 1988, des plans conceptuels et un échéancier pour la stabilisation du site en précisant que ces plans et cet échéancier devaient se conformer, par leur portée, par leur importance et par leur opportunité, aux mesures de stabilisation auxquelles il faudrait recourir pour démanteler les installations de manière sécuritaire et efficace, et sans délai, au moment où le besoin s'en ferait sentir.

La municipalité est entièrement d'accord avec la Commission pour exiger que l'Eldorado continue d'assumer ses responsabilités en entretenant le site actuel. La municipalité a déjà attiré l'attention de la Commission sur ses inquiétudes relativement à l'éventuelle privatisation de la titulaire de licence et aux répercussions que cette mesure pourrait avoir sur l'ultime responsabilité de démantèlement et de nettoyage.

Dans ce contexte, la municipalité croit qu'il serait inapproprié de se contenter de délivrer un permis pour la période que propose les membres de la Commission sans exiger que l'Eldorado donne satisfaction à la Commission, à la municipalité de Newcastle et au public en général en ce qui concerne les questions suivantes :

1. Que l'Eldorado dispose de 90 jours pour expliquer comment elle entend procéder à l'enlèvement et(ou) au recyclage des déchets. À cet effet, la Commission devrait exiger d'être informée de tous les procédés techniques qui seront utilisés, ce qui permettrait aux membres de la Commission ainsi qu'aux experts engagés par la municipalité de les examiner attentivement. La Commission devrait également exiger que l'Eldorado lui fasse connaître les délais à l'intérieur desquels elle compte procéder à l'enlèvement et(ou) au recyclage des déchets.

2. Que l'Eldorado soit tenue de fournir à la municipalité de Newcastle des preuves d'un engagement financier convenable, compte tenu des coûts que vont entraîner le démantèlement, le nettoyage et la restauration du site de Port Granby et ce, à la satisfaction de la municipalité.

3. Qu'à l'intérieur d'un délai de 90 jours, l'Eldorado soit tenue de soumettre à la Commission des plans, des devis et des

échéanciers pour les travaux de stabilisation qui seront requis en fonction des scénarios suivants :

- des plans qui permettent de faire face aux risques immédiats ou à court terme;

- des plans qui permettent de faire face, à moyen terme, aux risques d'effondrement des falaises;

ces documents devraient être remis aux membres de la Commission ainsi qu'aux experts engagés par la municipalité pour qu'ils puissent les examiner.

4. Qu'à l'intérieur d'un délai de 90 jours, l'Eldorado soit tenue de faire rapport sur la pertinence de ses installations pour le traitement de l'eau, compte tenu des problèmes de précipitation auxquels la société a dû faire face en ce qui concerne l'arsenic, et qu'à l'intérieur de ce même délai l'Eldorado soit tenue de faire rapport tout particulièrement sur le contrôle des échéanciers dont il est question au paragraphe 6 du mémorandum BMD 88-84. Ces documents devraient être remis aux membres de la Commission ainsi qu'aux experts engagés par la municipalité pour qu'ils puissent les examiner.

ANNEXE "D"

CANADA

LEADER OF THE OPPOSITION - CHEF DE L'OPPOSITION

Ottawa, K1A 0A6

Le 21 août 1984

M. James Sculthorpe

R. R. nº 3

Port Hope (Ontario)

L1A 3V7

Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre dans laquelle vous exprimez votre inquiétude au sujet du projet d'aménagement d'un site permanent qui pourrait recevoir les déchets à faible radioactivité à proximité de Wesleyville en Ontario.

Comme vous le savez peut-être, l'honorable Allan Lawrence, député progressiste conservateur de Durham-Northumberland, s'oppose fermement à tout projet de ce genre et a fait pression auprès du gouvernement fédéral

pour qu'il procède à l'enlèvement de tels déchets et les transporte vers un site permanent isolé, loin de toute zone habitée et de tout cours d'eau important.

Comme le disait récemment M. Lawrence, il est fort évident qu'aucun des deux sites que propose l'Eldorado Nucléaire Limitée pour y aménager un dépotoir permanent afin d'y enfouir les déchets radioactifs ne saurait convenir; que ce soit près de Port Granby ou près de Wesleyville, ce sont là des sites inacceptables pour les populations qui y habitent ou pour les représentants qu'elles ont élus. Tous les déchets de ce genre doivent être retirés des régions densément peuplées et tenus éloignés d'une ressource hydraulique aussi importante que celle du lac Ontario.

Même s'il faut ainsi consentir à des dépenses plus élevées, le gouvernement fédéral se doit, en tant que propriétaire de l'Eldorado Nucléaire Limitée, d'accepter au moins une responsabilité partielle et d'assurer un certain leadership.

Depuis déjà plusieurs années, les autorités fédérales se demandent où et comment entreposer en permanence les quantités de plus en plus importantes de déchets nucléaires et radioactifs que le Canada accumule. Les déchets de l'Eldorado Nucléaire Limitée constituent une partie de ce problème et la solution recherchée les concerne également.

J'apprécie avoir été informé de vos préoccupations à ce sujet, car je sais que ce sont des préoccupations que plusieurs Canadiens partagent.

Vous pouvez être assuré qu'un gouvernement progressiste conservateur se consacrera activement à la recherche d'un site d'entreposage acceptable et permanent pour tous ces déchets dangereux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Brian Mulroney

ANNEXE "E"

Tableau 7

Relevé des coûts du projet

(basé sur un volume de déchets de 800 000 m^3)

	(en millions de $)
1. Transport	7,0 - 76,0
2. Nettoyage à la vapeur	0,02
3. Excavation des déchets	17,6
4. Réaménagement	5,0
5. Infrastructure	4,4 - 21,4
6. Location immobilière	0,1
7. Chargement	1,0
8. Poste de transit	0,2
9. Installations	216,0 - 540,0
Sous-total	251,3 - 661,3
Frais divers 15 %	37,7 - 99,2
Total	289,0 - 760,5

Cependant, dans le cas du scénario cité en exemple, il y aurait, dès le début des opérations, un volume de déchets de 880 000 mètres cubes dont il faudrait immédiatement se débarrasser. Comme le montrent les conclusions de l'étude sur le transport fondée sur les stratégies retenues, "l'enlèvement immédiat" pourrait prendre de 1 à 15 ans, tout dépendant de l'emplacement du site qui aura finalement été choisi.

ANNEXE "F"

...Si l'on peut établir que certains risques existaient déjà avant l'association commerciale, l'on pourra procéder à toute répartition des coûts qui paraît raisonnable. Les réclamations relatives aux opérations qui ont été interrompues au moment de l'association commerciale, par exemple celles d'Uranium City, de Beaverlodge et autres, feraient partie de ces garanties. À l'exception des cas mentionnés aux alinéas a) et f), le gouvernement du Canada, la CDIC ou l'Eldorado, la CMB ou la Saskatchewan Mining Development Corporation (Société de développement des mines de la Saskatchewan) n'offriront aucune garantie à la "Nouvelle société" :

g) Les dispositions qui sont reliées à l'acquisition des entreprises commerciales qu'exploitait l'Eldorado et en vertu desquelles la "Nouvelle société" deviendra propriétaire de tous les déchets actuellement entreposés dans les bâtiments ou sur les terrains des raffineries de Port Hope et de Blind River ainsi que sur les sites de gestion des déchets à Welcome et à Port Granby, et deviendra entièrement responsable de la gestion courante des déchets ainsi que de l'élimination des déchets résultant des opérations minières et de l'exploitation des sites connexes de Port Hope et de Blind River, et par lesquelles la "Nouvelle société" deviendra également propriétaire et utilisatrice (si les approbations réglementaires sont accordées) des dépotoirs de Welcome et de Port Granby près de Port Hope en Ontario et en sera responsable; cette responsabilité comprendra : la

stabilisation à long terme (y compris la stabilisation des rivages si les autorités compétentes l'ordonnent) et(ou) le démantèlement de ces dépotoirs ainsi que l'aménagement de nouveaux dépotoirs si cela s'avère nécessaire. Après la fermeture, tous les coûts et toutes les dépenses, qu'il s'agisse de coûts en capital ou autres, qui sont reliés à la gestion des déchets provenant de l'exploitation des mines ou des raffineries, seront à charge de la "Nouvelle société". Tous les coûts et toutes les dépenses, qu'il s'agisse de coûts en capital ou autres, qui sont reliés à la gestion des déchets provenant des opérations en cours à Port Hope et Blind River à l'époque de la fermeture, seront à charge de la "Nouvelle société" après la fermeture, à l'exception des coûts suivants qui, dans la mesure où ils sont reliés aux déchets déjà produits, seront partagés par la "Nouvelle société" et par le gouvernement du Canada : (i) les montants qui représentent des frais d'opération extraordinaires et tous les frais en capital engagés pour la gestion des déchets déjà produits, incluant toutes les mesures correctives qui seront appliquées aux dépotoirs de Welcome et de Port Granby, la stabilisation des rives et(ou) le démantèlement des sites; (ii) les montants requis pour couvrir les coûts en capital engagés pour l'aménagement de nouveaux sites d'enfouissement pour les déchets déjà produits; et (iii) les montants couvrant les coûts que la "Nouvelle société" pourrait être tenue d'assumer advenant le cas où elle ferait l'objet de poursuites judiciaires relativement à ces déchets. La "Nouvelle société" devra verser les deux premiers millions de dollars de ces frais partagés;

les 98 000 000 $ suivants seront partagés ainsi : 75 000 000 $ par le gouvernement du Canada et 23 000 000 $ par la "Nouvelle société". Tous les montants excédant 100 000 000 $ seront assumés par le gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada et la "Nouvelle société" travailleront en collaboration pour organiser l'enlèvement des déchets et veilleront à s'assurer, dans la mesure où cela est possible et en tenant compte des approbations réglementaires, que les méthodes d'enlèvement des déchets déjà produits conviendront également aux déchets qui seront produits par la suite; et

h) des dispositions prévoyant que la "Nouvelle société" accordera un support administratif à l'Eldorado et à la Saskatchewan Mining Development Corporation (Société de développement des mines de la Saskatchewan), si ces dernières en font la demande, pour permettre à chacune d'entre elles de s'acquitter des obligations qu'elles ont conservées et ce, à un coût raisonnable.

8. Exclusivité

À moins qu'au 30 juin 1988 les ententes définitives n'aient pas encore été mises en application, aucune des deux parties ne pourra entreprendre de négociations avec une autre partie à titre de co-propriétaire de l'Eldorado ou de la Saskatchewan Mining Development Corporation (Société de développement des mines de la Saskatchewan) sans obtenir le consentement de l'autre.

9. Note explicative sur la période de transaction permettant de compléter les négociations

Chacune des parties intéressées accepte de négocier de bonne foi et de faire des efforts, en tout respect des principes énoncés sur ce point, pour finaliser les transactions prévues par ces présentes dans les plus brefs délais possibles. Reconnaissant tout particulièrement le fait que la CMB et la CDIC détiendront respectivement 61,5 p. 100 et 38,5 p. 100 des actions de la "Nouvelle société", les parties conviennent de collaborer en tout ce qui a trait aux mesures de transition pendant la période qui s'écoulera entre la signature de la lettre d'intention et la fin des négociations,incluant les négociations relatives aux emplois, aux pensions,....

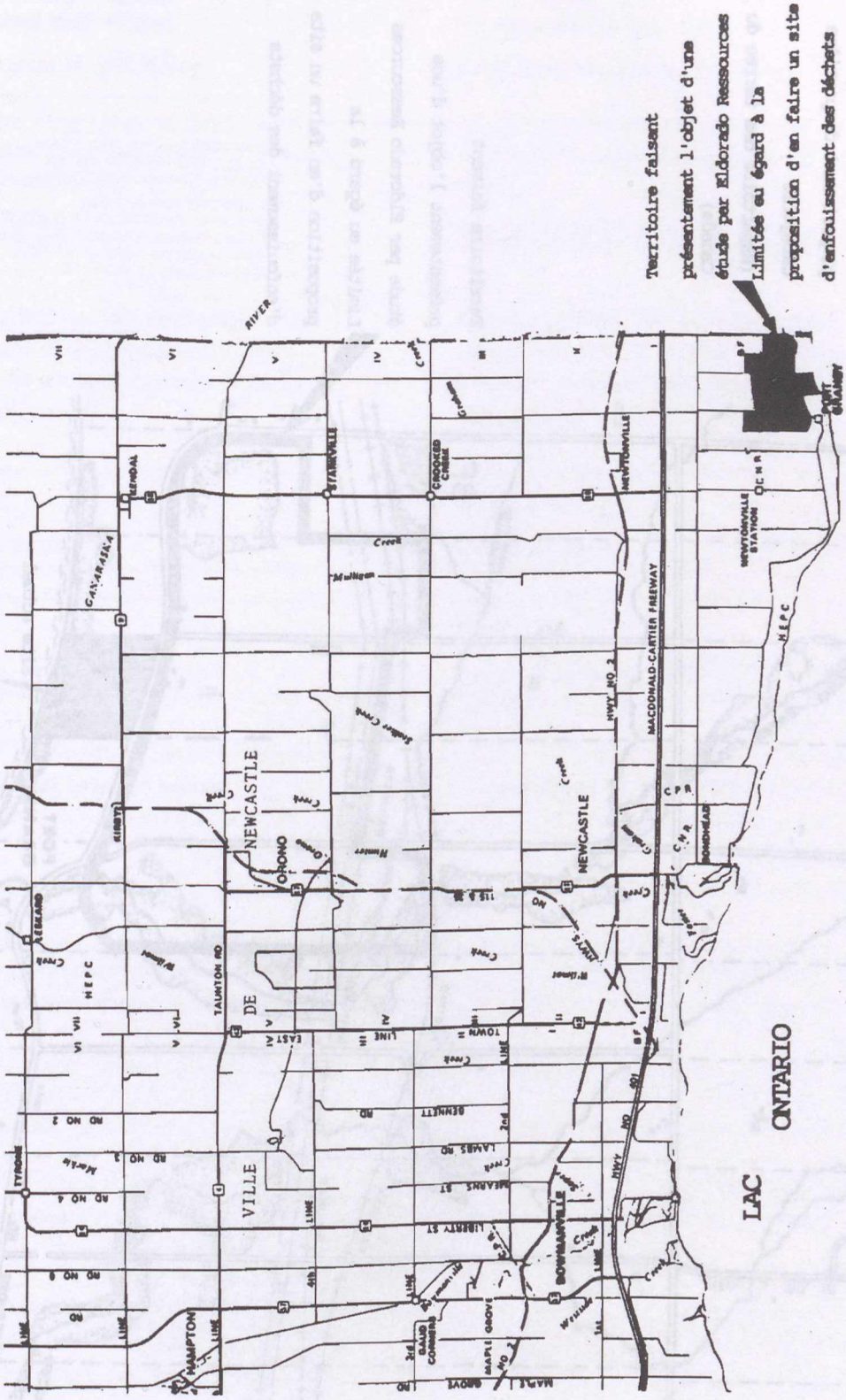
Territoire faisant
présentement l'objet d'une
étude par Eldorado Ressources
Limitée eu égard à la
proposition d'en faire un site
d'enfouissement des déchets
LAC ONTARIO
VILLE DE NEWCASTLE
NEWCASTLE
ORONO
BOWMANVILLE
TAUNTON RD
HIGHWAY NO. 2
MACDONALD-CARTIER FREEWAY
HEPC
C P R
C N R
KENDAL
STARKVILLE
CROOKED CREEK
NEWTONVILLE
NEWTONVILLE STATION
GANARASKA
KIRBY
KEBEARD
TYRONE
HAMPTON
LIBERTY ST
MAPLE GROVE RD
BAND CORNERS
LAKES RD
BENNETT RD
EAST AL
TOWN LINE
RD NO 2
RD NO 4
RD NO 6
RD NO 8
HWY NO 401
GOODYEAR

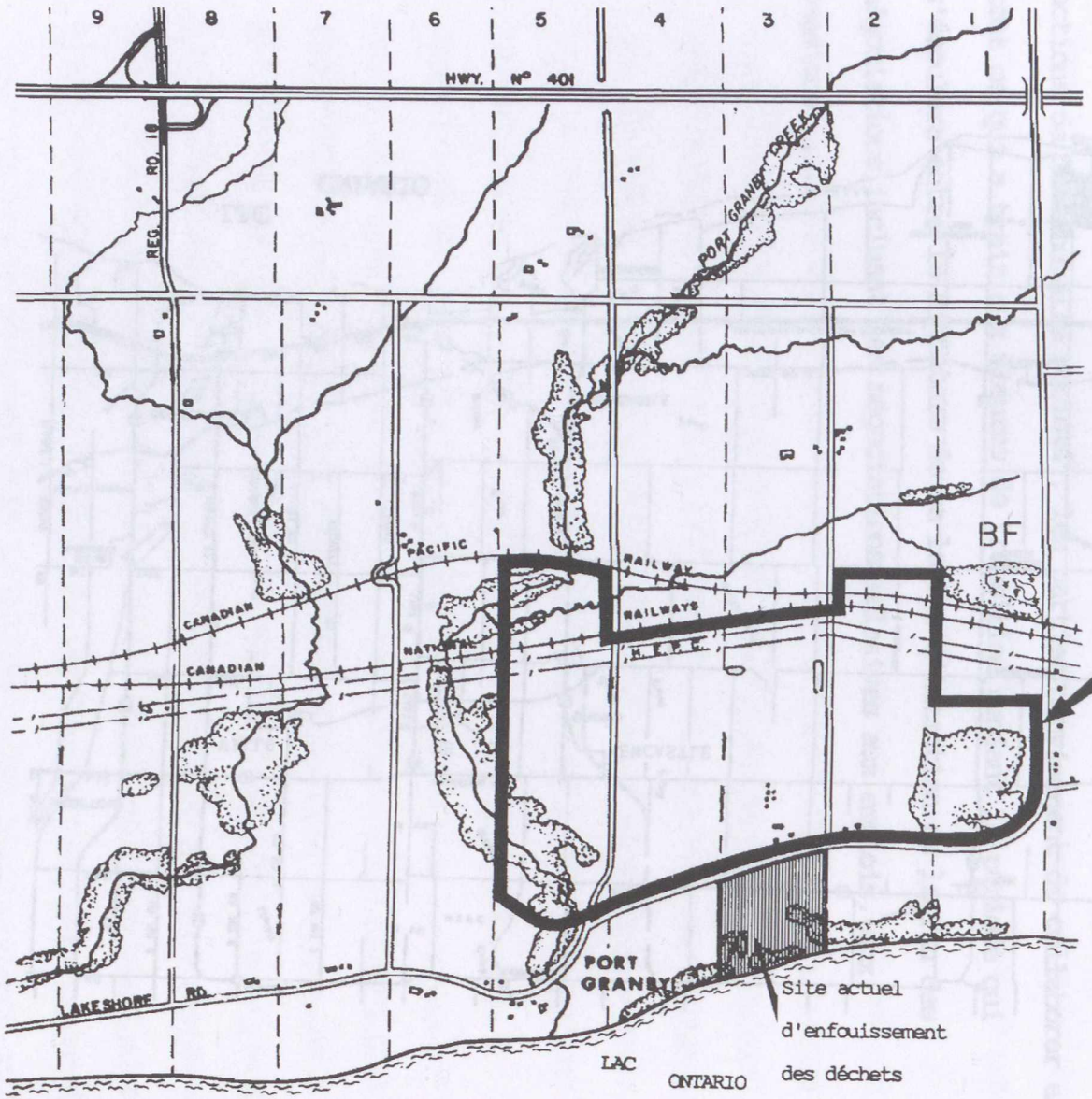

Terres agricoles dont la plupart sont de première catégorie (Répertoire des terres du Canada)

Territoire faisant présentement l'objet d'une étude par Eldorado Ressources Limitée eu égard à la proposition d'en faire un site d'enfouissement des déchets

Site actuel d'enfouissement des déchets

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Wednesday, May 18, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mercredi 18 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings of the Legislative Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal:

Dr. J.D. McTaggart-Cowan, Co-ordinator.

From the Crown Management Board of Saskatchewan:

Mr. William Gibson, President.

From Eldorado Nuclear Limited:

Mr. George Currie, Chairman and Chief Executive Officer;

Dr. Allan W. Ashbrook, Vice-President, Resource and Technology, Eldorado Resources Limited;

Mr. Thomas J. Gorman, Vice-President, Finance.

Individual presentation:

Dr. Terrence Downey, Chairman, Department of Political Science, University of Waterloo.

From Canada Development Investment Corporation:

Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser.

From the Saskatchewan Mining Development Corporation:

Mr. Roy E. Lloyd, President.

From the Town of Newcastle, Ontario:

Mr. Peter A. Milligan, Legal Counsel;

His Worship John Winters, Mayor;

Mr. Lawrence E. Kotseff, Chief Administrative Officer.

From Port Granby Monitoring Committee:

Mr. John Veldhuis, Chairman.

TÉMOINS

Du Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal:

J.D. McTaggart-Cowan, coordinateur.

De la Crown Management Board of Saskatchewan:

William Gibson, président.

De Eldorado Nucléaire Limitée:

George Currie, président-directeur général;

Allan W. Ashbrook, vice-président, Ressources et technologie, Eldorado Ressources Limitée;

Thomas J. Gorman, vice-président, Finances.

À titre individuel:

Terrence Downey, président, Département des sciences politiques, Université de Waterloo.

De la Société d'investissements au développement du Canada:

J.E. Fordyce, conseiller juridique.

De la Saskatchewan Mining Development Corporation:

Roy E. Lloyd, président.

De la municipalité de Newcastle (Ontario):

Peter A. Milligan, conseiller juridique;

Son honneur John Winters, maire;

Lawrence E. Kotseff, chef de la direction.

Du Comité de vérification de Port Granby:

John Veldhuis, président.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Wednesday, May 18, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mercredi 18 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

---

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87-88

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987-1988

27988—1

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-121

Chairman: Marcel Tremblay

Members

Lee Clark
Marc Ferland
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Christine Fisher
Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-121

Président: Marcel Tremblay

Membres

Lee Clark
Marc Ferland
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Le greffier du Comité
Christine Fisher

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 18, 1988
(5)

[*Text*]

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 3:30 o'clock p.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairman, Marcel R. Tremblay, presiding.

Members of the Committee present: Gabriel Fontaine, Jim Hawkes, Bill Kempling, Russell MacLellan and David Orlikow.

Other Member present: Maurice Foster.

In attendance: *From the Library of Parliament*: James Robertson, Research Officer.

Witnesses: *From Canada Development Investment Corporation*: Mr. W. Darcy McKeough, Chairman; Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser. *From Eldorado Nuclear Limited*: Mr. George Currie, Chairman and Chief Executive Officer. *From Burns Fry Limited, Mergers and Acquisitions*: Mr. John A. MacNaughton, Managing Director; Mr. Robert M. Callander.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings Wednesday, April 27, 1988, Issue No. 1*).

On Clause 2

Mr. Darcy McKeough made a statement and, with Mr. J.E. Fordyce, answered questions.

Mr. John A. MacNaughton made a statement and, with Mr. Robert M. Callander, answered questions.

It was agreed,—That the brief from Mr. R.G. Dakers, pensioner and former Vice-President of Eldorado Nuclear Limited, be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121/2"*).

It was agreed,—That the letter from Burns Fry Limited to Dr. J. Smith, Deputy Minister Privatization and Regulatory Affairs dated May 18, 1988, be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121/3"*).

At 5:38 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 18 MAI 1988
(5)

[*Traduction*]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 15 h 30, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel-R. Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Gabriel Fontaine, Jim Hawkes, Bill Kempling, Russell MacLellan et David Orlikow.

Autre député présent: Maurice Foster.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: James Robertson, attaché de recherche.

Témoins: *De la Corporation de développement des investissements du Canada*: M. W. Darcy McKeough, président; Maître J.E. Fordyce, conseiller juridique. *De Eldorado Nucléaire Limitée*: M. George Currie, président-directeur général. *De Burns Fry Limitée, fusions et acquisitions*: M. John A. MacNaughton, administrateur délégué; M. Robert M. Callander.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'alinéation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois. (*Voir Procès-verbaux du mercredi 27 avril 1988, fascicule nº 1*).

Article 2

M. Darcy McKeough fait une déclaration, puis lui-même et Maître J.E. Fordyce répondent aux questions.

M. John A. MacNaughton fait une déclaration, puis lui-même et M. Robert M. Callander répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire de M. R.G. Dakers, retraité et ancien président de Eldorado Nucléaire Limitée, figure en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*Voir Appendice «C-121/2»*).

Il est convenu,—Que la lettre de *Burns Fry Limitée* à M. J. Smith, sous-ministre, Privatisation et affaires réglementaires, en date du 18 mai 1988, figure en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*Voir Appendice «C-121/3»*).

À 17 h 38, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Christine Fisher

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Wednesday, May 18, 1988

• 1538

The Chairman: Good afternoon, gentlemen. Today we are proceeding with Bill C-121, an Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof.

We have from the Canada Development Investment Corporation Mr. McKeough. I understand Mr. McKeough has to leave in a very short time. We will start right now.

Mr. W. Darcy McKeough (Chairman, Canada Development Investment Corporation): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Fordyce is with me. He is my lawyer and he will keep me straight. I will not make a statement. I simply want to thank you for seeing me today. I understand that you would have liked to have seen me yesterday. I also appreciate that you are going to try to get me out on time to catch a plane. That is my statement. I think my views and the views of CDIC are contained in the letter to the Minister that is in the book. I would be glad to answer any questions.

Mr. Foster: Perhaps I may start with a local issue, a local problem in my constituency of Algoma in Blind River that deals with one of the contracts. We have asked to have the various contracts of the Eldorado Nuclear summarized and brought before the committee so we will have a chance to examine them. But the one contract that I am concerned about—Mr. Currie responded to my letter yesterday—seems to indicate that an agreement is reached between the Town of Blind River and Eldorado Resources Limited, an agreement to provide funding for recreational purposes, on the basis of which the town built a recreation centre and has taken out a debenture issue. The grant provided for that will be cut off within the next two years.

• 1540

It was envisaged when the agreement was reached that this would be paid on an ongoing basis to amortize the debt. It involves about half the debt of that recreation centre. I am sure the mayor and the town council will be able to explain this in more detail tomorrow when they are before the committee, but this situation will be totally unacceptable and devastating to the town in terms of their financial situation.

Mr. McKeough, as the Chairman of CDIC and the Chief Executive Officer, what consideration is Eldorado

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mercredi 18 mai 1988

Le président: Bon après-midi, messieurs. Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

Nous accueillons M. McKeough, de la Corporation de développement des investissements du Canada. On me dit que M. McKeough doit partir très prochainement. Nous allons commencer immédiatement.

M. W. Darcy McKeough (président du conseil d'administration, Corporation de développement des investissements du Canada): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné de M. Fordyce, qui est mon avocat et qui m'empêchera de m'écarter du droit chemin. Je ne ferai pas de déclaration. Je veux tout simplement vous remercier de m'accueillir aujourd'hui. On m'a dit que vous auriez aimé que je sois là hier. Je vous suis aussi reconnaissant de vouloir me laisser partir à temps pour que je ne manque pas l'avion. C'était là ma déclaration. Mes idées et les idées de la CDIC sont contenues, à mon avis, dans la lettre au ministre qui se trouve dans le cahier. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

M. Foster: Si vous me le permettez, je vais commencer par une question locale, un problème local qui se pose à Blind River, dans ma circonscription d'Algoma, et qui porte sur un des contrats. Nous avons demandé que les divers contrats d'Eldorado Nucléaire soient résumés et soumis au Comité pour que nous ayons la chance de les examiner. Mais le contrat qui m'intéresse—M. Currie a répondu à ma lettre hier—semble indiquer qu'un accord a été conclu entre la ville de Blind River et Eldorado Resources Ltd., accord régissant une subvention à des fins récréatives et sur laquelle la ville s'est fondée pour construire un centre récréatif pour lequel elle a émis des obligations. La subvention fournie à cet effet cessera au cours des deux prochaines années.

Au moment de la conclusion de l'entente, il était prévu que cette subvention serait versée régulièrement pour l'amortissement de la dette. Elle porte sur environ la moitié de la dette de ce centre récréatif. Je suis sûr que le maire et les conseillers municipaux pourront expliquer ce point d'une manière plus détaillée lorsqu'ils comparaîtront devant le Comité, demain, mais cette situation est tout à fait inacceptable et elle constitue une catastrophe pour la situation financière de la ville.

Monsieur McKeough, vous qui êtes président du conseil d'administration et président-directeur général de

[*Texte*]

willing to give to the town to make good on this commitment? I am not sure the town anticipated that this thing would be cut off in 1989 as is proposed in the letter from Mr. Currie today. Can you shed any more light on this?

Mr. McKeough: Yes. The key paragraph is the fourth paragraph from the end, and we would be prepared to assist the town which is negotiating with Ontario. I am certainly prepared to go further than that. If I could put the numbers on the record, Eldorado is presently paying grants in lieu of $225,000, $140,000 to the town and $85,000 is the recreation grant. The new company will actually pay taxes of $280,000 and is going to be out $55,000. The town is going to be out. The school board is going to be equal because they are going to get $140,000 from NEWCO and lose $140,000 in provincial education grants. The town will be out $85,000 and the Ontario government will be up $140,000, which I find shameful.

A long time ago this sort of thing happened. I suspect that Ontario will be amenable to some sort of adjustment in all this. I do not think they really want to be ahead $140,000 because of the simple. . . It may well affect their grants in some way or another, but I am not sure of that. This is only the federal grants in lieu.

The letter was drafted and we discussed it further. There is no question that NEWCO wants to be a good corporate citizen in Blind River or anywhere else they are located in Ontario or Saskatchewan. They have obligated themselves to pay the town the $85,000 for a specific purpose. They are prepared to pay higher taxes and, until it is straightened away with the Ontario government, the saver in this, they are going to have to go on paying the $85,000 or whatever proportion of it they will.

I think this may more properly be a liability of old Eldorado rather than of the new company, but that is something for us to sort out in the future.

Dr. Foster, I think you can assure the town that, one way or another, they will be kept whole and that we will assist them in the negotiations. If the negotiations are unsuccessful, old Eldorado probably will be on the hook for a long time to come.

• 1545

I think I can give you that assurance. There is no reason why the change in status should affect the good people of Blind River.

Mr. Foster: As a former Treasurer of the Province of Ontario, I have a question about the arrangement for grants in lieu of taxes. Does it work in such a way that the school board which does not receive a school board grant

[*Traduction*]

la CDIC, dites-nous quelle est la somme qu'Eldorado est disposée à remettre à la ville pour respecter cet engagement. La ville ne prévoyait pas, je pense, que cette subvention cesserait en 1989, intention qui est révélée dans la lettre d'aujourd'hui de M. Currie. Pouvez-vous nous éclairer davantage là-dessus?

M. McKeough: Oui. Le paragraphe clé est le quatrième à partir de la fin, et nous serions disposés à aider la ville dans ses négociations avec l'Ontario. Je suis même disposé à aller plus loin. Je peux affirmer officiellement qu'Eldorado paie actuellement 225,000$ de subventions tenant lieu d'impôt, soit 140,000$ à la ville et 85,000$ sous la forme de la subvention à des fins récréatives. La nouvelle société paiera effectivement des impôts de 280,000$, ce qui laisse un manque de 55,000$. Il manquera cette somme à la ville. Rien ne sera changé dans le cas du conseil scolaire, puisque celui-ci obtiendra 140,000$ de la nouvelle société (NS) et perdra 140,000$ en subventions provinciales à l'éducation. La ville perdra 85,000$ et le gouvernement de l'Ontario gagnera 140,000$, ce que je trouve honteux.

Des choses de ce genre se produisaient il y a longtemps. J'imagine que l'Ontario se prêtera à quelque genre de rajustement dans toute cette affaire. Je n'imagine pas que la province veuille vraiment y gagner 140,000$ à cause d'une simple formalité. Peut-être cela touche-t-il ces subventions de quelque manière, mais je n'en suis pas sûr. Il s'agit ici uniquement des subventions fédérales tenant lieu d'impôt.

Le projet de lettre a fait l'objet d'entretiens plus poussés. On n'en saurait douter: la NS désire être un bon citoyen de Blind River ou de n'importe quel endroit où elle exercera son activité en Ontario ou en Saskatchewan. Elle s'est engagée à verser 85,000$ à la ville à des fins précises. Elle est disposée à payer des impôts plus élevés et, jusqu'à ce que l'affaire soit réglée avec le gouvernement de l'Ontario, qui y gagne en l'occurrence, elle va devoir payer les 85,000$ ou la proportion de cette somme qu'on voudra.

A mon sens, il est peut-être plus correct qu'il s'agisse là d'une responsabilité de l'ancienne société Eldorado plutôt que de la nouvelle entreprise, mais il nous appartiendra d'en décider plus tard entre nous.

Monsieur Foster, vous pouvez rassurer la ville: d'une manière ou d'une autre, elle n'y perdra rien, et nous allons l'aider dans ces négociations. Si les négociations sont infructueuses, l'ancienne société Eldorado gardera probablement ses obligations pendant longtemps.

Je puis vous l'assurer. Il n'y a aucune raison pour que le changement de statut nuise aux bons citoyens de Blind River.

M. Foster: À titre d'ancien trésorier de la province d'Ontario, j'ai une question à poser au sujet des subventions tenant lieu d'impôt. Est-ce que, selon cette entente, le conseil scolaire, qui ne reçoit pas une

[*Text*]

in lieu of taxes from a federal Crown corporation, that the equivalent to those grants in lieu of taxes for school board purposes are paid by the Province of Ontario as a special grant?

Mr. McKeough: I think their general legislative grant, instead of being at the level of 72% would go up to 74%, we will say, to provide the additional amount of money. I do not think it is a specific payment but I think in the calculation, in effect the Ontario Department of Education are paying the $140,000. That is my recollection of it. They are the saver.

Mr. Foster: So in this case, NEWCO would start paying roughly $280,000, almost double what they are paying now in municipal and school board taxes and the Province of Ontario would give grants of approximately $140,000 less.

Mr. McKeough: Yes.

Mr. Foster: Are you proposing that the Ontario government pick up that $85,000 and you would guarantee that David Peterson would turn it over to the Town of Blind River without a quibble?

Mr. McKeough: I guess I would be very foolish to do that. Really, what we are saying is we would guarantee the $85,000 from some source as the recreation grant.

Mr. Foster: Mr. Currie is not quite that explicit in the letter.

Mr. McKeough: No, he is not quite as explicit in the letter.

Mr. Foster: I wonder if the shareholder for Eldorado, CDIC's chief executive officer, would be more explicit in a letter.

Mr. McKeough: Yes, and presumably it is on the record here. Yes, we the shareholder will be that explicit.

Mr. Foster: And they have taken out a debenture—

Mr. McKeough: Give us a little bit of room because I would really like to have a go at trying to get some of it back from the Government of Ontario.

Mr. Foster: Okay. As long as we get the money—

Mr. McKeough: I know.

Mr. Foster: —we are glad to give you room. Regarding the other aspects, is it your impression that NEWCO would be willing to make a very similar arrangement?

First of all, I want to compliment Eldorado as a corporate citizen of Blind River. I do not think anybody could have asked for a corporate citizenship that was any more responsible. It is not only being very generous with

[*Translation*]

subvention tenant lieu d'impôt de la part d'une société de la Couronne fédérale, reçoit une somme équivalente à ces subventions tenant lieu d'impôt, aux fins des conseils scolaires, de la part de la province d'Ontario au titre d'une subvention spéciale?

M. McKeough: Je crois que la subvention législative générale que reçoit le conseil scolaire, au lieu de se situer à 72 p. 100, monterait à 74 p. 100, par exemple, de manière à fournir les sommes additionnelles. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un paiement particulier, mais je pense que, selon le calcul en question, le ministère ontarien de l'Éducation verse effectivement les 140,000$. Telle est la situation, si je me souviens bien. C'est la province qui y gagne.

M. Foster: Dans ce cas, la NS commencerait donc à payer environ 280,000$, soit près du double de ce qu'elle paie actuellement en impôts municipaux et scolaires, et la province d'Ontario fournirait des subventions qui seraient inférieures de quelque 140,000$.

M. McKeough: C'est cela.

M. Foster: Proposez-vous que le gouvernement de l'Ontario prenne cette facture de 85,000$ et nous garantissez-vous que David Peterson va remettre cette somme à la ville de Blind River sans rouspéter?

M. McKeough: Ce serait bien peu sage de ma part. Ce que nous garantissons, c'est que les 85,000$ viendront d'une source quelconque au titre de la subvention récréative.

M. Foster: M. Currie ne se montre pas aussi explicite dans la lettre.

M. McKeough: C'est vrai.

M. Foster: Est-ce que l'actionnaire d'Eldorado, le président-directeur général de la CDIC, se montrerait plus explicite dans une lettre?

M. McKeough: Oui, et j'imagine que notre engagement est consigné dans votre compte rendu. Oui, à titre d'actionnaire, nous sommes disposés à nous montrer aussi explicite.

M. Foster: La ville a déjà émis des obligations.

M. McKeough: Veuillez nous accorder un peu de jeu, car j'aimerais vraiment essayer de faire revenir un peu de cet argent du gouvernement de l'Ontario.

M. Foster: D'accord. Pourvu que nous obtenions l'argent. . .

M. McKeough: Je sais.

M. Foster: . . . nous serons heureux de vous accorder du jeu. Au sujet des autres éléments, avez-vous l'impression que la NS serait disposée à conclure une entente tout à fait analogue?

Mais, tout d'abord, je désire féliciter Eldorado de se montrer aussi bon citoyen à Blind River. À mon sens, on n'aurait pas pu demander à une société de se montrer plus responsable comme citoyen. Non seulement

[*Texte*]

recreation clubs and so on but the whole corporate attitude, I think, is a model for all corporations, so I want to compliment them on that.

I am just wondering if there is any way that you feel the same kind of arrangements with regard to recreational facilities—for instance, they lease them the land because it is a nuclear facility. They have to have something like 600 or 700 acres of land.

Much of this land was just swamp. They lease it to the Huron Golf Course, which is a non-profit community thing or partly sponsored by the town; they lease it for one dollar a year. A similar recreation space for a campground is also going to be leased for one dollar a year.

Is it your impression that NEWCO would be willing to continue that or—

Mr. McKeough: Yes, very much so.

Mr. Foster: It is. The third area relates to the remedial work that is needed for erosion on the Mississauga River. It is my understanding that the company is willing to repair the part close to their wells and their pumping stations but is a little less committed with regard to the erosion that is taking place in some of the recreational area.

I am wondering if it can just be done on that basis, where you are only going to do one little area which is maybe 200 yards where the pumping stations and the wells are located, but not farther along the shore.

• 1550

The Ontario Ministry of Tranportation and Communication has reclaimed part of the river bank where there is erosion. Actually the whole erosion problem is Ontario Hydro, but you get one Crown corporation fighting with another. They want to see Eldorado look after its area, whereas Ontario Hydro does not want to do very much.

This is a fairly big undertaking for the town, or the recreation association. I am just wondering how much more consideration could be given since it protects not only the recreation area but also the upstream areas from the pumping stations and wells. For a $180 million plant, surely maintaining the integrity of that shore is important.

Mr. McKeough: You are quite right, aside from the golf club. It has withdrawn its request. On behalf of Eldorado, I appreciate very much what you said about their citizenship. Aside from that, the whole matter is of concern to them, because they want to protect and maintain their own facilities. So I am sure that is going to be worked out.

Mr. Foster: In a way that is satisfactory to the town.

[*Traduction*]

l'entreprise se montre très généreuse avec les clubs récréatifs, et le reste, mais dans toute son attitude, elle est, à mon sens, un modèle pour les autres sociétés. Je veux donc l'en féliciter.

Croyez-vous que des ententes semblables pourraient être conclues plus tard en ce qui concerne les installations récréatives? Ainsi, la société loue le terrain parce qu'il s'agit d'une installation nucléaire. Elle est tenue de posséder quelque 600 à 700 acres de terrain.

Ce sont des terres marécageuses en grande partie. L'entreprise loue ce terrain au club de golf Huron, qui est une association communautaire sans but lucratif ou financée en partie par la ville; le loyer est d'un dollar par année. Un espace récréatif semblable devant servir de terrain de camping va aussi être loué à un dollar par année.

Avez-vous l'impression que la NS sera disposée à maintenir un tel arrangement?

M. McKeough: Oui, j'en ai tout à fait l'impression.

M. Foster: C'est donc votre impression. Le troisième point porte sur les travaux visant à arrêter l'érosion qui ronge les rives de la rivière Mississauga. Je crois savoir que la société est disposée à réparer la partie qui est proche de ses puits et de ses stations de pompage, mais que son engagement est un peu moins ferme en ce qui concerne l'érosion d'une partie de la zone récréative.

Est-ce que les travaux vont se limiter à cela? Vont-ils porter sur une petite zone de 200 verges, peut-être, où sont situés les stations de pompage et les puits, sans que cela se poursuive plus loin le long de la rive?

Le ministère ontarien du Transport et des Communications a repris en main la partie de la rive où se produit l'érosion. En réalité, tout le problème d'érosion relève de l'Hydro-Ontario, mais c'est ici le cas de deux sociétés de la Couronne qui s'affrontent. Le ministère voudrait qu'Eldorado s'occupe de son secteur, alors que l'Hydro-Ontario veut en faire le moins possible.

C'est là une entreprise assez considérable pour la ville ou pour l'association récréative. Je me demande s'il n'y aurait pas moyen d'y consacrer davantage de ressources, puisque ces travaux protègent non seulement la zone récréative, mais aussi les parties situées en amont des stations de pompage et des puits. Pour une usine de 180 millions de dollars, le maintien de l'intégrité de cette rive doit sûrement avoir son importance.

M. McKeough: Vous avez tout à fait raison, mis à part le club de golf. Celui-ci a retiré sa demande. Au nom d'Eldorado, je vous remercie de ce que vous avez dit au sujet de la qualité de bon citoyen de l'entreprise. Par ailleurs, toute l'affaire intéresse la société, qui désire protéger et maintenir ses installations. Je suis sûr, par conséquent, que l'affaire sera conclue d'une manière satisfaisante.

M. Foster: Satisfaisante pour la ville?

[*Text*]

Mr. McKeough: Yes, sir.

Mr. Kempling: We had some people from the town of Newcastle here yesterday. It was not a very good presentation they gave us. It was gloom and doom. Their main concern seemed to be the Port Granby waste disposal site, the lack of stabilization on the lake front. I do not know how I can characterize it. I just do not think they believe anybody anymore as to what is going to happen.

I am wondering whether there is some sort of assurance we can give them that this thing is going to be looked after in a proper way. They do not seem to want to believe anyone anymore; that is the impression I got.

Mr. McKeough: I hope that yesterday may have clarified some of this for them. I think they felt that the Government of Canada was off the hook entirely. I hope they left yesterday with the impression that the Government of Canada is not off the hook. There is a cost-sharing mechanism that, frankly, we like. There is a lot of worry about this whole area, even as to whether erosion control is needed or not, tying in with lake levels and a whole host of other things.

No one is anxious to spend money unnecessarily, be it the taxpayers' money or the money of a new corporation. The cost-sharing arrangement that has been worked out really puts two checkmarks in place. From the point of view of the person worried about the ability to spend the money, NEWCO is on the hook for $25 million of the first $100 million, and the Government of Canada for whatever is necessary over that.

I think that was one of their concerns. They thought the Government of Canada was being let off the hook, and they did not know who was going to stand in their place. I hope that was put to rest yesterday.

This is one of these unfortunate situations where the benefits of employment, taxes, and everything else accrue to one municipality; and a perceived problem with no benefits, or very little benefit, goes to another municipality. I do not know that you ever really satisfy the second municipality in that particular case. It is a tough one.

Mr. Kempling: I go back to the concern that they feel. They just do not believe anybody anymore. I mean we say there is going to be a split of the costs of refurbishing Port Granby disposal site. How is that going to be done? What sort of form is that guarantee going to take?

• 1555

Mr. McKeough: The day-to-day management of the problem, the locking and unlocking of the gate and that sort of thing, will be carried out by NEWCO at its expense. If NEWCO feels that something more needs to

[*Translation*]

M. McKeough: Oui, monsieur.

M. Kempling: Nous avons entendu hier des représentants de la ville de Newcastle. Ce fut un exposé assez peu réjouissant, et même plutôt sombre. La ville semble se préoccuper surtout du site d'enfouissement des déchets de Port Granby, du peu de stabilisation des rives du lac; comment dire? J'ai l'impression que la ville ne fait plus confiance à personne au sujet de ce qui va se passer.

Pouvons-nous assurer à ces gens-là que cette question sera réglée d'une manière satisfaisante? Ils ne croient plus personne, du moins j'en ai l'impression.

M. McKeough: J'espère qu'on a pu dissiper, hier, une partie de leurs inquiétudes. Ils semblent avoir eu l'impression que le gouvernement du Canada se lavait les mains de toute cette affaire. J'espère qu'ils sont repartis hier avec l'impression que le gouvernement du Canada ne s'en lave pas les mains. Il existe un mécanisme de partage des coûts qui, je le dis franchement, nous plaît. On se préoccupe beaucoup de tout ce domaine, et même de savoir si la lutte contre l'érosion s'impose ou non, si les niveaux du lac y sont pour quelque chose.

Personne n'est désireux de dépenser de l'argent inutilement, que ce soit l'argent des contribuables ou celui d'une nouvelle société. L'entente de partage des coûts qui a été conclue fixe deux points. Si l'on s'inquiète de l'aptitude à dépenser l'argent nécessaire, la NS s'est engagée à fournir 25 millions de dollars de la première tranche de 100 millions de dollars, et le gouvernement du Canada paiera toutes les dépenses nécessaires qui seront supérieures à ce niveau.

C'est là, je crois, une des questions qui les préoccupaient. Ils croyaient que le gouvernement du Canada n'avait plus d'obligation et ils ne savaient pas qui allait le remplacer. J'espère que ces craintes sont disparues hier.

Nous avons affaire ici à une de ces situations malheureuses où les avantages de l'emploi, des impôts et de tout le reste passent à une municipalité donnée, alors qu'une autre municipalité a l'impression qu'elle ne retire aucun avantage, ou presque rien, de la situation. Je ne sais pas si l'on peut vraiment rendre heureuse la deuxième municipalité dans un cas pareil. C'est une situation difficile.

M. Kempling: J'en reviens à leurs inquiétudes. Ils ne font plus confiance à personne. Bien sûr, nous disons qu'il se fera un partage des frais entraînés par la modernisation du site d'enfouissement de Port Granby. Comment cela va-t-il se faire? Sous quelle forme va se présenter cette garantie?

M. McKeough: La gestion journalière sera assurée et financée par la nouvelle société (NS). Si celle-ci estime qu'il est nécessaire d'engager d'autres dépenses d'immobilisations, contrairement à ce qu'en pensent les

[*Texte*]

be done, for example bank control or something that is obviously a capital expense, or NEWCO does not feel that way and residents or whoever does, then I think from there it goes from NEWCO to NEWCO and the Government of Canada. Presumably it would Energy, Mines and Resources or Environment; I am not sure. They would wrestle with the problem of whether the money should or should not be spent. I think the citizen in some way has to have access to that process.

Mr. Kempling: Yes. That is the nub of the problem.

Mr. McKeough: Certainly the citizens in the town of Newcastle, in particular.

Mr. Kempling: I will shift to another subject, the pension fund. Is there a surplus in the pension fund of Eldorado right now?

Mr. McKeough: There is a surplus in one of the pension funds. Eldorado has three pension plans and there is a $3 million surplus in one of them.

Mr. Kempling: What have we done with the surplus on the merger of Eldorado and SMDC?

Mr. McKeough: Mr. Currie delivered a letter to employees. He could answer better than I.

The Chairman: Would you introduce yourself once again?

Mr. George Currie (Chairman and Chief Executive Officer, Eldorado Nuclear Limited): My name is George Currie. I am the Chairman and Chief Executive Officer of Eldorado Nuclear and also a consultant to CDIC on the merger of Eldorado and SNDC.

I think your question is: What is going to happen to the large $50 million surplus in the Eldorado pension plan?

As I explained to the committee yesterday, our original intention was the plan should remain unaltered and continue on into NEWCO. As I explained yesterday there were two reasons why we have now re-thought our position. Unless you wish me to, I will not repeat what those reasons are. The proposals we have now formulated are that we take the surplus in the Eldorado pension plan and use it to improve the benefits, both present and past, of pensioners and active employees covered by the plan. The proposal would be to top those benefits up to the DNR maximums permitted by the Department of Revenue. We believe a surplus will still remain in the plan.

We would then propose to amend the plan to conform more closely or perhaps exactly to the type of plan that will exist in the merged company, NEWCO, which will probably be a defined-contribution plan rather than a defined-benefit plan, as the general trend. It is the type of plan they now have in Saskatchewan. The remaining surplus, which will be a relatively small portion of the $50 million surplus, will remain in the plan and accrue to the benefit of the plan members and/or employer as the

[*Traduction*]

habitants, ce sera au gouvernement fédéral de trancher. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources se saisirait sans doute de la question. Il déciderait si, oui ou non, cet argent doit être dépensé, et il faut espérer que les habitants auraient également leur mot à dire.

M. Kempling: C'est justement le noeud du problème.

M. McKeough: Surtout les habitants de Newcastle.

M. Kempling: Je voudrais maintenant passer au fonds de pension. Est-ce que le fonds de pension d'Eldorado a un excédent actuellement?

M. McKeough: Oui, un des fonds de pension a enregistré un excédent, car Eldorado a trois fonds de retraite, et un de ceux-ci a enregistré un excédent de trois millions de dollars.

M. Kempling: Qu'arrivera-t-il de cet excédent après la fusion d'Eldorado et de la SMDC?

M. McKeough: M. Currie a adressé une lettre à ce sujet aux employés, et c'est donc lui qui va vous répondre.

Le président: Je vous demanderais de bien vouloir vous présenter.

M. George Currie (président du conseil d'administration et président-directeur général, Eldorado Nucléaire Limitée): Je m'appelle George Currie et je suis président du conseil et président-directeur général d'Eldorado Nucléaire, ainsi que le consultant de la CDIC relativement à la fusion d'Eldorado et de la SMDC.

Vous voulez donc savoir ce qui va arriver de l'excédent de 50 millions de dollars du fonds de retraite d'Eldorado.

Comme je l'ai expliqué au Comité hier, à l'origine, la NS devait reprendre le régime de pension tel quel. Mais depuis lors, deux facteurs nous ont fait changer d'opinion. Il est inutile que je revienne sur ces facteurs, à moins que vous y teniez. Il a donc été proposé que l'excédent enregistré dans le régime de pension d'Eldorado soit utilisé pour majorer les prestations des retraités et des employés affiliés au régime de pension. Le montant de ces prestations serait donc porté au maximum autorisé par le ministère du Revenu national, ce qui laisserait encore un excédent dans le fonds de pension.

Le régime de pension sera donc modifié de façon à le rendre identique à celui qui sera mis en place dans la NS, lequel comportera des cotisations fixes plutôt que des prestations fixes, comme c'est généralement le cas. C'est d'ailleurs ce type de régime qui existe actuellement en Saskatchewan. Le solde de l'excédent, qui ne représentera d'ailleurs qu'une faible proportion de l'excédent actuel de 50 millions, restera donc dans le régime, et c'est les employés ou l'employeur qui en profiteront,

[*Text*]

case may be as provided for under the existing plan document.

Mr. Hawkes: What assurance does the pensioner out there have that the plan comes into play? That is the issue. Is it a board meeting? How do you change the plan in this direction?

• 1600

Mr. Currie: We announced what I have just described to you to our staff at head office this morning. The same announcement is being made this afternoon in Port Hope, Blind River and Saskatchewan. This is a declaration of our intention. We have made it clear our intention is contingent upon four things.

Number one is we must have regulatory approval to do it. Number two is we must have the approval of the trustees of the plan—after all they are there to protect the plan members and we have to consult them. Number three, we have to have a resolution of the board of directors of Eldorado. I do not envisage any problems with those, but they are necessary things. Number four, we have made it clear the proposal is contingent upon the merger between Eldorado and Saskatchewan Mining Development Corporation taking place.

We have made it clear today we will work out the details and announce them as soon as we can. Mr. Gorman, the Vice-President, Finance, has estimated it will probably take three weeks. We will then be communicating by letter to each of the employees individually and to each of our pensioners, as we have in the past. With respect to pensioners—which was one of the major concerns giving rise to this change—the proposal is that we will make up the 50% we did not index in the past. Now I do not mean we will go back and pay pensions for that, but we will bring it up and add the 50% we have not indexed over the past 8 to 10 years to the present base. In future it will be 100% indexed to the cost of living.

I think that is the most generous treatment we can provide under the rules.

Mr. MacLellan: I am just wondering, Mr. Currie: is all this going to be set down in the letter to the employees?

Mr. Currie: It was explained to them today. I explained it to them this morning. It is a one-page letter, so all the details are not there. I explained to them also and I spoke to them in Port Hope and Blind River and told them it would take us some time to work out the details.

A lot of the work has been done. We do not go back to square one because the actuarial work and the communications package have all been done. They are all ready to go. So we are hopeful—and I said this today as well—that these proposals will be implemented prior to the closing of the transaction on June 30.

Mr. MacLellan: So the money will actually be attributed to the pension plan.

[*Translation*]

conformément aux dispositions régissant le fonds de pension.

M. Hawkes: Toute la question est de savoir comment les retraités peuvent être sûrs que toutes ces dispositions entreront effectivement en vigueur. Les décisions sont-elles prises à une réunion du conseil d'administration?

M. Currie: Tout ce que je viens de vous dire a été communiqué à notre personnel travaillant au siège social. Il en sera fait de même pour les travailleurs de Port Hope, Blind River et de la Saskatchewan. Cette déclaration d'intention est toutefois assujettie à quatre conditions.

Premièrement, elle doit être approuvée. Deuxièmement, les administrateurs du fonds de pension doivent également l'approuver, car c'est eux qui sont chargés de protéger les intérêts des bénéficiaires du régime de pension. Troisièmement, le conseil d'administration d'Eldorado doit également approuver la décision. En principe, cela ne devrait pas poser de problèmes. Quatrièmement, cette proposition n'entrera bien entendu en vigueur que si la fusion entre Eldorado et la Saskatchewan Mining Development Corporation a lieu.

Les détails, qui sont encore à l'étude, seront annoncés le plus rapidement possible. M. Gorman, le vice-président chargé des finances, pense qu'ils devraient être prêts d'ici à trois semaines environ. Des lettres seront alors adressées à l'ensembles des employés et des retraités. Pour ce qui est des retraités, 50 p. 100 du montant qui n'était pas indexé par le passé le sera désormais. Cela ne signifie pas que nous allons leur verser des pensions rétroactivement, mais que, à l'avenir, la totalité de leur pension sera indexée, alors qu'au cours des dix dernières années, la moitié seulement de leur pension était indexée.

On ne pourrait pas envisager une offre plus généreuse que celle-ci.

M. MacLellan: Est-ce que tout ce que vous venez de nous dire figurera dans la lettre adressée aux employés?

M. Currie: Je leur ai déjà expliqué tout cela ce matin, lors d'une réunion. Il leur sera en outre adressé une lettre d'une page qui, bien entendu, ne comportera pas tous les détails. J'ai dit aux employés de Port Hope et de Blind River qu'il nous faut encore un peu de temps pour mettre au point les détails.

Nous n'avons d'ailleurs pas été obligés de repartir de zéro, vu que les calculs actuariels avaient déjà été effectués. Nous espérons donc que ces propositions entreront en vigueur avant le 30 juin, date officielle de la fusion.

M. MacLellan: Donc, l'argent sera versé au fonds de pension.

[*Texte*]

Mr. Currie: The benefits will be attributed to the members of the plan. It is not a cash pay-out, you understand. It is an enhancement of plan benefits to the members of the plan and the pensioners.

Mr. MacLellan: That will be done before the transaction.

Mr. Currie: Subject to the need for regulatory approval, that is our hope and our intention.

Mr. MacLellan: Before the actual merger.

Mr. Currie: Yes.

Mr. Orlikow: Yesterday's delegation—the local people from the communities—were pretty unhappy with everything that has transpired until now, to say the least. In their dealings with the Crown corporation it was pretty obvious they felt they had not been adequately briefed on many issues important to them as residents; they have not been kept informed. In fact, they felt a great deal of information the corporation had about potential dangers was kept from them, certainly in the earlier years. They expressed a great deal of concern about the future in respect to protecting the environment, getting rid of the radioactive waste material, and taking steps to protect the lakefront. They felt all this about what has happened until now with a Crown corporation.

I have to ask you if this is the record of a Crown corporation. From what they were saying, they certainly believe much of this was done in order to keep expenses down as much as possible. When the company is privatized what is going to happen with respect to all these questions and all these criticisms they made? Because instead of a Crown corporation you are now going to have a private company which quite legitimately has as one of its main objectives the making of a profit for the shareholders.

• 1605

Mr. McKeough: Well, I suppose the quick answer would be that the relationship would be exactly the same. If it has been an unhappy relationship and nothing changes, it will remain an unhappy relationship, but in either case regulated by a number of agencies, particularly by AECB.

There are many people who feel that Crown regulatory agencies are more sympathetic to Crown corporations than they are to the private sector. That is a debatable point, but there is quite a body of opinion that would say that. For what it is worth, my own guess would be that AECB will go on doing the same kind of job they have been doing. If they need more resources, that is a matter for Parliament to decide.

I realize when you say the town people, sir, you are talking about, as I explained, interesting the people directly, where the people are employed. It is my understanding Port Hope and Cobourg do not have the same concerns. I do not know how you ever get around this problem. The benefits, in terms of employment,

[*Traduction*]

M. Currie: Les prestations seront imputées aux bénéficiaires du régime de pension, car on ne va pas leur verser de l'argent en espèces. Ce sont leurs prestations qui vont augmenter.

M. MacLellan: Et tout devrait être conclu avant la fusion.

M. Currie: Pour autant que les instances officielles soient d'accord.

M. MacLellan: Avant donc la fusion.

M. Currie: C'est exact.

M. Orlikow: Les représentants des habitants de ces agglomérations qui ont comparu devant nous hier n'avaient pas grand-chose de bien à dire au sujet des bruits qui circulaient. En effet, la société de la Couronne ne les avait pas informés de tout ce qui était susceptible de les intéresser, et plus particulièrement en ce qui concerne les dangers éventuels. Les habitants éprouvent toujours de graves préoccupations en ce qui concerne la protection de l'environnement, l'évacuation des déchets radioactifs et la protection des rives du lac. Voilà ce que leur inspirait, jusqu'à présent, une société de la couronne.

D'après ce que ces personnes nous ont dit, la société de la Couronne a agi ainsi pour réduire au minimum ses coûts. Je voudrais donc savoir comment toutes ces questions seront réglées maintenant que la société de la Couronne sera privatisée. Il ne faut pas oublier en effet qu'une société privée a pour premier objectif de maximiser les bénéfices des actionnaires.

M. McKeough: Pour répondre brièvement, j'imagine que les relations vont demeurer exactement les mêmes. Si les relations ont été malheureuses et que rien ne change, les relations malheureuses se maintiendront, mais, quoi qu'il arrive, il y aura réglementation de la part de diverses agences, notamment la CCEA.

Beaucoup de gens pensent que les organismes de réglementation de la Couronne penchent davantage du côté des sociétés de la Couronne que du secteur privé. C'est discutable, mais bien des gens sont de cet avis. Quant à moi, si vous voulez mon avis, je pense que la CCEA va continuer de faire le même genre de travail qu'elle a toujours fait. Si la commission a besoin de plus de ressources, il appartient au Parlement d'en décider.

Je me rends compte, monsieur, que lorsqu'on parle de la population de la ville, comme je l'ai expliqué, il s'agit d'intéresser ces gens-là directement, là où ils travaillent. Si je comprends bien, les gens de Port Hope et de Cobourg n'ont pas les mêmes préoccupations. Je ne sais pas du tout comment on pourra en venir un jour à régler un tel

[*Text*]

investment, grants in lieu of taxes, have by and large accrued to two or three municipalities and I guess not much of it has accrued to Newcastle.

The relationship obviously could have been better handled in the past. One can only hope that whether this legislation is passed or not, whether there is a new company or not, whether the new company is privatized or not, the relationship will be better. But I do not think the fact of the legislation or the fact of eventual privatization changes things one little bit. I hope it does, but there is nothing here that says it is going to.

Mr. Orlikow: So what you are saying is that whether the company is publicly owned as a Crown corporation as it has been until now, or a private corporation, these questions they raise and these criticisms, if valid, have to be dealt with by agencies like the AECB or other government agencies.

Mr. McKeough: The nice things that Dr. Foster said about Eldorado's relationship in another municipality—in that case Blind River—I would hope that 10 years from now somebody is still saying about NEWCO. Those relationships are either good or they are not good. This legislation, in my view, does not change any of those things.

Mr. Orlikow: Okay. Now you can turn to the financial side of the proposal. I have to admit that we have not had an opportunity to analyse it as thoroughly as we would have liked and as we should have. But it did seem to us that when you take into consideration the fact that in effect both the Government of Canada and the Government of Saskatchewan take over, right off, close to $1 billion worth of debt and at the same time take over, except for the $25 million, the responsibility for cleaning up that radioactive waste which people yesterday estimated would cost from $250 to $750 million, speaking from memory, this is a proposal in which the investors in the private company get all the benefits and the people of Canada, either as represented by the Government of Canada or the Government of Saskatchewan, take all the losses, all the responsibility.

• 1610

Mr. McKeough: I think there is some debate about the $700-odd-million figure used yesterday. I do not think anybody knows what the cost could be, should be or might be. There are some who feel it will be very little. But in any case, as it now stands, it is very much the liability of the Government of Canada, every penny of it, because Eldorado is 100% owned by the Government of Canada, and whatever money is spent there, the Government of Canada will ultimately have to spend.

[*Translation*]

problème. Les avantages sous la forme des emplois, des investissements, des subventions tenant lieu d'impôt ont été, en général, le fait de deux ou trois municipalités, et je pense que Newcastle n'en a pas reçu grand-chose.

Il est bien certain que les relations auraient pu être meilleures dans le passé. Il faut espérer que, peu importe que le projet de loi soit adopté ou non, qu'il y ait une nouvelle société ou non, que la nouvelle société soit privatisée ou non, les relations s'amélioreront. Mais, à mon avis, la législation ou la privatisation éventuelle n'y changera absolument rien. J'aimerais bien qu'il en soit autrement, mais rien ne l'indique ici.

M. Orlikow: En somme, d'après vous, que la société relève du régime public de propriété à titre de société de la Couronne, comme elle l'a fait jusqu'à présent, ou qu'elle devienne une société privée, ces questions et ces critiques, si elles sont fondées, doivent être prises en main par des organismes tels que la CCEA et d'autres organismes gouvernementaux.

M. McKeough: Les paroles aimables que M. Foster a dites au sujet des relations d'Eldorado dans une autre municipalité—en l'occurrence Blind River—j'espère que, dans 10 ans, quelqu'un d'autre pourra les dire au sujet de la NS. Les relations en question ou bien sont bonnes, ou bien sont mauvaises. Ce texte législatif, à mon sens, n'y change rien.

M. Orlikow: D'accord. Nous pouvons maintenant passer à l'élément financier de la proposition. Je dois avouer que nous n'avons pas eu la possibilité de l'analyser aussi sérieusement que nous aurions aimé et que nous aurions dû le faire. Mais il nous semble que, lorsqu'on tient compte de ce que, en réalité, le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan assument immédiatement près d'un milliard de dollars de dettes et assument en même temps, à l'exception des 25 millions de dollars, la tâche de nettoyer les déchets radioactifs, tâche qui, selon nos témoins d'hier, est évaluée de 250 à 750 millions de dollars, si je me souviens bien, nous avons là une proposition où les investisseurs de l'entreprise privée obtiennent tous les avantages et les citoyens du Canada, qu'ils soient représentés par le gouvernement du Canada ou celui de la Saskatchewan, subissent toutes les pertes, assument toutes les responsabilités.

M. McKeough: Je pense qu'on ne s'entend pas parfaitement sur le chiffre de quelque 700 millions de dollars utilisé hier. Je ne crois pas que personne sache ce que le coût peut être, ce qu'il devrait être, ce qu'il pourrait être. D'aucuns croient qu'il sera très peu élevé. Quoi qu'il en soit, pour l'instant, cela revient entièrement au gouvernement du Canada, puisque Eldorado est détenue à 100 p. cent par le gouvernement du Canada et que, quelle que soit la somme qui y sera dépensée, c'est le gouvernement du Canada qui, en fin de compte, devra la dépenser.

[*Texte*]

I guess the legislation really makes the Government of Canada $25 million better off, because at some point some shareholders are going to have to cough up this much money.

I suspect Mr. MacNaughton may want to discuss with you the billion-dollar debt. This is not my understanding or belief of what will happen. I think the taxpayers of Canada will ultimately get back a great deal of money, as will the taxpayers of Saskatchewan.

Mr. Orlikow: How will they get back the money?

Mr. McKeough: They sell the shares, when they redeem part of the debt immediately, presumably, and when the shares are ultimately sold.

Mr. Orlikow: This is pretty iffy. If it is as successful as you say, then the shareholders are of course left with a very viable operation with little, if any, debt.

Mr. McKeough: They will have a debt.

Mr. Orlikow: Going back to the first question I asked, there is nothing in this bill that will require the private company to operate in a more open way, and a way that gives more protection to the local community or to the workers, than the Crown corporation did, except, as you say, the regulatory agencies and government.

Mr. McKeough: I do not think this legislation changes anything. I do not think there is anything prescribed in the legislation for a Crown corporation not found in the Canada Business Corporations Act or whatever act it would be. So I think if the new company is a better citizen than the two old companies, or a worse citizen, nothing in this legislation will impinge on this, nor help or hinder it.

Mr. Orlikow: The delegation yesterday raised a question of which I certainly had not had any knowledge before. If I am describing what they say incorrectly, or if what they told us was incorrect, I am sure you will set the matter straight. They said the area used for the waste disposal was just 35 acres. Another 350 or 360 acres of land had not been used, but was owned or controlled by Eldorado. They were concerned. I would like to know if this is true. If this bill goes through, does this land becomes the property of the new corporation?

Mr. McKeough: Yes.

Mr. Orlikow: The question they raised yesterday was that this land has never been used for the purposes of Eldorado, that it could very well be used in development at some future date. That whole part of southern Ontario is being developed very rapidly, either for industrial purposes or for residential purposes. If this is so, 350 acres of land could be quite valuable. They felt that since it has never been used by Eldorado, the land should not just be given in the transaction as a gift.

[*Traduction*]

En fin de compte, à mon avis, le projet de loi fait faire au gouvernement du Canada un gain de 25 millions, car, un jour ou l'autre, des actionnaires devront fournir cette somme.

J'imagine que M. MacNaughton est désireux de vous parler de la dette d'un milliard de dollars. D'après moi, ce n'est pas ce qui va se passer. À mon sens, les contribuables du Canada retrouveront beaucoup d'argent, tout comme les contribuables de la Saskatchewan.

M. Orlikow: Comment cela se fera-t-il?

M. McKeough: Ils vendent les actions, lorsqu'ils rachètent une partie de la dette immédiatement, je suppose, puis lorsque les actions font l'objet d'une vente définitive.

M. Orlikow: Tout cela est passablement aléatoire. Si l'opération réussit aussi bien que vous le dites, les actionnaires se retrouvent évidemment avec une opération très viable et à peu près sans aucune dette.

M. McKeough: La dette demeurera.

M. Orlikow: Pour en revenir à ma première question, rien, dans ce projet de loi, n'obligera la société privée à fonctionner d'une manière plus ouverte, d'une manière qui protège davantage la localité ou les travailleurs que ce ne fut le cas de la société de la Couronne, si ce n'est, comme vous dites, les organismes de réglementation et le gouvernement.

M. McKeough: Je n'ai pas l'impression que ce projet de loi changera quoi que ce soit. À mon sens, la législation ne prescrit rien à l'égard d'une société de la Couronne qui n'est pas inscrite dans la Loi sur les corporations commerciales canadiennes ni dans quelque autre loi pertinente. Je crois donc que si la nouvelle société est un meilleur citoyen que les deux sociétés anciennes, ou un pire citoyen, il n'y a rien dans ce projet de loi qui va modifier cette situation, pour le mieux ou pour le pire.

M. Orlikow: La délégation qui témoignait hier a soulevé une question dont je n'avais jamais encore entendu parler. Si je décris mal ce qu'ont dit ces personnes ou si ce qu'elles ont dit est inexact, je suis sûr que vous me corrigerez. Elles ont dit que la zone utilisée pour l'enfouissement des déchets n'était que de 35 acres. Il reste 350 à 360 acres qui n'ont pas été utilisés, mais qui étaient détenus ou contrôlés par Eldorado. Cela les préoccupe. J'aimerais savoir si c'est vrai. Si le projet de loi est accepté, ces terrains deviennent-ils la propriété de la nouvelle société?

M. McKeough: Oui.

M. Orlikow: La question qu'ils ont soulevée hier, c'est que si ce terrain n'a jamais servi aux fins d'Eldorado, il pourrait bien servir plus tard à des fins de lotissement. Le lotissement se poursuit très rapidement dans cette partie-là du sud de l'Ontario, pour la construction industrielle ou résidentielle. Cela étant, 350 acres de terrains pourraient prendre passablement de valeur. Ce qu'on a dit, c'est que, puisque ces terrains n'avaient jamais été utilisés par Eldorado, ils ne devraient pas être tout

[*Text*]

• 1615

Mr. McKeough: This is before or after it all slips into the lake?

Mr. Orlikow: I am not an expert on whether or not the land is going to slip into—

Mr. McKeough: I know; I am being facetious.

Mr. Orlikow: I happen to think this is a very useful question to ask. We have seen developers get farm land and hold it for some period of time—which might be years—until it becomes extremely valuable. The question they asked is why should this land, which Eldorado has never used. be just given as a gift that might later be worth millions of dollars?

Mr. McKeough: I do not think it is being given as a gift. I assume it is somewhere in the balance sheet of Eldorado and it is part of the assets of Eldorado, as are other assets of SMDC being transferred to the new company. If Eldorado had been of a mind to make a gift of that land, I guess the assets of Eldorado would have been that much less.

I do not know that it is the policy of the Parliament of Canada that Crown corporations are in business to give away lands to municipalities—no matter how wonderful that may be.

Mr. Orlikow: Given the scarcity of land for moderately priced homes, it might very well be useful for some arrangement to be made between the federal government and the provincial government of Ontario and the local municipalities to set that land aside for this kind of development.

I come from Winnipeg, where the price of homes is still relatively moderate compared to the Toronto area. I cannot understand how ordinary residents of Toronto pay the kind of prices we see. If this is a possibility, I for one would like to see that land somehow kept out of the hands of developers who will just use it to build and sell homes at fantastic prices.

You were saying to me that there is nothing in this bill now which says anything about this parcel of land. This is just turned over to—

Mr. McKeough: Yes.

Mr. Orlikow: Is there someone here who can tell me whether or not this was taken into account?

Mr. McKeough: It is in the assets.

Mr. Currie: It is agricultural land, zoned agricultural land.

Mr. McKeough: It is agricultural land that would have been on the balance sheet.

[*Translation*]

simplement cédés dans la transaction sous la forme d'un cadeau.

M. McKeough: Est-ce avant ou après la chute de tout cela dans le lac?

M. Orlikow: Je ne suis pas spécialiste; je ne sais pas si le terrain va glisser ou non. . .

M. McKeough: Je sais, je blaguais.

M. Orlikow: Je pense que c'est une question très utile. Nous avons vu des lotisseurs acheter des terres agricoles et les garder un certain temps—des années parfois—jusqu'à ce qu'elles deviennent extrêmement précieuses. La question qu'on a posée est celle-ci: pourquoi ce terrain, qu'Eldorado n'a jamais utilisé, devrait-il être remis sous la forme d'un cadeau qui pourrait bien valoir plus tard des millions de dollars?

M. McKeough: Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cadeau. J'imagine que cela se trouve dans le bilan d'Eldorado, que cela fait partie de l'actif d'Eldorado, tout comme les autres éléments d'actif de la SMDC qui sont transférés à la nouvelle société. Si Eldorado avait voulu donner ce terrain, à mon avis, l'actif d'Eldorado aurait été d'autant réduit.

Je ne sais pas si c'est la politique du Parlement du Canada que les sociétés de la Couronne remettent des terres aux municipalités. Évidemment, ce serait bien beau.

M. Orlikow: Étant donné la rareté des terrains utilisables pour la construction de maisons à prix modique, il serait peut-être fort utile que des ententes soient conclues entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Ontario, ainsi qu'avec les municipalités locales, pour que des terres soient prévues aux fins d'un tel lotissement.

Je viens de Winnipeg, où les prix des maisons demeurent relativement modiques comparativement à ce qui se passe dans la région de Toronto. Je ne peux pas comprendre que des citoyens ordinaires de Toronto puissent payer aussi cher. Si c'est bien là une possibilité, j'aimerais, quant à moi, que les terres échappent aux lotisseurs, qui ne font que les utiliser pour construire et vendre des maisons à des prix très élevés.

Si j'ai bien compris, d'après vous, rien dans ce projet de loi ne traite de cette partie de terrain. Celle-ci est tout simplement remise. . .

M. McKeough: Oui.

M. Orlikow: Y a-t-il ici quelqu'un qui puisse me dire si cela est entré en ligne de compte?

M. McKeough: Cela fait partie de l'actif.

M. Currie: Ce sont des terres agricoles, des terres de zonage agricole.

M. McKeough: Ce sont des terres agricoles qui auraient figuré au bilan.

[*Texte*]

The Chairman: I understand you have to leave now, Mr. McKeough.

Mr. McKeough: Yes, sir.

The Chairman: You have a last short question from Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Has there been any thought given to the timetable of the clean-up of low-level waste? Has there been any discussion that perhaps when shares of the new company are sold to the private sector, the assets—the funds that would be coming to Eldorado Nuclear—would be applied to the actual clean-up?

Mr. McKeough: I do not think that correlation has been drawn. From the point of view of CDIC, we would hope that some part of the proceeds of the first sale of shares would be going to buy the shares of the Government of Canada and the Government of Saskatchewan, depending on their debt levels and a whole lot of other things not yet settled.

In response to your question, I do not think there is a timetable. There is a very large question as to where you dispose of it. I think there is a larger question in that case. In the case of nuclear electrical plants, I do not think there is any question about the fact that it needs to be looked after—not disposed of; looked after. The problem there is that nobody is quite sure yet how to do it better than it is being done now and where that might happen. In the case of this waste, I think there are large questions about a lot of it that maybe nothing needs to happen to it; it is a very low grade waste. Now, I am getting in over my head and it is a highly debatable matter.

• 1620

Mr. MacLellan: Mr. Currie said yesterday that the decommissioning will take place on July 1, I guess it is. That is firm; there is no chance of that not happening, is there?

Mr. Currie: We have been ordered to do it by the Atomic Energy Control Board by June 30. We must discontinue use of the site for the disposal of waste on June 30 but we retain responsibility for the management of the site.

The Chairman: Mr. McKeough, thanks for coming. You have explained for us the point of view of the CDIC. Have a good trip.

Mr. McKeough: Thank you, sir.

The Chairman: We would invite right now a group from Burns Fry Limited. Mr. MacNaughton is the Managing Director, Acquisitions and Mergers, and I will leave him to introduce himself and his colleague. I understand you have a brief to present.

Mr. John A. MacNaughton (Managing Director, Mergers and Acquisitions, Burns Fry Limited): Mr.

[*Traduction*]

Le président: Je pense que vous devez nous quitter maintenant, monsieur McKeough.

M. McKeough: Oui, monsieur.

Le président: M. MacLellan vous posera une dernière et brève question.

M. MacLellan: À-t-on envisagé un calendrier pour le nettoyage des déchets à faible concentration? À-t-on envisagé, au cours des pourparlers, que lorsque les actions de la nouvelle société seront vendues au secteur public, l'actif—les fonds qui viendront d'Eldorado Nucléaire—soit appliqué au nettoyage même?

M. McKeough: Je ne crois pas que cette corrélation ait été établie. Au point de vue de la CDIC, nous espérons qu'une partie des recettes de la première vente d'actions servira à acheter les actions du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Saskatchewan, en fonction du niveau de leur dette et de beaucoup d'autres questions qui n'ont pas encore été réglées.

En réponse à votre question, je ne crois pas qu'il existe de calendrier. Il y a la très grande question de savoir s'il faut se défaire ou non de ces déchets. À mon sens, dans le cas présent, c'est une question beaucoup plus considérable. Dans le cas des centrales nucléaires, il n'est pas douteux, je pense, qu'il faille s'en occuper—non pas s'en défaire, mais s'en occuper. Le problème, c'est que personne ne sait au juste comment l'on pourrait faire mieux que ce qui se fait actuellement ni où cela pourrait se faire. Dans le cas de ces déchets, il y en a une partie qui soulève de grandes questions. Peut-être vaudrait-il mieux ne rien faire, puisqu'il s'agit de déchets à concentration très faible. Mais je ne veux pas m'avancer sur ce terrain, qui constitue une question très controversée.

M. MacLellan: M. Currie nous a dit que la remise se ferait le 1er juillet, si je me souviens bien. C'est une décision ferme; il n'y a aucune possibilité que cela ne se produise pas?

M. Currie: La Commission de contrôle de l'énergie atomique nous a ordonné de le faire pour le 30 juin. Nous devons cesser d'utiliser l'endroit pour l'enfouissement des déchets le 30 juin, mais nous demeurons chargés de la gestion du site.

Le président: Monsieur McKeough, je vous remercie de votre témoignage. Vous nous avez expliqué le point de vue de la CDIC. Je vous souhaite bon voyage.

M. McKeough: Merci, monsieur.

Le président: Nous invitons maintenant un groupe représentant Burns Fry Limited. M. MacNaughton est directeur des Fusions et des Acquisitions, et je lui laisse le soin de se présenter lui-même et de nous présenter son collègue. Si je comprends bien, vous avez un mémoire à nous soumettre.

M. John A. MacNaughton (directeur, Fusions et Acquisitions, Burns Fry Limited): Monsieur le président,

[*Text*]

Chairman, it was our thought, because we understand from our client and those who attended the meetings earlier in the week, that the committee has a number of questions related to how we all arrived here today, what processes have been gone through to achieve this merger, how the share exchange ratios were established and what the valuation of Eldorado is, in our view.

We had responded to those broad questions in a letter addressed to the deputy minister, Dr. Smith, who appeared before you last week. My thought is that by way of opening statement, I might read parts of that letter and then circulate copies of it. We would be happy to answer questions on that letter or other matters of interest to the committee.

The Chairman: That is fine for us.

Mr. MacNaughton: I have copies of the letter and I can pass those about. I would say I have them in both English and French. The English-language version is the official version. We have had it translated but not officially translated, so if there are any discrepancies, we would like the English-language version to prevail.

The purpose of the letter is to tell you how the share exchange ratio for the proposed merger of Eldorado and SMDC was determined. By way of background, Burns Fry was engaged by the Canada Development Investment Corporation in 1985 to act as financial adviser in the divestiture of Eldorado. In the ensuing period, we have had preliminary discussions with a large number of Canadian and foreign companies and groups that potentially might have had an interest in acquiring Eldorado.

Detailed discussions were held with approximately six mining companies in Canada and five foreign groups that all expressed a serious interest in Eldorado. In addition, the management of Eldorado throughout the period has expressed an interest in acquiring the company either directly or in co-operation with other third parties. These efforts over the three-year period resulted in three proposals to buy Eldorado or its assets. In our view, all of these offers were well below the present value of future cashflows as calculated by ourselves and therefore they were found to be not acceptable by CDIC.

Throughout the period beginning in April 1985, on several occasions we worked with the Crown Management Board of Saskatchewan and SMDC or its financial advisers to see if a merger of the two companies, Eldorado and SMDC, might be possible.

In the spring of 1985, initial discussions and an analysis of a possible merger were completed without success. That brought them to an end for a period of time.

[*Translation*]

nous savons, d'après notre client et les personnes qui ont assisté aux réunions plus tôt cette semaine, que le Comité se pose diverses questions sur ce qui a amené la situation actuelle, sur les processus qui ont conduit à la réalisation de cette fusion et aussi sur la manière dont les ratios ont été établis pour l'échange des actions et sur la valeur, selon nous, d'Eldorado.

Nous avions répondu à ces questions générales dans une lettre adressée au sous-ministre, M. Smith, qui a comparu devant vous la semaine dernière. En guise d'introduction, j'aimerais lire des passages de cette lettre, puis en distribuer des copies. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions portant sur cette lettre ou sur toute autre question qui peut intéresser le Comité.

Le président: Cela nous va.

M. MacNaughton: J'ai des copies de la lettre que je peux distribuer. J'ai le texte anglais et le texte français. La version anglaise constitue la version officielle. Nous en avons fait faire une traduction, mais qui n'est pas officielle, de sorte que s'il y a des divergences, nous aimerions que ce soit la version anglaise qui l'emporte.

La lettre a pour objet de vous faire savoir comment a été déterminé le ratio d'échange des actions en vue de la fusion envisagée d'Eldorado et de la SMDC. Je rappelle que Burns Fry a été engagée par la Corporation de développement des investissements du Canada en 1985 pour servir de conseiller financier pour l'aliénation d'Eldorado. Au cours de la période qui a suivi, nous avons eu des entretiens préliminaires avec un grand nombre de sociétés et de groupes du Canada et de l'étranger qu'aurait pu intéresser l'acquisition éventuelle d'Eldorado.

Des entretiens détaillés ont eu lieu avec une demi-douzaine de sociétés minières du Canada et cinq groupes étrangers, qui ont tous manifesté un intérêt sérieux à l'égard d'Eldorado. En outre, pendant toute cette période, la direction d'Eldorado s'est montrée intéressée à acquérir la société soit directement, soit en collaboration avec de tierces parties. Cette activité, qui a duré trois ans, a eu pour résultats trois propositions visant l'achat d'Eldorado ou de l'actif de la société. Selon nous, toutes ces offres étaient bien inférieures à la valeur actuelle des flux de liquidités futurs que nous avions calculées, et c'est pourquoi la CDIC ne les a pas jugées acceptables.

Pendant toute la période qui a commencé en avril 1985, à plusieurs occasions, nous avons travaillé avec la Crown Management Board of Saskatchewan et la SMDC, ou ses conseillers financiers, pour déterminer la possibilité d'une fusion des deux sociétés, Eldorado et SMDC.

Au printemps 1985, les premiers entretiens et une analyse d'une fusion éventuelle se sont terminés sans succès. La question a ensuite été laissée de côté pendant un certain temps.

[*Texte*]

• 1625

In the spring and summer of 1986 discussions resumed and CDIC and CMB came close to an agreement. Discussions were suspended in the summer of 1986 and negotiations resumed and became active in the fall of 1986. Ultimately and finally in the summer of 1987, the basic terms of a Letter of Intent were agreed to, including a share exchange ratio that would result in CDIC, i.e. the Government of Canada, receiving 38.5% and the Crown Management Board of Saskatchewan 61.5% of the value of the amalgamated company.

The determination of the appropriate share exchange ratio to be used in the contemplated amalgamation of these two companies was a major consideration throughout the negotiations. The method selected to value each company was the present value method whereby the future cashflow stream is discounted to present value. This is the usual method used to value mining companies or their assets.

Burns Fry, acting for the Canada Development Investment Corporation, and S.G. Warburg & Co. Ltd., acting for the Crown Management Board of Saskatchewan, separately valued the assets of both companies and certain liabilities of each company in preparation for negotiations. We relied upon corporate assumptions, including production sales and operating costs provided by Eldorado and SMDC to each party. Where appropriate we used Eldorado's economic and price assumptions for both Eldorado and the Saskatchewan Mining Development Corporation.

In co-operation with S.G. Warburg we agreed on a set of common assumptions and methodologies for valuing the assets of each company. These included analysing the respective companies on a debt-free basis and evaluating the assets without any consideration for possible tax driven write-ups or write-downs of the assets being put into the new company.

Burns Fry worked with Eldorado management in the spring of 1987 to update computer valuation models in preparation for negotiating the share exchange ratio in the summer of 1987. In doing so we relied upon the basic assumptions contained in Eldorado's long-term corporate plan as updated in April of 1987.

The value that flowed from this work was that the assets net of the liabilities to be assumed by a merged company, in Eldorado's case, were worth $887 million and those coming from Saskatchewan were $1.213 million. This resulted in a share exchange ratio on our evaluation of 42.2% for Eldorado and 57% for the Saskatchewan Mining Development Corporation. This was the background and the basis of valuation that we

[*Traduction*]

Au cours du printemps et de l'été 1986, les entretiens ont repris, et la CDIC et CMB en sont presque venues à une entente. Les discussions ont été suspendues au cours de l'été 1986, et les négociations ont repris, pour devenir plus actives, au cours de l'automne 1986. Enfin, au cours de l'été 1987, les conditions de base d'une lettre d'intention ont été convenues, y compris un ratio pour l'échange des actions qui aurait pour résultat que la CDIC, c'est-à-dire le gouvernement du Canada, reçoive 38,5 p. 100 et la Crown Management Board of Saskatchewan 61,5 p. 100 de la valeur de la compagnie amalgamée.

Durant toutes les négociations, la détermination du ratio voulu pour l'échange des actions en vue de l'amalgation envisagée de ces deux sociétés a constitué une question importante. La méthode choisie pour l'évaluation de chaque compagnie a été la méthode de la valeur présente, selon laquelle la valeur des futurs flux de liquidités est ramenée à la valeur présente. C'est là la méthode dont on se sert habituellement pour évaluer les sociétés minières ou leur actif.

Burns Fry, au nom de la Corporation de développement des investissements du Canada, et S.G. Warburg & Co. Ltd., au nom de la Crown Management Board of Saskatchewan, ont évalué séparément l'actif des deux sociétés et certains éléments de passif de chacune des deux sociétés pour préparer les négociations. Nous nous sommes fondés sur les données des sociétés, y compris les prix de la production, de la vente et des opérations fournis par Eldorado et par SMDC à chacune des parties. Au besoin, nous avons utilisé les données d'Eldorado sur l'économie et sur les prix à la fois pour Eldorado et pour la Saskatchewan Mining Development Corporation.

En collaboration avec S.G. Warburg, nous sommes convenus d'un ensemble d'hypothèses et de méthodes communes pour l'évaluation de l'actif de chacune des entreprises. Cet ensemble comprend l'analyse des sociétés respectives, compte tenu de l'endettement, et l'évaluation de l'actif sans qu'il soit tenu compte d'une possible surévaluation ou sous-évaluation de régime fiscal de l'actif apporté à la nouvelle société.

Au printemps 1987, Burns Fry a travaillé en collaboration avec la haute direction d'Eldorado pour mettre à jour des modèles d'évaluation informatiques en vue de la négociation du ratio d'échange des actions, laquelle a eu lieu au cours de l'été 1987. Nous nous sommes fondés pour cela sur les hypothèses fondamentales contenues dans le plan d'ensemble à long terme d'Eldorado mis à jour en avril 1987.

Ce travail a établi que la valeur de l'actif diminuée du passif devant être acquis par une société fusionnée était, dans le cas d'Eldorado, de 887,000,000$ et, dans le cas de la Saskatchewan, de 1,213,000$. Il en est résulté notre évaluation du ratio d'échange des actions, soit 42,2 p. 100 pour Eldorado et 57 p. 100 pour la Saskatchewan Mining Development Corporation. Voilà les données générales et le fondement de l'évaluation que nous avons remis à

[*Text*]

gave to our client, CDIC, in entering negotiations in June of 1987.

We then updated our valuation work in December of 1987, incorporating an updated Eldorado business plan. This produced a slightly different set of numbers, but esssentially the same. They are set out on the third page of my letter and I draw your attention to them. We have broken down some of the individual components and we have shown you the sum of the two columns and the resulting share exchange ratio, which on a financial basis would have been 42.8% for Eldorado and 57.2% for Saskatchewan.

During earlier valuations and negotiations in 1986, the Crown Management Board and Warburg valued Eldorado at a substantially lower value and therefore lower percentage than we did. When the discussions resumed in the summer and fall of 1987, the two parties indicated that their revised analysis suggested that they valued Eldorado more highly, but still substantially below those numbers calculated by Burns Fry.

The final exchange ratio was the result of a negotiation conducted by the Crown Management Board and CDIC and attended and assisted by ourselves and Warburg. We have listed seven issues, which I think were part of the final negotiation and, in part, overlaid the strictly financial analysis.

The first is that there were some different views on value and different approaches to value. There are a wide variety of tax issues that have implications for the two parties. The location of the head office was an important issue. The waste management question was clearly an important one. The further processing issues had value and had to be reflected in the transaction. There were synergies in the transaction to be reflected. Differences of approach on the ultimate privatization of the amalgamated company also affected the share-exchange ratio.

• 1630

Having said all that, and perhaps just by way of summary before answering questions, I would like to tell the committee that as the firm, Burns Fry Limited, and as individuals, Rob Callander and myself, have worked on this matter for a long time, we feel very confident and very supportive of the transaction. We believe it is one that is in the best interests of our client, Canada Development Investment Corporation, and that it is a financially sound transaction for the government to proceed with. Thank you.

Mr. Foster: I am interested to know, Mr. MacNaughton, whether the same arrangement offered to SMDC was offered to the private sector. It seems to me

[*Translation*]

notre client, la CDIC, au moment d'entreprendre les négociations de juin 1987.

En décembre 1987, nous avons mis à jour notre travail d'évaluation en y incorporant un plan d'affaires d'Eldorado mis à jour. Il en est résulté une série de chiffres qui ne sont que légèrement différents des premiers. On les trouve à la page 3 de ma lettre, et je vous les signale. Nous avons procédé à une ventilation selon quelques éléments particuliers et nous vous indiquons la somme des deux colonnes et le ratio d'échange des actions qui en résulte, c'est-à-dire, sur une base financière, 42,8 p. 100 pour Eldorado et 57,2 p. 100 pour la Saskatchewan.

Au cours des évaluations et des négociations antérieures de 1986, la Crown Management Board et Warburg ont évalué Eldorado à un niveau quelque peu inférieur et sont donc arrivées à un pourcentage un peu inférieur au nôtre. Lorsque les entretiens ont repris durant l'été et l'automne 1987, les deux parties ont fait savoir que, selon leur analyse révisée, elles en arrivaient, pour Eldorado, à une valeur quelque peu supérieure, quoique toujours passablement inférieure aux chiffres calculés par Burns Fry.

Le ratio d'échange définitif est le résultat d'une négociation menée par la Crown Management Board et par la CDIC, avec la présence et l'aide de nous-mêmes et de Warburg. Nous avons énuméré sept questions qui, d'après moi, faisaient partie de la négociation finale et ont infléchi en partie l'analyse strictement financière.

Le premier point, c'est qu'il y avait certaines divergences d'opinions sur la valeur et des approches différentes de la valeur. Il existe un large éventail de questions fiscales qui ont des incidences pour les deux parties. La localisation du siège social a constitué une question importante. De toute évidence, il en est de même de la question de la gestion des déchets. Les questions relatives à un traitement plus poussé comportaient une valeur, et il a fallu en tenir compte dans la transaction. Il devait être tenu compte de certaines synergies dans la transaction. Des différences de démarches en ce qui concerne la privatisation finale de la société issue de la fusion influaient également sur le ratio actions-taux de change.

Cela dit, et pour résumer mes remarques avant de répondre à vos questions, je tiens à dire au Comité que comme Burns Fry Limited, en tant que société, et Rob Callander et moi-même, à titre particulier, avons travaillé là-dessus pendant longtemps, nous avons tout à fait foi en cette transaction. Elle respecte les intérêts de notre client, la CDIC, et est suffisamment fiable sur le plan financier pour que le gouvernement lui donne suite. Merci.

M. Foster: J'aimerais savoir, monsieur MacNaughton, si l'arrangement offert à la SMDC l'a également été au secteur privé. À mon avis, cela va constituer un

[*Texte*]

that this whole arrangement is going to be a collosal accountant's nightmare or dream, depending on whether you are in the organizational side or whether you are in the accounting side of the corporate organization.

Both companies are heavily in debt. From the information we had yesterday, it is very questionable whether Eldorado actually has any net worth, if you take the current-day exchange rates and so on.

As I understand it, you are going to have all kinds of assets going over to NEWCO. But all kinds of assets are not going to go over. If it is a contract for uranium to the Japanese and they do not want it assigned, then Eldorado Nuclear is going to hold that. The town of Newcastle does not want the land to go to NEWCO, and so on. It seems to me that if you could have come up with a purchaser with cash, such as the two mining companies in Elliot Lake—I do not know whether they had the cash, but I read that they have something like $215 million cash—it would have been much better from the government's point of view.

I think SMDC is getting a great deal here. The mining companies tell me that the reason they could not get any place was either you are not interested in making a deal, or you had the monkey of the nuclear wastes. You never offered to take that monkey off the back of Eldorado, whereas SMDC has a maximum cost of $25 million, and after that the federal government puts up the whole deal.

I am wondering why Burns Fry, if they really spent all this time travelling all over the world to make a deal, did not get that matter about the nuclear waste resolved, that the maximum exposure or liability to a purchaser would be this. Surely from the Government of Canada's point of view it would have been a lot cleaner than this deal. It just appears to me the debt is going to go on forever and nobody has any cash until you start selling some shares. Until the price of uranium goes up, it is a question of whether anybody is going to sell any shares. I am just wondering why that offer without the nuclear waste liability was not offered to the private sector. Did you really try very hard to make a cash deal with anybody?

Mr. MacNaughton: I will answer your last question first, and the answer is that we have tried intensely over the last three and a half years. For a variety of reasons, Eldorado has been a difficult company to sell. In part, the difficulties arose from the constraints of the uranium policy in Canada that say there are limitations on how much of uranium mining properties and of a company such as Eldorado Nuclear could be owned by a foreign corporation. So that precluded anybody from outside Canada from buying at all or being in a control position. That focused us to a considerable extent on Canadian mining companies. Certainly there were some foreign

[*Traduction*]

gigantesque cauchemar pour les comptables, ou au contraire, un beau rêve, selon que vous vous trouvez du côté de l'organisation ou de celui de la comptabilité de la société.

Les deux sociétés ont de lourdes dettes. D'après les renseignements que nous avons obtenus hier, il est tout à fait douteux qu'Eldorado ait une valeur nette réelle, si l'on tient compte des taux de change actuels et du reste.

Si je comprends bien, toutes sortes d'actifs vont être transférés à la nouvelle société; mais ils ne le seront pas tous. S'il y a un contrat japonais et que ceux-ci s'opposent à sa cession, Eldorado Nucléaire le conservera. La ville de Newcastle ne veut pas que les terrains soient cédés à la nouvelle société, et ainsi de suite. Il me semble que si vous aviez pu trouver un acheteur avec l'argent nécessaire, comme les deux sociétés minières d'Elliot Lake—je ne sais pas si elles avaient les fonds nécessaires, bien qu'on m'ait dit qu'elles disposaient de quelque 215 millions de dollars—cela aurait été bien préférable pour le gouvernement.

À mon avis, la SMDC fait une excellente affaire. Les sociétés minières me disent que si elles n'ont rien pu faire, c'était parce que cela ne vous intéressait pas de conclure une entente, ou parce que vous aviez le problème des déchets nucléaires. Vous n'avez jamais proposé d'en débarrasser Eldorado, alors que la SMDC devra payer un maximum de 25 millions de dollars pour le faire, après quoi, le gouvernement fédéral se chargera du reste.

Je me demande pourquoi Burns Fry, si ses représentants ont vraiment passé tout ce temps à sillonner le monde entier pour conclure l'affaire, n'ont pas réglé la question des déchets nucléaires en précisant que ce serait là l'obligation maximum d'un acheteur. Cela aurait indiscutablement constitué une solution beaucoup plus nette du point de vue du gouvernement du Canada. J'ai l'impression que la dette va continuer à exister *ad vitam aeternam* et que personne n'aura d'argent en caisse jusqu'à ce que vous commenciez à vendre des actions. Tant que le prix de l'uranium n'augmentera pas, on peut se demander si quelqu'un réussira à en vendre. Ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi cette offre sans l'obligation concernant les déchets nucléaires n'a pas été faite au secteur privé. Vous êtes-vous vraiment donné beaucoup de mal pour négocier un règlement comptant avec quelqu'un?

M. MacNaughton: Je commencerai par votre dernière question: la réponse est que nous avons fait des pieds et des mains pour cela depuis trois ans et demi. Pour diverses raisons, Eldorado s'est avérée une société difficile à vendre. Cela tenait en partie aux restrictions imposées par la politique canadienne relative à l'uranium, selon laquelle des limites sont imposées à la part d'exploitations minières d'uranium et de sociétés telles qu'Eldorado Nucléaire détenue par une société étrangère. Cela excluait donc la possibilité pour quelqu'un de l'étranger d'acheter ou de se trouver dans une position de contrôle. Cela nous a donc obligés à nous rabattre sur les sociétés minières

[*Text*]

companies that wanted to participate in consortia to work with Canadian companies to buy all or part of Eldorado.

• 1635

The second issue that made the Eldorado sale difficult was that there is not a great body of expertise anywhere, other than in the five companies in the uranium fuel processing business, who know anything about that business. Only one was in Canada, and it was not a buyer; it was what was being sold.

The four companies outside Canada were precluded by the terms of the sale from being buyers. Three of the four had no interest. One did, but was not able to go forward to buy the fuel service business. The Canadian mining companies had a high level of interest in some cases in buying the mining properties, but little or no interest in buying the fuel service business.

Nobody we talked to, and we did talk to many, would touch the waste issue with a 10-foot pole. Anybody who talked to us was very clear they were talking about buying the assets of the company with the Government of Canada keeping 100% of the responsibility for environmental waste. I do not think there was anybody anywhere who would have taken responsibility for a contingent liability which, as you heard yesterday, ranges in magnitude from $75 million to $750 million. No corporation could say they would take their chances on which end of that range it is in.

That was the specific deal in the letter of intent that relates to environmental waste that was negotiated long and hard with Saskatchewan. That is something in structure unique to SMDC, but in principle no different from what was discussed with other parties who came forward, that the lion's share of responsibility would rest with the Government of Canada on an ongoing basis.

Mr. Foster: You offered to limit the Canadian mining companies' liability on a total expenditure of $100 million to $25 million.

Mr. MacNaughton: I am not saying that. When people discussed the acquisition of Eldorado's operations with us, they made it clear the environmental liabilities, i.e. the management of historical waste, should rest with the Government of Canada. In the proposals made to CDIC they were quite explicit.

Mr. Foster: They were not offered the same deal SMDC is getting.

Mr. MacNaughton: They were told it was understood the Government of Canada would accept ongoing responsibility, and when they came forward with proposals they included that in their submissions.

[*Translation*]

canadiennes. Bien sûr, il y avait des sociétés étrangères qui souhaitaient participer à des consortiums, avec des sociétés canadiennes, afin d'acheter tout ou partie d'Eldorado.

La seconde raison pour laquelle il a été si difficile de vendre Eldorado tenait au fait qu'il n'y a pas beaucoup de gens compétents dans ce domaine, en dehors de ceux qui travaillent pour les cinq sociétés de transformation de l'uranium. Il n'y en avait qu'une seule au Canada, et elle n'était pas acheteuse, puisque c'était elle qui était en vente.

Les quatre sociétés étrangères étaient exclues à cause des conditions de vente. Cela n'intéressait d'ailleurs pas trois d'entre elles. La dernière était intéressée, mais n'a pas pu faire une offre d'achat du secteur des services. Les sociétés minières canadiennes auraient beaucoup aimé acheter les installations minières, mais le secteur des services ne les intéressait guère.

Aucun de nos interlocuteurs, et nous en avons eu beaucoup, ne voulait avoir quoi que ce soit à faire avec la question des déchets. Tous ceux qui nous ont parlé nous ont dit très clairement que ce qu'ils voulaient, c'était acheter les actifs de la société, en laissant au gouvernement du Canada la responsabilité totale des déchets. À mon avis, personne n'aurait assumé une responsabilité qui, comme on vous l'a dit hier, se situe entre 75 millions et 750 millions de dollars. Aucune société ne nous a dit qu'elle pourrait en prendre le risque, quel que soit le montant réel dans cette fourchette.

C'est ce point particulier de la déclaration d'intention, relatif aux déchets radioactifs, qui a fait l'objet de longues et difficiles négociations avec la Saskatchewan. Bien que la structure de l'entente avec la SMDC ait un caractère original, elle n'est pas, dans le principe, différente de ce que nous avons discuté avec d'autres parties intéressées, à savoir que le gouvernement du Canada assumerait en permanence l'essentiel de la responsabilité en ce domaine.

M. Foster: Vous avez proposé de limiter à 25 millions de dollars les obligations des sociétés minières canadiennes pour une dépense totale de 100 millions de dollars.

M. MacNaughton: Je n'ai pas dit cela. Lorsque nos interlocuteurs ont discuté de l'achat d'Eldorado avec nous, ils ont bien précisé que les obligations sur le plan de l'environnement, c'est-à-dire la gestion des déchets existants, devaient incomber au gouvernement du Canada. Ils l'ont dit très explicitement dans les propositions soumises à la CDIC.

M. Foster: On ne leur a pas proposé les mêmes modalités qu'à la SMDC.

M. MacNaughton: On leur a dit qu'il était entendu que le gouvernement du Canada accepterait une responsabilité permanente dans ce domaine, et ces sociétés en ont tenu compte dans leurs propositions.

[*Texte*]

Mr. Foster: Eldor Resources Limited, Eldorado Resources Limited and Eldorado Nuclear Limited are giving up some assets but keeping certain contracts and staff. It is going to be a large number of companies continuing to operate. Yet we learn Eldorado Resources, the owner of the two refining operations. . . that neither one will have any nuclear waste after July 1. They will be putting it into a waste disposal site, either at Port Granby or any place else.

Did you consider taking $25 million from NEWCO and saying, okay Eldorado Nuclear, look after sorting out the problems of Port Granby and Port Hope waste and the Welcome waste sites, leaving the company clean and free to be in the nuclear mining, refining and upgrading business and research sector and not encumbering it with this responsibility?

• 1640

I see it as a very unworkable arrangement in which NEWCO is responsible as a sort of technician or mechanic for cleaning up those wastes, but has to check back with Eldorado Nuclear or the Minister of Energy, Mines and Resources to see if they are going to put up their twenty-third 98% of the costs, up to $100 million. It just seems to me a very cumbersome responsibility for a privatized corporation to take on.

Mr. MacNaughton: All we can tell you is that it was the result of a protracted negotiation that was believed by both parties to be a solution that worked for both of them. Dealing with the waste is a technologically difficult issue, and the technical expertise is resident within Eldorado. The management team there will have the ongoing responsibility—with funding from the Government of Canada being initially partial and subsequently, perhaps, total—of dealing with those problems against the standards that are set by the Government of Canada.

Mr. Foster: Can you tell us what companies like yours charge for selling a company? Is it done on the basis of a straight percentage of the value of the corporation, or is it done on an hourly basis for expenditures of time and effort? Can you tell us how that is arranged?

Mr. MacNaughton: It is different in different cases. Usually—and it is the case here—there is a work-fee component and what is called a success fee or a transaction fee component. Those are negotiated amounts that relate sometimes to the value of the assets being sold, sometimes to the value of the shares being sold, and sometimes are a combination of both of the above, in which case an agreed-upon formula is established. Sometimes it is agreed in total at the beginning, and sometimes it is left till the end to ultimately resolve the compensation.

The Chairman: Have you been involved yourself in that deal since the beginning?

[*Traduction*]

M. Foster: Eldor Resources Limited, Eldorado Resources Limited et Eldorado Nucléaire Limitée renoncent à certains actifs, mais conservent certains contrats et une partie du personnel. Un nombre élevé de sociétés va donc continuer à fonctionner. Pourtant, nous apprenons que les deux raffineries qui appartiennent à Eldorado Resources. . . n'auront plus de déchets nucléaires après le 1er juillet. Elles les enverront à la décharge de Port Granby, ou ailleurs.

Avez-vous songé à prendre 25 millions de dollars à la nouvelle société et à dire à Eldorado Nucléaire de régler tous les problèmes de déchets aux décharges de Port Granby, de Port Hope et de Welcome, afin de permettre à la société de se consacrer entièrement à l'extraction, au raffinage et à l'enrichissement de l'uranium, ainsi qu'à la recherche, sans être encombrée de cette responsabilité?

Cela me paraît un arrangement très difficile à exécuter; en effet, la nouvelle société est responsable, sur le plan technique, de l'élimination de ces déchets, mais elle est également tenue de s'assurer auprès de Eldorado Nucléaire ou du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qu'ils vont bien payer leur 23e 98 p. 100 des coûts, jusqu'à concurrence de 100 millions de dollars. Cela me paraît une bien lourde responsabilité pour une société privée.

M. MacNaughton: Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'il s'agit là du fruit de longues négociations et que les deux parties y voient une solution acceptable. Le traitement des déchets est difficile sur le plan technologique, et c'est à Eldorado que l'on trouve les compétences techniques dans ce domaine. Son équipe de gestion sera responsable en permanence—avec un apport d'argent fédéral partiel au début, et peut-être total par la suite—de régler ces problèmes conformément aux normes établies par le gouvernement du Canada.

M. Foster: Pouvez-vous nous dire combien une maison comme la vôtre se fait payer pour vendre une société? Touche-t-elle un pourcentage net de la valeur de la société, ou applique-t-elle un tarif horaire?

M. MacNaughton: Cela varie. Habituellement—et c'est le cas ici—il y a un composant qui représente le travail effectué et il y a aussi un composant correspondant à la réussite de la transaction. Il s'agit là de montants négociés qui sont liés parfois à la valeur des actifs mis en vente, parfois à la valeur des actions, et qui sont parfois une combinaison des deux; auquel cas on se met d'accord sur une formule. Celle-ci est parfois convenue dès le début, alors que dans d'autres cas, on attend la fin des transactions pour déterminer le montant exact des honoraires.

Le président: Vous êtes-vous vous-même occupé de cette affaire depuis le début?

[*Text*]

Mr. MacNaughton: Mr. Callander and I celebrated the third anniversay of this transaction in February of 1988.

The Chairman: Why do you not have white hair already? Mr. Kempling.

Mr. Kempling: Thank you. I think you are going to succeed. When you first looked at Eldorado, was it a profitable operation?

Mr. Rob Callander (Underwriter, Burns Fry Limited): No.

Mr. Kempling: On the bottom of page 2 of your letter you say:

> Burns Fry updated its valuation work in December 1987, incorporating Eldorado's Corporate Plan and Capital Budget for the 1988 - 1992 Period.

Did that corporate plan express a profitable state during that period?

Mr. Callander: Yes it does.

Mr. Kempling: What was that based on?

Mr. Callander: Every fall Eldorado put together a detailed corporate plan and submitted it to its board of directors and shareholders and to the Government of Canada. I am not sure of the regulations, but I believe that is a requirement for a crown corporation. They have a very thorough and detailed computer model, and they make assumptions and estimates for corporate purposes going out to 15 or 20 years. They use that model to develop a five-year projection that goes into the five-year budget they produce every fall. They take into account all the normal assumptions, such as uranium prices, exchange rates, mine plans, operating costs and production, and sales. It is quite a thorough review, and they do it once a year. We have worked with them for three years, and from time to time they have had interim updates of the computer work that support that plan. They come out with this formal plan once a year, and it was delivered in November of last year.

When we, as Burns Fry, took the information in that plan and ran our own computer models on Eldorado, we basically supported the kinds of numbers we had developed in the spring of 1987 and, for that matter, in the fall of 1986, based on the previous year's corporate plan.

• 1645

Mr. Kempling: If you are not revealing anything that you should not, where was the difference? Was it in the market or in the reduction of costs or the value of assets? Where was the difference from going from a loss into a respectable bottom line? What caused the difference? We all do this in business. We project ahead for a variety of reasons, whether we are going to see our bankers or going

[*Translation*]

M. MacNaughton: M. Callander et moi-même avons fêté le troisième anniversaire de cette transaction en février 1988.

Le président: Comment se fait-il que vous n'ayez pas encore de cheveux blancs? Monsieur Kempling.

M. Kempling: Merci. Je crois que vous y arriverez. Lorsque vous avez commencé à étudier la situation d'Eldorado, s'agissait-il d'une entreprise rentable?

M. Rob Callander (assureur, Burns Fry Limited): Non.

M. Kempling: Au bas de la page 2 de votre lettre, vous écrivez:

> Burns Fry a mis à jour son évaluation en décembre 1987 et a intégré le plan d'entreprise et le budget des immobilisations d'Eldorado pour la période 1988—1992.

Ce plan d'entreprise fait-il état d'un profit au cours de cette période?

M. Callander: Oui.

M. Kempling: Sur quoi se fonde-t-il?

M. Callander: Chaque automne, Eldorado préparait un plan d'entreprise détaillé et le soumettait à son conseil d'administration et à ses actionnaires, ainsi qu'au gouvernement du Canada. Je ne connais pas exactement les règlements, mais je crois qu'il s'agit là d'une obligation pour une société d'État. Eldorado dispose d'un modèle informatisé extrêmement détaillé et bâtit des hypothèses et des estimations sur 15 ou 20 ans. Elle utilise ce modèle pour élaborer des prévisions quinquennales qui sont intégrées au budget quinquennal présenté chaque automne. Elle tient compte de toutes les hypothèses normales, telles que les prix de l'uranium, les taux de change, les plans miniers, les coûts d'exploitation et la production, et les ventes. Cela représente donc un examen tout à fait approfondi, fait chaque année. Nous avons travaillé avec Eldorado pendant trois ans, et de temps à autre, cette société effectue des mises à jour des données informatisées sur lesquelles ce plan est fondé. Elle présente ce plan officiel une fois par an; le dernier l'a été en novembre de l'an dernier.

Lorsque, à Burns Fry, nous avons utilisé les données contenues dans ce plan et établi nos propres modèles informatisés de la société Eldorado, nous avons pu confirmer les chiffres que nous avions élaborés au printemps 1987, ainsi d'ailleurs qu'à l'automne 1986, d'après le plan d'entreprise de l'année précédente.

M. Kempling: Sans trahir de secret, où était la différence? Tenait-elle au marché, à la réduction des coûts ou à la valeur des actifs? Comment était-on passé d'un déficit à un bénéfice net respectable? Comment expliquez-vous cette différence? Nous faisons tous cela dans le secteur privé. Nous faisons des prévisions pour diverses raisons en nous demandant si nous allons faire appel à

[*Texte*]

to the market for a share offering. They have to be substantiated somewhere along the line.

Mr. Callander: There were a number of factors that resulted in improving operations for the company: higher sales revenue, the realization of a relatively large contract, some improvements in operating costs. The field service business had never really achieved design capacities; but through changes in 1987, it was beginning to achieve better costs, operating rates, and production.

Over the years there has been quite a large foreign exchange loss, an accounting loss, due to changes in exchange rates on Eldorado's debt. The strengthening Canadian dollar helped considerably in that area. It was a combination of those factors that ultimately resulted in a swing from something like a $60 million loss in 1986 to a $12 million profit in 1987.

There was a large contract that was for delivery of uranium in 1988 and in 1989, and possibly in 1990, but there was an option that the utility buying the uranium could call for delivery at an earlier time. The uranium was set aside in a stockpile. The utility called for delivery of that uranium in 1987, so this large transaction was realized in 1987, rather than partially realized in 1988 and in 1989, and possibly in 1990. So the profits from what they thought were going to be regular sales of uranium over a three-year period were all taken into account in 1987, and that certainly helped push Eldorado over that threshold from a small loss into a profit.

Mr. Kempling: Has it ever operated at a profit?

Mr. Callander: I would have to refer in my notes, but I believe there have been periods in the past when Eldorado generated net income.

Mr. Currie: There was a period shortly after the OPEC crisis of the early 1970s when prices skyrocketed. There was a dramatic increase in prices, and I believe 1973 and 1974 were quite profitable years.

Mr. Callander: The record I have here, from the annual reports, only starts from 1978. The company in 1978 earned $17.6 million and had profits up until 1981, when there was a relatively large loss due to extraordinary write-offs. It was profitable in 1982, 1983, and 1984. Then it lost money in 1985 and 1986. We have returned to profit in 1987.

Mr. Kempling: Dealing with this Port Granby waste site, what sort of figure did you put on that as far as potential liability to the corporation, when you are balancing it out?

Mr. Callander: We assumed a $25 million liability, and we assumed the monies would be spent over three to five years. Therefore, when we discount those expenditures

[*Traduction*]

nos banquiers ou si nous allons vendre des actions sur le marché. Il faut que cela se concrétise à un moment ou à un autre.

M. Callander: Un certain nombre de facteurs ont contribué à l'amélioration des activités de la société: recettes plus élevées, exécution d'un contrat relativement important, quelques améliorations aux coûts d'exploitation. Le secteur des services sur le terrain n'avait vraiment jamais fait ce dont il était capable; mais grâce à certains changements en 1987, ses coûts, ses taux d'exploitation et sa production ont commencé à s'améliorer.

Au cours des années, la perte comptable due aux taux de change a été fort importante, à cause des changements des taux de change applicables à la dette d'Eldorado. Le renforcement du dollar canadien a beaucoup aidé dans ce domaine. C'est grâce à la combinaison de ces divers facteurs qu'on est passé d'un déficit de 60 millions de dollars en 1986 à un profit de 12 millions de dollars en 1987.

Il y avait un contrat important prévoyant la livraison d'uranium en 1988 et en 1989, et peut-être en 1990, mais ce contrat comportait une disposition selon laquelle le service public acheteur d'uranium pouvait en demander la livraison plus tôt. Une réserve d'uranium avait donc été constituée. L'entreprise de services publics en a réclamé la livraison en 1987, si bien que cette importante transaction s'est faite la même année, au lieu de s'étaler sur 1988 et 1989, et peut-être sur 1990. Ainsi, les profits de ventes régulières d'uranium sur une période de trois ans, sur lesquels on comptait, ont été comptabilisés en 1987, ce qui a certainement contribué à faire passer Eldorado d'une situation déficitaire à un bilan positif.

M. Kempling: La société a-t-elle jamais fait des profits?

M. Callander: Il faudrait que je consulte mes notes, mais je crois qu'à certaines époques, Eldorado a fait des bénéfices nets.

M. Currie: Il y a eu une période, peu de temps après la crise de l'OPEP, au début des années 70, au cours de laquelle les prix sont montés en flèche, et je crois que les années 1973 et 1974 ont été fort profitables.

M. Callander: Les chiffres que j'ai devant moi, qui sont extraits des rapports annuels, ne remontent qu'à 1978. Cette année-là, la société a gagné 17,6 millions de dollars et a réalisé des profits jusqu'en 1981, année où elle a subi une perte relativement importante à cause de radiations exceptionnelles. Elle a encore réalisé des profits en 1982, 1983 et 1984, après quoi elle a perdu de l'argent en 1985 et 1986. Le bilan est redevenu positif en 1987.

M. Kempling: D'après vos calculs, quel est le montant des obligations possibles de la société en ce qui concerne la décharge de Port Granby?

M. Callander: Nous l'avons établi à 25 millions de dollars et avons supposé que les paiements se feraient sur une période de trois à cinq ans. Lorsque nous calculons

[*Text*]

into today's dollars, we end up with an approximately $10 million present value, for the future expenditure of $25 million.

Mr. Kempling: How did you arrive at the $25 million? Was it just an arbitrary decision that was reached?

Mr. Callander: Eldorado was in the past responsible for finding sites and doing the studies to deal with the waste management issue. They were at one point required under the Atomic Energy Control Board to have done something about those sites. They started in 1981 to find new sites and work on solutions. They developed what they thought were the best possible solutions for the waste and there is no point in going into them.

• 1650

They developed cost estimates for those which ranged from $15 million or $20 million as we first began this project up to maybe $30 million or $40 million. Originally, we developed numbers based on that. At the end of the day, we had a negotiated amount where the company would spend $25 million on a pro rata basis out of the first $100 million that would be spent on a solution, and that is where the $25 million came from.

Mr. Orlikow: You have explained the $25 million. The new company will be obligated to pay for this cleaning up of the waste material. Could you explain something about the debt of the two companies and what happens to that?

Mr. Callander: The debt of both companies is agency data or in the final analysis, data of the Government of Canada and I believe also for Saskatchewan. The debts are debts of the Government of Saskatchewan.

When we began the process of selling Eldorado, we realized quite quickly that we could not pass on government liabilities to a private sector company so it was determined early that whatever we did with the divestiture of Eldorado, the debt would have to stay behind with the Government of Canada, with CDIC or with Eldorado Nuclear Limited or with some organization, and the responsibility for looking after that debt and retiring it would be that of the Government of Canada.

Mr. Orlikow: But how much is the debt of Eldorado and of the Saskatchewan company?

Mr. Callander: The debt at the end of last year, bank loans and short-term debt, long-term debt due within one year, long-term debt and including deferred losses on foreign exchange. . . a lot of this debt is foreign debt, as was explained yesterday, and because of the devaluation of the Canadian dollar vis-à-vis Japanese yen and Swiss francs, there is a large deferred loss. The total book value of the debt as of December 31, 1987, was $721 million, including $117 of deferred foreign exchange losses.

[*Translation*]

ces dépenses en dollars courants, les dépenses futures de 25 millions de dollars représentent environ 10 millions de dollars courants.

M. Kempling: Comment êtes-vous parvenus à ce chiffre de 25 millions de dollars? S'agissait-il simplement d'un choix arbitraire?

M. Callander: Autrefois, Eldorado était chargée de trouver des emplacements et d'effectuer des études sur la gestion des déchets. La Commission de contrôle de l'énergie atomique a exigé de la société, à un certain moment, qu'elle trouve une solution au problème présenté par ces emplacements. Eldorado a donc commencé à trouver de nouveaux emplacements en 1981 et à rechercher des solutions. Elle a élaboré ce qui, à son avis, constituait les meilleures solutions de traitement des déchets, et il est inutile d'en parler.

Elle a calculé que ses coûts s'échelonneraient entre 15 ou 20 millions de dollars, au moment où nous avons entrepris ce projet, et peut-être 30 ou 40 millions de dollars. Au départ, nous avons fondé nos propres chiffres sur ces données. À la fin de la journée, nous avions négocié une formule selon laquelle la société dépenserait 25 millions de dollars au prorata des 100 premiers millions de dollars consacrés à trouver une solution. Voilà l'explication de ces 25 millions de dollars.

M. Orlikow: Vous avez expliqué le pourquoi de ces 25 millions de dollars que la nouvelle société sera obligée de payer pour l'assainissement des déchets. Pourriez-vous nous dire quelques mots de la dette des deux sociétés et de ce qu'il en adviendra?

M. Callander: En dernière analyse, la dette de ces deux sociétés représente des données du gouvernement du Canada, et aussi, je crois, de celui de la Saskatchewan. Les dettes sont celles du gouvernement de la Saskatchewan.

Lorsque nous avons entrepris de vendre Eldorado, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous ne pourrions pas faire assumer les obligations du gouvernement par une société privée. Nous avons donc très tôt décidé que, quelle que soit la solution retenue pour la vente d'Eldorado, le gouvernement du Canada, la CDIC ou Eldorado Nucléaire, ou tout autre organisme, hériterait de la dette, et que la responsabilité de son remboursement appartiendrait au gouvernement du Canada.

M. Orlikow: Mais quel est le montant de la dette d'Eldorado et de la société de la Saskatchewan?

M. Callander: La dette à la fin de l'an dernier, les prêts bancaires et la dette à court terme, la dette à long terme divisible dans un an, la dette à long terme, y compris les reports des pertes dues aux taux de change. . . Comme on vous l'a expliqué hier, la dette étrangère représente un élément important de cette dette, et à cause de la dévaluation du dollar canadien par rapport au yen japonais et au franc suisse, on a affaire à un report de pertes importantes. Au 31 décembre 1987, le montant

[*Texte*]

Mr. Orlikow: How is it going to be paid?

Mr. Callander: That debt is a publicly issued debt and it is in the United States and Japan and in Swiss francs and some Canadian dollar. It has a debt retirement schedule, as any normal debt would have.

Mr. Orlikow: What I am trying to ask is, who is going to do that and how is it going to be paid?

Mr. MacNaughton: The answer to that question is the new corporation we envisage—the the planning is not all completed yet, but it will have a debt of $600 million to $650 million that will be payable to the respective governments in the proportions of their share ownerships.

Approximately $250 million to $275 million worth of cash will be paid to the Government of Canada within, say, a month or two months of closing the transaction is what we would envisage. That will leave the government with a residual of somewhere in the neighbourhood of $400 million to $425 million, against which it will have shares representing 38.5% of the new company, which then begs the question: what are those shares worth?

Our estimate, although it is a very difficult number to give because projecting the stock market values one day ahead is a perilous exercise and projecting them over the seven-year disposition period is even more perilous; but our estimate is if the new company performs as we expect, the proceeds realized on the disposition of those shares will be in excess of the remaining $425-odd million.

Mr. Orlikow: When?

Mr. MacNaughton: The plan, which is set out in the letter of intent, is that all of the government's position is to be sold over a seven-year period. I think the first 30% is to be sold within the first two-year period. The timetable for disposition was an issue discussed long and hard with Saskatchewan because the objective of the Government of Canada was to sell all their investment as soon as possible. The view of the Government of Saskatchewan was that the investment was a very attractive one and they wanted to stretch the period out to 10 to 12 years. The compromise was a seven-year timetable for disposition.

• 1655

Mr. Orlikow: For a substantial period of time 70% of that debt will not be paid.

Mr. MacNaughton: No, the debt will be repaid on its terms and conditions. It matures at various times over the next many years and it is an obligation presently of the Government of Canada to make the payments of principal and interest as they come due and when the Government

[*Traduction*]

comptable total de la dette était de 721 millions de dollars, y compris 117 millions de dollars de pertes reportées au titre des taux de change.

M. Orlikow: Comment sera-t-elle remboursée?

M. Callander: Il s'agit d'une dette publique, qui existe en dollars américains, en yen japonais, en francs suisses, et aussi en dollars canadiens. Il y a un calendrier de remboursement, comme pour toute dette normale.

M. Orlikow: Ce que je voudrais savoir, c'est qui va s'en occuper et comment ce remboursement va se faire.

M. MacNaughton: La réponse à cela est la nouvelle société dont nous envisageons la création—la planification n'est pas encore terminée, mais elle aura une dette de 600 à 650 millions de dollars qui sera remboursable aux gouvernements respectifs en fonction de leur part de propriété.

Environ 250 millions à 275 millions de dollars seront payés en espèces au gouvernement du Canada dans les deux mois qui suivront la conclusion de la transaction envisagée par nous. Le gouvernement se retrouvera donc avec une dette de l'ordre de 400 à 425 millions de dollars, en contrepartie de laquelle il détiendra des actions représentant 38,5 p. 100 de la nouvelle société; et une question évidente se pose alors: que valent ces actions?

Bien qu'il soit très difficile d'en calculer le montant, car prévoir avec un jour d'avance ce que vaudront les actions sur le marché est un exercice périlleux—et il l'est donc d'autant plus lorsqu'il s'agit de faire des prévisions sur sept ans—nous estimons que si la nouvelle société fonctionne comme nous l'espérons, les gains réalisés au moment de la vente de ces actions seront supérieurs aux 425 millions de dollars représentant le reliquat de la dette.

M. Orlikow: Quand?

M. MacNaughton: Le plan, énoncé dans la déclaration d'intention, prévoit que tout ce que détient le gouvernement sera vendu sur une période de sept ans. Les premiers 30 p. 100 seront vendus au cours des deux premières années. Le calendrier de la cession a été abondamment discuté avec la Saskatchewan, car l'objectif du gouvernement du Canada était de vendre aussi rapidement que possible tous ses investissements. Le gouvernement de la Saskatchewan estimait que l'investissement était très attrayant et voulait que la cession soit étendue sur dix à douze ans. On est finalement parvenu à un compromis de sept années.

M. Orlikow: Pendant une bonne partie de cette période, 70 p. 100 de cette dette ne seront pas remboursés.

M. MacNaughton: Non, la dette sera remboursée conformément aux modalités fixées. Elle a plusieurs échéances au cours des prochaines années, et le gouvernement du Canada est actuellement tenu de rembourser le capital et les intérêts conformément aux

[*Text*]

of Canada will be made whole on the money it is paying out attaches to the progression of share sales.

Mr. Orlikow: I am not an expert on financial matters, but if I have followed you correctly, of the 70% of the debt only 30% will be paid fairly quickly. Is that what you said?

Mr. Callander: No. Within a month or two following the completion of this amalgamation, the Government of Canada will receive approximately $250 million in cash. It will use those funds in some manner to offset the first $250 million of what appears to be a net liability at the moment, taking out the unrealized foreign exchange losses of about $600 million.

It leaves in the order of $350 million, but let us not be so generous. Let us say it is $400 million worth of debt which, from the government's point of view, still has to be recouped from this transaction. Based on how the world looks today, we believe that $400 million should be recovered through the sale of shares over a seven-year period. The first 30% of those share sales will take place within the first two years.

Mr. Orlikow: The government carries this debt and it is going to take up to seven years to retire it. The government is responsible for the debt, but who is paying the carrying charge on it?

Mr. Callander: We do not know exactly how the government will structure things, but they will have $250 million in cash available to make debt repayments and interest payments in the interim. As we roll along and more debt becomes mature and ready to be retired, the proceeds from share sales will also go into an account for the purposes of continuing to make interest payments and continuing to retire the remaining debt.

Mr. Orlikow: When you you consider the period of time this will take and the interest which has to be paid, it seems to me that the government will have to pay out substantially more than what the debt is.

Mr. Callander: We do not know what the proceeds from the sale of shares will be. No one will know until all the shares have been sold whether the government received more than its liabilities and debt outstanding or the same amount or less.

Mr. Orlikow: If the value of the shares go up to the extent that the government owns the shares, it could get more than. . . What is the situation in terms of the other partner in this deal? Is it something similar?

Mr. Callander: As we indicated, we valued the assets or SMDC on a debt-free basis. It is not that we are not familiar with the numbers, but it has never been our job or our responsibility to consider how SMDC, a Crown management board, and the Government of Saskatchewan will discharge their liabilities. I can point out to you that SMDC, as of December 31 of last year, had a long term-debt due in less than one year of $419 million.

[*Translation*]

échéances, et le moment où le gouvernement du Canada sera totalement remboursé de l'argent qu'il verse sera fonction de la progression des ventes d'actions.

M. Orlikow: Je ne suis pas spécialiste des questions financières, mais si je vous ai bien compris, sur les 70 p. 100 de la dette, 30 p. 100 seulement seront remboursés assez rapidement. C'est bien cela que vous avez dit?

M. Callander: Non. Dans les deux mois qui suivront la fusion, le gouvernement du Canada recevra environ 250 millions de dollars en comptant. Il utilisera cet argent pour couvrir les 250 premiers millions de dollars de ce qui semble être un passif net pour le moment; on laisse de côté les pertes non réalisées d'environ 600 millions de dollars dues aux taux de change.

Cela nous laisse environ 350 millions de dollars, mais ne soyons pas si généreux. Disons que, du point de vue du gouvernement, il restera 400 millions de dollars de dettes à couvrir après cette transaction. A en juger d'après la situation actuelle, ces 400 millions de dollars devraient être récupérés grâce à la vente d'actions sur une période de sept ans. Les premiers 30 p. 100 de ces ventes auront lieu au cours des deux premières années.

M. Orlikow: Le gouvernement assume cette dette, et il lui faudra un maximum de sept ans pour la rembourser. Il en est donc responsable, mais qui paie les intérêts?

M. Callander: Nous ne savons pas exactement comment le gouvernement va s'organiser, mais il disposera de 250 millions de dollars de liquidités pour rembourser la dette et payer les intérêts dans l'intervalle. Au fur et à mesure que le temps passera, que les échéances arriveront et les remboursements avec, le produit des ventes d'actions sera également versé à un compte qui permettra de continuer à payer les intérêts et à rembourser le reliquat de la dette.

M. Orlikow: Lorsque l'on songe au temps que cela va demander et aux intérêts qu'il faudra payer, il me semble que le gouvernement sera obligé de payer un montant très supérieur à celui de la dette.

M. Callander: Nous ne savons pas ce que sera le produit de la vente des actions. Tant que toutes les actions n'auront pas été vendues, personne ne saura si le gouvernement en tirera autant ou moins d'argent que le montant de ses obligations et de l'encours de la dette.

M. Orlikow: Si la valeur des actions augmente, dans la mesure où le gouvernement les détient, il pourrait en retirer plus que. . . Quelle est la situation de l'autre associé? Est-elle analogue?

M. Callander: Comme nous l'avons déjà dit, nous avons estimé les actifs de la SMDC sans tenir compte de la dette. Ce n'est pas tant que nous ne connaissions pas les chiffres, mais cela n'a jamais été notre tâche ni notre responsabilité de déterminer comment la SMDC, une société de la Couronne, et le gouvernement de la Saskatchewan exécuteront leurs obligations. Je vous ferais observer que la SMDC, au 31 décembre de l'an dernier,

[*Texte*]

• 1700

Mr. Orlikow: Since I have limited time, I want to raise with you the question I tried to raise with Mr. McKeough, which was raised for us yesterday by the local people, regarding this 300 to 350 acres of land, now classified as farmland, which has never been used by Eldorado and which in this transaction, if we understand correctly, will become the property, along with everything else, of the new company. The people who were here yesterday raised the possibility that at some time in the future—and that may not be too far away—this land could be reclassified as either industrial or residential land available for industrial or residential uses. Given the rapid development in southern Ontario and the proximity of this land to Lake Ontario, this land might indeed become very valuable. Did you give any consideration to it and did you put any future value on the land?

Mr. MacNaughton: This was one of the assets that is included in the package for sale. There are a variety of not directly comparable but similar situations in the province of Saskatchewan. Development properties that are not necessarily producing right now are coming from both parties into the merged company and may have a significant value in the future. One would hope that they would, for two reasons.

First, what is happening for both governments in this transaction is that we think we are creating, potentially, a very profitable private sector corporation that will be taxable as a corporate taxpayer for the benefit of both the Province of Saskatchewan and the Government of Canada. If there are some values that are realized in the future, they will create taxable income.

The second factor is that during this seven-year period, as the Government of Canada is disposing of its interest, if there is a pleasant surprise on value, whether it relates to land in Port Hope or an SMDC gold mining property in northern Saskatchewan that materializes, the Government of Canada will get 38.5% of that value, because, presumably, it will be reflected in the price at which the shares are sold when they are sold to the public.

Mr. Orlikow: If the owner and the management of the new company just let that land sit until the seven years are over and the government's involvement and the government's stake in the company is gone—they are bought out—then move to get it reclassified and rezoned, and then proceed to develop it or sell it, it seems to me, given the experience we have had particularly in southern Ontario with land development, it would be a tremendous asset to the new owners.

[*Traduction*]

avait une dette à long terme de 419 millions de dollars, payable dans moins d'un an.

M. Orlikow: Comme je dispose de peu de temps, je voudrais soulever la question que j'ai essayé de poser à M. McKeough, question qui a été portée à notre attention, hier, par les habitants de la région; elle concerce ces 300 à 350 acres de terrain, actuellement classés comme terres agricoles qui n'ont jamais été utilisées par Eldorado et qui, à l'issue de cette transaction, sauf erreur de notre part, deviendront propriété, comme tout le reste, de la nouvelle société. Les personnes qui étaient ici hier ont évoqué la possibilité qu'à un moment donné—et ce moment n'est peut-être pas si lointain—ces terrains pourraient être reclassifiés et réservés à un usage industriel ou résidentiel. Étant donné le développement rapide du sud de l'Ontario et le peu de distance entre le lac Ontario et ces terrains, ceux-ci pourraient effectivement prendre beaucoup de valeur. Y avez-vous songé et leur avez-vous attribué une valeur future?

M. MacNaughton: Ces terrains font partie de l'ensemble d'actifs couverts par la vente. Il existe un certain nombre de situations analogues, sinon directement comparables, en Saskatchewan. Les deux parties apportent à la société issue de la fusion des biens susceptibles d'être mis en valeur qui ne sont pas nécessairement rentables maintenant, mais qui pourraient prendre beaucoup de valeur à l'avenir, et c'est d'ailleurs ce que l'on espère, pour deux raisons.

Premièrement, pour les deux gouvernements, cette transaction crée, selon nous, une société privée qui pourrait être extrêmement rentable et qui devra verser l'impôt des sociétés à la province de la Saskatchewan et au gouvernement du Canada. Si certaines valeurs se trouvent réalisées à l'avenir, elles créeront un revenu imposable.

Le second facteur tient au fait qu'au cours de cette période de sept années, le gouvernement du Canada continuera à verser un intérêt, mais si l'on a l'agréable surprise de voir augmenter la valeur des terrains de Port Hope ou celle d'une mine d'or de la SMDC dans le nord de la Saskatchewan, ce même gouvernement en retirera 38,5 p. 100, car on peut penser que cette hausse influera sur le prix de vente des actions au public.

M. Orlikow: Si le propriétaire et la direction de la nouvelle société ne font rien de ces terrains jusqu'à ce que les sept années soient écoulées et que la participation du gouvernement à la société soit devenue nulle, puisqu'il aura été désintéressé, qu'ils décident de les faire reclassifier et d'en faire changer le zonage, et qu'ils décident ensuite de les mettre en valeur ou de les vendre, il me semble que, compte tenu de l'expérience que nous en avons, en particulier dans le sud de l'Ontario, ces terrains représenteraient des biens d'une immense valeur pour les nouveaux propriétaires.

[*Text*]

Mr. MacNaughton: I cannot disagree. If it has a tremendous value in the future, it will be of value to the company and it will accrue to the shareholders who are the shareholders at the time it is realized. If it happens to be the Government of Canada, with its 38.5%, then they will get their pro rata share of it. If the Government of Canada, through its disposition of shares, comes to the conclusion that there is an unrecognized value there, through their directors who will be on the board of the company, then I think it would be their duty to bring it to the attention of potential investors that there was a latent value in one of the assets.

I think in the scheme of things, we are creating a corporation that is going to have asset values in the order of $1.5 to $2 billion. This parcel of land is not going to be an overwhelming proportion that would change the value of the whole.

Mr. Orlikow: It just seems to me that its present property value up until now has been virtually nil and that it would be no real loss to the potential purchasers if that land was taken out of the deal and used, through some arrangement between the federal, provincial and local governments, for development of the kind of housing that is so badly needed in this country.

• 1705

Mr. MacNaughton: Yes.

Mr. MacLellan: Gentlemen, I would like to thank you for taking the time to come this afternoon.

Where does the land Mr. Orlikow mentions fit on page 3 of your letter?

Mr. MacNaughton: Under "other". The other item is actually the net result of a number of items that in their own are not as significant as the items we set out above.

Mr. MacLellan: What others come under "other"?

Mr. Callander: Exploration properties, working capital adjustments, power plants, other assets. There is a whole host of items in the "other" category.

Mr. MacLellan: What others would come under "other" for SNDC?

Mr. Callander: The biggest one for SNDC is the exploration properties and working capital adjustment items. Exploration would be the main one for them.

Mr. MacLellan: The government press release talked about a total asset value of the new company of $1.6 billion. Just adding these two totals comes to about $2 billion. What has gone into that to make the difference?

Mr. Callander: These numbers were put together using computer models that essentially crunched the numbers

[*Translation*]

M. MacNaughton: Je ne puis pas le nier. Si ces terres acquièrent énormément de valeur à l'avenir, ce sont la société et les actionnaires de l'époque qui en profiteront au moment de la réalisation de ces biens. Si c'est le gouvernement du Canada, il aura ses 38,5 p. 100. Si le gouvernement, en cédant des actions, parvient à la conclusion, grâce à ses représentants au conseil d'administration de la société, que cela représente une valeur qui n'a pas été reconnue, il lui appartiendra, à mon avis, de signaler aux investisseurs en puissance qu'un des éléments d'actif a une valeur latente.

Ce que nous créons, en fait, c'est une société dont les actifs seront de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars. Ces terrains n'ont pas une valeur telle que celle-ci modifierait celle de l'ensemble.

M. Orlikow: Il me semble simplement que jusqu'à présent, la valeur foncière a été pratiquement nulle et que cela ne représenterait pas vraiment une perte pour les acheteurs en puissance si ces terrains étaient exclus de l'affaire et utilisés, grâce à une entente quelconque entre les autorités fédérales, provinciales et municipales, pour y construire le genre de logements dont on a tellement besoin dans ce pays.

M. MacNaughton: Oui.

M. MacLellan: Messieurs, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu nous rencontrer cet après-midi.

Où parle-t-on des terrains mentionnés par M. Orlikow à la page 3 de votre lettre?

M. MacNaughton: Sous «autre». L'autre point est en fait le résultat net d'un certain nombre de points qui, en eux-mêmes, ne sont pas aussi importants que ceux que nous avons énoncés au-dessus.

M. MacLellan: Quels autres points trouve-t-on à la rubrique «autre»?

M. Callander: Biens d'exploration, ajustements au fonds de roulement, centrales électriques et autres éléments d'actif. Vous en trouverez une foule à cette rubrique.

M. MacLellan: Quels autres éléments trouverait-on à cette rubrique, en ce qui concerne la SMDC?

M. Callander: Les éléments les plus importants pour la SMDC sont les biens d'exploration et tout ce qui touche au rajustement du fonds de roulement. C'est l'exploration qui compte surtout pour cette société.

M. MacLellan: Le communiqué de presse du gouvernement attribuait une valeur totale de 1,6 milliard de dollars à l'actif de la nouvelle société. Si l'on fait le total de ces chiffres, on obtient environ 2 milliards de dollars. Quels éléments entrent dans cette différence?

M. Callander: Ces chiffres ont été établis grâce à des modèles informatisés qui ont fait les calculs de manière

[*Texte*]

in a similar fashion and were based upon the respective companies' plans, production plans, sales estimates, operating costs and so on. We felt it was done in a manner that was quite consistent and it treated the companies and the data from the respective companies in a similar way.

Mr. MacLellan: It would be a hell of a cruncher, though, to crunch a $600 million difference.

Mr. Callander: When it comes to the accountants putting together the pro forma financial statements for the companies a number of issues have to be taken into account. They have to determine in an independent way the value of the various assets. There has been a lot of work done and that work is ongoing and continuing right through this week. The accountants will be continuing on into next week to determine what values they think the assets would be, used in an appropriate manner, to put the company together. So the final numbers are not yet there in terms of accounting numbers.

Mr. MacNaughton: I think the answer to your question in part is that the $1.6 billion was taking numbers off the balance sheet that are historical values of the two companies as opposed to the evaluation of those assets. The balance sheets published by the two companies, if you add them together, I think come very close to the $1.6 billion, but that is not an evaluation of what they are worth on a going-forward basis. It is their historic carrying values. That is the difference between the two numbers.

Mr. MacLellan: You have to understand my concern when you see this has gone on for three years and the government cannot even get a figure for the total value of the assets of the new company that comes within $600 million of what is shown in your letter. I have a real concern about that.

To go on to what Dr. Foster mentioned in the other three Canadian companies you considered. Did those Canadian companies receive the offer that was offered to the Province of Saskatchewan, as far as Eldorado Nuclear is concerned, in all aspects? That is, the treatment of the nuclear waste, for instance—did the other companies have the assurance that any liabilities Eldorado Nuclear had would be looked after by the government? Did the private sector companies receive that offer from you?

• 1710

Mr. MacNaughton: I think the answer is yes. The process progressed further, and into more detail with Saskatchewan, because they were more serious over a longer period of time, and then we ultimately reached a stage where they appeared to be the most attractive candidate from a financial point of view. Certainly as it related to the treatment of the debt of Eldorado, all

[*Traduction*]

analogue en se fondant sur les plans d'entreprise, les plans de production, les estimations de vente, les coûts d'exploitation, etc., des sociétés respectives. La méthode utilisée nous a paru suffisamment cohérente, car elle a permis de traiter les données des sociétés de la même manière.

M. MacLellan: Malgré tout, il faudrait vraiment savoir jongler avec les chiffres pour faire passer une différence de 600 millions de dollars.

M. Callander: Lorsque les comptables rapprochent les états financiers pro forma des sociétés, ils doivent tenir compte d'un certain nombre de questions. Ils doivent déterminer de manière indépendante la valeur des divers éléments d'actif. On a beaucoup travaillé là-dessus, et ce travail se poursuivra pendant toute la semaine. Les comptables continueront, la semaine prochaine, à déterminer quelles valeurs donner aux éléments d'actif, utilisés de manière appropriée, pour constituer la société. Ils n'ont donc pas encore établi les chiffres comptables définitifs.

M. MacNaughton: Je crois pouvoir répondre en partie à votre question en vous disant que l'on a obtenu le montant de 1,6 milliard de dollars en prenant les chiffres du bilan représentant les valeurs historiques des deux sociétés, et non l'évaluation de leurs actifs. Et les bilans publiés par ces deux sociétés, si vous en faites le total, vous donnent un chiffre voisin de 1,6 milliard de dollars, mais cela ne représente pas une évaluation de leur valeur future. Il s'agit de leur valeur jusqu'à présent. C'est cela qui fait la différence entre ces deux chiffres.

M. MacLellan: Comprenez bien mon inquiétude lorsque l'on voit que cela dure depuis trois ans et que le gouvernement n'est même pas capable de chiffrer à 600 millions de dollars près les actifs de la nouvelle société par rapport aux chiffres donnés dans votre lettre. Cela m'inquiète vraiment.

Revenons maintenant à ce que disait M. Foster au sujet des trois autres sociétés canadiennes auxquelles vous avez songé. Ces sociétés ont-elles reçu exactement la même offre que la province de la Saskatchewan en ce qui concerne Eldorado Nucléaire? Notamment en ce qui concerne le traitement des déchets nucléaires, par exemple, a-t-on assuré aux autres sociétés que les obligations d'Eldorado Nucléaire seraient exécutées par le gouvernement? Est-ce vous qui avez fait cette offre aux sociétés privées?

M. MacNaughton: Je crois que la réponse est oui. Nous sommes allés plus loin et sommes plus entrés dans le détail avec la Saskatchewan, car c'est elle qui s'est montrée le plus sérieusement intéressée, et nous sommes arrivés au point où c'est cette province qui, sur le plan financier, paraissait le candidat le plus attrayant. Il est cependant certain qu'en ce qui concerne le règlement de

[*Text*]

parties got the same advice as Saskatchewan did, because the facts were the same.

In terms of the environmental issues, the problem was the same, and the proposed solutions of the different parties were in essence the same, that we are not interested in Eldorado. We, a private-sector buyer, we, the Province of Saskatchewan, are not interested in Eldorado, and continuing these discussions, if you are going to lay on the table that you expect us to take the environmental waste, because we are not going to. So everybody was on a level playing field as it related to environmental waste. Everybody was on a level playing field as it related to the treatment of the Eldorado debt.

I think it is fair to say the playing field was also level in terms of information made available to the different parties. I think the parties that came forward with proposals had the opportunity to inform themselves very well as to the nature of Eldorado, its sales contracts, its mining properties, its production costs and so on.

Mr. MacLellan: Did they have the benefit of being able to be accountable for only $25 million of the first $100 million of the low-level waste costs, and to be relieved of any liability Eldorado had?

Mr. MacNaughton: In each case of the proposals they submitted to us—I think it is a correct statement—Rob said they would not take any of the liability, and so, in essence, not the first $25 million either.

Mr. MacLellan: Mr. MacNaughton, you mentioned you relied on corporate assumptions for evaluations. What would those corporate assumptions be? What type of corporate assumptions would they involve?

Mr. Callander: As I mentioned before, Eldorado has the detailed computer model that calculates projected proforma income statements and balance sheets and source and applications of funds. It is based on a large variety of assumptions, but if you start with macro assumptions, it puts in foreign exchange rates and uranium price assumptions, uranium hexafluoride price assumptions, uranium dioxide price assumptions, mine plans, and from those mine plans, production schedules, and from their sales contracts, their sales expectations, their production expectations, their operating costs, exploration expenses, interest, the whole kind of gamut.

It is a very thorough and a very large model. It treats a lot of data in a very complete kind of way. They formally go through this process once a year. Eldorado starts in the early fall, and they go through every operation. They deal with every manager and every production foreman. They build up from the bottom expectations of how they are going to do in the near term, and what they think they are

[*Translation*]

la dette d'Eldorado, toutes les parties ont été informées de la même manière que la Saskatchewan car les faits étaient les mêmes.

Pour ce qui est des questions d'environnement, le problème était le même et les solutions proposées étaient essentiellement les mêmes pour tous, à savoir qu'Eldorado n'intéressait personne. Nous autres, en tant qu'acheteurs du secteur privé, nous autres, en tant que province de la Saskatchewan, ne nous intéressons pas à Eldorado, et ne comptez pas sur nous pour assumer la responsabilité des déchets radioactifs. Sur ce plan, comme sur celui du règlement de la dette d'Eldorado, tout le monde se trouvait donc à égalité.

Je crois qu'il est juste de dire que les diverses parties étaient également à égalité en ce qui concerne l'information. Celles qui ont présenté des propositions ont eu tout loisir de s'informer de la nature d'Eldorado, de ses contrats de vente, de ses exploitations minières, de ses coûts de production, etc.

M. MacLellan: Leur offrait-on également la possibilité de ne devoir assumer que 25 millions de dollars des 100 premiers millions de dollars des coûts relatifs aux déchets à faible radioactivité, et d'être dégagées de toutes les obligations d'Eldorado?

M. MacNaughton: Je crois pouvoir dire, sans crainte de me tromper, que dans chaque cas, les propositions qui nous ont été soumises précisaient bien que les parties intéressées refusaient d'exécuter ces obligations et, en fait, n'acceptaient pas non plus de payer ces 25 millions de dollars.

M. MacLellan: Monsieur MacNaughton, vous nous avez dit que vous vous étiez fondé sur les hypothèses des sociétés pour effectuer vos évaluations. Quelles étaient ces hypothèses?

M. Callander: Comme je l'ai déjà dit, Eldorado dispose du modèle informatisé détaillé qui permet d'établir des états de revenu pro forma provisionnels, des bilans, ainsi que la source et l'utilisation des fonds. Ce modèle est fondé sur toutes sortes d'hypothèses, mais si vous commencez par le plan macro, vous avez affaire à des hypothèses concernant les taux de change et les prix de l'uranium, le prix de l'hexafluorure d'uranium, du dioxyde d'uranium, sur les plans de mines, et à partir de ces derniers, sur les calendriers de production, et enfin, à partir des contrats de vente, les prévisions de ventes, de production, les coûts d'exploitation, d'exploration, les coûts d'intérêts et tout le reste.

C'est un modèle très vaste et très complet. Il traite une foule de données de manière très complète. Eldorado procède ainsi chaque année en commençant au début de l'automne. La société passe en revue chaque secteur d'activité, chaque gestionnaire et chaque contremaître préposé à la production. Elle part donc de zéro pour établir ses prévisions concernant ce qu'elle va faire à court

[*Texte*]

going to do over the longer term, in factoring in expectations on uranium markets, and so on.

Mr. MacLellan: Could you not have used a common denominator with respect to the evaluations of both companies?

Mr. MacNaughton: Yes.

Mr. Callander: We tried at one point to set out some common assumptions that Crown Management Board and CDIC would use to value the companies, but we found there was too big a divergence between the views of SMDC, in terms of markets and outlook, and market shares and Eldorado, and we were not getting anywhere.

So we said we will agree on a methodology, and on some common assumptions. Then we will exchange each other's mine plans and operating costs. Each side will do its own calculations, because we were clearly not going to reach agreement on things like the U-308 price.

Mr. MacLellan: What you are saying then is that if one company was optimistic with respect to its sales and its future prospects, and another was not as optimistic, then a higher valuation was placed on the optimistic company.

Mr. Callander: No, I think what we are saying is, using the discounted cashflow method, valuing the companies with no debt, just taking those basic assumptions, we decided it would be better if they did their own independent work, working with their financial advisers, and that we would do our own independent work. We each come up with what we think are appropriate ratios. Then we get together and see where we are if we were close enough together to be able to negotiate a final solution.

• 1715

Mr. MacLellan: In the second-last paragraph on page 3 of your letter you mention that during earlier evaluations and negotiations in 1986, CMB and Warburg valued Eldorado at a substantially lower percentage than the value calculated by Burns Fry. Why was that, and where was the basis of that substantially lower evaluation?

Mr. MacNaughton: There were two principal differences, one of which was that in the early discussions, the Province of Saskatchewan included as part of its value the amount of taxes payable to the federal government that would otherwise flow as Crown corporation revenue to the provincial treasury.

The second item where there was a substantial difference of opinion between us was on the value of the fuel services division of Eldorado. The Saskatchewan Mining Development Corporation and their financial advisers had a much less optimistic outlook for that

[*Traduction*]

terme, ce qu'elle pense faire à long terme, en tenant compte de la situation des marchés de l'uranium qu'elle prévoit, etc.

M. MacLellan: Auriez-vous pu utiliser un dénominateur commun pour les évaluations des deux sociétés?

M. MacNaughton: Oui.

M. Callander: Nous avons essayé, à un moment donné, d'établir un certain nombre d'hypothèses communes selon lesquelles la Crown Management Board et la CDIC utiliseraient pour établir la valeur des sociétés, mais nous avons constaté qu'il y avait trop de divergences entre le point de vue de la SMDC, dans le domaine du marché et des perspectives, et les parts du marché détenues par Eldorado, et que les choses n'avançaient plus.

Nous avons donc décidé que nous nous mettrons d'accord sur une méthodologie et un certain nombre d'hypothèses communes. Nous échangerons ensuite nos plans de mines et nos coûts d'exploitation. Chacun fera ses propres calculs, car il est évident que nous ne réussirons jamais à nous mettre d'accord sur des choses telles que le prix de l'uranium 308.

M. MacLellan: En d'autres termes, si une société se montrait optimiste à l'égard de ses ventes et de ses perspectives d'avenir, et si l'autre ne l'était pas, une plus grande valeur serait accordée à la première.

M. Callander: Non, ce que nous disons, c'est qu'en utilisant la méthode du flux monétaire actualisé, en établissant la valeur des sociétés sans tenir compte de la dette, en nous fondant uniquement sur ces hypothèses de base, nous avons décidé qu'il serait préférable de faire notre travail chacun de son côté, en travaillant avec nos conseillers financiers. Nous parvenons ainsi, chacun de son côté, à ce que nous considérons comme des ratios appropriés. Nous nous rencontrons ensuite pour voir si l'écart est suffisamment réduit entre nous pour négocier une solution finale.

M. MacLellan: À l'avant-dernier paragraphe de la page 3 de votre lettre, vous signalez qu'à l'occasion d'évaluations et de négociations antérieures en 1986, la BHC et Warburd ont établi la valeur d'Eldorado à un niveau nettement inférieur à celui qui a été calculé par Burns Fry. Pourquoi cette évaluation nettement plus basse?

M. MacNaughton: La première était due au fait qu'au cours des premières discussions, la province de la Saskatchewan avait inclus le montant des impôts payables au gouvernement fédéral mais qui seraient autrement encaissés par le trésor provincial au titre des recettes de société d'État.

La deuxième tenait à ce que nous n'étions pas du tout d'accord sur la valeur de la division des services de combustible d'Eldorado. La Saskatchewan Mining Development Corporation et ses conseillers financiers étaient beaucoup moins optimistes à l'égard de cette

[*Text*]

division than we and the Eldorado management did. Those two, in combination, resulted in our being very far apart. As I mentioned earlier in the letter, the negotiations broke off for a year over that issue. When they reconvened, the first issue was still on the table, but it was gradually whittled away and the remaining significant difference was the value of the fuel services division, as you can see.

Mr. MacLellan: So at that point in 1986 everybody seemed to have decided this was going to be a merged SMDC-Eldorado Nuclear arrangement and no further inquiries were made in the private sector or anywhere else. Is that correct?

Mr. MacNaughton: It has been a long saga. I cannot precisely remember the dates, but there was a point when there was an initial flurry of interest in Eldorado principally from foreign corporations—but also from one Canadian company—that resulted in some proposals from foreign companies we could not deal with. They did not have Canadian content. There was one from a Canadian corporation in co-operation with management which did not, in our view, represent an appropriate value for the Government of Canada to entertain.

It appeared for a time that we were fishing in an empty fish hole. We approached the Province of Saskatchewan, after having failed with them before, and said, let us try it again. They became more serious that time and we made a lot of progress with them. It was on-again/off-again during the period, but there seemed to be a serious intent on both sides.

There came a point where the Government of Canada, through CDIC, made an undertaking that they were dealing in good faith, principally with Saskatchewan. But we continued to receive inquiries for information from corporations and to answer them. In fact, we received two proposals from the private sector in November and December of last year and judged them in comparison to what we thought would flow from the merger. We concluded from a financial point of view they were not as attractive.

Mr. MacLellan: I just wanted you to explain your final paragraph. You say:

> The final exchange ratio 38.5% Eldorado, 61.5% SMDC was arrived at through negotiation after taking into account the following issues: (1) different approaches to value; (2) tax issues; (3) location of the head office; (4) waste management; (5) further processing issues; (6) synergies of transactions

—that really is a good one—

> and (7) the ultimate privatization of the amalgamated company.

[*Translation*]

division que la direction d'Eldorado et nous-mêmes ne l'étions. La combinaison de ces deux facteurs explique l'écart considérable de nos évaluations. Comme je l'ai dit plus haut dans cette lettre, les négociations ont été interrompues pendant un an à cause de cela. Lorsqu'elles ont repris, la première question était toujours pendante, mais elle a pu être graduellement réglée et la seule différence importante qui subsiste a trait à la valeur de la division des services, comme vous pouvez le voir.

M. MacLellan: Donc, à ce point de 1986, tout le monde semblait avoir décidé qu'il y aurait fusion entre la SMDC et Eldorado Nuclear et on n'a plus fait de recherches dans le secteur privé ou ailleurs. Est-ce exact?

M. MacNaughton: Cela a été une bien longue saga. Je ne me souviens pas exactement des dates, mais à un certain moment, il y a eu de vives manifestations d'intérêt pour Eldorado, en particulier de la part de sociétés étrangères—mais également d'une société canadienne—qui ont donné lieu à des propositions irrecevables de sociétés étrangères; il n'y avait pas de contenu canadien chez elles. Il y a également une proposition d'une société canadienne en coopération avec la direction qui, à notre avis, ne présentait pas suffisamment d'intérêt pour que le gouvernement du Canada y donne suite.

Pendant un certain temps, nous avons eu l'impression de chercher à l'aveuglette. Nous avons pris contact avec la province de la Saskatchewan après avoir déjà échoué auprès d'elle, et nous lui avons proposé de faire une nouvelle tentative. La province a, cette fois, abordé la question avec plus de sérieux, et nous avons pu bien faire avancer les choses. Pendant cette période, il y a eu de nombreux à-coups mais il semblait exister une volonté délibérée de la part des deux parties.

On en est arrivé au stade où le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la CDIC, a pris l'engagement de traiter de bonne foi, en particulier avec la Saskatchewan. Mais nous avons continué à recevoir des demandes de renseignements de diverses sociétés et à y répondre. En fait, nous avons reçu deux propositions du secteur privé en novembre et en décembre de l'an dernier et les avons comparées à ce que nous attendions de la fusion. Nous avons conclu que, sur le plan financier, ces propositions n'étaient pas aussi intéressantes.

M. MacLellan: J'aimerais que vous m'expliquiez votre dernier paragraphe. Vous écrivez ceci:

> Le taux final—38,5 p. 100 pour Eldorado, 61,5 p. 100 pour la SMDC—a été établi à la suite de négociations qui tenaient compte des points suivants: (1) démarches différentes pour établir valeur; (2) questions fiscales; (3) emplacement du siège social; (4) gestion des déchets; (5) autres questions de traitement; (6) synergies des transactions

. . . et voici la meilleure. . .

> et (7) ultimement, la privatisation de la société ainsi constituée par fusion.

[*Texte*]

• 1720

You know, Mr. MacNaughton, I have no hesitation about recommending Burns Fry or any of these companies. These are all excellent companies. But it just seems to me that this was an exercise in plotting a scenario. I do not disagree with the Province of Saskatchewan having a windfall in receiving a financial benefit to the extent of a few hundred million dollars, if that is what the Government of Canada wants. What I object to is that it is coded like a business transaction.

I am not going to ask further questions because I do not think it is going change my mind, Mr. Chairman, nor is it going to say that we will not approve this bill. Basically I see nothing wrong and I think it is in the interest to try to get this mess straightened out, and certainly to look after the low-level waste situation. But I think it would have been a lot easier if we had just said that this is something we want to give to this province of Saskatchewan because they have been co-operative on free trade and Meech Lake and have left it at that. Anyway, that is all, Mr. Chairman, thank you.

Mr. Hawkes: I just want to follow up on questions by Mr. Orlikow and Mr. MacLellan. I am less surprised, Russell. I sat many late evenings on the commercial bank failure in Calgary—Northlands—and listened to hours of testimony on the difficulty of valuation. I concluded it was an art masquerading as a science.

But I would like to follow that line of questioning. One of the alternatives for the government is to put it into receivership. That happens to companies. They get put into receivership. The receiver then has to dispose of the assets and get what it can back for the creditors. In this case, because the debt is secured and guaranteed by the Government of Canada, therefore the taxpayers of Canada, what was realizable if we had chosen that option, relative to the debt? Would we have gotten 40¢ back on the dollar, 20¢ on the dollar, 10¢ on the dollar?

Mr. MacNaughton: Hypothesizing what you would receive in a fire sale is a pretty risky exercise. What we know is that over the period we received third-party proposals that were not fully financed in any of the three cases, I might say. They had strong financial backers in a couple of cases but they were not fully financed in all of the cases. At the maximum, the best value that you could put on the most attractive of them was $500 million, with the Government of Canada keeping all the debt and all the waste management liabilities. That was the upside of the most attractive of the three.

Mr. Hawkes: So you would have received the upside 65¢ on the dollar from a negotiated sale.

Mr. MacNaughton: Something like that.

Mr. Hawkes: That would have been the absolute best. What you have devised is a scheme where you may get a

[*Traduction*]

Vous savez, monsieur MacNaughton, je n'ai rien contre Burns Fry ou n'importe laquelle de ces sociétés. Elles sont toutes excellentes. Mais ça sent un peu la manigance. Je n'ai rien contre le fait que la province de la Saskatchewan en retire quelques centaines de millions de dollars, si c'est ce que souhaite le gouvernement du Canada. Ce qui me déplait, par contre, c'est que ce soit déguisé en opération commerciale.

Je ne poserai pas d'autres questions, monsieur le président, parce que je ne pense pas que cela me fasse changer d'idée, et nous allons de toute façon adopter ce projet de loi. Je ne suis d'accord dans l'ensemble, et il faut redresser la situation et trouver une solution à l'élimination des déchets à faible teneur radioactive. Mais il aurait été beaucoup plus simple de dire carrément que c'est un cadeau que nous voulons faire à la province de la Saskatchewan parce qu'elle s'est montrée ouverte dans l'affaire du libre-échange et de l'Accord du lac Meech, et de s'en tenir à cela. C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président. Merci.

M. Hawkes: Je voulais enchaîner sur les questions de M. Orlikow et de M. MacLellan. Je suis moins étonné que vous, Russell. Dans l'affaire de la faillite de la banque commerciale à Calgary—Northlands—j'ai écouté pendant des heures toutes sortes de témoignages au sujet de la difficulté que représente l'évaluation. J'en ai conclu que c'était un art déguisé en science.

Une autre solution pour le gouvernement serait de mettre la société en faillite. Ce serait une possibilité. Le syndic procéderait alors à la vente des actifs et essaierait d'en tirer le plus possible au profit des créanciers. Dans le cas qui nous occupe, puisqu'il s'agit d'une dette qui est garantie par le gouvernement du Canada, donc, par les contribuables du Canada, qu'aurions-nous pu obtenir? Quarante p. 100, 20 p. 100, 10 p. 100 de la valeur réelle?

M. MacNaughton: C'est plutôt difficile à dire, dans un tel cas. Nous avons reçu trois propositions de tierce partie, et le financement complet n'était pas acquis dans aucun de ces cas. Deux groupes avaient des appuis financiers solides, mais aucun ne possédait déjà tout l'argent nécessaire. L'offre la plus intéressante était d'environ 500 millions de dollars, et le gouvernement du Canada devait continuer à assumer la dette ainsi que toutes les responsabilités ayant trait à la gestion des déchets. C'étaient les conditions de l'offre la plus intéressante.

M. Hawkes: On aurait donc pu obtenir 65 p. 100 de la valeur réelle des actifs.

M. MacNaughton: Oui, environ.

M. Hawkes: C'est le mieux qu'on aurait pu espérer. Vous avez donc imaginé un stratagème qui permettra de

[*Text*]

$1 dollar and you may do a little better, you may do a little worse, but you will be able to retire all of the debt.

Mr. MacNaughton: Our hope and our expectation is that the Government of Canada will come out at least whole and that in the process it will have created a corporation that will unquestionably be the leader in the world in its industry, in both its mining resources and in its fuel processing resources.

Mr. Hawkes: So your prognosis for future employment and health of the companies is extremely positive. It is not a wind-up situation. It is the creation of something that will endure.

We did something similar with de Havilland. We did not merge it but we did sell it and more employment resulted, greater... It seems to be a healthier kind of company. Is that your prediction for the merged vehicle?

Mr. MacNaughton: Yes. Yes, it is.

Mr. Hawkes: The one reason you get to a $1 dollar instead of a 65¢ dollar is that you create a healthier entity, give it a little time to straighten itself out and then dispose, and that is where your $1 dollar comes from.

• 1725

Mr. MacNaughton: Correct.

Mr. Hawkes: The future looks good. That is all I wanted to ask. Thank you very much.

Mr. MacNaughton: If I may, Mr. Chairman. As Burns Fry, we have had the mandate to advise the government on the sale of three companies, de Havilland, Canadair, and Eldorado Nuclear, all of which were money-losing companies.

I remember sitting in a much more animated committee room than this a few years ago trying to convince people we were getting a good deal for de Havilland. There were no believers in the room, and I even sensed there were some sceptics on the government side of the table that night.

Looking back at it, nobody would argue today, I do not think, that the sale of de Havilland was not a good transaction. As a matter of fact, it has worked out to the point that Boeing, the largest aerospace corporation in the world, had to footnote or had to reference in its financial statements last year the losses it was taking at de Havilland because they are so large and it had an impact on the largest aerospace company in the world.

In the context of the comments that we are trying to put a business blessing on a transaction that is expedient perhaps from another point of view, if we did not believe

[*Translation*]

récupérer la pleine valeur, peut-être un peu plus, peut-être un peu moins, mais on arrivera à régler complètement la dette.

M. MacNaughton: Nous prévoyons que le gouvernement du Canada n'y perdra rien et qu'il aura, par la même occasion, créé une société qui sera indubitablement le leader mondial dans son secteur, tant par ses ressources minières que ses ressources de traitement du combustible.

M. Hawkes: Vous êtes donc extrêmement optimiste. Ce n'est pas du tout le début de la fin, mais bien la création d'une nouvelle entité durable.

Nous avons fait quelque chose de semblable avec de Havilland. Nous ne l'avons pas fusionnée, mais nous l'avons vendue, et cela a créé plus d'emplois... de Havilland semble en bien meilleure santé qu'auparavant. Est-ce que c'est ce que vous prévoyez aussi pour la nouvelle société?

M. MacNaughton: Oui, tout à fait.

M. Hawkes: La raison pour laquelle on récupère toute la valeur plutôt que 65 p. 100 de la valeur des actifs, c'est que l'on crée dans un premier temps une nouvelle entité plus solide, on lui donne un peu de temps pour se redresser, et ce n'est qu'ensuite que l'on procède à son aliénation. C'est ainsi que l'on récupère la pleine valeur.

M. MacNaughton: C'est juste.

M. Hawkes: L'avenir est donc prometteur. C'est tout ce que je voulais savoir. Merci beaucoup.

M. MacNaughton: Si je peux me permettre, monsieur le président. Le gouvernement a retenu les service de Burns Fry pour le conseiller au sujet de la vente de trois sociétés qui étaient toutes des sociétés déficitaires: de Havilland, Canadair et Eldorado Nucléaire.

Je me souviens de séances beaucoup plus animées que celle-ci, il y a de cela quelques années, où j'essayais de convaincre les personnes qui étaient présentes que nous faisions une bonne affaire avec la vente de de Havilland. Personne ne voulait y croire, et j'ai même senti que certains députés du gouvernement étaient plutôt sceptiques à ce moment-là.

Aujourd'hui, personne n'oserait prétendre que la vente de de Havilland n'a pas été une bonne affaire. Elle a même si bien réussi que Boeing, la plus importante société aéronautique au monde, soulignait dans son rapport annuel de l'année dernière la perte d'une certaine partie du marché que lui enlevait de Havilland. Cette société est devenue si importante qu'elle joue maintenant dans les plates-bandes de la plus importante société aéronautique au monde.

En réponse à ceux qui prétendent que nous essayons de justifier comme une bonne affaire une opération qui pourrait être considérée comme un expédient, d'un autre

[*Texte*]

this was a sound financial transaction, we would have advised the government not to do it.

When the first proposal came forward in 1986, we told CDIC without any equivocation that we recommended against them doing the transaction because from a financial point of view, we thought it was not in their best interests.

We were talking with our colleagues at Warburg's, who are getting ready to come to Saskatchewan next week, and the challenge they have is the critics of the transaction out there think the Government of Saskatchewan ended up selling their assets too cheaply.

I guess if both parties have a little anguish over whether or not the transaction was ultimately the perfect number then we have fallen into the middle and that is where negotiated transactions usually end up.

We have no hesitation in recommending to this committee, as we have not had with the Board of Directors of Canada Development Investment Corporation, that we think the Government of Canada from a financial point of view, which is our mandate, have come up with a very worthy transaction and one that will withstand the test of time.

Mr. Hawkes: Thank you. I appreciate the comments, but I had not realized you were involved in the Canadair sale. That was a contingent sale; the return to the taxpayers in part is dependent on performance and particularly the sale of airplanes.

Mr. MacNaughton: Right.

Mr. Hawkes: I had made the statement on many occasions that for the taxpayers of the country, the CF-18 contract for taxpayers generally going to Canadair increases the value, the return to taxpayers of the sale of Canadair. Could I just have that confirmed in the minutes? Is that true? If the CF-18 contract does have the potential because of the contingent nature of the sale to produce a better return for taxpayers of the country out of the Canadair sale, I guess that is the specific.

Mr. MacNaughton: The answer, I think, in some measure is yes, but the analysis we were asked to do of the offer of Bombardier for Canadair was we were not to consider the item you are just raising because it was not to be something taken into consideration as to how the company's disposition was ultimately decided.

Mr. Hawkes: I thank you for that position, but the contingent part of it is where it again may indeed lie, even though it was not a consideration.

Mr. MacNaughton: Yes.

Mr. Foster: Just a couple of more technical points, Mr. Chairman. I wondered if the clerk had had any outline yet of the outstanding agreements that Eldorado Nuclear has—contracts, agreements—and I wonder if we could be pursuing that between today and tomorrow.

[*Traduction*]

point de vue, je dirai que si nous n'étions pas convaincus du bien-fondé de cette opération, nous aurions conseillé au gouvernement d'y renoncer.

Quand la première proposition a été faite en 1986, nous avons dit sans équivoque à la CDIC que nous lui recommandions de renoncer à procéder elle-même à l'opération, parce que sur le plan financier, nous pensions que ce n'était pas avantageux pour elle.

Nos collègues de Warburg, qui ont entrepris de se préparer en fonction de la réunion de la semaine prochaine en Saskatchewan, nous disaient que certaines critiques, en Saskatchewan, veulent que le gouvernement de la Saskatchewan ait laissé aller ses actifs pour trop peu.

Pour rassurer les deux parties, qui pourraient craindre de ne pas avoir obtenu tout ce qu'elles auraient pu, je dirai que nous avons coupé la poire en deux, ce à quoi aboutissent habituellement des négociations.

Nous n'hésitons aucunement à dire à ce comité, comme nous l'avons aussi dit au conseil d'administration de la Corporation de développement de l'investissement du Canada, que nous pensons que du point de vue financier, ce qui était notre mandat, le gouvernement du Canada a procédé à une opération fort valable qui résistera au temps.

M. Hawkes: Merci. Je ne savais pas que vous aviez participé à la vente de Canadair. C'était une vente contingente; le rendement, pour les contribuables, dépend en partie de la performance de la société, et en particulier de la vente de ses avions.

M. MacNaughton: Oui.

M. Hawkes: J'ai souvent répété que le contrat d'entretien des CF-18 augmente la valeur de Canadair pour les contribuables, le rendement qu'ils obtiennent de la vente de la société. Pourrait-on le confirmer dans les procès-verbaux? Est-ce vrai? Étant donné le caractère contingent de la vente, si le contrat d'entretien des CF-18 peut générer un meilleur rendement de la vente de Canadair pour les contribuables canadiens, je pense que c'est le cas.

M. MacNaughton: Dans une certaine mesure, oui, mais dans l'analyse de l'offre de Bombardier, que l'on nous avait demandé d'effectuer, nous ne devions pas tenir compte de cet élément que vous soulevez.

M. Hawkes: Oui, vous avez peut-être raison, mais il se peut fort bien que tout ait tourné autour de cela, même si ce n'était pas un élément à prendre en considération.

M. MacNaughton: Oui.

M. Foster: J'aurais seulement une ou deux précisions à demander, monsieur le président. Le greffier a-t-il une liste des engagements actuels de Eldorado Nucléaire—contrats, ententes—et le cas échéant, nous pourrions peut-être en prendre connaissance entre aujourd'hui et demain.

[*Text*]

I also wonder if we could ask if it would be possible to get in written for the commitments made by Mr. McKeough relating to the contracts in Blind River, because they are considerably different from Mr. Currie's statement in a letter which he provided to me today, which I could table with the committee if you wish. I wonder if we could have those two points clarified.

Just a couple of points to our witness. As I understood your testimony, when the deal goes through, NEWCO is going to have a debt to Canada of $650 million. Is that right?

• 1730

Mr. MacNaughton: No, it is going to have a debt of approximately $650 million in total. The final amount is not decided. I would say we are right now discussing in the order of $600 million to $650 million. Of this, the Government of Canada will receive 38.5%.

Those obligations will be in the form of short-term notes. The new company will then go out and raise its own funding in the amount and pay off the short-term notes. That is where the $250 million to $275 million to Canada that we were talking about comes from.

Mr. Foster: So they will just borrow that and then sell the 37% shares for roughly—hopefully—$425 million.

Mr. MacNaughton: The Government of Canada will hopefully sell it for $400 million plus.

Mr. Foster: Then the Government of Canada will be out of the game.

Mr. MacNaughton: Yes.

Mr. Foster: It will take up to seven years or less to sell the shares.

Mr. Callander: With the seven-year timeframe allowed—to take into account the changes in the market, the size of the company, and the fact that there are no shareholders at the moment and we will have to develop interest in the company—it really depends on stock market conditions. If they were exceptionally good, one could envisage selling all of it sooner than seven years. It is just a requirement that it happen by seven years. That time frame is sufficiently long that the governments are not forced to sell, over a two-year period of time, in exceptionally depressed stock markets.

Mr. Foster: In return for that roughly $700 million, the Government of Canada will give up the assets listed here as Eldorado assets.

Mr. MacNaughton: That is correct.

Mr. Foster: Did you say the total debt of the Saskatchewan Mineral Development Corporation was $721 million in 1987?

[*Translation*]

Pourrions-nous aussi avoir par écrit les engagements qu'a pris M. McKeough au sujet des contrats à Blind River, parce qu'ils semblent différer considérablement de ce que dit M. Currie dans une lettre qu'il m'a remise aujourd'hui, et que je pourrais déposer, si vous le désirez? Serait-il possible d'obtenir ces éclaircissements?

Monsieur MacNaughton, vous dites que la nouvelle société devra 650 millions de dollars au Canada. Est-ce bien cela?

M. MacNaughton: Non, sa dette sera d'environ 650 millions de dollars en tout. Nous ne le savons pas encore avec précision. Mais elle devrait être de l'ordre de 600 à 650 millions de dollars. Le gouvernement aura droit à 38,5 p. 100 de cette somme.

Ces obligations auront la forme de billets à court terme. La nouvelle société ira alors chercher son propre financement et réglera ces affaires à court terme. C'est de là que viennent les 250 à 275 millions de dollars dont nous parlons.

M. Foster: Elle va donc emprunter l'argent nécessaire, et vendre ensuite 37 p. 100 des actions pour environ—espérons-le—425 millions de dollars.

M. MacNaughton: Le gouvernement du Canada devrait pouvoir obtenir au moins 400 millions de dollars.

M. Foster: Et le gouvernement du Canada sera alors complètement retiré de l'affaire.

M. MacNaughton: Oui.

M. Foster: La vente des actions pourra prendre jusqu'à sept ans.

M. Callander: Dans les sept années qui sont allouées—il faut tenir compte de l'évolution du marché, de l'importance de la société, du fait qu'il n'y a pas d'actionnaires à l'heure actuelle et qu'il faudra mousser l'intérêt pour la société—tout dépendra vraiment des conditions qui prévaudront dans les marchés boursiers. Si le climat était exceptionnellement bon, on pourrait envisager que la vente des actions s'effectue en moins de sept ans. La vente doit être terminée au bout de sept ans; ce n'est qu'une exigence. Cette échéance est suffisamment longue pour que les gouvernements ne soient pas obligés de vendre leurs actions dans des conditions exceptionnellement mauvaises.

M. Foster: Le gouvernement du Canada se départira donc des actifs d'Eldorado pour environ 700 millions de dollars.

M. MacNaughton: C'est juste.

M. Foster: Avez-vous dit que la dette totale de Saskatchewan Mineral Development Corporation s'élevait à 721 millions de dollars en 1987?

[*Texte*]

Mr. Callander: No, I did not. I said the long-term and the short-term portion of the long-term data of SMDC was $419 million.

Mr. Foster: That is the short-term debt.

Mr. Callander: That is long-term debt and long-term debt due within one year. Call it long-term debt if you like—$419 million.

Mr. Foster: I thought you quoted a figure of $721 million.

Mr. Callander: That was Eldorado.

Mr. Foster: The foreign exchange loss of $117 million was Eldorado too, was it?

Mr. MacNaughton: That is included in the $721 million.

Mr. Callander: That is included in the number; they are unrealized foreign exchange losses.

The Chairman: For your information, Mr. Currie will have lists of contracts for Tuesday, May 24. Can you be more specific about your question about the copy of Mr. McKeough's contract in Blind River?

Mr. Foster: I was wondering—with Mr. McKeough's commitments made this afternoon in the committee—whether or not it would be possible to have the shareholder at the Canadian Development Investment Corporation prepare a letter for the committee tomorrow—I see Ms Fisher here today—since we are going to have the Blind River delegation here tomorrow. It would be useful to know exactly what those commitments are, really. We may have the *Minutes of Proceedings and Evidence*, I do not know, but we will have the blues.

It is just that Mr. Currie gave a letter that is considerably different from yesterday. If it is possible for the Canadian Development Investment Corporation chairman to have a letter outlining his position as given to the committee, I am sure it would be very useful for the delegation from Blind River tomorrow.

Mr. Hawkes: Telex would be acceptable, if that was arranged.

The Chairman: They appeared before the committee in the past, and the climate was not the same. I am told by the clerk that it is a question of who chaired the meeting.

Thank you for coming. I ask the members to stay. I would like to have a very brief meeting in camera.

This portion of the meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Callander: Non, je n'ai pas dit cela. J'ai dit que la portion à long terme et à court terme de la dette à long terme de SMDC était de 419 millions de dollars.

M. Foster: C'est sa dette à court terme.

M. Callander: C'est la dette à court terme et à long terme sur une année. Appelez-la dette à long terme, si vous voulez—419 millions de dollars.

M. Foster: Je pensais avoir entendu 721 millions de dollars.

M. Callander: Oui, pour la dette d'Eldorado.

M. Foster: La perte sur change de 117 millions de dollars s'applique aussi à Eldorado, n'est-ce pas?

M. MacNaughton: Oui, et elle est incluse dans les 721 millions de dollars.

M. Callander: Elle est incluse dans ce chiffre, oui; il s'agit de pertes de change non matérialisées.

Le président: M. Currie nous fournira la liste des contrats mardi, le 24 mai. Pourriez-vous préciser votre pensée au sujet du contrat de M. McKeough à Blind River?

M. Foster: Au sujet des engagements de M. McKeough, compte tenu que nous devons recevoir la délégation de Blind River demain, je me demandais si nous ne pourrions pas obtenir une lettre de la part de la Corporation de développement de l'investissement du Canada. Il serait utile de savoir exactement en quoi consistent ces engagements. Nous aurons peut-être le procès-verbal de la séance d'aujourd'hui. Je ne sais pas.

M. Currie nous a remis une lettre dans laquelle ce que l'on dit à propos des engagements diffère considérablement de ce que nous avons entendu hier. Si le président de la Corporation de développement de l'investissement du Canada pouvait nous résumer par écrit sa position, je suis persuadé que ce serait très utile lorsque nous recevrons demain la délégation de Blind River.

M. Hawkes: Il pourrait le faire par télex, si c'était possible.

Le président: Ils ont déjà comparu devant le Comité, et le climat n'était pas le même. Le greffier me dit que c'était à cause de celui qui présidait la séance.

Je vous remercie d'être venus. Je demanderais aux membres du Comité de ne pas partir tout de suite. Je voudrais discuter très brièvement de certaines choses à huis clos.

Cette partie de la séance est terminée.

APPENDIX "C-121/2"

A Brief to the Legislative Committee
on Bill C-121 from R. G. Dakers,
Pensioner and Former Vice-President
of Eldorado Nuclear Ltd.

The legislation to authorize the re-organization and distribution of Eldorado Nuclear Ltd. has raised the issue of the rights and privileges of pensioners of Eldorado Nuclear Ltd.

At the May 17, 1988 meeting of the Legislative Committee on Bill C-121, Mr. Curry, Chairman and Chief Executive Officer of Eldorado Nuclear Ltd. testified that the February 1988 letter of intent signed by the Canada Development Investment Corporation and the Saskatchewan Crown Management Board included a provision that the Eldorado Pension Plan and the Eldor Pension Plan were to be transferred to the new company (NEWCO) and the existing pension plans would be continued. In the future it was contemplated that the two Eldorado pension plans and the Saskatchewan Mining and Development pension plan would be consolidated into a single pension plan under NEWCO.

Mr. Curry testified that approximately two weeks ago there was a change in the thinking on the proposal concerning the Eldorado pension plans. He indicated the two main reasons were:

- the past precedent of partial indexation for the increase in cost of living paid to pensioners of the Eldorado Pension Plan. (The indexation amounted to a 62.7% increase in pension payments during the period 1974-1986 or approximately 50% of the cost-of-living increase during this period.)

- the very large surplus in the Eldorado Pension Plan. (Mr. Gorman, Chief Financial Officer, Eldorado Nuclear Ltd. testified the surplus amounted to $50 million in excess of the actuarial liabilities for pensioners and current employees in the Eldorado Pension Plan and $3 million surplus in the Eldor Pension Plan.) Mr. Curry stated that the company had been advised by consultants that the surplus in the Eldorado plan was so large that it would continue to increase even after having satisfied all the actuarial

requirements of pensioners and current employees. Mr. Curry continued by saying they were seeking a way to distribute the pension surplus in the Eldorado plan to enhance the benefits to pensioners and current employees and to use the remainder of the surplus to enhance pension payments in the future.

In my discussion with some pensioners in the Eldorado Pension Plan, the consensus was that the original proposal did not guarantee the past practice of indexation related to increases in the cost of living and therefore was of real concern. (The past practice of partial indexation for cost-of-living increases were authorized by the company but not required under the terms of the trust deed of the Eldorado Pension Plan.)

These pensioners agreed that the recent proposal to distribute the surplus in the Eldorado plan seemed to be fair and equitable both to the pensioners and the current employees. The company should be congratulated for taking this initiative. However, the recent proposal on pensions as described by Mr. Curry to the Committee has yet to be formulated.

Pensioners want to be informed by letter from Eldorado Nuclear Ltd. of the changes to their penion plan that provide a fair and equitable distribution of the surplus and enhanced indexation of pension benefits for future cost-of-living increases. Failing such an undertaking by Eldorado Nuclear Ltd., the pensioners believe that Bill C-121 should include a provision that provides for fair and equitable treatment of the pensioners.

R. G. Dakers
May 18, 1988

APPENDIX "C-121/3"

BURNS FRY LIMITED

Suite 5000, P.O. Box 150,
1 First Canadian Place, Toronto, Ontario, Canada, M5X 1H3, (416) 365-4000

May 18, 1988

Dr. J. Smith
Deputy Minister
Privatization and
Regulatory Affairs
155 Queen Street
5th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 1J2

Dear Dr. Smith:

Re: Eldorado / SMDC Merger - Share Exchange Ratio

The purpose of this letter is to outline the process used in arriving at the share exchange ratio for the proposed merger of Eldorado Nuclear Limited ("Eldorado") and Saskatchewan Mining Development Corporation ("SMDC").

Burns Fry Limited ("Burns Fry") was engaged by Canada Development Investment Corporation ("CDIC") to act as financial advisor for the divestiture of Eldorado in February of 1985. Since then, Burns Fry has held preliminary discussions with a large number of Canadian and foreign groups that potentially might have had an interest in acquiring Eldorado. Detailed discussions were held with approximately six mining companies in Canada and five foreign groups that all expressed a serious interest in Eldorado. Also, Eldorado management, throughout this period, expressed an interest in acquiring Eldorado either directly or indirectly through an association with other third parties. These efforts resulted in three proposals to buy Eldorado or its assets. All these offers were well below the present value of future cash flows as calculated by Burns Fry and were therefore not found acceptable to CDIC, Eldorado's shareholder.

Throughout the period beginning in April 1985, Burns Fry on several occasions worked with the Crown Management Board of Saskatchewan ("CMB"), SMDC or its financial advisors on a possible merger of Eldorado and SMDC.

BURNS FRY LIMITED

In the spring of 1985, initial discussions and analysis of a possible merger were completed without success. In the spring and summer of 1986, discussions resumed and CDIC and CMB came close to agreement. Discussions were suspended in the summer of 1986. Negotiations resumed in the fall of 1986 and ultimately, in the summer of 1987, the basic terms of a Letter of Intent were agreed to, including a share exchange ratio that would result in CDIC receiving 38.5% and CMB receiving 61.5% of the value of the amalgamated company.

The determination of the appropriate share exchange ratio to be used in the contemplated amalgamation of these two companies was a major consideration during negotiations. The method selected to value each company was the present value method, whereby the future value of cash flow streams is discounted to present value, the usual method used to evaluate mining assets. Burns Fry, acting for CDIC, and S.G. Warburg & Co. Ltd. ("Warburg"), acting for CMB, separately valued the assets and certain liabilities of each company. Burns Fry relied upon corporate assumptions, including production, sales, and operating costs as provided by Eldorado and SMDC. Where appropriate, Burns Fry used Eldorado's economic and price assumptions for both Eldorado and SMDC. Burns Fry and Warburg agreed to certain common assumptions and methodologies for valuing the assets of each company, including analyzing the respective companies on a debt-free basis and evaluating the assets without consideration for any possible tax-driven write-up or write-down in value.

Burns Fry worked with Eldorado management in the spring of 1987 to update computer valuation models in preparation for negotiating share exchange ratios in the summer of 1987. We relied upon the basic assumptions contained in Eldorado's long term corporate plan as updated in April 1987. The value calculated at that time was $887 million for Eldorado and $1,213 million for SMDC. This resulted in a share exchange ratio of 42.2% Eldorado, 57.8% SMDC, and these values were used by CDIC and Burns Fry for negotiations in June 1987.

Burns Fry updated its valuation work in December 1987, incorporating Eldorado's Corporate Plan and Capital Budget for the 1988 - 1992 Period, which was produced and distributed in November 1987.

BURNS FRY LIMITED

The final values calculated by Burns Fry in January 1988 prior to the signing of the Letter of Intent on February 22, 1987, are outlined below:

As at January 1, 1988 (In Millions)	Eldorado	SMDC
Rabbit Lake (Incl. 66.7% Eagle)	$ 337	$ --
Eagle North - 33.3%	--	18
Fuel Services	312	--
Key Lake - ENL 16.7%	204	--
Key Lake - SMDC 50%	--	766
Cigar Lake - 48.75%	--	324
Cluff Lake	--	36
Other	19	21
	$ 872	$ 1,165
Exchange Ratio	42.8%	57.2%

During earlier valuations and negotiations in 1986, CMB and Warburg valued Eldorado at a substantially lower percentage than that calculated by Burns Fry. During negotiations in the summer and fall of 1987, CMB and Warburg indicated that their revised analysis suggested a higher relative value on Eldorado but one still substantially below that calculated by Burns Fry.

The final exchange ratio 38.5% Eldorado, 61.5% SMDC was arrived at through negotiation after taking into account the following issues: 1) different approaches to value; 2) tax issues; 3) location of the head office; 4) waste management; 5) further processing issues; 6) synergies of the transactions; and 7) the ultimate privatization of the amalgamated company.

Yours very truly,

BURNS FRY LIMITED

Burns Fry Limited

APPENDICE «C-121/2»

(TRADUCTION)

Mémoire soumis au Comité législatif
sur le projet de loi C-121 par
R.G. Dakers, retraité et ancien
vice-président d'Eldorado Nucléaire Ltée

Le projet de loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Ltée soulève la question des droits et privilèges des retraités de cette Société.

Au cours de la réunion du 17 mai 1988 du Comité législatif sur le projet de loi C-121, le président-directeur général de Eldorado Nucléaire Ltée, M. Curry, a déclaré que la lettre d'intention qu'avait signée la Corporation de développement des investissements du Canada et le *Saskatchewan Crown Management Board* contenait une disposition sur le transfert à la nouvelle société des régimes de pension de Eldorado et de Eldor, et que les régimes de pension existants seraient maintenus. On envisagerait aussi dans les années à venir de réunir en un seul régime de pension dont s'occuperait la nouvelle société les deux régimes de pension de Eldorado et le régime de pension de la *Saskatchewan Mining and Development*.

M. Curry a ajouté que toute la question des régimes de pension de Eldorado avait été repensée il y a environ deux semaines pour les deux raisons suivantes:

- à cause de la pratique établie de l'indexation partielle des pensions versées aux retraités de Eldorado pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. (De 1974 à 1986, l'indexation a représenté une augmentation de 62,7 p. 100 des sommes versées aux retraités, soit environ 50 p. 100 de l'augmentation du coût de la vie durant cette période.)

- à cause de l'important excédent du régime de pension de Eldorado. (Le directeur des finances de Eldorado Nucléaire Ltée, M. Gorman, a déclaré que, par rapport à la dette actuarielle, cet excédent se chiffrait à 50 millions de dollars pour le régime de pension de Eldorado et à 3 millions de dollars pour le régime de pension de Eldor.) Des experts-conseils ont indiqué à la Société que l'excédent du régime de pension de Eldorado était si élevé qu'il continuerait d'augmenter même après qu'auront été satisfaits tous les besoins actuariels des retraités et des employés actuels. M. Curry a ajouté que la Société cherchait un moyen de distribuer cet excédent du régime de pension de Eldorado afin d'en faire profiter les retraités et les employés et d'utiliser le reste pour augmenter les pensions dans les années à venir.

J'ai discuté de la situation avec certains retraités de Eldorado et nous sommes d'avis que la proposition initiale ne garantit pas d'indexation en fonction de l'augmentation du coût de la vie, ce qui en inquiète plusieurs. (Cette indexation partielle en fonction du coût de la vie avait été autorisée par la Société mais n'était pas explicitement prévue dans l'acte de fiducie du régime de pension de Eldorado.)

De l'avis de ces retraités, le projet de distribution de l'excédent du régime semble juste et équitable à la fois pour les retraités et les employés. Il convient de féliciter la Société pour cette initiative. Toutefois, la proposition que M. Curry a présentée aux membres du Comité n'a pas encore été mise sur papier.

Les retraités souhaitent que Eldorado Nucléaire Ltée les informe par écrit des changements qui seront apportés à leur régime de pension afin d'assurer une répartition juste et équitable de l'excédent et une meilleure indexation des prestations pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Si Eldorado Nucléaire Ltée ne s'engage pas à le faire, les retraités pensent qu'il faudra inclure dans le projet de loi C-121 une disposition leur garantissant un traitement juste et équitable.

R.G. Dakers
Le 18 mai 1988

APPENDICE «C-121/3»

BURNS FRY LIMITED
Suite 5000, P.O. Box 150,
1 First Canadian Place, Toronto, Ontario, Canada, M5X 1H3. (416) 365-4000

le 18 mai 1988

Madame J. Smith
Sous-ministre
Privatisation et
affaires réglementaires
155, rue Queen
5e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 1J2

Objet : Fusion de Eldorado et de la SMDC - ratio de partage des actions

Madame,

La présente lettre a pour but de vous indiquer de quelle façon a été établi le ratio de partage des actions de la nouvelle société devant être constituée à la suite de la fusion proposée de Eldorado nucléaire Limitée (« Eldorado ») et de la Saskatchewan Mining Development Corporation (« SMDC »).

En février 1985, la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDIC ») a retenu les services de la firme d'experts-conseils financiers Burns Fry Limited (« Burns Fry ») en vue de l'aliénation de Eldorado. Depuis, Burns Fry a tenu des consultations préliminaires avec un grand nombre de groupes canadiens et étrangers que l'acquisition de Eldorado aurait pu intéresser. Des échanges soutenus ont eu lieu avec environ six sociétés minières canadiennes et cinq groupes étrangers qui semblaient tous désireux d'acquérir Eldorado. En outre, la direction de Eldorado s'est montré intéressée, pendant toute cette période, à faire l'acquisition de Eldorado soit directement, soit indirectement en s'associant avec des tiers. Il en a résulté trois propositions d'achat de Eldorado ou de ses éléments d'actif. Toutes ces offres étaient bien inférieures à la valeur actualisée des mouvements de trésoreries futurs qu'avait établie Burns Fry et ont donc été jugées inacceptables par la CDIC, l'actionnaire de Eldorado.

Depuis avril 1985, Burns Fry a rencontré à plusieurs reprises le Crown Management Board of Saskatchewan (« CMB ») et la SMDC ou ses conseillers financiers afin de discuter de la fusion éventuelle de Eldorado et de la SMDC.

Au printemps de 1985, des échanges préliminaires et l'analyse d'une fusion possible n'ont pas porté des fruits. Les discussions ont repris au printemps et à l'été de 1986 la CDIC et le CMB en sont presque venus à une entente. Les négociations ont été interrompues à l'été de 1986 et ont repris à l'automne de la même année. Finalement, à l'été de 1987, les deux parties se sont entendues sur les termes fondamentaux d'une déclaration d'intention prévoyant notamment un ratio de partage des actions selon lequel la CDIC recevrait 38,5 pour cent de la valeur de la société fusionnée comparativement à 61,5 pour cent pour le CMB.

L'établissement d'un ratio de partage des actions approprié a été l'une des principales questions examinées pendant les négociations entourant la fusion éventuelle de ces deux société. Pour évaluer chaque société, on a utilisé la méthode d'actualisation, c'est-à-dire qu'on a actualisé la valeur future des mouvements de trésorerie, comme on le fait habituellement pour évaluer les avoirs miniers. Burns Fry, au nom de la CDIC, et S.G. Warburg & Co. Ltd. (« Warburg »), au nom du CMB, ont évalué séparément les éléments d'actifs et certaines des obligations de chaque société. Burns Fry s'est fiée sur les hypothèses fournies par Eldorado et par la SMDC en ce qui concerne la production, les ventes et les coûts d'exploitation. Dans certains cas, Burns Fry s'est servie des hypothèses économiques et hypothèses concernant les prix établies par Eldorado pour Eldorado aussi bien que pour la SMDC. Burns Fry et Warburg se sont entendues sur certaines hypothèses et méthodes pour évaluer les éléments d'actif de chaque société, y compris l'analyse de chaque société sans tenir compte des dettes et l'évaluation des éléments d'actif sans tenir compte d'une réévaluation possible à la hausse ou à la baisse fondée sur des motifs d'ordre fiscal.

Au printemps de 1987, Burns Fry a participé avec la direction de Eldorado à la mise à jour des modèles d'évaluation informatiques en prévision des négociations devant avoir lieu à l'été de 1987 au sujet des ratios de partage des actions. Nous nous sommes fiés sur les hypothèses de base contenues dans le plan d'entreprise à long terme de Eldorado, mis à jour en avril 1987. A ce moment-là, la valeur de Eldorado s'établissait à 887 000 000 $ et celle de la SMDC à 1 213 000 000 $. Il en a résulté un ratio de partage des actions de 42,2 pour cent pour Eldorado et de 57,8 pour cent pour la SMDC, la CDIC et Burns Fry se servant de ces valeurs pour poursuivre les négociations en juin 1987.

Burns Fry a révisé son évaluation en décembre 1987 en tenant compte du plan d'entreprise et du budget des investissements de Eldorado pour la période allant de 1988 à 1992, établis et distribués en novembre 1987.

Les valeurs finales établies par Burns Fry en janvier 1988 avant la signature de la déclaration d'intention le 22 février 1988, étaient les suivantes :

Au 1er janvier 1988 (En millions de dollars)	Eldorado	SMDC
Rabbit Lake (dont 66,7 % de Eagle)	337 $	-- $
Eagle North - 33,3 %	--	18
Services de combustible	312	--
Key Lake - ENL 16,7 %	204	--
Key Lake - SMDC 50 %	--	766
Cigar Lake - 48,75 %	--	324
Cluff Lake	--	36
Autres	19	21
	872 $	1,165 $
Ratio de partage	42,8%	57,2%

Au cours des négociations qui ont eu lieu en 1986, le CMB et Warburg avaient attribué à Eldorado un pourcentage sensiblement inférieur à celui établi par Burns Fry. À l'été et à l'automne de 1987, le CMB et Warburg avaient indiqué que leur analyse révisée laissait supposer une valeur relative plus élevée dans le cas de Eldorado, mais toujours sensiblement inférieure à celle établie par Burns Fry.

Le ratio final de partage, soit 38,5 pour cent pour Eldorado et 61,5 pour cent pour la SMDC, a été établi à la suite de négociations au cours desquelles on a tenu compte des questions suivantes: 1) méthodes différentes du calcul de la valeur; 2) questions d'ordre fiscal; 3) emplacement du siège social; 4) gestion des déchets; 5) questions liées au traitement de l'uranium; 6) synergie des transactions; 7) la privatisation de la société fusionnée.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Burns Fry Limited

Burns Fry Limited

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, May 19, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 19 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganization et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et appportant des modifications corrélatives à certaines lois

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Canada Development Investment Corporation:

Mr. W. Darcy McKeough, Chairman;

Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser.

From Eldorado Nuclear Limited:

Mr. George Currie, Chairman and Chief Executive Officer.

From Burns Fry Limited, Mergers and Acquisitions:

Mr. John A. MacNaughton, Managing Director;

Mr. Robert M. Callander.

TÉMOINS

De la Corporation de développement des investissements du Canada:

M. W. Darcy McKeough, président;

Maître J.E. Fordyce, conseiller juridique.

De Eldorado Nucléaire Limitée:

M. George Currie, président-directeur général.

De Burns Fry Limitée, fusions et acquisitions:

M. John A. MacNaughton, administrateur délégué;

M. Robert M. Callander.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, May 19, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 19 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87-88

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987-1988

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-121

Chairman: Marcel Tremblay

Members

Lee Clark
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Ken James
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Christine Fisher
Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(4)

On Thursday, May 19, 1988:

Ken James replaced Marc Ferland.

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-121

Président: Marcel Tremblay

Membres

Lee Clark
Gabriel Fontaine
Jim Hawkes
Ken James
Bill Kempling
Russell MacLellan
David Orlikow

(Quorum 4)

Le greffier du Comité
Christine Fisher

Conformément à l'article 94(4) du Règlement

Le jeudi 19 mai 1988:

Ken James remplace Marc Ferland.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 19, 1988
(6)

[*Text*]

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Acting Chairman, Bill Kempling, presiding.

Members of the Committee present: Jim Hawkes, Ken James, Bill Kempling, Russell MacLellan and David Orlikow.

Other Member present: Maurice Foster.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Paul Hough, Research Officer.

Witnesses: *From the United Steel Workers of America*: Mr. Dave MacKenzie, Assistant to National Director; Mr. Hugh MacKenzie, Research Director. *From the Town of Blind River, Ontario*: His Worship Robert Gallagher, Mayor. *Individual presentations*: Mr. Douglas McArthur, Associate Professor of Economics, University of Regina; Mr. Ronald G. Dakers, Vice-President, Eldorado Nuclear Limited (retired).

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings Wednesday, April 27, 1988, Issue No. 1*).

On Clause 2

Mr. Dave MacKenzie made a statement and, with Mr. Hugh MacKenzie, answered questions.

His Worship Robert Gallagher made a statement and answered questions.

Mr. Douglas McArthur made a statement and answered questions.

Mr. Ronald G. Dakers made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the agreement between Eldorado and the Corporation of the Town of Blind River and the related correspondence of Maurice Foster, M.P., be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121-4"*).

It was agreed,—That the brief entitled *An Analysis of the Merger of SMDC and Eldorado Nuclear and their Subsequent Privatization* be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121-5"*).

It was agreed,—That the letter from George Currie, dated May 18, 1988, to all members of the Eldorado Nuclear Pension Plan be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "C-121-6"*).

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 MAI 1988
(6)

[*Traduction*]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 15 h 38, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bill Kempling, (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Jim Hawkes, Ken James, Bill Kempling, Russell MacLellan et David Orlikow.

Autre député présent: Maurice Foster.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Paul Hough, attaché de recherche.

Témoins: *Des Métallurgistes unis d'Amérique*: Dave MacKenzie, adjoint du directeur national; Hugh MacKenzie, directeur de la recherche. *De la municipalité de Blind River (Ontario)*: Son honneur Robert Gallagher, maire. *À titre individuel*: Douglas McArthur, professeur associé, département d'économie, Université de Regina; Ronald G. Dakers, vice-président, Eldorado Nucléaire Limitée (retraité).

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois. (*Voir Procès-verbaux du mercredi 27 avril 1988, fascicule n° 1*).

Article 2

M. Dave MacKenzie fait une déclaration, puis lui-même et M. Hugh MacKenzie répondent aux questions.

Son honneur le maire Robert Gallagher fait une déclaration et répond aux questions.

M. Douglas McArthur fait une déclaration et répond aux questions.

M. Ronald G. Dakers fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que l'accord intervenue entre Eldorado et la municipalité de Blind River, ainsi que la correspondance relative de Maurice Foster, député, figurent en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*Voir Appendice «C-121-4»*).

Il est convenu,—Que le mémoire intitulé, *An Analysis of the Merger of SMDC and Eldorado Nuclear and their Subsequent Privatization* figure en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*Voir Appendice «C-121-5»*).

Il est convenu,—Que la lettre de George Currie, en date du 18 mai 1988, adressée à tous les participants du régime de pension de Eldorado Nucléaire figure en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*Voir Appendice «C-121-6»*).

At 5:55 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher
Clerk of the Committee

À 17 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Christine Fisher

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Thursday, May 19, 1988

• 1538

The Chairman: I see a quorum. This is the continuation of the sitting of the Legislative Committee on Bill C-121, an act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain acts in consequence thereof.

This afternoon we have as witnesses before us two gentlemen from the United Steelworkers of America, Mr. Hugh MacKenzie and Mr. Dave MacKenzie. They are not brothers, they are not related—other than belonging to the same union. We have also His Worship Robert Gallagher, Mayor of the Town of Blind River, Ontario, and Mr. Douglas McArthur, associate professor of economics at the University of Regina.

We will proceed, if you are agreeable, gentlemen, with Mr. Hugh MacKenzie and Mr. Dave MacKenzie from the United Steelworkers of America. Gentlemen, the floor is yours.

Mr. Dave MacKenzie (Assistant to the National Director, United Steelworkers of America): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. First of all, let me apologize for the absence of Gérard Docquier, national director of the United Steelworkers, who originally intended to be presenting our comments to you today. He is unfortunately unable to attend because of illness in his family. He is on his way to Europe. He asked Hugh and I to come before you in his stead.

I appreciate the chairman clearing up the fact that we are not brothers; this is a frequent misunderstanding, although I am sure there is some distant clan connection way back in the mists in the past.

The United Steelworkers of America has a direct and strong interest in Eldorado Nuclear Limited and Bill C-121, and we thank you for giving us this opportunity to appear.

• 1540

Our union represents 160,000 members across Canada, and we are the dominant mining union in Canada. Close to 40,000 of our members are employed in Canadians mines, smelters, and refineries.

Steelworker local union 13173 represents 265 plant workers at Eldorado Nuclear's Port Hope facility. Local union 8562 represents the security guards at the Port Hope plant. In addition, steelworkers local 913 in the past represented uranium miners at Eldorado's mining operation in Uranium City, Saskatchewan, prior to its closure in 1982. Steelworkers local 8914 also represents miners at the Key Lake fly-in uranium mine, owned

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le jeudi 19 mai 1988

Le président: Le quorum est réuni. Nous poursuivons cet après-midi l'examen du projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation d'Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

Nous accueillons aujourd'hui deux représentants des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Hugh MacKenzie et M. Dave MacKenzie. Il ne sont pas frères, ils n'ont aucun lien de parenté—ils appartiennent simplement au même syndicat. Nous accueillerons également plus tard M. Robert Gallagher, maire de Blind River (Ontario), et M. Douglas McArthur, professeur associé d'économie politique à l'Université de Regina.

Nous allons donc commencer par les Métallurgistes unis d'Amérique, et je demanderais à M. Hugh MacKenzie et à M. Dave MacKenzie de bien vouloir nous présenter leur déclaration liminaire.

M. Dave MacKenzie (adjoint du directeur national, Métallurgistes unis d'Amérique): Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs. Premièrement, M. Gérard Docquier, directeur national de notre syndicat, qui devait être notre porte-parole aujourd'hui, est malheureusement absent, un membre de sa famille étant tombé malade. Il a dû partir pour l'Europe et nous a demandé, à Hugh et à moi, de le remplacer.

Je remercie le président d'avoir précisé que nous ne sommes pas frères; on nous prend souvent pour des frères, bien que nous appartenions sans doute au même clan dans un lointain passé.

Les Métallurgistes unis d'Amérique s'intéressent activement et vivement à Eldorado Nucléaire Limitée et au projet de loi C-121, et nous vous remercions de l'occasion qui nous a été donnée de vous présenter notre point de vue à ce sujet.

Notre syndicat représente 160,000 membres au Canada et est le plus gros syndicat minier du pays. Près de 40,000 de nos membres travaillent dans des mines, fonderies et raffineries canadiennes.

La section locale 13173 représente 265 membres de l'usine d'Eldorado Nucléaire située à Port Hope. La section locale 8562 représente les gardes de sécurité à l'usine de Port Hope. De plus, la section locale 913 a représenté par le passé les mineurs de la mine d'uranium d'Eldorado située à Uranium City, en Saskatchewan, avant qu'elle ne soit fermée en 1982. La section locale 8914 représente également les mineurs de la mine

[*Text*]

jointly by Eldorado Nuclear, the Saskatchewan Mining Development Corporation, and Uranerz Exploration, a West German company. Finally, outside Eldorado and SMDC, our union represents some 3,000 and more uranium miners at Rio Algom and Denison Mines in Elliot Lake, Ontario, well-known to brother Foster over there.

Steelworkers can point with pride to their long and hard fight with both these Ontario-based companies in particular and with government regulators for the health and safety of uranium miners. We have made very important gains in this area—gains we are not about to give up now.

The steelworkers do not support Bill C-121. Our union believes that the interests of both our members and the Canadian public will be best served and protected by the continuation of Eldorado Nuclear as a Crown corporation. In our view, the privatization of Eldorado is not useful, necessary, or advisable at this time. Eldorado has been operating reasonably well as a Crown corporation, and it is our feeling that the Conservative government should leave well enough alone. We have not heard as a union one compelling reason in favour of the sale of Eldorado to private investors. As far as we can see, privatization serves no purpose other than to advance an ideological agenda.

We know the Mulroney government holds the simple and unsubstantiated belief that the private sector is somehow more efficient and certainly more profitable than the public sector. The Tories' uncritical faith in the market has led to the principle that all Crown corporations should be privatized. We have to ask as an organization whether there is more to it than that. What has been the government's rationale behind the decision to privatize Eldorado?

Interestingly, in public statements the former minister responsible for privatization did not come right out and say that the private sector does a better job than the public sector; in fact, Ms McDougall praised both Eldorado Nuclear and SMDC as solid and successful proven companies. Rather than resorting to a crass rationale that the private sector is good and the public sector bad, the former minister justified the privatization with the assertion that under private ownership there would be enhanced economic opportunities and new opportunities for growth. In fact it is our view that these opportunities, if they do exist, will flow from the merger of Eldorado and SMDC and not from their privatization. It is essential that the two steps involved here, merger and privatization, be discussed and evaluated separately because they are two very different things.

Quite candidly, as an organization we believe there is much to be said in favour of the merger of the operations of SMDC and Eldorado Nuclear. In many ways they are a good fit, as many people inside the government and out have pointed out, and the merger may well lead to a

[*Translation*]

d'uranium de Key Lake, à laquelle on ne peut accéder que par avion, et que possèdent Eldorado Nucléaire, la Saskatchewan Mining Development Corporation et Uranerz Exploration, compagnie ouest-allemande. Enfin, mis à part les mineurs d'Eldorado et de la SMDC, notre syndicat représente plus de 3,000 mineurs d'uranium dans les mines Rio Algom et Denison à Elliot Lake, en Ontario, que connait bien notre camarade Foster.

Les métallurgistes se souviennent avec fierté de l'âpre combat qu'ils ont mené avec ces deux entreprises ontariennes en particulier et avec les organismes de réglementation du gouvernement en faveur de la santé et de la sécurité des mineurs d'uranium. Nous avons réussi à imposer certains règlements en la matière et nous ne sommes pas sur le point d'abandonner maintenant.

Les métallurgistes ne sont pas partisans du projet de loi C-121. Notre syndicat estime que les intérêts de nos membres et du public en général seront mieux servis et protégés si Eldorado Nucléaire demeure société d'État. À notre avis, la privatisation d'Eldorado n'est ni utile, ni nécessaire, ni souhaitable à l'heure actuelle. Eldorado Nucléaire, organisme d'État, a donné d'assez bons résultats, et nous estimons que le gouvernement conservateur ne devrait pas y toucher. Nous n'avons eu vent d'aucune raison probante qui nous permettrait de croire qu'Eldorado devrait être privatisée. À première vue, cette privatisation n'est réalisée que dans un but idéologique.

Nous savons que le gouvernement de M. Mulroney estime à tort que le secteur privé est plus rentable que le secteur public. Les forces du marché, si chères aux Conservateurs, les poussent à privatiser toutes les sociétés d'État. Doit-on y voir autre chose? Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de privatiser Eldorado?

Fait intéressant, l'ancienne ministre chargée de la privatisation n'a jamais dit publiquement que le secteur privé était plus rentable que le secteur public. En fait, Mme McDougall a chanté les louanges d'Eldorado Nucléaire et de la SMDC en disant qu'elles étaient toutes deux solides et rentables. Au lieu d'opposer le secteur privé, qui est forcément bon, et le secteur public, qui est forcément mauvais, l'ancienne ministre a justifié cette privatisation en affirmant que le secteur privé saurait faire croître cette entreprise. À notre avis, cette croissance, si jamais elle se réalise, découlera de la fusion d'Eldorado Nucléaire et de la SMDC, et non pas de leur privatisation. Il est absolument essentiel que ces deux étapes, fusion et privatisation, soient analysées séparément, parce que ce sont deux choses très différentes.

Notre syndicat estime que tout concourt à la fusion des activités de la SMDC et d'Eldorado Nucléaire. Ces deux entreprises vont bien ensemble, comme beaucoup l'ont fait remarquer, et cette fusion pourrait bien faire de cette nouvelle entreprise une compagnie plus solide. Mais cela

[*Texte*]

stronger company. Even here, however, we have some reservations, and in our view the potential benefits of the merger may well be overstated.

First of all, in relation to job guarantees, in our union we have had a lot of experience with mergers and buy-outs and other phenomena that are frequently called rationalizations. Often it first appears that a merger is simply a paper shuffle designed to generate lawyers' and brokers' fees, and that the merger will not affect the real productive activity. But rationalization often follows close on the heels of the merger, and that means job loss.

We have learned the hard way to be wary of mergers. In this case, we have received half-hearted assurances that there will be no job loss as a result of the merger but our members are, needless to say, as important to us as they are to themselves and their own families and we believe they deserve more. They deserve an ironclad commitment that there will be no lay-offs as a result of the merger.

• 1545

Our members know perhaps better than anyone else that mining and mineral processing is to some extent a cyclical business. We know that in practice realistically a 100% job guarantee would be difficult to enforce. What we are asking for is legislation that requires the new merged company to employ a minimum number of jobs at each location—that minimum to be 95% of the average number employed at that location over the last three years.

One of the claims made by the authors of the merger and privatization is that Eldorado's processing operations will be more "self-reliant and less dependent on other mineral producers" as a result of the merger. The merger will mean that the new company will be able to supply Eldorado's processing facilities with a higher percentage of feed from within the company. This security of supply is supposed to make Eldorado stronger. To the extent that this is true, we support the merger. It is not clear to the steel workers, however, how much to make of this claim without more examination. It is not clear that securing feed for the processing plants from arm's length or from international suppliers has been or will be a problem.

Is there any shortage of customers for Eldorado's refining and conversion services? We do not know. But there are some things we do know. We know that Eldorado is the sole supplier of uranium for the CANDU reactor. That means that any uranium bound for say Ontario Hydro's reactors, for example, must go through Eldorado. It matters little if the uranium originates outside of the corporation in Elliot Lake or inside the corporation in Key Lake.

We also know from our experience in other industries that access to mineral concentrate is not a prerequisite for a profitable processing facility. In other minerals there are custom smelters where outside sources account for a very

[*Traduction*]

ne nous empêche pas d'exprimer certaines réserves et, à notre avis, les avantages que pourrait présenter cette fusion sont peut-être exagérés.

Primo, à propos de la sécurité d'emploi, notre syndicat sait bien ce qui se passe lorsque des entreprises fusionnent, lorsqu'elles sont rachetées ou lorsqu'elles sont rationalisées. À première vue, ces fusions ne semblent être qu'une opération comptable destinée à remplir les poches des avocats et des courtiers, sans incidence sur la production. Mais une fusion est souvent suivie d'une rationalisation, et c'est à ce moment-là qu'il y a perte d'emplois.

Nous avons appris à nos dépens à nous méfier des fusions. En l'espèce, on nous a assuré mollement que cette fusion n'entraînerait aucune perte d'emplois, mais il va sans dire que nous protégeons les intérêts de nos membres, qu'ils doivent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs propres familles, et nous estimons qu'ils méritent davantage. Ils veulent que la direction de cette nouvelle entreprise s'engage à tout prix à ne licencier personne.

Nos membres savent peut-être mieux que n'importe qui d'autre que l'exploitation minière est une activité cyclique dans une certaine mesure. Nous savons bien qu'il serait difficile de garantir une sécurité d'emploi à 100 p. 100. Nous demandons que la loi précise que cette nouvelle entreprise doit engager un nombre minimum d'employés dans chaque mine—ce minimum étant fixé à 95 p. 100 du nombre moyen d'employés de la mine au cours des trois dernières années.

Les auteurs de cette fusion et de cette privatisation prétendent qu'elles rendront les opérations de transformation d'Eldorado «plus autonomes et plus indépendantes des autres producteurs de minerai». Cette fusion signifie que la nouvelle entreprise pourra davantage approvisionner Eldorado à même la compagnie. Cette sécurité d'approvisionnement est censée rendre Eldorado plus solide. Si c'est le cas, nous sommes partisans de la fusion de ces deux entreprises. Cependant, les métallurgistes ne savent pas ce qu'il faut en penser. Ils ne savent pas si assurer l'approvisionnement des usines auprès de fournisseurs indépendants ou étrangers s'est déjà révélé aléatoire ou risque de le devenir.

La demande des services de conversion et de raffinage d'Eldorado est-elle forte ou pas? Nous ne le savons pas. Cependant, nous savons qu'Eldorado est le seul fournisseur d'uranium qu'utilisent les réacteurs CANDU. Ainsi, l'uranium qu'utilisent les réacteurs d'Hydro-Ontario, par exemple, passe forcément par Eldorado. Peu importe si cet uranium provient d'Elliot Lake, soit extra muros, ou de Key Lake, soit intra muros.

L'expérience dans d'autres industries nous a également appris qu'une usine de transformation rentable ne doit pas forcément avoir accès au concentré de minerai. Dans d'autres industries, un gros pourcentage de

[*Text*]

large percentage of the feed. In Europe many of these smelters do very well for themselves, in part because they have no inter-corporate source of supply—they must continually strive to have the most efficient operations. And where these custom operations are running into difficulty is because of either a high concentrate price, due to a shortage of mine production, or over-capacity in the industry. Neither of these conditions apply in the uranium industry. The current situation in uranium can hardly be termed one of a lack of mine production. And as the federal government's press releases are so fond of telling us, there is not an oversupply of uranium processing facilities in the western world—Eldorado is one of only five companies capable of producing UF6.

To us, this suggests that the advantages of merger for Eldorado's processing facilities may be overstated. If the Conservative government was really concerned with the future of the Port Hope facility, it would not have allowed the requirements for the enrichment of uranium prior to export to be relaxed as part of the Mulroney-Reagan trade deal.

On the whole, the merger is still probably a good thing. Better marketing and stronger forward planning for new mine development may result. As long as job guarantees as strongly stated as I put it earlier in the paper can be worked out, our union would be supportive of the merger. But the important point is that all of this has little to do with the Mulroney government's obsession with privatization. As I stressed before, in our view the two issues have to be discussed first of all separately.

Barbara McDougall rationalized privatization on the grounds that it gives Canadians the opportunity to be directly involved in the new giant uranium company. Now since the citizens of Canada already own Eldorado, and the citizens of Saskatchewan own SMDC, and since shares in the new company will not be handed out for nothing and few of us will actually be able to afford to buy them, this is nothing more than a smoke-screen, in our view. To talk of direct involvement via pension funds is to stretch the meaning of the words beyond recognition. Citizens certainly have more involvement via government ownership than they do through their pension funds. It is double-talk to disguise the simple belief that private is good and public is bad.

The former minister responsible for privatization has raised the issue of employee ownership as if this were a valid basis for privatization. What about the employee share ownership program, or ESOPs, as they are known? There are no details yet on the actual content of the ESOP, and we will have to take a wait-and-see attitude. However, our experience in the past has not made us enthusiastic supporters of ESOPs. This is because they are usually offered in lieu of wages as part of a demand for a

[*Translation*]

l'approvisionnement des installations de fusion à façon provient de sources externes. En Europe, ces fonderies se débrouillent bien, parce qu'elles ne peuvent pas s'approvisionner à même la compagnie et doivent s'efforcer d'être toujours le plus rentables possible. Et si ces fonderies éprouvent des difficultés, c'est soit parce que le prix du concentré est élevé en raison d'une pénurie de production, soit parce qu'il y a une surcapacité dans l'industrie. Aucune de ces conditions ne s'applique à l'industrie de l'uranium. On ne peut pas dire que les mines d'uranium ne sont pas exploitées. Et comme nous le rabâchent les communiqués de presse du gouvernement fédéral, les usines de transformation de l'uranium dans le monde occidental ne se comptent pas par milliers—Eldorado est une des cinq compagnies dans le monde qui produit du UF6.

C'est ce qui nous donne à penser que les avantages que présenterait la fusion des usines de transformation d'Eldorado sont exagérés. Si le gouvernement conservateur s'inquiétait réellement de l'avenir de l'usine de Port Hope, il n'aurait pas autorisé l'assouplissement des conditions d'enrichissement de l'uranium dans le cadre de l'accord de libre-échange.

Grosso modo, cette fusion est vraisemblablement une bonne chose. Il se peut qu'elle entraîne une meilleure commercialisation du produit et une meilleure planification de l'exploitation de nouvelles mines. Tant que la sécurité d'emploi de nos membres sera garantie, notre syndicat sera partisan de cette fusion. Mais tout cela a très peu à voir avec l'obsession de privatisation du gouvernement conservateur. Comme je l'ai dit auparavant, ces deux questions doivent être débattues séparément.

Barbara McDougall a expliqué cette privatisation en faisant valoir que les Canadiens pourraient participer directement aux activités de cette nouvelle compagnie. Or, comme le public est déjà propriétaire d'Eldorado et comme les habitants de la Saskatchewan possèdent déjà la SMDC, comme les actions de cette nouvelle entreprise ne seront pas distribuées gratuitement et comme peu d'entre nous pourront en acheter, tout cela n'est qu'un écran de fumée, à notre avis. Il faut vraiment avoir de l'imagination pour parler de participation directe en pensant à de simples régimes de retraite. Posséder une société d'État assure une plus grande participation du public qu'un régime de retraite. Dire que le secteur privé est bon et que le secteur public est mauvais représente une façon de voir les choses un peu lapidaire.

L'ancienne ministre chargée de la privatisation a parlé des actions que pourraient acheter les employés comme si cela justifiait la privatisation de l'entreprise. Et que dire du programme d'achat d'actions par les employés? On n'en connaît pas encore les détails, et nous devrons attendre. Cependant, notre expérience, par le passé, n'a pas fait de nous de farouches partisans de ces programmes. En général, ces actions sont offertes en échange d'augmentations de salaires; de plus, nos

[*Texte*]

concessionary labour agreement, because they rarely give our members real control, and because our members often do not have the money to invest.

• 1550

We can say now with the utmost conviction that an ESOP is no reason to privatize. Our members have not been crying out for the opportunity to buy shares in something they—along with all other Canadians—already own. Of course, we would very much like to see more employee involvement in real decision-making, but that is a different issue—an issue that has little to do with share ownership. Let us be clear that when we talk about employee involvement, we are not talking about some senior management task force set up to keep employees informed after the decisions are made.

Increased employee input into decision-making could easily be met without privatization. Indeed, it might be argued our members have more influence on corporate operations under public ownership than they would in a private corporation, even if they happened to own a few shares. In a Crown corporation, employees can inform and educate the public and use public support to pressure the corporation to act. That is much more difficult in the private sector.

Let me repeat the main point here: The attempt to portray employee ownership as a major advantage of privatization is misleading and deceptive. Privatization is an issue which must be discussed in the context of the larger question: where are we in the nuclear industry and where do we want to go? It immediately becomes clear there are good, positive reasons why Eldorado should be retained in the public sector.

As workers in the industry, we know better than anyone else there is one overriding, indisputable fact about the uranium industry. It is very risky. There are high risks, both to the health of workers and to the environment, not to mention national security implications and the high risks for the entire planet associated with the misuse of uranium for the production of nuclear warheads.

We believe that in this context, it makes sense for Eldorado to remain a Crown corporation. We do not mean to imply the health and safety of our members will be immediately and directly damaged by a move to the private sector. As a union, we would simply not allow that to occur—ever. Our members in the private sector uranium mines have fought long and hard for adequate health and safety protection. There is still a lot of room for improvement, but in our view standards at Elliot Lake are now as good as those in the public sector.

Why then are we concerned with the privatization? In our view, publicly owned enterprises will have different investment priorities than private corporations. In a Crown corporation, we have the opportunity to go

[*Traduction*]

membres assurent rarement le contrôle de la compagnie et, de toute façon, ils n'ont pas d'argent pour investir.

Nous disons haut et clair qu'un programme d'achat d'actions ne justifie pas la privatisation d'une entreprise. Nos membres ne demandent pas à cor et à cri d'acheter des actions d'une entreprise qu'ils possèdent déjà, tout comme les autres Canadiens. Évidemment, nous préférerions que nos employés participent davantage aux prises de décisions, mais cela est une tout autre question—question qui a peu à voir avec l'acquisition d'actions. Mais soyons clairs; lorsque nous évoquons la participation des employés, nous n'entendons pas par là qu'un groupe de travail composé de cadres soit créé en vue de tenir les employés informés des décisions qui sont prises.

Les employés pourraient très bien participer davantage aux prises de décisions sans que l'entreprise soit privatisée. De fait, il se peut fort bien que nos membres aient davantage d'influence sur une entreprise nationalisée qu'ils n'en auraient sur une entreprise privée, même s'ils détenaient quelques actions. Au sein d'une société d'État, les employés peuvent informer et sensibiliser le public et se servir du public pour pousser la société à agir. C'est beaucoup plus difficile dans le secteur privé.

Permettez-moi de répéter le point que nous estimons essentiel. Il est faux de prétendre que l'achat d'actions par les employés constitue un des principaux avantages de la privatisation. La privatisation devrait être discutée dans un contexte plus large. Quel est l'avenir de l'industrie nucléaire? En se posant cette question, il devient abondamment clair qu'Eldorado Nucléaire ne devrait pas être privatisée, pour de très bonnes raisons.

Nous travaillons dans cette industrie et nous savons mieux que quiconque que l'industrie de l'uranium présente une caractéristique irréfutable. Les risques y sont élevés, tant pour la santé des employés que pour l'environnement, sans parler de la sécurité nationale, ainsi que pour la planète tout entière si l'uranium est détourné pour fabriquer des ogives nucléaires.

Vu sous cet angle-là, Eldorado devrait demeurer société d'État. Loin de nous l'idée que la santé et la sécurité de nos membres seraient immédiatement menacées si Eldorado était privatisée. Notre syndicat ne le permettrait jamais. Les membres de notre syndicat qui travaillent dans des mines d'uranium appartenant au secteur privé se sont longtemps battus pour que leur santé et leur sécurité soient protégées. Cela ne suffit pas, mais à notre avis, les normes à Elliot Lake sont tout aussi bonnes que celles du secteur public.

Alors pourquoi la privatisation d'Eldorado nous inquiète-t-elle tant? À notre avis, les entreprises nationalisées ont des objectifs de rentabilité différents de ceux des entreprises privées. Une entreprise nationalisée

[*Text*]

beyond the profit motive and beyond merely trying to satisfy provincial and federal standards. Under public ownership, there should be the opportunity to surpass the minimum and make worker health and safety and environmentally safe technology positive goals, to be attained as priorities. Thus in the long term we believe worker health and safety can be advanced further in a Crown corporation.

Our vision of a Crown corporation is not one of a bureaucratic nightmare dead in the water, simply lying low and marking time. On the contrary, we expect our Crown corporations to tap into the rich tradition of public enterprises as pioneers leading the way.

In the context of the uranium industry, we see a publicly owned Eldorado as a useful vehicle for strong research and development in an operating company in nuclear technology and the safe disposal of low- and high-level wastes. We all know environmental clean-up is necessary—in Port Hope especially. Part of the problem, of course, is money. This brings us back to the Tories' privatization project.

Under the proposed privatization scheme, the federal government will cover 75% of the first $100 million environmental cost at Port Hope, and 100% of anything above that amount. That sounds like a good deal for the new private owners of the new company—whoever they might be—and it is. Of course, it is likely the federal government would have to pay a substantial part of the costs of the Port Hope project, whether or not Eldorado is privatized. But the point is that under the proposed arrangement, any profits made by the operating company are not invested in the clean-up. There is a separation of profit and social cost. That is what we mean by the different investment priorities of public and private sector companies. Any profit made by Eldorado in the uranium business should be used to reduce the tremendous risks associated with that industry. The easiest way to do this is via public ownership.

• 1555

Therefore we can see no compelling reasons to support the privatization of Eldorado Nuclear. The Conservative government is bent on privatization because of its blind, uncritical faith in the market. There is nothing more to it than the belief that the private sector is good and the public sector bad. The privatization of Eldorado would be a classic case of a government first investing millions of dollars to create a viable operation and then turning around and handing it to private investors once it believes the operation can produce a profit.

We believe that a publicly owned uranium company is necessary in an industry as environmentally sensitive as this one. We believe Eldorado Nuclear could become a

[*Translation*]

peut ne pas être rentable à tout coup et ne pas essayer tout simplement de répondre aux normes provinciales et fédérales. Une entreprise nationalisée devrait pouvoir dépasser les normes minimales et mettre l'accent sur la santé et la sécurité des employés et sur la protection de l'environnement. Ainsi, à long terme, nous pensons que les entreprises nationalisées protègent davantage la santé et la sécurité de leurs employés.

Notre idée d'une société d'État n'est pas celle d'un gros éléphant bureaucratique, inactif et paresseux. Au contraire, nous nous attendons à ce que nos sociétés d'État s'inspirent de nos entreprises publiques, qui ont connu tant de succès par le passé et mènent la voie.

Dans le cadre de l'industrie de l'uranium, Eldorado Nucléaire Limitée, organisme d'État, peut favoriser la recherche et le développement en technique nucléaire et en élimination des déchets à faible et à forte radioactivité en toute sécurité. Nous savons tous que des travaux d'assainissement sont nécessaires, en particulier à Port Hope. Mais l'argent manque, nous le savons. Mais cela nous ramène au projet de privatisation des Conservateurs.

D'après ce projet, le gouvernement fédéral prendra en charge 75 p. 100 de la première tranche de 100 millions de dollars des frais d'assainissement à Port Hope, et 100 p. 100 des autres frais s'ils dépassent 100 millions de dollars. C'est intéressant pour les nouveaux propriétaires de cette nouvelle entreprise privatisée, quels qu'ils soient. Évidemment, il est fort vraisemblable que le gouvernement fédéral aurait eu à payer une grande partie des frais d'assainissement de Port Hope, qu'Eldorado ait été ou non privatisée. Mais d'après l'accord conclu, tout profit dégagé par cette nouvelle entreprise ne sera pas investi dans les travaux d'assainissement. Les profits et les coûts sociaux sont séparés. C'est ce que nous entendons lorsque nous parlons de différentes stratégies d'investissement des compagnies publiques et privées. Tout bénéfice dégagé par Eldorado dans le domaine de l'uranium devrait servir à réduire les risques énormes associés à cette industrie. La façon la plus facile d'y parvenir est de conserver Eldorado sous la mainmise de l'État.

Par conséquent, nous ne voyons pas pourquoi la privatisation d'Eldorado Nucléaire serait une bonne chose. Le gouvernement conservateur tient à tout prix à privatiser les sociétés nationalisées parce qu'il fait aveuglément confiance aux forces du marché. Il pense que le secteur privé est bon et que le secteur public est mauvais; point n'est besoin de raisonner plus loin. La privatisaton d'Eldorado représenterait le cas typique d'un gouvernement qui investit des millions de dollars dans une entreprise pour la faire démarrer et qui, ensuite, la remet entre les mains d'investisseurs privés dès qu'il pense qu'elle pourra être rentable.

Nous pensons qu'une compagnie d'extraction de l'uranium nationalisée est nécessaire dans une industrie aussi névralgique sur le plan écologique que celle-ci. Nous

[*Texte*]

strong vehicle for the development of safer and more environmentally acceptable uranium related technologies. It would be a mistake to privatize Eldorado Nuclear at this stage of the life cycle of the uranium industry. We are therefore asking this committee and the federal government not to proceed with Bill C-121.

On a related issue, as we commented earlier, we recognize that there may be some advantages to the merger of Eldorado Nuclear and SMDC. Candidly, we would support the merger but only on the condition that we obtain iron-clad guarantees ensuring minimum levels of employment. Having said that, once again we appreciate the committee's time.

Mr. Foster: I would like to welcome the members of the United Steelworkers. It is very true that we have a very important sector of the steelworkers in the Elliot Lake mining camp and in Eldorado in Port Hope and so on. My one question with regard to the employment and so on is, in the winding-up of the Eldorado operation at Uranium City was the union satisfied with the arrangements made there with regard to your members who were working there and also with regard to the environmental arrangements for that mining operation there? Are you personally familiar with that aspect of their operation?

Mr. Hugh MacKenzie (Research Director, United Steelworkers of America): I cannot really speak to the environmental questions because I was not directly involved in that. I was working for the union at the time the Uranium City operation was closed down. I think it would be fair to say that given that a closure has taken place, the arrangements finally made in terms of severance pay, relocation pay, and that sort of thing were quite satisfactory.

There was an issue about the events that led to the closure. You may remember that in the lead-up to that closure there was a significant amount of investment in the community and a great deal of optimism generated in the community about the future prospects for Uranium City as a town. I was at a couple of meetings at which people went on and on about investments in various kinds of public infrastructure and which really gave people some encouragement about staying there and induced them to make investments in staying there, only to discover less than six months later that the whole thing was disappearing and that the only traffic around was going to be moving vans heading south.

So I think there was some confusion and anger about the lead-up to it, but I think it would be fair to say that the arrangements made with respect to the severance and relocation were—I would describe them as adequate, certainly good for the standards at the time. I think we have come some distance since then in terms of what is expected in relocation and severance benefits and payments. But for that time they were certainly reasonable.

[*Traduction*]

estimons qu'Eldorado Nucléaire pourrait favoriser la mise au point de techniques d'exploitation de l'uranium présentant peu de danger pour les employés et pour l'environnement. Ce serait une erreur que de privatiser Eldorado Nucléaire à ce stade-ci du cycle de l'industrie de l'uranium. Nous demandons par conséquent au Comité et au gouvernement fédéral de ne pas adopter le projet de loi C-121.

Comme nous l'avons dit antérieurement, la fusion d'Eldorado Nucléaire et de la SMDC pourrait présenter certains avantages. Nous serions partisans de cette fusion si nous obtenions en retour de solides garanties quant à la sécurité d'emploi. Je vous remercie de votre attention.

M. Foster: Je voudrais souhaiter la bienvenue aux représentants des Métallurgistes unis d'Amérique. Il est vrai que de nombreux métallurgistes travaillent dans la mine d'Elliot Lake et pour Eldorado à Port Hope. À propos de la sécurité d'emploi, lorsque l'usine d'Eldorado à Uranium City a fermé ses portes, le syndicat était-il satisfait des accords conclus avec les employés qui y travaillaient et des dispositions prises en matière d'environnement? Êtes-vous au courant de ce qui s'est passé?

M. Hugh MacKenzie (directeur de recherche, Métallurgistes unis d'Amérique): Je ne peux pas vous parler des questions d'environnement, car je n'y ai pas participé. Je travaillais au syndicat lorsque l'usine d'Uranium City a été fermée. Puisque cette usine a été fermée, je crois pouvoir dire que les dispositions qui ont été prises à l'égard des employés, commme les versements d'indemnités de cessation de fonctions, de transplantation, etc., étaient tout à fait satisfaisantes.

On a parlé des événements qui ont entraîné cette fermeture. Vous vous souviendrez qu'avant que l'usine ne ferme, beaucoup avaient investi à Uranium City, et l'avenir de cette ville semblait prometteur. J'ai assisté à quelques réunions au cours desquelles les gens ont parlé à n'en plus finir d'investissements et d'infrastructures, ce qui avait encouragé les gens à rester sur place et à investir eux-mêmes, tout cela pour découvrir moins de six mois plus tard que la mine serait fermée et que les seules voitures qu'on verrait seraient les camions de déménagement.

Alors, je crois que cela a causé beaucoup de confusion, et la colère grondait, mais je crois que les dispositions qui ont été prises à l'égard des employés, des indemnités de cessation de fonctions et de réimplantation, étaient satisfaisantes, d'après les normes de l'époque. Depuis lors, nous avons fait du chemin, et aujourd'hui, ces indemnités seraient plus élevées. Mais à cette époque, elles étaient raisonnables.

[*Text*]

• 1600

I am going to take advantage of the question to make an observation. One of my hobbies is appreciating ironies, and I am appreciative of the irony that one of the arguments that is being made now for this exercise is that the merger of SMDC with Eldorado Nuclear will make the combined company stronger because it will bring together the mining and refining operations. In the immediate lead-up to and aftermath from the shutdown at Uranium City, one of the things that frankly baffled us was that with all of the uranium exploration and development activity that was taking place in northern Saskatchewan at the time, Eldorado Nuclear had not found itself another facilty, another source of raw material.

It was clear at the time that for whatever reasons, there had been a conscious government decision to pull Eldorado Nuclear out of the mining industry and to focus its activities on the refining and processing of uranium for commercial sale. Now, a relatively short time later we are having touted to us the synergy of bringing the mining and refining sections back together again. I must admit to being struck by the irony.

Mr. Foster: In the arrangements for the waste clean-up at Port Hope, Port Granby and Newcastle and so on, are you familiar with the proposal by the task force for the clean-up arrangements that there be a public consultation. I think *Opting for Co-operation* is the name of the document. Are you familiar with that document? Do you think this is the proper approach for the arrangements for cleaning up the Port Granby waste disposal problem and the other areas around Port Hope?

Mr. H. MacKenzie: I am not familiar with the details so I cannot really comment.

Mr. Foster: In the arrangements in Saskatchewan, do you have Key Lake and Rabbit Lake as operations where your members operate those mining operations?

Mr. H. MacKenzie: Yes.

Mr. Foster: I am interested to know, because it is a fairly unique arrangement. I think they have five or ten days of work and then ten—

Mr. H. MacKenzie: It is a fly-in, fly-out operation.

Mr. Foster: I am interested in knowing how your members see that arrangement. Is it a workable arrangement? Obviously it has some advantages from management's point of view in terms of building townsites in remote areas and so on that may have a life span of 15 years or 20 years or so on. I am just wondering what the general perception is of those operations from the union's point of view.

Mr. D. MacKenzie: These will be somewhat subjective observations. We have done some research as a union into the effects of that kind of operation on people. The committee may be aware of a Memorial University study

[*Translation*]

Puisque vous me posez cette question, je voudrais faire une observation. J'apprécie beaucoup les paradoxes, c'est un de mes passe-temps favoris, et à ce sujet, l'un des arguments permettant de justifier cette opération, c'est que la fusion de la SMDC et d'Eldorado Nucléaire rendra cette nouvelle entreprise plus solide, car elle permettra de regrouper les opérations minières et les opérations de raffinage. Avant que la mine d'Uranium City ne soit fermée et juste après, ce qui nous avait laissé perplexes, c'est que Eldorado Nucléaire, alors que des mines d'uranium étaient exploitées dans le nord de la Saskatchewan à l'époque, n'avait pas pu trouver d'autres installations, d'autres sources d'approvisionnement.

Quelles qu'en soient les raisons, il était évident que le gouvernement avait décidé délibérément qu'Eldorado Nucléaire n'exploiterait plus de mines, mais qu'elle concentrerait ses activités sur le raffinage et la transformation de l'uranium à usage commercial. Or, peu de temps après, on nous chante les louanges du regroupement de l'exploitation minière et des opérations de raffinage. Je dois admettre que c'est assez paradoxal.

M. Foster: Dans le cadre des dispositions prises pour assainir la région de Port Hope, Port Granby et Newcastle, etc., savez-vous que le groupe de travail chargé de ces dispositions a proposé des consultations publiques? Je crois que le document s'intitule: *Opting for Co-operation*. Avez-vous feuilleté ce document? Pensez-vous que les dispositions qui ont été prises en vue d'assainir le site d'élimination des déchets de Port Granby et des régions entourant Port Hope soient les bonnes?

M. H. MacKenzie: Je n'en connais pas les détails, si bien que je ne pourrais pas vous répondre.

M. Foster: Comptez-vous des membres dans les mines de Key Lake et de Rabbit Lake, en Saskatchewan?

M. H. MacKenzie: Oui.

M. Foster: Ces deux mines m'intéressent, car les journées de travail sont uniques. Je crois qu'ils travaillent cinq ou dix jours et, ensuite, pendant dix. . .

M. H. MacKenzie: On les amène sur place par avion et ensuite on les ramène chez eux.

M. Foster: Je voudrais savoir ce qu'en pensent vos membres. Sont-ils satisfaits de ces dispositions? Évidemment, c'est plus intéressant pour la direction de l'entreprise, qui n'a pas à ériger des villes dans des régions éloignées où les habitants ne resteront que 15 ou 20 ans. Mais j'aimerais savoir ce qu'en pense le syndicat.

M. D. MacKenzie: Mes observations seront forcément subjectives. Notre syndicat s'est demandé quelles répercussions ce rythme de travail a sur les employés. Le Comité a peut-être pris connaissance d'une étude

[*Texte*]

by Mark Shrimpton on the effects of remote fly-in operations and the effects those have on people.

I am personally not familiar with Key Lake. I am familiar with Detour Lake in northern Ontario, which is a very similar fly-in and -out arrangement. It is a seven-day in-and-out arrangment, with planes leaving from Timmins and Cochrane, I believe. While it presents a variety of efficiencies and advantages to the company—I do not want to overstate this—it is my personal and subjective observations that the strains on the employees are very, very significant. The effects on home life, the effects on levels of fatigue, and the adjustment problems it entails are quite strong. As a result, in Detour Lake, at least in its early period—I do not know about the last few months—in the first few years, there was a very large turnover, and it had nothing to do with the wages being paid. People generally expressed satisfaction with their compensation level, but it very much had to do with the wrenching effect of a fly-in-and-out operation.

• 1605

Those seven-day periods were each twelve-hour shifts. The town site, such as it was, was at this time fairly primitive, as it was in the beginnings in Key Lake as well. I think the phenomenon of the fly-in-and-out operations will need a lot more study. If the mining sector grows in Canada and there should be more of those things, we will have to pay more attention to the social and human effects of this.

Mr. H. MacKenzie: On the subject of the fly-in, fly-out operations, I think everybody acknowledges the reality that as the mining industry continues to develop in Canada it is more and more going to be exploiting higher-grade, smaller-ore bodies, typical of the uranium-ore bodies in northern Saskatchewan, which are extremely high-grade but relatively small by the standards of the ore bodies exploited traditionally in uranium mines.

The problem that gives rise to fly-in, fly-out I think is something acknowledged. The question is really, given this problem, how does one react to it? The approach taken by the mining industry, and implicitly endorsed by governments, has been to say we will deal with the problem by recognizing the impermanency of the economic activity, by not having anybody live there, and implicitly imposing the burden of this isolation on the people who work there.

I would have thought an alternative to this might have been to look at some more creative ways of perhaps making town sites a bit more portable, doing something to enable communities to be established that would support a normal life for people, would probably make the operations more productive, because the reality is the turnover at these places is enormous. The more remote and the longer the turn, the higher the turnover typically.

[*Traduction*]

effectuée par Mark Shrimpton, de la Memorial University, sur les effets de ce rythme de travail sur les gens.

Je ne connais pas Key Lake, mais en revanche, je connais Detour Lake, dans le nord de l'Ontario, où le rythme de travail est à peu près le même. Les gens y travaillent sept jours d'affilée, puis retournent chez eux, les avions partant de Timmins et Cochrane, je crois. Même si cela présente de nombreux avantages pour la direction de l'entreprise—et je ne veux pas trop insister—je pense personnellement que les employés souffrent énormément de ce rythme de travail. Il a d'importantes répercussions sur la vie de famille, sur les degrés de fatigue, et les problèmes d'ajustement sont très nombreux. En conséquence, à Detour Lake, du moins au tout début—je ne sais pas pour les derniers mois—mais au cours des premières années, le taux de roulement était très élevé, et ça n'avait rien à voir avec les salaires versés. De façon générale, les gens étaient satisfaits de leur rémunération, mais la séparation et l'éloignement causaient des problèmes.

Ces périodes de sept jours prévoyaient toutes des postes de 12 heures. La ville elle-même était à cette époque assez primitive, comme c'était le cas également dans les débuts de Key Lake. Il faudra à mon sens étudier plus en profondeur ce genre de rythme de travail. Si le secteur minier devient plus important au Canada et qu'il faille prévoir plus d'activités de ce genre, il nous faudra prêter davantage attention aux effets sociaux et humains.

M. H. MacKenzie: A ce sujet, je pense que tout le monde reconnaît que dans une industrie minière qui prend de l'expansion au Canada, il faudra de plus en plus exploiter des gisements plus petits de minerai de haute qualité, du genre des gisements d'uranium du nord de la Saskatchewan, qui sont de très haute qualité, mais relativement petits d'après les normes des gisements exploités traditionnellement dans les mines d'uranium.

On reconnaît que le rythme de travail susmentionné cause des difficultés. La question est vraiment de savoir comment on y réagi. L'attitude de l'industrie minière, endossée implicitement par les gouvernements, a été de dire: nous allons nous occuper de ce problème en reconnaissant que l'activité économique est éphémère, en ne permettant pas que des gens vivent dans ces endroits, et en leur imposant implicitement le fardeau de l'isolement lorsqu'ils y travaillent.

Une solution de rechange, à mon avis, aurait été de chercher des façons plus créatives de rendre ces emplacements un peu plus supportables, d'établir des collectivités capables d'offrir une vie normale à ces travailleurs; de cette façon, les activités seraient probablement plus productives, car le taux de roulement dans ces endroits est extrêmement élevé. Plus l'endroit est éloigné et plus on y demeure longtemps, plus le taux de roulement est élevé.

[*Text*]

As a northern country that is increasingly going to be exploiting ore bodies like this, I think it might have been to Canada's advantage, to our advantage collectively, to have been a bit more creative in thinking about how one might be able to deal with this reality other than simply using jet fuel.

Mr. Orlikow: Anybody who has visited any of the mining towns, especially those in operation for a number of years, cannot help but be struck by how often you see dozens of homes boarded up, a result of either the ore body coming to an end or increased efficiency, so they can continue to get production with many less workers. In the case of uranium, there was for years a situation where there really was not a market, and the government undertook to stockpile, and did stockpile, large amounts of the uranium ore.

I wonder if you could expand a little on your proposal on page four that the legislation require the new merged company to employ a minimum number of jobs at each location permanently. You are suggesting a minimum would be 95% of the average number employed at this location over the last three years. I can understand why you are proposing this, and the concern of the workers that they may be unemployed, but how practical is this?

Mr. H. MacKenzie: The question is whether you accept the boom-and-bust cycle in the industry as a reality, and impose the burden of adjusting to it on the people who work in the industry, or whether you shift some of the burden onto the institutions, whether they are public or private, that are benefiting from the activity.

• 1610

We are making this proposal not on the assumption that we would, by putting some lines in legislation, eliminate the cycles in the uranium industry. It is more that in the context of this particular transaction, a merger that is not just taking place under public auspices, it is being driven by public policy. In this particular case that kind of commitment can and should be made.

Mr. D. MacKenzie: Just to follow up on that, I want to stress that contrary to the views of a lot of steelworkers—and perhaps of unions generally—on these sorts of questions, we really do not in principle oppose that kind of event in terms of the merger. In terms of representing our members, and in turn winning their support for a merger that may turn out to be a good thing when all the information is in, job guarantees are a bottom line. We would not be responsible to our membership if we did not advance that.

[*Translation*]

Le Canada étant un pays nordique qui va de plus en plus exploiter des gisements comme ceux-ci, il aurait peut-être été avantageux pour lui, pour nous tous, de faire preuve d'un peu plus d'imagination face à cette réalité plutôt que de simplement songer à l'avion.

M. Orlikow: Tous ceux qui ont visité des villes minières, surtout celles qui sont exploitées depuis plusieurs années, ont été frappés de voir qu'on a bouché les ouvertures de douzaines de maisons parce que l'exploitation était presque terminée ou qu'elle était devenue un peu plus efficace et qu'il fallait moins de travailleurs. Dans le cas de l'uranium, pendant des années, il n'y a pas eu vraiment de marché, et le gouvernement a entrepris de stocker d'énormes quantités de minerai d'uranium.

Vous pourriez peut-être apporter des précisions au sujet de ce que vous proposez à la page 4, à savoir que la loi exige de la nouvelle compagnie fusionnée qu'elle emploie un minimum de travailleurs de façon permanente à chaque emplacement. Vous proposez comme minimum 95 p. 100 du nombre moyen de travailleurs employés à un endroit au cours des trois dernières années. Je peux très bien comprendre pourquoi vous proposez cela, et aussi la crainte des travailleurs d'être en chômage, mais dans quelle mesure est-ce pratique?

M. H. MacKenzie: La question est de savoir si on accepte les hauts et les bas dans l'industrie comme une réalité et si on impose le fardeau de l'adaptation à cette réalité à ceux qui travaillent dans l'industrie, ou si on impose une partie de ce fardeau aux institutions, publiques ou privées, qui profitent de cette activité minière.

Nous faisons cette proposition, mais nous ne croyons pas qu'en ajoutant quelques lignes à la loi, on puisse éliminer les périodes cycliques dans l'industrie de l'uranium. Dans le contexte de cette transaction-ci, une fusion qui n'a pas simplement lieu sous des auspices publiques, c'est plutôt la politique publique qui entre en jeu. Dans ce cas en particulier, ce genre d'engagement peut et doit être pris.

M. D. MacKenzie: Dans la même veine, je voudrais signaler que contrairement à ce que pensent beaucoup de métallurgistes—et peut-être aussi l'ensemble des syndicats—sur ce genre de questions, nous ne sommes pas en principe opposés à ce genre d'événement dans le cas d'une fusion. Pour ce qui est de représenter nos membres, et par conséquent de gagner leur appui au sujet d'une fusion qui peut se révéler une bonne chose lorsque tous les renseignements sont réunis, la garantie d'emploi est un point de départ. Nous ne prendrions pas nos responsabilités envers nos membres si nous n'agissions pas ainsi.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: On page six you express concern about the effects of one part of the trade deal under which requirements for the enrichment of uranium in Canada have apparently been relaxed. I must admit that given a thousand-page agreement, we did not catch everything. Could you give us a little more detail on what will happen under this agreement.

Mr. H. MacKenzie: Under the free trade agreement both the United States and Canada have agreed to back away from restrictions that are imposed on processing. In the United States, largely driven by political pressure from very uneconomic uranium mines that popped up all over the place in the U.S. when the price hit $50 a pound a few years ago, there was some political impetus behind the requirement that all uranium used in the United States come from American mines. They were going to impose a ban on the import of processed uranium products. Canada had a ban on the export of unprocessed uranium products. You can see there were the makings of a bit of a Mexican stand-off on the issue.

What the free trade agreement does is this: the United States makes the commitment to eliminate its requirement that all uranium used in the United States effectively come from American mines, and in return we will give up our requirement that the uranium exported from Canada has to be processed. This gives rise to two questions. One is whether or not we needed to give up our processing requirement, a very important aspect of our policy. We have taken a very strong position in Canada that we will not knowingly allow Canadian-produced uranium to end up being used in nuclear bombs. That has been a very important part of the Canadian government's policy on uranium in the past. We have given that up.

My own view is that it was unnecessary for us to do that. The threat that exports of processed uranium to the United States would be cut off was an empty one. There was a lot of political noise being made and the U.S. Senate was responding to that. The reality is that the U.S. nuclear power industry is in so much financial trouble, the notion that the American government would bring in restrictions that would increase the price of processed uranium to the U.S. nuclear industry at a time when the industry is just about down the toilet is inconceivable. It would not have happened.

• 1615

If these provisions go through as they stand, the effect of it will be to enhance the relative position of corporations and operations that mine uranium in Canada and work against the interests of Eldorado Nuclear as a processor.

Mr. Orlikow: You say the uranium industry is very risky both to the health of workers and to the environment. A recent article in *The Globe and Mail* was very critical of the way in which the Roman Corporation Limited operated its mine. We had not heard the same

[*Traduction*]

M. Orlikow: Vous vous inquiétez à la page 6 des effets d'une partie de l'entente commerciale en vertu de laquelle les exigences pour l'enrichissement d'uranium au Canada ont apparemment été assouplies. Je dois vous avouer que nous n'avons pas vraiment tout relevé dans cet accord de 1,000 pages. Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur ce qui arrivera en vertu de cet accord?

M. H. MacKenzie: Dans le cadre de l'accord de libre-échange, le Canada et les États-Unis ont accepté de renoncer aux restrictions imposées à la transformation. Aux États-Unis, on a été largement influencé par les pressions politiques des mines d'uranium peu rentables qui ont surgi partout aux États-Unis lorsque le prix a atteint 50$ la livre, il y a quelques années. Il y avait donc cette impulsion politique lorsqu'on a exigé que tout l'uranium utilisé aux États-Unis provienne de mines américaines. On voulait interdire l'importation de produits d'uranium transformés. Le Canada interdisait déjà l'exportation de produits d'uranium non transformés. On peut voir qu'il y avait tous les éléments d'un durcissement sur la question.

Voilà donc ce que fait l'accord de libre-échange: les États-Unis s'engagent à ne plus exiger que l'uranium utilisé aux États-Unis provienne effectivement des mines américaines, et d'un autre côté, nous n'allons plus exiger que l'uranium exporté du Canada soit transformé. Deux questions se posent. La première est de savoir si, oui ou non, il nous fallait laisser tomber notre exigence sur la transformation, un aspect très important de notre politique. Nous avons adopté une attitude très ferme au Canada portant que nous n'allons pas sciemment permettre que l'uranium canadien serve à la fabrication de bombes nucléaires. C'était là un élément très important de la politique du gouvernement canadien sur l'uranium par le passé. Nous avons cédé.

A mon avis, ce n'était pas nécessaire de le faire. On nous a dit que les exportations d'uranium transformé aux États-Unis seraient bloquées, mais c'était une menace sans fondement. On a fait beaucoup de bruit politiquement, et le Sénat américain a réagi. En réalité, l'industrie nucléaire aux États-Unis est en bien piteux état financièrement, et il est inconcevable de prétendre que le gouvernement américain imposerait des restrictions qui augmenteraient le prix de l'uranium transformé pour l'industrie nucléaire américaine, à un moment où cette industrie est au plus mal. Cela ne se serait pas produit.

Si ces dispositions sont acceptées telles quelles, elles auront pour effet de mettre en valeur la position relative des sociétés et des activités des mines d'uranium au Canada et aller à l'encontre des intérêts d'Eldorado Nucléaire en tant que transformateur.

M. Orlikow: Vous dites que l'industrie de l'uranium est très dangereuse, à la fois pour la santé des travailleurs et pour l'environnement. Dans un article paru récemment dans *The Globe and Mail*, on était très critique de la façon dont Roman Corporation Limited

[*Text*]

things about these, but could you give me a little more details on the kinds of problems that could occur with a private company and did occur in the Roman situation?

Mr. H. MacKenzie: First of all, I do not often quarrel with something we say in one of our own briefs, but I think although uranium mining is historically risky in an economic sense it is also true that there has been an enormous amount of public money invested in minimizing the risk in that industry to private investors. Denison Mines have been one of the major beneficiaries of that largesse.

The uranium mining operations in Elliot Lake have for most of the past 15 years been at the cutting edge of the drive for better health and safety protection in mining in Ontario and from there flowing into other parts of the country. It has been one of the ironies—and I say this intending to be critical of the federal government in its approach to the regulation of health and safety—of this whole process that despite the fact the Elliot Lake operations have been at the cutting edge of the movement for progress in mining safety, they have in the end had to fall back on a rather extraordinary relationship with the Ontario health and safety legislation in order to get some of that legislative protection.

We have a probably unique clause in our collective agreements in Elliot Lake that incorporates by reference the Ontario Health and Safety Act because the federal Health and Safety Act is so inadequate. We have situations where even though uranium is under federal jurisdiction, the inspectors working in the mines at Elliot Lake are actually Ontario inspectors administering the Ontario act because the federal act is so inadequate. It is a rather extraordinary kind of thing. I do not know of it in any other collective agreement I have seen. We have actually incorporated by reference a whole piece of legislation outside of the jurisdiction we are working in because of the inadequacies of protection.

Mr. D. MacKenzie: I wanted to emphasize the latter point you made about the ironies of that situation. The front end of the battle that ultimately resulted in the Ham commission in Ontario and Bill 70 took place largely in and around Elliot Lake. When Bill 70 resulted it was regarded as a triumph by large parts of the labour movement and workers generally, but the irony was it did not apply to uranium miners in Elliot Lake who had led the fight. That battle of course came hard on the heels of a longer battle that is still going on the medical rather than the juridical and legal front. The whole battle to have cancers that were the result of uranium mining recognized and compensable, etc., and the problems with the Serpent River environmental situation are still with us to this day.

[*Translation*]

exploitait sa mine. Nous n'avons pas entendu les mêmes observations pour ces sociétés-ci, pouvez-vous nous donner des précisions sur le genre de problèmes qu'il peut y avoir dans une société privée et ce qu'il y a eu à la société Roman?

M. H. MacKenzie: Je vous dirai tout d'abord que je ne remets pas souvent en question ce que nous disons dans un de nos propres mémoires, mais, à mon avis, même si l'exploitation du minerai d'uranium a toujours été dangereuse sur le plan économique, c'est vrai également qu'il y a eu un financement public énorme pour minimiser les risques des investisseurs privés dans cette industrie. Denison Mines est un de ceux qui ont le plus profité de ces largesses.

La mine d'uranium à Elliot Lake a été en grande partie, au cours des quinze dernières années, à la fine pointe de cette campagne menée pour une meilleure santé et une plus grande sécurité dans les activités minières en Ontario et, par la suite, ailleurs au pays. C'est une ironie—et je le dis comme une critique du gouvernement fédéral dans sa façon de voir les règlements pour la sécurité et la santé—de l'affaire, et en dépit du fait que les activités à Elliot Lake aient été à la fine pointe du progrès dans la sécurité minière, que les autorités fédérales aient dû se rabattre, de façon assez extraordinaire, sur la loi de l'Ontario pour la santé et la sécurité, pour lui emprunter en partie sa protection législative.

Nous avons probablement un article unique dans nos conventions collectives à Elliot Lake où il est mention de la Loi sur la sécurité et la santé en Ontario, étant donné que la loi fédérale sur la santé et la sécurité est vraiment inadéquate. Nous avons des exemples où, même si l'uranium est de la compétence fédérale, les inspecteurs qui travaillent dans les mines à Elliot Lake sont en réalité des inspecteurs de l'Ontario qui appliquent la loi de l'Ontario, faute d'une loi fédérale appropriée. C'est assez extraordinaire. Je ne connais pas d'autres conventions collectives où ce soit le cas. On a incorporé dans la loi fédérale une référence à un texte législatif extérieur à la juridiction dans laquelle nous travaillons, à cause d'une protection inadéquate.

M. D. MacKenzie: Je voulais signaler cette dernière observation au sujet de l'ironie de la situation. La ligne de front de cette bataille qui a finalement donné lieu à la Commission Ham en Ontario et au projet de loi 70 était située surtout à Elliot Lake et aux alentours. Lorsque le projet de loi 70 a été adopté, de façon générale, les syndicats et les travailleurs considéraient que c'était un triomphe, mais ironiquement, il ne s'appliquait pas aux mineurs d'uranium d'Elliot Lake qui avaient mené le combat. Cette bataille, bien sûr, suivait de près une longue lutte qui se poursuit toujours sur le plan médical plutôt que sur les plans juridique et légale. Cette lutte qu'on livre pour faire reconnaître et indemniser les travailleurs qui ont contracté le cancer dans les mines d'uranium, etc., et les problèmes environnementaux concernant la rivière Serpent sont toujours très présents.

[*Texte*]

• 1620

As a union we have been intimately involved in both those medical and human battles on the one side and the juridical and legal battle on the other. For that reason we are gun-shy on the question of health and safety. Anything that might alter a health and safety regime for the worse is something we understandably get up in arms about. It is one of the reasons we include that in our discussion of the proposed merger and privatization.

Mr. Hawkes: I apologize for coming late, and for other witnesses in the room I apologize for having to leave early, but I will look forward to reading the transcripts before we get to clause-by-clause. So I hope people will be clear.

I understand from some of the people who helped me that there were comments made about Uranium City and the federal government getting out of the business. I would just like to clear the record on behalf of the Liberal Party, which was the government back in 1982. I think the record will show the government took steps to acquire larger reserves than they had before. As a reserve body ran out the company really ended in a position to do more uranium mining than it had before the closure. That is my understanding from officials, and I just wanted to put that on the record.

I enjoyed the last part of your testimony about health and safety. I think you put evidence which is part of your brief for committee members of health and safety achievements of your Crown corporation on the table. You say you would like to be a federal Crown corporation because you can do these things. Then you give us evidence you had to go to the province and provincial legislation to get the things you desired. So I suggest there is a bit of a contradiction about the effectiveness of the Crown corporation.

Mr. H. MacKenzie: When I made the criticism of federal health and safety legislation, I was referring to the legislation. These things are all in the eye of the beholder. I do not see a contradiction.

We are concerned if Eldorado Nuclear goes to the private sector and therefore our access or leverage falls back on federal health and safety regulations, because we consider the federal health and safety regulations inadequate. We have better health and safety conditions than the minimum standard required in federal law in those uranium operations. We believe one of the reasons we have better conditions is that it is a publicly owned corporation and is therefore a public responsibility.

We are very concerned that if it goes to the private sector and that level of responsibility is not there and it

[*Traduction*]

En tant que syndicat, nous avons été intimement mêlés aux batailles médicales et humaines, d'une part, et aux luttes juridiques et légales d'autre part. Pour cette raison, nous sommes un peu craintifs lorsqu'il est question de sécurité et de santé. Tout ce qui peut modifier et affaiblir le régime de santé et de sécurité nous fait vivement réagir, cela se comprend. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons parlé dans nos discussions de la proposition de fusion et de privatisation.

M. Hawkes: Je m'excuse d'être arrivé en retard et, pour la gouverne des autres témoins dans cette pièce, je m'excuse de devoir quitter la réunion plus tôt mais j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la transcription des témoignages avant l'étude article par article du projet de loi. J'espère donc qu'on parlera de façon très claire.

Je crois comprendre, certains m'ont aidé, qu'on a fait des commentaires au sujet d'Uranium City et du désengagement du gouvernement fédéral. Je voudrais que ce soit bien clair, au nom du parti libéral, nous formions le gouvernement en 1982. D'après les compte rendus, on verra que le gouvernement avait pris des mesures pour acquérir des réserves plus importantes qu'il n'en avait auparavant. Lorsque la réserve était exploitée, la Société se trouvait dans la position où il fallait qu'elle fasse plus d'exploration d'uranium qu'elle ne l'avait fait avant la fermeture. C'est ce que je crois comprendre d'après le fonctionnaire, et je voulais simplement que ce soit consigné.

J'ai beaucoup apprécié la dernière partie de votre témoignage au sujet de la santé et de la sécurité. Je crois que vous avez déposé devant les membres du Comité des témoignages sur la santé et la sécurité au sein de votre Société d'État. Vous dites vouloir être une société d'État fédérale parce que vous pouvez faire ce genre de chose. Vous dites ensuite que vous vous êtes adressé à la province et vous vous êtes servi de la loi provincial pour obtenir ce que vous désiriez. Il existe donc, à mon sens, des contradictions quant à l'efficacité des sociétés d'État.

M. H. MacKenzie: Lorsque j'ai critiqué la loi du gouvernement fédéral sur la santé et la sécurité, je voulais parler de la loi. Ça dépend de la façon dont la personne en cause voit les choses. Je n'y vois pas de contradiction.

Nous serions inquiets de voir Eldorado nucléaire passer au secteur privé et par conséquent de voir notre accès aux autorités ou notre influence dependre, de nouveau, de règlements fédéraux sur la santé et la sécurité que nous estimons inadéquats. Nous disposons de meilleures conditions pour la santé et la sécurité que ne prévoient les normes minimales exigées par la loi fédérale pour les activité d'exploration de l'uranium. La raison pour laquelle, à notre avis, nous disposons de meilleures conditions c'est qu'il s'agit d'une Société publique et par conséquent d'une responsabilité publique.

Nous serions très inquiets de voir la Société passer au secteur privé et que disparaisse ce niveau de responsabilité

[*Text*]

falls back on meeting the standards established by law it will be falling back on standards we consider inadequate.

Mr. Hawkes: I am sitting here today and with increasing frequency with a strongly held belief that the most knowledgeable people should come before parliamentary committees to help us deal with proposed legislation to determine whether or not it is sensible. I assume your union was represented in Vancouver recently, where war was declared on the Mulroney government. I sit here as a member of the government wondering if your concern about Conservative ideology is really a reflection of your union's concern about ideology and the war against the Mulroney government, or if you are really a representative of the people on the street in your union, the workers. That confusion is here not just today but often. When you align yourself with donations and public statements of a war on a particular political party, I have to treat you as a hostile witness and not just try to get information from you.

Mr. H. MacKenzie: I would like to make a comment on that.

Mr. Hawkes: Make it very brief, because my time runs out.

Mr. Foster: I am trying to decide whether he is on the defensive or not.

Mr. Hawkes: Well, that is a legitimate thing to try to decide.

Mr. H. MacKenzie: I will just make a very quick comment. You can say it is ideology, you can say it is politics—whatever. I think regardless of the position we take politically, it would be in the interests of the members of this committee who are interested in competing with the party we support for the votes of the people we represent to listen to the things we have to say about the substantive concerns. Granted we could have the ideological argument. You are not going to convince us, and we are not going to convince you. We also think, though, that we are bringing some concerns to you that it would be in your interest, as people interested in appealing to the people we represent—over our heads if you would like—to listen to those. This could be a very extensive philosophical thing.

• 1625

Mr. Hawkes: Let me deal with it then in a very concrete fashion, related to what you have told us today and to some thoughts in your brief. We can listen to you and do what you ask us to, and essentially no change without job guarantees seems to be the bottom line. As a union leader facing election, you say, "I fight on your behalf to protect your jobs". It is simple to understand. It is catchy. It probably gets you votes. I suspect the information your research produces is selective. Certainly

[*Translation*]

pour de nouveau devoir respecter les normes prévues par la loi, que nous considérons comme inadéquates.

M. Hawkes: J'assiste à cette séance aujourd'hui et de plus en plus je crois que les gens les plus compétents devraient comparaître devant le Comité pour nous aider à y voir clair dans ce projet de loi pour savoir si oui ou non il est raisonnable. Je suppose que votre syndicat était représenté récemment à Vancouver, lorsqu'on a déclaré la guerre au gouvernement Mulroney. Je siège ici en tant que député du gouvernement et je me demande si vos préoccupations au sujet de l'idéologie conservatrice traduit bien les préoccupations de votre syndicat au sujet de l'idéologie et de la guerre qu'on livre au gouvernement Mulroney, ou si vous représentez vraiment l'homme de la rue dans votre syndicat, le travailleur. Cette confusion existe non seulement aujourd'hui mais on la voit fréquemment. Lorsque vous vous rangez du côté des dons, des déclarations publiques. pour une guerre qu'on livre à un parti politique, je dois vous traiter comme un témoin hostile et ne pas essayer tout simplement d'obtenir de vous des renseignements.

M. H. MacKenzie: J'aimerais faire une remarque à ce sujet.

M. Hawkes: Brièvement, car mon temps s'écoule.

M. Foster: J'essaie de savoir s'il est ou non sur la défensive.

M. Hawkes: Et bien c'est chose légitime que d'essayer de décider.

M. H. MacKenzie: Je peux faire une très courte remarque. Vous pouvez prétendre qu'il s'agit d'idéologie, ou de politique—comme vous voudrez. Quelle que soit notre position politique, ce serait dans l'intérêt des membres du comité qui s'intéressent à concurrencer le parti que nous appuyons pour obtenir les votes des gens que nous représentons, d'écouter ce que nous avons à dire au sujet de nos grandes inquiétudes. C'est vrai que nous pourrions soulever l'argument idéologique. Vous n'allez pas nous convaincre, et nous n'allons pas vous convaincre non plus. Nous croyons également, cependant, que nous vous faisons connaître nos préoccupations et que ce serait également dans votre intérêt, à titre de personnes qui s'intéressent à faire appel aux gens que nous représentons—au-dessus de nos têtes si vous voulez—d'écouter ce que nous avons à dire. Ce pourrait être un débat très philosophique.

M. Hawkes: Permettez-moi de vous répondre de façon très concrète, à la lumière de ce que vous nous avez dit aujourd'hui et de ce que vous avez déclaré dans votre mémoire. Nous pouvons vous écouter et faire ce que vous nous demandez, et essentiellement il ne doit y avoir aucun changement sans garantie d'emploi. En tant que chef syndical qui doit faire face à une élection, vous dites: «J'ai lutté en votre nom pour protéger vos emplois». C'est facile à comprendre. C'est quelque chose qui fait son

[*Texte*]

the NDP in the House is selective. My party in the House is selective. We use pieces of research to support a case we want to make.

You say we are only doing the privatization for ideological reasons. I say to you—maybe you could report to your members—that this government has privatized a number of corporations. The common characteristic of the privatization is more and better-paying jobs in case after case. I suggest to you that this is not an ideological concept. It is an observable fact. I asked yesterday of those who devised this system what your projections are based on and what your expectations for this company, merged and privatized, are. The answer was that there should be more better-paying jobs.

If I am acting on behalf of ordinary Canadians, I want them to have more better-paying jobs. We have not been a government that ran around privatizing everything without good reason. We have tried to privatize things we believe will become stronger, with more and better-paying jobs. We bring in legislation, one piece after another, that is designed to do that. I think history says we have done it.

Is your bottom line concern to get re-elected? Is that why you want the job guarantees? Or it is based on any sense of the objective reality of the privatizations of this government? Do you have any evidence that a privatization proposed and carried through by this government was cause for concern or joy for employees in terms of the world that they evolved into? What is the objective research to date?

Mr. D. MacKenzie: I will keep it very short. We are here representing our members who work in the uranium industry, specifically in Eldorado. It would obviously be very much appreciated if in this particular case we could be presented with evidence that the privatization of Eldorado will produce this bounty of jobs. We do not see that evidence. We have not seen it yet. Hugh and I are not elected politicians, so we are not particularly interested in what happens to us specifically. Our bottom line is representing our members, saving their jobs and making sure they work in the safest possible workplaces in communities that are as environmentally sound as possible. Those are our bottom lines.

Mr. MacLellan: With all these MacKenzies here, it is like being back in Cape Breton. You are not related to either Dan or Dave are you?

I would like to say on behalf of the committee that we regret that Mr. Docquier is not able to be with us, and we

[*Traduction*]

chemin. Probablement, vous obtiendrez des voix. Je soupçonne cependant que les renseignements de vos recherchistes sont sélectifs. Le NPD à la Chambre des communes est bien sûr sélectif. Mon parti à la Chambre l'est également. Nous nous servons de documents de recherche pour appuyer la cause que nous voulons défendre.

Vous prétendez que nous voulons privatiser pour des raisons idéologiques. Je vous répondrai—vous pouvez peut-être le dire à vos membres—que le gouvernement a privatisé un certain nombre de sociétés. La caractéristique commune de la privatisation, c'est qu'elle a pour résultat de créer dans chaque cas de plus nombreux emplois qui paient mieux. Je vous signale qu'il ne s'agit pas là d'une notion idéologique. C'est un fait qu'on peut observer. J'ai demandé hier à ceux qui avaient conçu ce régime sur quoi se fondent vos projections et quels sont les espoirs pour cette société, fusionnée et privatisée. On m'a répondu qu'il devrait y avoir davantage d'emplois mieux rémunérés.

Si je travaille au nom des Canadiens ordinaires, je veux qu'ils aient des emplois mieux rémunérés. Nous ne sommes pas un gouvernement qui a voulu privatiser n'importe quoi sans de bons motifs. Nous avons essayé de privatiser des sociétés, qui deviendront plus fortes à notre avis, qui offriront davantage d'emplois mieux rémunérés. Nous déposons des lois, l'une après l'autre, qui sont censées réaliser cet objectif. On a vu par le passé que c'est ce que nous avons fait.

Est-ce que vous vous occupez surtout d'être réélu? Est-ce pour cela que vous voulez des garanties d'emplois? Est-ce que vous essayez de vous fonder jusqu'à un certain point sur la réalité objective des privatisations du gouvernement? Avez-vous des preuves qu'une privatisation proposée et appliquée par ce gouvernement a donné lieu à des inquiétudes ou à de la joie chez des employés dans le milieu où ils évoluent? A-t-on fait de la recherche objective à ce jour?

M. D. MacKenzie: Ce sera très court. Nous sommes ici pour représenter nos membres qui travaillent dans l'industrie de l'uranium, et plus précisément à l'Eldorado. Nous vous serions très reconnaissants bien sûr si dans ce cas-ci vous pouviez nous donner les preuves que la privatisation de l'Eldorado permettra de créer des quantités d'emplois. Nous n'avons pas ces preuves. Nous n'avons encore rien vu de ce genre. Hugh et moi-même ne sommes pas des politiciens élus, et par conséquent nous ne sommes pas particulièrement intéressés par ce qui va nous arriver. Nous voulons surtout représenter nos membres, sauver leurs emplois et nous assurer qu'ils travaillent dans un milieu le plus sécuritaire possible dans des collectivités les plus sûres possible sur le plan environnement. Voilà surtout nos préoccupations.

M. MacLellan: Avec tous ces MacKenzie qui sont ici, c'est un peu comme revenir au Cap-Breton. Vous n'êtes pas parent avec Dan ou Dave n'est-ce pas?

Au nom des membres du comité, j'aimerais dire que nous regrettons que M. Docquier ne soit pas présent, nous

[*Text*]

hope it is nothing too serious and express to him our best wishes.

• 1630

When Eldorado Nuclear was doing the mining, there was a federal inspection. It was a Crown corporation. When it goes into the private sector, would it be provincial inspection teams that would check the working conditions? No? Why not? Because uranium is a federal responsibility?

Mr. H. MacKenzie: It is all a federal responsibility.

Mr. MacLellan: So that would stay federal.

Mr. H. MacKenzie: That is right.

Mr. MacLellan: Where do you think the legislation could be improved? I mean, the safety record that you seem to indicate is alarming. What could be done to change this? This has evidently gone on for a while.

Mr. H. MacKenzie: That is a very large question, and the chairman is getting anxious. Let me just generalize outrageously and say that there were a whole series of reforms that took place in health and safety legislation in jurisdictions right across the country. First, it was almost simultaneously effected in Ontario and Quebec, and then in other jurisdictions. They related both to tougher standards and to an empowering of workers to participate in the administration of the law. This way the people directly affected become in effect deputy sheriffs. Those improvements largely passed the federal jurisdiction by. It is that wave of improvements that took place right across the country, beginning in the mid-1970s, that is missing. That is the shortest possible answer I can give.

Mr. MacLellan: The assets of SMDC are of higher value than Eldorado's. Do you feel that the processing equipment and processing arm of Eldorado Nuclear was undervalued in the merger of Eldorado and SMDC?

Mr. H. MacKenzie: That is a tough one for us to judge.

The Chairman: Thank you very much, Mr. MacLellan. I would like to thank you for appearing before us. I hope you will pass on to Mr. Docquier our best regards. We hope that everything is well with him, and we hope to see him again at a future date.

Our next witness is Mayor Robert Gallagher of Blind River, Ontario.

His Worship Mayor Robert Gallagher (Town of Blind River): Thank you for fitting me into your schedule. Our concern is the agreements between the town of Blind River and Eldorado Resources. When Eldorado first came to Blind River, they selected a site that was completely unsuitable. With the town's co-operation, they selected

[*Translation*]

espérons que ce n'est pas trop grave et nous lui envoyons nos meilleurs voeux.

Lorsqu'Eldorado Nucléaire faisait de l'exploration minière, le gouvernement fédéral était chargé de l'inspection. Il s'agissait d'une société d'État. Lorsqu'elle fera partie du secteur privé, est-ce ce sont des équipes d'inspecteurs provinciaux qui vérifieront les conditions de travail? Non? Pourquoi? Parce que l'uranium est de compétence fédérale?

M. H. MacKenzie: Tout ce secteur est de compétence fédérale.

M. MacLellan: Il doit donc demeurer sous la coupe du fédéral.

M. H. MacKenzie: C'est exact.

M. MacLellan: Comment pourrait-on, à votre avis, améliorer le projet de loi? Autrement dit, le dossier de sécurité que vous présentez est alarmant. Que pourrait-on faire pour changer cela? La situation bien sûr existe depuis un certain temps.

M. H. MacKenzie: C'est une question très importante et le président s'inquiète. Permettez-moi simplement de généraliser de façon outrageuse et de dire qu'il y a eu toute une série de réformes à la Loi sur la santé et la sécurité dans toutes les provinces. Premièrement, ça s'est fait presque simultanément en Ontario et au Québec, et ensuite dans les autres juridictions. Il s'agissait à la fois d'adopter des normes plus rigides et de donner aux travailleurs la possibilité de participer à l'application de la loi. De cette façon, les gens les plus directement touchés devenaient de fait des shérifs adjoints. Ces améliorations ont de façon générale contourné la juridiction fédérale. C'est cette vague d'améliorations qui a eu lieu dans tout le pays, à partir du milieu des années 1970, qui a disparu. C'est la réponse la plus courte que je puisse vous donner.

M. MacLellan: Les actifs de la SMDC ont une valeur supérieure à ceux d'Eldorado. Croyez-vous que l'équipement de transformation et le secteur de transformation d'Eldorado Nucléaire ont été sous-évalués dans la fusion de l'Eldorado et de la SMDC?

M. H. MacKenzie: C'est difficile pour nous d'en juger.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur MacLellan. Permettez-moi de vous remercier d'avoir comparu aujourd'hui. J'espère que vous transmettrez à M. Docquier nos salutations. Nous espérons qu'il va bien et que nous le rencontrerons plus tard.

Nous avons comme prochain témoin le maire Robert Gallagher de Blind River, en Ontario.

Son honneur le maire Robert Gallagher (Ville de Blind River): Je vous remercie de m'avoir inclus dans votre horaire. Ce qui nous inquiète ce sont les accords conclus entre la ville de Blind River et Eldorado Resources. Lorsqu'Eldorado est arrivé à Blind River, elle a choisi un site qui était tout à fait inapproprié. La ville a

[*Texte*]

another site, got together, agreed on it, and settled on a land value. What was proposed on that site previously had been a private development of an 18-hole golf course and a marina development. However, with the 200 jobs that were coming with the refinery, and the grant in lieu of taxes, we felt it was well worth giving up that development. So we approved it.

At no time did the town of Blind River pressure Eldorado Nuclear to do as Elliot Lake did with the mining industry, where they built the homes, put in the sewers, the water, recreation facilities, all that sort of thing. We never did that with Eldorado, even though there was a lot of pressure on us to provide additional services. If you will recall, Elliot Lake was expanding at the time as well, and so we had a lot of pressure on us. Right from the beginning there was a good feeling between Eldorado and the town of Blind River. There was a spirit of co-operation, and very good co-operation. We were aware, however, that Port Hope was getting much more than we were in unconditional grants—in fact more than double what we are getting.

• 1635

When we contemplated building there a recreation centre to upgrade the facilities we had in the town, we approached the management of Eldorado Resources to see if they would help us. We knew they had helped other communities substantially and we knew they had an excellent record as a good corporate citizen. We did come to an agreement on it, and at the time of the agreement no one in our community and on our council ever dreamt that the terms of the agreement would not be carried out for at least the 20-year term of the debenture.

We would not have touched that facility. We would not have put our town in a financial stranglehold which this could ultimately result in. We felt, again because of the excellent relationship we have with Eldorado, that if privatization ever did take place, Eldorado would either negotiate a settlement with the Town of Blind River or else continue to make those payments, at least over the 20-year period of the debenture.

When I said financial stranglehold, this is no exaggeration. We have depleted our reserves to the point of $90,000, which is extremely small, and that is mainly because of sewer extension, water extension and all those hard and soft surfaces that go along with expansion.

We have heavy, heavy financial commitments in the near future. We are located right on Highway 17, and we are proposing renovating that highway, making it three lanes through the town next year. As you are aware, we have to pay 10% of those provincial costs. This year we

[*Traduction*]

coopéré et la société a choisi un autre site. On s'est réunis, on est tombé d'accord et on a décidé de la valeur du terrain. Ce qu'on avait prévu pour ce site au départ, c'était un développement privé, un terrain de golf de 18 trous et une marina. Toutefois, étant donné que la raffinerie permettait de créer 200 emplois, et qu'il y avait cette subvention en remplacement d'impôt, nous avons cru que cela valait le coup de laisser tomber ce développement. Nous avons donc approuvé la transaction.

La ville de Blind River n'a donc jamais exercé de pressions sur Eldorado Nucléaire pour faire ce qu'a fait Elliot Lake avec l'industrie minière, où on a construit des maisons, installé des égouts et des conduites d'eau, des centres de loisirs, et tout le reste. Nous ne l'avons jamais demandé à Eldorado, même si on exerçait sûrement sur nous beaucoup de pressions pour que nous fournissions des services additionnels. Si vous vous souvenez bien, Elliot Lake prenait à ce moment-là également de l'expansion et, par conséquent, nous subissons beaucoup de pressions. Dès le départ, il y a eu de très bons rapports entre Eldorado et la ville de Blind River. Il existe un esprit de coopération, de très bonne coopération. Nous étions conscients, cependant, que Port Hope obtenait beaucoup plus que nous en subventions inconditionnelles—de fait plus du double de ce que nous recevions.

Lorsqu'il a été question de construire un centre de loisirs afin d'améliorer l'équipement de la ville, nous avons contacté la société Eldorado pour voir si elle pouvait nous aider. Nous savions en effet que la société avait déjà aidé d'autres collectivités et qu'elle assumait un rôle social important. Un accord a été conclu, mais il n'était venu à l'esprit de personne que les clauses prévues dans cet accord pourraient ne pas être mises en oeuvre pendant la période de 20 ans fixée pour le titre de créance.

Nous n'aurions jamais entamé la construction de ce bâtiment, car cela aurait placé notre ville dans une situation financière inextricable. Nous étions convaincus, étant donné les excellents rapports que nous avons toujours eus avec Eldorado, qu'en cas de privatisation de cette dernière, un accord serait conclu entre la société et la ville de Blind River, ou à tout le moins que les versements continueraient à être effectués jusqu'à l'échéance du titre de crédit, c'est-à-dire sur une période de 20 ans.

La situation financière est réellement inextricable, car il ne nous reste plus que 90,000$ de réserve, ce qui est très peu; en effet, nous avons de grosses dépenses pour les égouts et l'adduction d'eau, ainsi que toutes sortes d'autres travaux d'expansion.

De grosses dépenses ont par ailleurs été engagées pour un proche avenir. L'autoroute 17, qui passe par la ville, sera élargie et comportera trois voies. Comme vous le savez, nous devons payer 10 p. 100 des coûts provinciaux. Nous devons également rénover le pont cette année. Or,

[*Text*]

are renovating a bridge. Costs are going crazy. We started out last year with an estimate of $250,000; this year, it is $400,000 to $450,000—again, 10% that we have to pick up. Those sorts of things are out of our control.

We have to extend more water and sewer lines in the eastern part of our town. We have to rehabilitate some of those lines. We are talking costs of $3 to $4 million, and the province only picks up 62%; we have to pick up 38% at this point.

We have a large commitment because of these things to the new hospital, which is supposedly going under construction in 1989. We are committed to replacing a one-lane bridge in town, which has become obsolete. This is a secondary road. It is an 80% grant, but we are talking about an $800,000 expenditure.

Our cost of all these projects that I am talking about would be at least in the $1 million range. We are debentured almost to the maximum that our community can go to now, and like many other northern Ontario towns the size of ours—we are only 3,600 people—we are struggling for survival. We are not in the booming southern Ontario community. We are fighting hard and doing everything we can, anything we can do to get jobs—tourism, small business, anything that will help improve our town, make it more attractive, make people come there, locate jobs there.

We are also very concerned about contracts in Elliot Lake. As you are aware, 1991 could be a crucial year for us and a large number of our work force is employed at the mines up there. Blind River is working extremely hard to survive. If we cannot get a settlement or long-term agreement with Eldorado, we are going to have to cancel many of these projects just to survive financially. We cannot handle it otherwise. Without these projects, of course, our town will be regressing. We will not be progressing.

The steelworkers we are talking about—the jobs—we are also very concerned about the number of jobs and that there is some sort of guarantee because every job in a small town like ours is absolutely crucial.

Just one further point I would like to make is that if we were just going to pick up I think in the range of $140,000 this year in taxes, it means every other district regional board has a kick at that portion of our taxes. Right now, it is strictly a grant for the Town of Blind River to use as it wishes.

The Chairman: Where is the grant coming from?

Mayor Gallagher: The grant presently is coming through Eldorado. It is a grant in lieu of taxes. We receive an additional grant of $85,000 and that is 60% of the usual grant they give us for recreational purposes. Now we are going to lose part of the $140,000 we are presently getting.

We do not want to lose that $85,000, which is inceasing a percentage each year. As I said, if it does, it will financially put a stranglehold on us. We would hope they

[*Translation*]

les prix ont augmenté en flèche. L'an dernier, on avait prévu des dépenses de 250,000$, mais cette année, ces chiffres atteignent déjà 400,000$ à 450,000$, dont 10 p. 100 sont à notre charge.

L'adduction d'eau et les égouts doivent être étendus dans l'est de la ville. Les travaux reviendront à 3 ou 4 millions de dollars, dont 62 p. 100 sont à la charge de la province et 38 p. 100 à notre charge.

La construction d'un nouvel hôpital devrait commencer en 1989. On doit élargir un pont qui, actuellement, n'a qu'une seule voie. Même si nous obtenons une subvention de 80 p. 100, il ne faut pas oublier que les dépenses s'élèveront à 800,000$.

Le coût global de tous ces travaux devrait atteindre un million de dollars environ. Nous sommes endettés au maximum, et comme la plupart des petites agglomérations du Nord de l'Ontario—notre ville ne compte que 3,600 habitants—nous avons du mal à survivre. Nous sommes loin du Sud de l'Ontario, en plein boom économique. Nous faisons de notre mieux pour créer des emplois et des petites entreprises et pour attirer des touristes; nous essayons de rendre notre ville plus attrayante afin d'attirer des gens et des entreprises qui créeraient des emplois.

Par ailleurs, la question des contrats à Elliot Lake est également très préoccupante pour nous. L'année 1991 pourrait être une année cruciale, car beaucoup de nos gens travaillent dans les mines d'Elliot Lake. Blind River fait donc un gros effort pour survivre. Si nous ne parvenons pas à conclure un accord à long terme avec Eldorado, nous serons obligés d'annuler un tas de projets de construction, ce qui entraînera fatalement une régression pour notre agglomération.

Il nous faudrait une garantie pour le maintien des emplois, car pour nous, chaque emploi est d'une importance capitale.

Si on accorde 140,000$ de taxes pour l'année en cours, toute une série de conseils régionaux essaieront de nous en arracher une part. Or, actuellement, nous sommes libres d'utiliser comme bon nous semble la subvention accordée à la ville.

Le président: Et d'où vient cette subvention?

M. Gallagher: C'est Eldorado qui verse la subvention sous forme de compensation d'impôt. Nous touchons un autre 85,000$ supplémentaires, soit 60 p. 100 du montant qu'ils nous versent pour les activités de loisir. Or, nous perdrions une partie des 140,000$ que nous touchons jusqu'à présent.

Nous ne voulons pas perdre ces 85,000$, montant qui augmente d'ailleurs chaque année. Si nous perdons cet argent, nous nous retrouvons dans une situation

[*Texte*]

would honour the commitments they have made to the community.

The Chairman: Thank you. You are aware of the testimony of Darcy McKeough before our committee yesterday, I assume.

• 1640

Mayor Gallagher: Yes, I am. It did not seem strong enough to me to give us any real security.

The Chairman: We will arrange to get you a transcript of it. I believe he is prepared to follow through on some correspondence with you as well.

Mr. Foster, I do not want to steal your thunder.

Mr. Foster: I think the key point is that Mr. McKeough's testimony was encouraging yesterday but that the town of Blind River wants to know that the commitment of the $85,000 as a 60% of the municipal grant in lieu of taxes is going to be maintained for the balance of the life of the debenture for the recreation centre. It seems to me that the key thing is that he has spoken in terms of the negotiations with the Province of Ontario.

I do not think anybody questions the commitment of Mr. McKeough or the Eldorado people to honour that commitment at this stage. On the other hand, once this bill is proclaimed, once the NEWCO takes over, once it is privatized, and once there is a new administration there running the company, their commitment is strictly to the bottom line of that.

Mr. Chairman, I would hope that if there is going to be negotiations with the town, the mayor or the council or their solicitor can advise the committee when you have reached an agreement with them. I personally would not want to see this bill pass the House or pass Parliament until those commitments were to the satisfaction of the mayor and the council. Once it is a private enterprise, there is no more obligation by the new company; these obligations are only at the goodwill of Eldorado Nuclear.

It seems to me that the letter that came from Mr. McKeough is not quite as categorical as the testimony yesterday. You have had a chance to read the letter. I would like it if you could spell out, Mr. Gallagher, just what aspects or what kinds of commitment you want with regard to the four items under consideration.

Mayor Gallagher: Dr. Foster, I have no problem with the committee or Eldorado or anybody else negotiating with the Province of Ontario. That is fine. If we can come to an agreement, that is also fine. In the meantime, we want to be guaranteed that those funds are still going to be coming in. It is an increasing amount. Every time our municipal tax rate goes up, that percentage in lieu of taxes for recreational purposes goes up. Next year the amount will be close to $90,000.

Our financial plans were made on the basis that each year the debenture portion of the town was dropping a

[*Traduction*]

financière inextricable. J'espère donc qu'Eldorado honorera ses engagements.

Le président: Merci. Vous savez sans doute ce que Darcy McKeough a dit hier à ce sujet au Comité.

M. Gallagher: Oui, je sais ce qu'il a dit, mais je trouve qu'il n'a pas suffisamment insisté.

Le président: Nous vous ferons parvenir un exemplaire du compte rendu de la réunion. Je crois qu'il compte poursuivre l'échange de correspondance qu'il a déjà avec vous.

Monsieur Foster, vous avez la parole.

M. Foster: Même si M. McKeough a été très encourageant hier, les édiles de la ville de Blind River tiennent à être assurés qu'ils toucheront le montant de 85,000$ de compensation d'impôt pendant toute la durée du titre de créance assumé pour la construction du centre de loisirs. Il a insisté surtout sur les négociations avec la province de l'Ontario.

Personne ne met en cause la parole de M. McKeough et des représentants d'Eldorado lorsqu'ils disent qu'ils vont respecter leurs engagements. Mais lorsque le projet de loi entrera en vigueur et que Eldorado sera privatisée, la nouvelle direction de la société s'occupera avant tout des résultats financiers.

Si des négociations doivent avoir lieu avec la ville, j'espère que le Comité sera avisé en cas d'accord. J'espère pour ma part que le projet de loi ne sera pas adopté tant que satisfaction n'aura pas été donnée au maire de Blind River. Il ne faut pas oublier en effet que la nouvelle société privée n'est pas tenue de respecter les engagements pris par Eldorado.

Dans sa lettre, M. McKeough n'est pas aussi catégorique qu'il l'a été hier dans sa déposition. Vous avez certainement lu sa lettre. Pourriez-vous nous dire, monsieur Gallagher, quelle garantie vous espérez obtenir pour ces quatre questions?

M. Gallagher: Cela nous est égal si le Comité, ou Eldorado, ou n'importe qui, se charge de négocier avec la province de l'Ontario; si un accord est conclu, tant mieux. Ce qui nous intéresse, c'est de pouvoir compter sur ces montants qui augmentent chaque année. En effet, les compensations fiscales sont indexées sur l'impôt foncier, si bien que l'an prochain, ces montants devraient atteindre 90,000$.

Nos plans financiers étaient calculés en fonction de la diminution graduelle de l'endettement de la ville et de

[*Text*]

bit, Eldorado's portion was increasing a bit and this is how we were able to look at other projects and proceeding with those. No matter how you cut it, $85,000 this year and $90,000 next year is a tremendous amount of money for a little town like ours. It is absolutely crucial that the committee realize how crucial it is to us. As I said before, we will be financially strangled.

Now, Mr. McKeough mentioned that in the unlikely event that a satisfactory solution cannot be obtained through negotiations, we will pursue other avenues. This is fine with us too, while these other negotiations are going on with whomever they are going on with, as long as we are assured the funds that we were counting on for the 20 year term of the debenture.

Mr. Foster: Yesterday Mr. McKeough in his testimony seemed to indicate that they would continue; the new company would take on the responsibility or provide the same arrangement with regard to the lease for the golf course property and the recreational campground area as well as give consideration to the erosion problems on the river bank. I wonder if you could just spell out for the committee the importance of those three arrangements and what they are now.

• 1645

Mayor Gallagher: The boom camp, which we have heard was an area, is located south of the refinery. It is along the Mississagua River on the north channel of Lake Huron. That is an extremely attractive site, and Eldorado has agreed to turn that over to us, I think, for the sum of $1 per year. If the plant is decommissioned, that property will be turned over to the town.

The same type of situation exists with the golf course. They have leased that land to us for the same amount, $1 a year, and we would hope those leases would be honoured and kept in place. The golf course is close to the refinery but on the north side of it, so we have almost surrounded it.

We have talked to Eldorado Resources Limited about the erosion problem and really did not get very far with it. They have some wells that are very close to the ninth green on the golf course and they wanted to protect those because the river is gradually eroding towards them. The golf committee talked to them, I talked to them, and they indicated what portion they were prepared to pay and what portion we would have to pay. It is an extremely costly venture and I believe the golf course committee is prepared to put up something like $35,000 this year. They had talked about that. I have heard since that they felt they could not afford it, so I do not really know where the negotiations are now. I know Eldorado is committed to a lease protecting their wells, which are part of that golf course. But it is by no means a solution, because the fairway. . . That hole has to be 1,500 to 1,800 feet long. It is a very costly venture with crushed rock and all that sort of thing.

The Chairman: Mr. James.

[*Translation*]

l'augmentation correspondante de la part assumée par Eldorado. Pour une petite agglomération comme la nôtre, 85,000$ cette année et 90,000$ l'an prochain, c'est énormément d'argent. Il est essentiel que vous vous rendiez compte à quel point ce montant est vital pour nous, car sans cet argent, nous ne pourrons plus rien faire.

M. McKeough faisait remarquer qu'au cas où les négociations n'aboutiraient pas, on essaierait de trouver d'autres solutions. Cela nous est parfaitement égal, à condition que nous puissions compter sur cet argent pendant la période de 20 ans prévue pour ce titre de crédit.

M. Foster: M. McKeough a dit hier que la nouvelle société assumerait ses responsabilités en ce qui concerne notamment la location du terrain de golf, le camping et les travaux visant à enrayer l'érosion des rives de la rivière. Pourriez-vous nous donner plus de précisions à ce sujet?

M. Gallagher: Le camp est situé au sud de la raffinerie. Sur les rives de la rivière Mississauga, au nord du lac Huron. C'est un site qu'Eldorado a accepté de nous louer pour un dollar par an. Si l'usine cesse de fonctionner, ce terrain sera remis à la ville.

Le terrain de golf nous a également été loué pour un dollar par an, et nous espérons donc que tous ces accords seront maintenus. Le terrain de golf est situé tout près de la raffinerie, mais au nord de celle-ci.

Nos entretiens avec Eldorado Resources Limited au sujet de l'érosion n'ont pas abouti jusqu'à présent. Plusieurs puits sont situés près du neuvième trou du golf; ces puits doivent être protégés, car ils sont menacés par l'érosion. Après des discussions avec les représentants de la firme, ils nous ont fait savoir quelle partie des frais ils étaient prêts à assumer, le solde restant à notre charge. Le coût sera très élevé. Le comité du terrain de golf s'est dit prêt à verser 35,000$ cette année. Depuis lors, ils ont fait savoir qu'ils ne pouvaient pas se permettre de payer cette somme; donc, je ne sais pas où en sont les négociations. Aux termes des conditions du bail, Eldorado est tenue de protéger ses puits, qui sont justement situés sur le terrain de golf. Le puits mesurera entre 1,500 et 1,800 pieds de long. Tous ces travaux seront donc extrêmement coûteux.

Le président: Monsieur James.

[*Texte*]

Mr. James: I am sorry that I may have to do a little catch-up. If I may, Mayor Gallagher, you seem to mention a yearly grant of $140,000 that is in lieu of taxes. You seem to be resigned to how it is being handled, but your main concern was this recreational purposes, $85,000 a year. Is that right, or have I misunderstood?

Mayor Gallagher: Yes, that is correct. Even the $140,000 we are presently getting in grant form will be coming in a tax form. We will not be getting that full $140,000 any more because of the other boards.

Mr. James: Yes, but you are resigned to that situation, the $85,000 a year. How many years has this been in place? Is this a recreational centre that was built?

Mayor Gallagher: Yes, it was. It officially opened last June.

Mr. James: Is it a 20-year commitment?

Mayor Gallagher: It is a 20-year commitment. Eldorado has made two payments to us. The first year they gave us 50% of our grant in lieu of extra taxes, and the agreement said after that they would give 60% of the previous year.

Mr. James: This letter from Darcy McKeough seems to go on and on. It seems to apply to the $140,000, but then in one line he says:

> We will pursue other avenues and ensure the town continues to have a source of revenue to amortize the debt of the recreation centre.

You must have asked him something more specific. What did he say? Is this going to be written into the—

The Chairman: It is not going to be written into the legislation, but I believe it is a commitment that CDIC are prepared to undertake. There are obviously going to be some negotiations.

Mr. James: What is the mayor looking for then?

The Chairman: He is looking for some assurance that—

Mr. James: Like in what way? I do not blame him, I think he should be.

Mayor Gallagher: The agreement we made with Eldorado starts out by saying that Eldorado recognizes that we have a building fund. We were building a centre and they wish to help with it. Their help was going to be this grant extra for recreational purposes. We naturally assumed that the term of the debenture. . . The help would be there for 20 years, and it was not specified otherwise. To pick up a two-year payment on that 20-year debenture and then all of a sudden, sorry, it is over—that is what we are mostly concerned about.

So if they would continue that for the 20 years, we would then be extremely happy. If they said that their commitment ends here, then we should be looking at a

[*Traduction*]

M. James: Monsieur Gallagher, vous avez parlé de 140,000$ par an de compensation d'impôts. Ce qui semble vous préoccuper au premier chef, c'est les 85,000$ prévus pour les loisirs, si j'ai bien compris.

M. Gallagher: C'est exact. Même les 140,000$ que nous touchons actuellement sous forme de compensation fiscale nous seront versés sous forme d'impôts. À cause des autres conseils, nous ne toucherons plus la totalité de ces 140,000$.

M. James: Oui, mais parlons plutôt des 85,000$. Cet accord remonte à quand? Il s'agit d'un centre de loisirs, n'est-ce pas?

M. Gallagher: Oui, il a été inauguré en juin dernier.

M. James: Et l'engagement porte sur une période de vingt ans?

M. Gallagher: C'est exact. Eldorado a déjà effectué deux versements: la première année, ils ont versé 50 p. 100 de la compensation fiscale et, ensuite, ils devaient nous verser 60 p. 100 du montant versé l'année précédente.

M. James: Dans sa lettre très longue, M. Darcy McKeough dit ce qui suit:

> Nous cherchons à trouver d'autres solutions, de façon à ce que la ville continue à toucher l'argent nécessaire pour amortir la dette assumée pour la construction du centre de loisirs.

Vous avez certainement demandé des garanties concrètes. Qu'est-ce qu'il vous a dit?

Le président: Ce ne sera pas prévu dans la loi, mais je crois savoir que la CDIC a accepté d'assumer cet engagement. Des négociations vont certainement avoir lieu.

M. James: Qu'est-ce que le maire voudrait obtenir de ces négociations?

Le président: Il voudrait obtenir des assurances.

M. James: Quelles assurances?

M. Gallagher: Dans l'accord conclu avec Eldorado, cette dernière accepte de nous aider à construire un centre de loisirs en versant une compensation fiscale. Nous étions sûrs que cette aide nous serait versée pendant les vingt ans, durée du titre de créance. Or, ils ont effectué des paiements pendant les deux premières années et, maintenant, ils semblent dire que c'est fini.

Nous voudrions donc que ces versement soient poursuivis pendant toute la période de 20 ans. Si Eldorado refuse, il va falloir trouver une autre solution.

[*Text*]

settlement now, because ethically we both felt at the time that this was what was going to happen.

Mr. James: I agree with you.

The Chairman: What is the amount of the debenture?

• 1650

Mayor Gallagher: The debenture on the community centre was about $198,000. We did a couple of other things at the same time. We put in another railway crossing—

Mr. Foster: That is annual payment, is it not?

Mayor Gallagher: Yes, annually. I am sorry, did you mean the total?

The Chairman: Yes.

Mayor Gallagher: Oh, I am sorry, $1.2 million. We also did some other projects. Within that same period of time we re-did our main street and put in an extra crossing. Those projects along with the community centre were about $1.5 million. You have to appreciate that this is a lot of money for a town of 3,600 people.

Mr. James: Okay. Do you have some sort of written contractual arrangement with Eldorado now in connection with this $85,000?

Mayor Gallagher: You have not seen the actual letter, have you?

Mr. James: I am sorry. I am coming in. . . I have just glanced at this letter, this McKeough's letter, so I am—

Mayor Gallagher: I could read it to you, it is about three pages long.

Mr. James: What is?

Mayor Gallagher: The agreement with them. It starts out. . .

Mr. James: Okay. You have an agreement, that is all. I do not need to know the details. You have an agreement with Eldorado that includes the $85,000.

Mayor Gallagher: We have three different agreements: one for the golf course, one for the boom camp, and one for the recreational centre.

Mr. James: I will ask the question again. What do you want then that will satisfy you and your town council? Do you want another agreement?

Mayor Gallagher: I would like to see the terms of the agreement we made for the fund or for the recreational centre upheld. If they wish to not continue it over the 20 years, I wish they would come forward and say, all right, here is a lump sum that will see you through that period of time. One or the other would be fine with us.

Mr. James: McKeough says in his letter, "we will pursue other avenues to ensure the town continues to have a source of revenue to amortize the debt of the

[*Translation*]

Toujours est-il que c'est ce que nous avions cru comprendre.

M. James: Je suis d'accord avec vous.

Le président: Quel est le montant de ce titre de créance?

M. Gallagher: La créance sur le centre communautaire s'élève à 198,000$. Nous avons également effectué d'autres travaux, y compris un passage à niveau.

M. Foster: Cela comporte un paiement annuel, n'est-ce pas?

M. Gallagher: En effet. Vous parlez du montant global?

Le président: Oui.

M. Gallagher: Ce montant est de 1,2 million de dollars. Nous avons également effectué des travaux dans la rue principale et prévu des passages pour piétons. Les coûts de ces travaux, plus le centre communautaire, se sont élevés à 1,5 million de dollars environ. C'est énorme pour une agglomération de 3,600 habitants.

M. James: D'accord. Est-ce que vous avez un accord écrit avec Eldorado au sujet de ces 85,000$?

M. Gallagher: Vous n'avez pas pris connaissance de la lettre?

M. James: J'ai à peine eu le temps de jeter un coup d'oeil à la lettre de M. McKeough.

M. Gallagher: C'est une lettre de trois pages; je peux vous la lire si vous voulez.

M. James: De quoi s'agit-il?

M. Gallagher: Il s'agit de l'accord avec Eldorado.

M. James: Ce qui importe, c'est que vous avez donc un accord avec la société, peu importent les détails. Et cet accord porte entre autres sur les 85,000$.

M. Gallagher: Nous avons conclu un accord pour le terrain de golf, un autre pour le camping et un troisième pour le centre communautaire.

M. James: Est-ce que vous voudriez donc obtenir un nouvel accord?

M. Gallagher: Nous espérons que les conditions prévues pour le financement du centre communautaire soient prorogées. S'ils refusent de maintenir cet accord pour la période de 20 ans, ils devraient à tout le moins nous offrir un montant forfaitaire, pour nous permettre de nous débrouiller.

M. James: Dans sa lettre, M. McKeough dit, et je cite: «Nous trouverons d'autres solutions pour permettre à la ville de continuer à rembourser la dette assumée pour la

[*Texte*]

recreational centre". What is the next step in the negotiations that they fulfil that statement?

The Chairman: Well, I do not know. That is up to CDIC and Mr. McKeough.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, Mr. McKeough was very reasonable when he was here yesterday and his letter is also very conciliatory but we have to recognize that when this privatization bill is completed, when the companies are joined together and privatized and Mr. McKeough and CDIC are out of the picture, then any commitments that were made and are not in the form of a legal and binding agreement will disappear.

We are looking at a proposal. We are talking about hundreds of millions of dollars and I think the problem of Blind River is a relatively small one. I think that as far as I am concerned, I would like to see CDIC, the present owners of the property who reached an agreement with Blind River, complete a legal and binding agreement that will be carried over by the new private company and I would like to see that completed to the satisfaction of the people of Blind River before this legislation is passed.

The Chairman: I agree with you, Mr. Orlikow. We cannot do that today but we will give you this undertaking: we will pursue that and advise you of the result. I can only assume that in the normal course of commercial events if Eldorado Nuclear has signed an agreement with you, that agreement would be recognized by the new company or, as Mr. McKeough said, other arrangements would be made. We will pursue that on your behalf and advise you.

Mayor Gallagher: There were a couple comments made in the letter. It implied that because the town was still going to get $140,000 in taxes and the school board was going to get a similar amount, about $140,000, the town was really a lot better off. But the town is not a lot better off. We are a lot worse off because we are not going to get the full $140,000 any more and we are not going to get the recreational grants so we are in a much worse position than we would have been.

An hon. member: [*Inaudible—Editor*]. . . provincial grants.

Mayor Gallagher: Yes, yes.

• 1655

Mr. James: Has there been any eyeball-to-eyeball communcation and negotiation?

Mayor Gallagher: No.

Mr. James: Is it strictly through letter form or through Dr. Foster, who started this a long time ago?

Mr. Foster: I have a copy of the original agreement. The company did not have to pay school taxes, which would have amounted to roughly $140,000, the same amount being paid for municipal purposes. The municipality negotiated a deal for a recreation grant, about $85,000 per year rated at 60% of the municipal

[*Traduction*]

construction du centre communautaire.» Qu'est-ce que M. McKeough compte faire notamment?

Le président: Je l'ignore. Cela dépend de la CDIC et de M. McKeough.

M. Orlikow: Dans sa déposition hier devant le Comité, M. McKeough s'est montré très raisonnable, et sa lettre l'est également; mais il ne faut pas oublier que lorsque Eldorado sera privatisée, M. McKeough et la CDIC n'auront plus rien à dire, et seuls les engagements souscrits en bonne et due forme resteront valables.

Alors qu'il est question d'une part de centaines de millions de dollars, les besoins financiers de la ville de Blind River sont peu de chose à côté. J'estime donc que la CDIC devrait conclure un accord en bonne et due forme avec la ville de Blind River et que cet accord devrait être honoré par la nouvelle société privée avant que le présent projet de loi n'entre en vigueur.

Le président: Je suis d'accord avec M. Orlikow. Je vais voir ce qu'on peut faire, et je vous tiendrai au courant. Normalement, un accord conclu entre Eldorado Nucléaire et la ville de Blind River devrait être honoré par la nouvelle société ou remplacé par un nouvel accord. Nous vous tiendrons donc au courant.

M. Gallagher: La lettre laissait entendre que, puisque la ville devait toucher 140,000$ d'impôts et le conseil scolaire un montant analogue, la ville n'avait pas de quoi se plaindre. Or, en réalité, nous ne toucherons pas la totalité de ces 140,000$ et, en outre, nous allons perdre les subventions destinées aux loisirs, si bien que notre situation s'est beaucoup empirée.

Une voix: [*Inaudible—Éditeur*]. . . subventions provinciales.

M. Gallagher: Oui.

M. James: Des négociations directes ont-elles lieu?

M. Gallagher: Non.

M. James: Donc, les négociations se font par correspondance et par le truchement de M. Foster?

M. Foster: J'ai un exemplaire de l'accord original. Eldorado ne devait pas payer 140,000$ d'impôts scolaires, ce montant devant être versé à la municipalité. La municipalité a obtenu une subvention de 85,000$ par an pour les activités de loisir, montant représentant 60 p. 100 des impôts municipaux. Or, lorsque la société sera

[*Text*]

rate. When this company goes private, suddenly it has to pay municipal taxes and school taxes. It increases their liability by $140,000 a year. In the original agreement there is an out for them if they have to do that, but it leaves Blind River holding the bag.

Mr. James: I think there is common agreement that Blind River should not have any net loss impact on their community.

Mr. Foster: We have this letter because after the testimony yesterday by Mr. McKeough I asked if he or Ms Vachon would put it in letter form. This letter attempts to do it. I liked the testimony better than the letter, but it seems to me that we need an agreement and a signal from the Town of Blind River to the clerk that the arrangement has been resolved satisfactorily before this bill clears the House of Commons or the Senate.

The Chairman: Thank you very much, Mayor Gallagher.

Our next witness is Mr. Douglas McArthur—what a famous name that is—associate professor of economics at the University of Regina. Are you related?

Mr. Douglas McArthur (Individual Presentation): I am afraid not.

The Chairman: Do you have a written brief, Mr. McArthur?

Mr. McArthur: I have with me a written document that is perhaps longer than you would expect for a brief, but I will give you a presentation. I will not read the whole document to you because I think it would consume more time than is allocated.

I will refer to the document, which I have entitled "Analysis of the Merger of SMDC and Eldorado Nuclear and their Subsequent Privatization". This is some research work I have been doing and a report on that research. It is not complete, but I am reporting to you on some of my conclusions.

The first thing I would like to touch on is a little of the history of the two companies involved. I know your committee has been looking into the background of this bill and it will be familiar to some degree, but there are some matters I want to raise in examination of the history of these two companies being brought together in this merger for the privatization. Some of these comments will lead to certain points about the commercial aspects of the proposed merger and privatization.

I will not go into a lot of detail, but as you are aware, Eldorado was originally brought under public ownership as part of the nuclear weapons development program taking place during the second world war. For many years, until 1966, Eldorado supplied a very large amount of material to the United States Atomic Energy Commission. I think there was something close to $1.6 billion of total sales over that period to that commission.

In the mid-1960s and beyond Eldorado ran into some difficulties because, as you may be aware, of the difficulty

[*Translation*]

privatisée, elle devra verser les impôts municipaux et les impôts scolaires. Pour un montant de 140,000$ par an. Mais dans l'accord original, il y a une échappatoire, et c'est donc la ville de Blind River qui écope dans l'affaire.

M. James: Tout le monde est d'accord pour dire que Blind River ne devrait pas faire les frais de cette opération.

M. Foster: C'est moi qui ai demandé hier si M. McKeough, ou Mme Vachon, serait disposé à mettre ces garanties par écrit. Ce qu'il nous a dit est plus rassurant que le contenu de sa lettre. Quoi qu'il en soit, il ne faudrait pas que le projet de loi soit adopté par la Chambre des communes ou le Sénat tant que la ville de Blind River ne nous aura pas fait savoir qu'un accord satisfaisant a été conclu.

Le président: Merci, monsieur le maire.

Notre témoin suivant est M. Douglas McArthur, professeur agrégé d'économie politique à l'Université de Regina. Est-ce que le général McArthur était un de vos parents?

M. Douglas McArthur (à titre personnel): Non, malheureusement.

Le président: Est-ce que vous avez un exposé écrit, monsieur McArthur?

M. McArthur: Mon exposé écrit est plutôt long, et je ne vais donc pas vous en donner lecture, car cela prendrait trop de temps.

Mon exposé est intitulé: «Analyse de la fusion et de la privatisation de la SMDC et d'Eldorado Nucléaire». J'ai étudié cette question, et même si mes travaux n'ont pas encore tous abouti, je vais vous faire part d'un certain nombre de mes conclusions.

Je voudrais commencer par l'historique des deux sociétés en question. Comme vous connaissez le texte du projet de loi, vous devez en connaître assez long sur l'histoire de ces deux sociétés. Je tiens néanmoins à vous parler de certains aspects commerciaux de cette opération de privatisation.

Eldorado a été constituée en société d'État au cours de la Seconde Guerre mondiale afin de mettre sur pied l'industrie des armes nucléaires. Jusqu'en 1966, Eldorado était un important fournisseur de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis. Pendant cette période, les ventes se sont montées à près de 1,6 milliard de dollars.

À partir du milieu des années soixante, Eldorado a eu des difficultés à cause des aléas du marché de l'uranium.

[*Texte*]

in uranium markets. Without going into the details, for a period of time it operated under the largesse of the Government of Canada, which operated a stock-piling program and purchased the product of Eldorado and other mines. It was on the belief that at some time nuclear power would provide markets sufficient to justify the continuation of this company and its continued operation.

During that period it was clear that without government support—it was government and not markets—and without that government bridge, the corporation could not have continued in existence. It was government supported. It depended upon it and there was an understanding with government.

In the 1970s the markets for uranium turned around and these developments influenced Eldorado in a number of ways. They led Eldorado into some decisions that turned out to be quite important for the future of the company and for our current situation, which I want to comment on very briefly. One of those was the decision to modernize into a major state-of-the-art uranium processor, and as a result of this the major investments that were made at Blind River and Port Hope, costing a total of $280 million and with which you will be generally familiar. These decisions were really based on two assumptions: one, rapid increases in production and sales of Canadian-produced uranium; and secondly, an important one, the continued application of Canada's further processing policy, which requires that concentrates be upgraded prior to export. This was referred in one of the earlier presentations.

• 1700

That was one of the major decisions made by Eldorado. A second one was the decision to shut down operations at Beaverlodge in early 1982 following—and I emphasize this—major investments and major expansion expenditures that were made with respect to that mine. The closing down of the Eldorado mine in 1982 essentially meant that the company was no longer a uranium producer. But soon after, in late 1982, as you know, Eldorado acquired the Rabbit Lake mine near Wollaston Lake and became one of the big-three producers in Saskatchewan.

Now the results of all this, while one could go into it in great detail, are probably best summarized with reference to the financial results and the balance sheet of the company. With an asset base of over $500 million at the beginning of the 1980s and reaching close to $1 billion by 1986, the company has only in one year within that period had net earnings in excess of $5 million, which was $9.96 million in 1983. The cumulative return over that period on the equity that the shareholder, the Government of Canada, had in Eldorado at the start of that period amounts to a negative 50%, with total cumulative losses by the end of 1986 of $155.9 million.

Throughout the whole of this period the corporation was really being carried by the government, with a promise of better days to come. And there are signs that

[*Traduction*]

Le gouvernement fédéral a donc été obligé de racheter la production d'Eldorado et d'autres mines pour constituer des stocks. Le gouvernement était en effet d'avis que le maintien en exploitation d'Eldorado se justifierait par le développement futur de l'énergie nucléaire.

Sans l'aide accordée à l'époque par le gouvernement, Eldorado aurait été acculée à la faillite. Donc, Eldorado fonctionnait uniquement grâce à l'aide de l'État.

Au cours des années 70, les prix de l'uranium ont commencé à remonter, ce qui a, bien entendu, eu des incidences pour Eldorado. D'ailleurs, la situation actuelle dépend dans une certaine mesure des décisions prises à l'époque par Eldorado, et c'est de ces décisions que je voudrais vous dire quelques mots. Entre autres, Eldorado a décidé de moderniser ses installations et de devenir ainsi un chef de file dans la transformation de l'uranium, ce qui s'est traduit par des immobilisations de 280 millions de dollars à Blind River et à Port Hope. Ces décisions avaient été prises en fonction de deux hypothèses. D'une part, une expansion très rapide de la production et des ventes d'uranium canadien et, d'autre part, que le minerai d'uranium continuerait à être purifié avant d'être exporté, comme cela a déjà été évoqué par d'autres témoins.

C'est là une des principales décisions prises par Eldorado. En 1982, Eldorado a décidé d'abandonner la mine de Beaverlodge, malgré les capitaux importants consacrés à ce site. L'abandon de la mine d'Eldorado en 1982 signifiait que Eldorado ne produirait plus d'uranium. Mais vers la fin de 1982, Eldorado a racheté la mine de Rabbit Lake, près de Wollaston Lake, et devenait ainsi un des trois premiers producteurs de la Saskatchewan.

Le bilan de la société est la meilleure façon de se faire une idée de l'importance de ces transactions. Alors qu'au début des années 80, les capitaux propres d'Eldorado dépassaient 500 millions de dollars, ils avaient atteint près de un milliard en 1986, et ses bénéfices nets pour l'année dépassaient 5 millions de dollars, contre 9,96 millions en 1983. Le gouvernement fédéral, propriétaire d'Eldorado, a ainsi enregistré une perte de 50 p. 100, les pertes accumulées à la fin de 1986 atteignant 155,9 millions de dollars.

Donc, au cours de toutes ces années, c'est le gouvernement fédéral qui a financé Eldorado, dans l'espoir de jours meilleurs, qui semblent effectivement

[*Text*]

those better days are around the corner. Net earnings have improved in 1987, and the mining properties in which the company has an interest do appear to be cost-competitive. There are some qualifiers to this rosy picture, however. One is the disastrous condition of Eldorado's balance sheet, which can be directly attributed to its mistaken investments with respect to Beaverlodge and with respect to its investments in processing. Both of these can now be seen to have been ill-advised.

With respect to the processing, the fuels division, one reason why this can be seen to be an ill-advised decision was an overly optimistic view of Canadian production and sales in the late 1980s and 1990s. A second reason is that the Canadian government has virtually ceased to enforce its further processing policy. The result is it is highly unlikely that the processing facilities will operate anywhere near capacity in the future, providing a considerable cloud to the company's future.

A third factor that detracts from the rosy picture that is put forward by some is the actual value of future liabilities arising from costs of disposing of stockpiled wastes accumulating from processing operations and not covered by the limitation of liability provided by the government.

The history of Eldorado really has two themes within it. One of those themes is there is a very close relationship and linkage between government and a dependence on government really for survival during at least two very difficult periods. The assumption has been in many peoples' minds that in return for doing so, Eldorado would turn around and become a profitable company and provide a return to the treasury. The other theme with Eldorado's operations is really a continuing series of errors, misjudgments, and quite frankly mistakes on both the part of the company management and the government. This contributes to some important considerations with respect to this privatization.

Now lest anyone think this is a necessary outcome of government ownership, we shall soon turn to look at another company, SMDC, which is also government-owned, which presents quite a different story in terms of the historical perspective and the current situation.

The current situation of Eldorado I think raises some questions with regard to the privatization strategy that is currently taking place. There is one sense in which this current privatization strategy, the bringing together of these two companies, can be seen as an attempt to obscure the true reality of the situation and to obscure the background of Eldorado and its undesirability as an investment opportunity. It is doubtful whether Eldorado would be attractive as a privatization opportunity as a stand-alone company. and brought together with SMDC there are real questions about whether this is in the interests of Saskatchewan taxpayers, who will likely have to pay a large price, given the past history of the company, in the sense that the value of the new company will be undervalued and discounted in the market. This is because buyers will discount the value of the new

[*Translation*]

être arrivés. En 1987, on a enregistré une amélioration des bénéfices nets, et les mines appartenant à Eldorado sont devenues concurrentielles. Mais tout n'est pas encore parfait. Il y a d'une part le bilan catastrophique d'Eldorado dû en partie aux investissements malencontreux à Beaverlodge, ainsi qu'à ses investissements dans le traitement de l'uranium.

La décision de se lancer dans le traitement de l'uranium était basée sur des prévisions trop optimistes quant aux chiffres de production et de ventes prévus pour la fin des années 80 et les années 90. Par ailleurs, le gouvernement fédéral n'exigeait plus que l'uranium soit purifié au Canada, si bien que les installations de traitement ne vont plus travailler à pleine capacité, ce qui va alourdir le bilan d'Eldorado.

Il faut également prendre en compte le coût de l'évacuation des déchets radioactifs accumulés, coûts qui ne sont pas garantis par le gouvernement.

Donc, depuis ses débuts, Eldorado a toujours dû compter sur le gouvernement pour survivre, surtout à travers les deux crises que la société a connues. Le gouvernement pensait pouvoir récupérer sa mise à partir du moment où Eldorado deviendrait rentable. D'autre part, la direction d'Eldorado et le gouvernement lui-même ont fait toute une série d'erreurs.

La dégradation de la situation n'était pas inévitable pour la société de la Couronne, à preuve la SMDC, qui est également une société d'État, et dont la situation est tout autre.

La situation actuelle d'Eldorado soulève toute une série de questions en ce qui concerne les modalités de privatisation envisagées. L'on pourrait dire que le gouvernement cherche à privatiser Eldorado pour essayer de camoufler la réalité, à savoir que la société s'est avérée un mauvais placement. Donc, prise isolément, il est douteux qu'Eldorado aurait pu être privatisée. Mais la fusion d'Eldorado et de la SMDC ne sera sans doute pas une bonne affaire pour les contribuables de la Saskatchewan, étant donné que la valeur de la nouvelle société sera sans doute sous-évaluée, compte tenu du passé d'Eldorado. C'est parce que les acheteurs vont déprécier la nouvelle société, sachant qu'ils reprennent en même temps la responsabilité de nombreuses erreurs d'administration et de gestion passées.

[*Texte*]

company in the knowledge they are buying responsibility for numerous past management and government errors.

• 1705

While the federal government has indicated willingness to unburden the undertaking of some of Eldorado's debt and assume responsibilty for some future liabilities, this will by no means eliminate the problem. On these grounds alone the undertaking should be terminated.

Let me turn to the second company involved, Saskatchewan Mining Development Corporation. The contrast between these two companies provides an interesting study in the consequences of public enterprise in Canada.

Saskatchewan Mining Development Corporation was established in 1974 as a Crown corporation of the Government of Saskatchewan. A number of objectives were set out for SMDC—a window into the mining industry, to enhance the development of the mining industry in the province, to provide for rent collection on behalf of the province, to enhance the ability of the province to ensure safety environmental standards and to increase the ability of northern people to share in the benefits of mining activity.

Soon after establishment it was determined many international mining companies wanted a government partner, and the fulfillment of this role became an essential objective of the company.

The history of SMDC has been one of unprecedented success. You will be familiar with the success of the mining property at Key Lake, the original investment undertaken by SMDC. SMDC owns 50% of that property and this has been a significant success.

SMDC is involved in two other operating properties; one is a joint venture at Cluff Lake in which it has a 20% share. It is also involved in gold mining, which is a developing industry in Saskatchewan.

The results of SMDC activities can also be seen in its balance sheet. The company has total assets of an excess of $900 million. It has only been producing uranium since 1984. Retained and reinvested earnings at the end of 1987, after that period of production, amounted to $64.3 million after payments of dividends totalling $62.6 million to the province over that time. In addition, there are cumulative provincial royalties and taxes amounting to an additional $22 million.

Over the four years since the company commenced production it has returned close to 50% of the province's original equity, excluding taxes and royalties. In 1987 the return on equity was 20%, placing it well ahead of similar firms in the mining industry.

The company has achieved this during a period of considerable weakness in the uranium market. Part of the success has come from a smart marketing decision: 85% of its product is contracted under long-term contracts.

[*Traduction*]

Même si le gouvernement fédéral s'est dit prêt à alléger le fardeau de la dette d'Eldorado et à assumer la responsabilité de certaines de ses dettes futures, cela ne supprimera en aucun cas le problème. Pour ces raisons uniquement, l'entreprise devrait cesser d'exister.

Je voudrais parler maintenant de la deuxième société en cause, la Saskatchewan Mining Development Corporation. Le contraste existant entre ces deux sociétés donne un aperçu intéressant des conséquences de l'entreprise publique au Canada.

La Saskatchewan Mining Development Corporation a été instituée en 1974 en tant que société d'État du gouvernement de la Saskatchewan. Un certain nombre d'objectifs lui ont été attribués: surveiller l'industrie minière, favoriser sa mise en valeur dans la province, se charger de la perception des loyers pour le compte du gouvernement provincial, faciliter les choses à la province pour mettre en oeuvre des normes en matière de sécurité pour l'environnement et permettre aux habitants du Nord de mieux profiter des avantages de l'activité minière.

Peu après sa création, on a constaté qu'un grand nombre de sociétés minières internationales souhaitaient avoir un partenaire du secteur public, et ce rôle est donc devenu l'objectif essentiel de la société.

La SMDC a connu une réussite sans précédent. Vous devez être au courant des résultats extraordinaires de l'exploitation minière de Key Lake, la première dans laquelle la SMDC ait investi. La société possède 50 p. 100 de cette exploitation qui a obtenu d'excellents résultats.

La SMDC participe à deux autres projets d'exploitation: d'une part, une entreprise conjointe à Cluff Lake, dont elle possède 20 p. 100, et d'autre part, l'exploitation d'un gisement aurifère, un secteur d'activité en pleine évolution en Saskatchewan.

Le bilan de la SMDC témoigne aussi des résultats de ses activités. La société a un avoir global supérieur à 900 millions de dollars. Elle ne produit de l'uranium que depuis 1984. À la fin de 1987, après cette période de production, ses bénéfices réinvestis s'élevaient à 64,3 millions de dollars, après paiement de dividendes de 62,6 millions de dollars à la province au cours de cette période. En outre, les redevances et taxes provinciales cumulatives représentent 22 millions de dollars de plus.

Depuis qu'elle a commencé à produire, soit depuis quatre ans, la société a rendu près de la moitié du capital initial de la province, sans tenir compte des taxes et des redevances. En 1987, son rendement était de 20 p. 100, ce qui la met bien en tête d'entreprises minières semblables.

La société a obtenu ses résultats à une époque où le marché de l'uranium était stagnant. Sa réussite est due en partie à une décision commerciale brillante: 85 p. 100 de sa production se fait en vertu de contrats à long terme.

[*Text*]

SMDC has achieved its results through employing skilled and competent people and maintaining a strong working relationship with its owner, the provincial government. While demanding accountability, the government has been prepared to ensure the corporation can finance its development needs through a judicious mix of equity and debt financing. Its experience has proved a number of things which run counter to much popular nonsense about Crown corporations. Under the right balance of control and independence vis-à-vis government, a Crown corporation can be more aggressive at capitalizing upon opportunities than private sector competitors. A Crown corporation can be more efficient than its competitors and government ownership does not lead necessarily to political decisions detrimental to the welfare of the company.

SMDC would be a very attractive opportunity for private investors. Most of the risks have been taken and the foundations are in place for a dynamic and profitable company. It will certainly be the crown jewel in the merged company that is to be privatized.

• 1710

It is indeed really the inclusion of SMDC that makes the privatization of Eldorado possible at all. I say for those who have a concern, particularly with respect to Saskatchewan taxpayer interests, there are some real questions to be asked. questions serious enough that I think the whole proposition should be put under much closer scrutiny and reconsidered.

Privatization will mean that virtually all of the goals originally set out for the provincial Crown corporation, and which still remain valid today, will be impossible to achieve. In addition, the inclusion of Eldorado into the package with all of its weaknesses and uncertainties will lead to a serious discounting of the combined entity on the market.

I have heard it said that one of the things this proposition is going to do is to convert these operations into a world-class company able to compete and operate in international markets. The fact of the matter, I say to the members of the committee, is that we have a world-class company. We have the world standard in terms of world-class company in this country today; that is, Saskatchewan Mining Development Corporation. The packaging of these two together is going to reduce this company from world-class standards because of the problems that are going to be brought with it and the history of past mistakes and errors.

In addition, the very substantial economic rents generated by SMDC in the future will be largely transferred to the private sector and, to a lesser degree, the federal government. One of the original rationales for establishing the corporation was to have a vehicle that

[*Translation*]

La SMDC a obtenu ces résultats en employant des travailleurs compétents et qualifiés et en entretenant de bonnes relations de travail avec son propriétaire, le gouvernement provincial. Même s'il exige qu'on lui rende des comptes, le gouvernement a fait en sorte que la société puisse financer ses besoins de développement grâce à une combinaison judicieuse de financement par capitaux propres et par emprunts. Son expérience a mis à jour certaines choses qui contredisent une bonne partie des mythes populaires absurdes au sujet des sociétés d'État. Grâce à un juste équilibre de contrôle et d'indépendance à l'égard du gouvernement, une société d'État peut se montrer plus dynamique que ses concurrentes du secteur privé pour saisir les possibilités qui s'offrent à elle. Une société d'État peut être plus efficace que ses concurrentes, et la propriété publique n'aboutit pas nécessairement à des décisions politiques contraires à la viabilité de l'entreprise.

La SMDC offrirait une possibilité très intéressante pour des investisseurs privés. Elle ne présente plus guère de risques et dispose déjà des bases nécessaires pour en faire une société dynamique et rentable. Elle représentera sans aucun doute le joyau de la Couronne dans la société fusionnée qui doit être privatisée.

En fait, ce n'est que grâce à la participation de la SMDC que la privatisation d'Eldorado sera possible. Pour ceux que cette question préoccupe, et surtout en ce qui a trait aux intérêts des contribuables de la Saskatchewan, je signale qu'il y a lieu de se poser certaines questions assez graves pour justifier un examen approfondi et une révision de toute cette proposition.

En cas de privatisation, pratiquement tous les objectifs fixés au départ à la société d'État provinciale et qui sont encore valables aujourd'hui seront impossibles à atteindre. En outre, si la proposition s'applique aussi à Eldorado, étant donné toutes ses faiblesses et ses incertitudes, cela risque de nuire sérieusement à la nouvelle entreprise fusionnée sur le marché.

J'ai entendu dire que cette proposition aura notamment pour effet de convertir ces activités en une société de calibre mondial capable de soutenir la concurrence et de fonctionner sur les marchés internationaux. En réalité, je tiens à dire aux membres du Comité que nous avons une société de classe internationale. Nous avons actuellement dans notre pays une société qui répond à des normes internationales, je veux parler de la Saskatchewan Mining Development Corporation. Cela risque de ne plus être le cas si on fusionne les deux sociétés, étant donné les problèmes et le nombre d'erreurs passées qu'Eldorado va amener avec elle.

En outre, les avantages économiques très importants procurés par la SMDC à l'avenir seront en grande partie transférés au secteur privé et, dans une moindre mesure, au gouvernement fédéral. Si l'on a créé cette société, au départ, c'était notamment pour disposer d'un moyen qui

[*Texte*]

would ensure that a substantial part of rents remain with the public sector while not interfering with private sector investment. SMDC has achieved this to an admirable degree in its short history. This dissipation of rents will be made more severe by the timing of the privatization, something I want to touch upon in a moment.

I say to the members of the committee that looking at this as a commercial undertaking, there are serious questions that need to be asked about this privatization. I think that, from the point of view of Saskatchewan taxpayers in particular, the arrangements as I see them at the present time are not acceptable, and it calls for a reconsideration of all of the arrangements.

In my presentation I also make reference to some additional considerations with respect to the privatization issue. I point out in there that it is hard to find a stated rationale for this particular rationalization. Ideology has been mentioned here before. I tend to want to reject ideology as a reason because I think we have reached a point where governments surely are being more rational about their decisions relating to pure ideology.

One explanation put forward is that the original purpose for the formation of the companies no longer justifies their continuing as Crown corporations. In the case of Eldorado, of course, in one sense that is true. Eldorado was established to assure supplies and materials to the nuclear weapons production in the United States. Of course, that is no longer a necessity. The whole uranium market has changed considerably.

However, there are a number of new considerations we have come to understand about this industry that suggest strongly the need for public ownership. In the case of Saskatchewan Mining Development Corporation, as I have already indicated to you, the original rationales all remain valid and no one has, to this point that I have seen, brought forward valid criticisms of those rationales. They remain valid, the company has been very, very successful at achieving those things, and the company should be kept under public ownership in order to continue to achieve those kinds of objectives.

Some of the more important ones include, as I indicate on page 17, rent collection. I have touched upon all that already. A recent study by the Economic Council of Canada as part of its privatization project, for instance, concluded that the Potash Corporation of Saskatchewan was very effective in enhancing the amount of potash rents accruing to the province.

We do not have the same studies with respect to Eldorado, but initial studies that I and others have undertaken with respect to Eldorado and SMDC indicate that, while Eldorado has not been a very effective instrument at capturing rents, SMDC has been a highly effective instrument for capturing rents and that the privatization under these terms and conditions at this time

[*Traduction*]

permette au secteur public de conserver une partie importante de ses avantages, sans toutefois s'ingérer dans les investisssements du secteur privé. La SMDC a atteint cet objectif de façon admirable au cours de sa brève période d'activité. La perte des avantages économiques sera encore aggravée par l'époque où aura lieu la privatisation, question sur laquelle j'aimerais revenir dans un instant.

Je tiens à dire aux membres du Comité que si l'on examine cette question comme un projet commercial, il faut absolument se poser quelques graves questions au sujet de cette privatisation. Du point de vue des contribuables de la Saskatchewan notamment, je pense que les dispositions prévues à l'heure actuelle sont inacceptables et qu'il faut revoir toute cette proposition.

Dans mon mémoire, je fais également allusion à certaines autres considérations relatives à la privatisation. Je signale notamment qu'il est difficile de justifier cette mesure de rationalisation. On a déjà parlé ici d'idéologie. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question d'idéologie, car nous en sommes arrivés au point, je pense, où les gouvernements font sans doute preuve d'une plus grande sagesse en ce qui concerne leurs décisions prises par pure idéologie.

L'une des raisons invoquées est que l'objectif initial pour lequel ces sociétés ont été créées ne justifie plus leur existence comme société d'État. C'est en partie vrai, dans le cas d'Eldorado, bien entendu. Cette société a été créée pour fournir des matériaux et des approvisionnements nécessaires à la production d'armes nucléaires aux États-Unis. Bien entendu, cela n'est plus utile. Tout le marché de l'uranium a considérablement évolué.

Cependant, nous en sommes arrivés à comprendre certaines choses au sujet de cette industrie qui justifient la propriété publique. En ce qui a trait à la Saskatchewan Mining Development Corporation, comme je vous l'ai déjà dit, les objectifs initiaux sont encore tous valables, et jusqu'ici, à ma connaissance, personne ne les a sérieusement remis en question. La société a obtenu d'excellents résultats dans la poursuite de ces objectifs toujours valables et elle doit rester aux mains du secteur public pour continuer à le faire.

L'un de ces principaux objectifs est la perception des recettes. J'en ai déjà parlé brièvement. Dans une étude récente effectuée dans le cadre de son projet de privatisation, par exemple, le Conseil économique du Canada a conclu que la Potash Corporation of Saskatchewan avait très bien réussi à accroître les revenus provenant de la potasse pour la province.

Nous ne disposons pas des mêmes études pour Eldorado, mais il ressort d'études préliminaires effectuées par d'autres personnes et moi-même au sujet d'Eldorado et de la SMDC que, même si la première ne s'est pas révélée un moyen très efficace pour produire des revenus, la SMDC a obtenu d'excellents résultats dans ce domaine et que la privatisation, dans les circonstances actuelles,

[*Text*]

will really lead to the dissipation of the possibility of maintaining those rents for the province.

Protection of workers is another issue that has been raised. I think this is a serious and important one to be considered. I have indicated to you that many believe that the relatively good track record in this respect in Canada in the uranium industry is because of the public ownership that has existed in the industry up until this time. The two Crown corporations have been leaders in ensuring these standards, and continue to do so.

• 1715

There is a lot of doubt about the effectiveness of regulation under a completely privatized industry. I think those are valid concerns. Given the particular concerns about worker health in this industry, they are ones that we should take into account.

There is another matter I want to touch upon with respect to worker welfare. It has already been raised. There has been a lot of talk about protecting jobs under these privatizations, this one in particular. From what I can see, if this privatization proceeds, it is fairly unlikely that the fuel processing operations of Eldorado have a very bright future, given the other things taking place—the decision of the Government of Canada not to enforce its further processing policy, the further processing provisions of the free trade agreement, and so on.

If one is concerned about protecting jobs as one aspect of worker welfare, I would think there is a much greater possibility that those workers will have their jobs protected if public ownership is maintained. There is a possibility that the fuel processing operations would be maintained as a kind of public utility in Canada.

I do not think there is much chance of that happening under privatization. A private company will not have anything other than a right concern for the financial returns. I doubt very much if those financial returns will justify the continuation of the fuel processing operation, and therefore of the jobs for those workers.

I think I have used up just about all my time. I want to make one last reference to a matter of great concern to us in Saskatchewan—the provision of benefits to northern people. I hope the committee has come to terms with the fact that all of the mining operations of this new company and these two companies are in Saskatchewan.

You will be aware of the history of the renewed uranium development in Saskatchewan in the 1970s and of the policy decisions and commitments made by the provincial government as part of the terms and conditions of proceeding with expansion of the uranium industry. Those included some very, very important commitments to northern people, of whom about 90% are native people.

[*Translation*]

supprimera toute possibilité de conserver ces revenus pour la province.

On a également soulevé une question grave et importante, la protection des travailleurs. Je vous ai déjà dit que bien des gens sont convaincus que si l'on a obtenu des résultats relativement bons à ce titre dans l'industrie de l'uranium au Canada, c'est parce que les entreprises qui oeuvrent dans ce secteur ont toujours appartenu au secteur public. Les deux sociétés d'État ont été des chefs de file pour maintenir ces normes et elles continuent de le faire.

L'efficacité de la réglementation d'une industrie entièrement privatisée suscite de nombreux doutes. Ces préoccupations sont justifiées, d'après moi. Il faudrait tenir compte des préoccupations particulières relatives à la santé des travailleurs de ce secteur.

J'aimerais parler maintenant de la protection des travailleurs. La question a déjà été soulevée. On a beaucoup parlé de protéger les emplois dans le cadre de ces privatisations, et de celle-ci en particulier. D'après ce que je peux voir, si l'on procède à la privatisation, il est peu probable que les activités de transformation du combustible d'Eldorado se poursuivent, étant donné tout ce qui se passe: la décision du gouvernement du Canada de ne pas mettre en oeuvre sa politique de transformation poussée, les dispositions de l'accord de libre-échange à cet égard, et ainsi de suite.

Si l'on se préoccupe de la protection des emplois dans le cadre du bien-être des travailleurs, la propriété publique offre une bien meilleure garantie à cet égard. Il est possible que les activités de transformation du combustible se poursuivent à titre de services d'utilité publique au Canada.

Il n'y a guère de chance que ce soit le cas si l'entreprise est privatisée. Une société privée se préoccupe avant tout de faire des bénéfices. Je doute beaucoup que ces résultats financiers justifient la poursuite des activités de transformation du combustible, et, donc, le maintien des emplois pour ces travailleurs.

Je pense que mon temps de parole est écoulé. Je voudrais faire une dernière remarque sur une question qui nous préoccupe vivement en Saskatchewan: les avantages pour les habitants du Nord. J'espère que le Comité a compris que toutes les exploitations minières de cette nouvelle société et des deux sociétés en question se trouvent en Saskatchewan.

Vous connaissez sans doute l'histoire de la reprise de l'exploitation de l'uranium en Saskatchewan dans les années 70 et des décisions de principe et des engagements pris par le gouvernement provincial en vue de favoriser l'expansion de l'industrie de l'uranium. Il a pris notamment des engagements très importants à l'égard des habitants du Nord, qui sont à 90 p. 100 des autochtones.

[*Texte*]

Our experience has shown that these commitments, in terms of jobs and business opportunities and other social benefits, can be met. There are, however, extreme difficulties in ensuring that the companies honour the obligations undertaken. Regulation is one means that can be used, but there is a lot of talk in this industry and others that regulation is relatively unsatisfactory.

The alternative is to ensure that a major part of the industry remains in public hands and that this public policy objective remains part of the directive to these companies. In my view, it is likely that this is the only way we are going to honour that commitment. I think it is important for committee members to appreciate the importance of that commitment to the northern people of Saskatchewan.

The last point is the timing. If this is going to proceed, you could not have picked a worse time. We are in a time of excess supplies in the markets. That is going to lead to a discounting of the value of the companies. If there is a waiting period of something in the range of four to five years, I believe, and other experts agree, there will be a turnaround in the market. The short-term discounting of the company, given the short-term situation, would not occur then. If you are going to proceed with privatization, I would urge you to change your timeframe.

Mr. Foster: You paint a very positive picture for SMDC. From the testimony that has been given, we know the debt structure for Eldorado. What is the debt position for SMDC?

Mr. McArthur: In the last year and a half, SMDC has reduced its long-term debt by approximately $150 million—in addition to all of these other achievements. It is quite a remarkable story.

With respect to the end of 1987, the the long-term debt of SMDC was approximately $320 million. There are a few other provisions and long-term obligations there, but. . .

• 1720

Mr. Foster: Why do you question the future of the refining and the upgrading portion of the proposed amalgamated operation? The people in Eldorado speak of a world-class facility, capable of competing with anybody in the world, and so on. Why do you discount the value of their refining and upgrading facilities?

Mr. McArthur: One fundamental reason is that I do not believe those decisions would have been made if the company management had seen the world as it exists today, if you like. I think there is little doubt, and I think it would be worthwhile for your committee to in fact get very detailed and specific financial results and projections for the fuels operation, if you do not already have them. I think it is very important to understand some of the implications of this privatization to get those. But the assumptions with respect to the volume of Canadian

[*Traduction*]

Notre expérience a prouvé que ces engagements, sur le plan des emplois, des possibilités économiques et d'autres avantages sociaux, peuvent être obtenus. Il est toutefois extrêmement difficile aux sociétés d'honorer les obligations contractées. On peut avoir recours à la réglementation, mais selon bien des gens dans ce secteur et dans d'autres, ce système n'est guère satisfaisant.

L'autre solution consiste à s'assurer qu'une grande partie de l'industrie reste aux mains du secteur public et que ces sociétés continuent à poursuivre cet objectif de politique publique. À mon avis, il est probable que ce sera la seule façon pour nous de tenir cet engagement. Il importe que les membres du Comité comprennent bien l'importance de cet engagement pour les habitants du nord de la Saskatchewan.

La dernière question est celle du moment choisi. Si la privatisation doit avoir lieu, on n'aurait pas pu choisir un pire moment. Nous traversons une période d'approvisionnements excédentaires sur les marchés. Cela va contribuer à faire perdre de la valeur à ces sociétés. Si l'on attend de quatre à cinq ans, je suis sûr, et d'autres experts sont de mon avis, qu'il y aura un revirement de la situation sur le marché. On pourra ainsi éviter cette dévalorisation à court terme de la société. Si la privatisation doit vraiment avoir lieu, je vous exhorte à modifier votre calendrier.

M. Foster: Vous nous avez brossé un tableau très positif de la SMDC. D'après les témoignages que nous avons reçus, nous savons qu'Eldorado a de grosses dettes. À combien se monte le passif de la SMDC?

M. McArthur: Depuis un an et demi, la SMDC a réduit sa dette à long terme d'environ 150 millions de dollars, outre toutes ses autres réalisations. C'est une réussite remarquable.

Vers la fin de 1987, la dette à long terme de la SMDC s'élevait à environ 320 millions de dollars. Elle a quelques autres obligations à long terme, mais. . .

M. Foster: Pourquoi remettez-vous en question l'avenir des activités de transformation poussée et de valorisation de l'entreprise fusionnée proposée? Les responsables d'Eldorado parlent d'une entreprise de calibre mondial, capable de soutenir la concurrence sur le marché international, et ainsi de suite. Pourquoi dépréciez-vous ces installations de transformation et de valorisation?

M. McArthur: C'est principalement parce que, à mon avis, on n'aurait pas pris ces décisions si la direction de la société avait été plus réaliste, si vous voulez. Cela ne fait guère de doute, et il serait utile à votre Comité d'obtenir en fait des états financiers et des prévisions très détaillés et précis relativement à l'installation de tranformation du combustible, s'il ne les a pas encore. Il importe de consulter ces documents pour bien comprendre certaines répercussions qu'aura cette privatisation. Toutefois, les hypothèses relatives au volume des ventes canadiennes et

[*Text*]

production sales, and the assumptions with respect to further processing, around which these decisions were really made, do not hold at the present time.

If one looks carefully at statements made by company officials, there are many indications they too are extremely concerned as to whether or not, under these conditions, there is going to be the volume of business that will justify these operations.

Mr. Foster: With the prospect of a free trade deal with the United States, and the cancellation of the further upgrading policy, those of us concerned about the welfare of the Blind River and Port Hope refineries and upgrading saw this arrangement as guaranteeing there would be a through-put through those refineries, because there was always SMDC, who are asking for exemptions from the further upgrading policy. This is the argument made, if you put the two together, then SMDC are going to put their uranium yellowcakes through those facilities.

Mr. McArthur: Because it is integrated into the company?

Mr. Foster: Yes.

Mr. McArthur: I would be very surprised if good managers of the new privatized corporation will have their product put through the fuel-processing operations of SMDC, if it is not cost effective to do so, and if it does not suit their marketing strategies.

I do not think the underlying desire of SMDC, in many cases, to obtain these exemptions in the past, will be reversed by the integration of these two companies. I would be very surprised if it is the case.

Mr. Foster: Does this not make the whole fuel cycle unproductive, or a total loser, if they do not utilize those facilities?

Mr. McArthur: It would depend upon the exact circumstances of any particular deal, the exact circumstances of their operations and the cost profiles of their operations of time. But I am a fairly strong believer that over the medium to long haul, under private market arrangements, the imperatives and the dictates of the private market will prevail in the end.

I think we are seeing an integration of particularly North American markets taking place, with free trade and other developments, the removal or virtual withdrawal from the further processing policy and so on. I am not very hopeful or optimistic for fuel processing in Canada under those conditions. Others will perhaps come back and tell you they are optimistic. I would challenge them to provide substantial evidence of this.

Mr. Foster: Do you see the trade-off with the Americans and the free trade, where we are giving up our further processing, and they are doing away with the limitation on enrichment of Canadian uranium? It seems to me the administration has been fighting this, day in and year out, in the courts, and so on, to make sure they

[*Translation*]

à la valorisation, hypothèses sur lesquelles se sont fondées ces décisions, ne sont pas valables à l'heure actuelle.

Si l'on examine attentivement les déclarations faites par les responsables de la société, tout nous porte à croire qu'ils sont aussi très inquiets, car ils se demandent si, dans ces conditions, le volume des ventes suffira à justifier ces activités.

M. Foster: Dans la perspective d'un accord de libre-échange avec les États-Unis et de l'annulation de la politique relative à la valorisation, ceux d'entre nous qui se préoccupent de l'avenir des raffineries et des usines de valorisation de Blind River et de Port Hope ont estimé que cet accord garantirait la poursuite des activités de ces raffineries, grâce à la SMDC, qui demandent à être exemptées de la politique relative à la valorisation. Voilà l'argument avancé, et si l'on fusionne les deux sociétés, la SMDC va transformer l'oxyde d'uranium dans ces installations.

M. McArthur: Parce qu'elle est fusionnée à la société?

M. Foster: Oui.

M. McArthur: Je serais très surpris que les gestionnaires de la nouvelle société privatisée fassent transformer leurs produits dans les installations de la SMDC, si ce n'est pas rentable et si cela n'est pas compatible avec leurs stratégies de commercialisation.

Je ne pense pas que l'intégration de ces deux sociétés change quelque chose au désir de la SMDC, la plupart du temps, d'obtenir ces exemptions par le passé. Le contraire me surprendrait beaucoup.

M. Foster: Mais si elle n'utilise pas ces installations, est-ce que tout le cycle du combustible ne risque pas de devenir improductif ou de se révéler une perte totale?

M. McArthur: Tout dépend des circonstances précises d'une entente donnée, des conditions d'exploitation et de la structure des coûts de ces activités. Toutefois, je suis fermement convaincu qu'à moyen ou long terme, en vertu d'ententes conclues sur le marché privé, ce sont les conditions et les forces du marché privé qui prévaudront en dernier ressort.

D'après moi, nous assistons à une intégration des marchés d'Amérique du Nord notamment, en raison du libre-échange et d'autres événements, comme l'abandon de la politique relative à la valorisation, et ainsi de suite. Je n'entrevois guère d'un oeil optimiste l'avenir de la transformation du combustible au Canada dans ces conditions. D'autres viendront peut-être vous dire qu'ils sont optimistes. Je les mets au défi de nous en fournir des preuves concrètes.

M. Foster: Croyez-vous qu'il s'agisse là d'un compromis avec les Américains dans le cadre du libre-échange, où nous abandonnons nos activités de valorisation, tandis qu'ils renoncent à imposer des restrictions à l'enrichissement de l'uranium canadien? À mon avis, le gouvernement a mené une lutte âpre et

[*Texte*]

can buy $17-a-pound uranium from Saskatchewan anyway. If there were no free trade deal, are they not just going to pass a law that they can get access to this cheap uranium anyway? Did they just give us the sleeves out of their vest?

• 1725

Mr. McArthur: I do not think there is a lot in that arrangement that is going to advance the interests of the Canadian uranium industry. I think it is going to have the result of making the various stages more competitive, which at one level is attractive. But it raises some serious questions, as I said, about the future of Blind River and Port Hope. These are some of the consequences of moving into arrangements of this sort that one has to be aware of. This strikes me as being one place where we can expect to see some implications in terms of industry and cities and towns and people and workers in our country.

Mr. James: I was interested, Mr. McArthur, when you talked about fads. Privatization has been going on for a long time. How do you categorize or interpret as a fad something that has been going on for quite a long time throughout the world? It is quite popular throughout most of the world these days.

Mr. McArthur: I agree privatization, transfer of ownership from public to private and private to public sectors, takes place in various ways at various times. One tends to almost see, if you like, cycles where enthusiasm for one or the other starts to approach a kind of faddish thing. What I mean by that is, people attach themselves to it because of its popularity without asking fundamental questions in particular cases. What I would argue is that we should look at the privatization question in terms of the specific cases and ask ourselves what is happening. Let us examine this case. Let us not work on some assumption that one or the other is great. Let us work on the assumption we take this case, we take the history of the situation, we put it through some analysis. I think that is what successful government must be about these days and what we should do in a case like this which is a very large and major undertaking.

Mr. James: You have done quite an extensive study. I do not know where the funding comes from all this, through the university I assume.

Mr. McArthur: No, it is not a funded study, I am doing it on my own time. I am a full-time employee of the university as a faculty member, but beyond that there is no additional funding.

Mr. James: So in the study did you examine available documentation from the privatization department here in Ottawa as to the process they went through in analysing this and deciding upon this privatization? You seem to indicate it is almost faddish and done quickly and not

[*Traduction*]

incessante devant les tribunaux, et ainsi de suite, pour être certain de pouvoir acheter de toute façon de l'uranium à 17$ la livre à la Saskatchewan. En l'absence d'un accord de libre-échange, ne va-t-il pas se contenter d'adopter une loi qui lui donnera accès de toute façon à cet uranium à bon marché? N'avons-nous pas fait un marché de dupes?

M. McArthur: À mon avis, cet accord ne fera rien pour promouvoir les intérêts de l'industrie canadienne de l'uranium. Il va avoir pour effet de rendre les diverses étapes plus concurrentielles, ce qui, sur un certain plan, est intéressant. Toutefois, il soulève de graves questions, je le répète, quant à l'avenir des installations de Blind River et de Port Hope. Voilà certaines répercussions que ce genre d'accord peut avoir et dont il faut être conscient. C'est d'après moi un secteur où nous pouvons nous attendre à voir des répercussions en ce qui a trait à l'industrie, les villes, la population et les travailleurs canadiens.

M. James: J'ai écouté avec intérêt, monsieur McArthur, vos remarques au sujet des marottes. La privatisation n'est pas un phénomène récent. Comment peut-on parler de marottes à l'égard d'une chose qui se produit depuis assez longtemps dans le monde entier? C'est un phénomène très populaire dans la plupart des pays à l'heure actuelle.

M. McArthur: Je conviens que la privatisation, le transfert de propriété du secteur public au privé, et inversement, se produit de façon différente à des époques différentes. On décèle presque, si vous voulez, des cycles où l'enthousiasme pour l'un ou l'autre devient presque une manie. Ce que je veux dire, c'est que les gens y tiennent parce que c'est populaire, sans se poser des questions fondamentales dans des cas précis. Je soutiens que nous devrions examiner la question de la privatisation en fonction des cas précis et nous demander ce qui se passe. Examinons chaque cas. Ne nous appuyons pas sur des hypothèses sans fondement. Partons du principe qu'il faut examiner chaque cas en tenant compte de ses antécédents et en procédant à une analyse. C'est à mon avis la clé du succès d'un gouvernement à l'heure actuelle, et c'est ce que nous devrions faire dans un cas semblable, où il s'agit d'un projet très important.

M. James: Vous avez fait une étude assez approfondie. Je ne sais pas où vous avez trouvé les fonds nécessaires; auprès de l'université, je suppose.

M. McArthur: Non, il ne s'agit pas d'une étude financée, je l'ai faite à mes frais. Je suis employé à plein temps de l'université en tant que membre de la faculté, mais je ne reçois aucun fonds supplémentaire.

M. James: Au cours de cette étude, avez-vous examiné la documentation disponible du Bureau de la privatisation, à Ottawa, pour voir quel genre d'analyse il a effectué avant de décider de privatiser cette société? Vous parlez de marottes, en disant que cette décision a été prise

[*Text*]

studied. We have only privatized eleven companies in four years. It is not like it has been a mad rush.

Mr. McArthur: I am not making any reference with the specific brief to other privatizations. Those are, I presume, subject of investigation by other committees.

Mr. James: There is one and it has been in the hopper for quite a long time.

Mr. McArthur: In the case of this particular one, I have examined the documents I have been able to gain access to. I have tried to draw upon government documents as much as possible. I would not guarantee I have had access to all of the documents that are available.

Mr. James: Have you also studied companies that have been privatized? Are you not positive about privatization or do you come with a wide open mind?

Mr. McArthur: Again I come back to the point that I think it is very important in managing the public interest and managing public assets to deliberate very carefully on what is happening and what is taking place and try to subject it to careful analysis. In terms of other privatizations that have taken place, there certainly have been success stories on the basis of certain kinds of objectives. I think there have been success stories in particular where market discipline is what one would agree should operate and where there has been no substantial rationale for public ownership. But there have been failures and there have been problems with privatizations and—

• 1730

Mr. James: Which failures with privatizations? The program has gone on since 1984. What would you cite as a failure?

Mr. McArthur: When I say there have been failures in privatization, I am not referring to any particular government. One of the most well-known and worrying failures is being studied considerably, and that is the case of the telecommunications system in Great Britain, which has proved to be a very, very big problem.

Mr. James: We are talking about Canada. We are talking about a program that has a lot of study to it. It is a different kind of approach from England's.

Mr. McArthur: I am not coming before your committee to say I want to go through your list of privatizations to criticize or critique them. Given the opportunity to look at individual other ones, I would do that and try to determine that. The work I have been doing at present with respect to federal privatization has brought me into this particular case, and that is the one I have investigated.

Mr. James: I was looking at some figures the other day, and in Teleglobe's case 98% of the employees have

[*Translation*]

à la hâte et sans étude préalable. Nous n'avons privatisé que 11 sociétés en quatre ans. On ne peut guère parler de vague de folie.

M. McArthur: Je n'ai pas parlé des autres cas de privatisation, qui, je suppose, font l'objet d'une étude par d'autres comités.

M. James: Il y en a un qui est à l'état de projet depuis un certain temps.

M. McArthur: En ce qui concerne cette proposition en particulier, j'ai examiné tous les documents auxquels j'ai eu accès. J'ai essayé autant que possible de puiser dans les documents du gouvernement. Je ne garantis pas avoir pu consulter tous les documents disponibles.

M. James: Avez-vous également étudié le cas de sociétés qui ont déjà été privatisées? Avez-vous des préjugés contre la privatisation, ou abordez-vous le problème avec objectivité?

M. McArthur: Je le répète, il est très important, lorsqu'on touche à l'intérêt public et à des biens publics, de discuter de façon approfondie du projet envisagé et de procéder à un examen minutieux. En ce qui concerne les autres privatisations qui ont eu lieu, il y a certainement eu des résultats positifs, compte tenu des objectifs poursuivis. Ces projets ont été couronnés de succès, notamment dans les cas où les forces du marché justifiaient la présence d'une entreprise privée et où la propriété publique n'était pas vraiment justifiée. Toutefois, il y a eu des échecs, et la privatisation a donné lieu à certains problèmes. . .

M. James: De quels échecs parlez-vous? Le programme est en vigueur depuis 1984. Pouvez-vous nous citer un cas précis?

M. McArthur: Quand je dis que la privatisation s'est parfois soldée par des échecs, je ne parle pas d'un gouvernement en particulier. L'un des échecs les plus célèbres et les plus inquiétants fait l'objet d'une étude approfondie. Je veux parler du système des télécommunications de la Grande-Bretagne, qui s'est révélé être un énorme problème.

M. James: Nous parlons du Canada. Nous parlons d'un programme qui a fait l'objet de bon nombre d'études. Il s'agit d'une stratégie différente de celle de la Grande-Bretagne.

M. McArthur: Je ne me présente pas devant votre Comité pour passer en revue votre liste de privatisations en vue de les critiquer. Si j'ai l'occasion d'examiner d'autres cas précis, je le ferai pour me faire une idée. Les études que j'ai faites jusqu'ici au sujet de la privatisation des entreprises fédérales m'ont poussé à examiner ce cas précis.

M. James: J'examinais certaines données l'autre jour, et j'ai constaté que, dans le cas de Téléglobe, 98 p. 100 des

[*Texte*]

participated in the purchase program and 96% have purchased the maximum. Sometimes the best measure of what will happen is what has happened in other privatizations.

Mr. McArthur: They are very different. The best way to consider what has happened is look at your case.

The Chairman: Thank you very much, Mr. James. Before Mr. Orlikow begins his questioning, I will say we have one more witness to hear for just a few minutes—Mr. Ronald Dakers—then I have a very short procedural matter to deal with, and then we can get on our way.

Mr. Orlikow: Is it fair to say that in this industry both the publicly owned corporation, Eldorado, and the privately owned corporation in Ontario had great difficulties and would not have survived over a number of years without very substantial government support in the form of the purchase of uranium that could not be sold at the time and so on?

Mr. McArthur: There is no question that this industry, as it existed up until the mid-1970s, would not have existed without government nurture. One can see it as a kind of social investment and an investment in the future. I believe governments intended to get a return in the future by offering these companies things to run. You are quite right that all of them would have gone down.

Mr. Orlikow: I gather it is your belief that, in this amalgamation and privatization, the publicly owned Saskatchewan corporation is a loser in the sense that it is being amalgamated with a federally, publicly owned company that has been a loser and that you believe will continue to be a loser.

Mr. McArthur: Yes, that is one aspect of my concern. I believe the Saskatchewan company, the Saskatchewan taxpayers and the Saskatchewan government are losers in this deal.

Mr. Orlikow: Have you had an opportunity to look at the financial analyses made by Burns Fry for the federal government and by Warburg for the Saskatchewan government?

Mr. McArthur: I have had an opportunity to look generally at that material. What I would very much like to see is—and I think it is a general principle in these privatizations—is all of the financial information made available so an independent kind of assessment could be made. I think the committee should urge that this take place. There are suggestions that the arrangement recognizes the underlying fundamentals of these two companies. I think it does not consider some very important questions. Some of the most important have to do with the way the market will discount this undertaking—if it is going to be privatized—and the way an unfair burden of that will fall upon the Saskatchewan part of the operation.

[*Traduction*]

employés ont participé au programme d'achat d'actions et que 96 p. 100 d'entre eux ont acheté le maximum. La meilleure façon de prévoir ce qui se produira, c'est parfois de voir ce qui s'est passé dans d'autres cas de privatisation.

M. McArthur: Ces cas sont très différents. La meilleure façon d'examiner la situation, c'est de s'en tenir au cas à l'étude.

Le président: Merci beaucoup, monsieur James. Avant que M. Orlikow ne commence à poser ses questions, je voudrais dire que nous devons entendre un autre témoin pendant quelques instants—M. Ronald Dakers—après quoi je voudrais traiter rapidement d'une question de procédure, et ce sera fini pour aujourd'hui.

M. Orlikow: Est-il juste de dire que dans cette industrie, l'entreprise publique, Eldorado, et l'entreprise privée de l'Ontario se heurtent toutes deux à de grosses difficultés et n'auraient pas survécu pendant un certain nombre d'années sans une aide importante du gouvernement, lequel a acheté l'uranium invendable à l'époque, et ainsi de suite?

M. McArthur: Il est indubitable que cette industrie, jusque vers le milieu des années 70, n'aurait pas pu survivre sans l'appui du gouvernement. On peut considérer qu'il s'agit d'une sorte d'investissement social, dans l'avenir. Les gouvernements comptaient rentabiliser leurs investissements à l'avenir en soutenant les sociétés au moment où elles en avaient besoin. Vous avez raison de dire qu'elles auraient toutes fait faillite sinon.

M. Orlikow: Si je comprends bien, d'après vous, dans le cadre de ce fusionnement et de cette privatisation, la société d'État de la Saskatchewan va y perdre, dans la mesure où elle est fusionnée à une société d'État du gouvernement fédéral qui a fait des pertes et qui, selon vous, continuera d'en faire.

M. McArthur: Oui, c'est l'une des questions qui me préoccupent. À mon avis, la société, les contribuables et le gouvernement de la Saskatchewan sortiront tous perdants de ce marché.

M. Orlikow: Avez-vous eu l'occasion d'examiner les analyses financières faites par la firme Burns Fry pour le gouvernement fédéral et par Warburg pour le gouvernement de la Saskatchewan?

M. McArthur: J'ai eu l'occasion d'examiner ces documents en général. Ce que j'aimerais beaucoup—et c'est un principe général dans ces privatisations—c'est que tous les renseignements financiers soient disponibles, pour nous permettre d'évaluer objectivement la situation. Le Comité devrait insister pour que cela se fasse. Certains prétendent que l'entente tient compte des caractéristiques fondamentales de ces deux sociétés. À mon avis, elle fait fi de certaines questions très importantes, et notamment la perte de valeur que subira cette entreprise sur le marché—si elle est privatisée—et le fardeau injuste qui incombera à l'entreprise de la Saskatchewan.

[*Text*]

Mr. Orlikow: How seriously do you think the Eldorado part of the company's future ability to function efficiently and profitably will be affected? Will it be affected adversely by that part of the agreement on trade between Canada and the United States which means that enrichment of the uranium ore will not necessarily be done in Canada?

• 1735

Mr. McArthur: That is one of the significant worries about the future. Eldorado now essentially two operations. It has its Rabbit Lake operation, which is a reasonably good mine, and it has the fuel processing operations. The real worry for the future is the fuel processing operations. I think those operations are going to have a great deal of difficulty competing in this open market that is going to be created as a result of the change of policy with respect to processing linked to the free trade agreement.

I am very skeptical about the ability of those operations to be highly successful. I say, having considered it very carefully, that one has to recognize that there is a past that is brought to all of this, regardless of the little manipulations that are done with the financing. There is not a very good track record. This is a company with a very bad track record, to be quite frank and blunt, a company that has made a lot of mistakes. Those mistakes make one fear they are going to be carried into the future as well as being part of the past.

Mr. Orlikow: You deal very briefly with the success of the Saskatchewan corporation employing a very large percentage of the native people in the operations of the company in Saskatchewan. This should be of interest to all Members of Parliament, given the fact that in so many parts of Canada it is the native people who are at the bottom of the economic ladder. Could you supply members of the committee with some details about the kinds of agreements that were made part of the operations of the company? I assume that when the company is privatized, it will have fewer legal obligation to continue those programs that you have indicated have been so successful.

Mr. McArthur: I am not sure that I could give you all the documentation that has been made to the Crown corporation. It is held by the government, and they are not particularly free with information. But I agree with you in that I do not believe—for reasons that are fairly obvious—that a privatized company is going to voluntarily try to achieve those kinds of objectives. Why would they? They are not part of the logical, commercial objectives of a private company.

It is therefore more important for your committee to consider insisting on participation agreements for northern people. I can give you the model that was used with Cluff Lake mine, which I think is the best model in northern Saskatchewan. It was used with a private company.

[*Translation*]

M. Orlikow: Pensez-vous vraiment qu'à cause d'Eldorado, l'efficacité et la rentabilité futures de la société seront remises en question? La société va-t-elle pâtir des dispositions de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis selon lesquelles l'enrichissement du minerai d'uranium ne se fera pas nécessairement au Canada?

M. McArthur: C'est l'une des choses qui nous préoccupent le plus pour l'avenir. Eldorado possède actuellement deux installations. Celle de Rabbit Lake, qui est une assez bonne mine, et l'usine de traitement du combustible. Le véritable risque pour l'avenir, c'est l'usine de traitement. Je pense qu'elle aura beaucoup de mal à se tailler une place sur le marché libre qui sera créé par suite de la nouvelle politique en matière de traitement qui découlera de l'entente sur le libre-échange.

Je doute beaucoup que cette usine puisse se tirer d'affaire. J'ai soigneusement étudié la situation, et j'estime qu'elle est la conséquence—excusez mon franc parler—d'erreurs de gestion grossières, qui, je le crains, seront un boulet pour l'avenir.

M. Orlikow: Vous parlez peu du fait que la société de la Saskatchewan a réussi à donner de l'emploi à un très fort pourcentage d'autochtones dans son usine de cette province. Voilà qui devrait susciter l'intérêt de tous les députés, étant donné que dans bien des régions du pays, ce sont les autochtones qui se retrouvent au bas de l'échelle économique. Pourriez-vous nous dire quels engagements avait pris la société? Une fois qu'elle aura été privatisée, j'imagine qu'elle ne sera plus obligée légalement de maintenir ces programmes, qui, vous l'avez dit, ont si bien atteint leur objectif.

M. McArthur: J'ignore si je peux vous remettre tous les documents relatifs à la société d'État. Ils sont entre les mains du gouvernement, qui n'est pas particulièrement prodigue d'information. Et vous avez raison. Pour des raisons bien évidentes, une fois privatisée, la compagnie ne fera probablement pas d'efforts particuliers de son propre gré pour atteindre ces objectifs. Pourquoi le ferait-elle? Il ne s'agit pas là d'un des objectifs commerciaux normaux d'une entreprise privée.

Il est donc plus important que le Comité songe à réclamer des ententes sur le recrutement des habitants du Nord. Je peux vous dire quel plan a été appliqué à la mine de Cluff Lake, qui est un modèle du genre dans le nord de la Saskatchewan. Il s'agissait d'une entreprise privée.

[*Texte*]

I would suggest that your committee insist that this kind of agreement—what I call a Cluff Lake socio-economic benefits agreement—be included in the legislation to ensure that these mines operate in accordance with those considerations. This agreement I am talking about is not a piece of crazed business. Cluff Lake mine, AMOC Limited, they participated in the development with the government, and they made a very important contribution towards providing benefits for northern people.

The Chairman: Thank you very much, Mr. McArthur, for appearing before the committee. Thank you for your brief. It is always easy to draw comparisons, and many people only know value by comparisons. But you have placed before us the story of a mine that is probably the richest, lowest-cost uranium mine in the world, and one that has come into the market fairly recently—1984, is it? To place that against Eldorado Nuclear, which has been in from the beginning, is a little unfair, from my point of view.

• 1740

Mr. McArthur: I would have to ask for an opportunity to comment. These two companies were operating in the same area and had the same opportunities to undertake exploration activities. Something I feel Eldorado Nuclear should have to answer for is the decision to make major investments in the Beaver Lodge Mine at Uranium City at a time when SMDC was pursuing exploration in an area which proved to be very, very successful. These major expenditures made by Eldorado have continued to haunt this company and people in northern Saskatchewan. It was a very, very serious error, and I think when making comparisons about these two companies, one should keep that in mind.

The Chairman: That is a judgment call.

Thank you very much, Mr. McArthur, for appearing before us. Let me ask the committee' agreement to append Mr. McArthur's report to our *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: We will have a few minutes with Ronald Dakers, a former employee of Eldorado Nuclear, who wants to speak to us about a pension problem. Mr. Dakers, I assume you have a copy of the letter issued yesterday by Eldorado Nuclear on that—

Mr. Ronald Dakers (Former Vice-President of Eldorado Nuclear): Yes, I do. Thank you for giving me the opportunity to address the committee, Mr. Chairman. I shall be brief before we all succumb to heat stroke.

I was formerly a trustee of the Eldorado pension plan. I was an employee of Eldorado for some 32 years. While I am interested in the fate of Eldorado—and I have been interested in some of the testimony that has been given before this committee, not all of it in accordance with my

[*Traduction*]

Je vous suggère d'insister pour qu'un plan comme celui-là—ce que j'appelle le plan d'avantages socio-économiques de Cluff Lake—fasse partie de la loi pour garantir que ces mines soient exploitées en fonction de ces principes. Ce plan n'a rien d'insensé du point de vue commercial. La mine de Cluff Lake, AMOC Limited, a participé à la mise en valeur de la région avec le gouvernement et a beaucoup fait pour la population du Nord.

Le président: Merci beaucoup, monsieur McArthur, d'avoir comparu devant le Comité. Je vous remercie de votre mémoire. Il est toujours facile d'établir des comparaisons, et beaucoup de gens ne mesurent les choses qu'avec des comparaisons. Par contre, vous nous avez fait l'historique d'une mine qui est probablement la mine d'uranium la plus riche et la moins coûteuse du monde et qui n'a vu le jour que tout récemment, en 1984, n'est-ce pas? Mettre cela à la charge d'Eldorado Nucléaire, qui y est mêlée depuis le début, c'est un peu injuste à mon avis.

M. McArthur: J'aimerais répondre. Ces deux compagnies étaient installées dans la même région et avaient les mêmes possibilités de se livrer à des travaux de prospection. À mon avis, Eldorado Nucléaire devrait être tenue de justifier sa décision d'investir massivement dans la mine de Beaver Lodge à Uranium City au moment où la SMDC faisait de la prospection dans la même région et a eu la main très heureuse. Ces gros investissements d'Eldorado continuent de hanter la compagnie et la population du nord de la Saskatchewan. Il s'agissait d'une erreur monumentale qu'il faut garder à l'esprit lorsque l'on compare les deux compagnies.

Le président: C'est une question de jugement.

Monsieur McArthur, merci beaucoup d'avoir comparu devant nous. Permettez-moi de demander l'approbation des membres du Comité pour que soit annexé au compte rendu des délibérations le rapport de M. McArthur.

Des voix: Adopté.

Le président: Nous allons maintenant entendre pendant quelques minutes M. Ronald Dakers, ancien employé d'Eldorado Nucléaire, qui veut nous parler du régime de retraite. Monsieur Dakers, je suppose que vous avez une copie de la lettre remise hier par Eldorado Nucléaire. . .

M. Ronald Dakers (ancien vice-président d'Eldorado Nucléaire): Oui. Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de témoigner devant le Comité, monsieur le président. Je vais essayer de faire vite, avant que nous ne soyons tous frappés d'un coup de chaleur.

J'ai travaillé pour Eldorado pendant 32 ans et j'étais fiduciaire du régime de retraite. Même si je m'intéresse à ce qu'il adviendra à Eldorado—et j'ai suivi les témoignages qui ont été donnés ici mais certains ne concordent pas toujours avec ma perception des faits—je

[*Text*]

understanding of the facts—my prime purpose in addressing the committee is the concerns raised in regard to pensions in my discussions with other pensioners.

Approximately 500 pensioners and and 600 employees are members of the Eldorado pension plan. On May 17, 1988, Mr. George Currie, the Chairman and Chief Executive Officer, testified before this committee that there had been recent changes initiated to the provision to transfer the Eldorado pension plan to the new company. I think Mr. Currie clarified that subsequently—on May 18, 1988—when he submitted copies of letters to Eldorado employees which outlined in general the proposal to distribute the $50-million surplus in the Eldorado pension plan to enhance benefits to pensioners and current employees.

I think he stated in the letter and in testimony before this committee that was his hope and intention. My concern, and that of pensioners, is to try to nail down this whole question of pensions and where they are going in the future with this future company.

There seem to be four points that have yet to be resolved. The pension proposal is yet to be formulated. The letter presented to this committee states the company's intention in general terms, but says there is a certain approval process. The trustees of the Eldorado pension plan and the Eldorado board of directors must first approve the proposal. Presuming they are favourable, there is also a requirement for approval by the regulators of pensions and by National Revenue.

• 1745

The third question relates to the $50 million surplus and the share that to be distributed to members of the plan and that distributed to the new company.

In the letter of May 18, Mr. Currie noted that the company is seeking amendments to the Eldorado pension plan so that the entire surplus is allocated in an equitable manner to provide current and future benefits to plan members. In his testimony before this committee, he was discussing the type of new plan; he was talking about a defined contribution plan in the new company. It is the type of plan they now have in Saskatchewan, in which the remaining surplus will remain in the plan or accrue to the benefit of plan members or employers, as the case may be, provided under the existing plan document.

In the letter it said that the entire surplus will be distributed in an equitable manner to plan members. In the testimony before this committee, he suggested that part of the surplus may in fact be provided to the new company under existing plan documentation.

A fourth and final point, Mr. Chairman, is the policy concerning indexation of pension benefits. In his testimony, I think Mr. Currie indicated that the current level of indexation, which has been approximately 50% of the cost of living over the last 10 years, will be increased

[*Translation*]

suis ici surtout pour parler des préoccupations qu'ont les retraités au sujet de leur régime de retraite.

Environ 500 retraités et 600 employés appartiennent au régime de retraite d'Eldorado. Le 17 mai 1988, M. George Currie, président directeur général de la société, a déclaré devant le Comité que des modifications venaient d'être apportées aux dispositions régissant le transfert du régime de retraite d'Eldorado à la nouvelle compagnie. M. Currie a précisé sa pensée le 18 mai dans une lettre remise aux employés d'Eldorado où il exposait dans les grandes lignes le projet d'affecter l'excédent de 50 millions de dollars de la caisse de retraite d'Eldorado aux prestations versées aux retraités actuels et futurs.

Dans sa lettre et dans son témoignage devant le Comité, il a dit que c'était son espoir et son intention. Les autres retraités et moi-même voulons régler toute cette question des retraites et de ce qui leur arrivera avec la nouvelle compagnie.

Il semble qu'il reste quatre points à régler. Le projet de régime reste à formuler. La lettre remise au Comité expose dans ses grandes lignes l'intention de la compagnie mais précise qu'il y aura un certain processus d'approbation. Les fiduciaires du régime de retraite d'Eldorado et le conseil d'administration d'Eldorado doivent d'abord approuver le projet. Si l'approbation est donnée, il faudra aussi soumettre le projet aux autorités chargées de réglementer les régimes de retraite ainsi qu'au ministère du Revenu national.

La troisième question tourne autour de l'excédent de 50 millions de dollars, de la portion qui ira aux adhérents au régime et de celle qui ira à la nouvelle compagnie.

Dans sa lettre du 18 mai, M. Currie a indiqué que la compagnie cherchait à apporter des modifications au régime de retraite d'Eldorado pour que la totalité de l'excédent serve à financer les avantages actuels et futurs des adhérents. Lorsqu'il a témoigné, il a discuté de la nature du nouveau régime, notamment du régime à cotisations déterminées, pour la nouvelle compagnie. Il s'agit d'un régime analogue à ce qui existe actuellement en Saskatchewan, au terme duquel l'excédent sera conservé dans la caisse de retraite ou profitera aux adhérents du régime ou à l'employeur, le cas échéant, comme le stipulent les statuts.

Dans sa lettre, il a déclaré que la totalité de l'excédent sera répartie de façon équitable entre les adhérents. Or, dans son témoignage, il a laissé entendre qu'une partie de l'excédent pourrait être remise à la nouvelle société en vertu des statuts actuels.

Quatrièmement, et pour finir, monsieur le président, il y a la politique relative à l'indexation des prestations de retraite. Dans son témoignage, M. Currie a, je crois, indiqué que le taux d'indexation actuel, fixé à environ 50 p. 100 du taux d'inflation des dix dernières années, sera

[*Texte*]

to fully indexed or 100% of the cost of living. It is my understanding that the Saskatchewan position is apparently against any indexing of pension benefits.

This leaves some question as to how this indexing is to be funded. Will it be funded out of a reserve amount of the surplus that is retained in Eldorado? How will it be funded?

Those are my questions. In my discussions with the pensioners, they all welcomed the changes proposed. I think they think they provide an equitable and fair settlement of the pension surplus. They laud the company for its initiatives. There is a concern, as I said, that this is a proposal yet and not really cast in stone. I would think the committee may wish to consider whether it would be necessary to include in the legislation some provision or some statement regarding how the pensions should be held and perhaps how this future indexation of the pension benefits may be paid.

The Chairman: Thank you very much. As you realize, we cannot give you those answers but we will undertake to get some answers for them and let you know.

Mr. Foster: As I understand the questions you have raised, Mr. Dakers, I guess the approval process goes ahead. It seems to me if SMDC is opposed to this, they are going to be calling the shots when the new company is set up. It seems to me that if the existing employees are going to work for the new company, they have to take whatever the new company offers.

It seems to me that it would be better for those people like yourself, who are now in receipt of a pension, if that pension were maintained, upgraded and left with Eldorado Nuclear, the existing corporation or some other agency. If it is transferred over to the new owner, which is controlled by SMDC initially but ultimately by the private sector, it does not seem to me that you are going to have any guarantee that you are going to have that fully indexed pension or that you are going to pick up all those past credits.

As I read this testimony yesterday, talking about eight or ten years, it occurs to me that we went through some of the worst inflation periods in our history in 1981-82. You are talking about pretty significant amounts of cash for groups like yours.

• 1750

Mr. Dakers: I think the concern I have heard raised by the pensioners is the question of the indexation, their concern of potential higher inflation rates, higher cost of living. They are very anxious to have a continuation at least at the 50% level. They would obviously like a full indexing or a sum closer to a full indexing. But this is what their major concern is.

Mr. Foster: But the commitment he made to the committee yesterday was that they would go back and

[*Traduction*]

porté à 100 p. 100. Je crois savoir que la Saskatchewan s'oppose à l'indexation des prestations de retraite.

Cela m'amène à vous demander comment cette indexation sera financée. A partir d'une réserve de l'excédent qui sera conservé par Eldorado? Comment cela sera-t-il financé?

Telles sont mes questions. Les retraités avec qui j'en ai discuté ont fait bon accueil aux changements proposés. Ils trouvent qu'il s'agit d'une façon juste et équitable de disposer de l'excédent de la caisse de retraite. Ils félicitent la compagnie de ses initiatives. Ce qui les préoccupe, c'est qu'il s'agit d'un projet qui reste à confirmer. Selon moi, le comité devrait se demander s'il y a lieu d'inclure dans la loi des dispositions concernant la façon dont les retraites devraient être détenues et, éventuellement, comment l'indexation des prestations sera financée.

Le président: Merci beaucoup. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de vous répondre immédiatement mais nous allons essayer de trouver une réponse à vos questions et de vous les faire connaître.

M. Foster: Si j'ai bien compris les questions que vous avez soulevées, monsieur Dakers, je suppose que le processus d'approbation va de l'avant. Il me semble que si la SMDC s'y oppose, c'est elle qui aura le dernier mot lorsque la nouvelle compagnie sera créée. Pour moi, si les employés actuels décident de travailler pour la nouvelle société, il faudra bien qu'ils acceptent ce qu'elle leur offre.

Il me semble qu'il vaudrait mieux pour les gens comme vous, qui touchez actuellement une retraite, que cette retraite soit maintenue, améliorée et laissée entre les mains d'Eldorado Nucléaire, la société actuelle ou d'un quelconque autre organisme. Si la caisse est transférée au nouveau propriétaire, qui sera contrôlé par la SMDC au début mais qui finira entre les mains du secteur privé, vous n'aurez pas la garantie que votre retraite sera indexée à 100 p. 100 ou que vous toucherez tous les avantages accumulés.

En lisant le témoignage d'hier, où il est question de huit ou dix ans, je me suis rendu compte que nous avons connu l'un des taux d'inflation les plus élevés de notre histoire en 1981-1982. Vous parlez ici de sommes considérables pour un groupe comme le vôtre.

M. Dakers: Ce qui intéresse les retraités, c'est l'indexation, car ils redoutent une remontée du taux d'inflation et du coût de la vie. Ils tiennent beaucoup à ce que soit au moins maintenue l'indexation à 50 p. 100. De toute évidence, ils préféreraient l'indexation à 100 p. 100 ou presque. C'est ce qui les préoccupe le plus.

M. Foster: Mais il s'est engagé hier devant le Comité à payer les 50 p. 100 d'indexation que vous n'avez pas

[*Text*]

pick up the 50% of indexation you had not received, not give you the money, but bring it up to today and lock in at CPR rates for the future.

It seems to me the funding to do this for the 500 pensioners has to be kept a separate account or under the existing trustee. I do not know what happens to the balance of the funds, but I guess those people going with the new company, who are now employees, will have to take their chances and live with whatever is there, although I am sure a lot of them will scream. It seems to me if the existing company has a fund there, and the company has agreed to this, we should see in our legislation that you have this either guaranteed by the new company or guaranteed by. . . and leave it behind as a separate retirement mechanism.

Mr. Dakers: I would agree, Mr. Foster.

Mr. Orlikow: I presume what you are really saying is that what Mr. McKeough said in his testimony and his letter looks quite good, but you want some legal spelling-out of it so there would be no way the new private company could not continue to follow the commitments made by Mr. McKeough.

Mr. Dakers: I think it was Mr. Currie, but I think that is correct. I recognize this is early in this whole question, that they have been looking at this new provision a relatively short time, and have not finalized the various procedures or the formula, but I think there should be an undertaking by the company by letter that sets out very clearly the rights and the privileges of the pensioners, what they would expect in the indexation and how this would be funded.

Mr. Foster: Do you think it is possible to have those 500 employees receiving those benefits at a certain level, and then have the rest of the employees, as they retire, receiving benefits at a lower level, perhaps only with a 50% indexation or whatever would be the policy of the SMDC, who will control the company? It seems to me this is a recipe for a lot of aggravation. It seems to me you have to separate out the two groups, or you are going to have some very angry future retirees of NEWCO.

Mr. Dakers: I would think, Mr. Foster, that if you perhaps discontinued the Eldorado plan, as of the turning over to the new company, the members in that pension plan at that time would receive pensions from that plan, and those employees who join the new company would receive pensions from the new company. This would seem to be the way of handling it.

The Chairman: Could I have a motion to append this letter from Mr. Currie to our *Minutes of Proceedings and Evidence*?

An hon. member: So moved.

Motion agreed to.

[*Translation*]

reçus, pas à vous donner cet argent mais à actualiser ces sommes et à les indexer dorénavant sur l'IPC.

Pour moi, les fonds destinés à faire cela pour 500 retraités doivent être dans un compte distinct ou entre les mains du fiduciaire actuel. Je ne sais pas ce qui arrive au reste des fonds, mais je suppose que les employés actuels qui accepteront de travailler pour la nouvelle compagnie, devront prendre le risque et accepter ce qui leur est offert, même si je suis certain que beaucoup d'entre eux vont hurler. Il me semble que si la compagnie actuelle a une caisse de retraite et qu'elle a accepté de faire cela, il faudrait que nous fassions en sorte que, dans la loi, cela soit garanti par la nouvelle compagnie ou bien par. . . et laisser cela de côté sous forme de mécanisme de retraite distinct.

M. Dakers: Je suis d'accord, monsieur Foster.

M. Orlikow: Ce que vous semblez dire, c'est que les propos de M. McKeough dans son témoignage et dans sa lettre vous plaisent, mais vous voulez que ce soit garanti juridiquement pour que la nouvelle compagnie ne puisse pas revenir sur les promesses faites par M. McKeough.

M. Dakers: Je pense qu'il s'agissait plutôt de M. Currie, mais effectivement, c'est cela. C'est peut-être prématuré, j'en conviens, puisque la compagnie a eu peu de temps pour étudier cette nouvelle disposition et n'a pas arrêté de formule définitive. Je pense quand même que la compagnie devrait consigner par écrit les droits et privilèges des retraités, ce qu'il adviendra de l'indexation et le mécanisme de financement.

M. Foster: Pensez-vous qu'il est possible que ces 500 employés reçoivent une prestation de tel montant puis qu'au moment de leur retraite, les autres employés touchent une prestation inférieure, indexée à 50 p. 100, par exemple, ou au pourcentage fixé par la SMDC, puisque c'est elle qui contrôlera la compagnie? Il me semble que c'est courir après les problèmes. A mon avis, il faut séparer les deux groupes sinon les futurs retraités de la nouvelle société vont faire tout un tabac.

M. Dakers: Si le régime d'Eldorado était dissout au moment du transfert, les adhérents toucheraient leurs prestations de ce régime et ceux qui se joindraient à la nouvelle compagnie toucheraient leurs pensions de leur nouvel employeur. Il me semble que ce serait la façon de procéder.

Le président: Quelqu'un veut-il proposer une motion pour que la lettre de M. Currie soit annexée au compte-rendu des délibérations?

Une voix: Je propose la motion.

La motion est adoptée.

[*Texte*]

The Chairman: Our next meeting will be Tuesday, May 24, Room 307, in the West Block, where we will have the Atomic Energy Control Board as our witnesses.

Mr. Foster: Mr. Chairman, since there was so much discussion about the trials and tribulations of Blind River, or their problem, I wonder if we could append the agreement we referred to—

The Chairman: I think that is a good idea.

Mr. Foster: —and the several other letters to our minutes for today. It is otherwise difficult to follow the testimony.

The Chairman: It makes the record complete.

Thank you very much. The meeting is now adjourned.

[*Traduction*]

Le président: La prochaine séance se tiendra le mardi 24 mai dans la salle 307 de l'Edifice de l'ouest où nous entendrons la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

M. Foster: Monsieur le président, comme on a beaucoup discuté des tribulations de Blide River, ne pourrions-nous pas annexer l'entente dont il a été question. . .

Le président: C'est une bonne idée.

M. Foster: . . . et les autres lettres au compte-rendu d'aujourd'hui. Sans ces documents, il est difficile de suivre les témoignages.

Le président: De cette façon, le compte-rendu sera complet.

Merci beaucoup. La séance est levée.

APPENDIX "C-121/4"

Eldorado Resources Limited
Fuel Services
P.O. Box 1539 Blind River, Ont.
Canada P0R 1B0
(705)356-1498 Telex 087-7143

ELDORADO

eldorado

File No. B1.1.9
Ltr. No. B830816

September 24, 1985

Corporation of the Town
of Blind River,
P.O. Box 640,
Blind River, Ontario.

Dear Sirs:

RE: Contribution to the Blind River
Recreational Facility Fund

Eldorado Resources Limited ("Eldorado"), as the owner of the Eldorado Refinery located in the Town of Blind River, makes an annual grant in lieu of taxes to the Corporation of the Town of Blind River (the "Corporation"), the basis of which grant is the commercial mill rate.

In addition to the aforesaid grant, Eldorado desires, under certain conditions, to contribute to the recreational facility fund (the "Fund") established by the Corporation to facilitate the construction of a community centre and arena for the benefit of the residents of the Town of Blind River.

Accordingly, we are pleased to confirm our mutual agreement with respect to the contribution to the Fund by Eldorado.

Eldorado shall, on or before November 30, 1985, make a contribution to the Corporation in the amount of $100,000 payable to the Fund.

Eldorado shall allow its employees at the Blind River Refinery to make contributions to the Fund by way of payroll deductions, up to December 31, 1987. All such employee contributions shall be paid by Eldorado to the

Fund on a biweekly basis following the first payroll deductions from employees' pays of September 28, 1985. Eldorado shall also contribute on the same aforementioned basis an amount equal to employee contributions to a maximum amount of $20,000. The Corporation shall issue receipts to employees for income tax purposes on an annual calendar basis.

On or before August 31 in each year commencing in 1986, Eldorado shall make a further contribution to the Corporation's recreational activities, which amount may be used at the Corporation's discretion. In 1986 such contribution shall be in an amount equal to 50 percent of the grant in lieu of municipal taxes paid by Eldorado in 1985. In each subsequent year, such contribution shall be in an amount equal to 60 percent of the grant in lieu of municipal taxes paid by Eldorado in the year immediately preceding such year.

Commencing on January 1, 1986, the Corporation shall be responsible for and shall pay all costs, expenses and other amounts in connection with and relating to the Canadian Pacific Railway crossing located on the Eldorado/Golf Course Road. It is the intention of both parties that such crossing shall thereafter become a public crossing. Consequently, at all times such crossing shall thereafter remain open and access to and through such crossing shall remain unimpaired, including during the course of any maintenance or repair work undertaken with respect to such crossing.

The obligations of Eldorado hereunder shall be and remain at all times subject to the express condition that there shall be no increase in the annual amount which Eldorado currently pays to the Corporation in the form of a grant in lieu of taxes (levied for municipal, school or other purposes), unless such increase is the result of an increase in the commercial mill rate or the business assessment, which rates form the basis of such grant.

Eldorado and the Corporation acknowledge and agree that this agreement shall not replace or supersede any other agreement existing between Eldorado and the Corporation.

This agreement shall be binding upon and shall enure to the benefit of the parties hereto and their respective successors and assigns and shall be governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Ontario.

If you are in agreement with and accept the foregoing, please sign this agreement in the place provided below and return one executed copy to Eldorado, whereupon a binding agreement shall be constituted between us on the foregoing terms.

Yours very truly,

ELDORADO RESOURCES LIMITED

By: _____ c/s

AGREED TO AND ACCEPTED
this 30th day of September, 1985

THE CORPORATION OF THE
TOWN OF BLIND RIVER

By: _____ c/s

Eldorado

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

DR. MAURICE FOSTER, M.P.
ALGOMA

TELEPHONE
OTTAWA (613) 995-2291
ESPANOLA (705) 869-4330
ALL OTHER PLACES IN RIDING,
DIAL "0" ZENITH 62280

OTTAWA, Ontario
K1A 0A6

May 11, 1988

Dear Mr. Ediger:

I would like to inquire as to the arrangements that will be made between the Town of Blind River and Eldorado Resources with privatization legislation before parliament now.

The town has several agreements with the company including an annual recreation grant of about $85,000 for recreation purposes which is being used to make annual payments on the debt for the new community centre. I understand that this is calculated at about ½ the amount of the annual grant in lieu of taxes. Will this grant be honoured by the new privatized corporation?

Also the town has an annual $1.00/year leases for the community golf course land, Huron Sands, and the old boom camp area which they wish to develop as a camp ground. Will they also be honoured at the current nominal rental charge.

Also the community is concerned with erosion which is occuring on the east bank of the Mississaugi river in the vicinity of the Eldorado plant wells and the golf course. Will the company be able to carry out rehabilitation of this river bank before the privatization takes place.

Eldorado Resources people and the company have an excellent corporate image and relationship with Blind River and hope this will be maintained in the move to privatization.

I shall look forward to hearing from you on these matters in the near future.

Yours sincerely,

Maurice Foster, D.V.M., M.P.
ALGOMA

Mr. N.M. Ediger, President
Eldorado Resources
360 Albert St. Suite 700
Ottawa, Ontario
K1R 7X7

/pe

bc Major Robert Gallagher

Eldorado Nuclear Limited
Suite 700, 360 Albert Street
Ottawa, Ont. Canada K1R 7X7
(613) 238-5222 Telex: 053-3382

G.N.M. Currie
Chairman and Chief Executive Officer

eldorado

May 18, 1988

Dr. Maurice Foster, M.P., Algoma
Room 534 C
Centre Block
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Dr. Foster:

I am writing in reply to your letter of May 11 addressed to Mr. N.M. Ediger concerning arrangements between Eldorado Resources Limited and the Corporation of the Town of Blind River.

As you may be aware, once the assets of Eldorado Resources, including the refinery lands at Blind River, become the property of the new corporation, the new corporation will, as a private sector company, be liable in the usual way for municipal and school taxes. I am advised that, at current mill rates, these are likely to total about $280,000 annually, as opposed to the current grant in lieu of taxes of about $140,000.

Approximately one-half of the $280,000 in taxes would take the form of school taxes, leaving the town with about $140,000. This would put the town in the same position as it is now with respect to tax revenues since no part of the grant in lieu of taxes goes for school purposes.

In January 1985, the town indicated to Eldorado Resources that it was seeking further grants in lieu of taxes reflecting amounts in lieu of school taxes which had not previously been requested from Eldorado Resources Limited and to which the town believed they were entitled under the Municipal Grants Act. As a result of this request, Eldorado Resources Limited and the town negotiated an agreement, dated September 24, 1985, providing for grants to the town for recreational purposes equal to 60% of the annual grants in lieu of municipal taxes, and the town withdrew its request for additional grants in lieu of taxes for school purposes. This recreational grant currently amounts to about $85,000 annually.

Since the recreational grant is related to the grant for municipal purposes, and, since the grant for municipal purposes will no longer be paid, it would appear that under the terms of the contract, no further amounts will be payable for recreational purposes after the sale to the new corporation, except that, the town will be entitled to a payment by August 31, 1988 in respect of 1988 in an amount equal to 60% of the grant for municipal purposes for 1987, and entitled to a further payment in 1989 equal to 60% of the amount of the 1988 grant for municipal purposes.

We understand that the current situation results from the way grants in lieu of taxes are treated in the Province of Ontario and that the Government of Ontario is well aware of the problem. We realize that the lapsing of the recreational grant will place an increased burden on the town. The 1988 and 1989 payments referred to above will provide time to investigate ways of alleviating the situation, such as obtaining further grants from the Province of Ontario, and we are, of course, prepared to assist the town in this regard.

We have also now had an opportunity to consider the issue of the golf course lease and the campground lease. We believe that the new corporation may wish, as owner of the refinery lands, to honour these leases at the existing nominal rents, in keeping with the excellent relationship which Eldorado Resources and the town have and which we hope will be maintained by the new corporation.

As I mentioned to you at the Legislative Committee hearings on May 17, discussions are proceeding with the town relative to rehabilitation of the Mississaugi River banks. Even if these discussions have not been completed by the time the transaction closes, I am quite certain that the new corporation will continue to deal with the town on this issue since the erosion is also threatening the land used by the refinery.

I hope that this reply will be of assistance to you.

Yours sincerely,

George N.M. Currie

George N.M. Currie

CDIC

CANADA DEVELOPMENT INVESTMENT CORPORATION

May 19, 1988

Dr. Maurice Foster, M.P.
Room 534 C
Centre Block
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Dr. Foster:

I am writing to you in connection with our discussions on May 18 at the hearing held by the House of Commons Committee with respect to Bill C-121.

You had raised your continuing concerns with regard to the financial impact on The Town of Blind River of the proposed privatization of Eldorado Nuclear Limited as contemplated by Bill C-121. In particular, you were concerned about the effect of the privatization on the special grant in lieu of taxes which Eldorado Resources Limited makes to the town on an annual basis and which, you advised the Committee, is used for the purposes of amortizing the debt incurred by the town in connection with its recreational centre.

As you are aware from the letter sent to you on May 18 by Mr. George Currie, Chairman of Eldorado Nuclear Limited, payments in respect of the grant will continue to be made until 1989, under the terms of the agreement between Eldorado Resources Limited and The Town of Blind River.

As Mr. Currie outlined in his letter, and as I indicated in my testimony before the Committee, the problem arises because of the way in which grants in lieu of taxes are treated in the Province of Ontario. Specifically, as I understand it, the relevant Ontario legislation, unlike that of other provinces, permits municipalities to retain the entire amount of grants in lieu of taxes without passing any portion through to the appropriate school boards or upper-tier municipalities, as would be required if the amounts had actually been received as taxes. Because the new corporation will be paying both municipal and school taxes in the same manner as any other private-sector corporation, its total payments in respect of property taxes (without regard to the recreational grant) will approximately double. As I stated, since the Government of Ontario will be able to reduce its grants for school purposes in a corresponding amount, the Provincial Government emerges as the net winner as a result of the owner of the Blind River Refinery becoming subject to property tax.

1 First Canadian Place, Suite 4520, P.O. Box 138 Toronto, Ontario M5X 1A4
Telephone: (416) 864-0333

We are very keenly aware of the concern with which the town views its potential loss of revenue resulting from this change in tax status. We understand that the Government of Ontario may be considering revising the legislation, probably in 1989, in recognition of the problem which the existing legislation creates. In view of this, as I advised the Committee, we are quite certain that the Ontario Government will not take advantage of its windfall to the detriment of The Town of Blind River and we are prepared to assist in initiating, and to participate in, any negotiations which may be required to be held with the Province of Ontario in order to ensure that the town is not prejudiced. We would be grateful for any assistance which you could lend with these negotiations. In the unlikely event that a satisfactory solution cannot be obtained through these negotiations, we will pursue other avenues to ensure that the town continues to have a source of revenue to amortize the debt of the recreational centre.

I would like to thank you again for the kind remarks which you made at the Committee hearing concerning the good corporate citizenship of Eldorado and its excellent relations with The Town of Blind River. I have asked that they be passed along to Eldorado Resources and, of course, will seek to ensure that the new corporation continues to maintain this tradition.

Yours sincerely,

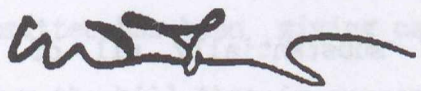

W. D. McKeough
Chairman

WDMcK/bk

APPENDIX "C-121/5"

AN ANALYSIS OF THE MERGER OF SMDC AND ELDORADO NUCLEAR AND THEIR SUBSEQUENT PRIVATIZATION

INTRODUCTION

I appreciate this opportunity to appear before the committee, and to discuss the legislation under consideration by your committee. I welcome the deliberations which your committee is devoting to this important matter, which has not yet received the degree of public attention that it deserves. While the bill itself provides for the sale of substantially all of the assets of Eldorado Nuclear Limited (Eldorado) to the new corporation Newcor, the issues it raises have many dimensions, and are highly complex.

Some of the issues raised are of a purely commercial nature, having to do with the terms and conditions of the sale, and more particularly whether or not it is a good deal from the point of view of its shareholder, Canada Development Investment Corporation. Others pertain to larger public policy questions, and necessarily extend to the total set of initiatives, involving the Governments of Canada and Saskatchewan, which surround this undertaking. The actions being taken by the Government of Canada cannot be discussed and assessed in isolation from this set of intiatives. As a result, while my presentation will touch on some of the former issues, it will be concerned more substantially with the complete undertaking as described by the two governments involved.

* By Doug McArthur
University of Regina

A PROFILE OF TWO COMPANIES

At one level, the history of the two companies involved is quite well known. Both have been publicly (that is to say, government) owned corporations for the whole of their relevant corporate lives. Both have been subjected to considerable public scrutiny because their primary line of business has been the production of uranium products; a line of business which for good and obvious reasons is of concern to the Canadian and Saskatchewan public. Parliamentarians and legislators, public interest groups, and the press have thus devoted substantial attention from time to time to the operations of these companies. I am also aware that your committee has been giving careful study to the situation of these companies, given the bill that is currently before you, and the announced intentions of the two governments.

Nevertheless, I wish to take a bit of your time to develop an overview of the history and situation of the two companies. There is a danger, I think, to assume they are very much alike; when in fact, from a number of important perspectives, they are very different. Some of these differences are quite important when considering both the general thrust and some of the details of the initiative under review.

(i) Eldorado

I will not review the early history of Eldorado, other than to note that it was originally brought under public ownership during the Second World War. At the time, it was clear that nuclear weapons were going to assume great strategic importance, making a secure source of supply and quality control over the product, critically important. Canada was a

participant, with the United States and the United Kingdom, in the original undertaking to develop a nuclear weapon, with the United States actually owning and controlling the weapons. One of Canada's important roles was the supplying of uranium, and it undertook to ensure that it could meet its obligations through taking over the ownership of Eldorado. The intial rationale for public ownership was thus to protect the security of the Western Allies. Eldorado's role was to supply weapons materials to the United States Atomic Energy Commission, which it did continuously for 23 years, form 1943 to 1966. That period was a highly successful one for Eldorado. with something close to $1.62 billion of uranium products being sold to the Commission.

The mid-1960's was a period of major change in Eldorado's uranium markets, Uranium became a surplus product in world markets, with the United States essentially withdrawing from world markets due to a large stockpile, and sufficient internal supplies from domestic mines. The result was that there was essentially no market for the products of Eldorado's mines, a situation that continued well into the 1970's. The company was kept afloat by the federal government's stockpiling program, which amounted to a huge subsidy to support the company. Virtually no exploration occurred during this period. The company's strategy, other than pure survival through any means, was to bank on the future of nuclear power, rather than weapons. The company's President, at the end if 1966, stated, for instance "The wisdom of the(Federal) government's decision to stockpile uranium concentrates, in order to maintain production in Canada at the level of activity than existing, is becoming more apparent, as the power utilities of the Western World, and

particularly the United States, turn to nuclear power and the announcements regarding the construction of nuclear reactors become more frequent"[1]. Notwithstanding this optimism, the same President felt obliged to report in 1971 that the production of Canadian mines still exceeded sales, with the excess purchased and stockpiled by the government. Substantial stockpiles, an embargo by the United States on uranium imports, and a decision by the United States Atomic Energy Commission to dispose of its huge stockpiles, were all cited as actors contributing to a feeling of pessimism.[2] The overall message was that Canadian taxpayers had made a large investment in sustaining the company, and given the conditions of markets, the company would have ceased to exist without this assistance. Hope was still expressed that future nuclear power developments would at some point provide an opportunity for the company, and that the government program could be justified on this basis. But it was government, not the markets which provided the bridge, and in effect kept the company alive. And the rationale for public ownership now became to sustain a company which would repay the government by becoming commercially profitable at some point in the future. Notions of privatization, which would have been impossible to execute, and inconsistent with this long term strategy, were never mentioned, so far as one can determine.

By the mid-1970's, markets did turn around. In anticipation of the improved markets, the corporation was able to utilize its position as a Crown corporation to undertake significant investments in refining, and to plan new developments in this area of business. In addition, starting in 1974, the company undertook major exploration initiatives, in many

cases stimulating private sector activity through joint venture undertakings. It also commenced a major expansion of its Beaverlodge operation in Northern Saskatchewan, and confidently predicted a bright future into the 1980's and beyond.

The early 1980's were influenced by three major decisions. One as the decision to modernize into a major, state of the art uranium processor, a decision having in roots in the mid-1970's. As a result of this, major investments were made at Blind River and Port Hope (both in Ontario). These investments, costing $280 million, resulted in a large concentrate processing plant at Bilind River, and one of the world's most advanced plants for conversion of product for supply to electrical utilities, at Port Hope. These decisions were based on two assumptions:

(i) Rapid increases in production and sales of Canadian produced uranium.

(ii) The continued application of Canada's further processing policy, which requires that concentrates be up-graded prior to export.[3]

The second major decision was to shut down operations at Beaverlodge in early 1982, even though a major expansion had just been completed. The only major mining property operated by Eldorado at the time, the mine was unable to operate on a cost competitive basis. With the disposition of this property, the company was now in a position where it could only be sustained by its processing operations, and its joint venture arrangement at the Key Lake mine in northern Saskatchewan, whose discovery and success was almost totally due to the remarkable achievements of the Saskatchewan Mining Development Corporation, a Saskatchewan Crown Corporation.

The other major development was the acquisition of the Rabbit Lake mine and mill near Wollaston Lake in Northern Saskatchewan, previously operated by Gulf Minerals. Acquired in late 1982, this property meant that the company was once again one of the big three producers in Saskatchewan.

The results of all of these decisions are perhaps best summarized through reference to the financial results and the balance sheet of the company. With an asset base of over $500 million at the beginning of the 1980's, and reaching close to $1 billion by 1986, the company has only in one year had net earnings in excess of $5 million ($9.96 million in 1983). Cumulative return on shareholder equity over the period amounted to a negative 50%. Total cumulative losses by the end of 1986 were $155.9 million. Throughout the whole of this period, the corporation has essentially being carried by the government, with a promise of better days to come.

And there are signs that these better days may be on the horison. Net earnings in 1987 were $12 million. The mining properties in which the company has an interest appear to be cost competitive. It has a stable, highly qualified work force, which is critically important in this industry. Markets, while depressed at the present time, show signs of significant improvement as the industry works its way out of its currrent over-capacity.

There are some signicant qualifiers to this rosy picture, however. One is the disastrous condition of its balance sheet, which can be directly attributed to its Beaverlodge investments, and its investments in processing. These investments, like the Beaverlodge investments, now

appear to have been ill advised. One reason is an earlier overly optimistic view of Canadian production and sales. And the second is that the Canadian Government has virtually ceased to enforce its further processing policy. The result is that it is highly unlikely that the processing facilities will operate anywhere near capacity in the future, adding an additional cloud to the company's future. And a third factor clouding the future is the actual value of future liabilities arising from costs of disposing of stock-piled wastes accumulated from processing operations, and not covered by the limitation of liability to be provided by the government. These latter costs cannot be quantified at the present time, but given the length of time that the comapny has operated, and the nature of its operations, these could be significant.

The history of Eldorado really has two major major themes. One is the close linkage between government and the company. The fate of the company has been highly dependent upon government policy and government support over the years. The company would not be in existence today if it had not been for government largesse and support. In many ways, the government cannot escape responsibility for many aspects of its past, and likewise should, on any kind of ethical grounds, share on behalf of Canadian taxpayers, in any benefits that may arise in the future. The second is a continuing series of errors, misjudgements, and mistakes on the part of both company management and the government. Lest anyone think that this is a necessary outcome of government ownership, we shall soon turn to another company, SMDC, which while also government owned, presents quite a different story.

This short overview of the history and current circumstances of

Eldorado generates some insights with respect to the matter of privatization. In the 1984 annual report, the Chairman indicated that the Canadian Development Investment Corporation was pursuing the privatization of Eldorado. It is clear that it was not possible to find a buyer for Eldorado as a entity. The reasons for not being able to do so likely were directly related to the matters raised in the above. The corporation is not particularly attractive as an investment because of the burdens created by the past mis-management of the corporation, and because of the burden placed on it by the investments in refining capcity; investments which will not pay off due to the misjudgements about market prospects, and the failure of the Covernment of Canada to enforce its further processing policy. Any prospective buyer would likely want the government to absorb the debts accummulated as a result of these major management blunders. In addition, given the softness of present markets, the possibility that the fuel processing operations will not even recoup operating costs, and the possibility of future liabilities associated with waste disposal and worker health, the value of the company would likely still be so severely discounted by private buyers as to make it impossible to defend a sale. These factors no doubt explain a good part of the strategy now being pursued; that is combining with SMDC and then proceeding with privatization. Indeed, if the government is intent on privatizing (which it will be argued later is unwise in any event), this is probably the best option available to it. The question of whether this is to the advantage of SMDC and Saskatchewan people is another question, which will be addressed in due course.

An option that could have been open to the federal government would

have been to sell off the mining operations of Eldorado. A buyer could likely have been found for these assets, at a price that would be at least supportable in public debate. However, this would leave Eldorado with large debts, a financially fragile fuel processing operation, and huge loses indefinitely into the future. Not only would it be impossible ever to privatize what remained of it under these circumstances, but it would be a continuing embarassment to a government which wishes to claim it brings good business practices to government operations.

We thus have a privatization strategy which is designed as much to obscure the true reality of the situation, and of the blunders of management and government, as to achieve any rational goals. And the tragedy from a Saskatchewan perpsective is that Saskatchewan taxpayers will pay a large price for all of this because the new company will likely be seriously undervalued on the market. Buyers will discount the shares in the knowledge that they are buying the responsibility for numerous management and government errors. And while the federal government has indicated a willingness to unburden the undertaking of some significant amount of Eldorado's debt, and assume responsibility for some future liabilities, this will by no means eliminate the problem. On these grounds alone, the whole undertaking should be terminated. Add to this the fact that the timing coudn't be worse, in the sense that there is currently a surplus of uranium producing capacity, and the deal should not be proceeding, even if one holds some sort of ideological commitment to privatization.

(ii) Saskatchewan Mining Development Corporation

The Saskatchewan Mining Development Corporation was established in 1874 as a Crown Corporation of the Government of Saskatchewan. It is primarily a uranium exploration and production company, although it has recently assumed a substantial role in gold exploration and production. Its projects are all located in Saskatchewan at the present time, although it has expressed an interest in the past in undertaking limited activity outside the province. It was originally established to provide the province with a "window" into the mining industry, to enhance mining activity in the province, to provide for extended participation in the industry, including rents, to enhance the ability of the province to ensure safety and environmental standards in the industry, and to increase the ability of northern people to share in the benefits of mining activity. Soon after being established, it was determined that many international mining companies preferred to have a government partner in mining endeavours, and the fulfilment of this role,(and thus the levering of investment capital), became an additional objective of the company.

The company's history has been one of almost unprecedented success. The first property that it acquired for exploration purposes, as a joint venture partner, is now the world's richest and lowest cost producing uranium mine. This property is operated by a joint venture operating company, Key Lake Mining Corporation, which is 1/2 owned by SMDC, 1/3 by Uranerz Exploration, and 1/6 by Eldorado. The decision to acquire this property and to carry out the exploration that led to the ore body's discovery can be attributed directly to the skill and abilities of SMDC mangement and employees. Over 90% of SMDC's current income comes from

the Key Lake operation, although this will decline as diversification plans mature, and as new properties are brought on stream. With its remaining reserves the life of the Key Lake mine will extend well into the next century.

SMDC is involved in two other operating properties. The first is the Cluff Lake mine, which is operated as a mining partnership in which SMDC has a 20% interest, and Amok Ltd., a French company, has the remaining 80%. Cluff Lake is a considerably smaller mine than Key Lake, producing less than 1/5 of the latter. Product quality is high, however, and production could be doubled if market conditions warranted it.

SMDC has diversified into gold exploration and mining, and is now one of the major players in a mining sector curently enjoying considerable buoyancy. It currently operates the only fully operational gold mine in the province, at Star Lake. SMDC has a 50% interest in this mine, with the remaining being divided among two other joint venture partners. In addition, SMDC is the controlling partner in a property at Cigar Lake in Northern Saskatchewan This property, in which SMDC has four minority partners, contains the largest, richest high grade uranium deposit in the world. A test mine is currently under development, and the mine could be brought into production as early as 1993. This site has reserves over twice as large as at Key Lake, and over ten times as large as at Cluff Lake.

The net result of all of this is that SMDC is one of the world's leading uranium producers, with very substantial high grade, low cost reserves. In addition, gold is growing in importance in the overall operations of the company. Even though the company did not start

production of uranium until 1984, these results are already showing in the balance sheet and the operating results. The company has total assets in excess of $900 million. Retained and reinvested earnings at the end of 1987 amounted to $64.3 million, after payments of dividends totalling $62.6 million to that time. Cumulative provincial royalties and taxes amounted to an additional $22 million. Over the four year period since the company commenced production, it has returned close to 50% of the province's equity, excluding taxes and royalties. In its most recent year (1987), the return on equity was 20%, placing it well ahead of similar firms in the mining industry. The company is widely recognized as the lowest cost, most efficient producer in the industry. And it has achieved all of this while at the same time reducing its debt obligations by $148 million over the past three years.

It is also worth noting that the company has achieved all of this during a period when uranium markets have been relatively weak. Part of this success arises because it has 85% of its product under long term contract, isolating itself to a substantial degree form the depressed spot prices, which are expected to contine until the industry works of its excess capacity sometime in the early to mid 1990's.

SMDC is clearly one of the great success story in the mining industry. It has achieved its results through employing highly skilled and competent people, and by maintaining a strong working relationship with its owner, the provincial government. While demanding accountabiliy, the government has been prepared to ensure that the corporation can finance its development needs through a judicious mix of equity and debt financing. Its experience has proved a number of things

which run counter to the much popular nonsense about Crown Corporations. It has proved that, under the right balance of control and independence vis-a-vis government, a Crown Corporation can be much more aggressive at capitalizing upon opportunities than its private sector competitors. It has proved that a Crown Corporation can be more efficient than its private sector competitors. And it has proved that government ownership does not necessarily lead to political decisions detrimental to the welfare of the company. When this kind of involvement occurs, it is because of the failure of a particular government, and not governments in general.

It should go without saying that SMDC would be a very attractive investment opportunity for private investors. Most of the risks have been taken, and the foundations are in place for a very dynamic and profitable future. It will certainly be the crown jewel in the merged company which is to be privatized. Indeed, as has already been implied, the inclusion of SMDC will be what makes privatization of most of Eldorado possible.

For those concerned with the interests of the Saskatchewan taxpayer, however, there are reasons to be seriously concerned. Privatization will mean that virtually all of the goals originally set out for the corporation, and which still remain valid today, will be impossible to achieve. In addition, the inclusion of Eldorado into the package, with all of its weaknesses and uncertainties, will likely lead to a serious discounting of the combined entity on the market. The very substantial economic rents generated by the corporation in the future will largely be transferred to the private sector, and to a lessor degree, the federal

government. One of the original rationales for establishing the corporation was to have a vehicle that would ensure that a substantial part of rents remain with the public sector, while not interfering with private sector investment. This SMDC has achieved to an admiral degree in its short history. This dissipation of rents will be made more severe by the timing of the privatization. The existing short term excess capacity in the industry will cause a discounting of the valuations of the company on the market. Thus, for commercial reasons alone, the undertaking can be seen to be a highly questionable one.

ADDITIONAL PERSPECTIVES ON THE PRIVATIZATION ISSUE

One of the major rationales for the sale of the assets of Eldorado is to permit the creation of a large, consolidated mining and processing company which will be an attractive investment for private investors. All of the assets and earning capacity involved will come from the two original Crown Corporations, Eldorado and SMDC. The new company, with assets estimated to have a value of $1.6 billion will, according to the statements issued by the two governments, will be offered for sale to private shareholders, such that private shareholdings will amount to 30% within two years, 40% within four years, and 100% within seven years. As such, it will constitute one of the largest privatizations undertaken in Canada.

The rationale for this significant privatization is not at all clear. Privatization has taken on many of the trappings of a fad in Canada today;

and with all fads, one is inclined to treat them with skepticism in the absence of a clearly thought out and well justified rationale. The preceding discussion has looked at possible commercial reasons for the privatization, and has found them severely wanting. In general, both the taxpayers of Canada and the taxpayers of Saskatchewan will be losers form this deal in any strict fincancial sense, with the largest part of the burden following on Saskatchewan taxpayers.

A search through the documentation available regarding this undertaking seems to suggest that there are two possible explanations of what is happening. One is ideology. One is struck by the number of references to the fact that public ownership is in itself somehow a bad thing. It is very difficult to argue, by its very nature, with ideological reasoning of this sort. It is also difficult to believe that, given the complexity of today's problems and the general acceptance that government should be guided by rationale analysis, ideology could be the driving force here. The second argument that appears is that the original reasons for these companies being publicly owned are no longer valid.

This explanation is worth exploring further. Most would agree with the proposition that if we want a particular business to be publicly owned, it should be possible to give reasons. And it does appear, on the face of it, that at least for Eldorado, the original reasons for public ownership no longer hold. The assurance of a secure, high quality supply of uranium for weapons production, seen as needed for the security of North America and Europe, no longer stands as a justification for public ownership of the company. This is undeniable. However, the passage of time has introduced new considerations. Some have already been discussed, and arise because the

passage of time and the intervening events make privatization a questionable venture, particularly in this form. Others relate to other impacts of privatization, which will be discussed. And yet others arise because of the relatively new recognition that this industry has some very important features in terms of worker safety, protection of the environment, and nuclear proliferation. These take the form of what economists call externalities, so called because they do not enter directly into the decisions of private firms in pursuit of private profit. And while there are alternatives to public ownership for seeing that these are taken into account, regulation being one, experience has shown that in a complex environment it is extremely difficult to make regulation work effectively. And this difficulty is made more extreme where there are complex and difficult jurisdictional issues involved, and where the industry is being subjected to ever increasing international competitive pressures.

In the case of SMDC, it is very difficult to mount an argument to the effect that the original reasons for the Crown ownership are no longer valid. Those reasons were outlined in the earlier discussion of SMDC in this paper. Each of those reasons appears as valid today as when the company was formed. And with the success of the company in meeting those objectives, the argument for continued public ownership is made even stronger.

Given the advanced stage of the discussions to carry through with this privatization, I wish to conclude with a discussion of some specific reasons why privatization should not proceed. Some of these you will have already heard in your deliberations, and others you may not. Taken together, however, they constitute a strong argument for reversing the decision to proceed with the merger and privatization.

REASONS FOR CONTINUED PUBLIC OWNERSHIP

In many cases where government ownership is pursued as a matter of policy, the reason is that there is a complex set of policy goals and considerations at work. Government ownership is used as the particular instrument of choice because it provides the most effective means of achieving multiple objectives. It is argued here that in the context of uranium mining and refining in Canada, this is the situation that in fact prevails. Some of the objectives that should be pursued are discussed below. This is not a total list, but rather some of the more important. Virtually all apply equal well to Eldorad and SMDC, although in some cases a particular government may have a greater interest in certain ones.

(i) Rent collection

It has become apparent in recent years that, resources often generate substantial economic rents. Uranium has been no exception in this regard. Since the eraly 1970's, public ownership has become recognized as one instrument open to governments for the purpose of collecting some part of the rents generated. A recent study done for the Economic Council of Canada, as part of its privatization project, for instance, concluded that the Potash Corporation of Saskatchewanwas effective in enhancing the amount of potash rents accruing to the province. Intial studies into the performance of Eldorado and SMDC indicate that Eldorado has not been very effective at capturing rents for the Government of Canada, but that SMDC has been highly effective on

behalf of the Government of Saskatchewan. With the changes in the operations of Eldorado, it can be expected that Eldorado will become more effective in this regard in the future, if it remains a Crown Corporation, although some part of rents collected could be dissipated in maintaining the operations of its fuels processing division. Nevertheless, the balance of arguments favour retaining both corporations as rent collection instruments for the governments involved.

(ii) Protection of Workers

The uranium industry poses special threats to the health and safety of workers. There is substantial regulation in this area at the present time, although there are potential problems because of the jurisdictional complexity that exists in the whole area. Many in the industry argue that a relatively good track record in Canada in this area has been made much easier because of the substantial public ownership in the industry. The government corporations, and particularly SMDC, have been particularly sensitive to government concerns in this area, no doubt because of a recognition of the special public responsibility of a publicly owned corporation, and also because there has been a clear understanding that Crown Corporations must support and advance public policy. This kind of sensitivity and leadership has set a standard for others in the industry, reducing the burden that must be carried by regulation, and regulation enforcement. There is a legitimate fear that sensitivity in the industry to these matters may decline because of the large decrease in direct public participation in management of the industry that will accompany this particular privatization. In addition, there is a fear that a wide distribution of shares will reduce the

resolve of governments to insist on the enforcement of costly standards, which may be at the expense of short term profits.

An additional problem that could affect worker welfare arises because of the particular potential problems associated with the fuel processing operations of Eldorado. As has already been indicated, it is highly likely that these operations will go into serious decline, and possibly even be closed under the profitability pressures that will be at work within the new private corporation. Indeed, regardless of the important public policy reasons for maintaining a fuels processing capacity in Canada, as long as Canada has a nuclear power industry, it is hard to see why a private corporation would find it in its private interests to continue this line of business. The most immediately and directed affected would be the workers in this part of the operations. There has been considerable play given to the announced intentions of the governments to protect the jobs of the employees in this and other privatizations. However, it seems highly unlikely that there will be any meaningful protection for these particular workers. The only effective way of providing protection for the fuel processing operations, and for the employees involved, is to continue public ownership. Should the privatization proceed, workers should insist on gaining assurances on the terms and conditions of any future redundancies arising from the closing of any of the fuel processing operations.

(iii) Benefits for Northern People

The mining operations of the new corporation will be totally located in Northern Saskatchewan. Prior to giving the go-ahead to the new mining developments in the 1970's, the Government of Saskatchewan undertook a

major review of the social, economic and ethical issues involved. This review provided for extensive public involvement of Saskatchewan people. The one issue on which there was a virtual consensus was that, should mining proceed, the operations should be managed in such a way as to ensure that a substantial part of the benefits flowed to northern people, through employment, business opportunities, and the provision of services. The Government adopted a strong policy in favour of this position; a policy which many feel takes the form of a virtual social contract.

A great deal of work has gone into developing appropriate mechanisms to ensure that the mines are operated in such a way as to ensure that these things happen. Obtaining compliance has not, however proved easy. Regulation has proved to be a relatively ineffective way. The measures impose a certain burden of cost on the operators, and there is a perhaps not surprising tendancy to push for relaxation of such measures, and to be less than conscientious in meeting the requirements of the regulations. The costs and complications in monitoring and policing such regulations have added to the difficulties, with the result that regulation is now almost totally discredited as an approach.

For reasons which are similar to those discussed regarding worker health and safety measures, government owned corporations are (with the exception of some exceptional private sector operators, to be fair) proving to be the only effective instruments for carrying through on the commitments made to northern people. Mandated and directed to honour and fulfil government policy, they do not find themselves in conflict with shareholder interests in absorbing the not insignificant costs incurred

in fulfilling thse obligations. The fact that the vast majority of northern people in Saskatchewan are native further strengthens the argument in this regard. Native people have for too long been denied the opportunity to participate in northern development. This in itself is a sufficient reason for continuing government ownership of the mines in question. Additionally, Members of Parliament should take a role in insisting that the crown owned corporations meet their obligations in this respect. Should the privatization proposal proceed, Members of parliament should insist that the new corporation undertake very specific and enforceable obligations to ensure that benefits flow to northerners. The original surface lease agreement entered into with Amok Ltd. at Cluff Lake could act as a model.

(iv) Environmental Protection

The special environmental concerns associated with uranium mining and refining are well known, and don't need to be repeated here. Two particular points should be noted here. One is that the environment of Northern Saskatchewan is especially fragile. Responsible management of all aspects of the major mining operations now operating, and planned, is critically important. For reasons exactly analogous to the case of worker protection and the provision of northern benefits, these complex environmental needs and objectives can be more easily introduced into the management objectives of crown ownedcorporations than private corporations. Crown corporations also do not experience the sense of conflict with the objectives of shareholders as a result of undertaking the considerable expenditures involved. Additionally, having crown corporations take the lead on environmental matters sets a standard for

the industry. The overall result is to reduce the burden placed on regulation. Regulation is widely disparaged by private firms in the mining sector, and has historically generated a great deal of industry government conflict.

A second matter of concern has to deal with the handling of wastes and other potential liabilites contracted by the companies up to the time of the formation of the new firm. The Government of Canada has indicated that there will be an effort to transfer to government (i.e. socialize) a considerable part of the responsibility for these to some degree unspecified liabilities. This suggests a curious ambivalence about the principle of privatization. Private ownership generally implies obtaining the rights to the benefits of an undertaking, while at the same time taking the responsibilityfor associated business obligations. In this case, the government intends to transfer the benefits to a select group of people with the ability to pay for shares, while imposing the burden of a major part of the obligations onto taxpayers in general. This is without doubt being done to enhance the marketability of the shares. But legislators and the public should be aware of the degree to which this compromises the principle of privatization, and the extent to which taxpayers are potentially burdened in order to meet a purely political need, with significant potential benefits for a select group of shareholders. Some have called this practice socialism for the few, which is a fairly apt desription.

(v) Reducing Government/Industry Conflict

At one time, one often heard the notion advanced that public ownership in important industries could act as a "window on the

industry", helping the government better understand the industry, while at the same time helping the private sector actors feel more comfortable with government. SMDC in particular, has been highly successful in this regard. It would be quite appropriate and correct to say that industry/government relations in the uranium industry in Saskatchewan have been greatly enhanced by the presence of SMDC. Numerous industry officials express privately the fear that privatization will remove one of the important elements in ensuring those harmonious relationships. Those who are not bound by ideological considerations on this question should think carefully about this before moving too quickly to support the current initiative. Among others, there are very good reasons to fear that conflicts about the distribution of rents, worker and environmental protection, and the provision of northern benefits will become sources of debilitating conflict in the future,

TIMING OF THE PRIVATIZATION

A matter that has been raised earlier in this paper deserves special attention. This is the timing of the privatization, should it proceed. At the current time, there is considerable over-capacity in the uranium industry, with excess stocks depressing world market prices. Spot prices are below $20.00 (U.S.) per pound of product, which is considered extremely low by all industry experts. It is difficult to predict accurately when this situation will turn around, although most feel that it will last another five years. At that time, it is expected that the current fundamental supply/demand imbalance will correct itself, and prices will rise substantially. It is clear that the market value of undertakings such as

this will be determined largely by current circumstances. A delay of the privatization of about five years would likely lead to a much improved return to the taxpayers of Saskatchewan and Canada, helping to ensure that at least some of the rents which these companies have the capacity to retain is captured.

CONCLUSION

There are many reasons to oppose the privatization that is envisaged in this bill. The question is admittedly complex, but the supporters of privatization have failed to establish good reasons for the action. In the absence of such reasons, the arguments in opposition to privatization, and particularly this privatization, should be sufficient to terminate this undertaking.

NOTES:

1. Eldorado *Annual Report* 1966, p. 1
2. Eldorado *Annual Report* 1971, p. 2
3. Eldorado *Annual Report* 1984, p. 2

APPENDIX "C-121/6"

Eldorado Nuclear Limited
Suite 700, 360 Albert Street
Ottawa, Ont., Canada K1R 7X7
(613) 238-5222 Telex: 053-3382

G.N.M. Currie
Chairman and Chief Executive Officer

May 18, 1988

To All Members of the Eldorado Nuclear Pension Plan:

In the process of completing negotiations to merge with the Saskatchewan Mining Development Corporation (SMDC), our Board of Directors and Senior Managers have been working to ensure that Eldorado employees receive the maximum benefits possible. One of the most significant areas where we have some options is our pension plan and it is in this regard that I write to you today.

Over the years, the Eldorado Pension Plan (1959) has experienced exceptional growth and, at the date of the last valuation of the Plan, had a surplus of funds after providing for the earned benefits of all Plan Members. We and the federal government believe it is important that this surplus be used to benefit Plan Members, including retirees.

To this end, assuming that our merger with SMDC takes place, it is our intention, subject to receipt of necessary approvals of the Eldorado Board of Directors, the Pension Plan Trustees and Regulatory Agencies, to seek amendments to the Eldorado Pension Plan so that the entire surplus is allocated in an equitable manner to provide current and future benefits for Plan Members.

In taking this step, your personal financial security will be improved. As the details of this program are completed, they will be communicated to you.

Please accept my personal thanks for your continued dedication and hard work.

Yours sincerely,

GNM Currie.

George Currie

APPENDICE «C-121/4»

(TRADUCTION)

Le 24 septembre 1985

La municipalité de Blind River
C.P. 640
Blind River (Ontario)

Objet: Contribution au fonds des aménagements récréatifs de Blind River

Messieurs,

Eldorado Resources Limited («Eldorado»), est propriétaire de la raffinerie Eldorado située dans la municipalité de Blind River, et à ce titre, elle verse une subvention annuelle, en remplacement de taxes, à la municipalité de Blind River (la «Municipalité»), subvention qui est fondée sur le taux commercial par mille.

En outre, Eldorado désire, à certaines conditions, contribuer au fonds des aménagements récréatifs (le «Fonds») créé par la Municipalité en vue de la construction d'un centre communautaire et d'une patinoire à l'intention des résidants de l'endroit.

En conséquence, nous sommes heureux de confirmer par la présente l'entente que nous avons conclue au sujet de notre contribution au Fonds.

Eldorado fera, au plus tard le 30 novembre 1985, une contribution à la Municipalité au montant de 100 000$ pour le Fonds.

Eldorado permettra à ses employés de la raffinerie de Blind River de contribuer au Fonds par prélèvement sur leur chèque de paye, jusqu'au 31 décembre 1987. Toutes les contributions des employés seront versées par Eldorado au Fonds toutes les deux semaines, à partir du premier prélèvement qui aura lieu le 28 septembre 1985. Eldorado s'engage à aussi verser au Fonds, selon les modalités ci-dessus, un montant égal aux contributions des employés, jusqu'à concurrence de 20 000$. Pour chaque année civile, la Municipalité doit émettre des reçus aux employés aux fins de l'impôt.

Au plus tard le 31 août de chaque année, à partir de 1986, Eldorado fera une autre contribution au titre de loisirs de la Municipalité, et celle-ci pourra l'utiliser à sa guise. En 1986, ladite contribution doit correspondre à 50 p. 100 de la subvention versée en remplacement des taxes municipales par Eldorado en 1985. Au cours de chaque année subséquente, cette contribution doit être égale à 60 p. 100 de la subvention versée comme taxes municipales par Eldorado dans l'année précédente.

À compter du 1er janvier 1986, la Municipalité doit assumer toutes les responsabilités et tous les coûts, reliés au passage à niveau du Canadien Pacifique, situé sur le chemin du terrain de golf et de Eldorado. Les deux parties s'engagent à transformer ce passage à niveau en passage public à compter de cette date. En conséquence, ledit passage devra toujours demeurer ouvert et libre d'accès, même pendant qu'il est entretenu ou s'il est réparé.

Les obligations susmentionnées de Eldorado seront assujetties en tout temps à la condition expresse qu'il n'y ait pas d'augmentation dans la subvention annuelle que Eldorado verse actuellement à la Municipalité au lieu de taxes (perçues à des fins municipales, scolaires ou autres), à moins qu'une telle augmentation ne résulte d'une hausse du taux commercial par mille ou du taux d'imposition commerciale, qui servent de base pour le calcul de cette subvention.

Eldorado et la Municipalité reconnaissent et s'entendent pour affirmer que le present accord ne doit pas annuler ni remplacer tout autre accord déjà conclu entre Eldorado et la Municipalité.

Le présent accord doit être exécutoire et doit viser au bénéfice des parties à la présente et à leurs successeurs et cessionnaires respectifs, et il doit être régi et interprété en conformité avec les lois de la province de l'Ontario.

Si vous approuvez ce qui précède et en acceptez les conditions, veuillez signer l'accord à l'endroit prévu ci-dessous et en retourner un exemplaire dûment rempli à Eldorado, de façon à attester qu'une entente liant les parties a été conclue entre nous selon les modalités ci-dessus.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

ELDORADO RESOURCES LIMITED

APPROUVÉ
Ce 30e jour de septembre 1985

au nom de
LA MUNICIPALITÉ DE BLIND RIVER

PAR: _____

OTTAWA (Ontario)
K1A 0A6

Le 11 mai 1988

Monsieur,

Je désire par la présente m'informer des ententes qui seront conclues entre la municipalité de Blind River et Eldorado Resources suite au dépôt devant la Parlement de cette mesure législative sur la privatisation.

La municipalité a conclu plusieurs accords avec la société dont celui qui vise le versement d'une subvention annuelle au titre des loisirs d'environ 85 000$ et qui est utilisé pour effectuer les paiements annuels sur la dette contractée pour la construction d'un nouveau centre communautaire. Sauf erreur, ce versement correspond environ à la moitié de la subvention annuelle que verse la société en guise de taxes. Cet engagement continuera-t-il à être honoré si la société est provatisée?

En outre, la municipalité a signé des baux fixant un loyer de 1$ par année pour l'utilisation du terrain de golf, de Huron Sands et d'un vieux camp de bûcheron qu'elle désire transformer en terrain de camping. Ces baux seront-ils toujours honorées au loyer nominal actuel?

Par ailleurs, la collectivité est préoccupée par l'érosion qui gruge la rive est de la rivière Mississaugi à proximité des puits de l'usine de Eldorado et du terrain de golf. La société pourra-t-elle contribuer à la réfection des berges de cette rivière avant que la privatisation n'ait lieu?

Les employés et la direction de Eldorado Resources entretiennent d'excellents rapports avec la population de Blind River et espèrent que la privatisation n'y changera rien.

J'espère recevoir bientôt de vos nouvelles et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Maurice Foster, D.V.M., député
ALGOMA

M. N.M. Ediger, président
Eldorado Resources
360, rue Albert, pièce 700
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7

Le 18 mai 1988

M. Maurice Foster, député d'Algoma
Pièce 534 C
Édifice du Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Je vous écris pour donner suite à la lettre que vous avez adressée le 11 mai à M. N.M. Ediger, au sujet des ententes conclues entre Eldorado Resources Ltd. et la municipalité de Blind River.

Comme vous le savez sans doute, dès que l'actif de Eldorado Resources, y compris les terrains de la raffinerie situé à Blind River, deviendront la propriété de la nouvelle société, celle-ci, comme toute société du secteur privé, sera tenue de payer des taxes municipales et scolaires au taux habituel. On m'informe que selon le taux par mille actuellement en vigueur, cette cotisation s'élèverait à environ 280 000$ par année, alors que la subvention que la société verse actuellement au lieu des taxes est d'environ 140 000$.

La moitié environ de cette somme de 280 000$ de taxes serait consacrée aux taxes scolaires, ce qui laisserait à la municipalité environ 140 000$. Cela reviendrait à peu près au même pour la municipalité, car à l'heure actuelle aucune partie de la subvention versé au lieu de taxes n'est consacrée aux taxes scolaires.

En janvier 1985, la municipalité a indiqué à Eldorado Resources qu'elle voulait hausser cette subvention pour tenir compte des sommes qui doivent être attribuées aux taxes scolaires, qui n'avaient jamais été exigées de Eldorado Resources Ltd. et auxquelles la municipalité estimait avoir droit aux termes de la Loi sur les subventions aux municipalités. Suite à cette demande, Eldorado Resources Ltd. a accepté de négocier avec la municipalité une entente en date du 24 septembre 1985, stipulant que des subventions serait versées à la municipalité au titre des loisirs, subventions qui correspondraient à 60 p. 100 des subventions annuelles versées en remplacement des taxes municipales, et la municipalité a retiré sa demande de subventions additionnelles pour défrayer les

taxes scolaires. Cette subvention au titre des loisirs s'élève actuellement à environ 85 000$ par année, et comme elle est rattachée à la subvention versée à des fins municipales, et que cette dernière ne sera plus payée, il semblerait qu'aux termes du contrat, aucun montant ne devra être versé à des fins récréatives après la vente à la nouvelle société, sinon que la municipalité aura droit, le 31 août 1988 et à l'égard de l'année 1988, à un montant égal à 60 p. 100 de la subvention à des fins municipales versée en 1987, et qu'elle aura droit à un autre paiement, en 1989, égal à 60 p. 100 du montant de la subvention payable en 1988 à des fins municipales.

Il semble que la situation actuelle s'explique par la façon dont les subventions versées au lieu de taxes sont traitées dans la province de l'Ontario et nous savons que le gouvernement de l'Ontario est bien conscient du problème. Nous comprenons que l'abandon de la subvention à des fins récréatives alourdira le fardeau de la municipalité. Les paiments pour 1988 et 1989, dont il a été question, laisseront le temps de trouver des moyens d'alléger ce fardeau, en obtenant par exemple d'autres subventions de la province de l'Ontario, et nous sommes bien sûr disposés à aider la municipalité à cet égard.

Nous avons également eu l'occasion d'examiner la question de la location du terrain de golf et du terrain de camping. Nous croyons que la nouvelle société voudra probablement, à titre de propriétaire des terres de la raffinerie, honorer cette location aux taux nominaux actuels, étant donné les excellentes relations qui existent entre Eldorado Resources et la municipalité et qui, nous l'espérons, seront cultivées par la nouvelle société.

Comme je vous l'ai mentionné lors des audiences du Comité législatif du 17 mai, des discussions ont lieu avec la municipalité au sujet de la remise en état des berges de la Mississaugi. Même si ces discussions n'avaient pas encore abouti au moment où la transaction serait conclue, je suis tout à fait certain que la nouvelle société continuera à discuter avec la municipalité sur cette question puisque l'érosion menace aussi les terres utilisées par la raffinerie.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

George N.M. Currie

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Le 19 mai 1988

Monsieur Maurice Foster, député
Pièce 534 C
Édifice du Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Je vous écris au sujet des discussions que nous avons eues le 18 mai lors de l'audience tenue par le Comité de la Chambre des communes sur le projet de loi C-121.

Vous avez déclaré alors que vous ne cessiez d'être préoccupé par l'incidence financière sur la municipalité de Blind River de la privatisation proposée de Eldorado Nuclear Limited aux termes du projet de loi C-121. Vous étiez particulièrement inquiet des effets de la privatisation sur la possibilité de subventions spéciales tenant lieu de taxes que verse Eldorado Resources Limited chaque année et qui, selon ce que vous avez dit au Comité, sert à amortir la dette contractée par la municipalité pour construire un centre récréatif.

Comme vous l'avez appris par la lettre que vous a fait parvenir le 18 mai M. George Currie, Président de Eldorado Nuclear Limited, les paiements effectués au titre de la subvention continueront jusqu'en 1989, aux termes de l'accord conclu entre Eldorado Resources Limited et la municipalité de Blind River.

Comme M. Currie le signalait dans sa lettre et comme je l'ai dit personnellement devant le Comité, le problème découle de la façon dont ce type de subventions est traité dans la province de l'Ontario. Si je comprends bien, les lois pertinentes de l'Ontario, contrairement à celles d'autres provinces, autorisent les munipalités à conserver le montant entier des subventions tenant lieu de taxes, sans en transférer une portion aux commissions scolaires appropriées ou à un palier supérieur du gouvernement municipal, comme cela aurait été le cas si les sommes avaient été effectivement reçues sous forme de taxes. Étant donné que la nouvelle société paiera des taxes municipales et scolaires tout comme n'importe quelle autre société du secteur privé, ses paiements totaux sous forme de taxes foncières (sans considérer la subvention au titre des loisirs) doublera

à peu près. Comme je l'ai déclaré, puisque le gouvernement ontarien pourra réduire ses subventions à des fins scolaires d'une somme correspondante, c'est le gouvernement provincial qui sera gagnant lorsque le propriétaire de la raffinerie de Blind River sera assujetti à l'impôt foncier.

Nous sommes très conscients de la vive inquiétude des autorités municipales quant à la perte possible de revenu qu'apportera ce changement de statut fiscal. Nous comprenons aussi que le gouvernement de l'Ontario puisse songer à réviser la loi, probablement en 1989, étant donné le problème que créent les lois actuelles. Tout compte fait, comme j'en ai avisé le Comité, nous sommes absolument certains que le gouvernement ontarien ne profitera pas de cet avantage fortuit au détriment de la municipalité de Blind River et nous sommes disposés, comme instigateur ou participant, à tenir toutes les négociations qu'il faudra avec la province de l'Ontario pour que la municipalité ne soit pas lésée. Nous vous serions reconnaissants de toute l'aide que vous pourriez nous apporter dans ces négociations. Au cas fort peu probable où aucune solution satisfaisante ne pourrait être atteinte par le truchement de ces négociations, nous chercherons d'autres façons de faire en sorte que la municipalité continue d'avoir une source de revenu pour amortir la dette occasionnée par le centre récréatif.

Je tiens à vous remercier de vos aimables propos devant le Comité au sujet de la bonne conduite de Eldorado et de ses excellentes relations avec la municipalité de Blind River. J'ai demandé à ce qu'on les transmette à Eldorado Resources et, bien sûr, je veillerai à ce que la nouvelle société perpétue cette tradition de bonne entente.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président,
W.D. McKeough

APPENDICE «C-121/5»

(TRADUCTION)

ANALYSE DE LA FUSION DE LA SMDC ET DE ELDORADO NUCLÉAIRE LIMITÉE ET DE LEUR PRIVATISATION ULTÉRIEURE

INTRODUCTION

Je suis heureux de comparaître devant le Comité au sujet du projet de loi qu'il examine. Il est réconfortant de voir que le Comité discute de cette importante question, qui n'a pas retenu l'attention comme elle l'aurait mérité. Le projet de loi ne traite que de la vente de la quasi-totalité des éléments d'actif de Eldorado Nucléaire Limitée (Eldorado) à la nouvelle société. Cependant, les questions qu'il soulève comportent de nombreux aspects, qui sont très complexes.

Certaines questions sont de nature purement commerciale, c'est-à-dire qu'elles ont trait aux modalités de la vente, et plus particulièrement à l'opportunité de cette affaire pour l'actionnaire, c'est-à-dire la Corporation de développement des investissements du Canada. Par ailleurs, il se pose de grandes questions d'intérêt public, qui ont trait à tout l'ensemble des initiatives inhérentes à cette entreprise, les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan y ayant des intérêts. On ne peut évaluer les mesures prises par Ottawa sans tenir compte de cet ensemble d'initiatives. Mon exposé traite donc effectivement de certaines des premières questions, mais il porte davantage sur l'entreprise complète, telle que décrite par les deux gouvernements en cause.

par Doug McArthur
University of Regina

LE PROFIL DES DEUX SOCIÉTÉS

On connaît assez bien l'histoire des deux sociétés. Leur vie durant, elles ont appartenu au secteur public (c'est-à-dire au gouvernement). Toutes deux ont été soumises à une étroite surveillance publique, du fait qu'elles se livraient d'abord et avant tout à la production de dérivés de l'uranium, activité qui, pour des raisons évidentes et à juste titre, préoccupe la population de la Saskatchewan comme celle du Canada. Parlementaires, législateurs, groupes d'intérêt public et médias ont à l'occasion largement attiré l'attention sur l'activité de ces sociétés. Je sais aussi que le Comité a soigneusement étudié la situation de celles-ci, compte tenu du projet de loi dont il est saisi et des intentions qu'ont fait connaître les deux gouvernements.

Néanmoins, je voudrais rappeler sommairement l'histoire et la situation des deux sociétés. Il me semble risqué de les supposer très semblables quand, en réalité, elles diffèrent à d'importants égards. Certaines de leurs différences se révèlent, du reste, d'une portée appréciable eu égard à l'intention générale et à certaines particularités de l'initiative.

(i) Eldorado

Je ne vais pas revenir sur les premiers temps de Eldorado, sauf pour rappeler que c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale qu'elle est devenue une société publique. À l'époque, comme il était clair que les armes nucléaires allaient revêtir une grande importance stratégique, il était éminemment important de pouvoir compter sur une source d'approvisionnement sûre et d'en contrôler la qualité. Le Canada, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, a participé à la mise au point d'une arme nucléaire, les États-Unis possédant et contrôlant les armes. Le Canada ayant pour rôle de fournir l'uranium, il a fait en sorte d'honorer ses engagements en devenant propriétaire d'Eldorado. Si le secteur public est devenu propriétaire de l'entreprise, c'était d'abord et avant tout pour assurer la sécurité des pays alliés. Eldorado fournissait du matériel d'armement à la *United States Atomic Energy Commission* et l'a fait sans interruption pendant 23 ans, de 1943 à 1966. Cette période fut extrêmement florissante pour Eldorado, qui a vendu pour près de 1,62 milliard de dollars de dérivés d'uranium à la Commission.

Le milieu des années 60 a coïncidé pour Eldorado avec une période de grands changements sur les marchés de l'uranium. Le produit s'est retrouvé excédentaire, les États-Unis s'étant pratiquement retirés du marché mondial en raison de la constitution de stocks imposants et d'un approvisionnement national suffisant. Si bien qu'il ne subsistait presque aucun marché pour les produits des mines de Eldorado, situation qui s'est maintenue pendant une bonne partie des années 70. La société a survécu grâce au programme de constitution de stocks du gouvernement fédéral, qui équivalait à une énorme subvention de soutien. Pendant cette période, on a suspendu pratiquement

toutes les activités de prospection. Refusant de simplement survivre par quelque moyen que ce soit, la société a misé sur l'avenir de l'énergie nucléaire plutôt que sur celui de l'armement nucléaire. À la fin de 1966, son président a déclaré: (*traduction libre*) «la décision qu'a prise le gouvernement (fédéral) de constituer des stocks de concentrés d'uranium pour maintenir la production canadienne s'avère de plus en plus avisée, à mesure que les centrales électriques du monde occidental, et des États-Unis surtout, se tournent vers l'énergie nucléaire et que les annonces de construction de réacteurs nucléaires se multiplient»[1]. Malgré cet optimisme, dans le rapport de 1971 ce président s'est senti tenu, de dire que la production des mines canadiennes dépassait encore les ventes, et que le gouvernement achetait l'excédent pour constituer des stocks. L'existence d'importants stocks, l'imposition par les États-Unis d'un embargo sur les importations d'uranium et la décision de la *United States Atomic Energy Commission* de se défaire de ses imposants stocks sont des facteurs qu'on a mentionnés pour expliquer un certain pessimisme.[2] La leçon à tirer, c'était que les contribuables canadiens avaient versé beaucoup d'argent pour soutenir la société et qu'en l'occurence le retrait de cette aide aurait signifié la disparition de Eldorado. On espérait toujours qu'avec l'évolution de l'énergie nucléaire la société ait sa chance et que se trouve alors justifié le programme gouvernemental. Cependant, c'était le gouvernement, et non le marché, qui assurait l'intendance et maintenait la société en vie. Partant de là, on a justifié la propriété publique de Eldorado en posant qu'on la maintenait afin qu'elle rembourse un jour le gouvernement en devenant rentable. La privatisation, qui aurait été impraticable, et d'ailleurs incompatible avec cette stratégie à long terme, n'a jamais été mentionnée, autant qu'on sache.

Vers le milieu des années 70, les marchés se sont redressés. Prévoyant l'amélioration des débouchés et se servant de son titre de société d'État, Eldorado a pu effectuer d'importants investissements dans le raffinage et planifier des projets dans ce secteur d'activité. En outre, dès 1974, la société a entrepris d'importants travaux de prospection, incitant dans de nombreux cas le secteur privé à se joindre à des entreprises en participation. Elle entreprit aussi d'intensifier fortement ses activités à Beaverlodge, dans le nord de la Saskatchewan, et elle entrevoyait avec confiance les années 80 et l'avenir.

Trois grandes décisons ont influé sur la conjoncture du début des années 80. La première, qui consistait à mettre en place une usine extrêmement perfectionnée de traitement de l'uranium, datait du milieu des années 70. À la suite de cette décision, on a effectué d'importants investissements à Blind River et à Port Hope (localités de l'Ontario). Ces investissements, de 280 millions de dollars, ont permis la mise en place, à Blind River, d'une vaste usine de traitement des concentrés d'uranium et, à Port Hope, de l'une des usines les plus modernes du monde en ce qui concerne la conversion pour approvisionnement des centrales électriques. Ces décisions reposaient sur deux hypothèses:

(i) L'augmentation rapide du volume de l'uranium produit au Canada et des ventes de celui-ci;

(ii) Le maintien de la politique canadienne de transformation ultérieure, qui prévoit l'enrichissement des concentrés avant leur exportation.[3]

La deuxième décision a consisté à mettre fin aux activités de Beaverlodge au début de 1982, malgré les importants travaux d'agrandissement qu'on venait tout juste de terminer. Unique propriété minière d'importance exploitée à l'époque par Eldorado, la mine n'était pas concurrentielle. Après cette fermeture, Eldorado n'a pu se maintenir que grâce à ses activités de traitement et à son entente d'entreprise en participation à la mine de Key Lake, dans le nord de la Saskatchewan. On doit la découverte et la réussite de cette mine presque exclusivement aux remarquables réalisations de la *Saskatchewan Mining Development Corporation*, société d'État de la Saskatchewan.

La troisième décision a été l'acquisition de la mine et de l'usine de traitement de Rabbit Lake, près de Wollaston Lake dans le nord de la Saskatchewan, qui étaient auparavant exploitées par *Gulf Minerals*. Achetée à la fin de 1982, cette propriété replaçait la société au rang des trois grands producteurs de la Saskatchewan.

La meilleure façon d'évaluer les répercussions de ces décisions est sans doute de consulter les états financiers et le bilan de la société. Avec un actif de plus de 500 millions de dollars au début des années 80, et de près de 1 milliard de dollars en 1986, la société a enregistré des revenus nets supérieurs à 5 millions de dollars (soit 9,96 millions de dollars en 1983) au cours d'une année seulement. Le taux de rendement cumulatif des capitaux propres au cours de cette période a été négatif (50 p. 100). À la fin de 1986, les pertes cumulatives atteignaient 155,9 millions de dollars. Pendant tout ce temps, la société a été gérée essentiellement par le gouvernement, dans l'espoir de jours meilleurs.

Or, ces jours meilleurs semblent poindre à l'horizon. En 1987, les bénéfices nets ont été de 12 millions de dollars. Les propriétés minières dans lesquelles la société détient des intérêts semblent rentables. Elles disposent d'une main-d'oeuvre stable et hautement qualifiée, facteur extrêmement important dans ce secteur d'activité. Malgré la faiblesse actuelle des marchés, on y relève des signes d'amélioration réelle, à mesure que le secteur minier s'accommode de sa surcapacité actuelle.

Cependant, il existe quelques ombres au tableau. Mentionnons notamment un bilan catastrophique, qui est directement attribuable aux investissements à Beaverlodge et à ceux qu'on a effectués au titre du traitement. Ces investissements, comme ceux de Beaverlodge semblent maintenant avoir été imprudents. Une des raisons en est qu'on avait surestimé la production canadienne et les ventes. De plus, le gouvernement canadien a pour ainsi

dire renoncé à appliquer sa politique de transformation ultérieure. Si bien qu'il est fort peu probable que les installations de traitement fonctionnent à pleine capacité un jour, ce qui assombrit davantage l'avenir de la société. Un troisième facteur aggrave encore cette situation, à savoir la valeur réelle des obligations futures liées à l'évacuation des déchets accumulés aux installations de traitement et que ne couvre pas la responsabilité restreinte du gouvernement. On ne peut pour l'instant évaluer ces coûts, mais compte tenu du nombre d'années d'exploitation de la société et de la nature des activités de celle-ci, ils pourraient être élevés.

Deux grands éléments caractérisent l'histoire de Eldorado. D'abord, le lien étroit entre le gouvernement et la société. Le sort de celle-ci a largement dépendu de la politique du gouvernement et de l'appui que celui-ci lui a accordé au fil des ans. La société n'existerait plus aujourd'hui si elle n'avait pas bénéficié de la générosité et du soutien du gouvernement. Celui-ci ne peut nier son rôle eu égard à de nombreux aspects de son passé, et il devrait par conséquent, pour des raisons d'éthique, participer au nom des contribuables canadiens à tous ses bénéfices éventuels. Ensuite, les administrateurs de la société comme le gouvernement ont commis des erreurs. De crainte qu'on puisse penser que c'est l'issue inévitable des cas de propriété publique, voyons l'histoire de la SMDC, autre société qui était possédée par un gouvernement mais qui a connu un tout autre sort.

Ce bref aperçu de l'histoire et de la situation de Eldorado vise à mieux faire comprendre la question de la privatisation. Dans le rapport annuel de 1984, le président a fait savoir que la Corporation de développement des investissements du Canada s'apprêtait à privatiser Eldorado. Il n'était évidemment pas possible de trouver un acheteur disposé à faire l'acquisition intégrale de Eldorado, en raison vraisemblablement des questions exposées ci-dessus. La société n'apparaît pas comme un investissement particulièrement attrayant, à cause des obligations découlant de sa piètre gestion et du fardeau que constituent les investissements effectués à titre de sa capacité de raffinage. Ces investissements ne rapporteront pas: on a mal évalué les perspectives du marché et le gouvernement du Canada n'a pas appliqué sa politique de transformation ultérieure. Tout acheteur éventuel souhaiterait que le gouvernement éponge la dette accumulée à la suite de ces grosses bévues. En outre, étant donné l'affaiblissement des marchés, la possibilité que les activités de traitement du combustible ne permettent même pas de recouvrer les coûts d'exploitation, et les obligations futures inhérentes à l'évacuation des déchets et à la santé de la main-d'oeuvre, les acheteurs privés éventuels déprécieraient à ce point la société qu'il deviendrait impossible d'en justifier la vente. Ces facteurs expliquent certainement en bonne partie la stratégie adoptée, c'est-à-dire la fusion avec la SMDC, puis la privatisation. Chose certaine, si le gouvernement est tenté par la privatisation (ce qui, comme on le montrera plus tard, semble de toute manière peu avisé), c'est sans doute la meilleure solution qui s'offre à lui. Quant à savoir si c'est dans l'intérêt de la SMDC et de la Saskatchewan, c'est une autre affaire, dont nous traiterons en temps opportun.

Le gouvernement fédéral aurait pu vendre les installations minières de Eldorado. Elles auraient sans doute pu trouver preneur, à un prix qu'on aurait au moins pu justifier dans un débat public. Cependant, Eldorado aurait conservé de lourdes dettes, des installations de traitement dans une situation fiancière précaire et la perspective de pertes considérables et sans fin. Non seulement serait-il impossible de privatiser ce qui en resterait dans ces circonstances, mais ce serait un handicap constant pour un gouvernement qui se fait fort d'assainir la gestion des affaires publiques.

Voilà donc une stratégie de privatisation qui vise tout autant à occulter la réalité et les bévues des administrateurs et du gouvernement qu'à atteindre des objectifs rationnels. La tragédie tient au fait que ce sont les contribuables de la Saskatchewan qui feront tous les frais de cette affaire, puisque la nouvelle société sera vraisemblablement très sous-évaluée sur le marché. Les acheteurs éventuels minimiseront la valeur des actions, conscients du fait qu'il leur faudra assumer la responsabilité de nombreuses erreurs commises par les administrateurs et le gouvernement. Bien que Ottawa se soit montré disposé à soulager l'entreprise d'une part appréciable de la dette de Eldorado et à assumer la responsabilité d'une partie des obligations futures, le problème ne disparaît pas pour autant. Pour cette seule raison, il faudrait mettre fin à toute cette entreprise. Sans compter que le moment ne pourrait être plus mal choisi, étant donné la surcapacité de production d'uranium. Il ne faudrait pas conclure ce marché même si l'on est voué d'une manière ou d'une autre à la cause de la privatisation.

(ii) *Saskatchewan Mining Development Corporation*

Société d'État créée par la Saskatchewan en 1974, la *Saskatchewan Mining Development Corporation* (SMDC) est principalement une société de prospection et de production de l'uranium, bien qu'elle ait récemment joué un rôle important dans l'exploration et l'exploitation de gisements aurifères. À l'heure actuelle, elle n'exerce son activité qu'en Saskatchewan même si, par le passé, elle s'est montrée intéressé par des projets d'envergure limitée à l'extérieur de la province. Par sa création, le gouvernement provincial voulait se doter d'une «fenêtre» sur l'industrie minière, intensifier les activités minières dans la province, augmenter les revenus qu'il tire de l'industrie minière, rentes y comprises, garantir une application plus rigoureuse des normes industrielles en matière d'environnement et de sécurité, de même qu'accroître la capacité des habitants du nord de la province à participer aux bénéfices du secteur minier. Peu de temps après l'établissement de la SMDC, on a constaté qu'un grand nombre de sociétés minières multinationales préféraient s'associer aux pouvoirs publics dans les entreprises minières; la participation de l'État à de telles entreprises (qui facilite l'apport de capitaux d'emprunt) est devenue l'un des objectifs de la SMDC.

Depuis sa création, la SMDC a connu un succès presque sans précédent. La première concession qu'elle a acquise à des fins d'exploration et exploitée en participation, est maintenant devenue la mine d'uranium la plus riche et la moins coûteuse du monde. Cette mine est exploitée en coparticipation, par *Key Lake Mining Corporation*; la moitié des actions appartiennent à la SMDC, un tiers à la Uranerz Exploration et un sixième à Eldorado. La décision d'acquérir cette concession et d'entreprendre l'exploration qui a conduit à la découverte du gisement peut être attribuée directement à l'excellence des gestionnaires et des employés dela SMDC. Plus de 90 p. 100 des revenus actuels de la SMDC proviennent de l'exploitation du gisement de Key Lake. Cette proportion est cependant appelée à décroître, à mesure que les projets de diversification se concrétiseront et que de nouveaux gisements seront exploités. Grâce à ses importantes réserves, la mine de Key Lake poursuivra son activité bien au-delà de l'an 2000.

La SMDC exploite deux autres gisements: la mine de Cluff Lake qui est exploitée en participation par la SMDC (20 p. 100) et Amok Ltée, société française, (80 p. 100), et celle de Cluff Lake, beaucoup plus petite, et dont la production représente moins que le un cinquième de celle de Key Lake. Cependant, la qualité du minerai de Cluff Lake est élevée, de sorte que la production pourrait doubler si la situation du marché le justifiait.

La SMDC a diversifié son activité en se lançant dans l'exploration et la production de l'or et compte parmi les principales entreprises de ce secteur, qui connaît actuellement un essor important. La SMDC exploite la seule mine d'or totalement opérationnelle dans la province, Star Lake. Elle détient une participation de 50 p. 100 dans la mine, le reste étant réparti entre les deux autres associés. En outre, la SMDC est l'associé majoritaire d'une concession à Cigar Lake dans le nord de la Saskatchewan. Cette concession, qui intéresse aussi quatre associés minoritaires, renferme le gisement de minerai à forte teneur d'uranium le plus riche et le plus important du monde. On procède à l'heure actuelle à des essais, et l'exploitation de la mine pourrait commencer dès 1993. Les réserves de cette mine sont deux fois plus grandes que celles de Key Lake et au moins dix fois plus importantes que celles de Cluff Lake.

On voit donc que la SMDC, qui détient d'importantes réserves de minerai à forte teneur et exploitables à faible coût, compte parmi les principaux producteurs du monde. En outre, ses activités de prospection et de production de l'or occupent une place de plus en plus importante au sein de l'ensemble de son activité. Même si la SMDC n'a commencé à produire de l'uranium qu'en 1984, elle présente déjà un bilan et des résultats d'exploitation appréciables. Son actif s'élève à plus de 900 millions de dollars, ses bénéfices réinvestis à la fin de 1987 se chiffraient à 64,3 millions de dollars, compte tenu du versement de dividendes de l'ordre de 62,6 millions de dollars. Par ailleurs, les redevances et impôts touchés par la province s'établissaient à 22 millions de dollars. Pendant les quatre exercices qui ont suivi la mise en exploitation de ses gisements, le taux de rendement des capitaux propres du gouvernement provincial s'est établi à

environ 50 p. 100, impôts et redevances non compris. Pour l'exercice le plus récent (1987), le rendement des capitaux propres s'est établi à 20 p. 100, soit un pourcentage de beaucoup supérieur au rendement des entreprises minières semblables. La société est d'ailleurs reconnue comme l'entreprise la plus efficace et la plus rentable de toute l'industrie. Elle a même réussi à obtenir ces résultats tout en réduisant sa dette de 148 millions de dollars au cours des trois dernières années.

Il convient en outre de mentionner que pendant toute cette période les marchés de l'uranium ont été relativement faibles. Une partie du succès de la SMDC réside dans le fait que 85 p. 100 de sa production est assujettie à des contrats à long terme, ce qui l'isole passablement des bas prix au comptant, qui continueront d'être déprimés jusqu'à ce que l'industrie ait liquidé ses capacités excédentaires, entre le début et le milieu des années 90.

La SMDC constitue clairement l'une des plus grandes réussites de l'industrie minière. Elle y est parvenue en maintenant à son service des employés très qualifiés et compétents et en entretenant des liens étroits avec son propriétaire, le gouvernement provincial. Tout en exigeant qu'elle lui rende des comptes, le gouvernement a laissé à la SMDC suffisamment de marge de manoeuvre pour qu'elle puisse financer ses activités au moyen d'un judicieux dosage d'émissions d'actions et de titres. En fait, elle a montré qu'une société d'État pouvait être rentable contrairement à ce qu'on pense généralement.

Elle a montré qu'un juste équilibre entre le dirigisme et l'autonomie, une société d'État pouvait être encore plus dynamique que les entreprises privées. Elle a prouvé qu'une société d'État pouvait être encore plus efficace que ses concurrents du secteur privé. Elle a prouvé aussi que le rôle du gouvernement en tant que propriétaire n'entraînait pas nécessairement la prise de décisions politiques qui nuisent au bien-être de ses sociétés. En fait, lorsque de telles décisions sont prises c'est en raison de l'incapacité d'un gouvernement donné et non des gouvernements en général.

Il va sans dire que la SMDC constituerait une occasion de placement des plus intéressantes pour les investisseurs privés. Comme elle a déjà pris la plupart des risques et que ses bases sont solides, ses perspectives d'avenir sont excellentes. Elle sera certainement le joyau de l'entreprise fusionnée qui doit être privatisée. De fait, comme nous l'avons déjà laissé entendre, ce sera en grande partie l'inclusion de la SMDC qui rendra possible la privatisation de Eldorado.

Ceux toutefois qui se préoccupent des intérêts des contribuables de la Saskatchewan ont raison de s'inquiéter. **En raison de la privatisation, on ne pourra atteindre pratiquement tous les objectifs fixés au départ à la société, et qui demeurent valables aujourd'hui. De plus, l'inclusion de Eldorado, avec toutes ses faiblesses et les incertitudes qui pèsent sur**

elle, mènera vraisemblablement à une forte dévaluation de l'entière émission sur le marché. Les rentes très élevées générées par la société dans l'avenir seront en grande partie transférées au secteur privé et, à un moindre degré, au gouvernement fédéral. L'un des principes qui est à l'origine de l'établissement de la société était de veiller à ce qu'une part importante des rentes demeurent dans le secteur public et à ce que la participation du gouvernement ne nuise pas aux investissements du secteur privé. La SMDC a connu un succès remarquable en très peu de temps. Les rentes seront absorbées d'une façon plus accentuée en raison du moment choisi pour la privatisation. Compte tenu des capacités excédentaires qui existent actuellement, l'émission sera discréditée par le marché. Ainsi, ne serait-ce que pour des raisons financières, on peut d'emblée remettre en question la pertinence de cette mesure.

AUTRES PERSPECTIVES SUR LA PRIVATISATION

La vente de Eldorado vise notamment à permettre la création d'une importante société d'extraction et de traitement du minerai susceptible d'intéresser les investisseurs privés. L'actif total et la rentabilité de la nouvelle entreprise viendront des deux sociétés d'état originales, soit Eldorado et la SMDC. Les actions de la nouvelle société, dont l'actif, selon les déclarations faites par les deux gouvernements, aurait une valeur de 1,6 milliard de dollars, seront vendus à des actionnaires privés qui pourront en détenir 30 p. 100 après deux ans, 40 p. 100 après quatre ans et 100 p. 100 après sept ans. Il s'agira de l'une des plus importantes privatisations jamais effectuées au Canada.

L'explication donnée pour justifier cette privatisation sans précédent n'est pas du tout claire. Comme la privatisation est devenue très à la mode au Canada, nous avons tendance à être plutôt sceptiques en l'absence d'une explication claire et bien étayée. La discussion qui a précédé portait sur les raisons qui, sur le plan commercial, auraient pu justifier cette privatisation, mais nous avons pu constater que celles-ci faisaient gravement défaut. D'une façon générale, cette transaction ne sera financièrement avantageuse ni pour les contribuables canadiens, ni pour les contribuables de la Saskatchewan, ces derniers devant en supporter le plus lourd fardeau.

Une étude des documents disponibles à ce sujet laisse entendre qu'il pourrait y avoir deux raisons à ce qui se passe à l'heure actuelle. En premier lieu, nous croyons que la privatisation pourrait être envisagée pour des raisons idéologiques. On ne peut que s'étonner du nombre de déclarations selon lesquelles la propriété publique d'une société n'apporte rien de bon. Il est très difficile de contester un raisonnement idéologique de ce genre. Compte tenu de la complexité des problèmes que nous rencontrons aujourd'hui et du sentiment général voulant que le gouvernement se fonde sur une analyse rationnelle, il est également difficile de croire que l'idéologie pourrait l'emporter. En deuxième lieu, il semble que les raisons qui justifiaient à l'origine la propriété publique de ces sociétés ne tiennent plus.

Cette dernière explication vaut la peine qu'on s'y arrête. Selon la plupart d'entre nous, si l'on veut qu'une entreprise devienne propriété de l'État, il faut être en mesure de fournir des raisons. À première vue, il semble que, à tout le moins dans le cas de Eldorado, les raisons originales ne tiennent plus. Ainsi, il est indéniable que le fait de pouvoir compter sur un approvisionnement en uranium de grande qualité pour la production d'armes (nécessaire à la sécurité de l'Amérique du Nord et de l'Europe) ne justifie plus l'étatisation de la société. Toutefois, avec le temps, de nouvelles considérations sont apparues. Certaines d'entre elles ont déjà fait l'objet de discussions parce que le temps qui s'est écoulé et les événements qui se sont produits ont entraîné la remise en question de cette privatisation, tout particulièrement selon la formule proposée. Certaines autres considérations, qui concernent les répercussions de la privatisation, feront l'objet de discussions ultérieures. D'autres questions ont également été soulevées parce qu'on reconnaît depuis peu que cette industrie présente des caractéristiques très importantes en ce qui a trait à la sécurité des travailleurs, à la protection de l'environnement et à la prolifération des armes nucléaires. Ces aspects correspondent à ce que les économistes appellent des «détails techniques» parce qu'ils ne jouent pas un rôle déterminant dans les décisions des entreprises privées qui sont axées sur les profits. Bien qu'il existe d'autres solutions que la propriété publique pour veiller à ce que ces «détails» soient pris en considération (notamment la réglementation), l'expérience nous a démontré qu'il faut déployer énormément d'efforts dans une situation complexe pour que la réglementation soit couronnée de succès. Il est encore plus difficile d'y arriver lorsque des questions de compétence entrent en jeu et lorsque les pressions internationales exercées sur l'industrie se font de plus en plus fortes.

En ce qui concerne la SMDC, il est presque impossible de prouver que les raisons originales de la propriété publique ne sont plus valables. Nous avons déjà discuté de ces raisons plus tôt dans le présent document lorsqu'il a été question de la SMDC. Chacune d'elles semble aussi valable aujourd'hui qu'au moment où la société a été créée. Le succès que connaît la société face aux objectifs établis renforce d'autant plus les arguments en faveur de la propriété publique.

Comme les discussions en vue de procéder à cette privatisation sont très avancées, je désire, avant de conclure, donner quelques raisons précises pour lesquelles la privatisation ne devrait pas avoir lieu. Vous avez déjà entendu parler de certaines d'entre elles, mais vous ne les connaissez pas toutes. Néanmoins, dans leur ensemble, elles constituent un argument pertinent qui suffirait à faire renverser la décision de procéder à la fusion et à la privatisation.

FACTEURS QUI MILITENT EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Lorsqu'un gouvernement décide de se faire propriétaire de sociétés, c'est souvent en raison d'un ensemble complexe d'objectifs et de considérations d'ordre politique. La propriété publique est l'instrument privilégié parce qu'elle comporte les moyens d'atteindre efficacement de multiples objectifs. Voilà exactement, d'après nous, la situation qui prévaut dans le secteur de l'extraction et du raffinage de l'uranium. Nous décrirons ci-dessous certains des objectifs que l'on doit viser. La liste n'est pas exhaustive; elle ne comprend que les plus importants. Ils s'appliquent presque tous aussi bien à Eldorado qu'à la SMDC, même si dans certains cas un gouvernement donné peut s'intéresser davantage à certains qu'à d'autres.

(i) Perception de rentes

On s'est rendu comptes ces dernières années que les ressources généraient souvent des rentes économiques substantielles. L'uranium ne fait pas exception. Depuis le début des années 70, la propriété de sociétés par le gouvernement est considérée comme un des instruments qui permettent aux gouvernements de toucher une partie des rentes générées. Par exemple, selon une étude récente effectuée pour le Conseil économique du Canada dans le cadre de son étude de la privatisation, on a conclu que la *Potash Corporation* de la Saskatchewan avait permis d'augmenter le montant des rentes revenant à la province. Des études initiales sur Eldorado et la SMDC ont montré que la première n'avait pas vraiment réussi à générer des rentes pour le gouvernement du Canada, mais que la seconde avait été très efficace sur ce plan pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan. Avec les changements apportés aux activités de Eldorado, on peut s'attendre que cette société deviendra plus efficace à cet égard dans l'avenir si elle demeure un société d'État, quoiqu'une partie des rentes perçues pourrait être absorbés par le maintien des activités de la division du traitement du combustible. Néanmoins, tout bien considérée, il serait utile de conserver les deux sociétés a titre d'instruments de perception de rentes pour les gouvernements concernés.

(ii) Protections des travailleurs

L'industrie de l'uranium comporte des risques spéciaux pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il existe actuellement une réglementation importante à cet égard, bien qu'il reste des problèmes potentiels en raison de la complexité des questions de compétence. Plusieurs personnes de l'industrie sont convaincus que si le Canada a toujours eu des résultats relativement bons dans ce domaine, c'est en partie en raison de la participation importante des pouvoirs publics. Les sociétés d'État, et en particulier la SMDC, sont particulièrement coonscientes des préoccupations du gouvernement à ce sujet, sans doute parce que l'on considère que toute

société publique a des responsabilités spéciales à l'égard du public, mais aussi parce qu'il est entendu que les sociétés d'État doivent appuyer et promouvoir la politique poublique. La sensibilisation de ces sociétés à leurs responsabilités et leur exemple ont établi une norme pour les autres, réduisant ainsi la nécessité de prévoir des règlements nombreux et d'en vérifier le respect. On craint à juste titre que l'industrie se soucie moins de ces questions en raison de la forte diminution de la participation directe des pouvoirs publics à la gestion de l'industrie qui résulterait de ce projet de privatisation. On craint par ailleurs qu'une vaste dispersion des actions amoindrisse la détermination des gouvernements à faire respecter des normes coûteuses qui peuvent gruger les bénéfices à court terme.

Il existe un autre problème, qui pourrait influer sur le bien-être des travailleurs, et qui tient aux problèmes potentiels que posent les activités de traitement du combustible de Eldorado. Comme on l'a déjà dit, il est fort probable que ces activités vont considérablement diminuer et qu'elles pourraient même être abandonnées en raison des contraintes de rentabilité auxquelles pourrait faire face la nouvelle société privée. En fait, abstraction faite des importantes raisons d'ordre politique militant en faveur du maintien d'une capacité de traitement du combustible au Canada tant que le Canada aura un secteur de l'énergie nucléaire, on voit mal comment une société privée pourrait avoir intérêt à poursuivre ce genre d'activités. Les travailleurs les plus immédiatement et directement touchés par la privatisation seraient ceux qui sont employés à ces activités. On fait grand cas de l'intention du gouvernement de protéger les emplois des travailleurs dans cette privatisation et dans d'autres. Cependant, il semble peu probable que les emplois de ces travailleurs en particulier pourront vraiment être protégés. La seule façon de protéger les activités de traitement du combustible, et donc les emplois des travailleurs concernés, consiste à renoncer à la privatisation. Si la privatisation a finalement lieu, les travailleurs devraient exiger des garanties quant aux emplois qui diparaîtront à la suite de la fermeture de services de traitement du combustible.

(iii) Retombées pour les résidents du Nord

Les activités minières de la nouvelle société seront toutes situées dans le nord de la Saskatchewan. Avant de donner le feu vert aux nouvelles exploitations minières dans les années 70, le gouvernement de la Saskatchewan avait effectué une vaste étude des questions d'ordre social, économique et éthique entrant en jeu. Ce processus a comporté de grandes consultations de la population de la province. Une question a pratiquement fait l'unanimité: dans l'éventualité où l'exploitation minière se concrétiserait, les activités devraient être gérées de telle façon que les résidents du Nord bénéficieraient d'une bonne partie des retombées sur le plan des emplois, des perspectives commerciales et de la prestation de services. Le gouvernement a adopté une politique claire en ce sens, politique que beaucoup assimilent à un véritable contrat social.

On a beaucoup travaillé pour mettre au point des mécanismes garantissant que les mines soient exploitées de telle façon que ces objectifs soient atteints. Cependant, il n'a pas été facile de faire respecter la politique. On s'est rendu compte à l'usage que l'adoption de règlements était relativement inefficace. Ceux-ci imposent certains coûts aux exploitants, lesquels, comme on pouvait sans doute s'y attendre, exercent des pressions pour faire assouplir les règlements et se montrent loin d'être consciencieux dans leur application. Les coûts et les complications qui résultent de la surveillance du respect des règlements ont accru les difficultés, avec le résultat que la réglementation est maintenant presque totalement discréditée comme approche.

Pour des raisons analogues à celles dont nous avons parlé au sujet des mesures concernant la santé et la sécurité des travailleurs, les sociétés d'État se révèlent (à l'exception, pour être justes, de certains exploitants privés exceptionnels) le seul moyen efficace de respecter les engagements pris à l'égard des résidents du Nord. Celles-ci ayant le mandat et l'obligation d'honorer la politique gouvernementale, elles peuvent absorber les coûts non négligeables que représente le respect de ces obligations sans se trouver en conflit avec les intérêts des actionnaires. Le fait que la majorité des résidents du nord de la Saskatchewan soient des autochtones vient renforcer le poids de cet argument. On a pendant trop longtemps refusé aux autochtones la possibilité de participer au développement du Nord. Cela est en soi une raison suffisante pour que le gouvernement continue d'être propriétaire des mines en question. De plus, les députés devraient insister pour que les sociétés d'État respectent leurs obligations à cet égard. Si la privatisation devait se réaliser, les députés devraient exiger que la nouvelle société prenne des engagements précis et vérifiables pour garantir que les résidents du Nord bénéficieront des avantages qui leur ont été promis. On pourrait prendre comme modèle le bail foncier initial conclu avec la société Amok Ltd. à Cluff Lake.

(iv) Protection de l'environnement

Les risques spéciaux que l'extraction et le raffinage de l'uranium comportent pour l'environnement sont bien connus, et il est donc inutile de les mentionner ici. Il convient cependant de noter deux points en particulier. Premièrement, l'environnement du nord de la Saskatchewan est particulièrement fragile. Il est absolument essentiel que tous les aspects des grandes exploitations minières actuelles et prévues soient administrés de façon responsable. Pour des raisons identiques à celle que nous avons invoquées à l'égard de la protection des travailleurs et des retombées dont doivent bénéficier les résidents du Nord, les considérations environnementales sont plus faciles à introduire dans les objectifs de gestion de sociétés d'État que dans ceux de sociétés privées. De plus, les sociétés d'État n'ont pas à se soucier de la réduction des bénéfices pour les actionnaires qu'entraînent les dépenses considérables nécessaires pour protéger l'environnement. Par ailleurs, le fait que les sociétés d'État

prennent l'initiative sur le plan de la protection de l'environnement sert de modèle pour le reste de l'industrie. Cela réduit la nécessité d'adopter des règlements. La réglementation est largement critiquée par les sociétés privées du secteur minier, et elle a toujours suscité de nombreux conflits entre l'industrie et le gouvernement.

Une deuxième question concerne l'évacuation des rebuts et les autres obligations potentielles contractées par les sociétés jusqu'au moment de la création de la nouvelle firme. Le gouvernement du Canada a dit qu'il s'efforcera de transférer au gouvernement (c'est-à-dire de socialiser) une part considérable des responsabilités à l'égard de ces obligations qui restent dans une certaine mesure imprécises. **Il y a là une curieuse ambivalence à l'égard du principe de la privatisation. La propriété privée signifie généralement l'obtention de droits vis-à-vis des avantages que présente une entreprise et la prise en charge des obligations connexes. Dans le cas qui nous occupe, le gouvernement a l'intention de transférer les avantages à un petit groupe de personnes ayant les moyens de payer les actions, mais de transférer le fardeau des obligations aux contribuables en général. Il cherche ainsi sans aucun doute à rendre les actions plus faciles à vendre. Cependant, les législateurs et le public doivent être conscients de la mesure dans laquelle cela porte atteinte au principe de la privatisation et du fardeau éventuel que les contribuables devront assumer pour répondre à un besoin strictement politique qui aura des avantages potentiels importants pour un groupe restreint d'actionnaires. Certains ont qualifié cette pratique de socialisme au bénéfice d'une élite, ce qui est assez juste.**

(v) Réduire les conflits entre le gouvernement et l'industrie

À une époque, on entendait souvent dire que la participation du gouvernement dans des industries importantes servait de «fenêtre sur l'industrie» et permettait au gouvernement de mieux comprendre l'industrie tout en aidant les exploitants privés à se sentir plus à l'aise dans leurs rapports avec le gouvernement. La SMDC en particulier a eu des résultats heureux à cet égard. Il serait tout à fait juste de dire que la présence de la SMDC a considérablement amélioré les relations entre le gouvernement et les entreprises privées dans le secteur de l'uranium en Saskatchewan. De nombreux cadres de cette industrie admettent en privé craindre que la privatisation ne supprime un des éléments importants permettant ces relations harmonieuses. Ceux qui ne sont pas liés par des considérations idéologiques à ce sujet devraient y réfléchir soigneusement avant de souscrire trop hâtivement au projet envisagé. Il y a entre autres de bonnes raisons de craindre que des désaccords au sujet de la distribution des loyers, de la protection des travailleurs et des avantages pour les résidents du Nord ne deviennent des sources de conflits acrimonieux dans l'avenir.

DATE DE LA PRIVATISATION

Nous avons soulevé plus haut une question qui mérite qu'on y revienne. Il s'agit de la date de la privatisation, si celle-ci se réalisait. Il existe actuellement une surcapacité dans l'industrie de l'uranium et l'excédent des stocks fait baisser les prix mondiaux. Les prix au comptant sont en-deçà de 20$ US la livre de produit, ce que tous les experts considèrent comme extrêmement faible. Il est difficile de prédire avec précision quand la situation changera quoique la plupart des analystes estiment qu'elle durera encore cinq ans. On pense qu'à ce moment là le déséquilibre de l'offre et de la demande se corrigera, et que les prix augmenteront sensiblement. Il est évident que la valeur marchande de sociétés comme celle-ci sera déterminée en grande partie par la situation du marché. En retardant de cinq ans la privatisation, on a des chances d'améliorer considérablement le prix de la vente pour les contribuables de la Saskatchewan et du Canada, ce qui aidera à garantir qu'au moins une partie des rentes que ces sociétés peuvent conserver sera touchée.

CONCLUSION

De nombreuses raisons militent contre la privatisation envisagée dans le projet de loi. La question est certe complexe, mais les partisans de la privatisation n'ont pas réussi à démontrer le bien-fondé de leur position. En l'absence de telles justifications, les arguments contre la privatisation en général, et contre celle-ci en particulier, devraient suffire à faire renoncer à ce projet.

NOTES:

1. Eldorado, *Rapport annuel 1966*, p. 1.
2. Eldorado, *Rapport annuel 1971*, p. 2.
3. Eldorado, *Rapport annuel 1984*, p. 2.

APPENDICE «C-121/6»

Le 18 mai 1988

À l'intention de tous les adhérents au régime de retraite de Eldorado Nucléaire Limitée:

Dans le cadre des négociations en vue de la fusion avec la *Saskatchewan Mining Development Corporation* (SMDC), le conseil d'administration et les cadres supérieurs de Eldorado déploient beaucoup d'efforts afin que leurs employés obtiennent les meilleurs avantages possibles. Notre régime de retraite constitue l'un des secteurs les plus importants où des choix s'offrent à nous, et c'est pour cette raison que je vous écris aujourd'hui.

Au cours des années, le régime de retraite de Eldorado (en vigueur depuis 1959) a connu une croissance exceptionnelle et, lors de la dernière évaluation faite, il était caractérisé par un excédent de ses capitaux et ce, même après versement des prestations acquises à tous ses adhérents. Nous croyons, tout comme le gouvernement fédéral, qu'il est important que cet excédent bénéficie aux adhérents, y compris aux membres retraités.

Pour ce faire, en présumant que la fusion avec la SMDC aura lieu, nous avons l'intention, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de Eldorado, des fiduciaires du régime de retraite et des organismes de réglementation, de faire modifier le régime de retraite de Eldorado afin que l'excédent complet soit réparti de façon équitable entre les adhérents, maintenant et dans l'avenir.

Ces dispositions visent à améliorer votre propre sécurité financière. Nous vous ferons part des détails de ce programme dès qu'ils seront connus.

Je vous remercie de votre dévouement constant et du travail que vous accomplissez.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

George Currie

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

WITNESSES

From the United Steel Workers of America:

Mr. Dave MacKenzie, Assistant to National Director;

Mr. Hugh MacKenzie, Research Director.

From the Town of Blind River, Ontario:

His Worship Robert Gallagher, Mayor.

Individual presentations:

Mr. Douglas McArthur, Associate Professor of Economics, University of Regina;

Mr. Ronald G. Dakers, Vice-President, Eldorado Nuclear Limited (retired).

TÉMOINS

Métallurgistes unis d'Amérique:

M. Dave MacKenzie, adjoint du directeur national;

M. Hugh MacKenzie, directeur de la recherche.

De la municipalité de Blind River, Ontario:

Son honneur Robert Gallagher, maire.

À titre individuel:

M. Douglas McArthur, professeur associé, département d'économie, Université de Regina;

M. Ronald G. Dakers, vice-président, Eldorado Nucléaire Limitée (retraité).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, May 24, 1988

Chairman: Marcel R. Tremblay

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 24 mai 1988

Président: Marcel R. Tremblay

Minutes of Proceedings and Evidence of the Legislative Committee on

BILL C-121

An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif sur le

PROJET DE LOI C-121

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois

RESPECTING:

Order of Reference

INCLUDING:

The Report to the House

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

Y COMPRIS:

Le rapport à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87-88

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987-1988

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-121

Chairman: Marcel Tremblay

Members

Suzanne Duplessis
Gabriel Fontaine
Maurice Foster
Jim Hawkes
Bill Kempling
John Parry
Don Ravis

(Quorum 4)

Christine Fisher
Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(4)

On Tuesday, May 24, 1988:

Suzanne Duplessis replaced Ken James;

Don Ravis replaced Lee Clark;

John Parry replaced David Orlikow;

Maurice Foster replaced Russell MacLellan.

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-121

Président: Marcel Tremblay

Membres

Suzanne Duplessis
Gabriel Fontaine
Maurice Foster
Jim Hawkes
Bill Kempling
John Parry
Don Ravis

(Quorum 4)

Le greffier du Comité
Christine Fisher

Conformément à l'article 94(4) du Règlement

Le mardi 24 mai 1988:

Suzanne Duplessis remplace Ken James;

Don Ravis remplace Lee Clark;

John Parry remplace David Orlikow;

Maurice Foster remplace Russell MacLellan.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Tuesday, May 24, 1988

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, has the honour to present the Bill to the House.

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, April 19, 1988, your Committee has considered Bill C-121 and has agreed to report it with the following amendments:

Clause 2

Strike out lines 14 and 15, on page 1, and substitute the following therefor:

""Minister" means such member of the Queen's Privy Council for Canada as is designated by the Governor in Council as the Minister for the purposes of this Act;"

Clause 5

Add immediately after line 27, on page 7, the following:

"(5) No provision imposing constraints that is included in the articles of the new corporation in compliance with paragraph (1)(b) or (c) shall be applied to or in respect of any voting securities of the new corporation that are held

(a) by one or more underwriters solely for the purpose of distributing the voting securities to the public; or

(b) by any person who provides centralized facilities for the clearing of trades in securities and is acting in relation to trades in the voting securities solely as an intermediary in the payment of funds or the delivery of the securities, or both."

Renumber the subsequent subsections and any cross-references thereto, accordingly.

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-121, as amended, for use of the House of Commons at the Report Stage.

A copy of the *Minutes of Proceedings and Evidence* relating to this Bill (*Issues Nos. 1, 2, 3, 4 and 5, which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

MARCEL R. TREMBLAY, M.P.,
Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mardi 24 mai 1988

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, a l'honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988, votre Comité a étudié le projet de loi C-121 et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Article 2

Retrancher les lignes 13 et 14, page 1, et les remplacer par ce qui suit:

««ministre» Toute membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé par le gouverneur en conseil de l'application de la présente loi.»

Article 5

Ajouter immédiatement après la ligne 28, page 7, ce qui suit:

«(5) Aucune restriction découlant des alinéas (1)b) et c) ne s'applique aux valeurs mobilières avec droit de vote de la nouvelle société détenues:

a) par un ou plusieurs souscripteurs à forfait uniquement dans le but de placer les actions dans le public;

b) par toute personne agissant, à l'égard des valeurs mobilières, uniquement en sa qualité d'intermédiaire pour le paiement de fonds ou la délivrance de valeurs mobilières, ou les deux, relativement au commerce des valeurs mobilières et qui fournit des services centralisés pour la compensation des transactions en cette matière.»

Effectuer les changements de désignation numérique de paragraphe, et de présentation des renvois, qui en découlent.

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de loi C-121, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* relatifs à ce projet de loi (*fascicules n°s 1, 2, 3, 4 et 5, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
MARCEL R. TREMBLAY, député.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 24, 1988
(7)

[*Text*]

The Legislative Committee on Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Chairman, Marcel R. Tremblay presiding.

Members of the Committee present: Maurice Foster, Bill Kempling, John Parry and Don Ravis.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Paul Hough, Research Officer.

Witnesses: *From the Atomic Energy Control Board*: Dr. René J.A. Lévesque, President; Mr. George Jack, Manager, Waste Management; Mr. David Smythe, Director General, Fuel Cycle and Materials Regulation; Mr. Paul Barker, Senior Counsel. *From Privatization and Regulatory Affairs*: Janet R. Smith, Deputy Minister; Clare Scullion, Counsel, Commercial and Property Law Advisory Services. *From Canada Development Investment Corporation*: Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Tuesday, April 19, 1988, concerning Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings Wednesday, April 27, 1988, Issue No. 1*).

On Clause 2

Dr. René Lévesque made a statement and, with Mr. Jack, Mr. Smythe and Mr. Barker, answered questions.

It was agreed,—That reasonable travelling and living expenses be paid to witnesses, Dr. Terrence Downey, Mr. John Veldhuis and Mr. Douglas McArthur, in accordance with the policies laid down by the Board of Internal Economy.

Bill Kempling moved,—That Clause 2 be amended by striking out lines 14 and 15 on page 1, and substituting the following therefor:

> ""Minister" means such member of the Queen's Privy Council for Canada as is designated by the Governor in Council as the Minister for the purposes of this Act;"

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 2, as amended, carried.

Clauses 3 and 4 were severally carried.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MAI 1988
(7)

[*Traduction*]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, se réunit aujourd'hui à 15 h 38, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel-R. Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Maurice Foster, Bill Kempling, John Parry et Don Ravis.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Paul Hough, attaché de recherche.

Témoins: *De la Commission de contrôle de l'énergie atomique*: René-J.-A. Lévesque, président; George Jack, gérant, Gestion des déchets; David Smythe, directeur général, Autorisations du cycle du combustible et des matériaux; Maître Paul Barker, avocat-conseil principal. *De Privatisation et Affaires réglementaires*: Janet R. Smith, sous-ministre; Maître Clare Scullion, conseillère juridique en matière d'affaires juridiques, de droit commercial et de services de consultation. *De la Corporation de développement des investissements du Canada*: Maître J.E. Fordyce, conseiller juridique.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1988 relatif au projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois. (*Voir Procès-verbaux du mercredi 27 avril 1988, fascicule no 1*).

Article 2

M. René Lévesque fait une déclaration, puis lui-même, MM. Jack et Smythe ainsi que Maître Barker répondent aux questions.

Il est convenu,—Que MM. Terrence Downey, John Veldhuis et Douglas McArthur, qui ont comparu devant le Comité, soient remboursés des frais raisonnables de déplacement et de séjour, conformément à la politique établie à cet égard par le Bureau de régie interne.

Bill Kempling propose,—Que l'article 2 soit modifié en substituant aux lignes 13 et 14, page 1, ce qui suit:

> ««ministre» Tout membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé par le gouverneur en conseil de l'application de la présente loi.»

Après débat sur l'amendement, celui-ci est mis aux voix et adopté.

L'article 2 ainsi modifié est adopté.

Les articles 3 et 4 sont respectivement adoptés.

On Clause 5

Bill Kempling moved,—That Clause 5 be amended

(a) by adding, immediately after line 27 on page 7, the following:

"(5) No provision imposing constraints that is included in the articles of the new corporation in compliance with paragraph (1)(b) or (c) shall be applied to or in respect of any voting securities of the new corporation that are held

(a) by one or more underwriters solely for the purpose of distributing the voting securities to the public; or

(b) by any person who provides centralized facilities for the clearing of trades in securities and is acting in relation to trades in the voting securities solely as an intermediary in the payment of funds or the delivery of the securities, or both."

(b) by renumbering the subsequent subsections and any cross-references thereto accordingly.

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was agreed to.

With unanimous consent, Clause 5 was allowed to stand.

Clauses 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 and 17 were severally carried.

With unanimous consent, the Committee reverted to Clause 5.

On Clause 5

Maurice Foster moved,—That Clause 5 be amended by adding immediately after line 24, on page 6, the following:

"(f) provision to make the annual recreational grant to the Town of Blind River at the rate of 60% of the Municipal Tax levy, till the debt on the Municipal Recreational Centre is retired."

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was negatived.

Clause 5, as amended, carried.

Clause 1 carried.

The Title carried.

The Bill, as amended, carried.

It was agreed,—That the Chairman report the Bill, with amendments, to the House.

On motion of Don Ravis it was agreed,—That Bill C-121, An Act to authorize the reorganization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain Acts in consequence thereof be reprinted for the use of the House of Commons at Report Stage.

Article 5

Bill Kempling propose,—Que l'article 5 soit modifié

a) en ajoutant à la suite de la ligne 28, page 7, ce qui suit:

«(5) Aucune restriction découlant des alinéas (1)b) et c) ne s'applique aux valeurs mobilières avec droit de vote de la nouvelle société détenues:

a) par un ou plusieurs souscripteurs à forfait uniquement dans le but de placer les actions dans le public;

b) par toute personne agissant, à l'égard des valeurs mobilières, uniquement en sa qualité d'intermédiaire pour le paiement de fonds ou la délivrance de valeurs mobilières, ou les deux, relativement au commerce des valeurs mobilières et qui fournit des services centralisés pour la compensation des transactions en cette matière.»

b) en effectuant les changements de désignation numérique de paragraphe, et de présentation des renvois, qui en découlent.

Après débat sur l'amendement, celui-ci est mis aux voix et adopté.

Par consentement unanime, l'article 5 est réservé.

Les articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 sont respectivement adoptés.

Par consentement unanime, le Comité revient à l'étude de l'article 5.

Article 5

Maurice Foster propose,—Que l'article 5 soit modifié en ajoutant à la suite de la ligne 30, page 6, ce qui suit:

«f) une disposition prévoyant le versement à la ville de Blind River, au titre des services récréatifs, d'une subvention annuelle s'élevant à soixante pour cent de l'impôt municipal, jusqu'à l'extinction de la dette du Centre récréatif municipal.»

Après débat sur l'amendement, celui-ci est mis aux voix et rejeté.

L'article 5 ainsi modifié est adopté.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, sous sa forme modifiée, est adopté.

Il est convenu,—Que le président fasse rapport, à la Chambre, du projet de loi sous sa forme modifiée.

Sur motion de Don Ravis, il est convenu,—Que le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit réimprimé à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned.

Christine Fisher
Clerk of the Committee

À 17 h 35, le Comité lève la séance.

Le greffier du Comité
Christine Fisher

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, May 24, 1988

• 1536

The Chairman: Order, please. A warm welcome to our witness today from the Atomic Energy Control Board.

As you know, the order of the day is Bill C-121, an act to authorize the organization and divestiture of Eldorado Nuclear Limited and to amend certain acts in consequence thereof.

Je vais laisser au docteur René J.A. Lévesque, président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, le soin de présenter lui-même les gens qui l'accompagnent. Je crois, monsieur Lévesque,

you have a short presentation to make, and then that will leave maybe 30 minutes for questions.

M. René J.A. Lévesque (président, Commission de contrôle de l'énergie atomique): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai pas préparé de déclaration d'ouverture parce que j'ai cru comprendre que vous nous aviez invités pour répondre à certaines questions en particulier. Si vous le voulez bien, je me permettrai de vous présenter mes collègues. Ce sont: M. David Smythe, qui est directeur général, Autorisations du cycle du combustible et des matériaux; M. Paul Barker est notre conseiller judirique. J'ai cru qu'il pourrait être utile à cause de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique et qu'il y aurait peut-être des questions que vous auriez sur ce point. Voici également M. Georges Jack, le gérant de la Division de la gestion des déchets dans le secteur de la réglementation des matières nucléaires. Ce sont les personnes qui sont le plus directement impliquées avec ce dossier de l'Eldorado Nucléaire Limitée, avec Port Granby, etc. Merci.

Le président: Monsieur Lévesque, est-ce que vous avez pris connaissance des témoignages qui ont été faits devant le Comité depuis une dizaine de jours?

M. Lévesque: Je ne sais pas si j'ai pris connaissance de tous les témoignages. J'ai pris connaisssance de ceux de Port Granby, j'ai pris connaissance aussi du témoignage de M. Veldhuis, et de Eldorado Nucléaire Limitée.

Ce sont les trois seuls; je ne sais pas s'il y en a eu d'autres. Je sais que M. McTaggart-Cowan était ici; il témoigne dans certains cas. C'est à peu près toute l'information que j'ai pour l'instant.

Le président: À partir de ce que vous avez pu entendre ou lire, est-ce que vous voudriez faire peut-être un débat d'ouverture pour permettre aux membres du Comité d'engager la discussion?

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 24 mai 1988

Le président: La séance est ouverte. Je désire souhaiter la bienvenue à nos témoins de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Comme vous le savez, l'ordre du jour est le projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

I would invite Dr. René J.A. Lévesque, President of the Atomic Energy Control Board, to introduce his colleagues.

Monsieur Lévesque, je crois que vous avez une brève présentation, après quoi nous avons une période de questions d'environ 30 minutes.

Mr. René J.A. Lévesque (President, Atomic Energy Control Board): Thank you very much, Mr. Chairman.

I did not prepare any opening statement because it was my understanding that we were invited here in order to answer certain specific questions. With your permission, I will introduce my colleagues. They are: Mr. David Smythe, Director General, Fuel Cycle and Materials Regulation; Mr. Paul Barker, our senior counsel. I thought that Mr. Barker's presence might be helpful in case you had any questions about the Atomic Energy Control Act. Also joining me is Mr. Georges Jack, manager of the Waste Management Division in the Nuclear Substance Regulation Sector. These are the people who are most directly involved with Eldorado Nuclear, Port Granby and so forth. Thank you.

The Chairman: Mr. Lévesque, have you been able to familiarize yourself with the testimony that was presented before this committee over the past ten days or so?

Mr. Lévesque: I do not know if I have read all the testimony. I did read the testimony regarding Port Granby, as well as the testimony of Mr. Veldhuis, and of Eldorado Nuclear Limited.

Those are the only three I have read; I do not know if there have been others. I know that Mr. McTaggart-Cowan was here; he does testify in certain cases. That is about all the information I have for the moment.

The Chairman: Based on what you have heard or read, could you perhaps make an opening statement in order to allow the members of the committee to begin the discussion?

[*Text*]

M. Lévesque: La question, bien sûr, tourne autour du projet de loi C-121, donc autour de la privatisation d'Eldorado Nucléaire Limitée, et à la Commission il y a eu quelques questions que nous nous sommes posées. Mais la privatisation elle-même ne nous cause aucune difficulté parce que telle quelle, elle reste quand même sous la dépendance de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique et les règlements qui prévalaient avec Eldorado Nucléaire Limitée continueront de prévaloir avec NEWCO, avec la nouvelle compagnie.

Par contre, il y a peut-être une question qui provoque quelques points d'interrogation. Il s'agit de celle reliée aux 25 p. 100 et 75 p. 100 de l'entente. Vous le savez, ce sont les coûts de l'entente pour certains projets comme Port Granby qui sera fermé le 30 juin; la gestion de ce site et son éventuel avenir restent quand même incertains pour l'instant. Nous pourrons discuter de ceci un peu plus tard.

• 1540

Mais nous nous sommes posés des questions dans le cadre de la loi, des règlements et de notre responsabilité. Par exemple, si nous demandons, ou nous disons, ou nous ordonnons à Eldorado ou à la nouvelle compagnie NEWCO de transporter les déchets ou de stabiliser le site ou toute autre chose que nous sentirions le besoin de demander, et faisons l'hypothèse que nous demandons à Eldorado ou à NEWCO de stabiliser le site pour une période assez longue, et que le coût de cette stabilisation est de 75 millions de dollars—je choisis un chiffre comme cela au hasard—, d'après la loi ce serait un maximum de 25 millions de dollars pour Eldorado d'après l'entente—pas la loi mais d'après l'entente—, ce serait 25 p. 100 de 75 p. 100 avec un maximum de 25 millions de dollars, le reste devant être défrayé par le gouvernement fédéral. Nous pouvons dire à Eldorado, d'après la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, de faire ces modifications, de stabiliser le site, mais nous ne pouvons pas forcer le gouvernement fédéral de payer sa part. Et nous nous demandons si ceci peut être la source de délai, si cela peut être la source même d'un refus. Je pense que du point de vue juridique, avec la compagnie, on n'a aucun problème; je pense que le problème se situe entre la compagnie et le gouvernement fédéral. Cela c'est une des questions que nous nous posons. Est-ce qu'il y aura des difficultés de cette nature à chaque fois qu'on voudra imposer des mesures qui pourraient être très coûteuses?

On pourrait même penser, par exemple, que pour une raison quelconque, il faudrait enlever et transporter le matériel qui est là, à un site comme Deep River ou Elliot Lake, comme il a été proposé dans le document *Opter pour la coopération* et à la suite duquel des villes se sont montrées intéressées. Si nous disions: d'accord il faut absolument pour des raisons de sécurité transporter ce matériel avec un coût énorme pour le gouvernement fédéral, ça nous place dans une situation où nous n'aurions pas vraiment le contrôle de ce dossier. C'est un souci que nous avons. Je ne crois pas que la situation puisse se présenter de cette façon-là, mais en tout cas cela pourrait être une possibilité.

[*Translation*]

Mr. Lévesque: The issue, of course, is Bill C-121, the privatization of Eldorado Nuclear Limited. Some questions have been raised about this at the Board. We see no problem with the privatization per se, since, like Eldorado Nuclear Limited, the new company, NEWCO, will continue to be subject to the Atomic Energy Control Act.

However, there is still an unanswered question about the 25% and 75% provisions in the agreement. As you know, those are the costs included in the agreement for certain projects such as Port Granby, which will be closed on June 30. The management and future of this site remain uncertain for the moment. We could discuss this in greater detail later on.

But questions have arisen in our minds in terms of the act, regulations and our responsibility. For example, if we ask, tell, or order Eldorado or the new company, NEWCO, to transport waste or stabilize the site or anything else we deem necessary—let us say we ask Eldorado or NEWCO to stabilize the site for a relatively long period, and the cost of this stabilization would be $75 million. I have just picked that figure arbitrarily. According to the agreement, Eldorado would have to pay 25% of that $75 million up to a maximum of $25 million, with the remainder to be paid by the federal government. According to the Atomic Energy Control Act, we can tell Eldorado to make changes or stabilize a site, but we cannot force the federal government to pay its share. We are wondering if this might not lead to delays or even a downright refusal. From a legal standpoint, I do not think we have any problem with the company; I think the problem would be between the company and the federal government. That is one of the questions we are asking ourselves. Will there be problems of this nature everytime we want to impose measures that might be very costly?

Let us take another example, where for some reason, we have to remove and transport material to a site such as Deep River or Elliot Lake, as was proposed in the document "Opting for Co-operation", in which certain municipalities showed interest. If we were to say okay, for safety reasons we must absolutely transport this material at an enormous cost to the federal government, this would put us in a situation where we had no control over the matter. That is one of our concerns. I doubt that such a situation is really likely to arise, but it is a possibility.

[*Texte*]

Quant à la question de Port Granby par exemple, vous savez que c'est fermé et qu'il y a eu des «pressions importantes». Or nous l'avions déjà fermé et c'est une bonne chose, je crois. Il était temps que ce soit fermé, pas parce qu'il y a un danger énorme pour l'écologie ou pour la santé, mais je crois que le site n'est quand même pas le meilleur qui soit. C'est un site qui a été choisi il y a déjà plusieurs années, et ce n'est certainement pas le meilleur site pour déposer des déchets. Le fermer, c'était une bonne décision à prendre, et nous l'avons prise parce que nous avons cru que la population de la région avait raison de demander sa fermeture. Et cela, pas du point de vue purement technique, mais pour d'autres points de vue, aussi, et qui les inquiétaient.

Je terminerai ici; merci.

Mr. Kempling: What control do you now have over Eldorado Nuclear?

Dr. Lévesque: I am not sure I understand the question—what control we have. We have the control the law gives us, which is a complete control.

Mr. Kempling: Will your control or authority be diminished in any way now, assuming that this legislation passes and Eldorado Nuclear is no longer a Crown corporation? Will you have any less authority or control after the fact than you did before the fact?

• 1545

Dr. Lévesque: The Atomic Energy Control Act gives us that control, and whether it goes from a Crown corporation to a private corporation does not change at all the responsibility we have and the control the act gives us.

Mr. Kempling: I ask that particularly because witnesses we have had before us have indicated or implied that your authority would be gutted by changing this over to a private corporation.

Mr. Paul Barker (Senior Counsel, Atomic Energy Control Board): It may be the witnesses had in mind the fact that the act is not said to bind the Crown. That may be their problem. But in the case of Eldorado the act says precisely that, through the operation of the definition of "company" and the provisions of subsection 10.(7). So Eldorado is in no different a position in terms of control by the Atomic Energy Control Board from any other company or any other person dealing with or possessing prescribed substances. So far from reducing the degree of control the board would have over NEWCO. . . the degree of control would remain precisely the same.

Where I was originally concerned is the situation where NEWCO would itself be a Crown corporation. That would cause problems, because as I said at the outset, the Atomic Energy Control Act does not state it to be binding on the Crown.

[*Traduction*]

With regard to Port Granby, for instance, as you know, it was closed following intense lobbying. We had already closed it, and I think that was a good thing. The time had come for it to close, not because it was an immediate threat to the ecology or to health, but rather because this was far from an ideal site to begin with. It was chosen many years ago, and it is certainly not a good site to store nuclear waste. Closing the site was the right decision, and we made that decision because we believed that the local population was right to request that it be closed. This was not for purely technical reasons, but for other reasons which were of valid concern to them.

I will close here. Thank you.

M. Kempling: Quel contrôle exercez-vous sur Eldorado Nucléaire?

M. Lévesque: Je ne sais pas si je comprends bien votre question sur le contrôle que nous exerçons. Nous avons le contrôle que la loi nous permet, c'est-à-dire le contrôle absolu.

M. Kempling: Votre contrôle et vos pouvoirs seront-ils réduits de quelque façon que ce soit, à supposer que le projet de loi soit promulgué et qu'Eldorado Nucléaire ne soit plus une société de la Couronne? Aurez-vous alors plus ou moins de pouvoirs ou de contrôle que vous n'en avez maintenant?

M. Lévesque: La Loi sur le contrôle de l'énergie atomique nous donne un tel contrôle, et le fait qu'une société de la Couronne devienne une société privée ne modifie en rien nos attributions ou le contrôle que la Loi nous confère.

M. Kempling: Je vous ai posé cette question surtout parce que des témoins précédents nous ont dit ou laissé entendre que vos pouvoirs seraient érodés lorsque cette société serait privatisée.

M. Paul Barker (avocat-conseil principal, Commission de contrôle de l'énergie atomique): Peut-être les témoins avaient-ils à l'esprit le fait qu'il est dit que la loi ne lie pas la Couronne. C'est peut-être le fondement de leur objection. Dans le cas d'Eldorado, toutefois, la loi le stipule sans équivoque, dans la définition de «société» et dans les dispositions de l'article 10.(7). Par conséquent, en ce qui concerne le rôle de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, Eldorado ne diffère en rien de toute autre société ou de tout autre particulier qui manipule ou qui possède des substances prescrites. Loin de diminuer les pouvoirs que la Commission possédera à l'égard de NEWCO. . . Ces pouvoirs vont rester exactement les mêmes.

Ce qui m'inquiétait à l'origine c'est que NEWCO soit elle-même une société de la Couronne. Cela causerait des inconvénients, car, comme je l'ai dit au départ, la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique ne peut lier la Couronne.

[*Text*]

Mr. Kempling: The other concerns we heard from municipal authorities and from a gentleman who apparently has made a career of the Port Granby waste disposal site. The criticism was like *Apocalypse Now*. It is the end of the world; we are all going to go to hell in a hand-basket, and that sort of thing. I would like to have your assessment of that site, if you can give it to us, particularly the lakefront area, because the inference was if there were a bad hurricane, if there were an earthquake or some other catastrophe, it could slide into the lake and we would all die or we would all light up like neon signs. To me they overstated their case at the time. But on balance I would like to hear your view of it as well.

Dr. Lévesque: I think the case is overstated. But if you will permit, Mr. Chairman, I would ask Mr. Jack, who is responsible for waste disposal and who is a specialist in that field and has studied it very thoroughly, to answer that question.

Mr. George Jack (Manager, Waste Management, Atomic Energy Control Board): There is no immediate hazard from the site at all. As Dr. Lévesque said earlier, it is not the ideal site to deposit the sort of material that has been deposited there. But to suggest that it is *Apocalypse Now* is a gross exaggeration. That has been agreed on not only by the Atomic Energy Control Board in its deliberations but also by other environmental agencies, such as Ontario Environment and Environment Canada, with whom we collaborate closely in our regulatory work. It is being maintained in a satisfactory state only by ongoing maintenance and care, however. So in the long term it is not the ideal situation.

You mentioned hurricanes and earthquakes. Hurricanes themselves would not have any great effect. Large volumes of water can produce certain instabilities and cause increased erosion of the site, but on a small scale, rather than a disastrous, catastrophic one.

The possibility of earthquakes has been analysed and the maximum consequence of the maximum credible earthquake, if you will excuse that rather clumsy phrase, is that some slippage perhaps could occur on the site, but not into Lake Ontario. Any movement on the site would be contained within the site. It would not look nice, but it would not have a significant environmental impact on the lake or on the surrounding population.

Mr. Kempling: The suggestion was made as well that the site in fact is contaminating Lake Ontario. I believe the individual who made this comment was quoting from some rather old tests that had been done. I questioned him as to whether or not the people from the Canada Centre for Inland Waters, who do water testing all the time of the Great Lakes, had conducted any tests. He said that he was not aware that they had, but others said that they knew they had conducted tests and that there was no

[*Translation*]

M. Kempling: Nous avons entendu d'autres objections de la part d'autorités municipales et de la part d'un monsieur qui apparemment a fait carrière grâce à l'entreposage des déchets à Port Granby. Selon ces critiques, nous frôlons l'*Apocalypse*, la fin du monde, nous roulons à tombeau ouvert vers l'enfer, et ainsi de suite. J'aimerais avoir votre évaluation de cet emplacement, si vous pouvez nous la fournir, notamment de la zone en bordure du lac, car on a soutenu que s'il y avait un ouragan, un séisme ou tout autre sinistre, tous les terrains glisseraient dans le lac et nous serions tous morts, sinon tout aussi lumineux qu'un tube de néon. A mon sens, c'est une exagération. Tout bien considéré, toutefois, j'aimerais aussi avoir votre opinion à ce sujet.

M. Lévesque: Je crois que c'est exagéré. Mais avec votre permission, monsieur le président, je vais demander à M. Jack, le gérant de la gestion de déchets, spécialiste qui a approfondi cette question, de répondre à votre question.

M. George Jack (gérant, Gestion de déchets, Commission de contrôle de l'énergie atomique): L'emplacement ne présente aucun risque dans l'immédiat. Ainsi que M. Lévesque l'a dit plus tôt, ce n'est pas l'emplacement idéal pour y déposer les matériaux qui s'y trouvent. Mais parler de l'*Apocalypse*, c'est nettement une exagération. Cet emplacement a été choisi, suite aux délibérations non seulement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, mais aussi de celles d'autres organismes environnementaux, comme Environnement Ontario et Environnement Canada, avec qui nous collaborons étroitement en matière de réglementation. Cet emplacement demeure toutefois satisfaisant, uniquement grâce à un entretien et à des soins constants. Ce n'est donc pas la solution idéale à long terme.

Vous avez parlé d'ouragans et de séismes. Un ouragan n'aurait guère d'effet. Un grand volume d'eau pourrait entraîner une certaine instabilité et intensifier le phénomène d'érosion à cet emplacement, mais à une petite échelle, non pas à une échelle désastreuse ou catastrophique.

On a envisagé la possibilité d'un séisme, et les pires conséquences d'un séisme maximal crédible, si vous me passez ce terme maladroit, c'est qu'un certain glissement de terrain pourrait se produire, mais non pas jusqu'au lac Ontario. Toute perturbation se limiterait à l'emplacement même. Ce ne serait pas beau à voir, mais sur le plan environnemental, il n'y aurait pas d'impact sensible sur le lac ou sur la population environnante.

M. Kempling: On a également soutenu que cet emplacement entraîne effectivement la pollution des eaux du lac Ontario. Je crois que l'auteur de cette remarque faisait allusion aux résultats d'anciens tests. Je lui ai demandé si le personnel du Canada Centre for Inland Waters, qui fait continuellement des essais dans les Grands lacs, avait effectué de tels tests. Il m'a répondu qu'il l'ignorait, mais d'autres ont affirmé qu'à leurs connaissances, de tels essais avaient été effectués et qu'il

[*Texte*]

great danger of contaminating the water supply. From your knowledge and background, is there any possibility of that occurring?

• 1550

Mr. Jack: At the present time, the discharges to the lake are within drinking water standards within 25 metres of the outfall from the facility. The Canada Centre for Inland Waters does not routinely do monitoring around there. They have done it occasionally in the past. Ontario Environment routinely has a monitoring program in the lake from which we get results on a regular basis. For many years now the levels in the lake have been extremely low and, as I say, within drinking water levels, very close to the discharge.

What it was many years ago, before the Atomic Energy Control Board started regulating the facility, I honestly am not aware, sir, because this facility was in operation for some 20 years before the AECB first started regulating it. But that is history.

Mr. Kempling: Thank you. I have one last question. This new process will sort of recycle that waste material on the Port Granby site. As we understand it, from what we have been told, this accumulation of waste material would not recur. So we would not be looking at another Port Granby, as I understand it. Would that material that is recycled go back to Eldorado Nuclear?

Mr. Jack: The material they are talking about recycling is what is coming out of the refinery in Port Hope itself, which is currently waste material. In the future they hope to recycle that through a mine mill. It may be their own or it may be another company's mill. As far as we are concerned, that is a private contractual arrangement that they have to work out.

It does not automatically extend to the material that is already in Port Granby. The Town of Newcastle asked whether the material that is already buried there could be recycled. We have asked the company to look into that. We do not know the answer to that. However, it would be some time in the future before that was done. The company has expressed a hope that they will be able to recycle all the material coming out of the refinery within two or three years. So no more waste for Port Granby would be generated at that point in time.

Mr. Kempling: That was not the understanding we had. Perhaps we have just misunderstood them. The legal counsel from the town of Newcastle told us that he had asked why this could not be done. He said he had not received a satisfactory answer. He sort of left it with us that it could be recycled and that it had value in being

[*Traduction*]

n'y avait aucun risque important de contamination de l'approvisionnement en eau. D'après vos connaissances et votre expérience, croyez-vous qu'un tel risque pourrait se présenter?

M. Jack: À l'heure actuelle, les effluents déversés dans le lac se conforment aux normes relatives à l'eau potable, soit jusqu'à 25 mètres du lieu de décharge. Le Canada Centre for Inland Waters n'effectue pas d'essais périodiques dans cette région. Il en a fait à l'occasion dans le passé. Environnement Ontario administre un programme régulier de tests pour ce lac, et nous en transmet le résultat à intervalles réguliers. Depuis des années déjà, les niveaux observés dans le lac sont demeurés extrêmement bas et, je le répète, conformes aux normes pour l'eau potable, à proximité de la décharge.

Ce qu'était la situation, il y a bien des années, avant que la Commission de contrôle de l'énergie atomique ne puisse régir cette installation, je l'ignore, monsieur, à vrai dire, car cette installation était en service une vingtaine d'années avant que la Commission ne s'en voit confier le contrôle. Mais cela appartient à l'histoire.

M. Kempling: Merci. J'ai une dernière question. Ce nouveau procédé vise à recycler les déchets qui se trouvent à l'emplacement de Port Granby. Si j'ai bien compris, d'après ce que l'on nous a dit, une telle accumulation de déchets ne se produira plus. Ce qui s'est passé à Port Granby ne se répéterait plus, si j'ai bien compris. Les matériaux qui seront recyclés vont-ils être expédiés à Eldorado?

M. Jack: Des matériaux appelés à être recyclés sont ceux qui proviendront de la raffinerie de Port Hope, c'est-à-dire ses déchets actuels. À l'avenir on espère les recycler au moyen d'une usine minière. Cette usine lui appartiendra ou elle appartiendra à une autre société. En ce qui nous concerne, cela doit faire l'objet d'un marché conclu avec une société privée.

Ce recyclage ne va pas s'étendre par le fait même aux matériaux qui se trouvent déjà à Port Granby. La ville de Newcastle a demandé si les matériaux qui y étaient déjà enfouis pouvaient être recyclés. Nous avons prié la société d'envisager cette éventualité. Nous ne pouvons vous fournir la réponse nous-mêmes. Il faudra toutefois attendre quelque temps avant que la chose ne puisse se faire. La société a déclaré qu'elle espérait pouvoir recycler, d'ici deux ou trois ans, tous les matériaux provenant de la raffinerie. À partir de ce moment, il n'y aurait plus de déchets qui seraient enfouis à Port Granby.

M. Kempling: Ce n'est pas ce que l'on nous a laissé entendre. Peut-être avons-nous mal compris. Le conseiller juridique de la ville de Newcastle nous a dit qu'il lui avait demandé pourquoi cela ne pouvait se faire. Selon lui, il n'a pas reçu de réponse satisfaisante. Il nous a quand même laissé entendre que ces matériaux pouvaient être

[*Text*]

recycled. Are you saying that it cannot be recycled or that it has not been determined yet?

Mr. Jack: It has not been determined yet is what I am saying, sir. I do not know if it can be done.

Mr. Kempling: Do you know if that is being pursued at the moment?

Mr. Jack: About three weeks ago we wrote to the company, asking them to look into that possibility and report back to us. So the company is, I hope, looking into it. We are expecting a reply from them in the not too distant future, as to the feasibility of that program.

Dr. Lévesque: The Town of Newcastle asked whether it would be possible to recycle the waste that is already there and not the new waste that is coming out. It was raised at the meeting of the board that we had in Bowmanville a few weeks ago. The company has to look into this and it might take a certain amount of time before they come out with a clear answer.

Mr. Kempling: It would be a great solution. The only thing in my mind is that down the road. . . Let me ask you one final question on Port Granby. Do you think we should undertake any public works on the lakefront, the exposed area there, such as a breakwater or anything of that nature? Do you think that is necessary? If this could be recycled in a short period of time, that is one thing. If it is going to be 15, 25, or 50 years, do you think we should undertake some work to be doubly sure on that lakefront area? Or am I asking you an unfair question?

• 1555

Mr. Jack: No, not at all. I was contemplating how to try to answer it. The timeframe is crucial, in that if some permanent repository were to be found for this material in the very short term, it would almost be a waste of money doing any stabilization. But if the government decides on a process that will effectively take a long time, then some stabilization may very well be required in the next few years.

It might be worth pointing out that the waste recently put into Port Granby is mainly calcium fluoride, a sort of nasty chemical. There is very little radioactivity there, and there is very little uranium to be recoverable.

Getting back to your earlier point about the value of recycling the material already in Port Granby, that is somewhat questionable from the company's purely financial point of view. There is an unquestionable value from the point of view of solving a waste problem, but in terms of monetary value, I do not know if there will be much of a value.

Mr. Kempling: In broad terms, it would not be a case of the company putting in $25 million to look after this

[*Translation*]

recyclés et que le recyclage avait une certaine utilité. À votre avis, le recyclage est-il impossible ou bien cela n'a-t-il pas encore été déterminé?

M. Jack: Ce n'est pas encore déterminé, voilà ce que je dis, monsieur. J'ignore si la chose peut se faire.

M. Kempling: Savez-vous si l'on examine cette éventualité à l'heure actuelle?

M. Jack: J'ai écrit à la société, il y a environ trois semaines, pour lui demander d'envisager cette éventualité et de nous en faire rapport. J'espère bien qu'elle le fait. Nous attendons sa réponse sous peu, quant à la possibilité de réaliser ce programme.

M. Lévesque: La ville de Newcastle a demandé s'il était possible de recycler les matériaux qui sont déjà enfouis, non pas les déchets actuels. On a soulevé la question lors de l'assemblée que la Commission a tenue à Bowmanville il y a quelques semaines. La société doit étudier cette éventualité, et il faudra compter un certain temps avant qu'elle ne puisse nous fournir une réponse précise.

M. Kempling: Ce serait la solution idéale. La seule chose que j'ai à l'esprit, c'est que plus tard. . . Permettez-moi une dernière question au sujet de Port Granby. Croyez-vous qu'il faudrait entreprendre des travaux publics en bordure du lac, à l'emplacement exposé, comme une jetée ou quelque chose du genre? Croyez-vous que cela s'impose? Si ces déchets doivent être recyclés dans très peu de temps, ça va, mais si cela doit se faire dans 15, 25 ou 50 ans, ne devrions-nous pas effectuer certains travaux à cet endroit pour être tout à fait sûrs? Ou ma question est-elle injuste?

M. Jack: Pas du tout, je réfléchissais. L'échéancier est un aspect crucial car si on devait trouver rapidement un cimetière permanent pour ces déchets, ce serait presque du gaspillage que de se lancer dans ce genre de travaux. Mais si le gouvernement choisit un processus plus lent, il se pourrait très bien que des travaux de stabilisation soient nécessaires dans les prochaines années.

Je vous signale par ailleurs que c'est surtout du fluorure de calcium qu'on a évacué récemment dans le site de Port Granby, un produit chimique néfaste. Mais il y a une très faible radioactivité là-bas, et très peu d'uranium récupérable.

Pour ce qui est de recycler les déchets se trouvant déjà à Port Granby, c'est peut-être une possibilité tout à fait valable du point de vue du problème que posent ces déchets, mais très peu d'un point de vue purement financier.

M. Kempling: Autrement dit, il ne s'agirait pas pour la société d'investir 25 millions de dollars maintenant et

[*Texte*]

and maybe getting back $50 million in value down the road. You do not think that is a valid point.

Mr. Jack: I think that is optimism, sir.

Mr. Kempling: I think so. Thank you.

Dr. Lévesque: I want to make one point. It is not only the calcium fluoride and the type of recycling they were talking about. The town proposed the same type of processes they were using for the new waste. They said, if you can do it for the new waste, why can you not do it for the old waste. There is some stuff deeper down which is older and which does not necessarily fit into that scheme.

Mr. Kempling: Thank you.

Mr. Foster: This question is directed to the Atomic Energy Control Board representatives. In the testimony and a follow-up letter given by Eldorado Resources, they suggested they had proposed a modern-day waste disposal facility—I guess relatively close to their existing Port Granby site—which would have cost $20 million to $70 million. However, it was rejected by the town of Newcastle. Did you review that proposal, or did the Atomic Energy Control Board review the proposed site and plan for waste disposal?

Mr. David Smythe (Director General, Fuel Cycle and Materials Regulation, Atomic Energy Control Board): The company had chosen three sites for review under the federal Environmental Assessment Review Process. We have seen documents which described the conceptual proposal, but a detailed analysis of those would not have taken place until there was a hearing under the FEARO process. The answer to the question is that we were generally familiar with what the company was proposing, but we had not done any detailed analysis.

Mr. Foster: Is this kind of waste material dealt with best in an engineered site where all effluents from the site are treated for acidity or radioactivity, or are there sort of permanent mechanisms where the waste can be sealed up with impermeable membranes and where it can be more or less permanently controlled? How difficult is the problem of dealing with this kind of waste we see at Port Granby?

Mr. Smythe: Going back to the three conceptual proposals that the company had prepared, all three were possible without ongoing engineering treatment of effluents. One was a proposal to bury these wastes in limestone, and two was burial closer to the surface. But in all three cases the site would be engineered to ensure that active intervention was not required. So it is possible to do what you are suggesting, and indeed it is our objective as a regulatory agency to ensure that there is no need for active intervention in the long term.

[*Traduction*]

profiter plus tard de retombées d'une valeur de 50 millions de dollars. Vous ne pensez pas que ce soit possible.

M. Jack: C'est de l'optimisme, monsieur.

M. Kempling: Je le pense aussi. Merci.

M. Lévesque: J'aimerais faire une observation. Ils ne parlaient pas seulement du recyclage du fluorure de calcium. Les représentants municipaux ont proposé le même genre de processus qu'ils utilisaient pour les nouveaux déchets. Ils ont demandé pourquoi ils ne pouvaient pas aussi s'appliquer aux anciens. Il y a des déchets plus anciens enfouis plus profondément qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre de ce programme.

M. Kempling: Merci.

M. Foster: Ma question s'adresse aux représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Lors de leur témoignage et dans une lettre ultérieure, les représentants d'Eldorado Resources ont dit avoir proposé une installation d'évacuation des déchets ultra-moderne—assez près de leur site actuel à Port Granby—qui aurait coûté entre 20 à 70 millions de dollars. La ville de Newcastle a toutefois rejeté cette proposition. La Commission a-t-elle examiné le site et le plan proposés pour l'évacuation de ces déchets?

M. David Smythe (directeur général, Autorisations du cycle du combustible et des matériaux, Commission de contrôle de l'énergie atomique): La société avait choisi trois sites devant faire l'objet du Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Nous avons vu des documents faisant état du concept, mais une analyse détaillée de ces derniers n'aurait pas eu lieu avant la tenue de ce processus. Autrement dit, nous étions au courant de ce que proposait la société, mais nous n'avions pas fait d'analyse détaillée.

M. Foster: Dans le cas de ces déchets, vaut-il mieux traiter directement les effluents s'écoulant du site du point de vue de l'acidité ou de la radioactivité, ou peuvent-ils être scellés à l'intérieur de membranes imperméables et contrôlés de façon permanente? Quelles sont les difficultés qui se posent dans le cas des déchets qui se trouvent à Port Granby?

M. Smythe: Pour en revenir aux trois propositions théoriques qu'avait préparées la société, elles étaient toutes trois possibles sans un traitement continu des effluents. Dans l'une, on proposait d'enfouir ces déchets dans le calcaire, et les deux autres prévoyaient de les enterrer plus près de la surface. Mais dans les trois cas, le site serait construit de façon à ce qu'aucune intervention active ne soit nécessaire. Ce que vous proposez est donc possible, et en fait notre objectif en tant qu'organisme de réglementation est justement de s'assurer qu'aucune intervention active ne soit nécessaire à long terme.

[*Text*]

• 1600

Mr. Foster: The proposal put before us seems incredibly expensive in that the company has assets of something like $700 million, liabilities of that or more, and yet there is this waste problem that is variously estimated at $150 million to $700 million. It seems that the government is going to be left with a dead weight of between $150 million and $700 million. It does not seem like a very productive exercise for the operation of a company for the last 40 years, or whatever, it has been in business. But I guess all that cost involves the transportation cost and the processing cost and so on of disposing of this waste. Is there no more efficient or less costly mechanism than that?

Mr. Smythe: We were not involved in that estimate. But as you point out, the cost of moving the material is substantial. In that figure I believe you are not talking only about the wastes from Port Granby and Welcome but also other wastes in the town of Port Hope. In total, as much as a million tonnes of material may have to be moved.

Mr. Foster: If this problem existed in the United States and it was under the authority of the Nuclear Regulatory Commission, could they simply order that certain actions take place and they would happen? The impression we get here is that there is a problem there—not life-threatening, but there is a social and a perceptual problem and a potential health and safety problem—but that the limiting factor is when the government has the money to fix it and it is not a case of your board having the power to say: we want this done in this way and you have so many months or years to do it. Does the American system provide for greater power so that the regulatory agency could order action to take place, or is it very similar to your powers?

Mr. Smythe: I do not know the answer to that—Mr. Barker might—but let me suggest that I am sure that the United States government has authority to intervene where there are social considerations every bit as much as the Canadian government.

Dr. Lévesque: Mr. Barker might have some comments from a purely legal point of view.

Mr. Barker: I am by no means an expert in the American system of law, but I have been watching it with a sort of passing interest. My feeling about your suggestion, Dr. Foster, is that the NRC would make such an order perhaps and then spend the next five years in court.

Mr. Foster: Forcing Eldorado or whomever the company was to implement it?

Mr. Barker: Yes. That has been my gut feeling about it. But as I said at the outset, I am certainly no expert.

Mr. Foster: In the mechanism proposed in this bill, as I understand it the new company, whether it is called NEWCO or whatever, will have the responsibility for cleaning up this waste. They will spend up to $25 million

[*Translation*]

M. Foster: La proposition qui nous est soumise semble excessivement chère étant donné que les avoirs de la société s'élèvent à environ 700 millions de dollars, sa dette aussi ou même plus, et que l'on évalue la gestion des déchets entre 150 millions de dollars et 700 millions de dollars. Il semble que le gouvernement se retrouvera avec ce poids mort. Cela ne me semble pas un résultat très productif de l'exploitation de cette société depuis 40 ans ou plus. Mais je suppose que ce coût englobe les coûts de transport et de traitement que suppose l'évacuation de ces déchets. N'y a-t-il pas de mécanisme plus efficace ou moins coûteux que cela?

M. Smythe: Nous n'avons pas contribué à cette estimation. Mais comme vous le dites, le coût de transport est important. De plus, ce chiffre vise non seulement les déchets de Port Granby et de Welcome, mais aussi d'autres déchets de la ville de Port Hope. Au total, il se peut que l'on ait à déplacer jusqu'à un million de tonnes de déchets.

M. Foster: Si ce problème se posait aux États-Unis et relevait de la Commission de réglementation nucléaire américaine, cette dernière pourrait-elle simplement ordonner que certaines mesures soient prises sans que l'on puisse y échapper? Nous avons l'impression qu'il existe bien un problème là-bas, un problème social pouvant être un risque pour la santé et la sécurité, mais que l'on ne peut le régler parce que votre Commission n'a pas le pouvoir d'exiger que telle ou telle mesure soit prise et dans tel délai. Le système américain accorde-t-il plus de pouvoirs à cet organisme de réglementation à cet égard, ou sont-ils semblables au vôtre?

M. Smythe: J'ignore la réponse à cela—M. Barker le sait peut-être—mais je suis sûr que le gouvernement américain a le pouvoir d'intervenir tout autant que le gouvernement canadien quand des facteurs sociaux entrent en ligne de compte.

M. Lévesque: M. Barker aurait peut-être des observations du point de vue purement juridique.

M. Barker: Je suis loin d'être un expert en droit américain, mais je m'y suis intéressé de temps à autre. D'après moi, monsieur Foster, la Commission de réglementation américaine pourrait rendre cette ordonnance et passer ensuite les cinq années suivantes devant les tribunaux.

M. Foster: Pour obliger Eldorado ou toute autre société à la respecter?

M. Barker: Oui. C'est mon impression. Mais comme je l'ai dit, je ne suis certainement pas un expert en la matière.

M. Foster: D'après mon interprétation du mécanisme que l'on propose dans ce projet de loi, la nouvelle société, qu'elle s'appelle NEWCO ou autre chose, sera responsable de l'évacuation de ces déchets. Pour le

[*Texte*]

of their own money on the first $100 million and the federal government will spend $75 million, and then above the $100 million the federal government will put up all the money.

• 1605

Were you consulted on the viability of that process? I can just see that thing getting bogged down, where the company says okay, we are ready to do this thing, but we have no cash; and the government says we would like to do it, but we do not have any cash; and the whole thing just grinds to a halt, because you have a private company implementing a program of clean-up and they have nothing much in it and it is going to cost them money. Were you consulted, and do you believe that is a workable mechanism?

Dr. Lévesque: I do not think we were consulted. I have been there only since September. We have not been consulted since then. But even before that, to my knowledge we were not. My colleagues confirm that. There was no consultation.

To go back, this problem you are raising, what the power of the board is and what the board can do, is a big problem we inherited. The government is inheriting a problem. This dates back many, many years. It started in the 1950s. We started regulating that in 1975 or something around that year. The site was already there and things were there already.

So the problem was there when we came. What we did was we took this inheritance and we made sure the environment was protected. That is what our role has been in this case. But a bigger role of saying remove it is a much bigger problem, which we have not tackled yet as such.

Mr. Foster: At some time in the late 1970s we had a problem in Elliot Lake, where we had radon gas seeping into basements from the natural uranium in the landscape and so on. A task force was set up, I think under the authority of the Atomic Energy Control Board. They went to work and solved those problems throughout the whole town.

Rather than having a private company, as you will have here, implementing a program and spending federal government money, I wonder whether a task force of the nature that was established under the Atomic Energy Control Board would have been a more effective way to clean up the problem in Port Granby. A private company really has a limitation on its responsibility to clean it up.

Mr. Smythe: That task force was responsible for a clean-up in Elliot Lake, Port Hope, Bancroft, and Uranium City. It worked extremely well until the board, on behalf of the task force, attempted to move the wastes from Scarborough under the same campaign. It was challenged in the courts, and the courts questioned the authority of

[*Traduction*]

premier montant de 100 millions de dollars dépensés à cet effet, elle contribuera 25 millions de dollars de son propre budget, et le gouvernement fédéral assumera les 75 millions restants. Ensuite, au-delà de ces premiers 100 millions de dollars, le gouvernement fédéral assumera toutes les dépenses.

Avez-vous été consultés sur le bien-fondé de ce processus? Il pourrait fort bien rester au point mort si la société disait être tout à fait disposée à faire ce travail, mais ne pas avoir l'argent nécessaire, et que le gouvernement disait la même chose, parce qu'une société privée est chargée d'un programme de nettoyage alors qu'elle n'en tirera aucun avantage et que cela lui coûtera de l'argent. Avez-vous été consultés et croyez-vous que ce mécanisme peut fonctionner?

M. Lévesque: Je ne crois pas que nous ayons été consultés. Je ne suis là que depuis septembre. Nous n'avons pas été consultés depuis, mais même avant, nous ne l'avons pas été non plus pour autant que je sache. Mes collègues le confirment. Il n'y a eu aucune consultation.

Pour revenir au pouvoir et à la marge de manoeuvre de la Commission, c'est un problème dont nous avons hérité. Le gouvernement hérite d'un problème qui remonte à des années. Il prend sa source dans les années 1950. Nous avons commencé à réglementer ce secteur en 1975 environ. Le site et les déchets existaient déjà.

Le problème existait donc déjà lorsque nous avons été créés. Nous avons simplement assumé la responsabilité de cet héritage et nous nous sommes assurés que l'environnement était protégé. Tel a été notre rôle à cet égard. Mais c'est beaucoup plus difficile pour la Commission de dire que les déchets doivent être enlevés, et nous n'avons pas encore abordé la question.

M. Foster: A la fin des années 1970, Elliot Lake a connu un problème lorsqu'on a constaté dans les sous-sols de certaines maisons la présence de radon provenant d'uranium à l'état naturel. Un groupe d'étude a été mis sur pied, sous les auspices de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, je crois. Il s'est mis au travail et a réglé ce problème dans toute la ville.

Plutôt que de demander à une société privée, comme on le fait ici, de mettre en oeuvre ce programme et de dépenser des fonds du gouvernement fédéral, ne vaudrait-il pas mieux créer un groupe d'étude semblable pour régler avec efficacité le problème de Port Granby? La responsabilité d'une société privée à cet égard est limitée.

M. Smythe: Ce groupe d'étude avait été chargé du nettoyage dans Elliot Lake, Port Hope, Bancroft et Uranium City. Tout a très bien fonctionné jusqu'à ce que la Commission tente de déplacer les déchets de Scarborough à la demande du groupe d'étude. Cette mesure a été contestée devant les tribunaux et ces derniers

[*Text*]

the board to spend money for that purpose. The board did not contest that, and in fact shortly thereafter the task force was dissolved and the responsibilities of that task force were passed on to a new office of low-level waste management, which is still involved in that work.

Mr. Foster: In the previous movement of low-level waste from Port Hope to Deep River, was that activity licensed by the control board? That is the previous kind of experience you have had as a board in regulating this kind of problem. I was just wondering if that is a viable procedure and whether there were difficulties the board ran into which we as a legislative committee should know about.

• 1610

Mr. Smythe: The clean-up of Port Hope was accomplished without the use of licensing. The material, as you say, was taken to Chalk River, and is now subject to a licence to Atomic Energy of Canada Limited. Port Granby is subject to a licence. I do not think there is anything we can learn from that previous experience which is applicable to Port Granby.

Mr. Foster: Regarding the document "Opting for co-operation", which was prepared by the task force on low-level waste, are there problems that you see in implementing that task force report, apart from the financial ones? I am sure your officers have reviewed it or examined it.

Dr. Lévesque: Besides financial ones?

Mr. Foster: Yes. Obviously there are going to be financial costs.

Dr. Lévesque: Except for some minor details, we do not have much of a problem. The process is a long one. If we had towns which volunteered, it might go a bit faster; if not, it might be a very long process. Dave Smythe might have more comments, but it is. . . There are details in the report with which we are not in complete agreement, but these are, in general, not much of a problem.

Mr. Foster: Could you outline those problems that you see in the recommendation to the task force?

Dr. Lévesque: When I say details, for instance there is some question about how you classify the waste. We do not necessarily agree with their proposal to have a classification based on lifetime and intensity of the radiation. They proposed that because they thought people would have an easier time understanding what those wastes are. But since these criteria they developed are much more technical than just low-level waste, medium-level waste, high-level waste, we are not convinced that it would be easier for people to understand. It is a question we are looking into. That is one of the examples. They are minor things really where we find difficulties with the report. It is a costly process.

[*Translation*]

ont mis en doute les pouvoirs de la Commission de dépenser des fonds à cette fin. La Commission n'a pas contesté cette décision, et peu après le groupe d'étude a été démantelé et ses responsabilités ont été confiées à un nouveau bureau de gestion des déchets à faible radioactivité, qui existe toujours.

M. Foster: La Commission de contrôle avait-elle octroyé une licence pour le transport de déchets à faible radioactivité de Port Hope à Deep River? C'est une autre expérience que vous avez eue dans la réglementation de ce genre de problème. Je me demande seulement si cette procédure peut fonctionner et si la Commission a connu des difficultés dont le Comité devrait prendre connaissance.

M. Smythe: Le nettoyage de Port Hope a été réalisé sans l'obtention d'une licence. Comme vous l'avez dit, les déchets ont été transportés à Chalk River et sont maintenant assujettis à une licence de l'Energie atomique du Canada Limitée. Port Granby fait aussi l'objet d'une licence. Je pense que nous ne pouvons rien tirer de cette expérience qui s'applique à Port Granby.

M. Foster: En ce qui concerne le document intitulé «Opter pour la collaboration» qui a été préparé par le groupe d'étude sur les déchets à faible radioactivité, croyez-vous que sa mise en oeuvre posera des problèmes, en plus de ceux de nature financière? Je suis sûr que vos collaborateurs l'ont étudié.

M. Lévesque: En plus des problèmes financiers?

M. Foster: Oui. Évidemment, il y aura des frais.

M. Lévesque: Cela ne nous pose pas de problèmes à quelques détails près. Le processus sera long. Si des villes se portaient bénévoles, il pourrait aller plus vite; autrement, il pourrait être très long. David Smythe aurait peut-être d'autres observations, mais c'est. . . Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec certains détails de ce rapport, mais de façon générale, ils ne posent pas de problème.

M. Foster: Pourriez-vous nous expliquer quels problèmes contient d'après vous la recommandation du groupe d'étude?

M. Lévesque: Quand je parle de détails, je veux dire par exemple le classement des déchets. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec ce qu'ils proposent quant à une classification fondée sur la durée et l'intensité des radiations. Ils l'ont proposée pour qu'on comprenne plus facilement la nature de ces déchets. Mais étant donné qu'ils ont élaboré des critères beaucoup plus techniques qu'une simple classification entre des déchets à faible, moyenne et forte radioactivité, nous ne sommes pas convaincus que cela rendrait la compréhension plus facile. Nous nous penchons sur cette question. C'est un exemple. En fait nous ne sommes pas d'accord sur certains détails. C'est un processus coûteux.

[*Texte*]

Mr. Foster: In the Chalk River or the Elliot Lake proposal, is there adequate capacity there for this kind of a clean-up mechanism, either using the tailing arrangements at Elliot Lake or the expansion of the existing low-level waste arrangements at Chalk River?

Dr. Lévesque: I do not think there will be any problem from that point of view. Do you think so, Dave?

Mr. Smythe: We have not seen the proposals of those two communities, Dr. Foster, and it would be premature for us to say with any certainty whether or not there will be problems.

Mr. Foster: In some of the testimony given before the committee, it was suggested that the site arrangement at Welcome is a relatively stable arrangement. It was suggested that it could stand on its own for some period of years, whereas at Port Granby it is more urgent for arrangements to change the situation there. Are some of the waste disposal sites, either Welcome or in the town of Port Hope, adequate for a longer term storage arrangement, or do you see that eventually they will all have to be removed?

Mr. Jack: They ideally should eventually be moved if you are going to avoid the requirements for ongoing care and maintenance. It is unquestionably true that Welcome is less vulnerable to the vagaries of nature than Port Granby is. It is not immediately adjacent to a lake; it does not have 100-foot high bluffs at the edge of it, with all the complicating factors that groundwater erosion can cause. So Welcome is more stable than Granby. In the long run, even it will require ongoing care and maintenance to avoid very long-term potential problems.

• 1615

In the town of Port Hope there are areas that are amenable to fairly easy and quick clean-up action. Some of them may not be so amenable, and we do not know the full details of those just yet.

Mr. Parry: My understanding is that as representatives of the Atomic Energy Control Board you really have very little jurisdiction over the commercial operations or conduct of Eldorado Nuclear and in fact no jurisdiction over the financing of the company.

Dr. Lévesque: No, we have no jurisdiction over the financial aspects of Eldorado. Our responsibility is to make sure that whatever they do is done in a safe manner from a public safety point of view, and from an environmental point of view, to make sure they do not release undue amounts of radioactivity into the environment. That is basically our responsibility.

Mr. Parry: Given the very necessary interchanges that take place in any specialized field, including the nuclear industry, can you give me first an idea of what degree of interchange of personnel there has been in the past between AECB and Eldorado Nuclear; that is, if people

[*Traduction*]

M. Foster: La proposition visant Chalk River ou Elliot Lake permet-elle ce genre de nettoyage, soit en utilisant les installations d'Elliot Lake pour les résidus ou en agrandissant les installations de gestion des déchets à faible radioactivité de Chalk River?

M. Lévesque: Je ne pense pas que cela posera de problèmes. Qu'en pensez-vous, Dave?

M. Smythe: Nous n'avons pas vu les propositions visant ces deux collectivités, monsieur Foster, et il serait prématuré de dire s'il y aura ou non des problèmes.

M. Foster: Certains témoins nous ont dit que le site de Welcome était relativement stable. On nous a dit qu'il pourrait rester tel quel pendant encore quelques années, alors qu'il est urgent d'intervenir à Port Granby. Certains sites d'évacuation des déchets, soit celui de Welcome ou de la ville de Port Hope, pourraient-ils suffire à un stockage à plus long terme, ou devront-ils tous être abandonnés éventuellement?

M. Jack: L'idéal serait de déplacer tous ces déchets pour éviter une surveillance permanente. Il est indiscutable que Welcome est moins vulnérable aux caprices de la nature que Port Granby. Il n'est pas situé à côté d'un lac; il n'est pas bordé de falaises de 100 pieds de hauteur subissant l'érosion des eaux. Il y a donc davantage de stabilité à Welcome qu'à Granby. Avec le temps, il faudra là aussi prévoir un entretien constant si l'on veut éviter des problèmes dans un lointain avenir.

À Port Hope, il y a des zones où le nettoyage peut se faire assez aisément et rapidement. D'autres s'y prêteraient moins bien, et nous n'avons pas encore tous les détails.

M. Parry: Je crois qu'en tant que représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, vous n'avez pas véritablement droit de regard sur l'aspect commercial d'Eldorado Nucléaire ni en fait sur le financement de la société.

M. Lévesque: Non, nous n'avons aucun droit de regard sur les affaires financières d'Eldorado. Notre responsabilité est de veiller à ce que les opérations soient menées avec égards pour la sécurité publique et l'environnement, et de veiller à ce que la société ne laisse pas échapper dans l'environnement des quantités inacceptables de radioactivité. C'est essentiellement là notre responsabilité.

M. Parry: Compte tenu des échanges qui doivent prendre place dans tous les domaines spécialisés, y compris dans l'industrie nucléaire, pouvez-vous me donner d'abord une idée de la mesure dans laquelle il y a eu par le passé échange de personnel entre la Commission

[*Text*]

have left one and taken a job with the other, that sort of thing?

Dr. Lévesque: I am not sure I have the figures. Maybe my colleagues have. I have been president of the board only for the last few months. Do you have any figures, Dave?

Mr. Smythe: I think we have two staff members who worked for Eldorado some time ago.

Mr. Parry: And vice-versa, are you aware of any of your people having left to join either Eldorado or the SMDC?

Mr. Smythe: No. I am quite certain that no AECB staff member has joined either of those companies.

Mr. Parry: So you would say that generally speaking there has not been any problem in maintaining an arm's length relationship in that regard.

Mr. Smythe: No. In fact, it has been our practice that if we do hire someone from the nuclear industry we make certain he is not assigned for at least several years to work with a licensee for whom he formerly worked.

Dr. Lévesque: I came from the university environment, and from what I have seen since I have been at the board, I do not detect any conflict of interest among the people who are working for the board, whether their previous employment was with Ontario Hydro or Eldorado or Gentilly. When people work at the board, they take the role of regulator, not of trying to defend the industry. This is what I have seen and what I see every day.

Mr. Parry: Regarding the policy Mr. Smythe mentioned about not working on the case of a licensee, is that a formal written policy of the AECB?

Dr. Lévesque: No.

Mr. Parry: This is an informal policy.

Dr. Lévesque: It is an informal policy. The milieu is relatively small, so if you were to prevent anybody who has worked in the nuclear industry from being on the board, we would have nobody with any competence and experience. So it is a difficult problem, but there is no way around it. Mind you, we have many people from other countries who have worked in the nuclear industry in other countries who are working on the board also.

• 1620

Mr. Parry: So you would feel that you have had no problems in the past maintaining the integrity of the regulatory control of Eldorado Nuclear and you would not foresee any in the future?

Dr. Lévesque: I do not see any. I do not think, the way the organization works, that somebody, unless he was at a

[*Translation*]

et Eldorado Nucléaire; j'entends par là, est-ce que des gens ont quitté l'une pour aller travailler à l'autre, par exemple?

M. Lévesque: Je ne pense pas avoir des chiffres. Mes collègues en ont peut-être. Je ne suis président de la Commission que depuis quelques mois. Dave, avez-vous des chiffres?

M. Smythe: Je crois que nous avons parmi nos employés deux personnes qui travaillaient pour Eldorado il y a un certain temps.

M. Parry: Et l'inverse? Savez-vous si des gens ont quitté la Commission pour aller à Eldorado ou à la SMDC?

M. Smythe: Non, je suis tout à fait sûr qu'aucun ancien employé de la Commission ne travaille pour l'une ou l'autre de ces sociétés.

M. Parry: Vous voulez donc dire que dans l'ensemble il n'y a eu aucune difficulté à garder vos distances de ce point de vue.

M. Smythe: Non. En fait, si nous engageons quelqu'un qui a travaillé dans le secteur nucléaire, nous veillons à ce qu'il n'ait pas à travailler pendant au moins quelques années avec son ancien employeur.

M. Lévesque: Je viens du milieu universitaire, et d'après ce que j'ai pu voir depuis mon arrivée à la Commission, il ne semble y avoir aucun conflit d'intérêts parmi les gens qui travaillent à la Commission, qu'ils aient auparavant travaillé pour Hydro-Ontario, Eldorado ou Gentilly. Lorsqu'ils travaillent à la Commission, les gens sont là pour faire respecter la réglementation, par pour prendre la défense de l'industrie. C'est ce que je peux observer chaque jour.

M. Parry: Cette politique dont a parlé M. Smythe de ne pas faire travailler un employé sur le dossier d'un ancien employeur, est-ce une politique officielle de la Commission?

M. Lévesque: Non.

M. Parry: C'est une politique officieuse.

M. Lévesque: Oui. Le milieu étant assez restreint, si l'on voulait interdire à tous ceux qui ont travaillé dans le secteur nucléaire de travailler à la Commission, il serait impossible de trouver des gens compétents et ayant de l'expérience. C'est donc un problème, mais il est inévitable. Il faut dire aussi que nous avons à la Commission bien des gens qui ont travaillé dans l'industrie nucléaire à l'étranger.

M. Parry: Vous estimez donc que la préservation de l'intégrité du contrôle sur Eldorado Nucléaire n'a pas posé de problème par le passé et vous n'entrevoyez pas de difficulté à l'avenir?

M. Lévesque: Je n'en vois aucune. D'après la façon dont cela fonctionne, je ne vois pas comment quelqu'un

[*Texte*]

very high level, could have much influence on this process.

Mr. Parry: How would you describe the present relationship, shall we say, between Eldorado and the AECB, and between the SMDC and the AECB for that matter?

Dr. Lévesque: As president of the board, I had contact with Eldorado a few times only. I think people understand very well what our role is and they are ready to accept it. We discuss and we talk about the problems, and the relationships are cordial. It is a cordial relationship because our system is one in which they are the ones who propose and we dispose: we decide whether this is a valid point or not.

Mr. Parry: So you feel that it is a proper arm's-length type of relationship?

Dr. Lévesque: In this case, yes.

Mr. Smythe: I would just like to add that although SMDC is a partner in ownership of the mines in Saskatchewan, it is not a licensee of the board. We have no dealings with SMDC per se.

Mr. Parry: Because it is simply a mining—

Mr. Smythe: Because it is simply a partner. We license the operator of the mine, not the owner.

Dr. Lévesque: Mind you, I said just the thing. I said, "In this case, yes". If I said in this case then it is because in the field of nuclear reactors we are at arm's-length, but our problem is that with the resources we have we cannot do enough work ourselves to make sure that we do a complete, thorough check. This is what the Hare report comments, and it says that we should have more resources to do more things so that we can still be at better arm's length than we are now.

Mr. Parry: What internal process did AECB adopt when Bill C-121 was promulgated? Did you form a study team? Did you have anyone analyse the contents of the bill to determine if there was going to be any impact on the regulatory relationship?

Mr. Barker: I looked at this bill for the first time this morning. I read it. I see nothing in the bill that would indicate to me that there is any effect on the regulatory jurisdiction of the Atomic Energy Control Board with regard to the operator of a facility within the meaning of the regulations.

Dr. Lévesque: That is the legal point of view, but from a functioning point of view Dave Smythe has had some discussion with the department.

Mr. Smythe: Yes. We have seen the bill before and we have discussed the implications with our colleagues in the Department of Energy, Mines and Resources, and we did not see anything in it that affected our *modus operandi*.

[*Traduction*]

pourrait influencer le processus, à moins d'être très haut placé.

M. Parry: Comment décririez-vous les relations actuelles entre Eldorado et la Commission de contrôle de l'énergie nucléaire, et d'ailleurs entre la Commission et la SMDC?

M. Lévesque: En tant que président de la Commission, je n'ai eu que de rares contacts avec Eldorado. Je crois qu'ils comprennent très bien quel est notre rôle et ils l'acceptent. Nous parlons des problèmes qui se présentent et nos relations sont cordiales. Elles sont cordiales parce que dans notre système, ils proposent et nous disposons: c'est nous qui décidons si un argument est valable ou non.

M. Parry: Vous jugez donc qu'il y a toute l'indépendance voulue?

M. Lévesque: Dans ce cas, oui.

M. Smythe: Je voudrais préciser que la SMDC détient une part de propriété dans les mines de la Saskatchewan, mais qu'elle n'est pas licenciée par la Commission. Nous n'avons aucun rapport avec la SMDC directement.

M. Parry: Parce que c'est simplement une. . .

M. Smythe: Parce qu'elle n'est qu'un partenaire. La licence est accordée à l'exploitant de la mine, pas au propriétaire.

M. Lévesque: Mais il faut bien noter que j'ai dit «dans ce cas, oui». J'ai dit cela parce que dans le domaine des réacteurs nucléaires les liens sont indépendants, mais avec les ressources dont nous disposons nous ne pouvons pas faire suffisamment de contrôle nous-mêmes pour nous assurer que les vérifications sont bien complètes et fouillées. C'est ce que dit le rapport Hare, et il ajoute que nous devrions avoir davantage de ressources pour pouvoir faire davantage de choses nous-mêmes et avoir ainsi une plus grande indépendance par rapport aux détenteurs de licence.

M. Parry: Qu'avez-vous fait sur le plan interne à la Commission lorsque le projet de loi C-121 a été déposé? Avez-vous créé un groupe d'étude? Avez-vous demandé à quelqu'un d'analyser le projet de loi afin de déterminer s'il changerait votre fonction de réglementation?

M. Barker: J'ai lu le projet de loi pour la première fois ce matin. Je n'y trouve rien qui me permette de penser que son adoption changera la fonction de réglementation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique par rapport aux exploitants des installations, au sens des règlements.

M. Lévesque: C'est là le point de vue juridique, mais Dave Smythe a discuté avec le ministère de la question des opérations.

M. Smythe: Oui. Nous avions déjà eu connaissance du projet de loi et nous en avions parlé avec nos collègues au ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, et nous n'avons rien trouvé qui modifie notre façon de faire.

[*Text*]

Mr. Parry: You do not feel that there could be any jeopardizing of the effectiveness of your regulatory activity if say a less co-operative management were to take over at Eldorado?

Mr. Smythe: No. We have licensees in the private sector and in the public sector, and I do not think there is any rule about which is easier to work with. So I do not foresee any change.

Mr. Ravis: Welcome, gentlemen. I understand that you are coming out to Saskatchewan to hold a meeting in June. Is that correct, or is that a different agency?

Dr. Lévesque: No, we are not. We were there last weekend. Mr. Smythe, Mr. Jack, and I were in Saskatchewan last week and went up into the mining district in Saskatoon.

• 1625

Mr. Ravis: I thought you were holding one of your board meetings in Saskatchewan.

Dr. Lévesque: No, no.

Mr. Ravis: I am sorry. I am confusing you with a different agency, then.

How large is the staff of the Atomic Energy Control Board?

Dr. Lévesque: Around 270.

Mr. Ravis: How many of those people would be located out in the field, so to speak, say out in Saskatchewan?

Dr. Lévesque: In Saskatchewan, I do not think there are any.

Mr. Ravis: There are not any there.

Dr. Lévesque: Not in Saskatchewan. We have four field offices: one in Laval, Quebec; one in Mississauga; one at Elliot Lake; one in Calgary. Those are the only four field offices we have.

Mr. Ravis: So there is no one in Saskatchewan, even though the bulk of the uranium mining takes place in northern Saskatchewan.

Dr. Lévesque: At the present time, no. But our people go there.

Mr. Ravis: Oh, yes, I am sure they do. Is there any possibility this may change? Not as a result of this merger, but I am just curious.

Dr. Lévesque: With the new mining regulations there is a proposal for us to have an office in Saskatoon. We discussed it with the industry just last week. They are not too eager for us to be there, I would suspect, but from a purely practical point of view, it does not. . . I mean, it is easier to work with the government itself. But as far as working with the mines, it does not change much because the mines are far north. It is quite far. So to get there, whether you get there from Ottawa or whether you get there from Saskatoon, does not very much change the cost or the easiness of getting there.

[*Translation*]

M. Parry: Vous ne craignez pas que l'efficacité de vos activités de réglementation puissent être affaiblies si Eldorado était prise en charge par des administrateurs moins coopératifs?

M. Smythe: Non. Il y a des licences dans le secteur privé et dans le secteur public, et l'on ne peut pas dire de façon générale que l'un soit plus coopératif que l'autre. Je ne prévois aucun changement.

M. Ravis: Messieurs, soyez les bienvenus. Je crois savoir que vous allez venir en Saskatchewan en juin pour y tenir une réunion. Est-ce exact, ou s'agit-il de quelqu'un d'autre?

M. Lévesque: Non. Nous y étions le week-end dernier. M. Smythe, M. Jack et moi-même étions en Saskatchewan la semaine dernière et nous sommes allés dans le district minier de Saskatoon.

M. Ravis: Je croyais que vous teniez une réunion de votre conseil en Saskatchewan.

M. Lévesque: Non, non.

M. Ravis: Je m'excuse. Je vous confonds avec un autre organisme.

Combien d'employés compte la Commission de contrôle de l'énergie atomique?

M. Lévesque: Environ 270.

M. Ravis: Combien de ces gens travaillent «sur le terrain» à l'extérieur par exemple en Saskatchewan?

M. Lévesque: Je ne crois pas qu'il y en ait en Saskatchewan.

M. Ravis: Il n'y en a pas là-bas.

M. Lévesque: Non pas en Saskatchewan. Nous avons quatre bureaux «sur le terrain»: un à Laval au Québec; un à Mississauga; un à Elliot Lake et un à Calgary. Nous n'avons aucun autre bureau ailleurs.

M. Ravis: Ainsi, il n'y a personne en Saskatchewan, même si le gros de l'uranium est extrait dans le nord de la Saskatchewan.

M. Lévesque: À l'heure actuelle, non. Mais nos gens s'y rendent.

M. Ravis: Oui, j'en suis certain. Pourrait-il y avoir un changement? Non pas à la suite de cette fusion, mais je me demandais.

M. Lévesque: Avec le nouveau règlement des mines, il est proposé que nous ayons un bureau à Saskatoon. Nous en avons parlé avec l'industrie la semaine dernière. Je ne crois pas que l'on ait tellement envie de nous y voir, mais d'un point de vue purement pratique, cela ne. . . Je veux dire qu'il est plus facile de travailler avec le gouvernement lui-même. Mais pour ce qui est de travailler avec les mines, cela ne change pas beaucoup parce que les mines sont loin au nord. C'est très loin. Pour s'y rendre, que vous partiez d'Ottawa ou de Saskatoon, cela n'est guère plus facile ni moins coûteux.

[*Texte*]

Mr. Ravis: Right. One of the criticisms there has been about the merger is that it will be more removed from the regulatory agency. That was touched on by my colleague here earlier in the questions. Some people are saying it will be harder and harder to monitor. I guess the other side of the coin is that at the present time both SMDC and Eldorado, but particularly Eldorado, is a Crown corporation that is both the developer as well as the protector of the public interest. I am just wondering if you are interested in commenting on the advantages of maybe having a greater separation between the private sector—

Dr. Lévesque: Mind you, I do not see the role of Eldorado as being necessarily the protector of the public interest more than any other company is.

Mr. Ravis: No. If I can just say, Dr. Lévesque, I think once it is a Crown corporation, you have the Government of Canada trying to play a regulatory role, you also have the Government of Canada owning the Crown corporation. As a result of this merger, I think there is going to be a greater separation of those two functions. I see that possibly as an advantage and I was just interested in your comments on that.

Dr. Lévesque: As I said earlier, as far as we are concerned our mandate is such that it does not make much difference whether it is a Crown corporation or a private corporation.

Mr. Ravis: Right.

Dr. Lévesque: I mean, we can act on one or on the other. For instance, Ontario Hydro is a Crown corporation. . . well, it is not exactly. Hydro Quebec is a Crown corporation and it does not change much our relationship, whether it be that or a private company. Our mandate in the act is such that we are not prevented by. . . because it is a Crown corporation and we are not allowed to regulate a Crown corporation. If we regulate a Crown corporation, then we regulate it the same way as we do a private industry. It really does not change much from that point of view.

Mr. Ravis: I am just curious about the involvement or relationship you have as far as the Nuclear Non-Proliferation Treaty that the Government of Canada has signed, we are a signatory to that treaty. Does that involve you people in any way?

Dr. Lévesque: Yes.

Mr. Ravis: In what way? Maybe you could just explain it to me.

Dr. Lévesque: David is responsible for that dossier among his responsibilities.

Mr. Smythe: We are responsible for advising the Department of External Affairs on matters relating to the treaty. We are also responsible for administering the agreement between Canada and the International Atomic Energy Agency for the implementation of safeguards in Canada to the nuclear industry in Canada. That is a task that affects Eldorado's refining operations. It has only a

[*Traduction*]

M. Ravis: D'accord. On a dit qu'à la suite de la fusion, l'éloignement de l'organisme de réglementation sera plus grand. Mes collègues en ont parlé tout à l'heure pendant les questions. On dit que le contrôle sera de plus en plus difficile. L'autre côté de la médaille, c'est qu'à l'heure actuelle, et la SMDC et Eldorado, mais surtout Eldorado, sont des sociétés de la Couronne qui sont à la fois le promoteur et le protecteur de l'intérêt public. Seriez-vous intéressés à parler des avantages que pourrait peut-être entraîner une plus grande séparation entre le secteur privé. . .

M. Lévesque: En fait, je ne vois pas nécessairement Eldorado comme le protecteur de l'intérêt public, non plus que n'importe quelle autre entreprise.

M. Ravis: Non. Pourtant, monsieur Lévesque, selon moi, dès qu'il s'agit d'une société d'État, le gouvernement du Canada tente de jouer un rôle de réglementation tout en étant le propriétaire de la société d'État. Par suite de cette fusion, j'estime qu'il y aura une plus grande séparation entre ces deux fonctions. J'y vois peut-être un avantage, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Lévesque: Comme je l'ai dit tout à l'heure, notre mandat est tel qu'il n'y a guère de différence qu'il s'agisse d'une société d'État ou d'une société privée.

M. Ravis: C'est exact.

M. Lévesque: Je veux dire que nous pouvons agir d'un côté ou de l'autre. Par exemple, Hydro-Ontario est une société d'État. . . en fait, pas exactement. Hydro-Québec est une société d'État, et cela ne modifie guère notre relation par rapport à ce qu'elle serait s'il s'agissait d'une société privée. Le mandat que nous confère la loi ne nous empêche pas. . . Il s'agit d'une société d'État et nous n'avons pas le pouvoir de réglementer une société d'État. Si nous réglementons une société d'État, nous le faisons de la même façon que l'industrie privée. Cela ne change pas grand-chose de ce point de vue.

M. Ravis: Je m'interroge sur votre participation ou votre rôle à l'égard du Traité de non-prolifération nucléaire que le gouvernement du Canada a signé. Cela vous touche-t-il de quelque façon?

M. Lévesque: Oui.

M. Ravis: De quelle façon? Pourriez-vous m'expliquer cela.

M. Lévesque: C'est David Smythe qui est chargé de ce dossier.

M. Smythe: Nous devons conseiller le ministère des Affaires extérieures sur les questions relatives au traité. Nous sommes également chargés d'administrer l'accord entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Canada pour la mise en place des garanties au Canada pour l'industrie nucléaire canadienne. C'est une tâche qui influence le raffinage d'Eldorado, mais n'a que de légères

[*Text*]

minor impact on the mining operations. We have a regulation that requires an export permit for the export of uranium and therefore we exercise that control over all the exports from Eldorado and from the uranium mining community.

• 1630

Mr. Ravis: For those people who are concerned about peaceful use of nuclear energy in the world, will there be any difference as a result of whether it is a Crown corporation or whether it is a private sector company?

Mr. Smythe: None whatsoever. The policy applies equally.

Mr. Ravis: Thank you very much.

The Chairman: No more questions?

Mr. Kempling: No more questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Lévesque, Mr. Smythe, Mr. Barker, and Mr. Jack for appearing before the committee.

Dr. Lévesque: Thank you. It was a pleasure to be here. Any time you need our advice we will be glad to provide it.

The Chairman: Before we go clause by clause I need a motion in order to accept travelling and living expenses to be paid to three individuals who have appeared before the committee, Dr. Terrence Downey, Mr. John Veldhuis, and Mr. Douglas McArthur. This is in accordance with the policies laid down by the Board of Internal Economy.

Mr. Kempling: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: Thank you very much. Are we ready to go clause by clause now?

Mrs. Smith, the deputy minister, is here. Good afternoon, Mrs. Smith.

On clause 2—*Definitions*

Mr. Kempling: I move that subclause 2(1) in Bill C-121 be amended by striking out lines 14 and 15 on page 1 and substituting the following therefor:

"Minister" means such member of the Queen's Privy Council for Canada as is designated by the Governor in Council as the Minister for the purposes of this Act.

If you will note, in the bill this section says:

"Minister" means the Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs)

With the changes that have been made recently that designation is no longer valid. So this will allow the minister to be designated by the Governor in Council. It is just a technical amendment.

Amendment agreed to.

Clause 2 as amended agreed to.

[*Translation*]

répercussions sur l'extraction. Un règlement exige un permis d'exportation pour l'uranium et nous exerçons donc ce contrôle sur toutes les exportations d'Eldorado et des entreprises d'extraction de l'uranium.

M. Ravis: Pour ceux qui s'inquiètent de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le monde, y aura-t-il une différence quelconque qu'il s'agisse d'une société d'État ou d'une entreprise privée?

M. Smythe: Aucune. La politique s'applique également.

M. Ravis: Merci beaucoup.

Le président: Pas d'autres questions?

M. Kempling: Pas d'autres questions.

Le président: Merci, monsieur Lévesque, monsieur Smythe, monsieur Barker et monsieur Jack d'avoir comparu devant le Comité.

M. Lévesque: Merci. Tout le plaisir est pour nous. Si vous avez besoin de nos conseils, nous serons heureux de vous les donner.

Le président: Avant d'entreprendre l'étude article par article, j'ai besoin d'une motion pour rembourser les frais de déplacement et de subsistance de trois personnes qui ont comparu devant le Comité, M. Terrence Downey, M. John Veldhuis et M. Douglas McArthur. Cela est conforme aux politiques établies par le Bureau de régie interne.

M. Kempling: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée.

Le président: Merci beaucoup. Sommes-nous prêts à entreprendre l'étude article par article?

Mme Smith, la sous-ministre, est ici. Bonjour, madame Smith.

Article 2—*Définitions*

M. Kempling: Je propose que l'article 2(1) du projet de loi C-121 soit modifiée par substitution, aux lignes 13 et 14, page 1, de ce qui suit:

«Ministre» Tout membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé par le gouverneur en conseil de l'application de la présente loi.

Vous constaterez que dans le projet de loi cet article se lit comme suit:

«Ministre» Le ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires).

En raison des changements apportés dernièrement, cette désignation ne s'applique plus. De cette façon, le gouverneur en conseil pourra désigner le ministre. Il s'agit purement d'un amendement technique.

L'amendement est adopté.

L'article 2 amendé est adopté.

[*Texte*]

On clause 3—*Articles of new corporation*

Mr. Foster: I wonder if the officials could give us the intention of the impact of clause 3.

• 1635

Ms Janet Smith (Deputy Minister, Privatization and Regulatory Affairs, Treasury Board of Canada): Eldorado at this point is a Crown corporation under the Financial Administration Act. What this does is it allows it to become a corporation under the Canada Business Corporations Act. I am going to ask Claire Scullion, who is our justice lawyer, to expand on that point.

Ms Claire Scullion (Legal Counsel, Privatization and Regulatory Affairs, Treasury Board of Canada): What that provision is intended to do is to allow the Minister to submit articles on the new corporation. Those are the articles of incorporation or amalgamation or reorganization, if it is a corporation already in existence. We cannot transfer anything to a corporation that does not exist yet. That will allow the minister to have those articles prepared and eventually to submit them to the director under the Canada Business Corporations Act.

Ms Smith: I should at the same time introduce Mr. Fordyce, who is our outside counsel.

Mr. J. Fordyce (Legal Counsel, Department of Privatization and Regulatory Affairs): Part of the reason for having clause 3 providing that the minister submit to the Governor in Council the articles for NEWCO is to ensure that the articles contain what is required by the rest of the bill, namely the share restrictions and other things, so we have a measure of control to ensure that the new corporation will actually conform with what is required in the law.

Mr. Foster: Is this the clause that is actually setting up the new company?

Mr. Fordyce: No.

Ms Scullion: No.

Mr. Foster: Is the new company established under the authority of this bill?

Ms Scullion: No. This bill only authorizes Eldorado to transfer its business works and undertakings to the new corporation. It says Eldorado can transfer those business works and undertakings only to a corporation that meets certain requirements. The corporation must be established under the Canada Business Corporations Act and its articles of incorporation must contain certain provisions.

Mr. Foster: And that is simply done by an Order in Council, is it?

Ms Scullion: No, the corporation will be established under the Canada Business Corporations Act, but prior to the establishment the Governor in Council will approve the articles. As Mr. Fordyce said, it will be to ensure that

[*Traduction*]

Article 3—*Statuts de la nouvelle société*

M. Foster: Les fonctionnaires pourraient-ils nous dire quelle est l'intention de l'article 3.

Mme Janet Smith (sous-ministre, Privatisation et Affaires réglementaires, Conseil du Trésor du Canada): A l'heure actuelle, Eldorado est une société d'État relevant de la Loi sur l'administration financière. L'article permet qu'elle devienne une société relevant de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes. je vais demander à Claire Scullion, notre avocate, de développer ce point.

Mme Claire Scullion (conseiller juridique, Privatisation et Affaires réglementaires, Conseil du Trésor du Canada): Cette disposition a pour but de permettre au ministre de présenter les statuts de la nouvelle société. Il s'agit des statuts de constitution, ou de fusion, ou de réorganisation, dans le cas d'une société qui existe déjà. Nous ne pouvons rien transférer à une société qui n'existe pas encore. Cela permettra au ministre de faire préparer les statuts et un jour de les présenter au directeur aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

Mme Smith: Je présente également M. Fordyce, qui est notre avocat de l'extérieur.

M. J. Fordyce (conseiller juridique, ministère de la Privatisation et des Affaires réglementaires): Si l'article 3 dispose que le ministre présente les statuts de la nouvelle société au gouverneur en conseil, c'est en partie pour s'assurer que les statuts contiennent ce qu'exige le reste du projet de loi, c'est-à-dire les restrictions concernant les actions et d'autres éléments, de sorte que nous disposions d'une certaine somme de contrôle pour veiller à ce que la nouvelle société se conforme effectivement à ce qu'exige la loi.

M. Foster: S'agit-il de l'article qui constitue effectivement la nouvelle société?

M. Fordyce: Non.

Mme Scullion: Non.

M. Foster: Est-ce que la nouvelle société est créée en vertu de ce projet de loi?

Mme Scullion: Non. Le projet de loi autorise uniquement Eldorado à transférer ses activités commerciales et ses entreprises à une société conforme à certaines exigences. La société doit être constituée aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et dont les statuts doivent contenir certaines dispositions.

M. Foster: Et cela se fait tout simplement par décret en conseil, n'est-ce pas?

Mme Scullion: Non, la société sera constituée aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, mais avant la constitution de la société, le gouverneur en conseil en approuvera les statuts. Comme

[*Text*]

the mandatory provisions in clause 5 will be set forth in those articles.

Ms Smith: If you turn to clause 5, you will see all the limits on share ownership and so forth that have to be in the articles of the new corporation.

Ms Scullion: This bill does not set up a new corporation. It does not authorize that. It authorizes Eldorado to transfer its businesses to another corporation.

Mr. Foster: So under the Canada Business Corporations Act there will be a new company, a federally incorporated company, and that will be done just under the authority of an Order in Council and the Canada Business Corporations Act rather than by an act of Parliament.

Ms Scullion: Yes, sir.

Mr. Foster: So this clause only authorizes the movement of those assets from Eldorado Nuclear and its companion companies to the proposed new corporation.

Ms Scullion: Not this particular clause. Clause 4 would do that. This clause requires the minister to submit the articles of the new corporation to the Governor in Council.

Ms Smith: Although the bill does not establish the new company, it establishes the conditions. So this clause says you can incorporate a new company under the Canada Business Corporations Act provided these conditions are met; and the conditions are set forth in this bill.

Mr. Foster: In clause 5.

Ms Smith: Yes.

• 1640

Mr. Foster: So if the committee wants to ensure that Eldorado meets its obligations to the town of Blind River and other municipalities as per agreements that they have with them, then the obligations the federal government can impose on a new company when it is established under the Business Corporations Act can be put in clause 5. Is that not right?

Ms Smith: It would be unusual to put something like that in an article to the corporation.

Ms Scullion: That will be covered by the definite agreement between Eldorado and the new corporation. That agreement will stipulate that those liabilities will be assumed by the new corporation.

Mr. Foster: Yes, but once the bill is passed, Eldorado is free from any control of the legislature, of Parliament.

Ms Scullion: Before the agreement is executed, it must be approved by the Governor in Council pursuant to

[*Translation*]

l'a dit M. Fordyce, cela assurera que les statuts comportent les dispositions obligatoires de l'article 5.

Mme Smith: Si vous vous reportez à l'article 5, vous pourrez constater les restrictions sur la propriété des actions et ainsi de suite que doivent comporter les statuts de la nouvelle société.

Mme Scullion: Ce projet de loi ne constitue pas une nouvelle société. Il n'autorise pas une telle constitution. Il autorise Eldorado à transférer ses entreprises à une autre société.

M. Foster: Ainsi, aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, il y aura une nouvelle société, constituée au fédéral, et cela sera fait sous l'empire d'un décret en conseil et de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes plutôt que par une loi du Parlement.

Mme Scullion: Oui, monsieur.

M. Foster: Ainsi, cet article autorise uniquement la cession de ces actifs d'Eldorado Nucléaire et de ses entreprises soeurs à la nouvelle société dont la création est proposée.

Mme Scullion: Ce n'est pas cet article-là. C'est l'article 4. Cet article-ci exige que le ministre présente les statuts de la nouvelle société au gouverneur en conseil.

Mme Smith: Bien que le projet de loi ne constitue pas la nouvelle société, il établit les conditions. Selon cet article, une nouvelle société peut être constituée aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes pourvu que ces conditions soient respectées; et les conditions sont énoncées dans le projet de loi.

M. Foster: A l'article 5.

Mme Smith: Oui.

M. Foster: Ainsi, si le Comité désire assurer qu'Eldorado respecte ses obligations envers la ville de Blind River et d'autres municipalités conformément aux ententes conclues avec celles-ci, alors les obligations que le gouvernement fédéral peut imposer à la nouvelle société au moment de sa constitution, en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, peuvent être énoncées à l'article 5. Est-ce exact?

Mme Smith: Il serait inhabituel de mettre quelque chose comme cela dans les statuts de la société.

Mme Scullion: Cela relèvera de l'entente expresse entre Eldorado et la nouvelle société. Cette entente disposera que ces obligations seront assumées par la nouvelle société.

M. Foster: Oui, mais une fois le projet de loi adopté, Eldorado est libre de tout contrôle de la législature, du Parlement.

Mme Scullion: Avant que l'entente ne soit signée, elle doit être approuvée par le gouverneur en conseil

[*Texte*]

subsection 4.(1). The Governor in Council will look at that contract and make sure that either certain things are exempted, which remain the obligations of Eldorado and therefore the obligations of the Crown, because Eldorado is agent corporation, or the obligations are transferred to the new corporation; then it will be the new corporation's liabilities and obligations.

Mr. Foster: Yes, but we are elected representatives here. We do not have much control over what the Governor in Council does, but we can propose amendments and legislation to ensure that communities are protected. Once the bill is passed, the Governor in Council can do anything they want, but if the elected members want to do something they have to do it in the bill itself, because that is the only place where we have any say. We do not have any say in what the Governor in Council does.

Ms Smith: What is it you want them to. . .? Maybe I can figure out where you would want to put it if you. . .

Mr. Foster: Well, Eldorado Nuclear Limited, as Eldorado Resources Limited, have made legal commitments of well over $1 million with regard to a recreation grant to pay off a debenture on a community centre.

Ms Smith: Some of the obligations of old Eldorado, the current Eldorado, will be transferred to the new company and some will stay with old Eldorado. If it is a legal obligation that gets transferred to the new company, it is still a legal obligation. If it is a legal obligation that stays with the old company, it is still a legal obligation. It is the same position as they were in before.

Mr. Foster: Yes, but in the change-over from a Crown corporation to a private corporation, it changes their status with regard to grants in lieu of taxes.

Ms Smith: Yes, it does.

Mr. Foster: And it affects education. It is therefore absolutely essential that it be put in the bill, unless an agreement is reached otherwise. If not, the new company could say that they are are out in Saskatoon and that they not very worried about what Blind River, if they are a million—

Ms Smith: But if it is a legal obligation, then legal obligations either stay or get passed over. And they are still legal obligations. If it is not a legal obligation, it is something else.

Mr. Foster: The question is that the shareholders said they would honour that obligation, but if you take it down to the legality of it, then you can get into a great discussion as to whether they are legally obligated, because the recreation grant is tied to the municipal levy and it takes the place of an education levy. The status of the education levy changes under the. . .

Ms Smith: But old Eldorado will still be a Crown corporation for a period of time until the shares are sold.

[*Traduction*]

conformément au paragraphe 4.(1). Le gouverneur en conseil examinera le contrat et veillera à ce que soit certaines choses soient exclues, demeurant les obligations d'Eldorado et donc de la Couronne, car Eldorado est une société mandataire, soit qu'elles soient transférées à la nouvelle société et deviendront alors les obligations de cette nouvelle société.

M. Foster: Oui, mais nous sommes des représentants élus. Nous n'avons guère de contrôle sur ce que fait le gouverneur en conseil, mais nous pouvons proposer des amendements et des textes législatifs pour assurer la protection des localités. Une fois le projet de loi adopté, le gouverneur en conseil peut faire ce qu'il veut, mais si les députés élus veulent faire quelque chose, ils doivent le faire dans le projet de loi lui-même, car c'est le seul endroit où nous avons un mot à dire. Nous n'avons rien à dire dans ce que fait le gouverneur en conseil.

Mme Smith: Que voulez-vous qu'ils fassent. . .? Je pourrais peut-être trouver où cela doit se placer et si vous. . .

M. Foster: Eh bien, Eldorado nucléaire Ltée, par l'entremise des ressources d'Eldorado Ltée, a pris des engagements juridiques de plus d'un million de dollars à l'égard d'une subvention de loisirs pour rembourser une obligation sur un centre communautaire.

Mme Smith: Certaines des obligations de l'ancien Eldorado, l'actuel Eldorado, seront transférées à la nouvelle société et d'autres demeureront à l'ancien Eldorado. Une obligation juridique transférée à la nouvelle société demeure une obligation juridique. Si elle reste à l'ancienne société, elle demeure toujours une obligation juridique. Rien n'a changé.

M. Foster: Oui, mais le passage de société d'État à société privée modifie le statut quant aux subventions tenant lieu de taxes.

Mme Smith: Oui, c'est vrai.

M. Foster: Et cela touche l'éducation. Il est donc absolument essentiel que cela soit inclus dans le projet de loi, à moins qu'il y ait entente par ailleurs. Sinon, la nouvelle société pourrait dire qu'elle a son siège à Saskatoon et qu'elle ne s'inquiète guère du million de Blind River. . .

Mme Smith: Et s'il s'agit d'une obligation juridique, alors elle est soit transférée ou elle demeure. Et elle reste une obligation juridique. S'il ne s'agit pas d'une obligation juridique, c'est une autre histoire.

M. Foster: La question est que les actionnaires ont déclaré qu'ils respecteraient cette obligation, mais sur le plan strictement juridique, il peut y avoir controverse quant à savoir s'il s'agit effectivement d'une obligation juridique, car la subvention de loisirs est liée aux taxes municipales et remplace les taxes scolaires. Le statut des taxes scolaires est modifié. . .

Mme Smith: Mais l'ancien Eldorado demeurera une société d'État pendant un certain temps tant que les actions n'auront pas été vendues.

[*Text*]

Mr. Foster: The asset is transferred to the new company or will be transferred to the new company, the refinery—

Ms Smith: Who will then pay taxes.

Mr. Foster: Yes, they will then pay taxes. That will nix the obligation of the agreement, because then they will be paying school taxes as well as municipal taxes. Yet the shareholders came before the committee and said they would honour the commitment as it is now, without the school obligation being assumed by the new company.

• 1645

Ms Smith: Yes, I have seen that letter, and you are saying that is not enough.

Mr. Foster: From an elected representative's point of view, the shareholder is great, the chief executive officer may be very committed to this, but the new company may say things are great here in Saskatoon and we do not really feel any great obligation in this thing either legally or morally.

Ms Smith: The people who have made the commitment to you, Eldorado, still exist long after this bill is passed, long after the merger. So the people who made the commitment are still there, and the shareholders.

Mr. Foster: Yes. Well, I do not think CDIC is going to survive very long after this company is transferred over to—

Ms Smith: Well, that is another matter. But the fact is that old Eldorado, who has the shares and the debt, will still exist. You have a letter signed by the chairman of the board of a company that will continue to exist.

Mr. Foster: The chairman in the letter does not make, in my view, an iron-clad commitment. The only way to do it is put it in the legislation, and then we can be sure that the obligation is going to be met. Everybody around this table heard the chairman of CDIC make the commitment; it is in the minutes, but I am not sure that the Town of Blind River spending tens of thousands of dollars going to the Federal Court to force the former chairman, as he may be in a few years, of CDIC to honour the obligation is really going to work.

Ms Smith: Well, you have to trust somebody some time, I guess. I do not know.

Mr. Foster: The way to be sure that it happens is to put it in the bill so that the company is going to honour the obligation.

Mr. Ravis: I am not a lawyer, and I do not think I can resolve this; but I just suggest that there must be literally hundreds of obligations that go with this merger—in other words, from both SMDC and Eldorado. You are picking out a specific one, Mr. Foster, which I can appreciate, but

[*Translation*]

M. Foster: Les actifs sont ou seront transférés à la nouvelle société, la raffinerie. . .

Mme Smith: Qui paiera des taxes.

M. Foster: Oui, elle paiera des taxes. Cela rendra invalide l'obligation en vertu de l'entente, car la société paiera des taxes scolaires aussi bien que des taxes municipales. Pourtant, les actionnaires ont comparu devant le Comité et ont déclaré qu'ils respecteraient l'engagement sous sa forme actuelle, sans que la nouvelle société assume l'obligation scolaire.

Mme Smith: Oui, j'ai vu cette lettre et selon vous, cela ne suffit pas.

M. Foster: Du point de vue d'un représentant élu, l'actionnaire est formidable, le directeur général peut être tout à fait convaincu, mais il se pourrait que la nouvelle société dise que tout va bien ici à Saskatoon et qu'elle ne se sent pas vraiment obligé ni moralement ni légalement.

Mme Smith: Les gens qui ont pris cet engagement avec vous, c'est-à-dire Eldorado, existeront longtemps après l'adoption du projet de loi, longtemps après la fusion. Les gens qui ont pris cet engagement sont toujours là de même que les actionnaires.

M. Foster: Oui. Eh bien, je ne crois pas que la CDIC survivra très longtemps une fois cette société transférée à. . .

Mme Smith: Eh bien, c'est là une autre paire de manches. Mais il reste que l'ancien Eldorado, qui détient les actions et la dette, existera toujours. Vous avez en main une lettre signée par le président du conseil d'une entreprise qui continuera d'exister.

M. Foster: Selon moi, le président ne prend pas un engagement à toute épreuve dans cette lettre. La seule façon d'y arriver, c'est de le mentionner dans la loi, et alors nous serons certains que l'obligation sera respectée. Tous ceux qui sont autour de cette table ont entendu le président de la CDIC prendre cet engagement; il figure au procès-verbal, mais je ne suis pas du tout certain que la ville de Blind River aura nécessairement gain de cause si elle dépense des dizaine de milliers de dollars pour s'adresser à la Cour fédérale afin de forcer l'ancien président de la CDIC, qu'il sera peut-être dans quelques années, à respecter cette obligation.

Mme Smith: Eh bien, j'imagine qu'il faut parfois faire confiance à quelqu'un. Je n'en sais rien.

M. Foster: La seule façon d'être certain que cela se produira, c'est d'inscrire dans le projet de loi que la société devra respecter cette obligation.

M. Ravis: Je ne suis pas avocat, et je ne crois pas pouvoir résoudre ce problème; mais j'imagine que cette fusion doit s'accompagner littéralement de centaines d'obligations—en d'autres termes, et de la part de la SMDC et de la part d'Eldorado. Vous vous arrêtez à une

[*Texte*]

there must be all kinds of other obligations—for example, commitments they have on renting equipment and buildings, and goodness knows what, that carry on. In other words, just because it is now going to be a different legal entity—not tomorrow, but somewhere down the road—I would hope that all of these obligations do not go by the wayside. Otherwise, we are going to end up putting so many things in this bill that it is going to be very thick.

Mr. Foster: This is the only obligation that has come before this committee to date where it is in doubt whether it will be honoured or not. The vice-president of finance says it will not be honoured. The president says it will be honoured. The chairman of CDIC says it will be honoured; but the letter from the chairman of CDIC says it may be honoured, we will negotiate it with Ontario. But from the point of view of Blind River, they are talking about a massive, big financial commitment, and they want to know whether it will be honoured or not.

The way I can discharge my responsibilities as an elected representative is to get an amendment into this bill and be sure that it is going to be honoured. It may be honoured through a negotiated agreement. If it is, great; but if it is not, it will be honoured because the legislation says it must be honoured.

Mr. Ravis: Is this something that is to be built in the future or has it already been built?

Mr. Foster: No.

Mr. Kempling: It has already been built.

Mr. Foster: It is an existing agreement that the company will make a recreational grant at 60% of the municipal grant in lieu of taxes. But it also says in there that if the company starts to have to pay school board taxes then their obligation may not necessarily hold. The chairman of the CDIC says this is a problem for Ontario, and the Ontario government will have to pay less school board grant so they should come good on the money. That is all fine and good, but between here and Queen's Park it may not happen, and Blind River is going to be stuck with a debenture issue of about $1.2 million, of which about 50% is being paid by this recreation grant from Eldorado.

So I want to ensure that when we get to the appropriate clause of this bill we have an amendment there to ensure that this grant is paid. We have already spent at least two or three hours of the committee's time exploring this problem, and I just want to make sure that when we get to the proper clause in the bill it is included as an amendment.

• 1650

Mr. Kempling: I do not know that we have spent—not to quibble over time—two or three hours. We had half an hour of comment by Darcy McKeough and about half an

[*Traduction*]

obligation en particulier, monsieur Foster, ce que je peux comprendre, mais il doit y avoir toutes sortes d'obligations—par exemple, les engagements pris pour la location de matériel et de bâtiments, et toutes sortes d'autres choses qui perdurent. En d'autres termes, j'ose espérer que ces obligations ne deviendront pas toutes caduques du simple fait qu'il s'agira d'une personne morale différente—non pas demain, mais un peu plus tard. Autrement, il faudra inscrire tant de choses dans le projet de loi qu'il deviendra très épais.

M. Foster: C'est là la seule obligation mentionnée jusqu'ici devant le Comité à propos de laquelle il existe un certain doute. Le vice-président aux finances déclare qu'elle ne sera pas respectée. Le président affirme qu'elle le sera. Le président de la CDIC dit qu'elle sera respectée et, mais selon la lettre du président de la CDIC, elle sera peut-être respectée, il y aura négociation avec l'Ontario. Mais pour Blind River, il s'agit d'un engagement financier extrêmement important et la ville veut savoir s'il sera respecté.

La seule façon de m'acquitter de mes obligations à titre de représentant élu est d'amender le projet de loi pour assurer que cet engagement sera respecté. Il se peut que cela se fasse au moyen d'une entente négociée. Si tel est le cas, tant mieux; mais dans le cas contraire, l'engagement sera respecté parce que la loi oblige à le respecter.

M. Ravis: S'agit-il de quelque chose qui sera construit à l'avenir, ou qui est déjà construit?

M. Foster: Non.

M. Kempling: C'est déjà construit.

M. Foster: Il y a une entente en vigueur selon laquelle la société accordera une subvention de loisirs à raison de 60 p. 100 de la subvention municipale tenant lieu de taxes. Mais il est également dit que si la société doit payer des taxes scolaires, alors l'obligation ne demeurera pas nécessairement. Selon le président de la CDIC, il s'agit d'un problème qui relève de l'Ontario et le gouvernement ontarien devra verser une subvention moins importante au conseil scolaire de sorte que l'argent soit versé. Tout cela est bel et bon, mais entre ici et Queen's Park, cela pourrait ne pas se produire, et Blind River se retrouvera avec une émission d'obligations d'environ 1,2 million de dollars dont environ 50 p. 100 sont payées par cette subvention de loisirs d'Eldorado.

Je veux donc assurer qu'au moment où nous arriverons à l'article du projet de loi, nous y apporterons un amendement pour garantir que la subvention sera versée. Nous avons déjà passé au moins deux ou trois heures à étudier ce problème, et je veux m'assurer que le moment venu, il y aura un amendement.

M. Kempling: Je ne suis pas certain que nous y ayons consacré deux ou trois heures—mais je ne veux pas ergoter là-dessus. Il y a eu une demi-heure de

[*Text*]

hour of comment by the Mayor of Blind River and that is the extent of it.

Mr. Foster: And we had perhaps another half hour with the vice-president of Eldorado Nuclear.

Mr. Kempling: Let me say this: I do not know whether maybe you can tell us whether or not this is the appropriate place to put that sort of guarantee. I do not think it is. I do not think this bill is the appropriate place to put that guarantee in.

I am wondering if we did put it in if the Province of Ontario could say well, it is in the bill so we can forget about it. We have no obligation under it. And clearly they do have an obligation the way the document is drawn. So I am not sure this bill is the appropriate place to put that sort of guarantee in, and I am wondering if there is some other way we can do that. If this were the case, that by turning a Crown corporation over to the private sector you can slip out of a legal obligation you have made, I am sure we could balance the budget in pretty short order by doing that. And I do not think that is the intent of the government, the Governor in Council.

The CDIC chairman who was here, Mr. McKeough, I think was speaking with the authority of his position. I believe him to be an honourable man when he said the matter would be looked after one way or another, as I recall him saying, either directly or it would be passed over to the new corporation, or through negotiation with the Province of Ontario. The fact that the shares are going to remain with the old Eldorado Nuclear for some time yet, I think allows us to pass on and go onto another clause, because I do not think we should stall it here.

Just let me say this: I assume if we closed down Eldorado Nuclear we would have to have a winding-up piece of legislation to wind it up.

Ms Smith: This bill provides for that.

Mr. Kempling: It provides for that. So at that time we could deny the winding-up unless that obligation were met. Would that be a reasonable position to take?

Ms Smith: If this bill is passed, it provides also for the winding-up, unless you want to withhold that clause or something.

This issue is not a new one to us; it is particular to Ontario. Crown corporations pay grants in lieu of taxes. What has been happening is that the municipalities have been keeping all the money and not paying any school taxes. So then they turn around and become taxable. Ontario, meanwhile, has been topping up the school taxes somehow. Then they become taxable, they pay the taxes but they pay the school taxes as well. So what is happening to the municipalities is that the budget they had before is reduced and the school taxes are going up. The net taxes are usually the same or higher.

[*Translation*]

commentaires de Darcy McKeough et environ une heure et demie par le maire de Blind River, et c'est tout.

M. Foster: Et peut-être une autre demi-heure avec le vice-président d'Eldorado Nucléaire.

M. Kempling: Je ne sais si vous pouvez nous dire s'il s'agit du bon endroit pour placer une garantie de ce genre. Je ne le crois pas. Je ne crois pas que cette garantie devrait figurer dans le projet de loi.

Si nous plaçons cette garantie dans le projet de loi, je me demande si la province d'Ontario ne pourrait pas dire: «Puisque c'est dans le projet de loi, nous n'avons pas à nous en occuper. Nous n'avons aucune obligation à cet égard.» Et manifestement, la province a une certaine obligation selon le texte du document. Je ne suis pas du tout certain que c'est dans le projet de loi qu'il convient de placer une garantie de ce genre, et je me demande s'il y a une autre façon de le faire. Si tel était le cas, si on pouvait se dégager d'une obligation juridique en remettant une société d'État au secteur privé, je suis certain que nous pourrions équilibrer le budget à très court terme. Je ne crois pas que cela soit l'intention du gouvernement, du gouverneur en conseil.

Le président de la CDIC, M. McKeough, parlait ici je crois avec toute l'autorité de son poste. J'estime que c'est un homme d'honneur; il a dit que la question serait réglée d'une façon ou d'une autre, si je me souviens bien, soit directement, soit qu'elle soit transmise à la nouvelle société, soit par négociation avec la province d'Ontario. Le fait que les actions appartiendront encore un certain temps à l'ancienne Eldorado Nucléaire nous permet, je crois, d'aborder un autre article, car je ne crois pas que nous devrions nous arrêter ici.

Permettez-moi d'affirmer ceci: Je suppose que si nous fermions Eldorado Nucléaire, il nous faudrait un texte législatif pour le faire.

Mme Smith: C'est prévu dans le projet de loi.

M. Kempling: C'est prévu. À ce moment-là, nous pourrions refuser la fermeture à moins que cette obligation ne soit respectée. Est-ce que cela serait une position raisonnable?

Mme Smith: Si le projet de loi est adopté, il prévoit également la liquidation, à moins que vous ne refusiez d'adopter cet article.

Cette question n'est pas nouvelle pour nous; elle est particulière à l'Ontario. Les sociétés d'État versent des subventions tenant lieu de taxes. Les municipalités ont conservé tout l'argent et n'ont pas versé de taxes scolaires. Puis les sociétés deviennent imposables. Entretemps, l'Ontario a complété les taxes scolaires. Lorsque les sociétés d'État deviennent imposables, elles versent des taxes, mais aussi des taxes scolaires. Pour les municipalités, le budget antérieur est réduit et les taxes scolaires augmentent. Les taxes nettes sont d'ordinaire au même niveau ou légèrement supérieures.

[*Texte*]

I think the obligation that Mr. McKeough gave, whether he is the chairman of CDIC in the future or not, is still an obligation he has undertaken and future chairmen are bound by past chairmen, just as future governments are bound by past governments.

Mr. Parry: Mr. Chairman, on a point of order, I really think we are getting off the beam here. Much as I appreciate Mr. Foster's concern, and I would be taking exactly the same position if Blind River happened to fall within my riding, I would think that if this problem is susceptible to resolution by an amendment then it would behove you to identify where it is susceptible to solution by an amendment and table the amendment. But I also have to say that I am loath to accept the assurance we just heard from the witness. It seems to me to be key to your argument that this is not a legal obligation, and what you are seeking is satisfactory recognition of it as an obligation. It is indeed a commitment of Mr. McKeough, but as Mr. Foster points out, here today gone tomorrow. There really is nothing to prevent the next chairman of the CDIC repudiating the commitment, at least not that I am aware of.

• 1655

Mr. Foster: Mr. Chairman, I would commend to the committee that Mr. McKeough's letter is certainly less forthcoming than his testimony before the committee. He says:

> In the unlikely event that a satisfactory solution cannot be obtained through these negotiations, we will pursue other avenues to ensure that the town continues to have a source of revenue to amortize the debt of the recreational centre.

If at the end of the day Eldorado and CDIC are going to ensure that this commitment is made, then I do not see why anybody should hesitate to seeing it written in as an amendment to clause 5, or wherever is the appropriate place in the bill.

I have seen these things go on where you have the Mayor of Blind River running back and forth between the Department of Education in Toronto and Eldorado, and going on and on and on, and after a couple of years deciding to sue Eldorado, and Eldorado saying that it is Ontario's fault. All we have to do is have an amendment here and then everybody knows that at the end of the day Eldorado is going to do what Darcy McKeough, the chairman of CDIC, said they were going to do.

Ms Smith: I do not disagree with you. I would simply point out that if you put it in clause 5, then it must be NEWCO that does it, because clause 5 relates to NEWCO. If you put it in a bill in any way, you end up with only one solution, and as I recall in my conversation with Mr. McKeough, he asked for some freedom to find a solution.

[*Traduction*]

J'estime que l'engagement pris par M. McKeough, qu'il soit ou non président de la CDIC à l'avenir, reste un engagement et les futurs présidents sont liés par les anciens présidents, tout comme les gouvernements futurs sont liés par les anciens gouvernements.

M. Parry: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je crois que nous nous égarons. Je comprends bien la préoccupation de M. Foster, et j'adopterais la même position si Blind River appartenait à ma circonscription. J'estime toutefois que si ce problème peut être réglé par un amendement, alors il vous appartient de préciser comment et de déposer l'amendement. J'ajoute que j'hésite à accepter l'assurance que vient de nous donner le témoin. À mon avis, vous avez bien insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une obligation légale et que vous souhaitez simplement que l'on reconnaisse l'existence de cette obligation. Il s'agit en fait d'un engagement de la part de M. McKeough, mais comme le signale M. Foster, les promesses sont éphémères. Rien n'empêche le prochain président de la CDIC de ne pas respecter cet engagement, du moins pour autant que je sache.

M. Foster: Monsieur le président, je signale au Comité que la lettre de M. McKeough est beaucoup moins directe que le témoignage qu'il a donné devant le Comité. Voici ce qu'il dit:

> Au cas peu probable où il est impossible de trouver une solution satisfaisante grâce à ces négociations, nous explorerons d'autres possibilités pour nous assurer que la ville continue de disposer de sources de revenu pour amortir la dette du centre récréatif.

Si, à la fin de la journée, Eldorado et la CDIC vont faire en sorte de prendre cet engagement, je ne vois pas pourquoi on hésiterait à le mettre par écrit sous forme d'un amendement à l'article 5 ou à tout autre endroit approprié du projet de loi.

J'ai déjà vu ce genre de situation où le maire de Blind River faisait sans arrêt la navette entre le ministère de l'Éducation de Toronto et le siège social d'Eldorado et, de guerre lasse, décider au bout de deux ans d'intenter des poursuites contre Eldorado, laquelle prétendait que la faute en revenait à l'Ontario. Il nous suffit d'apporter un amendement à ce projet de loi pour que tout le monde sache qu'à la fin de la journée, Eldorado va tenir l'engagement pris par Darcy McKeough, le président de la CDIC.

Mme Smith: Je ne suis pas en désaccord avec vous, mais je voudrais signaler que si l'on modifie l'article 5, il faut parler de la nouvelle société puisque cet article s'applique à elle. Si l'on prévoit cet engagement dans le projet de loi, on finit par imposer une solution, alors que lorsque j'en ai discuté avec McKeough, celui-ci a demandé qu'on lui laisse une certaine latitude pour trouver une solution.

[*Text*]

I have not seen your amendment, but once you put it in legislation, then you have only one solution. So there is no room for negotiation—not with Blind River but with Ontario. You skipped over some part of his letter. He says "we will pursue other avenues" with Eldorado Nuclear Limited and the new corporation. As I say, he will still control Eldorado Nuclear for some time.

Mr. Foster: So this bill only outlines the obligations that transfer to NEWCO; it does not spell out the responsibilities of Eldorado Nuclear.

Ms Smith: Only insofar as it can assign assets, sell things, and so forth, and in the end wind up.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I would hope we might be able to stand clause 5 when we get there, if that is the place, so I would have an opportunity to prepare an amendment.

Clauses 3 and 4 agreed to.

On clause 5—*Mandatory provisions in articles*

Mr. Kempling: I have an amendment to clause 5, Mr. Chairman. It does not deal with what Dr. Foster was referring to.

I move that clause 5 of Bill C-121 be amended by adding immediately after line 27 on page 7 the following:

(5) No provision imposing constraints that is included in the articles of the new corporation in compliance with paragraphs (1)(b) or (c) shall be applied to or in respect of any voting securities of the new corporation that are held

(a) by one of more undewriters solely for the purpose of distributing the voting securities to the public or

(b) by any person who provided centralized facilities for the clearing of trades in securities and is acting in relation to trades in the voting securities solely as an intermediary in the payment of funds or the delivery of securities or both.

And by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

• 1700

Mr. Chairman, this is purely a technical matter. The purpose in plain terms is the exemption of clearing houses from ownership restrictions. In discussions conducted in the context of the Air Canada legislation, it has come to our attention that clearing houses or agencies play an increasing role in the securities market. Although the clearing houses are not the beneficial owners of the securities, they can as registered owners hold a substantial

[*Translation*]

Je n'ai pas lu votre amendement, mais une fois qu'il sera inclus dans le projet de loi, il n'y aura plus qu'une seule solution possible. Il sera donc impossible de tenir des négociations, non pas avec la ville de Blind River mais avec l'Ontario. Vous n'avez cité que certains extraits de sa lettre. M. McKeough dit qu'il explorera d'autres solutions avec la direction d'Eldorado Nucléaire Limitée et de la nouvelle société. Je le répète, il continuera à contrôler Eldorado Nucléaire pendant un certain temps.

M. Foster: Ce projet de loi ne fait que souligner les obligations qui sont transférées à la nouvelle société; il n'énonce pas les responsabilités d'Eldorado Nucléaire.

Mme Smith: Seulement dans la mesure où elle peut attribuer des avoirs, vendre certaines choses et ainsi de suite pour, en fin de compte, être liquidée.

M. Foster: Monsieur le président, j'espérais que nous pourrions reporter l'étude de l'article 5 le moment venu, pour me permettre de préparer un amendement.

Les articles 3 et 4 sont adoptés.

Article 5—*Stipulations obligatoires des statuts*

M. Kempling: J'ai un amendement à l'article 5, monsieur le président. Il porte sur une question différente de celle soulevée par M. Foster.

Je propose que l'article 5 du projet de loi C-121 soit modifié par l'adjonction, après la ligne 28, page 7, de ce qui suit:

(5) Aucune restriction découlant des alinéas (1)b) ou c) ne s'applique aux valeurs mobilières avec droit de vote de la nouvelle société détenues:

a) par un ou plusieurs souscripteurs à forfait uniquement dans le but de placer les actions dans le public;

b) par toute personne agissant, à l'égard des valeurs mobilières, uniquement en sa qualité d'intermédiaire pour le paiement de fonds ou la délivrance de valeurs mobilières, ou les deux, relativement aux commerces des valeurs mobilières et qui fournit des services centralisés pour la compensation des transaction en cette matière.

Et par les changements de désignation numérique de paragraphes, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

Monsieur le président, il s'agit d'un amendement de forme qui a pour objet d'exempter les chambres de compensation des restrictions s'appliquant à la propriété. Au cours des discussions qui se sont déroulées autour du projet de loi sur Air Canada, il nous a été signalé que les chambres ou organismes de compensation jouent un rôle croissant sur le marché des valeurs mobilières. Même si ces chambres de compensation ne sont pas les véritables

[*Texte*]

number of shares. The ability to use the services of the clearing houses or agencies may facilitate the issue and the transfer of securities to the public. In the case of Air Canada, provision has therefore been included in the draft legislation to exempt clearing houses from the ownership restrictions set out in the bill.

In the case of Eldorado there is no such exemption, and while the ownership limit for the individual resident is higher for Air Canada—that is 25% rather than 10%—our legal counsel has nevertheless suggested introducing an amendment that would provide for the same exemption. The amendment would involve the insertion of the new subclause 5.(5) as I have set forth. This is just merely to facilitate the sale of the government share of the stock in Eldorado.

Mr. Parry: I have a question on that. Can you give me an example of such a clearing house? Is it referring to a stock exchange or what?

Ms Scullion: No.

Mr. Fordyce: What you are increasingly finding is that in order to accelerate or expedite trades and securities, they are held with depositories, one of which I believe would be CDS, Canadian Depository for Securities, a private company which in essence functions as a trustee. The trades are made on the books of CDS, but the shares actually never leave the vaults of CDS, so they are book entries. It is simply to facilitate this kind of holding, which speeds up the general securities business.

Amendment agreed to.

The Chairman: We are expecting another amendment on that same clause by Mr. Foster.

Clause 5 as amended allowed to stand.

Clauses 6 to 13 inclusive agreed to.

Mr. Parry: Mr. Chairman, I wonder if clause 14 is really where the amendment that Mr. Foster is proposing should—

Mr. Kempling: No, I do not think so. This is grants, the Municipal Grants Act.

Mr. Parry: Oh yes, that is the other side of that coin. Okay.

• 1705

Clauses 14 to inclusive 17 agreed to.

On clause 5—*Mandatory provisions in articles*

Mr. Foster: Mr. Chairman, the amendment I would like to propose would be on clause 5, on page 6, after paragraph (1)(e), a new paragraph (f). This clause makes

[*Traduction*]

propriétaires des valeurs mobilières, elles peuvent détenir un nombre considérable d'actions en tant que propriétaires enregistrés. La possibilité d'avoir recours aux services des chambres ou organismes de compensation pourra faciliter l'émission ou la cession des valeurs mobilières au public. Dans le cas d'Air Canada, on a donc prévu, dans l'avant-projet de loi, une disposition visant à exempter les chambres de compensation des restrictions concernant la propriété prévues dans le projet de loi.

En ce qui concerne Eldorado, cette exemption n'est pas prévue et même si la restriction sur la propriété s'appliquant à chaque résident est plus élevée pour Air Canada—soit 25 p. 100 au lieu de 10 p. 100—notre conseiller juridique nous a néanmoins conseillé de présenter un amendement en vue de prévoir la même exemption. L'amendement viserait à ajouter le nouveau paragraphe 5.(5) que j'ai proposé. Il vise simplement à faciliter la vente de la part d'actions d'Eldorado que détient le gouvernement.

M. Parry: J'ai une question à ce sujet. Pouvez-vous me citer un exemple de chambre de compensation agissant dans ce sens? S'agit-il d'une bourse des valeurs, par exemple?

Mme Scullion: Non.

M. Fordyce: On constate, de plus en plus souvent, que pour accélérer l'émission des valeurs mobilières et autres, elles sont détenues par des sociétés de dépôt, comme, par exemple, CDS, la Société canadienne de dépôt des valeurs mobilières, société privée qui fonctionne fondamentalement en fidéicommis. Les échanges sont portés sur les livres de la CDS, mais en réalité, les actions ne quittent jamais ses coffres, et il s'agit donc uniquement d'écritures comptables. Cette disposition vise à faciliter cette forme de possession, ce qui accélère les transactions générales relatives aux valeurs mobilières.

L'amendement est adopté.

Le président: Nous attendons un autre amendement de M. Foster, qui porte sur le même article.

L'article 5 modifié est reporté.

Les articles 6 à 13 inclusivement sont adoptés.

M. Parry: Monsieur le président, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux que l'amendement proposé par M. Foster s'applique à l'article 14. . .

M. Kempling: Non, je ne le pense pas. Cet article porte sur les subventions aux municipalités.

M. Parry: C'est vrai, il s'agit du revers de la médaille. Très bien.

Les articles 14 à 17 inclusivement sont adoptés.

Article 5—*Stipulations obligatoires des statuts*

M. Foster: Monsieur le président, je voudrais proposer un amendement à l'article 5, à la page 7, qui consisterait à insérer un nouvel alinéa f) après l'alinéa (1)e). Cet article

[*Text*]

mandatory provisions in the articles for NEWCO. One of those additional provisions would be a provision to make an annual recreational grant to the Town of Blind River at the rate of 60% of the municipal levy until the debt on the municipal recreation centre is retired. That is essentially the agreement we see in the Eldorado letter of September 24, in which they agree to undertake to provide a grant for recreational purposes at 60% of the municipal grant in lieu of taxes. So I would like to move that amendment.

[*See Minutes of Proceedings*]

Mr. Kempling: I would like to ask our officials what their view is.

Ms Smith: Well, 60% of the grant in lieu of taxes after this will be zero, because there will be no grant in lieu of taxes.

Mr. Foster: I do not say the grant in lieu of taxes.

Ms Smith: You are saying 60% of the taxes?

Mr. Foster: It is 60% of the municipal tax application.

Ms Smith: Our estimate of the taxes the new company will pay to Blind River is $280,000 a year.

Mr. Foster: Yes, but I am not talking about the educational levy, I am talking about the municipal tax. When you receive a tax bill, you have the municipal rate and the board of education rate. The agreement signed by Mr. Ediger, the chief operating officer for Eldorado, says:

> In each subsequent year, such contribution shall be in an amount equal to 60 percent of the grant in lieu of municipal taxes. . .

So I am not talking about a grant in lieu, I am just talking about municipal taxes paid by Eldorado in the year immediately preceding such year.

Ms Smith: I just want to be clear, Dr. Foster, that you do not want Eldorado to pay it, you want NEWCO to pay it. If we were to come up with an arrangement that would pay off that debt now and get rid of the obligation, that would not be satisfactory.

Mr. Foster: Well, sure. But is that going to happen?

Ms Smith: If you put this in, once it is law, it has to be done that way; it cannot be done any other way.

I would plead for some flexibility here. I would prefer to leave it with old Eldorado and I would prefer to find a way to pay it off. I think that would be better for the town—

[*Translation*]

énonce les dispositions obligatories des statuts de la nouvelle société. L'une des nouvelles dispositions que je propose consisterait à verser une subvention annuelle à la ville de Blind River s'élevant à 60 p. 100 des taxes municipales, au titre des loisirs, jusqu'à ce que la dette du centre des loisirs de la ville soit épongée. En effet, d'après sa lettre du 24 septembre, la société Eldorado s'est engagée à verser, au lieu de taxes, une subvention de 60 p. 100 de la subvention municipale au titre des loisirs. Je voudrais donc proposer cet amendement.

[*Voir le Procès-verbal*]

M. Kempling: J'aimerais connaître l'opinion de nos fonctionnaires à ce sujet.

Mme Smith: Une fois ce projet de loi adopté, 60 p. 100 de la subvention, tenant lieu de taxes, se soldera par une somme nulle parce qu'il n'y aura pas de subvention tenant lieu de taxes.

M. Foster: Je n'ai pas dit de la subvention tenant lieu de taxes.

Mme Smith: S'agit-il de 60 p. 100 des taxes?

M. Foster: Soixante p. 100 des taxes municipales que paierait la société.

Mme Smith: Selon nos calculs, la nouvelle société paiera 280,000$ de taxes par année à la ville de Blind River.

M. Foster: Oui, mais je ne parle pas des taxes scolaires, je parle des taxes municipales. Sur votre compte de taxes figure le taux de la taxe municipale et celui de la taxe scolaire. L'entente signée par M. Ediger, le président directeur général de la société Eldorado, stipule:

> Chaque année subséquente, la contribution doit égaler 60 p. 100 de la subvention tenant lieu de taxes municipales. . .

Je ne parle donc pas de subventions remplaçant les taxes municipales, mais des taxes municipales payées par Eldorado au cours de l'année précédant immédiatement l'année en question.

Mme Smith: Je veux juste m'assurer, monsieur Foster, que vous n'entendez pas à ce que la société Eldorado paie cette subvention, mais bien la nouvelle société. Une entente prévoyant le remboursement immédiat de la dette et l'annulation de cet engagement ne serait pas satisfaisante.

M. Foster: Bien sûr. Mais pourquoi cela se produirait-il?

Mme Smith: Si vous insérez cette mesure dans le projet de loi, une fois qu'il aura été adopté, il faudra procéder de cette façon. On n'aura pas le choix.

Je plaide ici en faveur d'une certaine marge de manoeuvre. Je préférerais que cette responsabilité soit assumée par l'ancienne société Eldorado et qu'on trouve un moyen de rembourser la dette. Cette façon de procéder serait à mon avis plus avantageuse pour la ville. . .

[*Texte*]

Mr. Foster: I would too. But once this bill is passed in this committee and passed through the House of Commons, I have no—

Ms Smith: I understand that.

Mr. Foster: —opportunity to protect my municipal corporation, which is depending on this action being taken.

Ms Smith: I simply point out as an official that if that amendment says it has to be done by NEWCO at a certain rate, all flexibility is gone.

Mr. Foster: When Nick Ediger, the chief executive officer, signed this agreement with the Town of Blind River, as far as I know, there was no flexibility in that either. That was a commitment by Eldorado to make that kind of payment. I can assure you the Town of Blind River has no alternative but to make that payment every year for the next 20 years.

• 1710

Ms Smith: I am just pointing out a legal matter. You asked for an opinion.

Mr. Kempling: Let us talk about this for a minute. At present there is a legal contract between the town of Blind River and Eldorado Nuclear. Is that right?

Mr. Foster: That is right, but that legal contract will be changed by this bill.

Ms Smith: No, it will not.

Mr. Kempling: No. That legal contract is in force, and I am not a lawyer either but I have dealt with a hell of a lot of contracts in business. I am not sure that by this statute we can change a legal agreement between an incorporated municipality and a Crown corporation. I do not think we can do that.

Be that as it may, Mr. Foster, I think we have to retain some flexibility here to allow something else to happen, and perhaps Eldorado Nuclear and CDIC will find a way to handle it. I think there is probably another way to do it. I am not sure we are on very sound ground here, quite honestly.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I would just point out that when Eldorado becomes a private corporation, the obligation of Eldorado could cease.

Mr. Kempling: No, it does not cease. That is where you are wrong.

Ms Smith: Let me refer you to subsection 9.(3):

> Where Eldorado, or a subsidiary of Eldorado, receives a direction pursuant to subsection (1), it shall apply the proceeds of disposition to any securities sold

[*Traduction*]

M. Foster: Je suis d'accord. Mais une fois que ce projet de loi aura été adopté par ce Comité et par la Chambre des communes, je. . .

Mme Smith: Je comprends.

M. Foster: . . . n'aurai pas la possibilité de protéger ma corporation municipale pour laquelle cette mesure est vitale.

Mme Smith: Je voudrais simplement signaler, en ma qualité de fonctionnaire, que si cet amendement prévoit le versement d'une subvention à un certain taux par la nouvelle société, il n'y a plus de marge de manoeuvre.

M. Foster: L'entente qu'a signée Nick Ediger, le président directeur général, avec la ville de Blind River ne comportait pas non plus, pour autant que je sache, de marge de manoeuvre. La société Eldorado s'engageait à faire ce paiement. Je puis vous assurer que la ville de Blind River est tenue de faire ce paiement chaque année pour les 20 prochaines années.

Mme Smith: Je fais simplement remarquer un point juridique. Vous m'avez demandé mon avis.

M. Kempling: Parlons de cela pendant un instant. À l'heure actuelle, la municipalité de Blind River et la société Eldorado Nucléaire sont liées par un contrat. Est-ce exact?

M. Foster: C'est exact, mais ce contrat sera modifié par le projet de loi.

Mme Smith: Non, il ne le sera pas.

M. Kempling: C'est exact. Ce contrat est en vigueur et, même si je ne suis pas avocat non plus, j'ai vu une montagne de contrats dans les affaires. Je ne suis pas certain que nous puissions modifier un accord juridique entre une municipalité constituée en personne morale et une société de la Couronne au moyen de ce projet de loi.

Quoi qu'il en soit, monsieur Foster, nous devons conserver une certaine souplesse pour permettre d'adopter une autre solution, et peut-être que Eldorado Nucléaire et la CDIC trouveront un moyen de régler le problème. Il y a probablement une autre façon de procéder. Pour être franc, je ne suis pas certain que nos arguments soient solides.

M. Foster: Monsieur le président, je tiens à préciser que lorsque Eldorado Nucléaire deviendra une société privée, son obligation pourrait prendre fin.

M. Kempling: Non, ce ne sera pas le cas. C'est là que vous vous trompez.

Mme Smith: Je vous renvoie au paragraphe 9.(3), qui dit ceci:

> Eldorado ou sa filiale est tenue d'affecter le produit de toutes dispositions de valeurs mobilières faites en conformité avec l'ordre qu'elle reçoit en vertu du

[*Text*]

or disposed in accordance with the direction of the discharge of its obligations and liabilities.

All obligations and liabilities of Eldorado must be paid.

Mr. Foster: I do not want to differ with the deputy minister, but I will just read the clause, which the vice-president of Eldorado Resources made very clear in his testimony before the committee:

> The obligations of Eldorado hereunder shall be and remain at all times subject to the express condition that there shall be no increase in the annual amount which Eldorado currently pays to the Corporation in the form of grant in lieu of taxes (levied for municipal, school or other purposes), unless such increase is the result of an increase in the commercial mill rate or the business assessment, which rates form the basis of such grant.

It was made very clear by the vice-president that now they only pay grant in lieu of taxes—municipal taxes. When it becomes a private corporation, they not only pay grant in lieu of taxes for municipal purposes, but for school board purposes, so the actual tax levy on the new corporation will be doubled, and that is a condition of this recreational grant.

Clearly there is some doubt, and the vice-president of finance for Eldorado Resources made it very clear whether they would be legally obligated. Fortunately, the president and the chief executive officer of CDIC said they would save the town in this matter, but clearly the hard-nosed private enterprise-oriented chief executive officers of NEWCO could well say they do not have to meet that obligation, regardless of what Darcy McKeough says.

Mr. Parry: Mr. Chairman, I am not a lawyer either, but I love to argue interpretations. I was not aware there was a legal agreement. I was assuming all you had was a commitment.

My understanding is that this legislation has no power to vary the terms of an agreement between a Crown corporation and a municipal corporation. When the new company—which will be a public company, not a private company—takes over the facilities, they will pay taxes. The condition in the Eldorado agreement which says that they can only change the grant if there is a change in the grant in lieu of taxes. . . They now will not have to pay a grant in lieu of taxes, so they can hardly argue that what they have to pay has increased.

[*Translation*]

paragraphe (1) au paiement de ses dettes et à l'exécution de ses obligations; elle verse le surplus au receveur général.

Toutes les dettes doivent être payées et les obligations exécutées.

M. Foster: Je ne tiens pas à discuter avec le sous-ministre, mais je voudrais lire la clause sur laquelle le vice-président d'Eldorado Resources a insisté lorsqu'il a témoigné devant le Comité:

> Les obligations d'Eldorado visées ci-dessous seront maintenues sous réserve de la condition expresse qu'il n'y aura pas d'augmentation de la somme annuelle qu'Eldorado paie actuellement à la Société sous la forme d'une subvention tenant lieu de taxes (taxes municipales, scolaires ou autres), à moins que cette augmentation ne résulte de la hausse du taux du millième commercial ou d'évaluation commerciale, lesquels taux forment la base de cette subvention.

Le vice-président a bien précisé qu'à l'heure actuelle, la subvention payée par Eldorado tient lieu de taxes municipales. Lorsqu'elle deviendra une société privée, la subvention versée par Eldorado ne tiendra pas lieu uniquement de taxes municipales, mais aussi de taxes scolaires, ce qui fait que la Société paiera deux fois plus de taxes, et cela est une condition de cette subvention au titre des loisirs.

Il est clair qu'il y a un doute et le vice-président aux finances d'Eldorado Resources a bien précisé si la Société aurait une obligation légale. Heureusement, le président et le directeur général de la CDIC eux ont dit qu'ils sauvegarderaient les intérêts de la municipalité dans cette affaire, mais les directeurs de la société NEWCO qui sont de farouches partisans de l'entreprise privée et qui sont coriaces, pourraient très bien dire qu'ils ne sont pas tenus de respecter cette obligation, quoi qu'en dise Darcy McKeough.

M. Parry: Monsieur le président, je ne suis pas avocat non plus, mais j'adore discuter d'interprétation des lois et des contrats. J'ignorais qu'il y avait eu un accord juridique. Je croyais que les deux parties n'avaient pris qu'un simple engagement.

À mon avis, le projet de loi ne permet pas de modifier les conditions d'un accord conclu entre une société de la Couronne et une corporation municipale. Lorsque la nouvelle société—qui sera une société publique et non privée—deviendra propriétaire des installations, elle paiera des taxes. La condition stipulée dans l'accord qui dit que Eldorado ne peut modifier le montant de la subvention que si celui de la subvention tenant lieu de taxes change. . . Comme Eldorado ne sera pas tenue de payer une subvention tenant lieu de taxes, elle peut difficilement soutenir que ce qu'elle doit payer a augmenté.

[*Texte*]

• 1715

Maybe it would be better for your reassurance if we simply stood the clause pending a legal interpretation, but to me it seems clear.

Mr. Kempling: We go back around the loop again. There is a contractual agreement between Eldorado Nuclear and Blind River. Once this bill passes that contractual obligation either falls on NEWCO or stays with Eldorado. If NEWCO, for the sake of discussion, took the hard-nosed postion that Mr. Foster says it may and says that it does not want anything to do with that, then the obligation remains with Eldorado. Under the section the deputy minister has just read, in the winding up, the debts and obligations have to be dealt with, and that is where it will be dealt with in my view. I think it is pretty straight.

Mr. Foster: I would just draw the committee's attention to the testimony given by the vice-president of finance, in which he made it very clear that the corporation would not be legally bound to pay this grant because in fact it would be paying full municipal taxes, including the municipal and school board taxes.

Ms Smith: You have the chairman of the board and the chairman of the board of the holding company both telling you something else.

Mr. Parry: I feel that if Mr. Foster needs that reassurance, the smart thing to do would simply be to stand clause 5 and get a legal opinion on where the obligation lies under that agreement.

Ms Smith: I should point out that this company has massive contracts: contracts to sell things, contracts to supply goods, contracts with its employees, pension contracts. All those obligations are not erased by this bill. Those obligations continue, either in NEWCO or in the old company. This is but one. I guess I would have to ask you: if you are going to pick out one, then, from a legal point of view, does that say something about all the others?

The Chairman: That is my understanding.

Mr. Foster: None of the other ones has been raised. All kinds of concerns or all kinds of difficulties may show up. But I know this one is very real, and I do not see a letter from anybody saying look, we are going to honour that agreement as it is written, regardless of the condition in the agreement. The condition, in my opinion, could be a real problem because it clearly says that that obligation of about $85,000 a year, rated at 16% of the municipal levy, is subject to the corporation not having to pay school board taxes. That is the bottom line. Then, when the new corporation comes in, which is the successor to Eldorado Resources, it clearly will have to pay school board taxes.

Mr. Kempling: Maybe we should go back and look at the clause again, because the deputy minister read it out.

You have a letter from Darcy McKeough, which you read into the record, where they are saying they are going

[*Traduction*]

Vous seriez peut-être rassuré si nous réservions cette disposition en attendant un avis juridique sur son interprétation, mais pour moi elle est claire.

M. Kempling: Nous tournons en rond encore une fois. Il y a un contrat entre l'Eldorado Nucléaire et Blind River. Une fois que le projet de loi est adopté, cette obligation contractuelle incombe à NEWCO ou encore à l'Eldorado. Si NEWCO, pour les besoins de la discussion, adoptait la politique dure dont M. Foster a parlé et ne voulait pas du tout être mêlé à cette affaire, l'obligation contractuelle resterait celle d'Eldorado. Aux termes de la disposition que vient de lire le sous-ministre, pour résumer, les dettes et les obligations doivent être réglées et c'est par cette disposition qu'elles le seront à mon avis. Je pense que c'est bien clair.

M. Foster: J'aimerais simplement attirer l'attention du Comité sur le témoignage du vice-président des Finances, qui a indiqué très clairement que l'entreprise ne serait pas obligée de verser cette subvention parce qu'en fait elle paierait toutes les taxes municipales, y compris les taxes scolaires.

Mme Smith: Le président du conseil et celui de la Société de contrôle se contredisent.

M. Parry: À mon avis, si M. Foster a besoin d'être rassuré, il faudrait simplement réserver l'article 5 et demander à des conseillers juridiques de nous dire à qui incombe l'obligation aux termes du contrat.

Mme Smith: Je devrais souligner que la société a beaucoup de contrats: des contrats de vente, des contrats d'approvisionnement, des contrats avec ses employés, des contrats pour les pensions. Toutes ces obligations ne sont pas annulées par le projet de loi. Elles sont maintenues, soit par la nouvelle société soit par l'ancienne. Il y a une exception. J'imagine que je devrais vous poser la question suivante: s'il doit y avoir une exception, d'un point de vue juridique, influence-t-elle les autres?

Le président: C'est ce que je crois comprendre.

M. Foster: Il n'y a pas été question des autres. Toutes sortes de préoccupations ou toutes sortes de difficultés peuvent surgir. Mais je sais que celle-là est bien réelle et, autant que je sache, il n'y a pas de lettre indiquant qu'on va honorer l'accord tel qu'il est écrit, indépendamment de la condition du contrat. À mon avis, cette condition pourrait poser un problème réel parce qu'il est indiqué clairement que l'obligation d'environ 85,000$ par an, imposés à 16 p. 100 par la municipalité, prévoit que l'entreprise ne paiera pas de taxes scolaires. C'est l'essentiel de la question. Alors, quand la nouvelle société entre en scène, celle qui succède à *Eldorado Resources*, il est clair qu'elle aura à payer des taxes scolaires.

M. Kempling: Nous devrions peut-être revenir à la disposition que le sous-ministre a lue.

Vous avez en main une lettre de M. Darcy McKeough, que vous avez lue pour la faire consigner au compte

[*Text*]

to look after it. As far as I am concerned, I will accept his word, but you may not. I will accept his word, as an honourable gentleman and chairman of CDIC, that they are going to look after the obligation. But we also have this subclause 8.(3), where before the funds can be disbursed, all obligations must be satisfied. Surely to goodness, the sum of the two... I am sure Eldorado Nuclear has hundreds of contracts of all types, and you could put the same to any of them and say that this has to be put into the legislation or it is not valid.

• 1720

Mr. Foster: So is the deputy minister saying that subclause 8.(3)...? Which clause are we talking about?

Mr. Ravis: Yes, subclause 8.(3).

Mr. Foster: That is a direction from the minister. The minister has not directed that this be paid.

Ms Smith: No, subclause 8.(1) says that the minister can direct that the securities, the shares in the new company, will be sold. Subclause 8.(3) says that any funds received from that must be used to discharge the debts and obligations. Subclause 9.(1) says that with the approval of the Minister of Finance you can get extra funds through the Appropriation Act if you do not have enough.

Mr. Foster: Those are all permissible actions that can be taken, but I believe there is room here for the corporation because it is a clear condition not to have to honour this obligation. The chairman of the CDIC is saying they should go over and negotiate this thing with Ontario. That is fine; I hope he is successful. But suppose he is not? Does he say they will honour the commitment?

Mr. Kempling: The legislation says that in the winding up.

Mr. Foster: Nothing in the legislation says it is going to honour this particular commitment.

Mr. Kempling: It says "obligations".

Ms Smith: It is one of hundreds, all of which are going to be honoured.

Mr. Foster: Yes, assuming that the company believes it has a legal obligation. You heard the vice-chairman of finance here saying look, our municipal levy is going to go from $140,000 to $280,000, and because our costs are going up, we do not feel we have a responsibility to honour that $85,000 grant. Incidentally, it is indexed to the municipal rate, so it could well be much higher in the years ahead as the municipal rate goes up, because it is 60% of that.

Mr. Kempling: To read again what Mr. McKeough said:

> In the unlikely event that a satisfactory solution cannot be obtained through these negotiations, we will pursue

[*Translation*]

rendu des délibérations dans laquelle il dit que son organisme se chargera de cette question. Pour ma part, je le crois, mais peut-être pas vous. Je crois en sa parole de gentleman et de président de la CDIC, je crois que la corporation se chargera de cette obligation. Mais il reste qu'au paragraphe 8.(3), selon lequel toutes les obligations doivent être payées avant que les fonds ne soient cédés. Vraiment, bonté divine, la somme des deux... Je suis certain qu'Eldorado Nucléaire a des centaines de contrats de tous genres, et l'on pourrait dire la même chose de chacun d'entre eux à savoir qu'il faut mettre cela dans la loi sinon il n'est pas valide.

M. Foster: Le sous-ministre dit-il que le paragraphe 8.(3)...? Quel article étudions-nous?

M. Ravis: Oui, c'est le paragraphe 8.(3).

M. Foster: Il s'agit d'un ordre du ministre. Le ministre n'a pas ordonné que ce montant soit payé.

Mme Smith: Non, selon le paragraphe 8.(1), le ministre peut ordonner que les valeurs mobilières, les actions de la nouvelle société, soient vendues. Selon le paragraphe 8.(3), le produit de cette aliénation doit servir au paiement des dettes et à l'exécution des obligations de la société. Selon le paragraphe 9.(1), avec l'approbation du ministre des Finances la compagnie peut obtenir, en vertu d'une loi portant affectation de crédits, les sommes d'argent qui lui manquent.

M. Foster: Ce sont toutes des mesures que le ministre peut ordonner, mais je crois qu'il faut tenir compte de la société ici qui a posé comme condition de ne pas avoir à respecter cette obligation. Le président de la CDIC affirme qu'il faudrait négocier cette chose avec l'Ontario. J'espère seulement que ce sera possible. Mais supposons que ce ne l'est pas? Est-il d'avis que l'obligation sera respectée?

M. Kempling: C'est ce que précise la loi au sujet de la dissolution.

M. Foster: Nulle part il n'est précisé que cette obligation en particulier sera respectée.

M. Kempling: On parle pourtant «d'obligations».

Mme Smith: Une parmi des centaines, et toutes seront honorées.

M. Foster: Oui, en supposant que la société pense qu'elle en a l'obligation légale. Le vice-président aux finances a déclaré ici même que les taxes municipales varieront de 140,000$ à 280,000$, et comme les coûts vont augmenter, ils ne se croient pas obligés d'honorer ce versement de 85,000$. En passant, le montant est indexé au taux municipal et le montant pourrait bien augmenter à l'avenir parce que le taux municipal augmente également parce que c'est 60 p. 100 de ce montant.

M. Kempling: Pour lire de nouveau ce que M. McKeough a dit:

> Comme il est peu probable qu'une solution acceptable puisse être obtenue lors de ces négociations, nous

[*Texte*]

other avenues to ensure that the town continues to have a source of revenue to amortize the debt of the recreation centre.

That is what we are talking about—I do not know how much more we can ask than that—plus the guarantees that obligations will be discharged before any disposition of revenue from share stock. But there is another matter, Mr. Chairman. Clause 5 in the bill pertains to ownership, voting securities and so forth. It does not pertain to grants at all.

Mr. Foster: I asked the deputy minister where the most likely place was to ensure that this obligation is made, and she suggested that clause 5 was the most appropriate place. It seems to me that if it is in there it does not represent any additional costs to the corporation. It is the one major issue that has been raised in this committee.

• 1725

Ms Smith: It does represent a cost to the new company. The new company will pay ordinary taxes. So if you add that cost, then the new company will have additional cost. If you leave it being handled by the old company, it will have additional costs but it will come out of our revenue, which is what that letter says.

Mr. Foster: I assume that this is a commitment that has been made by the operating company, a uranium trioxide refinery, as they felt it was an obligation to the community in which they operate, because they got their building site at a very reasonable cost, because they did not have to build a lot of municipal infrastructure, and they felt it was a reasonable obligation to take on. Surely that is an ongoing obligation for the new corporation, to assist that community in recreational facilities and that is why they are doing it.

Ms Smith: I guess that is the question: do you care whether the obligation is met by NEWCO or old Eldorado? If you put it in where you said you were going to put it, you are saying it must be done by NEWCO. If it can be done by old Eldorado, who. . .? You see, it is the assets that are moving over to the new company. The obligations and the debt are staying with us.

Mr. Foster: Yes.

Ms Smith: As I say, this is one obligation. If you put it here, then you move that obligation to the new company. I am not going to debate what you want to do, but that is the effect of putting it where you said.

Mr. Foster: Is there provision in this bill to ensure that this becomes a legislated obligation by the existing Eldorado Nuclear?

Ms Smith: But it is an obligation.

Mr. Kempling: It is an obligation now.

Ms Smith: The fact that the assets move over, the obligation remains.

[*Traduction*]

allons examiner d'autres solutions afin que la ville puisse continuer d'avoir une source de revenus pour amortir le coût du centre récréatif.

C'est ce dont il s'agit—j'ignore si nous pourrions demander davantage—plus la garantie que les obligations seront honorées avant l'affectation du produit de la vente des actions. Mais il y a un autre aspect, monsieur le président. L'article 5 du projet de loi concerne la propriété, les titres donnant droit de vote, et le reste. Il n'est nullement question de subventions.

M. Foster: J'ai demandé à la sous-ministre quelles dispositions veilleraient à ce que cette obligation soit remplie et, d'après elle, l'article 5 devrait y pouvoir. Si la chose est prévue dans cette disposition, cela ne représente aucun coût supplémentaire pour la société. C'est la principale question qui a été soulevée ici même au Comité.

Mme Smith: Cela représente un coût pour la nouvelle compagnie qui paiera les taxes ordinaires. De cette façon, celle-ci devra assumer les coûts supplémentaires. Si par contre, c'est Eldorado qui doit assumer ces frais, ceux-ci seront prélevés à même les recettes, comme le précise la lettre.

M. Foster: Je suppose qu'il s'agit là d'un engagement qui a été pris par la compagnie exploitante, cette raffinerie de trioxyde d'uranium. Celle-ci a dû penser qu'elle était redevable à la collectivité dans laquelle elle était implantée étant donné qu'elle avait obtenu le site à un prix très raisonnable, qu'elle bénéficiait d'une infrastructure municipale déjà existante. Cette obligation devrait être assumée par la nouvelle société qui devrait s'occuper de ces installations récréatives.

Mme Smith: C'est précisément là la question: cette obligation doit-elle être respectée par NEWCO ou par Eldorado. À votre avis, il semblerait que ce soit NEWCO. En fait, la nouvelle société hérite des actifs, quant aux obligations et aux dettes, elles incombent à Eldorado.

M. Foster: Oui.

Mme Smith: Il s'agit dans ce cas d'une obligation et si vous voulez que celle-ci incombe à la nouvelle société, très bien; je vous expliquais simplement quant à moi les modalités.

M. Foster: Le projet de loi prévoit-il qu'il s'agit là d'une obligation pour Eldorado Nucléaire?

Mme Smith: Il s'agit d'une obligation, oui.

M. Kempling: Cette obligation existe déjà à l'heure actuelle.

Mme Smith: Ce sont les actifs qui sont transférés, quant aux obligations, elles incombent à l'ancienne société.

[*Text*]

Mr. Foster: Except when the company becomes eligible to pay both school board taxes and municipal taxes.

Ms Smith: But it is NEWCO that will pay the school board taxes.

Mr. Foster: Then when the obligation no longer exists, according to this agreement—

Ms Smith: But then you have on top of that a letter from Mr. Currie, who is the chairman of the board, and a letter from the shareholder, Mr. McKeough, saying that notwithstanding all that, "I will ensure. . .".

Mr. Foster: And in your opinion, as deputy minister, Eldorado Nuclear or NEWCO will keep that obligation, regardless of the fact that the new company is not exempt from school board taxes.

Ms Smith: That is my understanding. What I would prefer to do is have it met out of our proceeds. I would prefer to negotiate some sort of settlement and pay off this debt, but that is subject to negotiations. You see, Ontario has been paying whatever this gap was in school taxes. Now, suddenly this company starts paying school taxes. Ontario has extra money that it did not have before. What is it going to do with that? We would like to sit down and talk to them about that, to see if we cannot change some of that out of a school grant into a recreational grant. If we can, then we will cover part of it, they will cover part of it. If we have to, we will cover it all. But I would prefer to do it out of old Eldorado, because we can control that.

Mr. Foster: Is there any way that this equivalent amendment can be placed in this bill to ensure that it is paid by the existing Eldorado Nuclear?

Ms Smith: I guess the only hesitation I have is that if you highlight one obligation and not all the others, does that legally say something about all the other obligations? If you were to list every obligation, the bill would be two inches thick. When you asked for—

Mr. Foster: We were supposed to have a copy of all the contracts apart from those that are commercially—

Ms Smith: So you know how many there are.

Mr. Foster: We do not have those yet, do we?

The Chairman: No, we do not.

Ms Smith: I thought they would be here today.

The Chairman: Do you maintain your amendment, Mr. Foster?

• 1730

Mr. Foster: I would like to move my amendment, Mr. Chairman. I take it that the government has enough horsepower here to defeat it, but I want to impress upon

[*Translation*]

M. Foster: Pas quand la nouvelle société peut payer à la fois les taxes scolaires et municipales.

Mme Smith: C'est NEWCO qui s'acquittera des taxes scolaires.

M. Foster: D'après l'entente, quand il n'y aura plus d'obligation. . .

Mme Smith: Il ne faut pas oublier la lettre de M. Currie, le président du conseil d'administration ainsi que la lettre de M. McKeough, actionnaire, ou ceux-ci s'engagent, en dépit de tout, à «veiller». . .

M. Foster: Et vous estimez, en tant que sous-ministre, qu'Eldorado Nucléaire ou NEWCO s'en tiendra à son obligation, en dépit du fait que la nouvelle compagnie n'est pas exemptée de la taxe scolaire.

Mme Smith: C'est bien cela que je crois comprendre. Ce que je préférerais, serait une situation où ces frais seraient prélevés à même nos bénéfices. Personnellement, je préférerais que l'on négocie un règlement, que l'on éponge la dette, mais cela fait l'objet de négociations. Comme vous le savez, l'Ontario a versé la différence que représentaient ces taxes scolaires. Or, tout à coup, la société commence à verser celles-ci. L'Ontario se retrouve avec des fonds qu'elle n'avait pas auparavant. Qu'en fera-t-elle? Nous aimerions discuter avec la province afin de voir si l'on ne pourrait utiliser les subventions scolaires à des fins récréatives. Si c'est possible, nous assumerons notre part et la province la sienne. Sinon, nous assumerons les frais totaux. Cependant, je préférerais pour une simple raison de contrôle financier que tout cela se fasse à même les fonds de Eldorado.

M. Foster: Ne pourrait-on prévoir de modifier la loi de telle façon à s'assurer qu'Eldorado Nucléaire s'acquitte de ces obligations?

Mme Smith: J'aurais des réserves à procéder de la sorte en effet, si l'on retenait une obligation parmi beaucoup d'autres, n'affaiblirait-on pas l'importance de celles-ci? Par contre, s'il fallait préciser toutes les obligations, on finirait par avoir un projet de loi de deux pouces d'épaisseur.

M. Foster: Nous étions censés obtenir un exemplaire de tous les contrats, à l'exception de ceux qui portent sur des questions financières. . .

Mme Smith: Afin de savoir combien il y en a.

M. Foster: Nous ne les avons pas encore, n'est-ce pas?

Le président: Non.

Mme Smith: Je pensais que vous les auriez aujourd'hui.

Le président: Maintenez-vous votre amendement, monsieur Foster?

M. Foster: J'aimerais proposer mon amendement, monsieur le président. Je suppose que le gouvernement est venu avec suffisamment de renfort pour le renverser.

[*Texte*]

the committee and the government that we intend to see that this obligation is met, because we are talking about a dramatic financial obligation that the Town of Blind River could not meet.

The Chairman: Do you want to repeat your amendment?

Ms Smith: I support you on that, too. There is no point in doing these privatizations if you end up with people mad at you.

Mr. Foster: So my amendment on page 6 at paragraph 5.(1)(f) is just a further provision to make the annual recreational grant to the Town of Blind River at the rate of 60% of the municipal levy until the debt on the municipal recreation centre is retired. It pays about half of the debt, but the agreement here with Eldorado and the Town of Blind River provides identical wording to that, of 60%.

Amendment negatived.

Mr. Foster: I want to serve notice that unless an agreement is reached between Eldorado and the Town of Blind River, I am going to put down the same amendment at the report stage and we are going to debate it there, and then it will be put down in the Senate and it will be debated until an agreement is reached, because it represents a tremendous obligation, which the town simply cannot accept and which should not be left with them—but could if they get caught in a negotiation between the Ontario Department of Education and a Crown corporation.

Mr. Ravis: I just want to say that I guess if I were in Mr. Foster's shoes then I would be arguing for much the same kind of redress here.

Mr. Foster: I thought maybe you would be.

Mr. Ravis: But it seems to me that we do have the assurance in this bill. . . It is not a case of us saying that we do not care about Blind River. I am concerned about that obligation, but I think we have the assurance here that the obligation will be met.

I would like to ask the outside legal counsel here if there is room for Eldorado to sit down and negotiate this now with Blind River—in other words, right now while Eldorado is still Eldorado. And Eldorado is probably going to remain Eldorado for some time. It could very well be another couple of years or more.

Mr. Foster: The target date for the new company is July 1, and I think this would normally be an obligation of the new company.

Ms Smith: No. None of the debt is going over. The debt stays with us.

[*Traduction*]

Cependant j'aimerais bien expliquer ceci au Comité ainsi qu'au gouvernement: nous avons l'intention de nous assurer que cette obligation sera respectée. En effet il s'agit d'une obligation financière extrêmement lourde, d'un fardeau que la Ville de Blind River ne pourrait assumer.

Le président: Voudriez-vous répéter votre amendement?

Mme Smith: Je vous appuie à cet égard également. Il ne sert à rien de privatiser si l'on finit par mécontenter tant de gens.

M. Foster: Je propose donc que mon amendement, il s'agit d'ajouter l'alinéa 5.(1)f), page 6. Cet alinéa prévoit une subvention annuelle pour les installations récréatives de la Ville de Blind River. Cette subvention représentera 60 p. 100 de la taxe municipale et restera en vigueur jusqu'à l'épongement de la dette encourue pour la construction du centre récréatif municipal. Il s'agira en fait de la moitié de la dette, l'entente entre Eldorado et la Ville de Blind River prévoyait un pourcentage semblable, soit de 60 p. 100.

L'amendement est rejeté.

M. Foster: Je vous signale officiellement qu'à moins qu'un accord n'intervienne entre Eldorado et la Ville de Blind River je déposerai le même amendement à l'étape du rapport. Nous en discuterons alors. Ensuite, cet amendement sera déposé également au Sénat, où il sera débattu également jusqu'à ce qu'une entente intervienne. En effet, il s'agit là d'une obligation financière très lourde que la ville de Blind River ne peut accepter et qui ne devrait pas lui incomber. Rien ne prévoit cependant que cela ne sera pas le cas si des problèmes se posent au cours des négociations entre le ministère ontarien de l'Éducation et la Société de la Couronne.

M. Ravis: Si je me trouvais dans la situation de M. Foster, j'insisterais pour un règlement comme celui que propose M. Foster.

M. Foster: En effet.

M. Ravis: Mais il me semble que le projet de loi prévoit de telles assurances. Nous ne voulons certainement pas faire croire que nous ne nous intéressons pas au sort de Blind River. Pas du tout, nous estimons simplement que le projet de loi permettra de respecter les obligations.

J'aimerais que le conseiller juridique nous dise s'il est prévu qu'Eldorado puisse négocier avec la Ville de Blind River à l'heure actuelle, avant la privatisation de cette société. Et je suppose que cette privatisation n'interviendra pas avant quelque temps. Peut-être pas avant deux ans ou plus.

M. Foster: La date de la privatisation est prévue pour le 1er juillet et il me semble que cette obligation devrait incomber à la nouvelle société.

Mme Smith: Non. Aucune des dettes n'est transférée; elles nous incombent.

[*Text*]

Mr. Kempling: The assets will, but the debt stays.

Ms Smith: If you read the letter of intent then you will see that in there.

Mr. Ravis: Could I just get legal counsel to comment on this, please?

Mr. Fordyce: The contractual obligation is Eldorado Resources' obligation; it will remain Eldorado Resources' obligation no matter what happens. Even if it gets assigned onto NEWCO, Eldorado cannot get off the hook. I do not see any reason why we cannot sit down and put together an agreement assuming the willingness on both sides to accomplish that. We can certainly throw the troops at doing it.

Clause 5 as amended agreed to.

Clause 1 agreed to.

Title agreed to.

The Chairman: Shall I report the bill with amendments to the House?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I need a motion for the reprint for the use of the House of Commons at report stage.

Mr. Ravis: So moved.

Motion agreed to.

The Chairman: I intend to table this bill tomorrow, as amended.

• 1735

Thank you very much, Ms Smith, Ms Scullion, Mr. Fordyce, for your participation in the clause-by-clause examination of the bill.

Ms Smith: Thank you.

The Chairman: Thank you very much to all members for your active participation. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Kempling: Les actifs sont transférés mais pas les dettes.

Mme Smith: La lettre d'intention le précise bien.

M. Ravis: Le conseiller juridique pourrait-il peut-être nous donner son avis?

M. Fordyce: L'obligation contractuelle incombe à Eldorado Ressources et continuera à lui incomber en dépit de tout. En d'autres termes, Eldorado ne peut se dégager de cette obligation même si celle-ci est transférée à NEWCO. Je ne vois aucune raison pour laquelle les deux parties ne pourraient s'entendre pourvu qu'elles le veuillent évidemment. Peut-être pourrions-nous faire tout ce qui est possible à cet égard.

L'article 5 modifié est adopté.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le président: Vais-je faire rapport du projet de loi modifié à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: J'aurais besoin d'une motion prévoyant la réimpression du projet de loi pour l'étude à l'étape du rapport à la Chambre des communes.

M. Ravis: Je le propose.

La motion est adoptée.

Le président: J'ai l'intention de déposer le projet de loi modifié demain.

Merci, madame Smith, madame Scullion, monsieur Fordyce d'avoir participé à cette étude du projet de loi, article par article.

Mme Smith: Merci.

Le président: Je remercie tous les membres de leur participation active. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Atomic Energy Control Board:

Dr. René J.A. Lévesque, President;

Mr. George Jack, Manager, Waste Management;

Mr. David Smythe, Director General, Fuel Cycle and Materials Regulation;

Mr. Paul Barker, Senior Counsel.

From Privatization and Regulatory Affairs:

Janet R. Smith, Deputy Minister;

Clare Scullion, Counsel, Commercial and Property Law Advisory Services.

From Canada Development Investment Corporation:

Mr. J.E. Fordyce, Legal Adviser.

TÉMOINS

De la Commission de contrôle de l'énergie atomique:

M. René J.A. Lévesque, président;

M. George Jack, gérant, Gestion des déchets;

M. David Smythe, directeur général, Autorisations du cycle du combustible et des matériaux;

M. Paul Barker, Avocat-conseil principal.

De Privatisation et Affaires réglementaires:

Janet R. Smith, sous-ministre;

Clare Scullion, conseillère juridique en matière d'affaires juridiques, droit commercial et services de consultation.

De la Corporation de développement des investissements du Canada:

Maître J.E. Fordyce, conseiller juridique.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

LEGISLATIVE COMMITTEE ON

BILL C-121
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-5 • 1988 • 2nd Session • 33rd Parliament

Chairman: Marcel R. Tremblay

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USERS

This Index is a subject-based and cross-referenced index which provides subject analysis as well as corresponding entries under the names of individual Members of Parliament.

Each participating Member and witness has a global entry, based on the order of reference that covers all pages where he/she spoke.

Knowles, Hon. Stanley (NDP—Winnipeg North Centre)
Regional Economic Expansion Department estimates,
1984-1985, main, **15:**9, 11-2, 19

Issue page

Testimony and debate are analysed for subject content and the entries are arranged alphabetically.

Member subject entry
Knowles
Steel industry, **15:**9

Main subject sub-heading
Steel industry
Exports, **15:**9

Included in the index are several headings that may be particularly useful; a list under Witnesses shows all appearances by organizations before the Committee; the heading Orders of Reference lists all matters studied by the committee; the section Procedure and Committee business records all items of a procedural nature including those listed in the Minutes.

The index is extensively cross-referenced to account for organization of subject detail and varying terminology. Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash "—".

Women *see* Canadian Forces—Training

A list of dates of meetings of the committee with the corresponding issue numbers may be found under the heading "Dates and Issues" on the following page.

The most common abbreviations found in the Index are as follows:

A = Appendices Amdt. = Amendment M. = Motion S.O. = Standing Order

Political affiliations: L = Liberal PC = Progressive Conservative NDP = New Democratic Party Ind = Independent Ind-L = Independent Liberal

---

For further information contact the
Index and Reference Branch—992-8976

INDEX

HOUSE OF COMMONS LEGISLATIVE COMMITTEE

OFFICIAL REPORT

SECOND SESSION—THIRTY-THIRD PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1988—

April: 27th, 1.

May: 10th, 1; 17th, 2; 18th, 3; 19th, 4; 24th, 5.

Acting Chairman *see* Procedure and Committee business

AECB *see* Atomic Energy Control Board

Appendices
Burns Fry Limited, correspondence, **3A**:3-5
Canada Development Investment Corporation, correspondence, **4A**:8-9
Dakers, brief, **3A**:1-2
Eldorado Nuclear Limited, correspondence, **4A**:1-3, 5-7, 34
Foster, correspondence, **4A**:8-9
McArthur, brief, **4A**:10-33
Newcastle, Ont., brief, **2A**:1-35
See also Procedure and Committee business—Documents

Ashbrook, Dr. Allan W. (Eldorado Nuclear Limited)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:3, 19, 24-5, 42-3

Atomic Energy Control Act *see* Crown corporations

Atomic Energy Control Board
Eldorado Nuclear Limited, arm's-length relationship, maintaining, personnel exchanges, etc., **5**:17-9
Role, powers, strengthening, Hare report recommendations, etc., **2**:11-2, 16, 18, 21-4, 39-42; **5**:17, 19
Staff, field offices, Saskatoon office, proposal, etc., **5**:20
Transfer to Environment Department jurisdiction, proposal, **2**:94-5
See also NEWCO, establishing—Regulating; Nuclear waste management—Port Granby dump site; Radiation contamination—Clean-up; Radon gas; Uranium—Exports; Witnesses

Barker, Paul (Atomic Energy Control Board)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **5**:4, 9, 14, 19

Beaverlodge mine *see* Uranium City, Sask.

Bill C-74 *see* Canadian Environmental Protection Act (Bill C-74)

Blind River, Ont.
Recreation centre, funding, Eldorado Resources Limited agreement, NEWCO establishment, impact, **2**:28-35; **3**:4-7; **4**:20-8
Obligation, guarantee, inclusion in Bill C-121, Foster proposal, **5**:24-40
See also Eldorado Resources Limited; Uranium industry—Processing facilities; Witnesses

Briefs *see* Appendices

Burns Fry Limited *see* Appendices; Eldorado Nuclear Limited—Assets; NEWCO, establishing; Witnesses

Calcium fluoride *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site

Callander, Robert M. (Burns Fry Limited)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **3**:3, 22-6, 28-31, 36-7

Canada Development Investment Corporation *see* Appendices; Eldorado Nuclear Limited—Shares; NEWCO, establishing—Negotiations; Witnesses

Canadair Ltd.
Privatization, benefits, **3**:35

Canadian Centre for Inland Waters *see* Radiation contamination

Canadian Environmental Protection Act (Bill C-74) *see* Nuclear waste management—NEWCO

Cartel *see* Uranium industry

CDIC *see* Canada Development Investment Corporation

Chairman, decisions and statements *see* Procedure and Committee business

Cigar Lake, Sask. *see* Research and development; Uranium industry—Mines

Clearing houses *see* NEWCO, establishing—Shares, Ownership restrictions

Cluff Lake, Sask. *see* Saskatchewan Mining Development Corporation—Mines

Committee *see* Procedure and Committee business

Competition Act *see* Crown corporations; NEWCO, establishing—Concentration

Crown corporations
Atomic Energy Control Act, applicability, **5**:8-9
Competition Act, applicability, **1**:33

Crown Management Board of Saskatchewan
Role, **2**:7
See also Witnesses

Currie, George (Eldorado Nuclear Limited)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:3, 8-11, 18-9, 22-30, 32-3, 35, 37-8, 44, 47-52; **3**:3, 9-11, 14-5, 23
References *see* NEWCO, establishing

Dakers, Ronald G. (Individual presentation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **4**:3, 41-4
References *see* Appendices

de Havilland Aircraft of Canada Ltd.
Privatization, benefits, **3**:34-5

Deep River, Ont. *see* Nuclear waste management—Port Hope refinery

Documents *see* Procedure and Committee business

Dollar, exchange rate *see* Eldorado Nuclear Limited—Debt

Downey, Dr. Terrence (Individual presentation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:3, 11-8, 23, 39-42

Duplessis, Suzanne (PC—Louis-Hébert; Parliamentary Secretary to Minister of State (Science and Technology))
Procedure and Committee business, organization meeting, **1**:10

Eldorado Nuclear Limited
Assets
Burns Fry Limited valuation, discounted cashflow basis, **1**:29-30; **2**:25-6; **3**:17, 28-32
Liberal Party position, **2**:38-9
Reports, availability, **1**:30-2; **4**:39
Transfer to NEWCO, Bill C-121 authorizing, **5**:24

Eldorado Nuclear Limited—*Cont.*
Community relations, record, 3:6-7
Debt, 3:24
Debt-equity ratio, 2:9-10, 43-5
Foreign exchange losses, 3:37
Interest, service charges, 2:46-7
Retirement schedule, 3:25-6
Financial position, 4:29-30
Improvement, factors, 3:22-3
Saskatchewan Mining Development Corporation, comparison, 4:41
Uranium prices, relationship, 1:35-7
Fuel services division, value, 3:31-2
Government ownership
Background, expropriation, etc., 2:12-4; 4:28-30, 39
Mismanagement, fraud, Glassco study, 1947, 2:13-5, 40
Regulatory authority, conflict of interest, potential, 2:36, 90; 5:21
Land holdings, disposition, transfer to federal government, Newcastle proposal, 2:60-3, 76, 79-81, 84-5, 90-6; 3:13-4, 27-8
Legal agreements, sales contracts, assignment to NEWCO, 2:50-2; 3:35-7; 5:25, 27, 30, 35-8
See also Blind River, Ont.
Mines, Rabbit Lake, Sask., acquisition, 4:29, 40
Ontario Hydro, business relationship, 1:24
Pension plan, surplus, allocation, benefit enhancement, indexation, proposals, 2:26-7; 3:9-11; 4:42-4
Processing facilities, investments, expansion, 4:29-30
Reserves, expansion, Liberal government, previous, role, 4:17
Security, production records, 2:40
Shares, transfer to CDIC, 1:23
See also Appendices; Atomic Energy Control Board; NEWCO, establishing—Shares; Uranium industry—Cartel; Witnesses

Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121)—Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs)
Consideration, 1:14-5, 22-39; 2:5-96; 3:4-37; 4:5-45; 5:7-40; as amended, 5:40, carried, 5; report to House with amdts., 5:40, agreed to, 5
Clause 1, 1:15, stood, 4; 5:40, carried, 5
Clause 2, as amended, 5:22, carried, 4
Amdt. (Kempling), 5:22, agreed to, 4
Clause 3, 5:30, carried, 4
Clause 4, 5:30, carried, 4
Clause 5, as amended, 5:31, stood, 5; reconsideration, 5:31, agreed to by unanimous consent, 5; as amended, 5:40, carried, 5
Amdt. (Kempling), 5:30-1, agreed to, 5
Amdt. (Foster), 5:31-9, negatived, 5
Clauses 6 to 17, 5:31, carried severally, 5
Reprint, as amended, M. (Ravis), 5:40, agreed to, 5
Title, 5:40, carried, 5
References
Minister, defining, 5:22
See also Blind River, Ont.—Recreation centre; Eldorado Nuclear Limited—Assets; NEWCO, establishing—Employees—Regulating; Uranium industry—Development
See also Orders of Reference; Report to House

Eldorado Resources Limited
Refinery, Blind River, Ont., Mississauga River banks, erosion, rehabilitation, funding, 2:33-4; 3:7-8
See also Blind River, Ont.

Elliot Lake, Ont. *see* Radon gas

Environment *see* Nuclear industry

Environment Department *see* Atomic Energy Control Board—Transfer

Environmental Assessment Review Process *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site, New facility

Europe *see* Nuclear waste management

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Atomic Energy Control Board, 2:40-2
Eldorado Nuclear Limited, 2:26, 90-1, 93
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:25-7, 35-8, 40-2, 87, 90-1, 93
NEWCO, establishing, 2:25, 27, 35-8
Nuclear waste management, 2:25
Uranium, 2:36

Fisher, Christine (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, organization meeting, 1:6

Fontaine, Gabriel (PC—Lévis)
Procedure and Committee business
Organization meeting, 1:6
Printing, M., 1:6
Quorum, M., 1:6

Fordyce, J.E. (Canada Development Investment Corporation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:3, 30-1, 36, 45-6, 51; 5:4, 23, 31, 40

Foster, Maurice (L—Algoma)
Blind River, Ont., 2:28-35; 3:4-7; 4:23-4, 26-8; 5:24-40
Eldorado Nuclear Limited, 2:43-7, 50-2, 79-81, 85; 3:35-7; 4:43-4
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:25, 28-35, 42-52, 79-86; 3:4-7, 18-21, 35-7; 4:11-2, 23-4, 26-8, 35-7, 43-5; 5:13-7, 23-39
Eldorado Resources Limited, 2:33-4; 3:7
NEWCO, establishing, 2:34-5; 3:18-21, 36; 5:23-4
Nuclear waste management, 2:42-3, 46-9, 81-4, 86; 5:13-7
Procedure and Committee business, documents, 4:45
Radon gas, 5:15
References *see* Appendices; Blind River, Ont.—Recreation centre
Saskatchewan Mining Development Corporation, 3:36-7
Uranium City, Sask., 4:11
Uranium industry, 4:12, 35-7

Free trade agreement, Canada-United States *see* Uranium industry—Processing facilities

Gallagher, Mayor Robert (Blind River, Ont.)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 4:3, 20-7

Gibson, William (Crown Management Board of Saskatchewan)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:3, 7-8, 21, 23, 26, 30, 34-5, 38

Glassco study *see* Eldorado Nuclear Limited—Government ownership

Gold *see* NEWCO, establishing

Gorman, Thomas J. (Eldorado Nuclear Limited)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:3, 27-9, 33-4, 37, 44-7

Government departments appearing *see* Witnesses

Governor in Council *see* NEWCO, establishing—Articles of incorporation

Hare report *see* Atomic Energy Control Board—Role

Hawkes, Jim (PC—Calgary West; Parliamentary Secretary to Deputy Prime Minister and President of the Privy Council)
Canadair Ltd., **3**:35
de Havilland Aircraft of Canada Ltd., **3**:34
Eldorado Nuclear Limited, **3**:10; **4**:17
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **3**:10, 33-5, 37; **4**:17-9
NEWCO, establishing, **3**:33-4
Privatization, **4**:18-9
Procedure and Committee business
Briefing session, **1**:12
Business meeting, **1**:16-8, 20-2
Departmental officials, **1**:11-2
Meetings, **1**:13-4
Minister, **1**:6-7
Organization meeting, **1**:6-7, 10-4
Witnesses, **1**:10-4, 16-8, 20-2
Uranium industry, **4**:17

Jack, George (Atomic Energy Control Board)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **5**:4, 10-3, 17

James, Ken (PC—Sarnia—Lambton; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services)
Blind River, Ont., **4**:25-8
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **4**:25-8, 37-9
NEWCO, establishing, **4**:37-8
Privatization, **4**:37
Teleglobe Canada, **4**:38-9

Kempling, Bill (PC—Burlington; Acting Chairman)
Atomic Energy Control Act, **5**:9
Atomic Energy Control Board, **2**:23-4
Blind River, Ont., **5**:27-8, 32-3, 35-7, 40
Eldorado Nuclear Limited, **3**:9, 22-3
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **1**:26-7, 35; **2**:23-5, 63, 72-8, 83, 87, 95; **3**:8-9, 22-4; **4**:22-3, 25-7, 41; **5**:9-13, 22, 27-8, 30-3, 35-7, 40
NEWCO, establishing, **1**:26-7; **5**:9, 30-1
Nuclear waste management, **2**:75, 77-8; **3**:8-9, 23-4; **5**:10-3
Procedure and Committee business
Briefing notes, **1**:26
Business meeting, **1**:15-6, 18, 20-2
Documents, M., **2**:63
Meetings, **1**:14
Organization meeting, **1**:9-10, 13-4
Witnesses, **1**:9-10, 15, 20-2

Kempling, Bill—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Witnesses—*Cont.*
M., **5**:22
Radiation contamination, **2**:24-5, 72-5; **5**:10-1

Key Lake, Sask. *see* Saskatchewan Mining Development Corporation—Mines

Kotseff, Lawrence E. (Newcastle, Ont.)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:4, 53-4

Lake Ontario *see* Radiation contamination—Water

Lawrence, Hon. Allan *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site

Lévesque, Dr. René J.A. (Atomic Energy Control Board)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **5**:4, 7-10, 12-22

Liberal government, previous *see* Eldorado Nuclear Limited—Reserves

Liberal Party *see* Eldorado Nuclear Limited—Assets; NEWCO, establishing

Lloyd, Roy E. (Saskatchewan Mining Development Corporation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **2**:3, 36-8

MacKenzie, Dave (United Steel Workers of America)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **4**:3, 5-14, 16-7, 19

MacKenzie, Hugh (United Steel Workers of America)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **4**:3, 11-8, 20

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)
Atomic Energy Control Board, **2**:18, 21-2, 39, 94-5
Eldorado Nuclear Limited, **1**:29-30; **2**:38-40; **3**:10-1, 28-31
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **1**:27-30, 39; **2**:17-23, 38-40, 49, 94-5; **3**:10-1, 15, 28-33; **4**:19-20
NEWCO, establishing, **1**:28-30, 39; **2**:23, 38-9; **3**:29-30, 32-3
Nuclear waste management, **1**:27-8; **2**:17-21, 40; **3**:15
Procedure and Committee business
Briefing session, **1**:12
Business meeting, **1**:15-8
Departmental officials, **1**:11-2
Meetings, **1**:13-4
Organization meeting, **1**:10-4
Witnesses, **1**:14-8
Uranium industry, **4**:20

MacNaughton, John A. (Burns Fry Limited)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), **3**:3, 15-22, 25-37

Malvern subdivision, Scarborough, Ont. *see* Radiation contamination—Soil

Mazankowski, Hon. Don (PC—Vegreville; Deputy Prime Minister and President of the Privy Council)
Crown corporations, **1**:33

Mazankowski, Hon. Don—*Cont.*
Eldorado Nuclear Limited
Assets, 1:29-32
Financial position, 1:35
Ontario Hydro, 1:24
Shares, 1:23
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:22-36, 38-9
NEWCO, establishing
Competitiveness, 1:24, 27, 35-6
Employees, job security, 1:25-6
Investors, 1:30
Liberal Party position, 1:23
Negotiations, 1:23
Operations, rationalization, 1:24
Shares, 1:24-5, 39
Nuclear waste management, 1:25, 28, 33-5
Uranium, exports, 1:23-4
Uranium industry
Cartel, 1:32-3
Occupational health and safety, 1:23-4
Processing facilities, 1:26, 39

McArthur, Douglas (Individual presentation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 4:3, 28-41
References *see* Appendices; NEWCO, establishing—Privatization; Uranium industry—Development

McKeough, W. Darcy (Canada Development Investment Corporation)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 3:3-9, 11-5

McTaggart-Cowan, Dr. J.D. (Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:3, 5-7, 17-8, 20-2, 24-5, 42, 48-9

Milligan, Peter A. (Newcastle, Ont.)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:4, 53-63, 69-71, 73-89, 91-6

Mines and mining *see* Eldorado Nuclear Limited; Nuclear waste management; Research and development; Saskatchewan Mining Development Corporation; Uranium industry

Minister *see* Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121)—References

Mississauga River *see* Eldorado Resources Limited

Mulroney, Right Hon. Brian *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site, Relocation

Native people *see* Uranium industry—Development

New Democratic Party *see* NEWCO, establishing—Privatization

Newcastle, Ont. *see* Appendices; Eldorado Nuclear Limited—Land holdings; NEWCO, establishing; Nuclear waste management—Facilities—Port Granby dump site; Urban development; Witnesses

NEWCO, establishing (Eldorado Nuclear Limited/Saskatchewan Mining Development Corporation merger)
Articles of incorporation, submission to Governor in Council, 5:23-4

NEWCO, establishing—*Cont.*
Burns Fry Limited
Position, 3:18
See also NEWCO, establishing—Negotiations
Community relations, social responsibility, 2:34-5, 39; 3:11-3
Competitiveness, international markets, 1:24, 26-7, 35-6; 2:8-9
Concentration, Competition Act provisions, conformity, 2:35-6
Credit rating, 2:27-8
Currie role, 2:8-9
Debt, 3:36
Economic rents, generating, privatization, impact, 4:32-4
Employees, job security, 1:25-6; 2:10; 3:34; 4:34
Guarantees, inclusion in Bill C-121, United Steel Workers of America proposal, 4:7-8, 11, 14, 18-9
Head office, job losses, 2:23
Financial structure, 2:10
Gold assets, disposition, 1:27
Investors, pension plans, encouraging, 1:30
Liabilities, previous, government responsibility, 1:28-9, 35
Liberal Party position, 1:23; 2:38
Negotiations
Background, CDIC role, etc., 1:23, 36; 3:16-7
Burns Fry Limited role, fees, 3:21-2
Newcastle, Ont. position, moratorium proposal, 2:55-6, 67
Operations, rationalization, 1:24; 4:33
United Steel Workers of America position, 4:6-8, 11-2
Privatization
Financial benefits, 2:68; 3:13, 33-4
McArthur study, 4:37-8
New Democratic Party position, 2:25
Provincial jurisdiction, 2:71
Timing, 4:35
United Steel Workers of America position, 4:6, 8, 10-1
See also NEWCO, establishing—Economic rents; Uranium industry—Occupational health and safety
Refining assets, maintaining, 2:34
Regulating, AECB authority, jurisdiction, Bill C-121 impact, 5:9, 19-20
Shares
Eldorado Nuclear Limited/Saskatchewan Mining Development Corporation, exchange ratio, determining, 2:25-6; 3:16-8, 31-3
Employee ownership, 2:8, 37-8; 4:8-9
Equity participation transactions, 2:10
Ownership restrictions, 1:24-5, 37, 39; 2:8, 36-7
Clearing houses, exemption, 5:30-1
Public issue, schedule, timing, 1:24-5; 3:36
Value, discounting, Eldorado Nuclear Limited background, undesirability, impact, 4:30-3, 39
See also Nuclear waste management—NEWCO
Terms and conditions, private sector offers, comparison, 3:18-21, 29-30, 32
See also Blind River, Ont.; Eldorado Nuclear Limited—Assets—Legal agreements; Nuclear industry; Uranium—Prices; Uranium industry—Processing facilities—Production

Nuclear industry
Economic goals, environmental considerations, relationship, NEWCO profit motive, etc., 2:65, 70-1; 4:9-10

Nuclear non-proliferation policy *see* Uranium—Exports

Nuclear waste management
Costs, 2:18-9
Europe, producer responsibility, 1:38
Facilities, locating, task force recommendations, *Opting for Co-operation* report, 1:25, 28; 2:6-7, 17, 20, 43, 64-5; 5:16
Implementation, timeframe, 10 years, Newcastle opposition, 2:59, 62, 81-3
Mine tailings, 2:7, 17-8
NEWCO, new facility, Canadian Environmental Protection Act (Bill C-74) provisions, applicability, share issue, impact, 2:25
Port Granby dump site
Calcium fluoride, recycling, feasibility, 2:42-3, 70, 81, 83-6, 88-90, 94, 96; 5:11-3
Clean-up, government role, cost-sharing agreement, funding formula, 1:33-5; 2:21, 40, 46-9, 56-8, 60, 62-3, 65-6, 71, 75-9, 84-5; 3:8-9, 12-3, 23-4; 4:10, 30; 5:8, 14-5
Decommissioning, AECB order, June 30/88 deadline, 1:25, 27-8; 2:5-6, 54-5, 59, 64, 96; 3:15; 5:9
Lawrence position, 2:77
Mismanagement, historical, allegations, 2:56, 68-70, 76-7
Monitoring, AECB role, effectiveness, 2:69-70, 94-5
New facility, conceptual proposals, Environmental Assessment Review Process, 5:13
Newcastle, Ont. position, 2:54-5
Radioactivity levels, 2:55-6
Relocation, remote area, Mulroney position, 1984 letter, 2:6, 56-7, 63-6, 86
Stability, Scarborough bluffs, erosion, natural disasters, etc., 2:53, 58-60, 62, 78-80, 88-90, 94; 5:10, 12
Welcome, Ont. site, comparison, 5:17
See also Radiation contamination—Water
Port Hope refinery, waste, movement to Deep River, Ont., 5:16
United States Nuclear Regulatory Commission, powers, 5:14
Waste, classification, 5:16

Occupational health and safety *see* Uranium industry

Ontario Environment Department *see* Radiation contamination—Water

Ontario Hydro *see* Eldorado Nuclear Limited

Opting for Co-operation *see* Nuclear waste management—Facilities

Orders of Reference, 1:3

Organization meeting *see* Procedure and Committee business

Organizations appearing *see* Witnesses

Orlikow, David (NDP—Winnipeg North)
Blind River, Ont., 4:27
Eldorado Nuclear Limited, 1:30-1; 2:95; 3:13-4, 24-8; 4:44
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:30-4; 2:68-71, 95; 3:11-4, 24-8; 4:14-6, 27, 39-40, 44
NEWCO, establishing, 3:11-3; 4:14, 39
Nuclear industry, 2:70-1
Nuclear waste management, 1:33-4; 2:68-9, 71; 3:12
Procedure and Committee business
Business meeting, 1:18-22
Organization meeting, 1:8-9, 12
Witnesses, 1:8, 12, 18-22

Orlikow, David—*Cont.*
Saskatchewan Mining Development Corporation, 3:26
Uranium industry, 1:31-3; 4:15-6, 40

Parry, John (NDP—Kenora—Rainy River)
Atomic Energy Control Board, 5:17-9
Blind River, Ont., 5:29, 34-5
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 5:17-20, 29, 31, 34-5
NEWCO, establishing, 5:19-20, 31

Pension plans *see* Eldorado Nuclear Limited; NEWCO, establishing—Investors

Port Granby Monitoring Committee
Chairman, Veldhuis, role, 2:63-4
See also Witnesses

Port Granby, Ont. *see* Nuclear waste management

Port Hope, Ont. *see* Nuclear waste management; Uranium industry—Processing facilities

Private sector *see* NEWCO, establishing—Terms and conditions

Privatization
"Fad", 4:37
Ideology, United Steel Workers of America position, 4:18-9
See also Canadair Ltd.; de Havilland Aircraft of Canada Ltd.; NEWCO, establishing; Teleglobe Canada

Privatization and Regulatory Affairs *see* Witnesses

Procedure and Committee business
Acting Chairman, taking Chair, 4:3
Briefing notes, quality, 1:26
Briefing session, scheduling, 1:12
Business meeting, 1:15-22
Chairman, appointment by Speaker, 1:6
Departmental officials, availability, 1:11-2
Documents, appending to minutes and evidence, agreed to, 3:3; 4:41, 44-5, agreed to, 3
M. (Kempling), 2:63, agreed to, 4
In camera meeting, proceeding, 3:37
Meetings, scheduling, 1:13-4
Minister, appearing before Committee, scheduling, 1:6-7
Organization meeting, 1:6-14
Printing, minutes and evidence, 750 copies, M. (Fontaine), agreed to, 1:6
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Fontaine), agreed to, 1:6
Witnesses
Appearances, scheduling, 1:14
Expenses, Committee paying, M. (Kempling), 5:22, agreed to, 4
Lists, assembling, 1:15-22
Selecting, 1:7-13

Provinces *see* NEWCO, establishing—Privatization; Uranium industry—Occupational health and safety

Rabbit Lake, Sask. *see* Eldorado Nuclear Limited—Mines

Radiation contamination
Clean-up, AECB task force, role, authority, court challenge, 5:15-6
Soil, Malvern subdivision, Scarborough, Ont., 2:15-6, 20, 40-1, 87

Radiation contamination—*Cont.*
Water, Lake Ontario, Port Granby dump site leakage, monitoring, Canadian Centre for Inland Waters, Ontario Environment Department, 2:24-5, 65-6, 69, 72-5; 5:10-1

Radioactivity *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site

Radon gas
Levels in homes, Elliot Lake, Ont., AECB task force establishment, 5:15

Ravis, Don (PC—Saskatoon East)
Atomic Energy Control Board, 5:20
Blind River, Ont., 5:26-7, 36, 39-40
Eldorado Nuclear Limited, 5:21
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:36-7; 5:20-2, 26-7, 36, 39-40
NEWCO, establishing, 1:36-7
Procedure and Committee business, business meeting, 1:16, 19-20
Research and development, 1:36
Uranium, 5:21-2

Refineries *see* Eldorado Resources Limited; NEWCO, establishing; Nuclear waste management—Port Hope

Report to House, 5:3

Research and development
Robotic mining devices, Cigar Lake, Sask. mine, University of Saskatchewan role, 1:36

S.G. Warburg Co. Ltd. *see* Saskatchewan Mining Development Corporation—Assets

Saskatchewan *see* Saskatchewan Mining Development Corporation—Provincial government ownership; Uranium industry—Development

Saskatchewan Mining Development Corporation
Assets, 4:31
S.G. Warburg Co. Ltd. valuation, 1:29-30; 2:25-6; 3:17
Debt, 3:36-7
Long-term, reduction, 4:35
Establishment, objectives, 4:31
Mines, Key Lake, Cluff Lake, Sask., acquisition, 4:31
Production contracts, long-term, 4:31
Provincial government ownership, role, 4:32
See also Eldorado Nuclear Limited—Financial position; NEWCO, establishing—Shares; Witnesses

Saskatoon, Sask. *see* Atomic Energy Control Board—Staff

Scarborough bluffs *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site, Stability

Scarborough, Ont. *see* Radiation contamination—Soil

Scullion, Clare (Privatization and Regulatory Affairs)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 5:4, 23-5, 31

Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal
Establishment, background, 2:5
See also Nuclear waste management—Facilities; Witnesses

Smith, Janet R. (Privatization and Regulatory Affairs)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:4, 27, 29-30, 33, 37-9; 5:4, 23-6, 28-30, 32-40

Smythe, David (Atomic Energy Control Board)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 5:4, 13-6, 18-22

Sparrow, Barbara (PC—Calgary South)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:38-9

Taylor, Gordon (PC—Bow River)
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 1:35-6

Teleglobe Canada
Privatization, shares, employee purchases, 4:38-9

Tremblay, Marcel R. (PC—Québec-Est; Chairman)
Blind River, Ont., 4:22-3, 25-7
Eldorado Nuclear Limited, 4:41
Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:49; 4:22-3, 25-7, 41
Procedure and Committee business
Business meeting, 1:15-6, 18, 22
Chairman, appointment by Speaker, 1:6
Documents, appending to minutes and evidence, 4:41, 44-5
M. (Kempling), 2:63
In camera meeting, proceeding, 3:37
Meetings, scheduling, 1:13
Organization meeting, 1:6-7, 10, 12-4
Printing, M. (Fontaine), 1:6
Quorum, M. (Fontaine), 1:6
Witnesses
Appearances, 1:14
Expenses, M. (Kempling), 5:22
Lists, 1:15-6, 18, 22
Selecting, 1:12-3
Uranium industry, 2:49

United States Nuclear Regulatory Commission *see* Nuclear waste management

United Steel Workers of America
Membership, 4:5-6
See also NEWCO, establishing—Employees—Operations—Privatization; Privatization; Witnesses

University of Saskatchewan *see* Research and development

Uranium
Exports, nuclear non-proliferation policy, compliance, monitoring, AECB role, 1:23-4; 5:21-2
Prices
International, NEWCO establishment, impact, 2:10
See also Eldorado Nuclear Limited—Financial position
Stockpiling, 2:36; 4:29

Uranium City, Sask.
Beaverlodge mine, expansion, investments, closure, circumstances, 4:29-30, 41
Severance pay, relocation assistance, 4:11

Uranium industry

Cartel, Eldorado Nuclear Limited involvement, prosecution, immunity, 1:32-3

Development, Saskatchewan, native people, participation agreements, including in Bill C-121, McArthur proposal, 4:34-5, 40-1

Mines

Cigar Lake, Sask., value, 1:31

Employees, remote areas, fly-in/fly-out operations, social impact, 4:12-4

Occupational health and safety

NEWCO, privatization, effect, 1:23-4

Regulation, federal legislation, adequacy, provincial legislation, comparison, 4:15-8, 20

Ownership, foreign, restrictions, 3:19

Processing facilities, further processing policy, free trade agreement removing, NEWCO fuel processing operations, Blind River, Port Hope, Ont., impact, 1:26, 38-9; 2:10-1, 49-50; 4:15, 30, 34-6, 40

Production, western free world, NEWCO share, percentage, 2:8

Urban development

Newcastle, Ont., 2:53-4

Veldhuis, John (Port Granby Monitoring Committee)

Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:4, 63-9, 72-3, 76-7, 79-80, 84-5, 90-2, 96

Veldhuis, John—*Cont.*

References *see* Port Granby Monitoring Committee

Welcome, Ont. *see* Nuclear waste management—Port Granby dump site, Stability

Winters, Mayor John (Newcastle, Ont.)

Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act (Bill C-121), 2:4, 52-3, 71, 76, 78, 82-3, 86-7, 89-91, 94, 96

Witnesses (organizations)

Atomic Energy Control Board, 5:4, 7-22

Blind River, Ont., 4:3, 20-7

Burns Fry Limited, 3:3, 15-37

Canada Development Investment Corporation, 2:3, 30-1, 36, 45-6, 51; 5:4, 23, 31, 40

Crown Management Board of Saskatchewan, 2:3, 7-8, 21, 23, 26, 30, 34-5, 38

Eldorado Nuclear Limited, 2:3, 8-11, 18-9, 22-30, 32-5, 37-8, 42-52; 3:3, 9-11, 14-5, 23

Newcastle, Ont., 2:4, 52-63, 69-71, 73-96

Port Granby Monitoring Committee, 2:4, 63-9, 72-3, 76-7, 79-80, 84-5, 90-2, 96

Privatization and Regulatory Affairs, 1:4, 27, 29-30, 33, 37-9; 5:4, 23-6, 28-40

Saskatchewan Mining Development Corporation, 2:3, 36-8

Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, 2:3, 5-7, 17-8, 20-2, 24-5, 42, 48-9

United Steel Workers of America, 4:3, 5-20

See also individual witnesses by surname

CANADA

INDEX

DU

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE

Projet de loi C-121

Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-5 • 1988 • 2e Session • 33e Législature

Président: Marcel R. Tremblay

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index couvre les sujets ayant fait l'objet de discussions lors des séances de ce comité. Les dates et les numéros des fascicules contenant les procès-verbaux et témoignages des séances du comité sont répertoriés dans les pages préliminaires sous le titre «DATES ET FASCICULES».

Les sujets, ainsi que les noms des intervenants, sont inscrits par ordre alphabétique et en caractères gras de même que les numéros des fascicules. Chaque référence peut apparaître sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès à l'information.

Pêches
Pacifique, **11**:31

Oberle, M. F. (PC—Prince George—Peace river)
Pêches, **11**:31

L'exemple suivant illustre la méthode d'indexation employée.

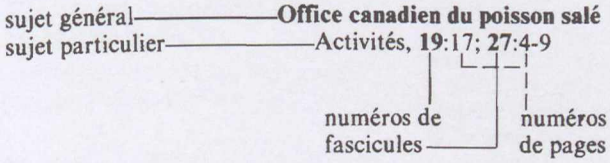

Certains sujets d'importance commandent des descripteurs spéciaux tels que: Appendices; Ordre de renvoi; Procédure et Règlement; Témoins; Votes en Comité, etc.

L'index est dit croisé parce qu'il comporte des renvois. Les renvois à un sous-titre sont indiqués par un long trait.

Nigeria. *Voir* Poisson—Exportations

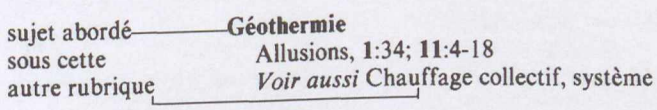

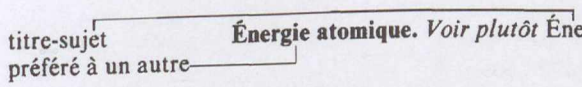

Les abréviations et symboles employés sont les suivants:

A=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion.

Affiliations politiques: L — Libéral; PC — Progressiste conservateur; NPD — Nouveau parti démocratique; Ind. — indépendant; L Ind. — Libéral indépendant.

S'adresser à la division de l'Index et références pour toute demande de renseignements additionnels—992-7645

INDEX

COMITÉ LÉGISLATIF DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

COMPTE RENDU OFFICIEL

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1988—

Avril: le 27, f.1.

Mai: le 10, f.1; le 17, f.2; le 18, f.3; le 19, f.4; le 24, f.5.

Appendices
Burns Fry Limitée, lettre du 18 mai 1988, 3A:8-10
Currie, George, lettre du 18 mai 1988, 4A:57
Dakers, Ronald G., mémoire, 3A:6-7
Eldorado Nucléaire Limitée et municipalité de Blind River, accord et Maurice Foster, député, correspondance, 4A:35-41
McArthur, professeur Douglas, mémoire, 4A:42-56
Municipalité de Newcastle, mémoire et cartes, 2A:36-80

Armes nucléaires, non-prolifération, Traité
CCEA, rôle, explications, 5:21-2

Ashbrook, Allan W. (Eldorado Nucléaire Limitée)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:19, 24-5, 42-3

Barker, maître Paul (Commission de contrôle de l'énergie atomique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 5:9, 14, 19

Beaver Lodge, mine. *Voir* Energie Nucléaire Limitée—Uranium City, Sask.

Blind River, Ont. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation *et* Privatisation

Bureau de privatisation et affaires réglementaires. *Voir plutôt* Privatisation et affaires réglementaires, Bureau

Burns Fry Limitée
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Société, vente, participation, honoraires, détermination, 3:21
Voir aussi Appendices; Canadair Limited—Vente; Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Actifs, évaluation

Callander, Robert M. (Burns Fry Limitée)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 3:22-31, 36-7

Canadair Limited
Vente, Burns Fry Limitée, participation, 3:35

CCEA. *Voir* Commission de contrôle de l'énergie atomique

CDIC. *Voir* Corporation de développement des investissements du Canada

Centrales nucléaires. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites—Utilisation

Chalk River, Ont. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites

Chambres de compensation. *Voir* Énergie Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121—Actions—Propriété

Comité
Députés, temps de parole, répartition, 2:25
Documents, annexion au compte rendu, 2:63; 3:3; 4:41, 44-5
Énergie, Mines et Ressources, ministère et Justice, ministère, experts-conseil, assistance, suggestion, 1:11-2

Comité—*Suite*
Ministre, comparution
Privatisation et Affaires réglementaires, ministre d'État, 1:6-7, 10
Président, nomination, 1:6
Président suppléant, nomination, 4:3
Séance d'information, organisation, possibilité, 1:12
Séance d'organisation, 1:6
Séances
À huis clos, 3:37
Calendrier, fixation, 1:13-4
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:6
Témoins, comparution, convocation, etc., 1:7-13, 15-22
CCEA, 2:49
Frais de déplacement et de séjour, remboursement, m. (Kempling, B.) adopté, 5:22

Comité de vérification de Port Granby
Représentant, témoignage. *Voir* Témoins
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Port Granby, site

Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA)
Bureaux régionaux, localisation, 5:20
Employés, nombre, 5:20
Personnel, échanges avec Eldorado Nucléaire Limitée, situation, 5:17-8
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Voir aussi Armes nucléaires, non-prolifération, Traité; Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Déchets à faible teneur radioactive; Eldorado Nucléaire Limitée; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Concurrence, Loi. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation—Transaction; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Conflits d'intérêts. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Propriété

Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC)
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation *et* Privatisation

Crown Management Board of Saskatchewan
Représentant, témoignage. *Voir* Témoins
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Currie, George (Eldorado Nucléaire Limitée)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:8-11, 18-9, 22-30, 32-3, 35, 37-8, 44, 47-52; 3:9-11, 14-5, 23
Voir aussi Appendices; Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnment et privatisation—CDIC et Crown Management Board of Saskatchewan, négociations, etc.

Dakers, Ronald G. (témoin à titre personnel)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 4:41-4
Voir aussi Appendices; Eldorado Nucléaire Limitée—Privatisation—Caisse de retraite, excédent, utilisation, etc.

Déchets à faible teneur radioactive
CCEA, responsabilités, 2:7
Gestion, Europe, exemple, 1:38
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée

Députés. *Voir* Comité

Downey, Terrence (témoin à titre personnel)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:11-6, 18, 23, 39-42
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Privatisation; Privatisation—Processus

Duplessis, Suzanne (PC—Louis-Hébert; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie))
Comité, 1:10

Eldorado Nucléaire Limitée
Actifs
Représentation, 2:44-5
Vente, utilisation pour rembourser la dette, possibilité, 2:45; 3:15
Voir aussi sous le titre susmentionné Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation
CCEA
Relations, perception, 5:18-9
Responsabilités, 5:17
Voir aussi sous le titre susmentionné Déchets à faible teneur radioactive—Port Granby, site *et* Privatisation
Constitution en société de la Couronne, historique, 2:12-5; 4:28-9
Déchets à faible teneur radioactive
Évacuation, sites
Aménagement, coûts, prévision, etc., 2:6, 18-20, 40, 48-9, 58, 60, 71, 82; 3:12
Chalk River et Elliott Lake, Ont., installations, utilisation, possibilité, 5:17
Groupe de travail, rapport intitulé *Opting for Co-operation,* présentation, conclusions, etc., 1:25, 28; 2:5-7, 17, 42, 55-60, 62, 65, 81-2; 4:12
Localisation près des cours d'eau, etc., Mulroney, le très hon. Brian, lettre de 1984, allusions, etc., 2:6, 56-7, 63-4
Scarborough, Ont., déménagement vers une autre région, décision, 2:20
Utilisation pour les déchets provenant des hôpitaux et des centrales nucléaires, possibilité, 2:17
Welcome, stabilité, situation, 5:17
Port Granby, site
Assainissement, travaux, responsabilité, détermination, etc., 2:55, 57-8, 62, 84-5
CCEA, implication, etc., 2:54-5, 59, 69-70, 93-5; 5:8-9, 15
Comité de vérification de Port Granby, rôle, etc., 2:63-8, 79
Déménagement, tentatives, etc., 2:64-5, 86-9
Description, 2:53

Eldorado Nucléaire Limitée—*Suite*
Déchets à faible teneur radioactive—*Suite*
Port Granby, site—*Suite*
Eaux, qualité, vérifications, renseignements, demande, 2:72-4
Entreposage, méthode utilisée, description, 2:80-1
Fermeture le 30 juin 1988, décision, etc., 1:25, 27-8; 2:5-6; 3:15
Fluorure de calcium, récupération et recyclage, possibilité, etc., 2:83-6, 88; 5:11-3
Localisation à proximité du lac Ontario, répercussions, etc., 2:53, 55-6, 68-9, 88-90; 5:10-1
Maintien jusqu'à la localisation d'un nouveau site, possibilité, travaux de stabilisation, demande, etc., 2:59-60, 62-3, 75-9; 5:12
Municipalité de Newcastle, position, 2:54-60
Nouveau site, proposition, examen par la CCEA, 5:13
Privatisation, répercussions, 2:66-8, 70-1, 75-7; 3:11-2
Propositions soumises, viabilité, etc., 5:13-4
Solutions, demande, 2:94-6; 3:8; 5:15-6
Stabilisation, travaux effectués, description, 2:80
Port Hope, Ont., site
Création, tentatives, etc., 2:5-6
Nettoyage, coûts, évaluation, 1:33
Niveau détecté dans les eaux du lac Ontario, études, 2:24-5
Transport vers un autre site, licence, octroi, 5:16
Utilisation pour un entreposage à long terme, 5:17
Recyclage, processus de broyage, utilisation, etc., 2:42-3, 81
Réduction, pourcentage, 2:19
Résidus miniers, représentation, traitement, etc., 2:17-8
Surveillance, environnement, protection, projet de loi C-74, répercussions, 2:25
Transport de la Saskatchewan vers l'Ontario, possibilité, 2:17
Voir aussi sous le titre susmentionné Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation
Dette
Représentation, etc., 2:43-4, 46-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Actifs—Vente *et* Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation
Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation
Actifs, évaluation
Burns Fry Limitée et S.G. Warburg & Co. Ltd., analyses effectués, résultats, etc., 3:17-8, 21-2, 30-2
Eldorado Nucléaire Limitée, sous-évaluation, perception, 2:38; 4:20
Méthode utilisée, demande, 2:25-6
Mise en doute, 2:38
Processus, questions soulevées, lettre adressée au sous-ministre par Burns Fry Limitée, 3:16, 28
Renseignements, demande, 1:30-2
Ressources d'autofinancement actualisées, utilisation, raisons, etc., 1:29-30; 3:17
Actions, vente
Échelonnement sur sept ans, etc., 1:24-5; 3:36
Pendant les deux premières années, projections, demande, 1:37
Avantages, considération, etc., 1:24, 36; 2:9-11; 3:34

Eldorado Nucléaire Limitée—*Suite*
Et Saskatchewan Mining Development...—*Suite*
Blind River, Ont. et Port Hope, Ont., usines, répercussions, 2:49-50
CDIC et Crown Management Board of Saskatchewan, négociations, etc., 1:23; 3:16-8, 32
Currie, George, expert-conseil auprès de la CDIC, rôle, etc., 2:8-9
Concentration, accentuation, éditorial publié dans le *Financial Post* du 4 février 1988, allusion, 2:35
Contrats conclus avec certaines collectivités, transfert, liste, demande, 2:50-2; 3:4, 35-6; 5:38
Crown Management Board of Saskatchewan, position, 2:7-8
Déchets à faible teneur radioactive, gestion
Négociations, etc., 3:19-20, 29-30
Nettoyage, coûts, partage, etc., 1:33-4; 2:21, 46-7, 58; 3:8-9, 12; 4:10; 5:8, 14-5
Réglementation, 2:21-2
Responsabilités, détermination, 1:25, 28; 2:19, 21, 65-6, 84-5; 3:21, 23-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Saskatchewan Mining Development Corporation
Dettes
Évaluation, remboursement, etc., 3:24-7, 36-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Saskatchewan Mining Development Corporation
Emplois, répercussions, 1:24-6; 2:22-3; 4:7, 34
Employés, participation, possibilité, 2:37-8; 4:8-9
Énergie atomique, contrôle, Loi et règlements, assujettissement, maintien, 5:8-9
Entente au niveau politique, 2:47
Fonctionnement sur le marché, 2:36
Gouvernement fédéral, financement, participation, 1:35
Habitants du Nord, répercussions, 4:34-5, 40-1
Institutions financières prêteuses, attitude, modification, 2:27-8
Investissements, provenance, 1:30
Investisseurs éventuels, consultation, intérêt manifesté, etc., 1:36-7; 3:16, 19-20, 32
Marchés nouveaux, ouverture, possibilité, 1:35-6
McArthur, professeur Douglas, étude, approche, etc., 4:37-9
Métallurgistes unis d'Amérique, réserves exprimées, etc., 4:6-9, 11-2
Mines
Acquisition par des étrangers, limite de 49%, maintien, 2:36-8
Conditions de travail, vérifications, responsabilité, 4:20
Déclassement, situation, 2:22
Opérations, maintien, etc., 2:34
Mise en doute, 3:12-3; 4:30-4
Nouvelle société, valeur, estimation, 3:28-9
Ontario, approvisionnements, maintien, 1:24
Plan, annonce du 22 février 1988, 1:23
Raffinage et enrichissement, activités, répercussions, etc., 2:34; 4:35-7
Recettes, prise en considération, 4:33-4

Eldorado Nucléaire Limitée—*Suite*
Et Saskatchewan Mining Development...—*Suite*
Réglementation, répercussions, 2:39
Report, suggestion, 4:35
Saskatchewan, répercussions, 1:36
Saskatchewan Mining Development Corporation
Avantages retirés, etc., 3:18-9, 32-3
Déchets à faible teneur radioactive, gestion, coûts, prise en charge par le gouvernement provincial, possibilité, 2:21
Dettes, prise en charge, responsabilité, 1:28-9
Répercussions, 4:32-4, 39
Société de classe mondiale, création, etc., 1:24, 26-7; 2:8, 10; 4:32
Sociétés canadiennes actuelles, répercussions, 1:35-6
Transaction, assujettissement à la Loi sur la concurrence, etc., 2:35-6
Uranium, enrichissement, exemption prévue dans l'accord de libre-échange, répercussions, 1:26, 38-9; 4:8, 15, 36-7, 40
Mise en faillite, alternative, revenus retirés, prévision, 3:33
Perte de 64 millions $ en 1986, causes, demande, 1:35
Privatisation
Blind River, Ont., contrats conclus, obligations, respect, etc., 2:28-35; 3:4-8, 36-7
Municipalité de Blind River, inquiétudes, 4:20-8
Caisse de retraite, excédent, utilisation, etc., 2:26-7; 3:9-11
Dakers, Ronald G., position, 4:41-4
CCEA
Position, 5:8-9
Réglementation, responsabilités, acquittement, ressources, évaluation, etc., 2:16, 18, 23-4, 39-42; 5:9, 20-1
CDIC, position, 1:25
Downey, Terrence, position, 2:11-6
Gouvernement, engagements, etc., 2:16, 21
Mesure législative. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121
Métallurgistes unis d'Amérique, position, 4:6-11, 17-9
Or, réserves, représentation, 1:27
Parti libéral, appui, 1:23
Répercussions, 1:23-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Déchets à faible teneur radioactive—Port Granby, site *et* Et Saskatchewan
Profits réalisés en 1987, explications, 3:22-3
Propriété et réglementation, gouvernement, conflit d'intérêts, perception, 2:36
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Situation financière
Description, 4:29-30
Détérioration, période, 1:37
Prise en considération, 2:19
Terrains situés à proximité de la municipalité de Newcastle
Aliénation et prise en main par le gouvernement, demande, 2:60-3, 85
Transfert à la nouvelle société, inquiétudes, etc., 2:95-6; 3:13-4, 27-8
Usine, construction, projet, abandon, 2:79-80
Utilisation pour la construction domiciliare ou autres, possibilité, 2:90-4
Vente, difficulté, raisons, etc., 3:19-20

Eldorado Nucléaire Limitée—*Suite*
Uranium City, Sask.
Beaver Lodge, mine, investissements, justification, 4:41
Usine, fermeture, accords conclus avec les employés, 4:11
Voir aussi Appendices; Commission de contrôle de l'énergie atomique—Personnel

Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, Comité législatif. *Voir plutôt* Comité

Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121. Ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires)
Actions
Acquisition par des résidents et des non-résidents, limitation à 25% et 5%, 1:34-5, 39; 2:8
Placements autorisés, 1:30
Propriété, restrictions, chambres de compensation, exemption, inclusion, 5:30-1
Vente, produit, affectation, 2:45
Adopté, 5:5
Adoption rapide, demande, 1:23, 26
Art. 1 réservé, 1:15; adopté, 5:40
Art. 2 adopté, 5:22
Am. (Kempling, B.) adopté, 5:22
Art. 3, 5:23-9, adopté, 30
Art. 4 adopté, 5:30
Art. 5 réservé, 5:31, adopté, 40
Am. (Kempling, B.), 5:30, adopté, 31
Am. (Foster, M.), 5:31-8, rejeté, 39
Art. 6 à 17 adoptés, 5:31
CCEA, répercussions, 5:19
Concurrence, Loi, application, 1:32; 2:35
Crown Management Board of Saskatchewan, position, 2:8
Dettes et obligations, paiement, Ministre, fonds, autoriation, 2:46
Emploi, sécurité, garantis, inclusion, proposition, 4:7, 14
Étude, 1:14-39; 2:5-96; 3:4-37; 4:5-45; 5:7-40
Métallurgistes unis d'Amérique, position, 4:6, 11
Ministre, définition, 5:22
Municipalité de Newcastle, position, 2:52
Nouvelle société, statuts
Municipalité de Blind River, obligations, inclusion, 2:31; 5:24-39
Présentation, 5:23-4
Stipulations obligatoires, 5:24-5
Parti libéral, position, 2:38
Rapport à la Chambre, 5:3, 40
Réimpression, 5:40
Titre adopté, 5:40
Valeurs mobilières. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Actions

Elliott Lake, Ont. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites—Chalk

Emplois. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Énergie, Mines et Ressources, ministère. *Voir* Comité

Énergie atomique, contrôle, Commission. *Voir plutôt* Commission de contrôle de l'énergie atomique

Énergie atomique, contrôle, Loi. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation

Environnement. *Voir* Uranium—Exploitation

Environnement, protection, projet de loi C-74. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Surveillance

Europe. *Voir* Déchets à faible teneur radioactive—Gestion

Exportations. *Voir* Uranium

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Eldorado Nucléaire Limitée, 2:25-7, 35-8, 40-2, 87, 90-1, 93
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:25-7, 34, 36-8, 40-2, 87, 90-1, 93

Financial Post. *Voir* Eldorao Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Concentration

Florure de calcium. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Port Granby, site

Fontaine, Gabriel (PC—Lévis)
Comité, séance d'organisation, 1:6

Fordyce, maître J.E. (Corporation de développement des investissements du Canada)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:30-1, 35-6, 45-6, 51; 5:23, 31, 40

Foster, Maurice (L—Algoma)
Burns Fry Limitée, 3:21
Comité, 2:25; 4:45
Eldorado Nucléaire Limitée, 2:28-35, 42-52, 79-87; 3:4-8, 18-21, 35-7; 4:11-2, 23-4, 26-8, 35-7, 43-4; 5:13-7, 38
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:25, 28-35, 42-52, 79-86; 3:4-7, 18-21, 35-7; 4:11-2, 18, 23-4, 26-8, 35-7, 43-5; 5:13-7, 23-39
Saskatchewan Mining Development Corporation, 4:35
Uranium, 4:12
Voir aussi Appendices—Eldorado

Gallagher, Robert (municipalité de Blind River)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 4:20-7

Gibson, William (Crown Management Board of Saskatchewan)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:7-8, 21, 23, 26, 30, 34-5, 38

Gorman, Thomas J. (Eldorado Nucléaire Limitée)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 2:27-9, 33-4, 37-8, 44-7

Hawkes, Jim (PC—Calgary-Ouest; secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé)
Canadair Limited, 3:35
Comité, 1:6-7, 10-8, 20-2
Eldorado Nucléaire Limitée, 3:10, 33-4; 4:17-9
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 1:15-8, 20-2; 3:10, 33-5, 37; 4:17-9
Uranium, 4:17

Hôpitaux. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites—Utilisation

Institutions financières. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation

Investissements du Canada, développement, Corporation. *Voir plutôt* Corporation de développement des investissements du Canada

Jack, George (Commission de contrôle de l'énergie atomique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **5**:10-3, 17

James, Kenneth Albert (PC—Sarnia—Lambton; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services)
Eldorado Nucléaire Limitée, **4**:25-8, 37-8
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **4**:25-8, 37-9
Privatisation, **4**:37-9

Justice, ministère. *Voir* Comité—Énergie

Kempling, Bill (PC—Burlington; président suppléant)
Comité, **1**:9-10, 13-6, 20-2; **2**:63; **5**:22
Eldorado Nucléaire Limitée, **1**:26-7; **2**:23-5, 72-8, 95; **3**:8-9, 22-4; **5**:9-13
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **1**:15-6, 18, 20-2, 26-7, 35; **2**:23-5, 72-8, 83, 87, 95; **3**:8-9, 22-4; **5**:9-13, 22, 27-8, 30-3, 35-7, 40
Nomination à titre de président suppléant, **4**:3

Key Lake, Sask. *Voir* Uranium—Mines

Kotseff, Lawrence (municipalité de Newcastle)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:53-4

Lac Ontario. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive

Lévesque, René-J.-A. (Commission de contrôle de l'énergie atomique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **5**:7-10, 12-22

Libre-échange, accord. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Uranium

Lloyd, Roy E. (Saskatchewan Mining Development Corporation)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:36-8

Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, projet de loi C-121. *Voir plutôt* Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

MacKenzie, Dave (Métallurgistes unis d'Amérique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **4**:5-14, 16-7, 19

MacKenzie, Hugh (Métallurgistes unis d'Amérique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **4**:11-8, 20

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)
Comité, **1**:10-8; **2**:49

MacLellan, Russell—*Suite*
Eldorado Nucléaire Limitée, **1**:27-30; **2**:17-22, 38-40, 94-5; **3**:10-1, 15, 28-33; **4**:20
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **1**:15-8, 27-30, 39; **2**:17-23, 38-40, 49, 94-5; **3**:10-1, 15, 28-33; **4**:19-20
Uranium, **2**:40; **4**:20

MacNaughton, John A. (Burns Fry Limitée)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **3**:15-22, 25-37

Mazankowski, hon. Don (PC—Végréville; vice-premier ministre et président du Conseil privé de la Reine pour le Canada)
Eldorado Nucléaire Limitée
Déchets à faible teneur radioactive, **1**:25, 28
Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation, **1**:23-7, 29-32, 33-6
Perte de 64 millions $ en 1986, causes, demande, **1**:35
Privatisation, **1**:23-5
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121
Actions, **1**:30, 34-5, 39
Adoption rapide, demande, **1**:23, 26
Étude, **1**:22-36, 38-9
Privatisation, rôle, **1**:23
Uranium
Exportations, représentation, **1**:39
Prix, fixation, cartel, constitution, enquête menée par le directeur des enquêtes, rapport, publication, demande, **1**:32-3

McArthur, professeur Douglas (témoin à titre personnel)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **4**:28-41
Voir aussi Appendices; Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation; Privatisation

McKeough, W. Darcy (Corporation de développement des investissements du Canada)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **3**:4-9, 11-5

McTaggart-Cowan, J.D. (Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:5-7, 17-8, 20-2, 24-5, 42, 48-9

Métallurgistes unis d'Amérique
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Représentation, **4**:5-6
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation *et* Privatisation; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Milligan, Peter A. (municipalité de Newcastle)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:53-63, 69-71, 73-89, 91-6

Mines. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation; Uranium

Mulroney, le très hon. Brian. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites—Localisation

Municipalité de Blind River
Représentant, témoignage. *Voir* Témoins
Voir aussi Appendices—Eldorado; Eldorado Nucléaire Limitée—Privatisation—Blind River, Ont., contrats conclus, obligations, respect, etc.; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121—Nouvelle société, statuts

Municipalité de Newcastle
Caractéristiques, description, 2:53-4
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Voir aussi Appendices; Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Port Granby, site *et* Terrains; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Ontario. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Transport *et* Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation

Or. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Privatisation

Ordres de renvoi
Comité, composition, 1:3
Projet de loi C-121 (Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation), 1:3

Orlikow, David (NPD—Winnipeg-Nord)
Comité, 1:8-9, 12, 18-22
Eldorado Nucléaire Limitée, 1:30-1, 33-4; 2:68-71, 95; 3:11-4, 24-8; 4:15, 27, 39-40, 44
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 1:18-22, 30-4; 2:68-71, 95; 3:11-4, 24-8; 4:14-6, 27, 39-40, 44
Uranium, 1:32-3; 4:16, 39

Parry, John (NPD—Kenora—Rainy River)
CCEA, 5:17-8
Eldorado Nucléaire Limitée, 5:17-20
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 5:17-20, 29, 31, 34-5

Parti libéral. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Privatisation; Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121

Port Granby, site. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive

Port Hope, Ont. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive *et* Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Blind

Privatisation
McArthur, professeur Douglas, approche, 4:38-9
Popularité, explications, 4:37
Processus, Downey, Terrence, perception, 2:11
Rôle, 1:23
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée

Privatisation et affaires réglementaires, Bureau
Représentantes, témoignages. *Voir* Témoins

Procédure et Règlement
Comité, questions relatives à l'organisation et au fonctionnement. *Voir* plutôt Comité

Procès-verbaux et témoignages
Impression, 1:6

Rabbit Lake, Sask. *Voir* Uranium—Mines—Key

Rapport à la Chambre, 5:3

Ravis, Don (PC—Saskatoon-Est)
Armes nucléaires, non-prolifération, Traité, 5:21
CCEA, 5:20
Comité, 1:16, 19-20
Eldorado Nucléaire Limitée, 1:36-7; 5:21
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 1:16, 19-20, 36-7; 5:20-2, 26-7, 36, 39-40

Saskatchewan. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Transport *et* Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation

Saskatchewan Mining Development Corporation
Constitution en société de la Couronne provinciale, objectifs, etc., 4:31
Dettes, représentation, 4:35
Représentant, témoignage. *Voir* Témoins
Situation financière, description, 4:31-2
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan

Scarborough, Ont. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites

Scullion, maître Clare (Bureau de privatisation et affaires réglementaires)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 5:23-5, 31

Séance d'organisation. *Voir* Comité

S.G. Warburg & Co. Ltd. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation—Actifs, évaluation—Burns

Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal
Représentant, témoignage. *Voir* Témoins

Smith, Janet R. (Bureau de privatisation et affaires réglementaires)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 1:27, 29-30, 33, 37-9; 5:23-6, 28-30, 32-40

Smythe, David (Commission de contrôle de l'énergie atomique)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 5:13-22

Sociétés de la Couronne. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Constitution; Saskatchewan Mining Development Corporation—Constitution

Sparrow, Barbara (PC—Calgary-Sud)
Déchets à faible teneur radioactive, 1:38
Eldorado Nucléaire Limitée, 1:38-9
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, 1:35, 38-9

Taylor, Gordon (PC—Bow River)
Eldorado Nucléaire Limitée, **1**:35-6
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **1**:35-6

Témoins
Burns Fry Limitée, **3**:15-37
Comité de vérification de Port Granby, **2**:63-9, 72-3, 76-7, 79-80, 84-5, 90-2, 96
Commission de contrôle de l'énergie atomique, **5**:7-22
Corporation de développement des investissements du Canada, **2**:30-1, 35-6, 45-6, 51; **3**:4-9, 11-5; **5**:23, 31, 40
Crown Management Board of Saskatchewan, **2**:7-8, 21, 23, 26, 30, 34-5, 38
Dakers, Ronald G., **4**:41-4
Downey, Terrence, **2**:11-6, 18, 23, 39-42
Eldorado Nucléaire Limitée, **2**:9-11, 18-9, 22-30, 32-5, 37-8, 42-52; **3**:9-11, 14-5, 23
McArthur, professeur Douglas, **4**:28-41
Métallurgistes unis d'Amérique, **4**:5-20
Municipalité de Blind River, **4**:20-7
Municipalité de Newcastle, **2**:52-63, 69-71, 73-96
Privatisation et affaires réglementaires, Bureau, **1**:27, 29-30, 33, 37-9; **5**:23-6, 28-40
Saskatchewan Mining Development Corporation, **2**:36-8
Siting Process Task Force on Low-Level Radioactive Waste Disposal, **2**:5-7, 17-8, 20-2, 24-5, 42, 48-9
Vice-premier ministre et président du Conseil privé, **1**:22-36, 38-9

Traité de non-prolifération des armes nucléaires. *Voir plutôt* Armes nucléaires, non-prolifération, Traité

Tremblay, Marcel R. (PC—Québec-Est; président)
Eldorado Nucléaire Limitée, **2**:49; **3**:21-2; **4**:22, 25-6, 41

Tremblay, Marcel R.—*Suite*
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **3**:21-2; **4**:22, 25-6, 41; **5**:7
Nomination à titre de président, **1**:6

Uranium
Exploitation, travailleurs et environnement, répercussions, **4**:9, 15-7
Exportations, représentation, **1**:39
Industrie, survivance, gouvernement, assistance, nécessité, **4**:39
Mines
Key Lake et Rabbit Lake, Sask., rythme de travail imposé, répercussions, **4**:12-4
Sécurité et santé, règlements fédéraux, lacunes, etc., **4**:16-8, 20
Prix, fixation, cartel, constitution, enquête menée par le directeur des enquêtes, rapport, publication, demande, **1**:32-3
Production, contrôle, moyens, **2**:40
Voir aussi Eldorado Nucléaire Limitée—Et Saskatchewan Mining Development Corporation, fusionnement et privatisation

Uranium City, Sask. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée

Veldhuis, John (Comité de vérification de Port Granby)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:63-9, 72-3, 76-7, 79-80, 84-5, 90-2, 96

Welcome, site. *Voir* Eldorado Nucléaire Limitée—Déchets à faible teneur radioactive—Évacuation, sites

Winters, John (municipalité de Newcastle)
Eldorado Nucléaire Limitée, réorganisation et aliénation, projet de loi C-121, **2**:52-3, 71, 76, 78, 82-3, 86-7, 89-91, 94, 96

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT
3 2354 00507 255 1

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT
3 2354 00507 257 7